UNIVERSITY OF
TORONTO LIBRARY

The
Jason A. Hannah
Collection
in the History
of Medical
and Related
Sciences

X | 41
XXV

PRIX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DE CHIRURGIE.

TOME IV.

Depuis l'année 1759 juſqu'en 1774.

MÉMOIRES
SUR LES SUJETS
PROPOSÉS POUR LE PRIX
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DE CHIRURGIE.

TOME IV.

SECONDE PARTIE.

MEDICAL SOCIETY OF LONDON.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE MICHEL LAMBERT,
Imprimeur de l'Académie Royale de Chirurgie.

M. DCC. LXXVIII.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiressurless05acad

MÉMOIRE
SUR LES LÉSIONS DE LA TÊTE
PAR CONTRE-COUP(*a*).

Par M. CHOPART.

ON A DONNÉ le nom de *Contre-coup* aux léſions de la tête produites par un coup dans une autre partie que celle qui a été frappée. Les Anciens traitoient cette maladie de *calamité*, d'*infortune*. En eſt-il, en effet, de plus grande que de ſouffrir ſans pouvoir dire où l'on ſouffre? Tous les maux que l'on guérit, quoique douloureux, ſont moindres ſans doute : mais ceux-là ſont affreux, qu'on ne guérit point, ou parce qu'ils ne ſont point connus, ou parce qu'ils ne le ſont quelquefois que quand il n'y a plus de reſſources. Acceſſit, 1768.

Le point capital, dans l'expoſition de la théorie de cette maladie, conſiſte donc à établir le diagnoſtic ; car il eſt la vraie ſource des indications curatives.

(*a*) Le Corps reſpectable qui propoſe, pour la troiſième fois, d'établir la théorie des Contre-coups dans les léſions de la tête, a également reconnu, & l'importance de la matière, & la difficulté de la bien traiter. Il a ſenti la néceſſité de frayer une route pour parvenir au but, puiſqu'elle n'avoit point encore été découverte. Les conſeils que M. LOUIS a donnés ſur ce ſujet, m'ont animé ; & j'avoue que, ſans eux, je n'aurois pu entreprendre cet Ouvrage... *Nil ſine te mei poſſunt labores.* Horat.

L'examen des phénomènes qui ont éclairé sur l'existence de cet accident, peut conduire à le connoître. Mais avant d'exposer ces principes, il faut traiter des différences & de la manière dont se forme le Contre-coup.

Différences des Contre-coups.

Le Contre-coup siége, ou dans les os qui composent le crâne, ou dans les parties qu'ils renferment ; ou les parties osseuses & les parties molles intérieures sont en même tems lésées. Ces différences rendent la nature du Contre-coup à-peu-près semblable à celle des lésions ordinaires de la tête, qui arrivent dans le lieu frappé.

Du Contre-coup dans les os.

La première espèce de Contre-coup a été désignée sous les noms de *Contre-fente*, *Contre-fracture*, *Contre-fissure* : mais ces dénominations diverses ne sont d'aucunes conséquences. On reconnoît six espèces de fracture par Contre-coup. Elle peut avoir lieu, 1°. d'une partie de la tête à l'autre partie opposée : 2°. d'un os à l'autre os voisin : 3°. dans le même os frappé, & dans son voisin ; ce qui forme une double Contre-fente : 4°. d'une partie d'un os à l'autre partie opposée du même os, soit de la partie supérieure à l'inférieure, ou *vice-versâ* : 5°. dans la table interne de l'os frappé, sans que l'externe soit lésée : 6°. enfin, dans le diploé, sans que les deux tables soient fracturées.

Six espèces de Contre-fracture.

Parmi ces solutions de continuité dans les os, il peut y en avoir de sensibles ; & c'est sur-tout lorsque les deux tables se trouvent divisées. D'autres, au contraire, ne le sont point, quand il n'y a qu'une simple félure, ou bien lorsque la table interne ou le diploé sont seulement lésés. La figure & la grandeur de la fracture, l'état de la pièce fracturée, soit qu'elle tienne à la continuité des os, soit qu'elle en soit séparée, la lésion qu'elle

qu'elle a pu exciter aux membranes du cerveau, ou même dans la ſubſtance de ce viſcère, préſentent des conſidérations particulières que je crois devoir paſſer ſous ſilence. Cette léſion eſt auſſi quelquefois avec un épanchement de ſang, & quelquefois il n'y en a point.

Lorſque la percuſſion ne bleſſe point les os, & qu'elle n'agit que ſur les parties intérieures, le Contre-coup produit la commotion. Cet ébranlement, cette ſecouſſe que ſubit le cerveau, après le choc d'un coup, dont la denſité cède à la réaction de la tête, eſt quelquefois légère & foible; d'autres fois elle eſt violente & très-forte. Du Contre-coup dans les parties molles.

La commotion peut produire, 1°. la rupture d'un ou de pluſieurs vaiſſeaux des membranes du cerveau, ou de ceux qui ſe trouvent dans ſa ſubſtance; d'où il réſultera un épanchement plus ou moins conſidérable d'humeurs : 2°. une inflammation dans les membranes, ou à la ſurface du cerveau, ou dans l'intérieur, dont la terminaiſon, par ſuppuration, formera des abſcès : 3°. un affaiſſement total de la ſubſtance de ce viſcère, qui dérange l'ordre de l'organiſation de ſes parties, & qui eſt ſuivi d'une mort ſubite. Effets de la commotion.

La troiſième eſpèce de Contre-coup regarde la léſion ſimultanée des parties dures & des parties molles intérieures. Je n'inſiſte point ſur cette différence. La percuſſion peut affecter l'os dans un endroit, & produire la rupture de quelques vaiſſeaux dans un autre. En général, la léſion des parties intérieures eſt plus ou moins grande, ſuivant l'affection des parties oſſeuſes. Troiſième eſpèce de Contre-coup.

Méchaniſme du Contre-coup.

Je me hâte de parcourir rapidement ces différences pour examiner le méchaniſme du Contre-coup. Si je

m'arrêtois précisément aux loix du mouvement, à la force du choc des corps, à la nature des parties frappées, à leur figure, &c. je m'engagerois dans un dédale immense, où je ne découvrirois que des choses peu satisfaisantes. Mais c'est aux règles nécessaires à l'existence du Contre-coup, qu'il faut s'arrêter, puisque ce n'est que par elles qu'on concevra comme il se forme.

Règles nécessaires à l'existence du Contre-coup.

Le corps choquant doit avoir une masse proportionnée à celle de la tête. Cela est évident. S'il étoit très-léger, comment son action passeroit-elle à la partie qui en seroit affectée immédiatement? Il ne produiroit qu'un effet local.

Dans le corps frappant, comme dans le corps frappé, il faut le poli des surfaces. Toute aspérité, loin de produire le Contre-coup, feroit une division. Ainsi, malgré la proportion de leur masse, on n'attribuera point le Contre-coup à des corps qui trancheroient & piqueroient seulement.

Mais c'est à leur densité, si la réaction de la tête est nulle, qu'on peut attribuer le Contre-coup dans les parties osseuses après le choc; & dans les parties molles, au contraire, si le crâne produit sa réaction.

On ne peut déterminer le lieu du Contre-coup par l'estimation de la force du coup, de sa direction, & de la structure du crâne.

On ne dira donc plus, parce que la force étoit telle; parce que telle étoit la direction du coup (ce qu'on ne saura jamais parfaitement, qu'en voyant le corps parcourir l'espace entre le point d'où il part & celui qu'il frappe); parce que le crâne offre ici plus de résistance & moins là : voilà le lieu du Contre-coup. Ces jugemens seroient trop incertains. La nature d'ailleurs est-elle constante? Le point de foiblesse de ce crâne-ci, est souvent le point de force d'un autre.

Exemple de Contre-coup.

Nous voyons quelquefois que la percussion d'un vase ellipsoïde rempli de liqueur, l'ébranle, & que cet ébranlement finit par une solution de continuité dans un autre endroit que l'endroit frappé. La raison de ce

phénomène se déduit des loix de la méchanique (*a*). Lorsqu'un corps élastique & sphérique reçoit une percussion dans un de ses points, aussi-tôt toutes les parties continues en sont nécessairement ébranlées : celles qui sont diamètralement opposées, s'approchent du centre, pendant que les autres, qui sont dans un diamètre contraire, s'en éloignent ; la figure de ce corps devient elliptique. S'il est frangible, dans l'instant il se fera une solution de continuité dans la partie dont les principes d'union seront plus foibles, & qui aura une plus grande tendance à l'éloignement, parce que ce corps ne sera point susceptible de faire les mêmes oscillations qu'on verroit dans ceux qui ne sont que durs & élastiques.

Le crâne n'est-il pas de même un corps dur, peu élastique, mais frangible, & d'une figure un peu elliptique? La percussion doit donc produire des effets à-peu-près semblables. Ce qu'on peut établir de positif, c'est que s'il est possible que le crâne frappé dans un point, se casse dans un autre, il s'y cassera, comme si un coup de pareille intensité l'avoit frappé immédiatement. C'est toujours la raison de la plus forte résistance du lieu frappé, & de la moindre de celui

Application aux os du crâne.

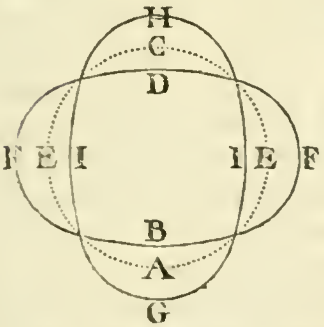

(*a*) On suppose que le corps sphérique & élastique soit frappé au point A. Dans le premier instant la partie A va en B, de même que la partie C se porte en D, & les autres parties E viennent en F. Les premières s'approchent du centre, & les autres s'en éloignent ; & voilà le corps devenu ellipsoïde. Dans le second instant, par la vertu élastique & par la force de percussion, les parties B & D se portent en G & en H, & les parties F en I ; ce qui rend ce corps ellipsoïde en deux sens. C'est une expérience de M. Mariotte, qui a conduit à cette démonstration géométrique. M. Leibnitz, & d'autres Physiciens, l'ont exposée dans leurs Ouvrages.

qui se casse. Ainsi, comme l'a dit M. Louis, *les parties foibles cèdent, & les fortes résistent.*

Des causes du Contre-coup.

Les causes du Contre-coup sont toutes externes; mais elles n'agissent pas toujours sur la tête pour le produire. La percussion peut avoir lieu dans une partie qui en est éloignée, & néanmoins causer du désordre dans l'économie du cerveau.

Une chûte violente ou subite sur les fesses, sur les genoux, ou sur les pieds, occasionne quelquefois les mêmes accidens que certains chocs ou coups donnés sur la tête, parce que la partie frappée reçoit une quantité de mouvement qui se transmet successivement jusqu'au cerveau; & l'ébranlement communiqué à ce viscère, produit le dérangement de son organisation. Cependant il faut que, dans le tems de la chûte, toutes les parties du corps soient dans un certain état de fermeté ou de roideur.

La preuve en est sensible par la chûte d'un corps dur dans la main, qui la blesse quand elle se roidit contre, & qui ne fait aucune douleur quand la main cède pour quelques instans. La chûte sur le bout des pieds, ou sur les talons, présente également une différence. Nous n'éprouvons aucune douleur dans le premier cas, parce que le mouvement se consomme entièrement dans l'articulation du pied, qui a une fléxibilité propre à amortir le coup; au lieu que dans le second cas, toutes les parties du corps font, pour ainsi dire, effort les unes contre les autres, sont roides & permettent ainsi la communication du mouvement, jusqu'à ce qu'il trouve une partie flexible où il puisse se perdre & se consommer. Il en résulteroit au contraire des effets fâcheux, si l'articulation n'étoit point souple & flexible. Le mouvement communiqué au bout des pieds, & dirigé vers l'articulation, pourroit produire la rupture du tendon d'achille, ou d'autres désordres. Mais je m'engage dans l'examen des Contre-coups dans d'autres

parties du corps que la tête. Je quitte ce ſujet qui fixera peut-être un jour l'attention de l'Académie. Il me ſuffit d'avoir fait remarquer que les léſions de la tête par Contre-coup, ne dépendent point toujours d'une cauſe qui a agi immédiatement ſur elle ; & il eſt ſouvent très-utile d'en être inſtruit pour la connoiſſance des accidens & pour l'adminiſtration des ſecours.

Diagnoſtic des Contre-coups.

La raiſon du Contre-coup inſtruit le Phyſicien ; mais elle n'apprend point où eſt le ſiége du déſordre. Il ſeroit bien important pour l'humanité, de connoître toujours la partie léſée, peu de tems après la percuſſion ou la chûte. Les progrès de l'Art ſur ce point, ſont encore bornés ; ce n'eſt qu'une longue expérience qui puiſſe en reculer les limites. Si l'on recueille les obſervations conſignées dans les livres, une attention particulière ſur toutes les connoiſſances, un examen raiſonné de tous les phénomènes, une juſte appréciation des faits, ſemblent déjà nous préſenter des connoiſſances exactes & ſûres. A mon âge, on ne va pas plus loin que ces ſources ; il me manque l'expérience perſonnelle qui les confirme.

Signes du Contre-coup dans les os.

Je commence par l'examen du Contre-coup qui n'affecte que les parties oſſeuſes, & j'abandonne toutes ces généralités qui ſe trouvent réunies dans les livres, quoiqu'elles aient un certain rapport avec l'objet que je traite.

Je conſidère cette ſorte de Contre-coup comme une fracture ſimple du crâne que des ſignes ſenſibles ne peuvent faire connoître. Cette fracture ne produit par elle-même aucun accident primitif. Ce ſont les ſucs qui ſuintent des vaiſſeaux diviſés qui produiſent, à la longue, un épanchement ; & cet épanchement, dans ſes ſuites, mène ordinairement à la reconnoître.

Si la diſpoſition de la ſolution de continuité en l'os eſt telle que le ſuintement ne ſe faſſe pas entièrement vers l'interieur, il s'extravaſe, à l'extérieur, des ſucs qui font une élévation plus ou moins ſenſible au tact; & le Chirurgien attentif diſcerne alors le vice de l'os. Mais ces tumeurs, en général trop tardives, ne ſe manifeſtent pas toujours.

Moyens dont ſe ſervoient les Anciens pour reconnoître les Contre-fractures.

Les Anciens appliquoient, en pareilles circonſtances, des remèdes propres à favoriſer la formation de quelques points d'œdématie ou d'empâtement. C'étoit pour eux le moyen le plus sûr de parvenir à la connoiſſance des Contre-fractures. M. Louis cite, à ce ſujet, du Théâtre anatomique de Bonet, une obſervation que ce dernier a tirée de Borel.

Ire Obſervation, par Borel.

Un Seigneur tomba de haut à la renverſe, & reſta ſans ſentiment ni mouvement. Il n'y avoit aucune tumeur ni dépreſſion à la tête. Deux des plus habiles Chirurgiens de Paris, furent appelés; & on nous a conſervé leurs noms; l'un ſe nommoit *de Pimpernelle*, & l'autre *le Juif*. Ils firent appliquer un cataplaſme de farine de fêves, après avoir préalablement fait raſer la tête. Pendant l'eſpace de ſix heures, on fut occupé à deſſécher ce cataplaſme par l'application de linges chauds. On leva enſuite ce topique, & l'on trouva les traits des fractures ſur le cataplaſme. Ainſi, dit l'Auteur, on découvrit par art ce qu'on n'auroit jamais découvert par la vue. Il y avoit une très-grande fracture ſur le milieu du muſcle crotaphite; & M. le Juif fit l'inciſion, ſans avoir égard à la direction des fibres contre la doctrine de ſes prédéceſſeurs; ce qu'il aſſura avoir fait pluſieurs fois avec ſuccès. L'extraction d'une grande eſquille tenant lieu de trépan, donna iſſue au ſang épanché; & le malade rappelé ſur le champ à lui-même, guérit enſuite par des ſoins méthodiques.

Les moyens n'ont pas toujours du ſuccès.

L'avantage de ces applications, n'eſt pas toujours auſſi réel. D'ailleurs, le Chirurgien, continue M. Louis,

s'en rapportera moins à l'inſpection de ces topiques, qu'à la sûreté de ſon tact, pour ſe déterminer à inciſer dans un endroit plutôt que dans un autre.

Mais ſi la tête ne montre, à ſa ſurface, aucune tumeur, aucune dépreſſion, aucun empâtement; s'il n'exiſte aucune douleur, quelle partie faudra-t-il attaquer, de préférence, pour découvrir le lieu malade? Je pourrois donner ici des ſignes qui conduiroient le Chirurgien dans une route aſſez ſouvent sûre. Mais je préfère de les expoſer avec ceux qui annoncent les épanchemens dépendans de la rupture des vaiſſeaux des parties molles intérieures, & de traiter auparavant du diagnoſtic de leur léſion.

Diagnoſtic des léſions intérieures.

L'effort d'un coup, ou d'une chûte, qui n'eſt pas abſorbé par les os, ſe communique au cerveau, l'ébranle, & lui donne une ſecouſſe proportionnée à ſa violence & à la réſiſtance du crâne. Cet ébranlement qu'on déſigne par le terme *commotion*, cauſe un dérangement dans les fonctions de ce viſcère. Sa ſtructure molle & délicate qui permet qu'une impulſion produiſe un affaiſſement ſur lui-même, apprend en même tems que ſes parties ſont peu élaſtiques, & que leur reſſort une fois affoibli, ne ſe rétablit qu'avec peine. Si l'on vouloit déduire les accidens de la commotion, des connoiſſances de l'Anatomie & de la Phyſiologie, on feroit peut-être beaucoup de pas ſans aucun avantage. Il faut puiſer dans la nature même; & les obſervations données ſur ce point, paroiſſent aſſez nombreuſes pour avoir des principes ſolides.

Accidens primitifs de la commotion.

Pluſieurs faits réunies enſemble, & dont les rapports ont été examinés avec circonſpection, montrent que l'étourdiſſement, la perte de mouvement & de connoiſſance, la chûte du bleſſé, l'iſſue involontaire de toutes les déjections, le vomiſſement bilieux, la foibleſſe du pouls ou ſon abſcence momentannée, le flux de ſang par le nez, par la bouche & les oreilles, ſont

Symptômes consécutifs.

les accidens primitifs de la commotion. La paralysie, la léthargie ou l'assoupissement profond, & quelquefois le délire, se manifestent ensuite; & alors, suivant la grandeur de la commotion, le battement des artères est plus sensible. Ces symptômes qui dépendent du dérangement de la circulation du fluide nerveux & du sang, ne se manifestent pas toujours tous ensemble, & ont une violence & une durée plus ou moins longue. L'assoupissement est celui qui demande l'attention la plus grande de la part de l'Observateur Chirurgien. Son examen scrupuleux pourra lui faire découvrir quelques variations qu'il est essentiel d'appercevoir pour la pratique. Je quitte un moment l'objet de cet examen, afin de considérer quelles sont les suites de la commotion.

Effets d'une commotion violente.

Un ébranlement violent peut produire l'abolition de toutes les fonctions, par l'affaissement de toutes les parties du cerveau. L'histoire de ce criminel, qui s'élança de quinze pieds dans son cachot, contre le mur opposé, & qui tomba mort à l'instant, sans proférer une parole, ni pousser un seul cri, confirme l'effet de ces secousses violentes. A l'ouverture de sa tête, on trouva que le cerveau étoit très-affaissé, qu'il ne remplissoit point la boîte osseuse, & que sa substance étoit, à la vue & au toucher, plus serrée & plus compacte.

Effets d'une commotion modérée.

Ces sortes d'ébranlemens sont les plus funestes. Mais ceux dont la violence est modérée, peuvent n'endommager que certaines fonctions, suivant les différentes parties du cerveau qui sont blessées. L'épanchement de sang qui vient de quelque vaisseau ouvert par la secousse, ou bien l'inflammation, sont les suites les plus ordinaires de la commotion. Il est donc très-important de les approfondir particulièrement, d'exposer leurs symptomes, & de faire connoître quelles sont les parties intérieures affectées. On en dirigera plus utilement les secours. Je me borne d'abord à la description des

symptômes

ſymptômes de l'inflammation du cerveau, qui ſe termine par ſuppuration ; & pour mieux réuſſir, je les puiſe dans les obſervations des Auteurs les plus recommandables.

Symptômes de l'inflammation du cerveau.

Les premiers ſymptômes ne ſe manifeſtent que pluſieurs jours après la percuſſion. Le pouls devient irrégulier, plus fréquent ; le bleſſé ſent une douleur fixe & pulſative dans une certaine partie de la tête, qu'il détermine aſſez ſouvent en y portant la main ; il eſt brûlant & altéré ; la fièvre augmente, & eſt accompagnée de friſſons ; la douleur de tête devient plus violente, & l'oblige à la tenir couchée préférablement de ce côté ; il eſt plus agité, il délire & a des mouvemens convulſifs ; il tombe dans l'aſſoupiſſement profond ; il a enfin tous les accidens de la compreſſion.

Tel eſt l'ordre des ſymptômes de l'inflammation, qui dégénère en ſuppuration.

Les faits qui viennent à l'appui de ce que j'avance, pourront être omis peut-être ſans inconvénient ; après de ſimples réflexions pathologiques, on doit reconnoître la vérité. Si cependant il reſtoit des doutes, ce ſeroit le célèbre M. Petit qui les leveroit dans une obſervation conſignée dans le ſecond volume des Mémoires de l'Académie, où la plupart de ces ſymptômes ſe trouvent réunis.

IIe Obſervation, par M. Petit, le Chirurgien.

Un enfant tombe de ſa hauteur ſur l'angle d'une pierre, & perd connoiſſance. M. Petit trouvant une plaie au-deſſus de l'œil droit, & ſentant une fracture avec enfoncement, trépane cet enfant, qui, avant l'opération, avoit pourtant repris connoiſſance. Le ſang ne s'étoit point épanché ſous le crâne. L'os avoit ſeulement un vice auquel M. Petit remèdie. Il ne laiſſe rien qui puiſſe offenſer la dure-mère. Dans les premiers jours, aucun accident ne ſurvient. Mais dans la nuit du cinq au ſix, la fièvre, l'inquiétude, la chaleur & l'altération paroiſſent. Le ſoir, la tête eſt peſante, &

la fièvre augmentée. Le lendemain, la plaie est plus sèche qu'à l'ordinaire. Alors M. Petit ouvre la dure-mère, & il ne sort qu'une cuillerée de sérosité brune & fétide. Malgré cette évacuation, les mêmes accidens, non-seulement persistent, mais s'accroissent. L'enfant fort agité, rêve & grince des dents. La nuit suivante, son pouls se resserre & devient intercadent, l'assoupissement est profond; & cependant, le onzième jour, tous ces accidens cessent, & ce changement si prompt n'a pour cause que la sortie d'un pus formé dans le cerveau.

D'autres observations seroient-elles aussi précises, & fourniroient-elles autant de lumières pour éclairer sur ce point? Je passe donc à l'examen des symptômes de l'épanchement, & je procède de même qu'à l'égard de l'inflammation.

Symptômes d'un épanchement primitif.

L'épanchement est primitif ou consécutif. Si la commotion occasionne un épanchement primitif assez considérable, le blessé aura les symptômes d'une apoplexie plus ou moins forte. Ce sera une privation subite de sentiment & de mouvement dans tout le corps, ou dans plusieurs de ses parties, avec lésion de quelques fonctions de l'âme, accompagnée de ronflement & de difficulté de respirer; & loin que le battement des artères cesse, il sera, au contraire, très-dur & très-prompt. Cette privation sera suivie d'un assoupissement fort profond, qui est ordinairement continuel; elle le sera encore quelquefois de mouvemens convulsifs ou de convulsion, & enfin de paralysie de la moitié du corps ou de quelque membre.

Tous ces phénomènes qu'on remarque immédiatement après la chûte ou le coup, semblent suffisans pour faire appréhender un épanchement subit, soit entre la dure & la pie-mère, ou bien entre cette dernière membrane & le cerveau, ou le cervelet, ou enfin dans la substance même de ce viscère.

La manifestation plus ou moins prompte de la paralysie, que je suppose, dans cette circonstance, ne point dépendre d'un affaissement de la substance du cerveau, pourra déterminer à croire que cette substance est le siége du mal. L'ouverture des personnes qui sont mortes d'apoplexie, & qui ont été paralysées dès l'instant de l'attaque, le démontre intuitivement. Elles ont un épanchement de sang ou d'humeurs dans l'intérieur du cerveau, & ordinairement dans l'un de ses venrricules. Ce fait est confirmé par la lecture des observations de Valsalva & de M. Morgagni, sur l'apoplexie, du Mémoire de M. de la Peyronie, sur le siége de l'âme; & enfin, du Traité des causes de mort subite, par Lancisi & Dionis.

Symptômes d'un épanchement consécutif.

La compression subite des nerfs & des vaisseaux sanguins, est la cause de la manifestation prompte de ces accidens. Mais lorsque l'épanchement est consécutif, la plupart surviennent par degrés & à des distances plus ou moins longues. Le blessé a des engourdissemens, sent des pesanteurs qui rallentissent ses mouvemens volontaires, & qui émoussent la vivacité de ses sens. Il est assoupi, & s'il se réveille, il lui prend des vertiges qui deviennent ténébreux. A l'assoupissement augmenté, & plus profond, se joint le ronflement. Le malade se plaint quelquefois de douleurs de tête violentes, ou paroît le témoigner, en portant la main toujours dans un même endroit. Le délire arrive, souvent aussi quelques mouvemens convulsifs, & la paralysie qui produit des effets relatifs aux parties blessées du cerveau. Le pouls qui étoit dur & plein, devient irrégulier & très-fréquent; & une certaine horripilation annonce que l'humeur épanchée se putréfie & altère la substance des parties qu'elle touche.

Ces sortes d'épanchemens consécutifs en imposent quelquefois aux gens de l'Art, parce que leurs symptomes sont confondus avec d'autres qui paroissent céler

le vrai caractère du mal. Mais à l'homme instruit, ils n'en imposent point ; c'est assez pour lui de connoître les différences des symptômes de la commotion & de l'épanchement. Attentif à la naissance des accidens & à leur nature, il découvre l'espèce d'affection qui échappe à des yeux moins observateurs. Il voit si l'assoupissement est toujours une suite de la commotion, ou s'il est entretenu par un épanchement consécutif. Heureusement ces cas sont rares. On en trouve insérés par M. Quesnay, dans son Mémoire sur l'application du trépan dans les cas douteux. Il est aisé d'y lire des réflexions judicieuses & bien dignes de cet Auteur.

Différences dans le lieu de l'épanchement, & effets qu'il produit suivant son siége.

Le lieu de ces épanchemens varie. Ceux qui se forment à la suite des fractures, sont toujours sur la dure-mère, quand l'os ne l'a piquée ou déchirée par aucune de ses parties ; au reste, les signes particuliers à cette lésion la feroient appercevoir. Ces épanchemens produisent plutôt ou plutard leurs effets. Si la dure-mère résiste, c'est-à-dire, si son adhérence est forte à la surface interne de l'os, si le cerveau est d'une certaine consistence, si le principe des nerfs ou les nerfs eux-mêmes sont éloignés ; enfin, si les vaisseaux ouverts sont d'un calibre & d'une quantité foible, les effets seront tardifs. Mais ils seront plus prompts, si tout ce que je viens de dire est dans un état contraire; comme ils le sont, en effet, à la base du crâne, parce que l'épanchement est alors voisin de la moëlle allongée & des nerfs. On doit raisonner des épanchemens entre la dure & la pie-mère, ou dans le cerveau, à-peu-près de même. Les proportions seront celles qui viennent d'être établies.

Causes des effets tardifs de la compression.

Les effets de la compression étant donc plus ou moins rapides, on ne doit plus regarder comme imprévus, ces accidens qui viennent, long-tems après le coup, surprendre le malade & le Chirurgien qui le croyoit guéri. Des exemples semblables ne sont point rares, & les

Auteurs n'ont point manqué d'en citer. Si, par exemple, le sang épanché forme, en se coagulant, un caillot qui bouche l'ouverture du vaisseau divisé, les accidens de la compression seront plus sensibles dans les premiers tems, & ne le deviendront que par la décompression de ce même sang. Mais le retard le plus long vient, pour l'ordinaire, des sucs épanchés dans la substance celluleuse des os ; avant que ces sucs altérés aient pénétré dans la cavité du crâne, il faut qu'ils détruisent la table interne, sur laquelle ils agissent souvent avec beaucoup plus de facilité que sur celle qui est externe. Ce n'est donc qu'après un certain tems que ces accidens peuvent arriver. On doit encore avoir égard à la manière dont l'humeur amassée forme une pression. Il en résulte peut-être des effets différens, suivant que la cause comprimante a une direction perpendiculaire, oblique & transversale.

Signes propres à indiquer le siége des Contre-coups.

Tous ces principes établissent les symptômes des lésions intérieures de la tête par Contre-coup ; mais ils ne présentent point les signes qui indiquent le siége du mal. L'exposition de ces signes qui approchera le plus de la vérité, & qui laissera le moins de doutes, ne pourra encore être que l'ouvrage d'un esprit vraiment observateur, qu'une expérience personnelle aura éclairé, & à qui des faits multipliés auront fourni les moyens de dissiper toutes les obscurités. Quelques Auteurs, par des recherches exactes, ont déjà fait des découvertes heureuses, & qui annoncent les progrès de l'Art. J'ai rassemblé leurs travaux ; je les ai soumis à un examen attentif ; & j'en ai extrait la partie qui pouvoit produire les connoissances les plus sûres.

Il n'est point de principe plus lumineux sur le siége des Contre-coups intérieurs, que la paralysie d'un côté

De la paralysie d'un côté du corps.

du corps. Ce phénomène qui indique que l'épanchement eſt dans le cerveau du côté oppoſé, s'explique & ſe conçoit par le croiſement des nerfs dans leur origine. La réalité de ce croiſement ne devroit plus être miſe en queſtion, depuis que les travaux de quelques illuſtres Anatomiſtes l'ont démontrée intuitivement. Quelques préſomptions ſur cette ſtructure, d'après les effets obſervés dans les cas d'apoplexie & d'épanchement par cauſe externe, pouvoient, à la vérité, ne pas ſatisfaire; mais les recherches de M. Petit de Namur, ont donné de la ſolidité à nos connoiſſances ſur ce point; & les obſervations qui ſervent de baſe à ſon ſyſtême, & celles de Valſalva, de MM. Morgagni, de la Peyronie, &c. doivent, ce me ſemble, enrichir l'Art de principes aſſez certains.

Si l'origine des nerfs étoit parfaitement connue, l'endroit, où le cerveau ſeroit préciſément bleſſé, le ſeroit bientôt. Les expériences de quelques Anatomiſtes éclairent ſur cette matière; mais la lueur eſt encore foible, & les ſeules obſervations pourront lui donner toute ſa force.

III. Obſervation, par Fabrice de Hildan.

Fabrice de Hildan a déjà remarqué qu'une femme devint paralytique du côté *gauche*, & eut des convulſions de l'autre côté, en conſéquence de la fracture & de l'enfoncement du pariétal *droit*. Il a obſervé, ſur un Payſan, le même accident, & le même effet encore. Hippocrate, & d'autres Auteurs anciens, ont auſſi vu, comme lui, des faits ſemblables. Des modernes, à l'ouverture des bleſſés qui avoient eu les mêmes malheurs, ont ajouté de plus des expériences confirmatives. D'après ces découvertes conſtantes, quand tous ont obſervé de même, pourquoi n'oſeroit-on pas compter ſur une pratique ſolide?

Obſervations qui prouvent que la paralyſie, d'un côté du corps, dépend d'un vice du cerveau dans le côté oppoſé.

S'il falloit offrir aux yeux le détail de ces obſervations, qui prouvent ſi évidemment que la paralyſie, d'un côté du corps, annonce le vice du cerveau dans

le côté opposé ; ce travail qui ne feroit pas le mien, ne me couteroit que la peine de le transporter ici. Cette longue suite d'observations ne paroîtra pas sans doute une digression : au reste, elle tient trop à cet ouvrage pour s'en abstenir.

IVe Observation, par M. Petit de Namur.

M. Petit de Namur, dit, qu'un Officier fut blessé à la paupière inférieure de l'œil *droit*. Le second jour de sa blessure, il *sentit un cruel mal de tête du même côté*, qui lui a continué jusqu'à la mort. Il a aussi senti, le même jour, une douleur légère au bras *gauche*, qu'il ne pouvoit presque pas remuer. Cette douleur augmenta, & devint plus forte. Un mois après la blessure, cet Officier perdit de plus en plus le mouvement de son bras, qui devint tout-à-fait paralytique. Il meurt trois mois après son accident ; & pour lors la cuisse du même côté du bras paralytique, commençoit aussi à le devenir. Son jugement a été fort sain jusqu'au dernier soupir, & il voyoit également bien des deux yeux. M. Petit ouvre le crâne, trouve le cerveau adhérent à la dure-mère, dans la partie de l'orbite, où les muscles de l'œil prennent leur origine. En séparant cette adhérence, il donne issue à beaucoup de pus renfermé dans la partie fibreuse & médullaire qui couvre les corps cannelés externes & inférieurs du côté droit.

Ve Observation, par le même.

Un Cavalier de garnison, rapporte encore le même Auteur, devient paralytique de tout le côté *droit* du corps. Il ne pouvoit remuer ni le bras ni la jambe droite, ni se tenir sur son séant. Il n'avoit point la mâchoire inférieure de travers ; il ouvroit la bouche & la fermoit avec facilité ; il ne remuoit la langue qu'avec beaucoup de difficulté, ne la tiroit point hors la bouche, & ne prononçoit aucune parole. Un mois après, il remua la langue assez facilement, la tira au dehors, & put prononcer ce mot *non*. L'œil droit paroissoit flétri, & il n'en voyoit point. Il avoit le sentiment aussi bon du côté paralytique, que de celui qui ne l'étoit

point. Son jugement a toujours été fort ſain pendant ſa maladie, il n'a point eu de mouvemens convulſifs. Ce Soldat eſt mort deux mois après ſon attaque de paralyſie. On trouva dans le côté *gauche* du cerveau, toute la protubérance antérieure qui contient les corps cannelés internes & ſupérieurs, les moyens & les externes, toute diſſoute & réduite en une matière ſemblable à de la lie de vin. Les couches optiques, & le nerf optique, n'étoient point endommagés. Tout le côté droit du cerveau étoit dans un état naturel.

VIe Obſervation, par le même.

Une troiſième obſervation de M. Petit, nous apprend qu'une pierre étoit tombée de la hauteur de vingt pieds, ſur la partie ſupérieure & poſtérieure du pariétal *droit* d'un Soldat de garniſon. Il fut d'abord un peu étourdi; mais il n'eſt point tombé du coup. Le ſixième jour de ſa bleſſure, il eut un friſſon conſidérable, ſuivi d'une fièvre qui lui a duré juſqu'à la mort. Le huitième jour, il eſt devenu paralytique du bras & de la jambe gauche. Il avoit le ſentiment fort bon; car ſitôt qu'on le pinçoit dans les parties paralytiques, il crioit qu'on lui faiſoit mal. Le onzième jour, il a commencé à délirer, & il eſt mort ce jour-là dans le délire. On lui a ouvert le crâne ſix heures après ſa mort; & on a remarqué que la première table du pariétal, étoit ſeulement un peu noire à l'endroit du coup. La partie ſupérieure de l'hémiſphère droit du cerveau, étoit légèrement couverte de pus, depuis la partie antérieure juſqu'à la poſtérieure, & depuis la partie ſupérieure du coté interne, juſqu'aux corps calleux. L'inflammation n'occupoit que la partie corticale. Il y avoit ſeulement, vis-à-vis de la plaie, dans la partie médullaire, deux petits abſcès qui joignoient la partie corticale.

VIIe Obſervation, par M. de la Peyronie.

M. de la Peyronie, dans ſon Mémoire ſur le ſiége de l'âme, donne l'hiſtoire d'un homme qui avoit reçu un coup d'épée au grand angle de l'œil *droit*. Il avoit pénétré dans le cerveau. Ce bleſſé perdit ſur le champ connoiſſance;

connoiſſance : elle revint enſuite ; mais tout le coté *gauche* du corps fut paralyſé. Il ſouffroit, de tems en tems, des douleurs de tête plus ou moins vives. Il vécut, pendant deux mois, avec une fièvre lente, & finit par le maraſme. La maigreur, ou plutot le deſſéchement, fut plus grand du coté gauche que du côté droit. On trouva, après ſa mort, un abſcès ſur toute l'étendue du corps *cannelé droit*, & qui anticipoit ſur la couche du nerf optique du même coté.

VIII^e Obſervation, par le même.

Un autre homme ſentit, vers l'intérieur de la tête, dans le coté *gauche*, une douleur vive & ſubite. Il perdit connoiſſance pour un moment, & à meſure qu'elle revenoit, il s'appercevoit d'une foibleſſe dans les membres du côté *droit*, à laquelle ſuccéda une vraie paralyſie du même côté ſeulement. Le malade perdit enſuite peu-à-peu l'uſage des *ſens internes*, & vécut encore trois jours. Après ſa mort, on découvrit un caillot de ſang, gros comme un œuf de pigeon, ſitué dans le corps *cannelé gauche*. La baſe de ce caillot étoit large, & s'élevoit de façon qu'une grande partie de la face interne du *corps calleux* en étoit comprimée.

IX^e Obſervation, par le même.

Enfin, M. de la Peyronie rapporte qu'un homme après s'être plaint d'une douleur vive & ſubite au côté *droit* de la tête, où *il porta d'abord la main*, eut ſur le champ toute l'extrémité inférieure du côté *gauche* paralyſée. La paralyſie s'étendit enſuite peu-à-peu juſqu'au bras du même côté. Il perdit la connoiſſance. On la lui donnoit quelquefois en le ſecouant très-fort. Il vécut quatre jours, & le dernier la paralyſie du côté *gauche* fut parfaite, auſſi bien que *l'abolition des ſens*. Le corps *cannelé droit* parut beaucoup plus élevé que le gauche, ſans qu'il fût extérieurement entamé. En l'ouvrant, on y trouva un caillot de ſang plus dur & plus épais dans la partie antérieure, que dans la partie poſtérieure. Il preſſoit la face interne du *corps calleux*.

Je pourrois encore ajouter d'autres obſervations de

MM. Petit & de la Peyronie, de Salmuth, de Job à Méekren, de Bonet, &c. & enfin des expériences de Molinelli & de M. Petit, sur des animaux vivans; mais elles ne prouveroient pas plus décisivement, que la paralysie d'un côté du corps dépend d'un vice du cerveau dans le côté opposé. S'il y a quelques exemples de paralysie qui ait sa cause dans le cerveau du même côté qu'elle, ils ne détruisent point les premiers. Ce n'est qu'un effet rare à connoître, & qui laisse subsister notre théorie.

Xe Observation, par Forestus.

Forestus fut appelé pour un jeune homme tombé en léthargie; le coté *droit* du corps étoit paralytique, de manière qu'il n'avoit ni mouvement ni sentiment. Forestus prédit qu'il y avoit un abscès au côté *droit* du cerveau, & que ce viscère étoit sphacélé. On trouva, en effet, après la mort du malade, tout le côté *droit* du cerveau sanieux, putride & corrompu, & le côté gauche dans une parfaite intégrité & dans un état naturel.

Bonet, dans son Théâtre anatomique, M. Morgagni dans ses Lettres à Valsalva, ont rapporté des exemples à-peu-près semblables. Mais ces cas particuliers doivent-ils prévaloir sur tant d'autres qui démontrent le contraire, & que des expériences faites sur des animaux vivans, ont confirmés? Non, sans doute; & l'explication qu'on peut donner à quelques-uns de ces cas, les fera voir moins opposés qu'ils ne semblent à la règle générale.

Valsalva & M. Morgagni s'expliquent ainsi sur ces effets singuliers. Si quelquefois les deux hémisphères du cerveau paroissent également viciés, & qu'il y en ait cependant un qui le soit davantage, c'est que, dit Valsalva, l'hémisphère sain en apparence, qui a d'abord été affecté, & qui a conséquemment produit la paralysie du côté opposé, aura attaqué, par communication, l'autre hémisphère avec une telle violence, que

le malade en sera péri. M. Morgagni, qui paroît se développer mieux, dit que de toutes les fibres qui vont en se croisant à la moëlle allongée, pour produire les nerfs, il peut y en avoir quelques-unes qui y passent sans se croiser, pour causer cette paralysie du même côté.

M. Morgagni éclaircit encore, par une observation bien importante, une de ces circonstances trompeuses qui pourroient faire croire la cause de la paralysie d'un côté, dans l'affection du cerveau du même côté. Il rapporte qu'un vieillard d'une forte constitution, fit une chûte sur la tête, qui lui fit rendre du sang par l'oreille gauche. On l'examina avec attention, & l'on ne trouva à l'extérieur qu'une très-légère plaie auprès de cette oreille. On s'apperçut, lorsqu'il fut apporté à l'Hôpital, qu'il avoit perdu le mouvement du bras *gauche*, & que les muscles des lèvres de ce même côté, étoient aussi privés de la puissance motrice, la bouche étant de travers & portée à droite par l'action des muscles antagonistes. Il mourut huit à dix jours après, ayant éprouvé dans tout le corps, une diminution du mouvement & du sentiment. M. Morgagni l'ouvrit. La plaie des tégumens ne pénétroit pas jusqu'au péricrâne; mais il y avoit une félure à l'os temporal, laquelle traversoit la roche, & s'étendoit à la base du crâne jusqu'au sphénoïde. Le conduit auditif, & les cellules mastoïdiennes étoient pleines de sang. Celui que le blessé avoit rendu par l'oreille, ne venoit pas de l'intérieur du crâne, mais des vaisseaux déchirés dans l'étendue de la fracture. On trouva la cause de la paralysie *au côté opposé; à droite*. C'étoit un épanchement de sang livide entre la dure & la pie-mère, qui occupoit un espace circonscrit. Il avoit été produit par la rupture de quelque petit vaisseau de la pie-mère, & s'étoit formé peu-à-peu jusqu'à comprimer assez

XI^e Observation, par M. Morgagni.

l'hémiſphère *droit* du cerveau, pour cauſer la paralyſie du coté oppoſé.

Si l'on s'étoit contenté d'examiner la plaie, cette obſervation, dit M. Morgagni, auroit paru infirmer la doctrine de Valſalva; & elle la confirme indubitablement. J'ai eu occaſion de voir un fait à-peu-près ſemblable; mais avec une paralyſie du côté oppoſé à la bleſſure, & enſuite du même côté qu'elle. Il m'a paru aſſez intéreſſant pour ne rien omettre des détails.

XII[e] Obſervation, par l'Auteur.

Une motte de terre gelée tomba ſur la tête d'un jeune homme qui travailloit dans une carrière. Il perdit ſur le champ connoiſſance, & demeura ſans mouvement. Le ſoir, on remarqua quelques petits mouvemens dans le bras & la jambe gauche, mais très-foibles, & éloignés les uns des autres. La connoiſſance ne revint pas à ce bleſſé. Je le vis le troiſième jour de ſa bleſſure, & il avoit été ſaigné. Je remarquai que tout le côté droit étoit paralyſé; il n'avoit cependant pas la bouche de travers. Il faiſoit quelques mouvemens avec le bras gauche, qu'il portoit de tems en tems du côté de la tête oppoſé à la bleſſure. Il ne parloit point, & avoit de la peine à avaler. On découvrit une fracture à la partie moyenne du pariétal gauche, avec enfoncement d'une pièce d'os triangulaire, & pluſieurs fentes qui s'étendoient depuis la ſuture ſagittale, juſqu'à l'angle poſtérieur du même os. Par cet angle paſſoit une portion de la dure-mère, qui étoit meurtrie & comme mutilée. On appliqua le trépan dans pluſieurs endroits, & il n'y eut aucun flux de ſang, ni après l'opération, ni pendant la nuit. Sous la pièce d'os qui avoit été enfoncée, il parut un vuide aſſez conſidérable produit par la dépreſſion du cerveau. Le lendemain matin, quatrième jour de la bleſſure, l'aſſoupiſſement étoit toujours profond; & le bleſſé, toujours ſans connoiſſance, ne remuoit plus le bras gauche autant que le jour précédent. Enfin, le ſoir, il perdit le mouvement au point

que toutes les extrémites furent paralysées. Le blessé mourut pendant la nuit. J'examinai le coté de la lesion, & je n'y remarquai aucun épanchement. Mais la substance du cerveau étoit dechirée, meurtrie vers les felures des os, & fort affaissée à la partie supérieure & moyenne de l'hémisphère. Elle étoit même compacte & serrée. Sans avoir égard à l'action croisée du cerveau, que je ne connoissois pas encore, j'examinai toute la tête. En enlevant les tegumens du côté droit, je trouvai du sang coagulé sur le muscle crotaphite, & je n'apperçus de ce coté aucune fente aux os; mais je trouvai un épanchement de sang entre la dure & la pie-mère, situé un peu au-dessus de l'angle supérieur de la roche. Cet amas de sang occupoit un espace circonscrit, & étoit collé à la dure-mère, d'où il paroissoit être sorti. Cette membrane étoit un peu livide & tuméfiée dans cette partie.

Conclusion sur la cause de la paralysie d'un côté du corps.

De ce rapport entre l'observation de M. Morgagni, & celle-ci, il faut toujours conclure ce qui a été lu ci-dessus, que la paralysie a toujours son origine dans la lésion du cerveau, du côté opposé à celui du corps ou elle a lieu. Et comme nous avons dit que les faits qui semblent ébranler quelquefois cette vérité, outre qu'ils sont extrémement rares, n'ont souvent, pour eux, que cette apparence si bien détruite par Valsalva & M. Morgagni, dans leur manière de voir & de raisonner; nous établirons ce principe, que *la paralysie d'un côté du corps, à la suite d'une chûte ou d'un coup à la tête, a pour cause une lésion du cerveau dans le côté opposé*. Ce sentiment doit donc triompher aujourd'hui, malgré Vésale & Santorini, qui disent avoir vu la cause de la paralysie d'un œil, du même côté *dans le cerveau*; mais il seroit possible que la paralysie de l'œil gauche eût sa cause à gauche, non du côté opposé, & *vicè-versâ*, si le nerf optique étoit comprimé dans le crâne entre le cerveau & son entrée par le trou destiné à son passage dans l'orbite.

Signes du siége positif des lésions intérieures de la tête par Contre-coup.

Il ne suffit pas de savoir quel est le côté de la tête qui se trouve lésé; il faut aussi connoître précisément le siége de la lésion. On voit, par les faits déjà exposés, que la lésion des hémisphères du cerveau produit la paralysie, par rapport à l'origine des nerfs qui se distribuent aux extrémités. Mais l'étendue de ces hémisphères est très-grande. Comment peut-on savoir si c'est la partie antérieure ou la postérieure, qui est affectée, sur-tout quand on n'est guidé par aucun signe extérieur? La solution de cette question est très-épineuse. En réfléchissant attentivement sur la nature des accidens, sur le nombre des parties paralysées, & sur la manifestation plus ou moins prompte de ce symptôme, on pourra juger de manière à connoître plus particulièrement le siége de la lésion.

La paralysie des extrémités a sa cause dans la partie opposée de l'hémisphère du cerveau qui répond aux corps cannelés.

Pour réussir, peut-être, dans une découverte de cette importance, je vais rapporter d'abord le résultat des expériences de M. Petit de Namur, qui sera suivi de toutes les réflexions que j'ai pu faire. M. Petit, après avoir coupé la moitié de l'hémisphère gauche du cerveau d'un chien, horisontalement de la partie antérieure à la postérieure, vit remuer les jambes du côté droit; mais leur foiblesse ne lui laissoit pas faire deux pas sans tomber de ce même côté; & tant qu'il vécut, il n'eut point de paralysie parfaite. M. Petit, réitérant cette expérience de différentes manières sur d'autres chiens, remarqua enfin que la paralysie n'étoit parfaite du côté opposé, que lorsque les corps cannelés étoient coupés ou séparés. Ne peut-on pas inférer de ces expériences, que la même chose se passe dans l'homme?

Nous voyons, en effet, des épanchemens de ſang aſſez conſidérables vers le lobe antérieur du cerveau, ſans néanmoins avoir occaſionné de paralyſie des extrémités, tandis qu'une preſſion ſimple à la partie moyenne d'un hémiſphère, ne tarde pas à la produire. Si donc un bleſſé ſent une certaine difficulté à lever ou à plier les extrémités, & qu'il devienne ſucceſſivement paralytique, on ſera fondé à attribuer le ſiége de la léſion à la partie du cerveau qui répond aux corps cannelés; & c'eſt aſſez ordinairement la partie moyenne du pariétal, qu'on peut attaquer de préférence, comme on peut le déduire des obſervations précédentes. Ainſi, le Soldat de garniſon, dont l'hiſtoire a été rapportée plus haut, auroit peut-être pu guérir, ſi l'on avoit appliqué le trépan au milieu du pariétal, & ſi l'on avoit fait une ouverture à la dure-mère.

Il n'y a point de paralyſie quand la léſion eſt vers le lobe antérieur du cerveau.

Quand l'épanchement répond ou exiſte dans les corps cannelés, la paralyſie ſe manifeſte plus ou moins promptement, ſuivant la marche du ſang qui le produit. Car en proportion de ſa preſſion éloignée ou voiſine ſur les corps cannelés, il produira dans l'inſtant, ou ſucceſſivement, la paralyſie. Mais celle que le pus pourroit cauſer, tardera toujours à paroître, comme dans la première obſervation de M. Petit de Namur, parce que cette cauſe étant plus lente, les corps cannelés n'auroient été troublés que de loin par elle, avant de l'avoir été entièrement. Il importe peu, quant à l'endroit, de ſavoir ſi la paralyſie ſucceſſive eſt produite par un épanchement ſanguin, ou par un amas de pus, puiſque le ſiége des deux cauſes eſt le même. Nous regarderons encore comme l'effet d'un épanchement conſécutif, la paralyſie des extrémités inférieures ſurvenue ſucceſſivement après celle des extrémités ſupérieures.

Si la léſion eſt dans les corps cannelés, la paralyſie ſe manifeſte plutôt.

Il eſt rare qu'il n'y ait que les extrémités de paralyſées, lorſque les corps cannelés ſont entièrement détruits ou

léſés. La plupart des parties voiſines ſont ordinairement affectées, parce que la compreſſion agit également ſur elles. Ainſi, l'œil du même coté de la paralyſie, ſera privé de ſes fonctions, comme il eſt arrivé au Soldat de garniſon, qui fait le ſujet de la cinquième obſervation. La mâchoire deviendra de travers, le bleſſé ne pourra parler ; & ſi le corps calleux ſe trouve comprimé, il perdra l'uſage de ſes ſens, & n'aura plus de connoiſſance, ſuivant les dernières obſervations de M. de la Peyronie. Ainſi, un Chirurgien qui connoîtra parfaitement la ſituation de toutes les parties du cerveau, & les uſages qui leur ſont aſſignés, en méditant profondément ſur tous les phénomènes que préſente la maladie, & en cherchant leurs cauſes, ſaura porter un jugement aſſez juſte ſur le ſiége principal de la léſion intérieure.

La perte des ſens internes vient de la léſion du corps calleux.

Raiſonnons de même à l'égard des autres parties du cerveau. Mais la léſion du corps calleux produit-elle toujours la perte des ſens internes ? M. de la Peyronie ſemble l'avoir démontré par des obſervations & par des expériences. Mais MM. Zinn & Lorry, en ont fait qui les contrediſent. Je ne cherche point le ſiége de l'âme, je deſire ſeulement de connoître le corps dont la léſion détruit l'uſage de nos ſens. J'ai mis dans la balance toutes les connoiſſances que les Auteurs ont fournies ſur ce ſujet, & j'ai vu que celles de M. de la Peyronie étoient beaucoup plus fortes. Le particulier ne détruit point le général. Or, de toutes les parties qui ſe trouvent dans le cerveau, le corps calleux léſé produit le plus ſouvent cet effet. Tout le monde eſt inſtruit de la fameuſe expérience qui a démontré à M. de la Peyronie, que la compreſſion du corps calleux cauſoit la perte de la raiſon & de la connoiſſance. On ne l'eſt pas moins non plus de toutes les autres obſervations qui ont ſervi de baſe à ſon ſyſtême. Mais il y a des Auteurs qui paroiſſent avoir rapporté, ſans intention,

des circonſtances qui confirment également ſa doctrine. Je ne choiſis qu'un exemple. La ſixième obſervation apprend que le bleſſé ne commença à délirer que le onzième jour de ſa bleſſure, & qu'il eſt mort ce jour là dans le délire. On trouva, après ſa mort, que le pus qui couvroit l'hémiſphère du cerveau, s'étoit étendu juſqu'au corps calleux. Si M. Petit n'avoit examiné que l'hémiſphère du cerveau, nous aurions perdu un fait bien intéreſſant. Comment auroit-on pu expoſer la cauſe de ce délire, avec plus d'évidenco, que par le pus qu'on a remarqué ſur le corps calleux ?

La plénitude des vaiſſeaux ſanguins qui ſe trouvent ſur ſa ſurface, ou qui l'avoiſinent, eſt quelquefois une cauſe du dérangement de notre connoiſſance. Cette circonſtance, qui paroît peu eſſentielle, n'échappe pas à un obſervateur exact ; auſſi liſons-nous, dans certaines obſervations, que les rameaux de la carotide, dans le crâne, étoient fort diſtendus & engorgés, & que les malades avoient du délire.

Nous pouvons donc conclure que l'affection du corps calleux eſt une cauſe du défaut d'intelligence ou de la perte de la raiſon. La certitude de la cauſe de ce ſigne, rendroit le Chirurgien fort inſtruit pour ſe conduire dans la pratique. Il dirigeroit ſes vues de ce côté, dans certaines circonſtances, en prévenant une affection plus grande des parties du cerveau qui touchent au corps calleux, & qui ſont à la portée des ſecours chirurgicaux.

Il ſeroit à ſouhaiter que tous les Obſervateurs fuſſent très-exacts dans le rapport des faits qu'ils ont vu. Les plus petits détails ne doivent point être oubliés. Une circonſtance, dit M. Louis, dans ſon Diſcours ſur les Contre-coups, auquel je dois les principes & les obſervations que j'ai rapportés dans ce Mémoire ; une circonſtance qu'on omet, ſeroit peut-être capable de fournir un rayon de la plus vive lumière, en la com-

parant avec d'autres phénomènes, dont l'examen, ſéparément fait, ne paroîtroit d'aucune conſéquence. Il n'indique que deux Auteurs qui aient décrit, avec exactitude, tous les phénomènes que préſente la léſion du cervelet; & c'eſt ſeulement par eux qu'on peut déduire une marque diſtinctive de cette léſion.

XIII^e Obſervation, par M. de la Peyronie.

M. de la Peyronie rapporte, que dans la tête ouverte d'un homme, dont l'âme avoit toujours bien fait ſes fonctions, & *qui avoit même le ſentiment très-vif*, la place du cervelet n'étoit qu'un amas de tubercules qui renfermoient du pus.

XIV^e Obſervation, par M. Petit de Namur.

M. Petit de Namur, nous a conſervé une obſervation encore plus préciſe. Un Soldat reçut un coup de mouſquet. La balle avoit traverſé la partie gauche du cervelet, & pénétré juſques dans le lobe poſtérieure de l'hémiſphère gauche du cerveau. Pendant les quarante-trois heures que ce Soldat vécut, ſon jugement étoit quelquefois bon : il répondoit pour lors à ce qu'on lui demandoit; mais le plus ſouvent il déliroit. Il étoit toujours en agitation, ſe tournant, dans ſon lit, de coté & d'autre, remuant ſans ceſſe les bras & les jambes. *Le ſentiment étoit ſi vif*, par-tout le corps, que quand on le touchoit en quelque partie, il la retiroit auſſi-tôt, comme ſi on l'eût piqué ou brûlé.

Signe de la léſion du cervelet.

Cette vivacité de ſentiment extraordinaire que ces Auteurs ont obſervée, & qu'ils rapportent ſans intention, ne ſeroit-elle point le ſigne caractériſtique du cervelet léſé? M. Louis ajoute que cela ne faiſant rien à leur ſyſtême, l'aſſertion de ce fait n'en eſt que plus concluante. Les expériences de M. Petit, ſur des chiens vivans tendoient à l'utile examen des phénomènes de cette bleſſure. Peu ſatisfait de la première, la ſeconde lui offrit, dans toutes les parties du corps de l'animal, cette ſenſibilité qu'il reconnut mieux les jours ſuivans: & cependant, après le réſultat conſtant des mêmes phénomènes, il voulut encore douter. Citerai-je M.

Haller, dont les expériences satisfont moins? En effet, il ne parle point d'une sensibilité plus grande, mais seulement d'une convulsion universelle, d'une espèce de secouement mêlé de tremblement. Willis croyant que le cervelet présidoit aux fonctions vitales, rapporte, dans son Traité de l'apoplexie, que la lésion de ce viscère peut être indiquée par un pouls intermittent, par une suppression instantanée du mouvement du cœur, par un cochemar réitéré, & enfin par la syncope & la lypothymie fréquente. A ces signes, il en ajoute de plus importans. *Ces sortes de malades ne deviennent jamais paralytiques, & ne tombent point dans l'hémiplégie.*

Il ne faut pas attendre plus de lumière de quelques Auteurs qui n'ont fait passer jusqu'à nous, que la mémoire de leurs succès. Cette marque distinctive de la lésion du cervelet, *la sensibilité extraordinaire*, n'aura donc, si j'ose le dire, une existence sûre, que lorsque des observations nouvelles confirmeront ce que nous en soupçonnons. Mais hélas! pourquoi faudroit-il que ces cas fussent moins rares, pour diminuer le long tems que nous passerons sans être éclaircis sur ce point?

De la lésion de la moëlle allongée.

Nous ne le sommes pas davantage sur les signes des affections de la moëlle allongée, qui ne produisent point une mort subite. Vérité confirmée par la dernière observation de M. de la Peyronie, qui trouva la moëlle allongée, & les péduncules du cervelet fort altérés. L'Académie des Sciences, dans l'exemple de cet enfant qui vécut deux ans seulement stupide, malgré le squirrhe de la partie postérieure de la moëlle allongée & du cervelet, prouve encore que la mort subite ne suit point sa lésion. Or, comment connoîtrons nous les signes d'un épanchement qui pourroit y arriver, puisque ces parties devenues squirrheuses laissent vivre sans douleur? C'est peut-être lorsque la profondeur de

l'épanchement blessera les nerfs qui sortent de cette moëlle, & par conséquent les parties où ils se distribuent : & je crois aussi, que plus le blessé marquera de sensibilité, plus on aura droit de porter ce jugement.

Le mouvement spontanée de la main du blessé, sur un endroit fixe de la tête, est quelquefois un signe indicatif des lésions intérieures.

Ce n'est point à la paralysie, qui est un symptôme souvent tardif, qu'il faut seulement s'attacher pour découvrir le siége du Contre-coup. Il y en a d'autres antérieurs, & leur moindre certitude ne doit point empêcher de les regarder comme des signes qui manifestent le lieu de l'affection. Cette main que le blessé porte à une certaine partie de la tête, sans doute parce qu'il y souffre, est un phénomène déjà remarqué à la suite des blessures de la tête, & presque toujours dans certains apoplectiques. Amatus-Lusitanus semble n'avoir pas eu d'autre guide lorsqu'il trépana hardiment la partie opposée de la blessure ; il vit justifier sa hardiesse par l'amas mortel des humeurs qui en sortirent. Son observation n'ayant pas pourtant toutes les circonstances qu'on y voudroit, je rapporterai ce qui s'est passé sous mes yeux.

XVe Observation, par l'Auteur.

Une femme avoit fait une chûte sur la partie postérieure du pariétal droit. Étourdie dans l'instant, elle tomba quelque tems après dans un assoupissement léthargique. Sa main alloit continuellement à la partie latérale gauche du coronal. Les accidens déterminèrent à trépaner le pariétal. L'on ne découvrit aucun épanchement. Le Chirurgien instruit du mouvement spontanée de la main de cette femme, vint enfin où il auroit fallu venir d'abord, puisque ce fut sous le coronal, dans la partie opposée de l'endroit frappé, que se trouva le siége de la maladie. L'épanchement considérable de sang caillé ayant eu trop tard son issue, la malade mourut.

XVIe Observation, tirée des Ephémérides d'Allemagne.

Dans les observations que j'ai déjà rapportées, sont encore des exemples d'une certaine certitude dans ce signe ; & les Ephémérides d'Allemagne l'appuyent. On

y lit qu'un Soldat blessé au sommet de la tête, portoit toujours la main vers cette partie. Il y avoit, en effet, dans cet endroit, un abscès plein d'un pus très-fétide. Certainement le malade & le Chirurgien auroient été tous les deux contens de l'attention qu'on auroit dû donner à ce signe. M. Quesnay, dans son Mémoire sur le trépan dans les cas douteux, cite un fait semblable. Une Religieuse fut saisie d'une violente douleur au haut de la tête, avec une fièvre considérable, & d'autres fâcheux accidens. Tous ces symptômes faisant soupçonner une suppuration à l'endroit de cette douleur, on entreprend le trépan; & cette opération est salutaire en donnant issue à un abscès considérable formé sous le crâne. C'est ainsi que, par la multiplicité des faits, on rendra toujours un signe plus ou moins utile en raison de sa certitude.

XVII[e] Observation, par M. Quesnay.

Un autre phénomène également remarqué, quoiqu'il n'existe pas toujours, c'est la lésion dans le lieu directement opposé à la partie frappée. Les deux histoires que donne Dionis sur les Contre-coups, sont très-connues, & en sont une preuve. La première apprend que la chûte a produit une plaie sur le coronal, & qu'il y eut un épanchement de sang sous l'occipital. La seconde, qu'il y a eu Contre-coup d'un côté de la tête à l'autre côté opposé, d'un pariétal à l'autre. L'observation de M. Morgagni, sur le vieillard, & celle que j'ai rapportée au sujet de ce jeune homme qui travailloit dans une carrière, montrent que l'épanchement de sang s'est fait dans la partie diamètralement opposée à celle qui a reçu la percussion. M. Louis a donné, dans son Discours, une observation de M. Goursaud, qui prouve, comme celles-là, la possibilité d'un épanchement sous le crâne dans la partie opposée à la fracture.

La lésion peut se trouver dans le lieu directement opposé à la partie frappée.

Une femme avoit été renversée par un cabriolet. Étourdie du coup, elle fut relevée par des passans,

XVIII[e] Observation, par M. Goursaud.

& revint à pied à l'Hôpital des Petites-Maiſons. M. Gourſaud, qui la viſita ſur le champ, apperçut une tumeur à la partie moyenne de l'occipital, un peu à gauche, du volume d'un petit œuf de poule. La malade avoit toute ſa raiſon, & ſe plaignoit d'un grand mal de tête, & d'envies de vomir. Elle vomit même peu de tems après, & rendit un peu de ſang. La boſſe fut ouverte par une ſimple inciſion des tégumens. Le lendemain, il y eut de la fièvre, de l'aſſoupiſſement, un peu de délire. Deux ſaignées du pied, & l'inciſion continuée juſqu'à l'os, procurèrent de la diminution dans les accidens. La connoiſſance revint, mais la fièvre & la douleur de tête ſubſiſtoient. La poitrine s'embarraſſa le ſeptième jour; l'expectoration étoit conſidérable. Le douzième jour l'aſſoupiſſement reparut, & la malade mourut le quatorzième. L'os étoit ſain à l'endroit de la plaie; mais à un pouce de là, on trouva une fente qui s'étendoit à gauche juſqu'à la ſuture, à l'endroit qui unit le pariétal, l'occipital & l'os temporal. Une fente plus conſidérable commençoit à la partie écailleuſe de l'os des tempes, au-deſſus de l'apophyſe maſtoïde, & s'étendoit horiſontalement au-deſſus du conduit auditif, juſqu'à la racine commune des apophyſes tranſverſe & zygomatique. Il n'y avoit aucun épanchement ſous les endroits fracturés; les vaiſſeaux du cerveau étoient conſidérablement engorgés, & particulièrement ceux du plexus choroïde. On trouva directement à la partie oppoſée du coup, au lobe antérieur du cerveau, du côté droit, ſous la pie-mère, un épanchement de ſang aſſez conſidérable, circonſcrit, avec un commencement de ſuppuration.

Ce fait récent réuni avec ceux qui ont été expoſés, ajoute de plus en plus à l'importance du ſigne. Dans ce dernier cas, n'auroit-on pas rencontré directement le foyer de l'épanchement, ſi l'on eût ſuivi la moindre indication qui ſe ſeroit préſentée pour trépaner à cette

partie diamètralement opposée ? C'est la réflexion de M. Louis. Quand donc on aura connoissance de la partie de la tête qui a souffert la percussion, & que les accidens de l'épanchement surviendront sans la paralysie, on pourra hasarder les moyens propres à découvrir un épanchement dans le lieu opposé à la partie frappée. On seroit plus fondé, à la verité, si le blessé sentoit une douleur dans cet endroit, ou s'il y portoit souvent la main. Mais le moins doit souvent entrer pour quelque chose dans nos travaux; c'est un pas qui annonce les autres vers la perfection.

Tel est le fruit de mes recherches & de mes idées sur le diagnostic des Contre-coups. Peut-être ne sont-elles pas suffisantes. Mais quel travail ne faut-il pas pour applanir toutes les difficultés qui subsistent ! Il me semble néanmoins que d'après les connoissances acquises, on peut déduire des conséquences assez justes pour la pratique.

Traitement des Contre-coups.

Dans toutes les cures, les secours doivent être relatifs à la lésion & aux symptômes qui l'annoncent. Il faut donc que les symptômes soient bien connus ; & si dans ce genre de maladie de la tête, que nous appelons Contre-coup, j'ai tâché de les faire suffisamment connoître ; je puis espérer que les remèdes se présenteront aux autres aussi facilement qu'à moi. Le plus ordinaire de tous, est, sans contredit, la saignée. Ce secours primitif a des effets réels que d'autres ont assez expliqués. Il ne s'agit ici que de l'endroit précis pour son usage.

Après une chûte ou un coup violent reçu à la tête, quelques accidens primitifs annoncent un dérangement de la direction naturelle des vaisseaux qui parcourent le cerveau. Le flux de sang par le nez, par la bou- De la saignée.

che, &c. ou la grande plénitude des vaiſſeaux extérieurs de la tête, en eſt ſouvent une preuve démonſtrative. Ce changement de direction qui s'oppoſe au libre paſſage du ſang par ſes canaux, produit donc une eſpèce de reflux dans ceux qui le portent au cerveau. Pour diminuer cet embarras, on ouvre un vaiſſeau, & on procure une évacuation de cette partie ſurabondante de liquide.

De la ſaignée du bras.

La préférence de la ſaignée du bras eſt reconnue dans les premiers tems de la bleſſure, parce qu'on peut plutôt rétablir l'équilibre entre les deux veines-caves, par la déplétion des vaiſſeaux qui aboutiſſent à la veine-cave ſupérieure : car le reflux ſe communiquant par ſucceſſion à cette veine, il la dilate & lui fait perdre de ſa force impulſive, de manière qu'elle donne lieu à une eſpèce de reflux ou de ſtaſe du ſang dans la veine aſcendante. Il faut donc diminuer la quantité du liquide qui ſe porte à la veine ſupérieure ; & la ſaignée du bras étant le moyen le mieux indiqué, elle ſera auſſi le plus avantageux.

Son avantage augmente encore quand elle eſt répétée. La ſoupleſſe des vaiſſeaux en ſera plus grande, & le reflux moins durable. Mais il paroît enſuite néceſſaire d'exciter le déplacement des liquides arrêtés ou diſpoſés à l'être, dans la partie affectée ; & l'on croit la ſaignée du pied très-convenable pour produire cet effet. Cependant je vois, par un grand nombre d'obſervations, que la ſaignée du pied a été pratiquée, avec ſuccès, dans beaucoup de cas ; & que dans d'autres ſon effet a été très-pernicieux.

De la ſaignée du pied.

Lorſqu'un bleſſé a des ſymptômes d'une ſuppuration ſous le crâne, & qu'on le ſaigne au pied dans la vue de déplacer une partie de l'humeur engorgée, il ſe fait très-ſouvent un tranſport de cette humeur dans les poumons, & ſur-tout dans le foie, comme l'ont ſi ſouvent remarqué Paré, Pigrai, Bertrandi, & beaucoup d'autres.

L'indication

L'indication d'une ſaignée du pied n'eſt donc point juſte dans cette circonſtance, quoiqu'elle diſſipe quelquefois l'engorgement. Je ne cherche point à montrer l'avantage qu'il y auroit de procurer ce déplacement d'humeurs dans beaucoup de cas; je conſidère ſeulement l'effet de cette ſaignée, & je trouve que quand la matière engorgée commence à ſe putréfier, la ſaignée du pied, en excitant un dégorgement plus abondant de la veine-cave ſupérieure, produit très-ſouvent une métaſtaſe.

Si l'engorgement eſt récent, s'il n'y a qu'un ſimple épanchement de ſang, cette ſaignée, toutefois après pluſieurs du bras, pourroit être bien indiquée. Beaucoup de faits juſtifient ſes bons effets. Mais voici une obſervation de M. Petit de Namur, qui eſt ſur-tout formelle à cet égard.

XIX[e] Obſervation, par M. Petit de Namur.

Un Soldat avoit reçu un coup d'épée qui lui avoit déchiré la paupière inférieure de l'œil *droit*. Il avoit ſenti, dès les premiers jours, une douleur de tête *du même côté du coup*, & déjà il ne ſe ſervoit plus du bras *gauche*, ni des doigts, quoiqu'il n'y ſentît point de douleurs. M. Petit, qu'une maladie ſemblable avoit inſtruit, (le tableau en a été tracé dant la quatrième obſervation), M. Petit ſoupçonna une inflammation commençante dans les corps cannelés du côté *droit*. Le Soldat fut ſaigné ſept fois du bras, & trois fois du pied. A proportion des ſaignées, la douleur de tête diminuoit, le bras recouvroit de plus en plus ſon mouvement, & le malade a très-bien guéri.

Si donc il n'arrive pas toujours métaſtaſe après les ſaignées du pied, faites à la ſuite des léſions de la tête, c'eſt que les ſaignées du bras, antérieures, ont prévenu cet effet, par la diminution du liquide qui ſe trouve dans la veine-cave ſupérieure, & par la facilité que la veine inférieure trouve à ſe dégorger. Delà, il réſulte que les vaiſſeaux hépatiques, dont la force impulſive eſt

très-foible, en comparaison des autres vaisseaux du corps, souffrent moins de pléthore, & par conséquent deviennent moins propres à s'engorger, & à être le siége d'un abscès ou d'un dépôt.

La saignée du pied pourroit être moins convenable quand il n'y a qu'un épanchement de sang produit par la rupture d'un vaisseau, & quand on n'a pas en vue de procurer un déplacement d'humeurs engorgées de même que dans l'inflammation. Alors l'évacuation des vaisseaux, suivie de leur rétrécissement & de la diminution de leur force, suffit pour empêcher le progrès de l'épanchement, & pour solliciter la résorbtion du sang épanché. C'est pourquoi les saignées du bras seront préférables par les raisons que nous avons dites; mais surtout le tems & la manière de les faire, contribueront au succès.

Manière de faire les saignées du bras.

Comme il s'agit de répandre le sang avec une certaine profusion, & de multiplier les saignées, les blessés ne pourroient les supporter souvent répétées & trop abondantes. L'exemple des hémorrhagies qui durent pendant plusieurs jours sans faire périr les malades, peut guider dans ces circonstances. On choisira donc une veine d'un gros calibre, pour y faire une grande ouverture; on ôtera ensuite la ligature qui produit toujours une pléthore dans les vaisseaux qui lui sont supérieurs, & le sang coulera jusqu'à ce qu'il ait rempli trois poëlettes. On mettroit, avec avantage, le bras dans l'eau chaude, si le sang couloit difficilement; quatre heures après il faut réitérer, avec un peu moins d'abondance. Les forces du malade, la nature de son tempérament, & l'état de sa maladie, serviront à déterminer si l'on doit saigner dans la même proportion & dans le même tems que la dernière fois. La distance sera un peu plus grande entre la troisième & la quatrième saignée, & l'écoulement moins long; car la déplétion générale a dû avoir lieu par les premières

ſaignées; & il ne reſte plus qu'à défendre le cerveau d'un abord trop grand du ſang qui lui ſeroit nuiſible.

De la ſaignée de la jugulaire.

Mais ſi les ſaignées du bras pratiquées dans la pléthore du cerveau, lorſqu'elle exiſte, ne l'avoient pas beaucoup diminuée, la ſaignée de la jugulaire ſeroit alors très-avantageuſe. L'évacuation locale qu'elle produit par rapport à la partie affectée, diminue la diſtenſion des vaiſſeaux, les dégorge plus librement, & les réduit à un diamètre plus petit. Ces effets généraux ſont ſuivis de ſuccès, ſuivant l'application plus ou moins longue de la ligature, & la liberté avec laquelle l'évacuation ſe fait. S'il étoit poſſible de faire cette ſaignée ſans ligature, il en réſulteroit plus de ſuccès. Le reflux ne ſe feroit point dans les parties ſupérieures, & celles-ci ne s'engorgeroient pas. Mais il eſt toujours permis d'ôter cette ligature après l'ouverture de la veine. Une compreſſion ſimple & modérée au-deſſous de l'inciſion, qui n'embraſſe point tout le contour du col, eſt ſuffiſante pour procurer l'iſſue du ſang. L'avantage de cette ſaignée eſt donc de vuider le ſang qui vient preſque directement de la partie affectée, & de diſſiper plus librement l'engorgement des vaiſſeaux.

Il n'eſt pas poſſible de preſcrire le nombre des ſaignées néceſſaires pour ſauver la vie aux bleſſés. On ne ſauroit trop les répéter dans les premiers tems, lorſqu'il ſe fait un épanchement, parce qu'on empêche une plus grande effuſion de ſang. Il eſt rare d'avoir à ſe reprocher trop de ſaignées dans ces ſortes de cas; & il eſt, au contraire, très-fréquent de ſe repentir de ne les avoir pas aſſez répetées. La connoiſſance de la maladie & des moyens relativement ſalutaires, doit toujours guider un Chirurgien intelligent.

Si le cerveau ſouffre un ébranlement ſans rupture de vaiſſeaux, cette commotion peut produire une inflammation ou un engorgement d'humeurs ſéreuſes dans les vaiſſeaux ex-ſanguins. Des ſaignées faites à propos,

ſont très-néceſſaires, & ſans mauvaiſes ſuites dans le premier cas ; mais dans le ſecond, elles pourroient nuire. Cette congeſtion d'humeurs ne diffère point de celle qui produit l'apoplexie connue ſous le nom de ſéreuſe. Or, l'expérience a appris que les ſaignées étoient funeſtes dans cette apoplexie, parce que les vaiſſeaux perdant de leur force impulſive, ne ſont peut-être plus en état de repouſſer l'humeur ſtagnante, & de la faire rentrer dans les voies de la circulation. On a recours à des irritans, aux vomitifs qui augmentent, pour le moment, le mouvement progreſſif du ſang dans les parties ſupérieures, & déterminent enſuite le dégorgement des vaiſſeaux. Cependant ſi le bleſſé étoit naturellement ſanguin, ſi l'on pouvoit reconnoître à l'extérieur une pléthore dans les vaiſſeaux, la ſaignée ſeroit peut-être utile. Auſſi ce ne ſera pas ſans crainte qu'un Chirurgien inſtruit prononcera ſur l'adminiſtration de cette ſaignée dans ces ſortes de cas, qui ſont toujours embarraſſans.

Remarques ſur le côté du corps où il faut appliquer les remèdes.

La nature des ſymptômes induira, en général, à choiſir, pour la ſaignée, un côté du corps plutôt que l'autre. Valſalva penſoit qu'on devoit ſaigner les paralytiques du côté ſain. Non-ſeulement ſes obſervations, mais ſes connoiſſances ſur la théorie de cette maladie, l'avoient déterminé à appliquer, par préférence, ſur une partie du corps, les ſecours chirurgicaux. M. Morgagni nous a conſervé un fait de Paul Salanus, qui montre l'excellence de la doctrine de Valſalva.

XX^e^ Obſervation, par M. Morgagni.

Une femme, qui, à la ſuite d'une apoplexie, eut les deux côtés paralytiques, ayant été ſaignée du bras droit, la paralyſie du côté gauche fut guérie; & celle de l'autre côté, qui ſubſiſtoit encore, diſparut après la ſaignée du bras gauche.

XXI^e^ Obſervation, par M. de la Motte.

M. de la Motte rapporte une obſervation qui confirme & appuie ce fait. Un Médecin s'apperçoit, en ſe levant, d'une foibleſſe dans le mouvement du bras

droit; il se trouve incommodé de vertiges; enfin, tout le côté droit du corps devient paralytique. Ce Médecin ayant perdu l'usage de la parole, fait signe de le saigner au bras *gauche*. Plusieurs saignées réitérées diminuèrent les accidens; la parole revint peu-à-peu, mais avec difficulté, & il commença à se servir des membres qui étoient paralysés.

Voici la raison de cette doctrine. La saignée de la jugulaire, ou du bras, pratiquée du côté de l'affection de la tête, c'est-à-dire dans la partie opposée au côté paralytique, produit une évacuation de sang plus grande de ce même côté que de l'autre : car, outre que la veine ouverte a une communication plus libre avec celles qui se trouvent dans la partie affectée, la jugulaire interne & la sous-clavière ne reçoivent pas le sang qui leur étoit destiné. Cependant ces veines privées de la quantité du liquide qui s'évacue, n'en souffrent pas une diminution fort sensible; & le grand avantage qu'elles procurent, est de laisser passer, avec plus d'affluence, le sang qui vient des autres parties du même côté. Delà, il arrive que le sang qui s'échappe par l'ouverture, dégorge les vaisseaux en même tems que le calibre des grosses veines intérieures est rempli. Tel est le succès de cette saignée. Valsalva pensoit donc, avec raison, que le salut du malade étoit attaché à cette opération, & que le bras gauche ou le droit, la veine jugulaire droite, ou la veine jugulaire gauche, ne devoient pas indistinctement la supporter.

Les mêmes principes sur la cause de la paralysie d'un côté du corps, sans que l'affection dans la tête soit de ce même côté, l'avoient guidé pour l'application des remèdes locaux. Il ne faisoit point présenter des odeurs fortes à l'une ou à l'autre des narines, sans distinction. Il prescrivoit, dans certains cas, sur le côté paralytique, les remèdes qui agissent en irritant, pour produire une secousse convenable jusqu'à l'hémisphère

engourdi. Enfin, il a porté ſes attentions, comme le dit M. Louis, même ſur les conſéquences qu'il y a de laiſſer le malade couché ſur un côté ou ſur un autre. Il a vu qu'en le remuant & le faiſant mettre ſur le côté de l'hémiplégie, on l'avoit rendu paralytique des deux côtés, la matière de l'épanchement ayant paſſé d'un ventricule du cerveau dans l'autre.

Uſage des vomitifs.

L'uſage des vomitifs ne doit point être omis dans pluſieurs circonſtances. Lorſqu'il y a un engorgement dans le cerveau, ſans rupture de vaiſſeaux, & lorſque la pléthore eſt peu conſidérable, les ſecouſſes cauſées par un émétique, peuvent être très-utiles, en chaſſant, pour ainſi dire, les humeurs arrêtées dans les vaiſſeaux; mais elles ſeroient funeſtes dans le cas d'épanchement, ou lorſque les vaiſſeaux regorgent de ſang : car, en accélérant le mouvement progreſſif du ſang vers les parties ſupérieures, elles augmenteroient l'épanchement, & le rendroient même mortel par une plus grande effuſion de ſang, ou bien elles exciteroient la rupture de quelques vaiſſeaux.

Uſage des purgatifs.

Les purgatifs doux qui agiſſent ſans irriter (violemment) les viſcères du bas-ventre, ſont préférables. On ne ſauroit trop inſiſter ſur leur uſage, dans le traitement des plaies de tête. L'état de plénitude ou de vacuité des inteſtins, contribue beaucoup à déterminer ou à diminuer l'affluence des liquides, vers les parties ſupérieures. Nous éprouvons tous les jours ces effets après un uſage abondant d'alimens. On doit donc employer les minoratifs après les ſaignées. M Andouillé a donné à l'Académie pluſieurs obſervations inſérées dans le troiſième volume de ſes Mémoires, qui confirment cette pratique, & l'établiſſent.

Uſage des lavemens & autres remèdes irritans.

Les lavemens ſtimulans, les véſicatoires, &c. ne ſeront pas négligés dans les cas d'engourdiſſement ou de perte de ſentiment, comme il arrive à la ſuite de l'apoplexie. Ces remèdes irritent les parties, augmen-

tent leur contraction, & excitent une sorte de sécrétion plus ou moins abondante. L'ébranlement qu'ils produisent réveille enfin l'action organique, en faisant cesser l'espèce de stupeur où sont les blessés. Tous ces moyens, au reste, ne sont point exclusifs ; ils sont, comme tous les autres, soumis aux circonstances qui les rejettent, comme à celles qui les indiquent.

Les accidens des plaies de tête, guident pour l'application du trépan. L'issue des matières épanchées qu'il procure, le vice des os qu'il corrige ; tels sont les fruits de son administration. Plusieurs blessés ont été trépanés utilement peu de tems après leur blessure, parce que le suintement des sucs sur le crâne, a précédé la manifestation des accidens consécutifs, ou parce qu'un vice dans les os a été sensible. D'autres ont été secourus aussi efficacement après l'apparition de ces accidens, néanmoins toujours trop tardifs. Quoique le trépan puisse être multiplié pour les lésions de la tête, sans qu'il s'ensuive de grands inconvéniens, un Chirurgien ne doit pourtant le faire que quand il a des signes suffisans pour déterminer son application. Dans les lésions profondes, vers la base du crâne, il ne proposera certainement pas cette opération. Ce n'est donc qu'après des connoissances justes & exactes du siége de la maladie, qu'il aura recours à ce moyen. Du trépan.

On pourroit exposer ici précisément les cas où cette opération est convenable. Mais comme elle n'est pas toujours pratiquée sans avoir auparavant employé d'autres secours, il est plus à propos, je pense, de présenter sous un même point de vue, l'analyse des principes déjà établis, afin d'appliquer les secours à chaque cas particulier.

Conclusion des règles générales.

Lorsqu'un blessé reste sans connoissance & sans

mouvement ; lorſqu'il a le pouls foible, & qu'il eſt aſſoupi ; lorſqu'il ronfle & reſpire avec difficulté ; enfin, lorſqu'il a perdu l'uſage de la parole, on doit ſoupçonner un épanchement primitif & profond, & une commotion dangereuſe. Si l'on examine la tête attentivement, l'endroit douloureux, pâteux ou déprimé qui s'y trouve quelquefois, étant inciſé, on découvrira s'il y a un vice à l'os. Mais puiſque le plus preſſant & le plus efficace de tous les ſecours, eſt la ſaignée, toutefois après avoir remédié aux léſions apparentes, il ſera fort utile de voir ſi la perte de mouvement eſt parfaitement égale dans les extrémités, pour ſaigner, avec ſuccès, le bras qui doit l'être. Alors, il arrivera quelquefois, après l'effuſion d'une certaine quantité de ſang, que le mouvement reviendra aux parties du côté oppoſé à la ſaignée. La ſituation du malade, à laquelle il faut penſer enſuite, n'étant pas plus indifférente, le croiſement des nerfs dont on n'aura point oublié la vérité, fera ſituer le malade du côté du bras ſaigné. C'eſt par ce même croiſement qu'on jugera la cauſe de la paralyſie dans l'hémiſphère oppoſé du cerveau, ſi les extrémités qui répondent à cet hémiſphère, ont des mouvemens convulſifs : car la compreſſion d'un hémiſphère peut produire un reflux du fluide nervin dans celui qui eſt oppoſé, & le cours irrégulier de ce fluide donnera lieu aux mouvemens convulſifs. C'eſt encore à cauſe de ce croiſement, qu'on ſaignera quelquefois un des membres paralytiques, d'après le fait de Paul Salanus.

La diminution du ſang borne ſouvent l'épanchement. On n'empêchera donc, par la ſaignée, que les épanchemens conſécutifs qui ſe forment à la baſe du crâne, & qu'on ne peut reconnoître que par la paralyſie de la langue, des mâchoires, &c. Car, quand on ſeroit aſſuré d'une fracture à cette baſe, & d'un épanchement, l'opération du trépan ſeroit impraticable,

La

La connoissance des lésions profondes dans le cerveau, n'est point facile à acquérir ni à déterminer. Il semble qu'on peut discerner, avec plus de succès, celles qui se trouvent immédiatement sous les os, ou dans les parties supérieures du cerveau.

Le signe le plus lumineux sur le siége du Contre-coup intérieur, est la paralysie d'un côté du corps. Un blessé qui n'aura aucune marque extérieure de lésion, dont les symptomes de la commotion sont, pour la plupart, éclipsés, mais qui sera très-assoupi, qui aura le pouls élevé, dur, ou qui aura les accidens d'une suppuration sous le crâne, & enfin dont une des extrémités du corps perdra le mouvement; ce blessé pourra être trépané, avec avantage, sur la partie moyenne de la tête, opposée au côté paralytique, & qui répond aux corps cannelés. On seroit autorisé, après l'opération du trépan, à ouvrir les membranes, & même à faire une incision dans la substance du cerveau, si les mêmes symptômes existoient toujours, & si on ne rencontroit point le siége de l'épanchement sur la surface de ce viscère.

Quelques observations précédentes, ont fait voir que les extrémités ne devenoient point paralytiques par un épanchement situé à la partie antérieure de la tête, ou sur le cervelet, d'après la remarque de Willis. La paralysie des extrémites n'arrive que par la compression sur la partie moyenne de la tête, & quelquefois sur la partie postérieure de l'hémisphère. Le trépan doit donc être appliqué sur le coronal, lorsque le blessé est, depuis un certain tems, assoupi, malgré les saignées, & qu'il n'a aucun symptôme de paralysie. Dans ce cas, il convient de multiplier le trépan sur cet os, lorsque la première application a été faite sans succès.

Le blessé a-t-il les signes d'un épanchement? Conserve-t-il l'usage des fonctions & de ses extrémités? Marque-t-il une vivacité de sentiment extraordinaire, quand on le touche? C'est du côté du cervelet que le

Chirurgien doit ſur-tout diriger ſes vues, pour donner iſſue à la matière épanchée, ou pour remédier au vice, qui ſouvent s'y trouve.

Les circonſtances où il ne paroît aucune léſion extérieure, ni aucun endroit douloureux ou pâteux dans un des points de la tête, ſont heureuſement les moins fréquentes. Les bleſſés ont quelquefois une plaie qui donne une indication pour ouvrir la partie diamètralement oppoſée, lorſqu'on n'a point réuſſi à l'endroit de la léſion. Si la plaie eſt à l'occiput, on appliquera le trépan à la partie du coronal qui lui eſt oppoſée. Il faut raiſonner de même ſur les autres parties de la tête.

Enfin, les bleſſés déterminent aſſez ſouvent, pour leur ſalut, le lieu qu'il faut attaquer. Le mouvement ſpontanée de la main, qu'on ne peut regarder comme un ſigne certain, guidera néanmoins quelquefois quand les autres ſignes ſeront équivoques; car ſans doute la douleur les force à ce geſte répété, comme s'il étoit le ſignal convenu qui décide l'effort des ſecours qu'ils attendent, pour l'endroit où il ſe montre.

Puiſſent tous ces ſignes indiqués offrir au Chirurgien l'eſpérance de rencontrer le ſiége du mal! Puiſſe-t-il, après la connoiſſance de la maladie, adminiſtrer les remèdes dont il ſaura l'effet le plus sûr! Car ſouvent les difficultés ne viennent que de l'embarras de choiſir parmi des remèdes qu'on ne connoît pas. Leurs rapports tiennent à leurs propriétés, & leur juſte application à notre intelligence.

MÉMOIRE
SUR LA
PROPOSITION SUIVANTE:

Exposer les effets des Contre-coups dans les différentes parties du corps, autres que la tête, & les moyens d'y remédier.

Par M. BAZILLE.

Un Programme aussi intéressant, ne pouvoit sortir que du sein de l'Académie de Chirurgie ; il falloit la sagacité de cette Compagnie célèbre, pour voir dans le développement d'une question qui peut paroître stérile aux Chirurgiens vulgaires, une série de vérités & de conséquences pratiques très-propres à reculer les bornes d'un Art dont les progrès sont son unique occupation, & dont l'exercice raisonné tourne tout à l'avantage de l'humanité souffrante. Que de motifs pour exciter l'émulation des concurrens à une palme décernée par le savoir !

Couronné d'un Prix double en 1771.

Demander qu'on expose les effets des Contre-coups dans les différentes parties du corps, autres que la tête, c'est supposer l'existence de ces Contre-coups, & des

désordres qui en sont les suites; demander les moyens d'y remédier, c'est exiger de ceux qui s'occuperont de cette question importante, une application méthodique & raisonnée des moyens que l'Art peut fournir à un homme éclairé, qui, dans les effets des Contre-coups, saisit, tout à la fois, & le rapport de la cause à l'effet, & le méchanisme suivant lequel les désordres qu'il apperçoit ont été produits.

S'il est étonnant que l'existence des Contre-coups à la tête, ait pu paroître problématique dans un tems même où la raison & les faits déposoient en faveur de cette existence, il l'est encore bien davantage que les effets des Contre-coups dans les autres parties, aient été en quelque sorte méconnus, & qu'aucun Auteur ne rapporte, du moins explicitement, à ce genre de cause, nombre de désordres dont il a dû être le témoin (*a*). Quoiqu'on soit forcé d'avouer que la pratique ne se ressent pas autant qu'on le croiroit, de cette méprise, vu le nombre des cas où la connoissance du méchanisme du désordre ne sauroit beaucoup influer sur la méthode curative à lui opposer, il faut cependant convenir qu'il est des cas où ce méchanisme bien connu, peut seul faire appliquer, avec justesse, les moyens curatifs à employer. Cela suffit pour rendre très-intéressante la solution de la question proposée, lors même que cette solution ne porteroit pas dans l'esprit la satisfaction qu'on éprouve toutes les fois qu'on est sûr d'avoir saisi le rapport immédiat de la cause à l'effet.

Les Contre-coups dans les différentes parties du corps,

(*a*) Je ne prétends pas dire que les Auteurs aient absolument méconnu ce genre de cause, quoiqu'ils ne l'aient pas énoncée par le terme propre de Contre-coup : je suis encore plus éloigné d'avancer qu'ils ne se soient jamais cond its en conséquence du méchanisme, suivant lequel les désordres qu'ils observoient avoient été produits. Ce seroit ne prêter à ceux qui nous ont devancé, ni réflexion, ni génie; je présume seulement que dans bien des cas, ils s'attachoient plutôt à découvrir le désordre tel qu'il étoit, qu'à réfléchir sur toutes les manières dont il avoit pu être produit.

autres que la tête, ſont ſi fréquens, que les maladies les plus graves de la Chirurgie, peuvent être regardées comme un de leurs produits. Je chercherai à prouver cette propoſition, moins par des raiſonnemens, que par des faits. Outre ceux que j'ai recueillis de la pratique de quelques grands Maîtres que j'ai ſuivis, j'en ai un aſſez bon nombre qui me ſont perſonnels, & qui tendent tous à mettre, dans la plus grande évidence, les pernicieux effets de ces Contre-coups. Si je parvenois donc à donner une analyſe bien raiſonnée de ces faits, accompagnée d'un plan de curation relatif à la nature des déſordres, & à leur cauſe, je pourrois eſpérer d'avoir ſatisfait aux deux conditions du Programme; mais je connois la difficulté de l'entrepriſe, mon inſuffiſance, & le diſcernement de mes Juges; & ſi j'eſſaie ici mes forces, c'eſt moins l'eſpoir du ſuccès, que l'envie de marquer mon zèle qui me conduit.

Un Contre-coup pris dans le ſens le plus étendu, eſt un choc, qui, de la partie immédiatement frappée, eſt tranſmis plus ou moins loin, & produit, dans ſon trajet, des déſordres plus ou moins manifeſtes, pendant que le lieu qui a reçu le choc primitif, reſte ſouvent dans ſon état d'intégrité.

Le Contre-coup dans un ſens plus étroit, qui eſt celui ſous lequel nous le conſidérons d'abord, eſt un choc qui, de la partie immédiatement frappée, eſt tranſmis à d'autres parties, & y produit les mêmes déſordres qu'auroit produit le corps choquant, ſi ces parties avoient été ſoumiſes à ſon action immédiate (*a*).

Dès que l'on connoît les loix ſuivant leſquelles le mouvement ſe communique & ſe perd, & les conditions néceſſaires pour qu'un compoſé de fibres ſolides cède plus aiſément dans un endroit que dans un autre,

(*a*) Nous faiſons ici abſtraction du déchet du mouvement par communication.

on peut se former une théorie assez exacte des Contre-coups dans les parties dures. Des exemples me fourniront l'occasion d'exposer le méchanisme de ces Contre-coups ; il sera mieux saisi, lorsqu'il ne sera que le développement de la manière dont tel ou tel désordre aura été produit dans une partie éloignée de celle qui aura reçu le premier choc : c'est ainsi qu'après avoir exposé les effets des Contre-coups dans les différentes parties du corps, autres que la tête, j'indiquerai le traitement qui leur convient, relativement à l'espèce de désordre auquel ils peuvent donner lieu : mais pour procéder avec ordre, je diviserai d'abord ce Mémoire en deux Parties.

Dans la première, j'exposerai les effets des Contre-coups sur les différentes parties externes sur lesquelles ce genre de cause peut avoir prise, & j'assignerai une méthode curative relative à la cause, à ses effets, & aux accidens qui en sont ou qui peuvent en être la suite.

Dans la seconde, je traiterai des effets des Contre-coups sur plusieurs des viscères renfermés dans les capacités du corps humain, autres que celle du crâne ; & j'indiquerai le traitement qu'on pourroit opposer, avec le plus de succès, aux accidens qui en sont le produit.

PREMIÈRE PARTIE.

Il est constant, par les faits, que les principales pièces qui entrent dans la composition du tronc & des extrémités du corps humain, sont sujettes aux effets des Contre-coups ; les pièces sur-tout qui constituent les extrémités inférieures, y sont les plus exposées, &

ſemblent par-là nous inviter à debuter par l'examen des déſordres qu'une pareille cauſe peut y produire, & par la méthode curative qu'on peut leur oppoſer. Mais avant que de traiter ce point de la queſtion, il me paroît à propos de mettre ſous les yeux de mes Juges, quelques vérités préliminaires propres à faire ſaiſir, d'une manière preſque intuitive, le méchaniſme des Contre-coups, & le rapport de leurs effets à la première cauſe qui les produit. Pour qu'il y ait choc dans quelque partie du corps, il eſt égal que ce ſoit un corps mis en mouvement qui vienne frapper cette partie, ou que ce ſoit cette partie même qui frappe avec une certaine vîteſſe, un corps en repos. D'après cela, nous dirons, 1°. que les pieds réçoivent à chaque inſtant de la progreſſion, des chocs qui ſe tranſmettent, ſans effets ſenſibles, le long des extrémités inférieures, de l'épine, &c. 2°. Que ces petits chocs, qui ne ſont rien dans le cas habituel dont je viens de parler, ſont plus ſenſibles dans les ſauts, & peuvent être ſuivis de beaucoup de déſordres dans le trajet des parties auxquelles le choc eſt tranſmis : 3°. Que dans les chûtes ſur les pieds, il arrive fort ſouvent que le choc eſt aſſez vif pour occaſionner des déſordres qui exigent les ſecours de l'Art ; mais, à cet égard, ces déſordres ſont toujours relatifs à la hauteur de la chûte, & à la manière d'être des parties qui reçoivent le mouvement, ainſi que nous le ferons voir dans la diſcuſſion de quelques faits.

L'homme eſt deſtiné à marcher debout, à courir, à ſauter, & par conſéquent il eſt expoſé à tous les mauvais effets qui pourroient être la ſuite de l'eſpèce de choc dont je viens de parler ; auſſi ne ſauroit-on voïr, ſans admiration, les précautions que la Nature a priſes dans la manière dont les pièces qui forment les extrémités inférieures & le tronc, ſont articulées entre elles, pour que la réſiſtance invincible que les

pieds rencontrent de la part du terrein, ne produiſe (au moins dans les cas ordinaires) aucun déſordre dans les pièces oſſeuſes qui conſtituent, ſoit ces extrémités, ſoit le tronc; & encore pour que le viſcère précieux renfermé dans la cavité du crâne, ſoit à l'abri de toute ſecouſſe aſſez vive pour déranger ſon organiſation. Un coup d'œil rapide jeté ſur tous ces objets, ne peut que mettre plus en état d'apprécier tout ce que la nature a fait pour éluder les Contre-coups qui peuvent ſurvenir par cette voie.

Les os du tarſe & du métatarſe, ſont figurés & articulés de façon qu'ils laiſſent un vuide aſſez grand à la plante du pied; vuide dont la nature tire un autre avantage que celui de permettre le paſſage à des tendons, à des vaiſſeaux, & à des nerfs; mais toujours eſt-il que ce vuide forme une eſpèce de voûte dont les piéces mobiles entre elles, peuvent un peu s'enfoncer, en cédant au mouvement des parties ſupérieures qui les preſſent; ce qui fait qu'une portion du mouvement de ces parties, étant détruit là, il leur en reſte moins.

Les cartilages dont les faces articulaires des os du pied & de la jambe ſont tapiſſées, détruiſent encore une partie du mouvement, de façon qu'il eſt déjà beaucoup affoibli lorſqu'il eſt renvoyé ou qu'on le conſidère à l'articulation du fémur & du tibia, où les cartilages qui revêtent l'extrémité de ces os, & les cartilages intermédiaires ſemi-lunaires, concourent d'une manière bien évidente au même but. D'où l'on peut conclure que le mouvement qui eſt rendu ou qui reſte aux parties ſupérieures qui appuient ſur le fémur, ſe trouve avoir déjà bien perdu de ſa force, lorſqu'on le conſidère dans l'articulation du fémur avec l'os innominé, où l'on rencontre de nouveaux cartilages qui abſorbent encore beaucoup de mouvement : mais ce qui en abſorbe le plus dans

dans ce cas-ci, c'eſt l'obliquité avec laquelle le col du fémur porte la tête qui le termine par en haut, parce que, à la faveur d'une pareille diſpoſition, les deux os innominés par le mouvement qui reſte aux parties ſupérieures, tendent à ſe preſſer mutuellement en devant à la ſymphiſe du pubis, & à preſſer latéralement le ſacrum dans l'endroit de leur articulation avec cet os. Or, l'on ſait que dans ces endroits d'union, il y a des cartilages très-épais; & en ſuivant le mouvement tout le long de la colonne épinière, on voit avec quel art la nature a articulé & diſpoſé les piéces qui la forment, pour diminuer la violence de ce mouvement; de ſorte qu'on n'eſt plus ſurpris que celui d'une auſſi groſſe maſſe que le corps humain, accéléré même pendant le tems d'une chûte aſſez conſidérable, ſe trouve réduit à zéro, lorſqu'il eſt renvoyé au cerveau par l'obſtacle que les pieds auront rencontré.

Que l'on ne croie pas que les cartilages des articulations, les ligamens qui les entourent, le jeu des os les uns ſur les autres, faſſent tout; les muſcles entrent bien pour leur part dans la deſtruction du mouvement des parties ſupérieures ſur les inférieures arrêtées par le terrein : car, malgré l'admirable diſpoſition des piéces qui conſtituent l'épine, dans les ſauts les plus ordinaires le cerveau recevroit une ſecouſſe aſſez vive pour déranger ſon organiſation, ſi, dans l'inſtant du choc, le mouvement avoit une direction telle que le tronc & les extrémités ſe conſervaſſent dans une ligne droite; heureuſement que ce cas doit être fort rare. L'extrémité du fémur, eſt ordinairement forcée de faire, avec le tibia, un angle plus ou moins obtus, ſuivant la violence de la chûte, & qui deviendroit même aigu au point que les feſſes iroient porter contre terre, ſi les muſcles connus ſous le nom d'extenſeurs de la jambe, ne s'y oppoſoient en ſe roidiſſant, ou plutôt en ne ſe

relâchant que par degré, & jusqu'à un certain point (*a*).

Cette première flexion en entraîne nécessairement une autre, celle du tronc en devant sur le fémur ; flexion qui est modérée par tous les muscles qui s'attachent à la tubérosité de l'ischion, sans quoi la tête porteroit sur les genoux.

L'on voit, de reste, par tout ce que je viens de dire, que dans le cas de sauts ou de chûte sur les pieds, la colonne épinière doit se courber en devant, & que la tête tend alors à se porter en bas & en devant, en décrivant une courbe ; mais les muscles qui servent à son extension, à celle du dos & du col, agissent, dans ce moment, avec force, & retiennent le tronc & la tête, de façon que le mouvement qui leur restoit, ne peut (excepté dans les chûtes de fort haut) que faire pencher plus ou moins le tronc & la tête en devant; d'où il est évident, que dans les cas de sauts ou de chûte sur les pieds, la plupart des muscles du corps humain, sont employés à détruire la plus grande partie du mouvement, en permettant aux pièces où ils s'attachent, de céder par degrés & successivement, à l'impulsion, ou à l'action de la pesanteur.

Malgré cette disposition admirable, la nature ne laisse pas que d'être assez souvent en défaut; la direc-

(*a*) C'est ici le cas de la corde qu'on file pendant un certain tems, pour arrêter un bateau : si la tête étoit portée sur une colonne inflexible, son mouvement dans la chûte sur les pieds, se trouveroit arrêté à l'instant même que ceux-ci toucheroient le terrein, pendant que le viscère mollasse renfermé sous la calotte du crâne, continueroit à s'appliquer contre la base de cette cavité, avec toute la force que lui auroit donnée sa vîtesse acquise par la chûte, ce qui produiroit dans l'organisation de ce viscère précieux, un dérangement pareil à celui qu'on remarqua dans le cerveau de ce Criminel, qui, après une course de quelques pas, alla se frapper la tête contre le mur de son cachot; mais les cartilages qui tapissent toutes les articulations, ceux qui unissent les vertèbres entre elles, & sur-tout les différentes inflexions du corps dans les cas de chûte sur les pieds, font que la tête continuant à s'approcher du terrein lorsque ceux-ci sont déjà en repos, elle ne perd son mouvement que d'une manière graduelle & insensible.

tion d'un choc, quoique médiocre, est quelquefois telle, qu'elle élude l'action de la plupart des agens que cette mère sage a destinés à le modérer; ou bien le mouvement est trop violent pour que ces agens puissent assez en détruire afin qu'il ne donne pas lieu à des désordres dans quelques-unes des parties qui le reçoivent. Nombre de faits ne mettront que trop cette fâcheuse vérité en évidence : mais comme dans les cas exposés ci-devant, les extrémités inférieures sont celles qui reçoivent le premier choc, & qu'elles sont elles-mêmes chargées de le transmettre au tronc, nous examinerons d'abord les effets des Contre-coups sur les différentes pièces qui les constituent; nous suivrons ensuite les effets d'une pareille cause sur les os qui concourent à former le tronc; nous exposerons, enfin, les désordres que peuvent occasionner les Contre-coups sur les différentes parties qui composent les extrémités supérieures : & en traitant chacun de ces articles séparément, nous indiquerons une méthode curative appropriée, & à l'espèce de désordre qui aura été le produit du Contre-coup, & aux accidens dont il sera accompagné. Cette marche nous offre une division bien naturelle de la première Partie de notre Mémoire.

ARTICLE I.

Exposer les effets des Contre-coups sur les différentes pièces qui constituent les extrémités inférieures, & la curation qui leur convient.

Les chûtes sur les pieds, les sauts, étant l'occasion la plus ordinaire des Contre-coups violens qu'éprouvent quelquefois les extrémités inférieures, il est naturel de s'occuper d'abord des effets que cette cause peut

produire dans les parties les plus voiſines du choc; telles ſont celles qui concourent à l'articulation du pied avec la jambe.

La manière dont l'extrémité inférieure des os de la jambe s'articule latéralement avec l'aſtragale, la ſurface aſſez grande que préſente cet os à la cavité articulaire qui le reçoit par ſa partie ſupérieure, le jeu des os du tarſe avec leſquels il s'articule, la grande quantité de ligamens qui uniſſent ces différens os entre eux, tout nous annonce de la part de la nature, une multiplication de moyens propres à éluder, de la manière la plus efficace, les effets des Contre-coups dans l'articulation de la jambe avec le tarſe; de ſorte que, quoiqu'elle ſoit, lors des ſauts, des chûtes ſur les pieds, l'articulation la plus voiſine du choc, il s'y paſſe très-rarement des déſordres qui en ſoient la ſuite; cependant elle en a éprouvé quelquefois qui ont reconnu une pareille cauſe.

Un jeune homme en ſautant d'environ huit pieds de haut, ayant appuyé beaucoup plus ſur le pied gauche que ſur le pied droit, éprouva dans l'inſtant, une douleur, qui, quoique modérée, fut ſuivie d'un engourdiſſement, avec un peu de difficulté dans le mouvement. Le feu de la jeuneſſe lui fit perdre de vue ces accidens qui paroiſſoient d'abord légers; mais la douleur augmentant par la ſuite, de même que la difficulté du mouvement, & le pied étant très-enflé dans le voiſinage de l'articulation, il réclama les ſecours de la Chirurgie; c'étoit environ deux mois après ſon accident. On mit en vain en uſage, pendant quatre mois, tout ce que l'on crut de mieux indiqué; les accidens augmentèrent: il ſe fit, dans le voiſinage de l'articulation, pluſieurs dépôts qu'on ouvrit, & qui avoient des communications avec l'intérieur de l'articulation, dans laquelle on pénétroit aiſément avec la ſonde. Les remèdes les mieux appropriés à l'état du malade, ayant

été mis en usage sans succès, & la fièvre augmentant, on se détermina à amputer la jambe ; à l'examen de l'articulation, je trouvai l'astragale & les facettes articulaires des os de la jambe, attaquées de carie.

Quelques saignées dans le premier temps, le repos sur-tout, & des résolutifs spiritueux appliqués sur la partie, eussent certainement prévenu les accidens qui forcèrent à l'amputation du membre, du moins sont-ce là les moyens que j'ai toujours employés, avec le plus grand succès, dans tous les cas à-peu-près pareils. Il faut cependant convenir que les résolutifs spiritueux ne conviennent pas toujours. On doit les proscrire toutes les fois que la douleur est un peu vive, & leur substituer les cataplasmes de pulpe de plantes émollientes; & lorsque la douleur est calmée, on peut se servir des embrocations avec le savon de saturne, ou mettre sur la partie des compresses trempées dans l'eau aiguisée de sel marin & de sel ammoniac, à laquelle on pourra ajouter un peu d'eau-de-vie. Il est bien difficile dans des sauts ou dans des chûtes de haut sur les pieds, qui sont suivis d'accidens, que le pied ait porté assez à-plomb pour que ces accidens soient toujours les effets du Contre-coup dans l'articulation : pour peu que le pied tourne sur un côté, il y a une extension de ligamens du côté opposé; il y a ce qu'on nomme entorse, & cette maladie est tout au plus un effet du Contre-coup pris dans le sens le plus étendu : au reste, les moyens curatifs sont les mêmes que ceux proposés ci-devant.

J'observerai seulement que toutes les fois que, malgré l'application de ces moyens, il restera, après le choc, dans l'articulation, avec extension ou froissement des ligamens, une roideur & un gonflement permanent dans le voisinage, on pourra tenter, avec fruit, les linimens gras & mucilagineux, tels que ceux faits avec l'onguent d'althæa, animé cependant avec un peu

d'eau-de-vie ; avec la moëlle des animaux, animée aussi par quelque spiritueux ; on pourra aussi faire prendre, à la partie, des bains d'eau de tripes, des bains de sang chaud d'animal ; & enfin si tous ces remèdes sont insuffisans pour rendre à l'articulation sa souplesse, & faire disparoître le gonflement des parties ligamenteuses & tendineuses qui l'entourent, il ne faudra pas tarder à faire donner la douche sur cette partie avec de l'eau chaude aiguisée de sels marin & ammoniac, ou envoyer les malades, soit aux eaux chaudes d'Aix-la-Chapelle, soit à Bourbon, Bourbonne, &c. Voici encore un remède dont je me suis servi, avec beaucoup de succès, dans les cas de relâchement des ligamens, & de douleur habituelle dans le voisinage de l'articulation, avec fausse anchylose ; maladies qui sont aussi assez souvent la suite des Contre-coups. C'est d'entourer l'articulation d'un sachet de plâtre réduit en poudre, auquel on ajoute une quatrième partie, tant de sel marin que de sel ammoniac, ayant soin de faire chauffer le tout avant l'application, & de la répéter souvent. J'ai aussi employé, avec succès, un cataplasme fait avec la pulpe des racines de grande consoude mêlées avec du miel, à parties égales, & étendu sur des étoupes. Ce que je prescris pour l'articulation du pied, conviendra également pour les autres parties du corps, toutes les fois que les effets des Contre-coups laisseront, après eux, des accidens qui pourroient réclamer l'application de ces moyens : ainsi, je n'y reviendrai point par la suite ; je me contenterai seulement d'indiquer les remèdes les plus propres à parer aux accidens urgens, en présumant bien qu'on ne perdra pas de vue les cas où l'application des différens moyens ci-dessus pourroient convenir.

Le Contre-coup dans l'articulation du pied avec la jambe, peut encore donner lieu à une fracture ; c'est celle du péroné, dont l'extrémité inférieure, frappée un

peu de côté dans une chûte oblique sur les pieds, résiste, pendant que la partie frêle de cet os cède & se casse, sans cependant qu'il arrive luxation du pied sur le coté. J'ai eu plus d'un exemple de pareilles fractures; c'est pourquoi, dans tous les cas de chûte d'un peu haut sur les pieds, d'entorse même, il faut toujours s'assurer si la fracture du péroné ne complique point les désordres qu'on apperçoit dans le voisinage de l'articulation. Cette maladie est assez difficile à reconnoître, lorsqu'il y a déjà quelque gonflement à la partie inférieure de la jambe; la plante du pied tournée un peu en dedans, peut être l'effet de l'extension des ligamens, d'un diastasis, & n'être pas un signe de la fracture du péroné; il faut chercher à la reconnoître par des signes certains. Le meilleur moyen pour y parvenir, est d'empoigner d'une main la partie inférieure de la jambe, pendant le tems qu'on fait faire au tarse des mouvemens sur les cotés; avec un peu de patience & d'habitude, on trouve la crépitation, qui est le signe pathognomonique de la fracture. On peut juger, par le fait ci-après, combien il est essentiel de la reconnoître. Un tailleur de pierre, dans un faux pas, ressentit une douleur assez vive vers la malléole externe; il prit cette douleur pour la suite d'une légère entorse, & n'y fit pas beaucoup d'attention; il continua même son travail, malgré le gonflement de la partie & l'augmentation des douleurs, qui parvinrent cependant au point qu'elles le forcèrent de quitter le travail le troisième jour: mais n'ayant eu aucun secours dans ces premiers tems, livré à lui-même, il ne garda qu'un repos imparfait, & se contenta d'appliquer différens cataplasmes sur le mal. Forcé de venir à l'Hôpital, on lui administra tous les secours que son mal exigeoit; il n'étoit plus tems de penser à reconnoître la fracture, le gonflement étoit considérable, & annonçoit déjà une suppuration faite dans le voisinage de l'articulation; elle se manifesta bien-tôt par

l'application des moyens propres à l'accélérer. Le dépôt fut ouvert convenablement, & le Chirurgien, en portant ſon doigt au fond du foyer, reconnut la ſéparation de la malléole externe. Malgré les débridemens, la bonne conſtitution du ſujet, & tous les remèdes que l'on crut les mieux appropriés, le malade éprouva une ſucceſſion d'accidens qui forcèrent, environ deux mois après, à l'amputation de la jambe, comme ſeul moyen de lui conſerver la vie.

Mais à ſuppoſer qu'on ſoit appelé à tems, & que la fracture du péroné ſoit reconnue, l'on ſait trop le traitement qui convient à une pareille maladie, pour que j'y inſiſte ici. Je ferai ſeulement obſerver qu'il faut bien ſe garder d'appliquer d'abord un bandage circulaire ſur le lieu de la fracture : l'on ſent, de reſte, qu'une pareille conduite tend à porter les deux pièces du péroné vers le tibia, ce qui n'eſt point le but qu'on doit ſe propoſer : il faut chercher à les affronter en les tenant dans leur écartement naturel de cet os ; & pour y parvenir, on mettra d'abord en dehors & en dedans, ſur l'endroit qui répond à l'entre-deux des os, une longuette un peu épaiſſe, ou une attelle étroite bien matelaſſée, afin que la bande circulaire qu'on appliquera immédiatement par-deſſus, puiſſe refouler aſſez de chairs entre le tibia & le péroné, pour que les deux pièces de ce dernier os ſoient tenues affrontées & éloignées convenablement du tibia : ce procédé équivaut, en quelque façon, au bandage circulaire qu'on ne peut pas mettre autour du ſeul os fracturé. C'eſt pour avoir été témoin, & des accidens qui ſont quelquefois la ſuite de l'application immédiate du bandage circulaire dans les fractures du péroné (*a*), & des bons effets

(*a*) J'ai vu des malades guéris de la fracture du péroné, demeurer très-long-tems avant que de pouvoir marcher ſans béquilles.

des

des attelles appliquées d'abord, que j'insiste sur cette précaution, qui est aussi indiquée pour les fractures complettes de la jambe, qui sont elles-mêmes très-souvent les suites d'un Contre-coup.

Un homme chargé d'un fagot, fit, sur un terrein en pente, un pas un peu brusque, ou, pour mieux dire, un petit saut, dans lequel tout le poids du corps porta presque en entier sur l'extremité inférieure droite: le mouvement, en venant se perdre sur l'articulation de la jambe avec le pied, n'y produisit aucun désordre apparent; mais le tibia, dont les fibres sont déjà naturellement un peu arquées en devant, céda, & se rompit au-dessous de sa partie moyenne. L'extrémité de la pièce supérieure de cet os, perça les tégumens; & en suivant la direction oblique de son mouvement, alla se ficher dans le terrein.

Voilà une espèce de Contre-coup dont le méchanisme est bien évident, & pour lequel il est aisé d'indiquer les moyens de curation; ce sont ceux qui conviennent à toute fracture compliquée de la jambe, qui reconnoîtroit une autre cause. Aussi, en perdant de vue le méchanisme de la fracture & la cause, je ne m'occupai qu'à la bien réduire; elle le fut très-exactement, après avoir préalablement débridé les tégumens qui étoient très-tendus; le bandage à dix-huit chefs fut appliqué selon l'Art: on saigna le malade, & on le mit à une diète convenable. Au terme ordinaire, la suppuration parut établie; elle fut abondante depuis le quatrième jour jusqu'au onzième. La portion du tibia découverte, n'offroit rien de suspect; le pouls & le visage du malade étoient bons; malgré cela, il commença à ressentir quelques frissons; il fut absorbé dès l'onzième jour; & le douzième, il eut quelques mouvemens convulsifs à la mâchoire inférieure; la fièvre survint; il y eut altération; ces accidens augmentèrent,

& il mourut le quatorzième jour de sa chûte (*a*).

Un Écolier de seize ans, en sautant un fossé, se fractura la jambe par le même méchanisme que l'homme qui fait le sujet de l'observation précédente. Les os passèrent aussi au travers des tégumens; transporté chez ses parens, la fracture fut très-exactement réduite : on le saigna; on le mit à la diète convenable. Je lui donnai, avec un de mes Confrères, les soins les plus assidus; & au dernier jour, il eut des mouvemens convulsifs à la mâchoire inférieure; un délire obscur; & il mourut le treizième jour. Il est un des trois malades dont je parle dans la note ci-dessous.

Le tibia sur-tout peut encore éprouver par Contre-coup, une autre espèce de fracture, dont les autres os sont sans doute peu susceptibles : il ne me paroît du moins pas impossible que dans un choc violent sur le tibia, la substance compacte de cet os, résiste au choc, pendant qu'il se fait rupture dans les filets de traverse qui constituent, soit la substance spongieuse,

(*a*) C'étoit la troisième mort que je voyois arriver à la même époque, & à la suite des memes accidens, après des fractures compliquées de jambes très-bien réduites; ce qui me fit faire des réflexions. Je demandai la jambe du cadavre, & j'examinai l'état du tibia; la moëlle renfermée dans le cylindre de cet os, étoit un peu en fonte vers les extrémités fracturées, & répandoit une odeur la plus infecte que j'aie jamais sentie. Cette découverte me fit présumer qu'une portion des miasmes putrides produits de la dissolution de la moëlle, ayant été résorbée, avoit occasionné une vraie maladie nerveuse; en conséquence, je me proposai bien de tenir une autre conduite dans le premier cas analogue que ma pratique pourroit me fournir. Je ne tardai pas à le rencontrer; mais au lieu d'affronter trop exactement les deux pièces du tibia, je les plaçai de façon qu'à la faveur de leur situation, & d'une pièce détachée de cet os, que j'enlevai, je pouvois faire dans le cylindre de cet os, telle injection que je jugerois à propos : je me conduisis, en ce cas, comme l'exige toute fracture compliquée, avec la précaution cependant d'injecter haut & bas dans la cavité de l'os. Par cette méthode, mon malade n'éprouva aucuns des accidens qui avoient enlevé consécutivement trois blessés à qui j'avois donné des soins; & il en est quitte pour une très-légère difformité à cette jambe. J'attends encore quelques occasions de vérifier mes conjectures, pour envoyer à l'Académie un Mémoire sur un point de doctrine qui est peut-être neuf.

ſoit la ſubſtance réticulaire. La rupture de quelques filets de cette dernière ſubſtance, ne ſeroit-elle jamais le produit d'une chûte ſur les pieds, ou d'un ſaut d'aſſez haut, dans leſquels le corps de l'os ſeroit reſté dans ſon état d'intégrite? Un déſordre de cette nature, ne pourroit-il pas donner lieu à un dépôt dans le cylindre de l'os, & à tous les accidens qui doivent être la ſuite d'une pareille maladie? Voici un fait qui ſembleroit dépoſer en faveur de ce que j'avance.

Un garçon âgé de vingt-cinq ans, ayant reçu un choc vehement ſur la large face du tibia gauche, n'eut à l'extérieur qu'une contuſion ſans fracture, qui céda bien-tôt aux ſpiritueux qu'on appliqua deſſus : il ne laiſſa pas cependant que d'éprouver une douleur obtuſe qui paroiſſoit venir de l'intérieur de l'os. Il y fit peu d'attention pendant quatre ou cinq mois; mais à cette douleur, qui devint plus vive, ſe joignit alors un gonflement de l'os, qui, augmentant peu à peu, donna lieu à une inflammation du périoſte & des tégumens, dont l'ouverture faite naturellement, laiſſa une fiſtule extérieure (*a*). On trouva, en la ſondant, qu'elle pénétroit dans le cylindre de l'os. Après une préparation préliminaire, on mit l'étendue exoſtoſée du tibia à découvert; on appliqua une couronne de trépan ſur la fiſtule de l'os, & l'on enleva, avec la gouge, les ciſeaux, le maillet, les parties environnantes de l'exoſtoſe. Par ces différens moyens, on parvint à ſe faire, à travers l'os qui étoit fort dur, quoique extoſtoſé, une large voie, à la faveur de laquelle l'Opérateur fit l'extraction d'une pièce d'os de dix-huit lignes, laquelle, iſolée dans la

(*a*) Des déſordres à-peu-près pareils, pourroient bien être la ſuite d'une commotion violente qu'auroit éprouvée la moëlle dans une chûte, dans un choc; & alors ils ſeroient toujours des effets d'un Contre-coup ſur une partie molle.

cavité médullaire, nous offrit l'exemple d'un vrai ſequeſtre interne (*a*).

Quant aux fractures ſimples & complettes de la jambe, elles ſont le plus ſouvent des effets de Contre-coups, puiſque toutes celles qui arrivent dans le cas de chûtes, ſont rarement le produit d'un choc appliqué immédiatement ſur la partie de l'os qui cède. Mais comme elles n'exigent d'autre traitement que celui des fractures en général, je paſſe rapidement aux effets des Contre-coups dans l'articulation de la jambe avec la cuiſſe.

Quoique cette articulation ſoit quelquefois expoſée aux effets des Contre-coups, il faut cependant convenir que dans les cas de chûte ſur les pieds, la grande ſurface par laquelle le fémur & le tibia ſe touchent, le cartilage intermédiaire qui ſe rencontre dans l'articulation de ces deux os, ſont des moyens très-propres à éluder les effets des Contre-coups que cette articulation pourroit éprouver par cette voie. Ce qui rend encore ces effets moins ordinaires & moins à craindre, c'eſt que, pour qu'ils fuſſent ſuivis d'accidens, il faudroit que le choc fût très-vif; & il ne ſauroit l'être dans les cas de ſauts, de chûtes ſur les pieds, ſans que la totalité du tronc ne vînt à porter ſon poids directement ſur les faces articulaires du tibia, c'eſt-à-dire, qu'il faudroit que les cuiſſes & le tronc gardâſſent, dans l'inſtant du choc, une rectitude qui rapportât la ligne de gravité des parties ſupérieures ſur les faces articulaires de cet os. L'on ſent combien cette condition eſt difficile pour une partie qui a autant de jointures & de courbures que le tronc, & dont les inflexions dépen-

(*a*) J'ai eu pluſieurs exemples de pareils ſequeſtres internes ; & il n'y a pas long-tems que j'en ai extrait un de trois pouces de l'intérieur du tibia ; mais la maladie n'avoit été le produit d'aucun coup.

dent d'une si grande quantité de muscles. Mais lors même que la condition existeroit, ce ne seroit pas dans l'articulation du fémur avec le tibia, qu'ils se feroient sentir; ils se passeroient de préférence dans l'articulation de la cuisse avec l'os innominé : la tête du fémur pourroit être décollée, & son col fracturé, à cause de l'obliquité avec laquelle le poids du corps porte sur ces parties; ou bien, si le choc n'étoit pas assez vif pour opérer de pareils effets, il pourroit y avoir contusion dans cette articulation; il pourroit même arriver, d'après la condition supposée, que le mouvement de la tête sur l'épine, arrêté tout-à-coup, feroit éprouver au cerveau une commotion mortelle, dans les cas mêmes où le choc du fémur sur le tibia, ne seroit pas en état de produire les plus petits accidens dans le lieu du contact de ces os. Malgré cela, cette articulation est très-exposée aux effets des Contre-coups; mais ils sont surtout produits par les chûtes sur le genou, par les chocs sur la rotule.

La raison admet, par cette voie, la possibilité des Contre-coups avec suites fâcheuses, & les faits la réalisent.

Un jeune-homme de treize à quatorze ans, ayant reçu un coup de sabot sur le genou, la jambe étant à demi-fléchie, la contusion à la peau fut à peine sensible, & cependant il éprouva, dès l'instant, une douleur vive qui paroissoit venir du dedans de l'articulation : elle se modéra cependant bientôt; mais il continua à souffrir, & il survint tumeur; elle augmenta peu à peu, avec difficulté de marcher : il y eut fièvre, & la douleur se fit sentir avec plus de véhémence, environ un mois après le choc. Ce fut à cette époque que le malade, qui n'avoit presque reçu aucuns secours, entra à l'Hôpital, où j'ai suivi cette maladie. Quelques jours après son arrivée, la fluctuation se faisant sentir dans une certaine étendue de la tumeur, on l'ouvrit,

& il en ſortit une très-grande quantité de pus très-fluide : on crut d'abord qu'il ne venoit que de deſſous les tégumens ; mais devenant de plus en plus ſéreux par la ſuite, & les tégumens ne ſe recollant pas, on ſoupçonna déſordre dans l'intérieur de l'articulation ; & pour mieux prononcer, on mit tout le fond du dépôt à découvert ; ce fut alors qu'on apperçut un petit ſinus qui conduiſoit dans l'articulation : mais en vain tenta-t-on, après cette fracture découverte, tous les moyens poſſibles de guériſon pour ce jeune-homme : les injections déterſives & la ſituation, la dilatation & l'ouverture du ligament capſulaire par la ſuite, tout fut inutile. Le malade ne pouvant être conſervé que par l'amputation de la cuiſſe, à laquelle ſes parens ſe refusèrent, il mourut quelque tems après. L'articulation ouverte, offrit une carie très-avancée des condyles articulaires, tant du tibia que du fémur, avec la deſtruction preſque complette des ligamens croiſés. La face interne de la rotule, n'étoit encore attaquée que d'une carie aſſez ſuperficielle ; & ſa face interne, ſur laquelle avoit porté le coup, n'avoit éprouvé aucune altération.

Des effets pareils, ou à-peu-près pareils, de Contre-coups dans l'articulation de la cuiſſe avec la jambe, ſe préſenteroient ſans doute aſſez ſouvent, après les chûtes véhémentes ſur les genoux, ou les chocs vifs ſur la rotule, ſi l'on n'en prévenoit pas les ſuites par des moyens convenables. Ils s'offrent d'eux-mêmes. Le repos eſt le premier des remèdes qui convienne dans ces cas; & la ſeule précaution d'éviter, pendant quelques jours, tous mouvemens de la jambe ſur la cuiſſe, aidée de deux ou trois ſaignées, & de quelques embrocations adouciſſantes & anodynes, telles que celles de beaume tranquille, ou l'application de quelques cataplaſmes réſolutifs, euſſent vraiſemblablement prévenu les déſordres dont je viens de donner l'hiſtoire.

Mais voici ſur-tout un exemple qui prouve que les

chûtes ſur les genoux, ne bornent pas toujours leurs effets à des deſordres dans l'intérieur de l'articulation. Une fille d'environ cinquante ans, fut apportée à l'Hopital, après une chute ſur le genou droit; la rotule n'offroit point de fracture, ſon voiſinage étoit très-gonflé; & malgré la douleur qu'elle éprouvoit dans les mouvemens de flexion & d'extenſion (*a*), on auroit pu ne s'en prendre qu'à la contuſion très-forte que les parties extérieures avoient éprouvées. Cependant, à force d'examen & de recherches, je trouvai une fracture bien marquée à la partie inferieure du fémur, ou plutôt un décollement de ſes condyles. Les fractures de cuiſſe reconnoiſſent très-ſouvent une pareille cauſe; l'eſpèce d'arc que forme le fémur, le rend, malgré ſa force, très-ſuſceptible d'être fracturé, lorſque dans une chûte d'un peu haut, la partie inférieure de cet os, ſe trouve ſubitement arrêtée, pendant que ſa partie ſupérieure continue à être preſſée par tout le poids du corps en mouvement. Le méchaniſme de la fracture, qui arrive alors, eſt bien aiſé à ſaiſir; & quant à la méthode curative qu'elle exige, elle eſt abſolument la même que ſi la fracture avoit été produite par un choc appliqué immédiatement ſur la partie fracturée. Le traitement de ces maladies eſt trop connu, pour que j'entre dans quelques détails à ce ſujet. Il y a cependant ceci à obſerver; c'eſt que, dans une fracture par Contre-coup, l'os ſe caſſant dès l'inſtant que la force *rompante*, ſi l'on peut le dire, eſt ſupérieure à la réſiſtance de cet os, le reſte du mouvement peut s'émouſſer ſur d'autres parties, pendant qu'il eſt des cas où le choc étant appliqué ſur le lieu ou ſe fait la fracture, continue à exercer toute ſon action ſur le lieu même, après avoir produit

(*a*) La chûte ſur les genoux n'avoit vraiſemblablement occaſionné une fracture du fémur auſſi près de l'articulation, que parce que la perſonne ayant une ancienne luxation incomplette de la jambe, il y avoit là une difformité qui rendit le choc oblique.

le désordre principal dont je viens de parler. Ce qui mérite quelques considérations relatives à la cure de ces maladies.

Quoique la plupart des fractures du corps du fémur soient le produit de Contre-coups, elles ne reconnoissent cependant pas toujours une pareille cause. Mais on ne sauroit en dire autant des fractures qui arrivent au col de cet os, puisqu'elles ne sont jamais la suite d'un choc reçu immédiatement sur cette partie. Les circonstances dans lesquelles se fait ordinairement cette fracture, démontrent de reste qu'elle est toujours l'effet d'un Contre-coup. Une chûte sur le grand trochanter l'a souvent produite ; & elle est occasionnée quelquefois par une chûte sur les pieds, sur les genoux. On observera cependant, à cet égard, que la fracture du col du fémur, n'aura guères lieu si les deux genoux, ou les deux pieds, portent à la fois & également sur le terrein, lors même que le corps seroit tenu dans un état de rectitude, qui feroit porter absolument tout le poids des parties supérieures sur les têtes des fémurs ; & cela, 1°. parce que l'effet partagé sur les deux fémurs, seroit moindre ; 2°. parce que cet effort se communiquant obliquement sur chacune des têtes de ces os, les os innominés peuvent un peu glisser sur elles (*a*) ; ce qui rend alors plus difficile la fracture du col du fémur. Mais lorsque le poids du corps ne porte que sur une extrémité (la chûte ne se fît-elle pas de bien haut) tout le mouvement des parties supérieures, venant se perdre sur l'extrémité du col du fémur, qui est oblique à la ligne de gravité qui passe par la tête de cet os, & l'os innominé ne pouvant alors glisser sur cette tête, parce qu'il la presse perpendiculairement, nous avons

(*a*) La cavité cotyloïde offrant une fosse ovalaire, dont le grand diamètre est de bas en haut, permet par-là ce glissement qui concourt à détruire le mouvement par degré.

la raiſon pour laquelle le col du fémur ſe caſſe plus aiſément dans cette circonſtance que dans la première. La quantité de mouvement à anéantir, fût-elle la même dans l'une & l'autre circonſtance, une chûte ou un coup véhément ſur le grand trochanter, peuvent auſſi produire cette fracture, & la produiſent, en effet, aſſez ſouvent. Dans le cas de chûte ſur les pieds ou ſur les genoux, l'extrémité inférieure du fémur, retenue pendant que ſa tête eſt vivement preſſée par les parties ſupérieures en mouvement, tend à faire de plus en plus arc, & le fracture à ſon col où l'arc eſt déjà commencé. Dans le cas de chûte ſur le grand trochanter, au contraire, la tête de l'os réſiſtant dans ſa cavité, pendant que la partie la plus ſaillante de cet os, eſt frappée extérieurement, la pièce intermédiaire, qui en eſt le col, tend à ſe redreſſer, & ſe fracture par un méchaniſme oppoſé au premier. Mais toujours eſt-il que, dans les deux cas, la maladie eſt la même, & demande les mêmes ſoins. Les moyens propres à obtenir la réduction de cette eſpèce de fracture, & ceux qui conviennent au maintien des pièces réduites, ſont ceux qu'on doit alors employer. On les trouvera amplement expoſés dans le Mémoire de M. Sabatier. (Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, tome IV). J'ajouterai ſeulement, aux ſages préceptes que ce Mémoire renferme, qu'il eſt bon de mettre, outre le fanon qu'on place à la partie interne de la cuiſſe, deux autres fanons à la partie externe de cette extrémité, qui, de par-delà des pieds, viennent bien-au-deſſus des hanches, en paſſant, l'un au-deſſus, & l'autre au-deſſous du grand trochanter. L'extrémité ſupérieure de ces fanons, maintenue par un bandage autour du corps & des hanches, borne admirablement bien les mouvemens du fémur. C'eſt par ce moyen acceſſoire, aidé du plus parfait repos, que je ſuis venu à bout de guérir, avec aſſez de facilité, quelques fractures du col du fémur, qui n'ont

laissé après elles, qu'une légère claudication. Il sera encore bon de se rappeler que cette fracture peut être compliquée de contusion dans l'articulation, ou sur le grand trochanter; & que cette complication demande des soins dont j'aurai occasion de parler ci-après.

Il ne faut cependant pas penser que la chûte, ou un choc même véhément sur le grand trochanter, puissent toujours produire une fracture du col du fémur; il faut que la direction coincide avec la force du mouvement imprimé à la partie, si ce mouvement se fait dans la direction des fibres du col du fémur. La tête de cet os s'écraseroit plutôt contre sa cavité, ou cette cavité elle-même se fractureroit plutôt que le col de cet os: mais si la direction du mouvement ou sa somme, sont telles que la fracture ne puisse pas en être une suite, alors le Contre-coup produit une autre espèce de désordre plus dangereux souvent que la fracture; c'est la contusion de l'articulation, & sur-tout le froissement de quelques-unes des parties qui y sont. Le ligament rond ou inter-articulaire, qui, dans le moment de la progression, n'est jamais froissé, peut l'être dans une chûte, dans un choc sur le grand trochanter, lorsque la direction du mouvement tend à appliquer, avec force, la tête du fémur, immédiatement sur l'endroit d'où part ce ligament. Les glandes synoviales, qui sont en masse dans cette articulation, peuvent aussi être pressées rudement entre la portion de la cavité où elles sont, & la tête de l'os poussée vivement sur elles; & alors naissent des accidens relatifs à la nature des désordres qui se sont passés dans cette articulation.

La douleur, le gonflement, & l'inflammation des parties contenues dans l'articulation, la difficulté de mouvoir l'extrémité, sont toujours le produit des premiers tems; & l'intensité des accidens est toujours relative à la véhémence du choc, & au tempérament plus ou moins sensible des malades. La douleur est souvent

vive au commencement, & la difficulté de mouvoir le membre, absolue. D'autres fois la douleur est sourde; à peine les malades y font-ils attention dans les premiers tems; ils continuent de marcher avec quelque peine, à la vérité; mais toujours se promènent-ils, & continuent-ils quelquefois des travaux pénibles. Cette différence vient peut-être de la nature des parties contuses. Je présumerois que le ligament étant froissé, la douleur & les autres accidens sont plus vifs, & que c'est le contraire lorsque ce sont les glandes synoviales qui ont éprouvé le froissement. La maladie qui en est la suite, rentre plutôt dans la classe des maladies chroniques. Ces glandes se gonflent, fournissent quelquefois une humeur synoviale, qui, tenant du vice des organes qui la fournissent, n'est point résorbée en entier, & peut produire une hydropisie de l'article, une fausse anchylose, une luxation par relâchement (a); ou bien cette humeur dégénérant, devient acrimonieuse, détruit le cartilage qui tapisse la cavité articulaire, & la tête de l'os; les caries rongent les ligamens articulaires & capsulaires, & forment à la longue un dépôt à l'extérieur, dont l'ouverture ne fait que hâter la perte de ceux qui les portent.

Il est encore à présumer que la contusion des cartilages eux-mêmes, & celle des os qui peuvent très-bien être la suite d'un choc véhément dans l'articulation, sont quelquefois la cause de tous les désordres qui s'y passent. Sans doute que ces cas, où la marche des accidens est très-lente, présentent des exemples de pareilles contusions. Le fait ci-après semble déposer en faveur de ce que je viens de dire.

Une fille d'environ vingt-huit ans, chargée d'un panier de bouteilles, ayant sauté quelques escaliers en descendant dans une cave, rappela si bien le centre de

(a) Voyez le Traité des maladies des os, de M. Petit, pag. 314.

gravité des parties ſupérieures ſur l'extrémité inférieure gauche, qu'elle ne tomba point; mais elle éprouva dans l'intérieur de l'articulation de la cuiſſe avec l'os innominé, un choc très-vif, qui ne fut cependant ſuivi que d'une douleur fort ſupportable, puiſqu'elle continua ſon ſervice comme à l'ordinaire, pendant plus de quinze jours, ſans ſe plaindre; mais elle reſſentoit toujours, en marchant, une douleur qui augmenta peu à peu par l'exercice continuel auquel elle étoit forcée par ſon état de Domeſtique : la difficulté du mouvement ſuivit la progreſſion de la douleur; & l'une & l'autre ſe trouvèrent portées, trois mois après la chûte, à un tel point, que cette fille ne pouvoit plus ſe ſoutenir ſur cette extrémité. Ce fut à ce terme qu'elle vint à l'Hôpital où je travaillois : on fit ſur le haut de la cuiſſe différentes embrocations, qui ne produiſirent aucun effet; les cataplaſmes réſolutifs, les anodyns, & enſuite les maturatifs, furent employés, parce qu'il ſurvint à la partie ſupérieure poſtérieure & externe de la cuiſſe, une tumeur qui paroiſſoit tendre à ſuppuration. La fièvre s'annonçoit. Lorſque cette terminaiſon fut manifeſte, l'on fit toutes les ouvertures & contre ouvertures que les fuſées qu'avoit fait le pus, exigeoient : celui qui ſortit, n'avoit aucune mauvaiſe odeur; il entraîna avec lui de petites particules oſſeuſes, & une matière oléagineuſe ſurnageoit : on prolongea les inciſions auſſi loin qu'on le crut convenable; on paſſa des ſetons; & l'on tenta, pendant le traitement, des injections vulnéraires déterſives, qu'on crut le mieux appropriées à l'état des parties. Il ſortit en diverſes repriſes de petites portions d'os qui venoient, ſoit de la tête du fémur, ſoit de la cavité articulaire dans laquelle pluſieurs ſinus conduiſoient. La fièvre lente, & le maraſme, qui en eſt ordinairement la ſuite, firent ſuccomber la malade, environ trois mois & demi après ſon arrivée à l'Hôpital. L'examen du ſiége de la maladie,

me montra le ligament capſulaire détruit preſque en totalité ; le ligament rond entièrement conſumé, la tête du fémur carriée dans toute ſa ſurface, & même très-profondément à ſon centre ; la cavité articulaire attaquée auſſi de carie dans toute ſon étendue ; & enfin, ſon rebord cartilagineux tout-à-fait détruit. Voici un exemple de déſordres à-peu-près pareils, produits par une chûte ſur le grand trochanter.

Un homme d'environ quarante ans, étant tombé de ſa hauteur ſeulement, ſur le grand trochanter, éprouva une douleur aſſez vive, qui lui fit garder la maiſon pendant quelques jours ; mais la douleur qu'il reſſentoit, s'étant modérée, il voulut ſe remettre à ſes affaires, & marcher ; il le faiſoit avec douleur, & avec une ſorte de peine, contre laquelle il eſſaya de ſe roidir pendant près de quinze jours ; mais la douleur augmentant, il fut obligé de ſe mettre au lit, & de chercher du ſecours dans la campagne où il étoit. Tous ceux qu'on lui adminiſtra pendant trois mois, furent ſans effet ; la partie ſupérieure poſtérieure & latérale externe de la cuiſſe, étoit très-gonflée ; & les mouvemens qu'on faiſoit exécuter à cette extrémité, lui étoient très-douloureux. Arrivé à l'Hôpital, on reconnut bientôt qu'il y avoit du pus dans le voiſinage de l'articulation : le prognoſtic du Chirurgien-Major fut très-fâcheux. Pluſieurs exemples lui ayant prouvé que ces maladies ſont ſans reſſource, quelque parti que l'on prenne, il avoit preſque réſolu de l'abandonner à la ſeule nature. La fluctuation du pus étant cependant manifeſte, il ſe décida à lui donner iſſue par une ouverture convenable ; celui qui ſortit d'abord, n'offroit aucune mauvaiſe odeur, comme dans l'obſervation précédente ; mais le pus qui vint dans les panſemens conſécutifs, fut tout à la fois abondant & de mauvaiſe odeur ; pluſieurs ſinus conduiſoient ſur la tête du fémur, & dans l'intérieur de l'articulation. Le malade ne

ſurvécut pas long-tems à cette ouverture; la fièvre augmenta, le pus devint ſéreux & très-puant; & il mourut trois ſemaines après l'opération. Je trouvai dans l'examen de l'articulation, les mêmes déſordres à-peu-près que ceux que j'ai expoſés dans l'obſervation précédente. Le ligament capſulaire ſeulement exiſtoit encore du côté interne de la cuiſſe; mais il étoit là très-épais & enflammé.

En 1762, un homme de quarante-cinq ans, étant tombé ſur le genou droit, dans un moment où il étoit chargé d'un fardeau conſidérable, ne put ſe relever ni ſe ſoutenir ſur la cuiſſe. Tranſporté chez lui, on lui donna quelques ſoins, malgré leſquels la douleur & l'impoſſibilité de marcher, ſubſiſtèrent. Après avoir cependant gardé le lit environ un mois, il commença à marcher avec des béquilles : il ſurvint dans le voiſinage de l'articulation, un gonflement qui ſe termina par un dépôt qui s'ouvrit ſeul, environ une année après, & qui laiſſa deux fiſtules, à la faveur deſquelles s'échappoit du pus en plus ou moins grande quantité ; elles ſe fermoient même aſſez ſouvent pour ne ſe rouvrir que lorſqu'il y avoit une certaine collection de cette humeur. Trois ans s'étant paſſés dans cette alternative, ſans avoir tiré aucun ſervice de cette extrêmité, il vint à l'Hôpital, ayant à la partie ſupérieure & poſtérieure de la cuiſſe, un amas très-conſidérable de pus, qui ne s'évacuant pas par les fiſtules dont j'ai parlé, on en procura l'iſſue par une ſimple ponction avec la lancette, afin d'éviter au malade le triſte ſort de ceux ſur leſquels on avoit tenu une conduite oppoſée. Le pus qui ſortit en grande quantité, entraîna pluſieurs petits débris d'os ; & la nouvelle ouverture fut une fiſtule de plus, qui favoriſoit la ſortie habituelle de cette humeur. Le malade ſurvécut dix mois à cette opération ; & à l'examen de la partie, je trouvai la tête du fémur parfaitement ſoudée avec ſa cavité articulaire ; l'une &

l'autre offrant des aſpérités & des foſſes alternatives, qui formoient des engrainûres réciproques, ainſi que je m'en ſuis apperçu, en forçant cette union. J'obſerverai encore, à cet égard, que le fémur étoit anchylosé, à angle droit, avec le tronc; ce qui étoit ſans doute venu de la ſituation du malade, qui avoit toujours la tête & le tronc fort élevés. Je pourrois encore citer pluſieurs exemples de pareilles maladies de l'articulation de la cuiſſe avec l'os innominé, ſurvenues à la ſuite de chûte, ſoit ſur les pieds, ſoit ſur le grand trochanter, ſi ces exemples pouvoient nous inſtruire mieux ſur la conduite qu'il faudroit tenir dans de pareils cas: l'hiſtoire des déſordres qu'on a obſervés, eſt ſans doute utile, dès qu'elle peut fournir un plan de curation raiſonné & plus sûr : mais nous n'avons pas beſoin ici d'un plus grand nombre de faits, pour prononcer ſur la méthode curative à employer dans toutes les circonſtances analogues à celles que je viens de ſoumettre aux yeux de l'Académie.

Dès qu'on connoît le méchaniſme des Contre-coups que peut éprouver l'intérieur de la cavité cotyloïde; dès qu'on connoît la direction du mouvement qui a été imprimé aux parties par le corps choquant, & qu'on peut eſtimer, à-peu-près, la quantité de ce mouvement; dès qu'on connoît la nature des différentes parties qui peuvent être léſées, contuſes & froiſſées par le choc; dès-lors l'on peut aſſeoir, pour le cas dont il s'agit, une méthode curative fondée en raiſon. D'ailleurs, les accidens qu'ont éprouvé les trois perſonnes de la maladie deſquelles j'ai donné l'hiſtoire ſuccinte, ſuffiſent bien pour faire ſaiſir l'indication curative que tous les cas de ce genre préſentent à remplir.

Tous les accidens conſécutifs du Contre-coup dans l'articulation, lorſqu'il ne produit pas fracture, ne peuvent venir que de la contuſion & du froiſſement des parties qui y ſont contenues; mais cette contuſion &

ce froiſſement, ne ſauroient donner lieu qu'à une douleur plus ou moins aiguë, à un gonflement, & à une inflammation plus ou moins conſidérable. Les moyens curatifs à employer dans de pareilles circonſtances, ſeront donc tout ce qui pourra calmer la douleur, prévenir le gonflement & l'inflammation des parties léſées, froiſſées. La ſaignée, le repos & le régime, ſont très-propres à remplir cette double indication; mais la ſaignée doit être répétée pluſieurs fois, & bruſquement même, ſi la douleur eſt vive. Le repos doit être alors abſolu, c'eſt-à-dire, qu'on doit interdire tout mouvement de la cuiſſe ſur le tronc, ou du tronc ſur la cuiſſe, juſqu'à ce que le tems des accidens ſoit paſſé; parce que, quelque léger que fût le frottement des parties contuſes, enflammées, il ne ſauroit être que très-douloureux. Quant au régime, le malade doit être tenu à une diète aſſez ſévère.

C'eſt ſans doute pour n'avoir pas tenu une pareille conduite dans les premiers tems des Contre-coups dans l'articulation de la cuiſſe, que pluſieurs malades ont éprouvé la longue ſérie d'accidens qui les a conduits au tombeau. Rien n'eſt donc plus eſſentiel que de recommander le lit à ceux qui ont reçu, par Contre-coup, des chocs vifs dans l'articulation du fémur avec l'os des hanches, & d'aſſujétir l'extrémité, de façon que la tête de l'os ne puiſſe point jouer dans ſa cavité, & cela ſur-tout lorſque les mouvemens ſont fort douloureux. Cette précaution préliminaire n'empêchera point qu'on n'ait recours aux ſaignées répétées, à une diète plus ou moins ſévère, & aux remèdes réſolutifs appliqués à la circonférence de l'articulation. Quoiqu'on puiſſe peu compter ſur ces derniers moyens, vu la profondeur des parties ſur leſquelles ils doivent agir, il ne faut cependant pas les négliger. Les réſolutifs ſpiritueux, par exemple, portent leur action peut-être plus loin qu'on ne penſe. C'eſt en ſuivant un pareil traitement, qui

qui eſt celui de tous les Praticiens inſtruits, que j'ai vu beaucoup de ces chocs véhémens n'être ſuivis d'aucun accident grave, pendant que des chocs, qui ne paroiſſent mériter d'abord aucune conſidération, ont produit les plus grands déſordres, faute d'avoir pris, dans le tems, les précautions ci-deſſus : le repos ſur-tout eſt le remède par excellence; on ne ſauroit trop prendre de précautions pour remplir cette indication curative.

A ſuppoſer cependant que ces moyens curatifs n'aient pas été employés dans les premiers tems, ou qu'ils aient été infructueux, & qu'aux accidens primitifs des contuſions dans l'articulation du fémur, ſuccèdent un dépôt dans cette articulation, avec deſtruction des ligamens, carie des ſurfaces articulaires, &c. Quel parti prendre? Abandonnera-t-on le malade à ſon malheureux ſort, & l'Art ſera-t-il oiſif dans cette circonſtance? On ſeroit preſque tenté de répondre affirmativement, lorſqu'on a vu l'inutilité de ſes ſoins dans pluſieurs de ces maladies. L'art conſiſte ici moins à faire qu'à éviter : une pareille curation ne ſauroit être que l'ouvrage de la nature.

L'exemple que je viens de donner de la ſoudure du fémur avec l'os innominé, nous montre au moins une des reſſources qu'elle ſe réſerve pour les cas extrêmes. La ſuppuration s'étant une fois emparée de l'intérieur de l'articulation, les parties molles & fléxibles qui la bordent & qui maintiennent les os, ayant été détruites, il ne reſte à la nature d'autre moyen de conſervation, que celui de faire, par une anchyloſe parfaite, un tout continu du tronc & de la cuiſſe; & elle tend à ce but par le méchaniſme même, ſuivant lequel ſe fait la deſtruction des parties léſées. A la ſuite des inflammations & des ſuppurations qui ſurviennent dans les articulations, les ſubſtances ligamenteuſes ſe conſument inſenſiblement; les oſſeuſes & les cartilagineuſes s'altèrent & s'exfolient de la même manière, & leurs débris ſe

trouvent noyés dans le pus qui ſe forme journellement dans les parties voiſines attaquées de ſuppuration. Ce pus, tant qu'il n'eſt pas ſuſceptible d'une dépravation ſpontanée, par l'accès de l'air dans les foyers où il ſe raſſemble, eſt le plus ſouvent une humeur douce & bienfaiſante, qui, loin de réagir ſur les parties oſſeuſes & cartilagineuſes, ſe charge de leurs débris, & les voiture au dehors, après avoir contribué ſans doute à les détacher de la maſſe qui les fournit.

Or, l'on ſait que, dès que l'action organique des vaiſſeaux du tiſſu oſſeux ſain a opéré, ſoit en maſſe, ſoit par parcelles, le ſéqueſtre des parties oſſeuſes qui avoient ſouffert, & que ce ſéqueſtre a été extrait par art, ou charrié au dehors par les ſeules forces de la nature; l'on ſait, dis-je, que ce tiſſu oſſeux ne tend qu'à s'unir, ſoit avec les chairs voiſines, dont il a preſque emprunté la nature, ou avec d'autres portions oſſeuſes qui auroient ſubi les mêmes changemens. Il n'eſt donc pas étonnant que, dans l'obſervation ci-devant, toute la ſurface de la tête du fémur, & celle de la cavité qui la recevoit, s'étant exfoliées peu à peu, & le débris de leur exfoliation ayant été continuellement charrié au dehors, ces ſurfaces ſe ſoient ſoudées de manière à faire un tout commun. Le ſeroit-il davantage que cette grande opération ſe fût faite ſans la perte de l'individu? Pouvons-nous aſſurer que le malade fût, par ſon tempérament, dans les circonſtances les plus favorables au ſuccès. Pouvons-nous aſſurer, enfin, que le travail de la nature, & celui de l'Art, n'aient point été contrariés par des mouvemens imprudens, tant pendant trois années que cet homme, aſſez pauvre, a langui chez lui, que pendant dix mois qu'il a paſſé à l'Hôpital.

Des maladies de cette nature, ne me paroiſſent donc pas tout-à-fait au-deſſus de l'Art. Le long eſpace de tems que ce malade a ſurvécu à l'évacuation du pus

qui s'eſt faite par des ouvertures fiſtuleuſes, comparé au peu de tems qu'ont ſurvécu ceux à qui on a fait de grandes inciſions pour remplir le même but, ſemblent nous indiquer, en quelque ſorte, la conduite à tenir dans des cas analogues. D'après ce fait, & quelques autres dont je ne ſaurois faire uſage ici, parce qu'ils n'ont pas trait aux Contre-coups, je préſumerois que, dans la fâcheuſe circonſtance où les accidens primitifs n'ayant pas été combattus efficacement, il ſe ſeroit formé dépôt dans l'articulation, & que l'exiſtence du pus s'annonceroit au dehors par des ſignes ſenſibles; je préſumerois, dis-je, qu'il ne faudroit pas ſe preſſer de lui donner iſſue; & que lorſqu'on jugeroit ſon évacuation abſolument indiſpenſable, il ne faudroit la procurer qu'avec le trois-quart. Le pus, dans ce cas-ci, me paroît être pour l'os une eſpèce de bain auquel on doit tous les avantages dont je viens de parler. On doit ſi peu regarder le pus comme une humeur malfaiſante, que, dans ce cas-là, je ne lui ai jamais trouvé la plus petite odeur, lors même que je ne lui ai donné iſſue qu'après une collection faite depuis pluſieurs mois, & quelquefois aſſez conſidérable pour fournir deux ou trois livres de pus, parmi lequel on trouvoit beaucoup de fragmens d'os. Mais je dois le répéter, parce que cela eſt inſtructif; en moins de trois jours, ces foyers largement ouverts, qui d'abord n'avoient fourni qu'un pus très-lié & parfaitement inodore, donnoient un pus ſéreux & très-puant. Peut-être qu'en ſuivant la marche que je propoſe, pour le tems & la manière d'ouvrir ces vaſtes dépôts qui ſurviennent à la ſuite des grandes contuſions dans l'articulation du fémur avec les os innominés *(a)*, & en faiſant éviter aux malades

(a) Perſonne n'a plus de vénération que moi pour la mémoire du célèbre M. Petit; perſonne ne reſpecte plus les déciſions de ce grand homme: cependant je n'ai jamais eu à me louer des grandes inciſions qu'il recommande

tous les mouvemens qui pourroient troubler le travail de la nature & celui de l'Art, on pourroit obtenir une soudure parfaite des pièces articulées; ce qui, dans le cas extrême dont nous parlons, est la seule ressource qu'on puisse envisager. Je joindrai encore, à ce que je viens de dire à cet égard, qu'il faudroit chercher à donner à l'extrémité inférieure & au tronc, une position, qui, après la soudure parfaite, laissât, autant qu'il seroit possible, la direction verticale à cette extrémité.

ARTICLE II.

Effets des Contre-coups sur les différentes pièces qui forment le tronc. Traitement qui leur convient.

Ce que je viens de dire des désordres que les Contre-coups produisent assez souvent sur les extrémités inférieures, nous conduit d'autant plus naturellement à examiner quelles peuvent être les suites des Contre-coups sur quelques parties du tronc, que ces extrémités elles-mêmes sont très-souvent les moyens intermédiaires par lesquels le choc est transmis. Il peut arriver, en effet, que dans une chûte sur les pieds, le fémur résiste, & que cependant quelques-unes des pièces inférieures du tronc, reçoivent un Contre-coup propre à y occasionner des désordres. L'os innominé, le sacrum, & les dernières vertèbres lombaires, sont les pièces qui y sont le plus exposées. Si la fracture de l'os innominé sur la tête du fémur, est impossible, comme on peut le présumer, tout au moins éprouve-t-il quelquefois des contusions dans sa cavité; mais cet accident se

dans certains cas, pour vuider les dépôts articulaires; peut-être n'ai-je pas encore assez vu, & ne les ai-je pas employées dans des circonstances convenables.

trouve compris dans ce que j'ai dit des désordres qui se passent dans l'articulation du fémur avec cet os, lorsqu'il y a Contre-coup véhément dans la cavité cotyloïde.

Quant à l'os sacrum, quoique articulé par de larges facettes latérales avec les os innominés; quoique étroitement fixé à ces os par des cartilages intermédiaires, & par des ligamens très-forts, il ne laisse pas que d'être sujet à des disjonctions au moins imparfaites par les violens Contre-coups qu'il éprouve quelquefois. Nous en avons trop d'exemples pour pouvoir en douter; il suffit, d'ailleurs, d'examiner ce qui se passe dans quelques chûtes sur les pieds, pour trouver très-possible une espèce de disjonction de l'os sacrum d'avec l'os innominé. Que dans une de ces chûtes, la direction du mouvement soit telle qu'aucune des parties inférieures n'ait dû éprouver ni inflexion, ni fracture; alors toute la vîtesse des parties supérieures, multipliée par leur masse, vient se perdre sur la partie supérieure de l'os sacrum, lequel reçoit un choc très-violent de haut en bas, pendant que les os innominés restent immobiles. Dans ce cas, l'os sacrum tend à s'enfoncer comme un coin entre ces deux os; mais la manière dont sont construites leurs faces articulaires, le cartilage qui les tapisse, les liens qui unissent ces os avec le sacrum, & la pression latérale qu'ils exerçent alors sur lui, à la faveur de l'obliquité du col du femur, font qu'il n'est réservé qu'aux chocs très-véhémens, de produire l'espèce de disjonction dont nous parlons; elle pourroit cependant s'opérer par un autre méchanisme, si la nature n'y avoit pas pourvu. Le sacrum, dans le cas que nous supposons, en même tems qu'il est poussé comme un coin entre les deux os innominés, tend à faire en devant une bascule à laquelle s'opposent efficacement, non-seulement tous les ligamens qui le lient dans sa partie supérieure avec les os voisins, mais

encore les ligamens ſciatiques & iſchioſacroſciatiques, qui agiſſant ſur le ſacrum par un levier beaucoup plus long que celui de la puiſſance, vu leur attache à l'extrémité preſque inférieure de cet os, ſont en état de s'oppoſer, avec beaucoup de force, à la baſcule en devant, que le choc qu'il reçoit dans ſa partie ſupérieure, tend à lui faire faire (*a*) ; d'où l'on voit combien il eſt difficile, que dans les cas de tout mouvement rapide du tronc ſur les extrémités inférieures, il ſe paſſe (ſurtout lorſque les deux extrémités portent à la fois) des déſordres dans les parties qui concourent à la jonction des os innominés avec l'os ſacrum.

Mais il peut arriver que le choc ſoit ſi véhément, qu'il mette en défaut toutes les précautions priſes par la nature, & qu'il produiſe dans le cas même ſuppoſé (ſinon une disjonction d'os) au moins une divulſion des ligamens qui les uniſſent, une contuſion des cartilages, & des os mêmes; déſordres qui donnent preſque toujours lieu à des maladies très-graves : ou bien il peut arriver que le mouvement du tronc n'étant arrêté que par une des extrémités, l'effort ſe paſſe ſur un ſeul des côtés articulés de l'os ſacrum, & cela dans la circonſtance très-déſavantageuſe où cet os n'eſt ni preſſé collatéralement, ni ſoutenu par le côté oppoſé. Seroit-il alors étonnant que (la vîteſſe des parties ſupérieures, multipliée par leur maſſe, fût-elle réduite à peu de choſe quand elle vient à s'appliquer ſur l'os ſacrum) les moyens qui affermiſſent l'articulation du côté de cet os, qui ſoutient tout l'effort, ſouffriſſent, dans l'inſtant du choc, une divulſion très-fâcheuſe. Tout ce que

(*a*) En ſe rappelant la manière dont l'épine appuie ſur le ſacrum, & comment cet os ſe porte en arrière, on voit que le centre de gravité des parties ſupérieures, ne paſſant que par la baſe de l'os ſacrum, le poids de ces parties doit tendre néceſſairement à abaiſſer cette baſe en devant, & à faire relever en arrière la pointe du coccix.

je viens de dire, n'eſt qu'une explication anticipée du méchaniſme, ſuivant lequel des chocs tranſmis par Contre-coup à ces parties, ont donné lieu à des accidens dont j'ai été le témoin.

Un homme de quarante ans, monté ſur un arbre, étant tombé ſur les pieds, d'environ quinze pieds de haut, ne reſſentit, dans l'inſtant de ſa chûte, qu'une commotion générale, accompagnée d'une douleur aſſez vive vers le bas de l'épine. Conduit dans ſa maiſon, il refuſa de ſe laiſſer ſaigner, & ſe contenta de prendre quelques bouteilles d'infuſions vulnéraires. Dès le lendemain même, il ſortit de chez lui; le peu de douleur qu'il reſſentoit, ne lui paroiſſoit pas mériter attention; il marcha paſſablement pendant pluſieurs jours, & vaqua à ſes affaires comme à l'ordinaire. Mais environ le trentième jour de ſa chûte, il commença à boiter; il n'éprouvoit cependant qu'une douleur ſourde dans la région de l'os ſacrum, un peu du côté droit; la douleur augmenta, & la difficulté de marcher fut telle le cinquante-cinquième jour, qu'il ne pouvoit le faire qu'à l'aide d'un bâton; preſſé alors par ſon mal, dont il commença à s'inquiéter, il demanda des ſecours. Le malade ayant un peu de fièvre, on le ſaigna; on lui preſcrivit le repos & des fomentations réſolutives, & enfin des embrocations avec le martiatum & l'huile de muſcade, animés de ſel ammoniac; mais ce fut ſans ſuccès; le terme de l'efficacité de ces moyens étoit paſſé. Le mal fit des progrès pendant cinq mois, au bout deſquels le malade ne pouvoit plus du tout s'appuyer ſur l'extrémité droite; le mouvement de flexion de la cuiſſe ſur le tronc, étoit tout à la fois très-douloureux & très-difficile, & il paroiſſoit un commencement de tumeur qui venoit de deſſous l'arcade crurale. Tel étoit l'état du malade, lorſqu'il ſe décida à venir chercher du ſecours dans l'Hôpital.

L'hiſtoire de ſa maladie ne laiſſa pas d'équivoque ſur

ſa nature, & malheureuſement elle n'offrit qu'un prognoſtic très-fâcheux. On appliqua des cataplaſmes maturatifs ſur la tumeur commençante, qui prit peu d'accroiſſement pendant l'eſpace de vingt jours. Il eut alors des vomiſſemens, des hoquets, comme s'il eût eu une hernie étranglée. La tumeur s'étant un peu prolongée vers la partie interne de la cuiſſe, le Chirurgien-Major, qui ne doutoit point qu'elle ne contînt du pus, l'ouvrit quelques jours après; il en ſortit une très-grande quantité de pus blanc, & ſans odeur; le malade étoit alors preſque ſans fièvre; on le panſa à ſec, & par la ſuite avec du digeſtif animé. Le pus qui étoit d'abord blanc, & ſans odeur, étant devenu ſéreux & d'une puanteur conſidérable, on fit, dans l'intérieur du foyer, des injections vulnéraires, déterſives & ſpiritueuſes; on multiplia les panſemens & les injections; mais toutes ces précautions furent inutiles, la fièvre augmenta avec la pourriture, & le malade mourut le neuvième jour de l'opération.

Je trouvai à l'ouverture du cadavre, toute la partie ſupérieure & latérale droite du ſacrum, cariée, de même que la portion correſpondante de l'os innominé. Il y avoit un écartement manifeſte entre ces deux os; & toute l'étendue de la ſymphiſe ſacro-iliaque, étoit attaquée de carie. La dernière vertèbre lombaire étoit auſſi cariée dans ſa partie inférieure, & la ſuppuration avoit, en grande partie, détruit les muſcles pſoas & iliaques. De pareils déſordres étoient vraiſemblablement le produit de la divulſion qu'avoient éprouvé, dans l'inſtant de la chûte, les moyens deſtinés à affermir la jonction du ſacrum avec l'os innominé du côté droit (*a*); & cette divulſion s'étoit ſans doute faite ſuivant le méchaniſme que j'ai tracé ci-devant. Quant aux accidens

(*a*) Peut-être auſſi ces accidens étoient-ils ſeulement la ſuite de la contuſion des cartilages.

qui

qui en ont été la ſuite, ils ſont des effets néceſſaires de l'inflammation ſourde de ces parties, & de la ſuppuration qui lui a ſuccédé, & qu'on auroit peut-être pu prévenir par des moyens convenables appliqués à tems.

Une femme ayant ſauté, par accident, quelques marches d'eſcalier, aſſez peu de tems après être accouchée, éprouva, quelques jours après, n'ayant cependant reſſenti dans le moment du ſaut, qu'une douleur aſſez modérée dans la région lombaire & une difficulté de marcher qui augmenta inſenſiblement, au point qu'elle ne pouvoit plus ſe ſoutenir ſur l'extrémité gauche. Les douleurs qu'elle éprouvoit, ſans être très-vives, étoient continuelles : on attribua tous ces accidens à un épanchement de lait, d'autant plus volontiers, que le haut de la cuiſſe, & la hanche de ce côté, augmentoient de volume. Cette femme qui n'avoit pas eu des ſoins bien aſſidus dans le commencement, fut apportée à l'Hôpital, après avoir gardé le lit plus de trois mois chez elle : il s'annonçoit alors à la partie poſtérieure de la feſſe, un très-grand dépôt, dont le pus avoit fait des fuſées ſans nombre, d'autant mieux qu'elles venoient du petit baſſin par l'échancrure ſciatique. Ce dépôt ayant été ouvert convenablement, il fournit une très-grande quantité de pus d'une aſſez bonne qualité, & ſans odeur ; il ne tarda cependant pas à devenir ſéreux, d'une couleur cendrée, & fort puant; la fièvre qui avoit été plus ou moins conſidérable pendant la maladie, augmenta ; le délire ſurvint, & la malade ne ſurvécut que huit jours à l'opération qu'on lui avoit faite. L'ouverture du cadavre nous offrit le ſacrum & l'os innominé gauche, cariés dans toute l'étendue de leurs faces articulaires correſpondantes ; & en continuant notre examen, nous trouvâmes que la partie ſupérieure du ſacrum étoit encore attaquée de carie, de même que la dernière vertèbre lombaire.

La nature de la cauſe déterminante, la circonſtance

dans laquelle se trouvoit la femme lors du choc, les accidens qu'elle éprouva par la suite, tout nous annonce qu'il y eut une espèce de disjonction ou de divulsion dans la symphise sacro-iliaque (*a*). Les deux observations ci-devant viendroient bien à l'appui de la possibilité de cette disjonction par cause externe, lors même qu'elle n'auroit pas été évidemment prouvée par le fait, dans la personne du nommé Binai, dont M. Louis nous a donné l'histoire dans celle de l'Académie Royale de Chirurgie (*b*).

L'on voit, par ce que je viens de dire, qu'il faut bien des circonstances réunies pour que, dans le cas de chûte sur les extrémités inférieures, le mouvement de ces parties subitement arrêté, puisse donner lieu à un Contre-coup capable d'opérer la disjonction du sacrum avec les os innominés, ou seulement une certaine divulsion des moyens qui les unissent. Mais sans un choc aussi violent que celui qu'annoncent de pareils désordres, les Contre-coups peuvent produire, dans des parties voisines, des désordres tout aussi dangereux par leurs suites, que ceux dont je viens d'exposer la malheureuse issue. Il n'arrive, en effet, que trop souvent, que dans une chûte sur les deux pieds, qui se sera passée sans fracture dans aucune des pièces qui constituent les extrémités inférieures, sans contusion dans les articulations qui s'y rencontrent, sans divulsion même sensible du côté de la symphise sacro-iliaque; il n'arrive, dis-je, que trop souvent que l'effort du Contre-coup se porte sur la base de l'os sacrum, & sur les dernières vertèbres lombaires. Dans une chûte sur les pieds, ou sur les fesses, par exemple, il est très-possible que le

(*a*) Nous conviendrons cependant que la mauvaise disposition du sujet, l'humeur laiteuse errante, furent des causes auxiliaires sans lesquelles la cause externe auroit bien pu ne donner lieu à aucun désordre.

(*b*) Histoire de l'Académie, tom. IV, pag. 19.

mouvement des parties ſupérieures ſur la baſe du ſacrum, ſoit ſi rapide que cette baſe, la dernière vertebre lombaire, & même le cartilage preſque oſſeux qui unit ces deux os, éprouvent une preſſion propre à déranger leur organiſation, leur texture intérieure, & à donner par-là lieu à des accidens conſécutifs fort graves (*a*). Ce que je dis ici n'eſt pas avancé ſans fondement; j'ai trouvé que pluſieurs de ces maladies que l'on nomme dépòts du muſcle pſoas, pourroient, avec raiſon, être attribuées à la preſſion vehémente de la dernière vertèbre lombaire ſur le ſacrum, &c. On peut d'autant mieux le préſumer, que dans ces ſortes de dépôts, la quatrième & la cinquième vertèbre lombaire, ſont quelquefois cariées très-profondément, de même que la partie antérieure & ſupérieure du ſacrum; c'eſt du moins ce que j'ai obſervé ſur pluſieurs cadavres de perſonnes mortes à la ſuite de pareils dépôts. Le fait ci-après que je choiſis de préférence ſur quelques autres de même nature que j'ai recueillis, ſemble du moins réaliſer mes conjectures à cet égard.

Un homme âgé de quarante-deux ans, fort & vigoureux, ayant ſauté, en Août 1765, d'environ huit pieds de haut, ne reſſentit d'abord qu'une douleur aſſez équivoque dans la région lombaire; cette douleur même diſparut aſſez peu de tems après; elle ne tarda cependant pas à ſe renouveler; elle fut d'abord très-modérée pendant plus d'un mois. A la fin de Septembre, elle augmenta par des degrés aſſez ſenſibles : la douleur étoit ſur-tout beaucoup plus conſidérable lorſque le malade deſcendoit des eſcaliers. La première cauſe de

(*a*) La divulſion, l'extenſion des ligamens qui uniſſent ces os, entrent quelquefois pour beaucoup dans la production de ces accidens; mais auſſi on eſt forcé de convenir qu'ils peuvent être la ſuite de la ſeule contuſion ou du ſeul affaiſſement de la ſubſtance oſſeuſe de la derniere vertèbre lombaire, ou de la baſe de l'os ſacrum, ſans extenſion & tiraillement des ligamens qui affermiſſent leur union.

ſon mal lui ayant échappé, il le caractériſoit de rhumatiſme : mais le tems & les moyens les plus propres à calmer les douleurs qu'il reſſentoit, ayant été inutiles, il commença à prendre quelque inquiétude; ſon mal empiroit chaque jour; la difficulté, & enſuite l'impoſſibilité de marcher, ſurvinrent : & en Février 1766, il s'annonçoit un dépôt à la partie antérieure interne & ſupérieure de la cuiſſe. Ce dépôt fut ouvert en Mars ; & le malade eut en peu de tems le ſort des deux perſonnes dont j'ai déjà donné l'hiſtoire. L'examen du cadavre m'offrit la carie de la partie ſupérieure & antérieure du ſacrum, de même que celle du corps des deux dernières vertèbres lombaires. La marche lente de la maladie ne paroît-elle pas nous annoncer que la ſuppuration & la deſtruction partielle du pſoas, n'étoient ici qu'un effet ſecondaire de la ſuppuration & de la carie des parties oſſeuſes voiſines. Leurs maladies peuvent être alternativement cauſes & effets ; & la carie du ſacrum, des vertèbres lombaires, peut déterminer les dépôts du pſoas, comme les dépôts du pſoas peuvent occaſionner la carie des os ſpongieux qui ſont à ſon voiſinage.

J'obſerverai encore que la paralyſie des extrémités inférieures, peut quelquefois être un des effets conſécutifs des Contre-coups ſur les dernières vertèbres lombaires; & que l'affoibliſſement qu'éprouvent ces extrémités, eſt le produit d'une compreſſion graduelle qui ſe fait alors ſur la moëlle épinière, qui eſt une ſuite des déſordres qui ſe paſſent, ſoit dans les cartilages, ſoit dans la ſubſtance oſſeuſe des vertèbres. Rien de ſi ſimple que cette marche ; le choc véhément qu'auront ſouffert ces parties, donnant lieu à leur gonflement, elles doivent néceſſairement retrécir le diamètre du canal vertébral, & comprimer plus ou moins la moëlle épinière. C'eſt ce que j'ai vu arriver à un garçon de vingt-deux ans, qui, étant tombé ſur les

fesses, de dessus un toit, ne parut d'abord éprouver aucun accident bien remarquable, puisqu'il continua son travail au moins pendant trois semaines, au bout desquelles il se plaignit d'augmentation dans une petite douleur sourde qu'il avoit toujours ressentie au bas des reins, depuis l'instant de sa chûte : il marchoit encore avec aisance ; mais la progression devint de plus en plus difficile : les extrémités inférieures s'affoiblirent peu à peu, & perdirent enfin leur mouvement, sans que le malade ressentît aucune douleur vive. Arrivé à l'Hôpital, & interrogé sur l'origine de sa paralysie, on ne douta point qu'elle ne fût bien-tôt suivie d'un dépôt de l'espèce de ceux dont j'ai parlé ci-devant. En effet, environ six semaines après, une tumeur parut s'avancer sous l'arcade crurale : ouverte quelque tems après, lorsqu'elle faisoit beaucoup de saillie au dehors, le malade ne tarda pas à payer le tribut à la nature. A l'examen du cadavre, je trouvai les deux dernières vertèbres lombaires cariées ; la carie pénétrant même dans un endroit jusques dans le canal épinier, & les muscles psoas & iliaque paroissoient encore, dans ce cas, n'avoir souffert que secondairement. Les dépôts primitifs de ces muscles, ne sont cependant pas rares ; & quoiqu'ils ne soient qu'indirectement le produit d'un Contre-coup, il ne paroîtra peut-être pas déplacé que j'expose ici comment une chûte, un effort peuvent y donner occasion.

Dans un faux pas, dans une chûte sur les pieds, que les parties supérieures ne portent pas à-plomb sur le sacrum ; qu'elles restent, par exemple, un peu en arrière, il y auroit alors chûte à la renverse. Pour empêcher cet accident, les muscles psoas & iliaque, dont l'attache fixe est alors au petit trochanter, agissent dans ce moment avec vigueur & promptitude sur le tronc, pour concourir à rappeler sur la base du sacrum, sur les os fémur, la ligne de gravité des parties supérieu-

res; mais l'effort brusqué de ces muscles, est quelquefois tel que plusieurs de leurs fibres peuvent éprouver une rupture qui pourra donner lieu à une inflammation, à un abscès dans le corps de ces muscles, & par la suite à une carie des os voisins; maladie si terrible, que l'Art n'offre encore aucune ressource contre elle. J'ai eu si peu à me louer de tous les moyens que j'ai tentés & vu tenter dans un assez bon nombre de ces maladies, que j'ose assurer que le meilleur parti à prendre, est d'abandonner à la nature, le sort de ceux qui en sont attaqués, lorsqu'elles sont sur-tout parvenues à un certain période. Les dépôts qui s'avancent à l'extérieur, s'ouvrent alors naturellement; ils laissent des petites fistules, & les malades peuvent encore vivre au moins quelque tems; au lieu qu'ils périssent sous peu de jours, dès qu'on ouvre largement ces vastes dépôts; c'est pourquoi je me propose de ne vuider qu'à la faveur du trois-quart, tous ceux de cette espèce que pourra m'offrir ma pratique: & malgré ce qu'en dit Mauquest de la Motte, je n'en ai jamais vu aucun dont on eût pu raisonnablement tenter l'ouverture en plongeant le bistouri dans l'abdomen.

Ce n'est pas lorsque les Contre-coups ont donné lieu à ces désordres extrêmes, dont je viens d'offrir des exemples, qu'il faut s'opposer à leurs effets; ce sont sur-tout les accidens primitifs qu'on doit s'attacher à combattre. Mais pour le faire avec succès, il faut avoir bien saisi le méchanisme du Contre-coup, être en état d'en évaluer à-peu-près la force, connoître la nature & la disposition relative des parties qui l'ont éprouvé, & bien juger, d'après cela, l'espèce de désordre qui a dû s'y passer dans l'instant du choc. La méthode curative devient alors raisonnée, & ne laisse plus craindre ces écarts réservés à l'empirique ignorant. Avec de tels principes, la conduite qu'on doit tenir dans les Contre-coups qui portent leur action sur l'os sacrum, sur la

ſymphiſe ſacro-iliaque, ſur les vertèbres lombaires, eſt toute tracée. L'eſpèce de deſordre qu'une pareille cauſe peut produire ſur ces parties, exige des ſaignées plus ou moins répétées, ſuivant la violence des accidens; des embrocations réſolutives & ſpiritueuſes, de la diète, & enfin le repos le plus exact. On ne ſauroit ſur-tout trop le recommander dans les disjonctions ou divulſions de la ſymphiſe ſacro-iliaque; & dans ce cas, des compreſſes trempées dans des réſolutifs ſpiritueux, & ſoutenues par un bandage circulaire aſſez ſerré qui paſſe ſur les os des hanches, ſont un moyen qui n'eſt rien moins qu'à négliger (a). Il eſt encore eſſentiel d'y avoir recours dans le cas où le Contre-coup a produit des déſordres du côté des vertèbres lombaires; mais alors il faut monter, en faiſant les circulaires, juſques par-deſſus la région des lombes; cette portion de l'épine en eſt plus aſſujétie, & les pièces qui la compoſent, moins expoſées aux mouvemens toujours nuiſibles dans cette circonſtance. On ajoutera encore à ces précautions, que la ſituation horiſontale, eſt la ſeule qui convienne dans ces cas; mais il faut bien ſe garder de compter les jours qu'on fait paſſer aux malades dans le lit; il vaut mieux ici outrer les précautions, que d'en manquer. Tant de malheureux ont été les victimes de leur négligence, à cet égard, qu'on ne ſauroit aſſez, ſur ce point, fixer l'attention des perſonnes de l'Art.

C'eſt par les moyens bien ſimples que je propoſe, que je ſuis venu à bout de calmer, après des chûtes avec Contre-coup du côté du ſacrum & des vertèbres lombaires, des accidens primitiſs qui annonçoient des déſordres conſécutifs auſſi effrayans que ceux dont j'ai parlé : en voici ſur-tout un exemple que je choiſis, par préférence, ſur pluſieurs autres. Un jeune-homme

(a) On ſuppoſe qu'en cas de déplacement apparent, on aura mis en uſage tous les moyens propres à opérer la réduction ou la conformation des parties.

étant tombé de près de trente pieds ſur les feſſes, reſſentoit une douleur très-vive dans la région du ſacrum & des lombes. Les 2^e^. 3^e^. & 4^e^. des vertèbres de ce nom, faiſoient même une ſaillie marquée en dehors ; & outre l'impoſſibilité dans laquelle étoit ce malade, de ſe ſoutenir ſur les extrémités inférieures, elles étoient attaquées d'un engourdiſſement conſidérable, & n'étoient plus douées que d'un ſentiment aſſez obtus. Les ſaignées répétées, la diète, des compreſſes graduées & très-épaiſſes ſur les vertèbres lombaires ſaillantes, ſoutenues par des circulaires très-ſerrés autour du corps; la ſituation du malade ſur le dos, la tête baſſe, & un oreiller ſous la région lombaire, conduiſirent cette maladie à une parfaite guériſon, en moins de quarante jours ; mais le malade eut d'autant mieux la conſtance de garder la poſition que je lui avois donnée, qu'il ſouffrit moins dès qu'il l'eut priſe; j'obſervai même qu'il éprouvoit, dans les premiers jours, d'autant plus de ſoulagement, que le bandage étoit plus ſerré ; c'eſt pourquoi je le faiſois ſouvent humecter avec de l'eau-de-vie, pour empêcher ſon relâchement; & lorſque ce moyen devint inſuffiſant, je reſerrai tout l'appareil avec une nouvelle bande. Le malade, qui ſe trouvoit de mieux en mieux, eſſaya de ſe lever le vingtſixième jour ; mais ayant reſſenti encore des douleurs dans la région lombaire, je le fis remettre au lit pour dix à douze jours ; & lorſqu'il en ſortit, je lui conſeillai de ne marcher d'abord qu'avec une canne, & d'avoir le corps ſerré avec une bande, afin de donner pendant quelque tems, plus de fermeté à l'épine. Une pareille chûte eût pu donner lieu à une divulſion de la ſymphiſe ſacro-iliaque, ſur-tout ſi ce jeune-homme n'avoit d'abord porté, en tombant, que ſur une feſſe, & ſur la tubéroſité de l'iſchion du même côté.

Quoique des exemples aſſez fréquens nous montrent les vertèbres lombaires très-expoſées aux effets des Contre-coups,

Contre-coups, elles ne ſont cependant pas les ſeules réſervées aux pernicieuſes ſuites d'une pareille cauſe ; elle peut auſſi agir ſur les vertèbres dorſales, de manière à donner lieu à de très-grands déſordres conſécutifs. Des déjettemens de l'épine ſur les cotés, ſa ſaillie outrée en dehors, ont été aſſez ſouvent le produit de Contre-coups, dont l'effet s'eſt porté ſur ces vertèbres : j'ai vu du moins pluſieurs boſſus qui ne l'étoient devenus qu'à la ſuite de chûtes qu'ils avoient faites dans leur jeuneſſe. Quant à la méthode curative à employer, elle eſt preſque toute prophylactique; elle ne regarde guères que les premiers tems, & doit peu différer de celle qui convient dans les maladies dont je viens de donner l'hiſtoire. La ſaignée, le repos, les bandages de corps, pourront ſuffire : il ſera cependant bon de joindre à ces moyens, les remèdes anti-rachitiques chez les enfans, en qui l'on auroit déjà vu une diſpoſition antécédente au rachitis, qui eſt ſi ſouvent la ſeule cauſe de ces difformités. Les abſorbans, les toniques, les amers, les préparations de Mars, & ſur-tout la privation des ſubſtances aceſcentes, ſont alors les remèdes les plus sûrs.

Après avoir examiné ſucceſſivement les effets des Contre-coups ſur les différens os qui compoſent le baſſin & la plus grande partie de l'épine, il ne me reſte, pour terminer cet article, qu'à ſuivre ces effets ſur les pièces qui concourent à completter le tronc. Parmi celles-ci, les vertèbres cervicales ne me paroiſſent pas ſuſceptibles des mauvais effets des Contre-coups; mais il n'en eſt pas de même des côtes & du ſternum ; les côtes ſur-tout peuvent ſe fracturer dans un lieu éloigné de celui qui reçoit le choc : c'eſt un fait qui n'a pas beſoin de preuves ; les fractures des côtes, avec ſaillie en dehors, ſont toujours l'effet d'un Contre-coup ; leur figure les y rend aſſez ſujettes. La côte arrétée en arrière d'une manière à-peu-près fixe, recevant un choc

aſſez vif vers ſon extrémité antérieure, ſe fracture dans ſa partie moyenne : cela peut arriver auſſi lorſque le choc porte ſur la partie cartilagineuſe de la côte, ou ſur le ~~ſternum~~, pourvu que le corps choquant ait un peu de ſurface, & frappe avec une certaine vîteſſe ; mais, comme l'on voit, le méchaniſme de cette fracture & le traitement qui lui convient ſont trop connus pour que nous nous y arrêtions. Si le choc porte ſur la partie angulaire ou moyenne de la côte, dans le cas même où le côté oppoſé de la poitrine ſeroit appuyé contre un corps réſiſtant, il ne peut ſe paſſer aucun déſordre, ni ſur le ſternum, ni ſur la partie antérieure des côtes ; & alors la fracture qui peut ſe faire à l'endroit frappé, n'eſt plus le produit d'un Contre-coup ; elle ne ſauroit être rangée parmi les effets d'une pareille cauſe, que dans les cas où elle auroit lieu du côté oppoſé au choc ; ce qui n'eſt pas impoſſible dans la ſuppoſition du tronc appuyé contre un corps réſiſtant : & dans ce cas-ci l'on connoît encore la meilleure manière de diriger les moyens curatifs indiqués. Quant au ſternum, quoique par ſa ſituation & par ſa forme, il paroiſſe que les Contre-coups ne puiſſent guères avoir de priſe ſur lui, il eſt cependant arrivé quelquefois que la fracture de cet os a été le produit d'une pareille cauſe : en voici ſur-tout un exemple.

Un Maçon âgé de vingt-huit ans, ayant été apporté à l'Hôpital, après une chûte d'environ cinquante pieds, on reconnut, en le viſitant, qu'il avoit une fracture à la cuiſſe gauche, & que les apophyſes épineuſes de la dernière vertèbre dorſale, & de la première lombaire, étoient auſſi fracturées. La réduction de la fracture de la cuiſſe faite, le Chirurgien s'étant apperçu que le malade ne pouvoit pas rappeler ſa tête en devant, fit des recherches pour en découvrir la cauſe, & il la trouva dans une fracture en travers du ſternum, qui offroit un écartement marqué de la première à la ſeconde

pièce de cet os. Le malade à terre, s'étoit trouvé à la renverse, la jambe gauche sous ses fesses; & la partie antérieure de la poitrine n'offroit ni échymose, ni excoriation, ni aucun signe qui pût faire présumer que la fracture du sternum fût le produit d'un choc porté sur cet os. Le méchanisme de cette maladie devenoit, pour ce Chirurgien, un problême dont il lui paroissoit difficile de trouver la solution; mais un Ouvrier présent à l'accident, la lui offrit bien-tôt, en lui apprenant que le malade avoit rencontré, à plus d'un tiers de sa chûte, une pièce saillante d'un échafaudage, & que le milieu du dos avoit porté sur cette pièce. Dès-lors cet homme aussi versé dans la pratique que dans la théorie de l'Art, jugea que la fracture des apophyses épineuses des vertèbres ci-dessus, & celle du sternum, étoient le produit de ce premier choc, parce que dans le moment que le corps avoit été arrêté par le milieu du dos, les extrémités inférieures d'une part, & de l'autre la partie supérieure du tronc, avoient conservé assez de mouvement pour forcer l'extension de l'épine, au point que les muscles qui vont du sternum à la tête, &c. violemment tendus, vinrent à bout de séparer la première pièce du sternum de la seconde. Ce méchanisme est trop simple pour ne pas être d'abord saisi. Quant aux indications curatives que présentoit cette double maladie, elles furent remplies par une méthode aussi aisée qu'elle fut fructueuse, tant il est vrai qu'un homme de génie enrichit toujours l'Art, en paroissant le simplifier. Le Praticien éclairé, dont il est ici question, fit faire un creux au lit, dans l'endroit où répondoit la fracture des vertèbres; mit des alaises épaisses sous les fesses, un oreiller sous les épaules, & employa tous les moyens propres à tenir constamment l'épine courbée en devant, & à porter la tête de ce côté : il y parvint par la seule situation. L'allongement de l'épine qui n'est jamais plus considérable que dans

la fléxion, rappela, dans leur lieu naturel, les apophyſes épineuſes qui étoient un peu couchées ſur les côtés, & les y maintint à la faveur de la tenſion conſtante des ligamens & des muſcles qui s'y implantent. La pièce ſupérieure du ſternum fut tenue par le même moyen, exactement affrontée contre la ſupérieure; de façon qu'au terme ordinaire de la guériſon des fractures, ce malade ſortit parfaitement guéri, & cela ſans avoir éprouvé que des accidens aſſez ordinaires, contre leſquels on avoit employé les moyens convenables dans les premiers tems. Je ne doute point qu'il n'y ait eu bien des fractures du ſternum produites ſuivant le même méchaniſme, & qui, faute d'avoir été connues, ont donné lieu à des dépôts & à des caries fâcheuſes.

ARTICLE III.

Expoſer les effets des Contre-coups ſur les extrémités ſupérieures, & les moyens d'y remédier.

Quoique les extrémités ſupérieures, dans les cas de ſaut ou de chûte ſur les pieds, ne ſoient pas celles qui reçoivent le premier choc, elles le partagent au moins fort ſouvent, de manière à éprouver de très-grands déſordres. Si une perſonne tombe d'aſſez haut ſur les extrémités inférieures, elles ont rarement, lorſqu'elles touchent le terrein, à ſupporter le poids entier des parties qui leur ſont ſupérieures, parce que la ligne de gravité de celles-ci paſſant, par exemple, au-devant de la cavité cotyloïde, le tronc & la tête continuent à tomber en devant, & les mains s'offrent naturellement au terrein, pour parer le choc véhément que pourroit recevoir la tête, ſans cette précaution de pur inſtinct. Il n'eſt pas même néceſſaire, pour que nous obſervions cela, qu'il y ait une chûte de haut. L'homme en marchant n'a qu'à perdre ſon à-plomb, il tombe; ſi c'eſt

en arrière, il porte, autant qu'il est en lui, les coudes & les épaules de ce coté là, pour multiplier les points de contact sur le terrein; si c'est en devant, il offre les mains & les genoux; si c'est de côté, il présente le coude : c'est de cette manière qu'on évite machinalement la commotion du cerveau ou la fracture du crâne; mais la nature ne parvient fort souvent à parer ces accidens, qu'aux dépens des parties moins essentielles, qui paroissent se présenter d'une manière si généreuse pour la conservation de ce viscère précieux. En effet, nous avons déjà vu ce qu'ont à souffrir, dans plusieurs cas, les extrémités inférieures, pour remplir leur part de ce but conservateur (*a*) : & c'est en tendant à ce même but, que nous verrons les extrémités supérieures éprouver des désordres qui sont presque toujours l'effet d'un Contre-coup.

Les paumes de la main viennent-elles à porter sur le terrein, dans une chûte quelconque, alors ces parties brusquement arrêtées, le corps l'est aussi-tôt ; & les os qui les constituent, reçoivent le choc de l'extrémité supérieure chargée elle-même d'une partie du tronc en mouvement. Cette espèce de choc, qui est un véritable Contre-coup, peut produire & produit quelquefois des désordres dans l'articulation, ou une extension, une divulsion des ligamens qui lient les os voisins entre eux, ou une luxation ; mais cette dernière maladie appartient aux effets des Contre-coups pris dans le sens le plus étendu. On observera cependant, que quelques-uns de ces désordres sont moins communs qu'ils paroîtroient ne devoir l'être, & cela par des raisons qui se tirent du méchanisme de la chûte. La direction du mouvement tenant alors le milieu entre la verticale & l'horisontale, les os du carpe sont toujours

(*a*) Une fracture est souvent le seul moyen efficace de conservation que la nature eût pu employer dans telle ou telle circonstance.

portés directement contre l'extrémité des os de l'avant-bras ; & cette même direction élude encore la violence du choc, en ce que les mains pouvant gliſſer un peu en avant, le mouvement ne ſe trouve pas auſſi ſubitement arrêté qu'il l'eût été ſans cette circonſtance : mais malgré cela, & l'attache lâche de l'omoplate qui rend l'application du poids du tronc ſucceſſive, la chûte ſur les mains ne laiſſe pas que d'occaſionner aſſez ſouvent, dans l'articulation du poignet, les différens déſordres dont je viens de parler.

Les principaux accidens qui caractériſent ces déſordres, ſont une douleur vive & un gonflement plus ou moins conſidérable, avec difficulté de mouvoir la partie. Si ces accidens primitifs ne ſont pas combattus, il peut y ſurvenir dépôt, carie, anchyloſe vraie ou fauſſe : j'ai vu du moins des exemples de quelques-unes de ces terminaiſons. Les accidens des premiers tems indiquent de reſte le genre de remèdes auxquels il faut avoir recours : les ſaignées réitérées, les réſolutifs plus ou moins ſpiritueux dans certains cas, les émolliens, les anodyns dans d'autres; les bandages contentifs propres à empêcher tout mouvement de la partie, ſont les ſeuls moyens à employer alors ; mais lorſque les premiers accidens ſont calmés, on peut tenter les embrocations balſamiques, telles que celles faites avec le baume tranquille, le martiatum, & l'huile de muſcade, animés avec un peu d'eſprit volatil de ſel ammoniac; ou bien l'on peut ſe ſervir du ſavon de ſaturne, auſſi animé avec l'eſprit ci-deſſus. Je l'ai employé avec ſuccès dans des roideurs d'articulations avec gonflement : j'ai vu quelques anchyloſes parfaites & vraies, & deux fauſſes à la ſuite de Contre-coups reçus dans l'articulation dont je parle (*a*), & cela toujours chez des perſonnes qui

(*a*) On ne peut rien ajouter à ce que dit le célèbre M. Petit, ſur le traitement qui convient à ces maladies.

n'avoient pas eu dans les tems les ſecours convenables.

Mais ces Contre-coups ne bornent pas là leurs effets, ils produiſent le plus ſouvent fracture à l'avant-bras ; & ſoit que cette fracture ſoit complette ou incomplette, elle n'exige pas d'autre méthode curative que celle qui eſt connue. On obſervera ſeulement que, comme les deux os ſont écartés, il eſt eſſentiel de placer, avant d'appliquer le bandage circulaire, deux longuettes aſſez épaiſſes, qui répondent à l'eſpace entre-oſſeux, l'une en dehors, & l'autre en dedans. Cette précaution eſt ſur-tout très-indiquée lorſque la fracture ſe trouve dans la partie moyenne de l'avant-bras; & ſi elle ſe trouvoit placée fort près de l'articulation du bras avec l'avant-bras, il faudra bien ſe garder de mettre le bras en écharpe, on le tiendra au contraire étendu; l'on en ſent de reſte la raiſon.

Si au lieu de tomber ſur la main, on tombe ſur le coude, & que l'olécrâne ne ſe fracture pas, l'intérieur de l'articulation peut éprouver un Contre-coup ſuivi d'accidens plus ou moins grands, & qui peuvent avoir toutes les ſuites fâcheuſes dont j'ai parlé en expoſant les effets des Contre-coups dans les articulations des extrémités inférieures.

En Novembre 1768, j'ouvris, à un jeune-homme de dix-huit ans, un dépôt dont le foyer étoit dans l'articulation du bras avec l'avant-bras, & qui reconnoiſſoit une pareille cauſe. Le malade avoit reſſenti de grandes douleurs dès l'inſtant de ſa chûte; il étoit ſurvenu un gonflement très-conſidérable; & il avoit, lorſque je le vis le dix-ſeptième jour de ſon accident, beaucoup de fièvre : ce fut en vain que je le fis ſaigner deux fois, & que j'appliquai, ſur la tumeur, les anodyns & les émolliens réſolutifs; elle ſe termina par ſuppuration ; & la fluctuation s'y étant fait ſentir peu de jours après, je ne tardai pas à en faire l'ouverture. Le pus mêlé d'une humeur glaireuſe, & l'introduction du doigt ne

me permirent pas de douter du siége de la maladie. Il parut être mieux quelques jours après l'opération ; mais les accidens ne tardèrent pas à se renouveler; la fièvre augmenta, le pus devint fétide; les bords de la division furent blaffards & très-gonflés; le malade eut du délire ; & pendant près de vingt jours, il parut être dans un état trop désespéré pour pouvoir tenter l'amputation avec espérance de succès. Il passa cependant, après ce terme, à un état qui devint peu-à-peu meilleur ; les accidens se calmèrent, & la plaie pansée avec de la charpie sèche, parvint à se cicatriser parfaitement, sans qu'il se fût fait auparavant aucune exfoliation apparente ; & il y avoit même à espérer, lorsque le malade sortit de l'Hôpital, que cette articulation jouiroit encore d'une certaine liberté de mouvement.

Ce n'est guères que dans le cas où le choc n'est pas assez considérable pour opérer fracture, qu'il se passe des désordres dans les articulations ; mais à supposer, par exemple, que dans une chûte sur le coude, le choc soit assez fort pour produire une solution de continuité dans l'os : ou c'est l'apophyse olécrâne, ou la partie supérieure des os de l'avant-bras, qui cèdent à l'application immédiate du corps choquant sur eux; ou bien ces parties résistent, & l'humérus se fracture par Contre-coup, ainsi que cela arrive très-souvent; mais ou il est fracturé dans son corps, & alors les moyens curatoires sont trop connus pour que je les rappelle ici; ou bien la fracture de cet os se trouve à son extrémité supérieure, à son col, & alors il faut prendre les précautions qu'exige le siége de la maladie. Quoique l'indication curative soit la même que pour toutes les autres fractures, les moyens de la remplir sont cependant différens. Dans l'impossibilité où l'on est d'entourer circulairement le lieu de la fracture, il faut, après avoir fait la conformation, passer sous la partie supérieure

du

du bras, deux compresses fines qui viennent se croiser sur le devant de l'epaule, garnir l'aisselle & le dessous du bras, d'étoupes ou de charpie fine bien trempées auparavant, de même que les compresses ci dessus, dans un mélange d'huile rosat, de jaunes d'œufs, & d'eau-de-vie (*a*); appliquer ensuite le bras exactement contre le tronc, & remplir avec la charpie & les étoupes, les vuides qui se trouvent entre le bras & le tronc, tant à la partie antérieure que postérieure, en entourer même la partie supérieure du bras & l'épaule, & maintenir cette extrémité dans la situation où on l'aura mise, par des circulaires autour du corps, qui comprendront le bras, & par un bandage assez semblable à la capeline de la clavicule, ayant seulement soin d'avoir assez de bande pour faire assez de circulaires autour du corps. Le bras invariablement fixé sur le tronc, & l'avant-bras mis en écharpe, rien n'empêche la réunion des pièces fracturées. C'est par cette méthode bien simple, qui répond à celle de M. Moscati, que j'ai guéri, sans le moindre accident, plusieurs fractures du col de l'humérus. L'étoupade prescrite par cet habile Praticien, est bien capable de remplir parfaitement le but qu'on se propose dans cette circonstance : on pourra y avoir recours, si on le juge à propos, par préférence à tout autre moyen (*b*).

Mais le choc transmis du coude à l'humérus, peut laisser cet os dans son état d'intégrité, & ne s'en servir que comme d'un moyen intermédiaire, à la faveur duquel il va porter ses désordres plus loin. C'est ainsi que s'opère quelquefois la fracture de l'apophyse acromion de l'omoplate : en voici un exemple. En 1769, un homme chargé d'un poids assez considérable, sur

(*a*) Je n'ai jamais vu d'éréssipèle à la suite de l'application de ce mélange.

(*b*) Voyez son Mémoire dans le IV[e] volume de ceux de l'Académie Royale de Chirurgie, pag. 614.

l'épaule gauche, étant tombé sur le coude droit, ou plutôt sur la partie supérieure de l'avant-bras, plié à angle droit sur le bras; la tête de l'humérus s'appliqua avec tant de force, contre l'acromion, que cette apophyse se trouva fracturée, pendant que je n'apperçus qu'une contusion assez légère à l'endroit qui avoit reçu le choc primitif. Le méchanisme d'une pareille fracture, ne me paroît pas devoir apporter du changement dans la méthode curative qu'elle exige par elle-même. Quelle que soit la manière d'agir de la cause qui l'ait produite, il s'agit d'opérer une co-aptation des pièces fracturées, & de les maintenir entre elles dans un état de repos, qui permette l'épaississement du suc intermédiaire qui doit les unir.

On peut remplir cette double indication, en tenant le bras exactement assujetti contre le tronc, & en le soutenant de façon à appuyer constamment la tête de l'humérus contre l'acromion, dont l'on fixe ensuite les mouvemens, de même que ceux de l'omoplate & de la clavicule, par des compresses convenables, & par la capeline de l'omoplate que l'on doit faire, comme je viens de le dire, en comprenant le bras dans les circulaires autour du corps que ce bandage exige; on obtiendra une guérison d'autant plus sûre, que les mouvemens de toutes ces parties, seront mieux bornés. C'est pourquoi, pour satisfaire plus sûrement encore à cette indication essentielle, on remplira, avec de la charpie fine, ou avec du coton trempé dans le mélange dont j'ai parlé ci-devant, tous les vuides au-devant du bras, au-dessus & au-dessous de la clavicule, &c. & cela avant d'appliquer le bandage. Ce furent, à peu de chose près, les procédés que je mis en usage dans le cas dont je rends compte, & ils me réussirent de façon que le malade jouissoit, quelques mois après, d'une liberté de mouvement que je n'attendois pas, d'après ce que les Auteurs ont dit de cette fracture.

Mais à ſuppoſer que la direction d'un choc violent ſoit telle que l'humerus ne doive éprouver aucune fracture, ni dans ſon corps, ni à ſon col, & que ſa tête ne doive point être portée contre l'apophyſe acromion, le choc ſe tranſmet alors preſque en entier dans l'articulation, & peut y produire des accidens relatifs à ſa violence; une douleur vive, un gonflement plus ou moins conſidérable, avec inflammation, des dépôts conſécutifs, avec carie des os, ſont quelquefois le produit de ce choc. Un homme, en Juillet 1765, tomba de cheval ſur l'épaule droite; la douleur qui fut d'abord aſſez vive, ſe calma par deux ſaignées, par les réſolutifs; mais elle ne ſe diſſipa point complettement : certains mouvemens étoient toujours douloureux, & la douleur augmentoit dans les changemens de tems, ce que le malade prenoit pour un rhumatiſme auquel il étoit ſujet depuis bien des années, & qu'il préſumoit s'être fixé ſur cette partie. Huit mois s'étant paſſés dans cette alternative, il fut pris en Mars 1766, d'une fièvre ardente, pour laquelle on le ſaigna quatre fois. Huit jours après, la fièvre ayant toujours continué avec aſſez de violence, il reſſentit à l'épaule droite, une douleur plus conſidérable qu'à l'ordinaire, avec une difficulté de mouvement qu'il n'avoit pas encore éprouvée; & il y ſurvint une tumeur qu'on regarda comme une criſe de la maladie : le gonflement s'étendit, & la douleur qui augmenta, malgré les applications des anodyns, ne parut céder qu'au moment où la ſuppuration pouvoit être préſumée. La collection du pus ne s'annonçant cependant pas encore par le tact, on continua les anodyns & les maturatifs pendant plus de trois ſemaines. La fluctuation étant alors ſenſible, on ouvrit à la partie latérale externe & ſupérieure du bras, un dépôt qui fournit une très-grande quantité de pus de bonne qualité. On crut le malade ſauvé par cette évacuation, parce qu'on ne s'imaginoit avoir affaire qu'à

un dépôt critique; mais on ſut bien-tôt détrompé; la fièvre ne ceſſa point, le foyer continua à fournir beaucoup, & l'on trouva par fois des petits grains oſſeux qui ſortoient avec le pus. Cette fâcheuſe découverte ne permit plus de douter de la nature de la maladie, & du danger évident dans lequel étoit le malade ; il tomba, malgré tous les ſoins qu'on put lui donner, dans une fièvre colliquative, qui augmenta par degré, & qui le fit périr trois mois après l'ouverture du dépôt. A l'examen de l'articulation du bras avec l'omoplate, je trouvai la tête de cet os & celle de l'humérus, attaquées d'une carie profonde.

S'il m'eſt permis de haſarder quelques conjectures ſur cette maladie, je dirai qu'il eſt à préſumer que la fièvre qui ſurvint, étoit indépendante des effets du choc dans l'articulation, vu qu'elle devança de pluſieurs jours, l'augmentation de la douleur & le gonflement de la partie (*a*) ; mais auſſi l'on peut croire que, ſans des déſordres antécédens dans cette articulation, la fièvre n'auroit pas donné lieu à ceux que j'y obſervai après la mort du malade. Toujours eſt-il que dans les premiers tems on ne ſauroit étendre trop loin les précautions qu'on doit prendre après les chocs véhémens dans les articulations : il eſt bon de ſe rappeler, & de le rappeler aux autres, qu'on ne doit pas, dans ces cas, laiſſer les malades dans la ſécurité que leur inſpire l'aſſurance qu'on leur donne, qu'ils n'ont ni luxation, ni fracture.

En continuant à ſuivre les effets des Contre-coups ſur les os qui compoſent l'extrémité ſupérieure, nous trouvons que la dernière des pièces qui la conſtituent, en allant de bas en haut, y eſt autant, & même plus

(*a*) Il ſeroit cependant poſſible qu'un point de carie, aidé du vice des humeurs, eût déterminé la fièvre & les accidens qui parurent en être la ſuite.

exposée, qu'aucune autre; cela est si vrai, qu'il est très-peu de fractures de la clavicule, qui soient le produit d'un choc immédiat sur cet os ; c'est tantôt une chute sur le coude qui l'occasionne; tantôt elle est le résultat d'une chûte ou d'un coup porté sur l'épaule, sur l'omoplate. J'ai eu beaucoup d'exemples de fractures de clavicule, arrivées de l'une & de l'autre manière. Leur méchanisme est si simple, que je ne perdrai pas de tems à l'exposer. Je me tairai aussi sur les faits, parce qu'ils n'offriroient que des trivialités peu faites pour figurer devant la Compagnie respectable que j'ai pour Juge. Je ne dirai rien non plus de la curation, elle est trop connue, & elle n'exige d'ailleurs aucune variation relative à la cause qui a produit la fracture : je recommanderai seulement, par préférence à tout autre moyen propre à maintenir les épaules dans une extension constante, le corselet de M. Brasdor.

Nous finirons cet article par faire observer, que s'il suffit pour qu'un désordre doive être rangé parmi les effets des Contre-coups, qu'il se passe dans un endroit éloigné de celui où se fait le choc, le domaine des Contre-coups sur les parties externes, se trouve tout de suite de beaucoup augmenté; puisque, d'après cette acception générale, les luxations sont presque toujours le produit d'une pareille cause. Peut-on en douter, lorsqu'on voit que la luxation de la cuisse, est presque constamment le produit d'un choc, d'une résistance ou d'une force, appliqués vers l'extrémité inférieure du fémur : il en est de même de la luxation du poignet, de l'avant-bras avec le bras, de l'humérus avec l'omoplate, de la clavicule, de la mâchoire inférieure, de la jambe, &c. L'os est toujours frappé, soit à son extrémité opposée à celle qui se luxe, soit à son corps : il est même peu de cas où le choc appliqué immédiatement sur l'articulation, pût

donner lieu à l'eſpèce de déſordre dont nous parlons (*a*). Si je fais cette obſervation, ce n'eſt pas que je prétende éclaircir le méchaniſme ſuivant lequel ſe font les luxations; il a été impoſſible de jamais ſe méprendre ſur ce point; on ne fait ici que donner un nom à ce méchaniſme, ſans rien ajouter à la théorie bien connue de ces maladies; & encore cette découverte ne ſauroit apporter aucune amélioration à la méthode curative que demandent les luxations. L'on ſait quelle conduite l'on doit tenir dans tous les cas, ſoit pour obtenir la réduction, ſoit pour contenir les pièces réduites, ſoit enfin pour combattre les accidens préſens & avenir. Tous ces points de doctrine ont été traités par les plus habiles Maîtres; & je ne crois pas que l'intention de l'Académie ſoit qu'on paſſe en revue toutes les eſpèces de luxations, parce qu'elles ſont un effet des Contre-coups, lors même qu'on auroit quelques obſervations intéreſſantes à faire ſur quelques-unes de ces maladies. Ce que je dis des luxations, je le dis des entorſes, des diaſtaſis, qui ſont auſſi des produits des Contre-coups, vu que le déſordre ne ſe paſſe point à l'endroit frappé : nous n'avons d'ailleurs, relativement au traitement que ces maladies exigent, rien à propoſer qui ne ſoit connu. Les ſaignées réitérées, les réſolutifs émolliens, & quelquefois ſpiritueux, les bandages contentifs, & ſur-tout un repos exact, ſont les remèdes par excellence dans tous ces cas, que je ne rappelle ici que pour ne pas paroître avoir méconnu cette partie des effets des Contre-coups.

(*a*) Je prie qu'on veuille bien ſe reſſouvenir que je n'ai d'abord rangé parmi les effets des Contre-coups pris dans le ſens le plus étroit, que les déſordres qui pourroient être le produit du choc appliqué immédiatement ſur le lieu où ces déſordres exiſtent; d'où il réſulte que les luxations ne nous offrant pas ces conditions, je crois ne devoir les regarder que comme des effets de Contre-coups pris dans le ſens le plus étendu.

SECONDE PARTIE.

EXPOSER les effets des Contre-coups ſur les différens viſcères renfermés dans les capacités du corps humain, autres que le crâne; & indiquer le traitement qu'on pourroit oppoſer avec le plus de ſuccès, aux accidens qui en ſont le produit.

L'EXPÉRIENCE journalière ne nous prouve que trop que des accidens très-graves, ſont ſouvent l'effet d'une commotion, d'un ébranlement vif qu'éprouvent les principaux viſcères du corps humain, à la ſuite d'un choc reçu dans une partie, ſouvent très-éloignée de la cavité où ils ſe rencontrent. Cette eſpèce d'accident n'étoit pas réſervé au ſeul viſcère contenu dans la calotte du crâne. Ceux que renferment la poitrine & le bas-ventre, y ſont auſſi expoſés, bien que la plupart des précautions priſes par la nature pour éviter les ſecouſſes trop vives que le cerveau pourroit éprouver dans les cas de ſauts, de chûte, leur ſoient communs avec lui. Nous obſerverons cependant, & cela doit être, que dans les cas de chûte les plus ordinaires, les viſcères contenus dans le thorax, ſont moins expoſés aux effets des Contre-coups, que les viſcères renfermés dans le baſſin. Ceci eſt une ſuite, & de la multiplicité des pièces propres à détruire le mouvement, qui ſe trouvent depuis les pieds juſqu'à la poitrine, & de la faculté qu'elle a de ſe mouvoir encore en bas, lorſque le mouvement du baſſin eſt déjà arrêté. Nous trouvons

ici, comme pour la première Partie, une division toute tracée ; & nous l'adoptons d'autant plus volontiers, qu'elle est très-naturelle & très-propre à présenter dans tout son jour, la dernière Partie de la question que nous avons à traiter : c'est pourquoi nous allons commencer d'abord par exposer les effets des Contre-coups sur les viscères contenus dans l'abdomen, pour finir ce Mémoire par l'examen des effets des Contre-coups sur les organes renfermés dans la cavité de la poitrine.

ARTICLE I.

Exposer les effets des Contre-coups sur les différens viscères contenus dans la capacité de l'abdomen, & indiquer les moyens curatoires les plus propres à combattre les suites de ces effets.

L'on connoît de reste que le mouvement du bassin, subitement arrêté, doit donner lieu, dans les cas de chûte ou de saut, à une secousse, à un ébranlement d'autant plus vif sur les viscères de l'abdomen, que le choc aura été plus fort, & que les différentes parties osseuses, à la faveur desquelles il sera transmis, seront restées dans leur état d'intégrité : c'est ici le cas de la commotion du cerveau, qui n'est jamais plus considérable, après un choc véhément, que lorsqu'il n'y a aucune fracture aux os du crâne.

Il faut cependant convenir que les secousses que peuvent éprouver les viscères du bas-ventre dans les cas de saut, de chûte, &c. n'y produisent guères de désordres que dans les cas où ces viscères sont dans un état contre nature, ou peu ordinaire ; mais toujours est-il que les désordres qu'ils éprouvent dans ces cas mêmes, sont des effets des Contre-coups pris dans le sens le plus étendu. C'est ainsi que l'avortement & ses suites, peuvent être regardés comme le produit d'une pareille cause,

cause. La plus petite chûte, un faux-pas, suffisent quelquefois pour le produire; parce que, dans ces circonstances, le mouvement du bassin étant déjà arrêté, pendant que le placenta attaché à la matrice, tend encore à se mouvoir en bas avec la vîtesse acquise par la chûte, il fait, contre le lieu de la matrice ou il est implanté, un effort qui l'en sépareroit bien plus souvent qu'on ne le voit, si la matrice lui résistoit, ou qu'elle n'eût pas vers le bas à-peu-près la même tendance que ce corps spongieux; mais cette disposition avantageuse, pour prévenir son décollement dans les cas ordinaires & habituels, est insuffisante lorsque le bassin éprouve des secousses un peu violentes; la divulsion des pédicules du placenta, est presque alors nécessitée, malgré la faculté qu'a le fond de la matrice de s'abaisser avec lui, & malgré la présence des eaux qui réduisent à si peu de chose le poids du placenta lui-même. L'on sait comment le décollement de cet organe, commencé dans un point, s'étend à la faveur du liquide, qui, des petits pédicules rompus, s'épanche entre le placenta & les parois de la matrice; comment la perte arrive; comment enfin les douleurs qui surviennent, donnent lieu à un accouchement prématuré. Quant aux moyens de parer à cet accident menaçant, il n'est point de Chirurgien qui ne les connoisse. Les saignées, le repos & le régime, sont ceux qui conviennent le mieux, & qui réussissent quelquefois; le repos, sur-tout le plus exact, est absolument indiqué. Voilà au moins tout ce que l'Art peut faire dans cette circonstance.

C'est par le même méchanisme qu'une chûte sur les pieds, sur les genoux, un saut, &c. peuvent être la cause d'une hernie instantanée, ou de la chute d'une ancienne, & par-là être une occasion éloignée de tous les accidens qui en naîtront : c'est par le même méchanisme qu'un squirrhe des testicules, qui n'est point

ſoutenu par un ſuſpenſoir, peut, dans les ſecouſſes vives, qui ſont le produit d'une chûte, donner lieu à un tiraillement dans le cordon, y exciter une douleur qui paſſe juſqu'au teſticule lui-même, & faire dégénérer le ſquirrhe en cancer. C'eſt encore ainſi qu'un Contre-coup pris dans le ſens le plus étendu, peut faire éprouver à une matrice gonflée, & prête à devenir ſquirrheuſe, des douleurs qui changent cette terminaiſon en pis. Il peut, dans des cas même où ce viſcère n'eſt point dans un état contre nature, donner lieu à des pertes de ſang très-difficiles à guérir. Ne regardera-t-on pas encore, comme un produit du genre de cauſe dont nous examinons les effets, les douleurs qui, après une chûte, ſurvinrent dans le bas-ventre à une femme, qui, depuis bien des années, portoit une tumeur preſque ſquirrheuſe à l'un des ovaires, ou les changemens fâcheux qui arrivèrent dans la même circonſtance à une tumeur de même nature qui occupoit le foie. J'ai vu tous ces différens accidens être le produit de ſauts imprudens, ou de chûtes ſur les extrémités inférieures, ou ſur les os du baſſin.

Il n'eſt cependant pas toujours néceſſaire que les effets des Contre-coups ſe portent ſur des viſcères attaqués de maladie, pour qu'ils donnent lieu à des déſordres qui n'exiſtoient pas. J'ai vu un homme jouiſſant auparavant d'une très-bonne ſanté, uriner le ſang preſque pur, pluſieurs jours de ſuite, & cela pour être tombé à califourchon, d'environ deux pieds de haut, ſur une barre de fer; il a été ſujet, depuis cet inſtant, à des coliques néphrétiques, & à une fréquence d'urine, avec ſortie habituelle de petits graviers; maladies qui lui étoient abſolument inconnues avant ſa chûte. D'où venoit le ſang qu'il rendoit, venoit-il de la veſſie ou des reins? Comment le Contre-coup a-t-il pu produire hémorrhagie dans les voies urinaires, & donner lieu aux coliques néphrétiques habituelles qui tourmen-

tent le malade? Ce ſont des queſtions dont la ſolution ſeroit auſſi utile que ſatisfaiſante; je me garde bien de vouloir la donner. Il me paroît cependant, d'après une douleur aſſez marquée, que le malade me dit avoir reſſentie dans l'inſtant de ſa chûte, vers la région lombaire, d'après la douleur ſourde qui exiſte dans cette région depuis ce tems-là, il me paroît, dis-je, qu'on peut regarder les reins comme ceux des organes urinaires qui éprouvèrent plus vivement la commotion. Les diviſions du pléxus rénal, vivement ébranlées dans l'inſtant du choc, purent étrangler le ſyſtême vaſculaire, au point de produire hémorrhagie dans l'intérieur de l'organe, ou peut-être les diſtributions nerveuſes laiſsèrent-elles les couloirs ſécréteurs dans une telle atonie, que le ſang put, dans ces premiers tems de trouble, paſſer pêle-mêle avec la ſéroſité qui devoit ſe ſéparer dans le rein ; & enfin un pareil déſordre dans l'organiſation intérieure de ce viſcère, ne ſeroit-il pas propre à favoriſer la formation des graviers que le malade rend habituellement depuis cette époque; elle date de plus de huit mois, pendant leſquels il a pris habituellement beaucoup de tiſanne d'althéa & de graine de lin ; tiſanne qui a bien pu contribuer à entretenir ſa diſpoſition à la néphrétique. Le bon effet qu'il reſſent des ſavoneux & des balſamiques aſtringens, dont il fait uſage depuis quelques jours, ſembleroient vérifier mes conjectures.

Voici encore un effet bien frappant de petits Contrecoups, il eſt vrai, mais qui, répétés ſouvent, ont donné lieu à des déſordres funeſtes. Un Marchand, peu habitué à aller à cheval, ayant fait douze lieues au grand trot, ſur un mauvais cheval de louage, ſe trouva excédé de fatigue en arrivant chez lui; il vomit, & fut pris à l'épigaſtre d'une douleur qu'il crut que le repos emporteroit : elle continua cependant avec aſſez de violence pendant quelques jours, ſans qu'il voulût ſe faire

ſaigner, quoiqu'il eût un peu de fièvre, avec des vomiſſemens, dès qu'il prenoit des alimens ſolides. Il ne garda pas même le repos qu'on lui avoit preſcrit. La douleur s'étant un peu appaiſée, & les vomiſſemens ne revenant que par intervalles, il perdit ſon état de vue au moins pendant quelques tems; mais la douleur étant toujours conſtante, & les vomiſſemens n'ayant jamais abſolument ceſſé, il commença à s'inquiéter, & fit des remèdes peu indiqués; l'émétique lui fut donné à deux repriſes; & on lui preſcrivit du vin d'abſynthe. Le mal, bien loin de diminuer, augmenta; les vomiſſemens devinrent plus fréquens; & après avoir vécu deux ans, en faiſant beaucoup de remèdes, il ſe trouva au point que les ſeuls alimens liquides n'étoient point rendus; & enfin ceux-ci commencèrent à ne point paſſer, ils étoient rejetés en très-grande quantité, après avoir ſéjourné quelquefois deux ou trois jours dans l'eſtomac. Le malade tomba en maraſme, & mourut dans un état de maigreur étonnante. A ſon ouverture, je trouvai le foie fort dur, ſans être très-volumineux; le pancréas étoit ſquirrheux à ſon voiſinage du duodénum; & cet inteſtin, participant de l'état du pancréas, étoit preſque abſolument oblitéré : l'eſtomac fut trouvé exceſſivement ſpacieux, & les inteſtins n'avoient preſque que la groſſeur de ceux de poulets.

Outre tous les pernicieux effets des Contre-coups ſur les principaux viſcères du bas-ventre, combien de fois cette eſpèce de cauſe n'a-t-elle pas donné lieu à une commotion mortelle dans la moëlle épinière? Il eſt peu de Praticien qui ne puiſſe fournir quelque exemple de paralyſies dans les extrémités inférieures, ſurvenues à la ſuite d'une chûte, ſans qu'il y eût ni luxation, ni fracture des vertèbres lombaires. Une jeune fille de ſept ans, marchant dans une chambre cirée, étant tombée ſur les feſſes, ne put jamais ſe relever; miſe au lit, on l'examina; on ne trouva point de déplacement dans

aucunes des pièces qui composent l'épine ; & cependant les extrémités inférieures se trouvèrent privées de tout mouvement. Le père n'ayant pas voulu qu'on employât la saignée dans les premiers tems, on se contenta de frotter ces parties avec des linges chauds, de les fumiger avec différens aromates, de faire prendre des vulnéraires intérieurement, &c. Malgré tous ces secours, & la saignée qui fut pratiquée par la suite, ces parties ne recouvrèrent pas la faculté de se mouvoir ; & la malade ne survécut que deux mois & demi à sa chûte. On ne put obtenir l'ouverture du cadavre : mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y avoit rien à l'extérieur qui pût annoncer désordre dans les os.

Quant à la manière de se conduire dans les différens cas que nous venons de passer en revue, nous dirons que les accidens que font ou peuvent faire naître les Contre-coups, dont les effets se porteroient, soit sur les principaux viscères du bas-ventre, soit sur la partie inférieure de la moëlle épinière, semblent nous annoncer que la méthode curative propre à combattre ces effets, doit toujours être à-peu-près la même, quelle que soit la nature des parties qui éprouvent le désordre. En effet, quel est celui des cas que nous venons de parcourir, ou les saignées, le repos & la diète, n'eussent pas été les principaux remèdes à employer ?

ARTICLE II.

Exposer les effets des Contre-coups sur les viscères renfermés dans la capacité de la poitrine, & les moyens d'y remédier.

Quoique dans les cas de saut, de chûte sur les pieds, sur les fesses, les Contre-coups doivent, par les raisons que j'en ai données, rarement faire sentir leurs effets

ſur les viſcères renfermés dans l'enceinte de la poitrine, de manière à déranger les fonctions de ces viſcères, il n'eſt cependant pas rare de voir que l'eſpèce de mouvement communiqué à la poitrine par cette voie, produiſe, dans le poumon, des déſordres ſenſibles; mais il faut convenir que c'eſt plus ſpécialement lorſqu'il y a maladie dans cet organe : en effet, l'on connoît aiſément que le poumon étant tuberculeux, en partie ſquirrheux, ou ayant récemment contracté des adhérences à la ſuite d'une inflammation, les ſecouſſes qu'il éprouveroit, dans un cas de chûte quelconque, pourroient donner lieu à des divulſions dangereuſes, à des ruptures de vaiſſeaux, à des hémoptiſies. Auſſi ai-je vu les ſeules ſecouſſes de cheval, hâter la fin de ceux qui avoient les poumons fort tuberculeux. Il ne faut cependant pas croire que, hors les états de maladie ci-deſſus, les poumons ſoient abſolument à l'abri des effets des Contre-coups dans les cas de ſauts, de chûte ſur les extrémités inférieures. J'ai vu des perſonnes, ſans diſpoſition maladive aux poumons, être priſes d'un crachement de ſang à la ſuite de ces ſortes de chûtes, & courir tous les dangers des hémoptiſies. J'en ai vu d'autres ſe plaindre d'un tiraillement douloureux entre les deux épaules, à l'endroit où les poumons ſe trouvent plus particulièrement attachés ſur la colonne épinière; ce qui ſans doute étoit le produit d'une divulſion des liens qui fixe là ce viſcère aſſez maſſif. J'ai auſſi eu des exemples de perſonnes, qui, étant tombées ſur les talons, d'environ deux ou trois pieds de haut ſeulement, ont eu des ſyncopes pouſſées au plus haut degré. Cet accident ne pourroit-il pas être regardé comme un effet d'une ſecouſſe vive que le cœur auroit éprouvée à l'inſtant du choc? Je ſuis cependant bien plus porté à croire que ces ſyncopes, parmi leſquelles j'en ai vu une reparoître pendant plus de trois ſemaines, à chaque fois qu'on donnoit une ſituation

verticale au tronc, sont le produit d'une commotion du cerveau, maladie qui n'est pas de notre objet; mais les viscères de la poitrine peuvent éprouver des Contre-coups fâcheux par une autre voie que par celle d'une chûte sur les pieds, d'un saut de fort haut, &c. Tout coup porté à l'extérieur sur les parties qui forment son enceinte, peut produire de très-grands désordres dans ces viscères, lors même que les pièces osseuses qui les environnent, resteroient dans leur état d'intégrité. Le cœur, dans ce cas, ne sauroit quelquefois éluder les effets de pareils Contre-coups. On connoît l'espèce de désordre qui peut arriver, par cette voie, à ces viscères précieux, & les moyens curatoires à leur opposer : j'en dis autant de la contusion que peut recevoir le foie par un coup véhément porté sur les fausses-côtes. Les saignées répétées, la diète, les boissons délayantes, les applications résolutives spiritueuses, sont presque les seuls & uniques remèdes à employer dans tous ces cas. J'en ai sans doute assez dit pour prouver le danger des secousses fort vives, lors même qu'elles se font sentir à des organes d'un tissu plus serré que le cerveau, & pour faire connoître la sagesse & la prévoyance que la nature a mise dans la distribution des moyens propres à éviter & à diminuer les effets de ces secousses. Il ne me reste, pour terminer ce Mémoire, qu'à faire une récapitulation sommaire des effets des Contre-coups, considérés, soit dans le sens étroit, soit dans le sens le plus étendu; & à exposer les principaux moyens curatoires qui conviennent à toutes les espèces de désordres qui peuvent en être la suite.

D'après ce que j'ai exposé jusqu'ici, l'on voit combien de maladies différentes peuvent être rapportées à une seule & unique cause; combien les effets des Contre-coups sont variés & nombreux. J'avois donc raison d'annoncer, dans le commencement de ce Mémoire, que les maladies les plus graves de la Chirurgie, j'aurois

même dû ajouter de la Médecine, reconnoiſſoient une pareille cauſe : toutes les luxations, les entorſes, les diaſtaſis; toutes les contuſions dans les articulations des extrémités, les disjonctions du ſacrum, la divulſion des ligamens qui l'uniſſent, beaucoup de déſordres qui arrivent dans les pièces qui conſtituent l'épine, ne ſont-ils pas des effets de Contre-coups ? Le plus grand nombre des fractures n'eſt-il pas dû à cette même cauſe ? La plupart des avortemens, des chûtes de matrice, des hernies, ne ſont-ils pas ſon ouvrage? Ne fait-elle pas ſouvent dégénérer en cancer des ſquirrhes déjà formés, ou des tumeurs prêtes à prendre ce caractère ? Les Contre-coups n'ont-ils pas ſouvent donné lieu à des déſordres marqués dans les viſcères précieux du bas-ventre & de la poitrine, lorſqu'ils étoient dans un état contre nature? N'ont-ils pas même reſſenti quelquefois les pernicieux effets de cette cauſe, lorſqu'ils étoient dans un état ſain? Les maladies les plus graves du cerveau, & dont nous n'avons pu nous occuper, parce que le Programme de l'Académie nous preſcrit des bornes que nous n'avons pas oſé franchir, ne ſont-elles pas des produits de Contre-coups ? Combien d'accidens conſécutifs ſont enſuite ſubordonnés à toutes les eſpèces de déſordres primitifs dont nous venons de faire l'énumération! D'après cela, pouvons-nous douter que les Contre-coups ne ſoient une des cauſes les plus générales des maladies auxquelles eſt ſujette notre frêle machine.

Mais malgré la multiplicité & la variété des accidens primitifs, qui tirent leur ſource de cette ſeule cauſe, nous remarquerons, avec plaiſir, que la méthode curative à oppoſer à ſes effets, quels qu'ils ſoient, eſt toujours à-peu-près la même, lorſque le déſordre s'eſt paſſé ſur les viſcères renfermés dans les différentes capacités (ſans en excepter le cerveau). En effet, nous trouvons que, dans tous les cas, les ſaignées multipliées, le parfait repos, & le régime, ſont les remèdes

par excellence (*a*). Les applications extérieures dans les cas où elles peuvent être mises en usage, ne sont que des remèdes accessoires qu'il ne faut cependant pas négliger; il s'agit seulement de les varier suivant les circonstances. Tantôt ce sont des défensifs, des résolutifs spiritueux qu'il faut employer; tantôt des émolliens, des relâchans, des anodyns; tantôt des savoneux, des balsamiques, des astringens aromatiques, des toniques, des douches d'eau thermales naturelles ou artificielles, &c. Tous moyens subordonnés auxquels on est souvent d'autant plus forcé d'avoir recours, qu'on a plus négligé dans les premiers momens les moyens principaux de guérison dont nous avons parlé.

Un sujet aussi difficile, & d'un champ aussi vaste, demandoit plus de génie pour être bien saisi, plus d'esprit & de connoissances pour être traité à la satisfaction de l'Académie. J'ai fait au moins ce que j'ai pu pour remplir les conditions du Programme; je ne suis pas comptable du succès, je ne le suis que de mes efforts; & je ne les croirai point stériles, si mon travail peut me mériter seulement quelque attention de la part de mes Juges.

(*a*) Bien entendu que, dans les cas de luxations & de fractures, la réduction aura été préalablement faite.

MÉMOIRE

Ou l'on expoſe les inconvéniens qui réſultent de l'abus des Onguens & des Emplâtres ; & de quelle réforme la pratique vulgaire eſt ſuſceptible, à cet égard, dans le traitement des Ulcères.

Par M. CHAMPEAUX.

PREMIÈRE PARTIE.

Des inconvéniens qui résultent de l'abus des Onguens & des Emplâtres.

CHAPITRE I. *Des abus dans la composition.*

SECTION 1. *Abus dans le choix des Drogues.*

SECTION 2. *Abus dans la quantité des Drogues.*

SECTION 3. *Abus dans la manipulation, dans les doses & dans les Drogues que l'on prétend suppléer l'une à l'autre.*

CHAPITRE II. *Des inconvéniens résultans de la distinction des Classes.*

CHAPITRE III. *Des inconvéniens dans la manière incertaine dont les Onguens & les Emplâtres agissent, & de l'incertitude des Anciens dans leur usage.*

CHAPITRE IV. *Des inconvéniens qui résultent de l'abus des Onguens & des Emplâtres dans le traitement des maladies chirurgicales.*

CHAPITRE V. *Des inconvéniens qui résultent de l'abus des Onguens & des Emplâtres dans le traitement des ulcères en général, & dans chaque espèce en particulier.*

SECONDE PARTIE.

De la réforme dont la pratique vulgaire est susceptible dans le traitement des Ulcères à l'égard des Onguens & des Emplâtres.

CHAPITRE I. *Des Ulcères simples.*

SECTION 1. *Des Ulcères qui viennent à la suite des plaies.*

SECTION 2. *Des Abscès inflammatoires, & de ceux qui viennent à la suite de quelques tumeurs froides.*

SECTION 3. *Des Ulcères qui viennent à la suite des érosions qui entament & qui rongent la surface de la peau.*

CHAPITRE II. *Des Ulcères compliqués en général.*

SECTION 1. *Des Ulcères calleux.*

2. *Des Ulcères sinueux & fistuleux.*

3. *Des Ulcères secs.*

4. *Des Ulcères fongueux.*

5. *Des Ulcères variqueux.*

6. *Des Ulcères aux jambes, aux personnes obligées par état de rester debout ou assises.*

7. *Des Ulcères vermineux.*

8. *Des Ulcères putrides.*

9. *Des Ulcères gangrèneux.*

10. *Des Ulcères avec carie.*

11. *Des Ulcères malins.*

RÉCAPITULATION.

L'ART DE GUERIR, dit Hippocrate, *eſt l'art de corriger & de ſouſtraire ce qui eſt contre nature.* Cette définition du père de la Médecine, en comprend tous les objets. Il n'a pas prétendu ſeulement parler des opérations chirurgicales, mais encore des médicamens, ſoit internes, ſoit externes, que le Chirurgien inſtruit emploie; & de la manière de les adminiſtrer pour leur faire opérer la plus prompte & la plus parfaite guériſon.

Un commentaire ſur cette définition, embraſſeroit une infinité d'objets; & ce n'a pas été le mien en la citant : je n'ai à traiter, pour remplir les vues de l'Académie, que des médicamens externes connus ſous les noms d'Onguens & d'Emplâtres; & ce ſera aſſez pour moi, ſi dans mes recherches, ne m'écartant jamais de l'axiome d'Hippocrate, je parviens à en tirer des conſéquences qui faſſent faire un pas à la ſcience, & puiſſent me mériter les ſuffrages que j'ambitionne.

J'avois ſouvent réfléchi, d'après la pratique, ſur les inconvéniens qui réſultent, en général, de l'abus des Onguens & des Emplâtres; j'avois cru voir qu'il étoit peu de cas où l'uſage n'eût dégénéré, non-ſeulement en abus, mais ne fût même ſouvent devenu dangereux. La queſtion propoſée m'a rappelé à ces réflexions, & je vais les ſoumettre au jugement de l'Académie.

Pour donner à cette obſervation importante, tout le poids dont elle eſt ſuſceptible, il ſuffit d'abord d'étudier la compoſition des Onguens & des Emplâtres. L'incertitude des qualités que l'on attribue communément aux matières qui y entrent, l'analogie que l'on ne peut s'empêcher d'appercevoir, même entre celles auxquelles on aſſigne des qualités oppoſées, la baſe de

ces topiques, qui eſt preſque toujours la même, quelque variété qu'y mettent les différentes pharmacopées, prouvent & forcent de convenir que l'*uniformité* en doit rendre les effets plus pernicieux qu'utiles, ſur-tout ſi l'on conſidère à quel point les diverſes matières forment un obſtacle réciproque à leurs effets particuliers, quand leurs qualités ſont oppoſées. Ces variations même ſont moins des preuves d'une connoiſſance approfondie, que des tentatives faites par une inſuffiſance d'autant plus avérée, qu'elle a fait plus d'efforts pour trouver des moyens.

Que réſulte-t-il, en effet, de l'examen des différentes recettes, ſi ce n'eſt que tous les remèdes qu'elles preſcrivent, rentrent les uns dans les autres, malgré l'apparente variété des formules. Cette variété ſuffiroit pour les faire rejeter toutes ; car on n'oſeroit dire que ces remèdes ont été multipliés & modifiés en raiſon de la différence des maladies, des tempéramens, des climats : ſi c'en étoit la raiſon, il faudroit des médicamens ſpécialement appropriés à chaque lieu, à chaque homme, à chaque âge ; & l'obſervation journalière nous fait voir que, dans le même lieu, ſous le même Ciel, pour la même cauſe, au même âge, & la conformité de tempérament paroiſſant la même, les Praticiens emploient, avec ſuccès égal, des Onguens & des Emplâtres diamètralement oppoſés entre eux, quant aux vertus reconnues ou ſuppoſées des matières qui ont ſervi à leur confection.

Je me crois donc fondé à penſer que l'immenſe énumération de ces mélanges monſtrueux de ſubſtances incohérentes entre elles, pourroit être réduite à un bien petit nombre d'articles, ſans que le tréſor de l'Art en fût appauvri ; car être riche en inutilités, c'eſt être dans la plus grande indigence.

L'empire du préjugé, le reſpect que l'on contracte pour un Inſtructeur, la tyrannie de l'opinion, la réſerve

à

à laquelle assujettit cette tyrannie, lorsqu'il s'agit de heurter des absurdités consacrées, tout a forcé les Praticiens éclairés de voiler souvent sous des noms connus, les nouveaux remèdes qu'ils substituoient à ceux que les Dispensaires étaloient avec éloge. L'enfant de l'Art n'est que le ministre de la Nature; plus il en découvre la fin & le but, moins il ose se permettre ce qui paroît être contre les règles adoptées, par la juste crainte de se perdre, si malheureusement il échouoit, quoiqu'il eût eu raison : c'est à cette crainte que l'on doit la propagation d'une infinité d'erreurs.

Ce n'est pas que je prétende proscrire l'usage de ces topiques; je sais trop qu'il est des cas où ils sont nécessaires; mais je sais que très-souvent ils peuvent être dangereux. Je soutiens donc qu'il ne faut les employer qu'avec précaution, & que l'on doit même chercher à les suppléer par des remèdes plus simples & moins compliqués. Les Onguens & les Emplâtres mieux connus dans leurs principes, le seront davantage dans leurs effets; & peut-être sera-t-on étonné qu'on en ait si long-tems laissé subsister un si grand nombre.

En développant les vérités que l'examen que je vais entreprendre me fera découvrir, je pense pouvoir remplir les deux questions de l'Académie.

1°. Quels sont les inconvéniens qui résultent de l'abus des Onguens & des Emplâtres?

2°. De quelle réforme la pratique vulgaire est-elle susceptible, à cet égard, dans le traitement des ulcères?

PREMIÈRE PARTIE.

Inconvéniens résultans de l'abus des Onguens & des Emplâtres.

IL NE SUFFIT PAS, pour remplir cet objet important, d'indiquer légèrement d'où peuvent résulter les inconvéniens des Onguens & des Emplâtres, je dois entrer pour cela dans un plus grand détail.

Les Onguens & les Emplâtres considérés, soit dans leur composition, soit dans la distinction de leurs classes, soit dans leur application lors du traitement des maladies chirurgicales, soit dans leur manière incertaine d'agir, présentent des inconvéniens sans nombre.

CHAPITRE I.

Inconvéniens dans la composition.

On est rarement sûr des qualités & des propriétés des drogues que l'on emploie dans les Onguens & les Emplâtres. Il y a abus dans le choix des drogues, abus dans la qualité, abus dans la manipulation.

SECTION I.

Abus dans le choix des Drogues.

La connoissance des drogues ne s'acquiert, dit l'Emery, que par la plus longue habitude; & c'est d'ailleurs une étude plus essentiellement propre au Pharmacien qu'au

Chirurgien. Tout, ajoute-t-il, influe sur leur efficacité; le climat (*a*), le tems & la saison (*b*), la substance (*c*), l'odeur, le goût, la couleur (*d*), la manière dont on les a apportées du pays qui les produit, celle dont on les conserve; l'adresse pernicieuse des Marchands qui les altèrent & les falsifient, doit les rendre suspectes, & faire chercher les moyens de n'employer que celles qui paroissent vraiment nécessaires, sur-tout dans les classes des substances indigènes. La défiance à cet égard est d'autant plus prudente, que parmi les substances du même pays, le Pharmacien, souvent infidèle, emploie la moins chère, quoique dangereuse, ou tout au moins inutile.

« Quand on ordonne de l'huile, dit Quincy, en » Onguent ou en Emplâtre, ceux qui veulent vendre » à bon marché, & qui ne cherchent que leur profit, » y substituent généralement la graisse de porc; & » quand on prescrit de la céruse, du minium & de la » litharge, ils les y mettent aussi en trop grande pro- » portion, parce qu'en augmentant le poids de ces » médicamens, ils peuvent les donner à meilleur » marché (*e*) ». Le même Auteur, en parlant de l'On-

(*a*) Le séné du Levant est plus purgatif que celui qui croît en d'autres climats. Le fenouil de Florence, le cochléaria d'Angleterre, valent mieux que ceux de France.

(*b*) Les plantes doivent être cueillies avant que d'avoir poussé leurs graines, leurs fruits; les semences, les fongus, dans leur juste grosseur naturelle. Les animaux doivent être tués dans leur jeunesse, & avant qu'ils se soient accouplés.

(*c*) Les unes doivent être compactes, comme l'opium; d'autres friables, comme la scammonnée, &c.

(*d*) Plus le santal citrin, le sassafras, la canelle, &c. sont odoriférans, meilleurs ils sont. La douceur caractérise la réglisse; l'amertume, l'aloës; l'aigreur, les tamarins; l'âcreté, le gingembre; & le défaut de ces qualités différentes, rend la drogue inutile ou nuisible. Or, dans un Onguent ou Emplâtre fait, qui peut assurer le Chirurgien que toutes ces précautions ont été observées par le Compositeur?

(*e*) Quincy, n°. 1797.

guent d'althæa, dit que le grand débit qui s'en fait, engage certains Artistes à le donner à vil prix; & pour cela, ils en suppriment le mucilage, & contrefont l'odeur avec la poudre de fénu grec : le desir du gain fait même qu'ils y mettent à peine l'huile de pieds de bœuf; aussi l'Onguent est-il de nul effet (*a*).

Même falsification dans le diachylon simple, où l'on substitue la graisse de porc à l'huile, où l'on supprime aussi le mucilage, & où l'on n'épargne point la céruse, autant pour en augmenter la blancheur & le poids, que pour pouvoir le donner à bon marché : & comme cet Emplâtre sert de base à beaucoup d'autres, si la base est vicieuse, quel fond pourra-t-on faire sur les différentes modifications? D'ailleurs, quand il n'y auroit point de falsification dans les drogues, leur vétusté seule est un vice qui les détériore au point de les rendre aussi dangereuses qu'elles auroient pu être utiles : les graisses & les huiles deviennent acrimonieuses & caustiques; la partie volatile des aromates s'évapore; & alors l'effet trompe l'espoir du Praticien, & aggrave l'état du malade.

Je pourrois, sur tous ces faits, citer une infinité d'autres exemples; mais parlant aux Maîtres de l'Art, ils deviendroient superflus. Je me contente d'observer que cette difficulté de choisir les drogues, pouvant tromper si aisément le Compositeur, le Praticien qui en emploie le résultat, ne sauroit agir avec assez de défiance & de précaution.

(*a*) Quincy, no. 1802.

SECTION II.

Abus dans la quantité des Drogues qui entrent dans la composition des Onguens & des Emplâtres.

Cette quantité est souvent surabondante, & conséquemment contradictoire. La base de tous est à-peu-près la même, & la diversité est nuisible; on peut en réduire considérablement le nombre, ainsi que je le démontrerai dans ma seconde Partie; & la pratique devenant moins arbitraire, sera plus certaine.

SECTION III.

Abus dans la manipulation, dans les doses & dans les Drogues que l'on prétend pouvoir suppléer l'une à l'autre.

Personne n'ignore que très-souvent les Onguens & les Emplâtres sont composés avec assez peu de soin, sur-tout dans ces laboratoires obscurs, où jamais Artiste habile n'est entré : je veux parler de ces Pharmacies de Village, qui sont néanmoins la seule ressource de la majeure & de la plus utile partie de la Nation. Ce n'est point, grâces au luxe & à l'avidité du gain, dans ces lieux que va s'établir un Artiste aisé & instruit. Les grandes Villes, seul théâtre des grands talens, flattent son amour-propre, & le desir du lucre l'y attire. Il faut cependant au premier, ce qu'on appelle un assortiment; telle drogue sera prescrite dans le Codex, mais sera chère; telle autre sera à vil prix; & sans examen ni critique, la plus légère apparence d'analogie la fera préférer à la première. Que de repro-

ches n'a-t-on pas à faire même à des Praticiens de la Capitale, qui ont ſuppléé par des huiles communes, l'huile animale de Dippel? Et l'on appelle cela ſuppléer! D'ailleurs, plus ou moins de trituration, de modification, d'élaboration, de cuiſſon, &c. ne peut-il pas dénaturer l'Onguent & l'Emplâtre le meilleur poſſible? Toutes les Pharmacopées varient, à cet égard, dans le choix & dans les doſes. J'ajouterai encore que le Pharmacien incertain entre le choix des recettes, optera toujours pour la moins coûteuſe, & ſouvent même les mariera enſemble, comme le mercure avec l'étain, ſi de cette union il réſulte moins de frais.

Mais je ne prétends pas inculper ici ſeulement l'ignorance ou la mauvaiſe foi de ceux qui emploient les drogues & qui fabriquent les Onguens & les Emplâtres; fuſſent-ils faits avec tout le ſoin poſſible, la variété des compoſitions preſcrites, qui ne ſe reſſemblent jamais, exciteroit ſeule une juſte défiance. Je ne veux, pour preuve de ce que j'avance, que jeter un ſimple coup d'œil ſur les formules conſignées dans les Pharmacopées les plus accréditées; on y verra que, non-ſeulement elles diffèrent entre elles dans le choix & le nombre des drogues; mais qu'elles varient juſques dans les doſes, quant aux drogues qui leur ſont communes. Les Pharmacopées de Charas, de Léméry, de Quincy, de Paris, celles de Nuremberg, de Londres, de Schroder, de Batews, &c. ont été compoſées en différens tems: les plus récentes auroient pu profiter des erreurs des anciennes; & cependant, dans les unes comme dans les autres, on voit ces erreurs ſe perpétuer; ou tout au moins on y voit par-tout le même tâtonnement, la même inſuffiſance, la même liberté laiſſée à l'arbitraire de chaque Praticien, qui, ne voyant aucune raiſon déterminante d'adopter de préférence telle ou telle formule, en choiſit une au haſard, ou ſur une vague conjecture: il n'en obtient point l'effet annoncé; il

s'en plaint au Pharmacien, qui, se flattant de rectifier la recette, la refait d'après une nouvelle combinaison tout aussi incertaine que la première, & pose de nouvelles bornes à l'Art, en forgeant de nouvelles entraves à la nature. On lit d'ailleurs dans toutes ces Pharmacopées, *distillés au bain de sable.* On ne peut indiquer d'une manière plus incertaine, le degré de feu, puisqu'on peut distiller à ce bain, non-seulement depuis le degré 30 à 36 du Thermomètre de M. de Réaumur, mais encore à celui de l'eau bouillante; & ce qui est encore plus fort, distiller à une chaleur suffisante pour y faire fondre du plomb. Le plus jeune Élève en Chymie, n'ignore pas ce fait. Si le Praticien ne sait pas conduire son feu, il court grand risque d'obtenir de l'huile empireumatique en même tems qu'il obtiendra l'huile essentielle, ou du moins presqu'en même tems.

Ou les formules pour le même objet sont différentes en bonté & en efficacité, ou elles ne le sont pas. Si la bonté est égale, pourquoi les surcharger de drogues, pourquoi ne s'en pas tenir à la plus simple? Si elles diffèrent entre elles, à quels caractères un jeune Praticien connoîtra-t-il la meilleure? L'expérience seule peut l'instruire; & avant qu'il en puisse mettre les leçons à profit, il aura le tems de faire beaucoup de fautes nuisibles à sa réputation, à l'honneur de l'Art & à l'humanité. D'ailleurs, les diverses substances employées dans la confection d'un Onguent ou d'un Emplâtre, ont-elles les mêmes principes constituans? La Chymie démontre le contraire; & l'on est fondé à conclure que cette différence dans les principes, doit s'étendre jusques dans les effets.

CHAPITRE II.

Des inconvéniens résultans de la distinction des Classes.

Pour donner plus d'importance aux Ongens & aux Emplâtres, leurs Inventeurs en ont fait différentes classes, & les ont distingués en résolutifs, mondificatifs, sarcotiques, détersifs, cicatrisans, &c. &c. Cette distinction est plus que chimérique. Pour savoir précisément quelle substance agit avec efficacité, il auroit fallu l'employer seule dans tous les cas; mais comme on ne les prescrit jamais seules, on ne sait à laquelle on doit, en particulier, attribuer les bons effets qu'on en obtient : & quoique les Anciens en fissent un mélange infiniment moins compliqué, il paroît qu'ils n'étoient pas, à beaucoup près, rassurés sur leur manière d'agir. Développons plus au long ces réflexions.

Il faudroit, pour donner une apparence de réalité à la distinction des classes des Onguens & des Emplâtres, adoptée dans les Écoles, que leurs Auteurs eussent suivi, par un examen particulier, la marche de la nature dans chacune de ses opérations. Il faudroit qu'elle leur eût développé les propriétés exclusives des substances qui entrent dans la composition des Onguens & des Emplâtres. On connoît sans doute quelques-unes de ces propriétés, mais c'est en petit nombre, si l'on considère la prodigieuse variété des cas où chaque substance auroit dû être employée pour découvrir, avec certitude, sa propriété.

Une foule d'exemples démontre que la nature a seule triomphé, malgré l'application des Onguens & des Emplâtres dont se servoit le Praticien trop crédule, pour s'opposer à sa marche; & que très-souvent elle a pris une

une autre route opposée à celle qu'elle auroit suivie, si l'application des Onguens & des Emplâtres ne l'eut detournée.

Tous ont la même base, & sont également employés dans les différentes classes. Cette assertion sera prouvée par l'inspection des formules placées à la fin de ce Mémoire, extraites des Pharmacopées que j'ai pu découvrir. Toutes rentrent les unes dans les autres; toutes sont trop chargées. Les noms qu'on leur donne pour les caractériser, quelle que soit l'idée qu'ils présentent, ne les caractérisent point, & sont souvent démentis. Que signifie cette division si vantée de médicamens incarnatifs, régénératifs, sarcotiques? Aident-ils jamais, quoi qu'en aient dit plusieurs Fabricateurs de systêmes plus ingénieux que vrais, à suppléer à des parties animées & organiques, par des parties inanimées? La régénération des chairs n'est qu'une belle chimère dont il seroit inutile de se repaître aujourd'hui.

Quels médicamens seroient capables de compléter, je ne veux pas dire de produire l'adaptation & la juxtaposition des sucs nourriciers qui suintent à l'ouverture de chaque vaisseau coupé? Cette prétendue chaîne successive de globules, dont le premier sert de canal au globule suivant, lequel s'étend par couches vasculeuses jusqu'au terme d'une réproduction entière; cette chaîne, dis-je, pourroit-elle être formée par ces médicamens? Non sans doute. Bien plus, on ne leur doit ni la dilatation supposée des petits vaisseaux, ni leur extension, ni le suc gélatineux qui en remplit les mailles; par conséquent toutes les opinions sur cette prétendue régénération des chairs, sont hasardées, pour ne pas dire absurdes, quand il s'agit de développer la marche de la nature, & sur-tout pour expliquer la manière d'agir des remèdes. S'il se faisoit un accroissement, que seroit-ce, sinon une masse informe & insensible? Or, les cicatrices ont de la sensibilité; on ne doit donc admettre ni adap-

tation, ni juxta-poſition des ſucs nourriciers, ni dilatation, ni extenſion des petits vaiſſeaux; car alors il n'y auroit ni creux, ni cicatrice; & l'on voit évidemment que par-tout où il y a ſuppuration, il y a gonflement, que le gonflement diſparoît par l'écoulement des matières qui engorgeoient les vaiſſeaux, d'où naît l'affaiſſement & le rapprochement des bords dans le fond (*a*). Si l'on compare la régénération à la végétation, on verra que quand un arbre eſt offenſé, & que par-là ſon tronc eſt à découvert, ce même tronc reſte toujours à découvert juſqu'à ce que les bords de l'écorce le recouvrent par leur extenſion; & alors le point de réunion eſt néceſſairement marqué par la cicatrice.

Il n'y a donc point de régénération, & c'eſt un abus de ſe ſervir d'Onguens ou d'Emplâtres ſous la dénomination d'incarnatifs, régénératifs, ſarcotiques, &c. Les vertus que l'on attribue aux ſubſtances qui font la baſe & qui entrent dans la compoſition des Onguens ou des Emplâtres, ſont preſque toujours dépendantes de l'état de la maladie. Plus ou moins d'oſcillation dans les vaiſſeaux, plus ou moins de chaleur dans une tumeur, rendront ſuppuratif un Onguent ou un Emplâtre regardé comme réſolutif. Les remèdes compoſés de poix, de graiſſe, de réſine, de cire, auxquels quelques Auteurs attribuent des qualités émollientes & réſolutives, ſont reconnus, avec autant de fondement, par Celſe, comme les plus puiſſans ſuppuratifs. La pratique ſeule peut faire diſtinguer les différens cas où l'on doit les employer à ces fins ſi diſſemblables, & c'eſt à l'état actuel de la maladie à en déterminer le moment. Nous ſommes encore trop peu inſtruits ſur les principes primordiaux, ſur la nature des élémens conſtitutifs de chaque ſubſtance, pour en

(*a*) Voyez l'Encyclopédie au mot *Incarnation*. Le Recueil de l'Académie Royale de Chirurgie, vol. IV. Mémoires de MM. Louis & Fabre.

oſer prédire des effets certains ; & nous voyons les mêmes ſubſtances produire trop ſouvent des effets contraires, pour pouvoir aſſigner la juſte analogie qui doit ſe trouver entre le mal & le remède : auſſi les huiles, la cire, les graiſſes, &c. ne ſont pas ſuppoſées avoir beaucoup de vertus par elles-mêmes, puiſque ſervant de baſe à preſque toutes les compoſitions, elles ſemblent n'y entrer que comme véhicules. Les huiles n'ont point les mêmes propriétés ; & même les huiles eſſentielles qui paroiſſent les plus analogues entre elles, comme celles de thym & de lavande, ſont autant différentes pour les propriétés, que le ſont celles de colſat & d'olives.

L'incertitude ſur les propriétés des ſubſtances, eſt prouvée par la chronologie des uſages, ſi je peux m'exprimer ainſi. L'obſervation eſt lente, je le ſais, & les préjugés en crédit l'arrêtent. Cependant le deſir de la ſcience eſſaie, & alternativement adopte ou rejette les mêmes moyens. « Les Onguens valentia ſcabioſa, tapſimel, l'unguentum ſplanchnicum, dit Quincy (*a*), » ne ſont plus d'uſage, quoiqu'ils aient été jadis très» accrédités. Les Ongens populéum & diapompholix, » deſtinés pour raffraîchir, ont cédé la place à plu» ſieurs autres qui ſe font d'après des ordonnances ex» temporanées. Ceux d'Énula campana, de Nicotiane, &c. » ne ſont plus d'uſage, & l'Onguent bleu leur a ſuc» cédé ». Les pommades, la manière de les faire, & leur uſage, ſont entièrement paſſés aux femmes ; & ce qu'on en dit dans les Diſpenſaires, eſt comme une choſe qui ne leur appartient pas.

(*a*) Numéro 1806.

CHAPITRE III.

Des inconvéniens dans la manière incertaine dont les Onguens & les Emplâtres agiſſent, & de l'incertitude des Anciens dans leur uſage.

On peut dire que les Emplâtres n'ont été inventés que pour la commodité & par la pareſſe, puiſqu'il eſt inconteſtable qu'on peut guérir ſans y avoir recours. Hippocrate ne s'en ſervoit point, & n'en parle même jamais ; les ſucs de quelques plantes, des poudres végétales, & les décoctions, compoſoient ſes formules. Pour s'en convaincre, les Praticiens n'ont qu'à parcourir ſes Ouvrages. Galien en condamne juſqu'à la forme, & les regarde comme trop durs & trop roides pour être appliqués ſur une partie enflammée que l'on veut réſoudre.

Si nous voulons chercher quel a été l'uſage le plus univerſel des Anciens à cet égard, nous n'avons qu'à compulſer l'immenſe compilation d'Aëtius, ou lire Freind, qui (a) nous a donné un ample extrait de ce qu'Aëtius a dit ſur les Emplâtres. On y voit qu'il preſcrivoit les *rémolliens* lorſque la dureté commençoit à ſe former & qu'il reſtoit encore quelque douleur dans la partie ; mais il vouloit que ces rémolliens fuſſent auſſi capables de réſoudre doucement : car, dit-il, les violens réſolutifs qui évacuent ſans ramollir, diminuent bien l'enflure, mais laiſſent après eux un mal incurable ; les humeurs les plus ſubtiles s'exhalent, & les plus groſſières demeurent, ce qui arrête abſolument la puiſſance de l'Art. Il faut donc, ajoute-t-il, employer d'abord les *rémolliens*, enſuite les *réſolutifs*, & puis les mêler enſemble par degrés, d'après la connoiſſance du

(a) Hiſtoire de la Médecine.

tempérament du sujet, & de la nature de la maladie. Mais ce qui prouve combien peu on avoit de principes certains du tems d'Aëtius, & combien les effets des Emplâtres etoient équivoques, c'est qu'il conseille d'éprouver alternativement les uns & les autres, pour en augmenter ou en diminuer la force. Je dois continuer à le citer, pour preuve de ce que j'avance. Les remèdes mixtes réduits en forme d'Emplâtres, ont été nommés, ou *attirans*, ou *résolvans* : mais ceux qui *attirent*, *résolvent* aussi, & agissent plus ou moins puissamment, selon que la qualité qui domine, a plus ou moins de force. Que conclure de ce singulier galimatias, qui ne fait que rappeler l'absurdité des qualités occultes, si ce n'est que l'effet des Emplâtres étant ordinairement incertain, leur usage est rarement nécessaire, & souvent dangereux dans des circonstances où la certitude doit presque toujours guider le Praticien? Freind lui-même, quelque éloge qu'il donne à Aëtius, ne peut s'empêcher de traiter d'extravagant l'Emplâtre *helladicum*, que cet Ancien appelle divin, & qu'il assûre être capable de dissiper les abscès, même lorsqu'ils se sont tournés en pus; car, dit judicieusement Freind, il est impossible de dissiper une tumeur sans en faire sortir la matière qui s'y est formée, ou sans produire une métastase; ce qui est bien éloigné de procurer la guérison.

Les Anciens faisoient entrer dans les Onguens & dans les Emplâtres, moins d'huile, de cire & de graisse, que les modernes. Hildamus recommandoit de n'en point employer dans son Onguent *Égyptiac.* Il n'y en entre point dans l'Emplâtre résolutif de Forestus. Mais dans le cas où ils croyoient devoir mêler quelques matières grasses ou onctueuses avec leurs résolutifs, ils augmentoient la dose des drogues capables d'échauffer & d'exciter la transpiration, & balançoient par-là le

mal qu'occaſionnoient les huileux qui bouchent les pores & arrêtent la tranſpiration.

L'uſage des huiles ſe multiplia par gradation, dans le premier ſiècle de l'Ere Chrétienne. L'on peut voir, dans l'Hiſtoire de la Médecine, de M. le Clerc (*a*), de quelle manière elles ſe compoſoient : mais elles furent appliquées plus particulièrement aux parfums ou Ongens liquides, qu'à ceux deſtinés au traitement des ulcères. La baſe de ces ſortes d'Onguens, étoit ordinairement la cire ou les gommes. M. le Clerc obſerve qu'il y en avoit un fort grand nombre de différentes eſpèces, du tems d'Andromacus, qui vivoit ſous Néron; qu'il exiſtoit déjà une foule d'antidotes, de collyres & d'Emplâtres, qui, ſous des noms impoſans, devoient tous opérer des effets miraculeux; enſorte qu'il eſt à croire que ce n'eſt pas d'aujourd'hui que le charlataniſme a trouvé des admirateurs.

Pline, ce Naturaliſte célèbre, condamne (*b*) ces méthodes compliquées & univerſelles; il les traite d'inventions de Pharmacien, produites par l'amour du gain: il ajoute « que peu de choſe ſuffira ſi l'on ſe contente » de ſuivre les indications tirées des cauſes manifeſtes » des maladies, ſans s'abandonner à des conjectures, » ſoit qu'il s'agiſſe de rétablir dans ſon état naturel, » une partie dont les pores ſont reſerrés de ſéchereſſe, » en l'humectant avec quelques ſucs; ſoit qu'il faille » avec quelque autre matière, corriger l'humidité ſuperflue d'une autre partie, ſans aller recourir aux » drogues apportées des Indes ou de l'Arabie : la Nature, cette bonne mère, ayant fait naître par-tout » des remèdes pour les Habitans qu'elle nourrit; re-

(*a*) 3e. Partie, liv. 2, chap. 1.

(*b*) Liv. 22, chap. 4, 24.

» mèdes que l'on trouve aiſément, & que l'on prépare » ſans dépenſe, puiſqu'elle en ſait tous les frais ».

C'eſt ainſi qu'ont penſé tous les Praticiens les plus habiles, juſqu'au 6^{e}. ou 7^{e}. ſiècle; ils ſe ſont bornés, autant que les préjugés qu'ils étoient forcés de reſpecter le leur a permis, à la méthode d'Hippocrate, qui, ayant vécu dans des tems plus reculés, s'étoit moins écarté de la nature. Mais s'ils n'ont pu obtenir dans tous les cas les effets qu'ils attendoient de l'application des Ongens & des Emplâtres, lorſque le petit nombre des ſubſtances qui y entroient, permettoient mieux d'en connoître les propriétés, de quel ſuccès peut avoir été ſuivi la pratique de ceux qui ſont venus après? La preuve la plus sûre de leur incertitude ſur la manière d'agir des Onguens & des Emplâtres, eſt la complication des ingrédiens qu'ils ont employés dans leur confection. Une erreur en engendre d'autres à l'infini; l'inſpection des Pharmacopées différentes, prouve que l'on a cru trouver dans la multitude des moyens raſſemblés, ce que l'on auroit dû chercher dans la connoiſſance approfondie d'un petit nombre; & la difficulté de parvenir à procurer la guériſon, a augmenté en raiſon de la multiplicité des remèdes dont on s'eſt ſervi. C'eſt la nature des maladies qu'il falloit examiner, comme les Anciens, pour ſe déterminer ſur la méthode la plus prompte d'en arrêter le cours; au lieu de s'en rapporter, avec une fauſſe confiance, à la manière d'agir d'un topique dont la vertu prédominante n'eſt pas aſſez connue.

La pratique nous apprend chaque jour, que malgré les plus forts réſolutifs appliqués ſur une tumeur, dans l'intention de la réſoudre, la nature continue ſes opérations, & débarraſſe par la voie de la ſuppuration, les parties engorgées; tandis que ſur d'autres tumeurs on applique les plus forts ſuppuratifs, & la nature réſoud la tumeur : c'eſt le ſentiment d'un célèbre Acadé-

micien (*a*). « Il ne faut pas croire, dit-il, que les topi-
» ques résolutifs ou maturatifs, aient une vertu déter-
» minante pour procurer la résolution ou la suppura-
» tion ; l'effet de ces remèdes est toujours relatif à la
» disposition de la tumeur ».

Si cette incertitude des Onguens & des Emplâtres, dans leur manière d'agir, doit en faire rejeter la plus grande partie, il en est quelques-uns que la prudence peut employer avec succès. Les agglutinatifs, par exemple, sont utiles pour les plaies simples qui ne demandent que la réunion, mais seulement lorsque le bandage ne peut être employé; car souvent ils enflamment la partie en bouchant les pores, & en irritant les papilles nerveuses : on ne doit les regarder que comme de purs contentifs, dont l'action est méchanique sans être virtuelle. On peut encore se servir de l'Emplâtre de mucilages, pour amollir ; de celui de vigo avec le mercure, pour fondre & résoudre ; sans néanmoins, je le répète, compter entièrement sur l'effet qu'on s'en promet. Mais je n'hésite point à soutenir que l'on peut & que l'on doit en rejeter une infinité qui ont pour matériaux à-peu-près les mêmes drogues, comme les Emplâtres d'allen, d'althæa, d'albâtre, l'apostolique, le barbarum magnum, celui de César, de Col-de-Vilars, l'opodeldoc, l'oxicrocéum, &c. les Onguens mondificatifs, d'âche, de résine, celui pour les plaies des taillés, les médicamenteux de Mynsicht ; l'Onguent de Purman, de réglisse, &c. &c.

C'est la manie de fabriquer des remèdes composés, & de passer pour inventeur, qui les a produits ; c'est cette manie qui a engagé à en mêler plusieurs, quoique l'effet n'en doive pas être plus efficace que s'il n'y en avoit qu'un seul, & que peut-être il le soit moins.

(*a*) M. Fabre, Traité des maladies vénériennes.

Tels

Tels ſont les inconvéniens qui m'ont paru réſulter de l'abus des Onguens & des Emplâtres, dans leur compoſition, dans la diſtinction de leurs claſſes, & dans leur manière incertaine d'agir. Examinons à préſent quels ſont les inconvéniens qui réſultent de cet abus dans le traitement des maladies chirurgicales.

CHAPITRE IV.

Expoſition des inconvéniens qui réſultent de l'abus des Onguens & des Emplâtres dans le traitement des maladies chirurgicales.

La peau qui eſt le ſiége de la plupart des maladies extérieures, eſt d'une extrême ſenſibilité par l'épanouiſſement des nerfs dans le corps mammillaire où ils ſe terminent par de petites houpes pour recevoir les premières impreſſions, & être le principal organe du toucher.

Les topiques quelconques appliqués ſur la peau, font donc leurs premières impreſſions ſur les nerfs, qui, ſelon la ſenſation qu'ils éprouvent, augmentent ou diminuent le cours des eſprits. De ceux-ci dépend l'action des ſolides ſans leſquels les fluides reſtent en ſtagnation.

Or, les topiques gras & onctueux ſe rancíſſent facilement, ſur-tout ſi on les applique ſur une partie enflammée; ils irritent les nerfs, bouchent les pores, arrêtent la tranſpiration, augmentent la chaleur & le volume de la partie, par le ſéjour d'une plus grande quantité de fluides; ce qui fait ſouvent terminer la tumeur en gangrène. Les Obſervateurs en rapportent de funeſtes exemples. Juncker dit, qu'un homme ayant oint, avec du beurre, le viſage de ſa femme, qui étoit enflammé, elle mourut deux jours après. *Conſpect. Chirurg. Tab. V.* Ire Obſervation.

Tout le monde connoît l'utilité de la transpiration insensible, & l'on sait qu'elle se fait dans tous les points de la surface du corps, par un si grand nombre de pores, que Lewenhoek en compte une infinité sous le petit espace que pourroit occuper un grain de sable ordinaire. Un humide vaporeux, qu'une douce chaleur fait exhaler, ramollit dans son trajet les parties qui sont desséchées, & relâche celles qui sont trop tendues; délaie les fluides épaissis par leur séjour, & adoucit l'acrimonie qu'ils ont pu acquérir.

Si la nécessité de la transpiration est avouée, les Onguens & les Emplâtres qui peuvent l'arrêter ou la supprimer, sont donc préjudiciables, puisque la matière qui devroit s'écouler par cette voie, séjourne dans les parties, ou se mêle avec le sang. Le premier cas occasionne des fluxions, des dartres, des douleurs rhumatismales, &c. Le second, des vertiges, des affections comateuses, l'oppression, la fièvre, &c.

D'après ces réflexions, il est évident que les Onguens & les Emplâtres ne doivent être employés qu'avec précaution dans les maladies chirurgicales, telles que le rhumatisme, l'érésypèle, & autres maladies de la peau; le phlegmon, la gangrène, les maladies des mammelles, l'œdême, le squirrhe, le cancer, les contusions & les echymoses, & enfin les plaies simples & compliquées.

Une exposition rapide des inconvéniens qui résultent de l'usage abusif des Onguens & des Emplâtres, dans chacune de ces maladies, établira la vérité de la conséquence que je viens de tirer.

Du Rhumatisme.

§. I. Les Anciens connoissoient moins que nous les douleurs rhumatismales, & appeloient du nom générique, arthritiques, toutes les douleurs qui affectoient les parties externes, & notamment les jointures.

Les topiques qu'ils recommandent, sont les répercussifs, les astringens & les résolutifs. Ils donnent dif-

férentes recettes de Linimens, d'Onguens, d'Emplâtres & de Cataplasmes (a), qui paroissent peu analogues à l'intention curative qu'on doit se proposer. En effet, ces remèdes répercutent l'humeur & l'obligent de se jeter sur quelque autre partie où elle fait plus ou moins de ravage : ils agissent par leur âcrête sur les parties où on les applique, & y occasionnent une inflammation dont les suites sont plus dangereuses que celles d'une douleur rhumatismale ou arthritique quelconque, comme le prouve l'observation de Boerhaave. Il dit avoir vu une femme de condition affligée d'une paralysie à la jambe & à la cuisse droite, qui, pour se soulager, se servoit d'un liniment composé de galbanum de Paracelse, d'huile de corne de cerf, & de semblables stimulans assez âcres, qu'elle appliquoit en grande quantité ; elle couvrit le tout de peur que la vertu du remède ne se dissipât : elle méprisa d'abord la douleur qu'elle ressentoit, dans l'espérance d'une prompte guérison. On trouva le jour suivant, toute la cuisse & la jambe attaquées de la gangrène : ce qui fait voir, continue son Commentateur (b), combien il est dangereux d'employer en même tems les *huileux* & les *âcres*, si on les applique imprudemment. II[e] Observation.

§. II. L'application des Linimens, des Onguens & des Emplâtres, soit sur l'érysipèle du visage, soit sur ceux qui peuvent affecter quelques autres parties extérieures, ne doit pas être heureuse, quoique cette pratique ait été constamment suivie par les Contemporains de Paré, & par ceux qui leur ont succédé, comme nous l'apprennent les Auteurs qui ont écrit après lui : car il est démontré, par une expérience habituelle, que l'application des corps gras produit souvent une

De l'érysipèle & des tumeurs érysipélateuses.

(a) Gui de Chauliac, pag. 45 & suiv. Paré, liv. 18, chap. 20 & 21.

(a) Van-swieten, §. 278.

érysipèle & des pustules à la peau, sur-tout si l'on s'en sert pour des personnes cacochymes; à plus forte raison ces Onguens deviennent-ils nuisibles dans le traitement des érysipèles mêmes, parce qu'en formant obstacle à la transpiration, l'on fait dégénérer cette maladie en phlegmon, qui, à son tour, peut se terminer par suppuration & par gangrène. C'est le sentiment d'Hippocrate, aphor. 19, sect. 7e. d'Hildanus, cent. 1, obs. 82; de Barbette, liv. 3, ch. 3; & de Van-swieten, Comment. de Boerrhaave, tom. 4, pag. 83. M. Fabre, dans son Traité des maladies vénériennes, tom. 2, pag. 222, cite l'exemple d'un Américain, à qui il survint le lendemain de la première friction, une érésypèle universelle, qui se termina par une exsudation purulente. Exemple qui se répète tous les jours sous les yeux de chaque Praticien.

IIIe Observation.

Des Dartres & de la Gale.

§. III. Mêmes inconvéniens dans l'abus des Onguens appliqués sur les dartres & sur la gale. Les livres de l'Art fourmillent d'observations sur les mauvais effets de ces topiques dans ces deux cas. Les Onguens gras, répercussifs sur-tout, causent tous les jours, dans le traitement de la gale, des reflus de matières dont les suites sont terribles.

Les enfans à la mammelle sont sujets à une gale laiteuse que leurs nourrices essaient de dessécher avec de l'Onguent. Il n'y a point d'années, peut-être point de jours, que cet abus ne coûte la vie à quelques-uns de ces enfans; & ceux qui échappent à la mort, languissent & n'ont jamais qu'une santé délicate.

IVe Observation.

On lit dans les Accouchemens de M. Puzos, pag. 314, l'observation d'un dépôt de gale laiteuse, dont on ne put jamais dessécher l'ulcère, qui se cicatrisa de luimême lorsque l'enfant eut poussé ses dents.

Du Phlegmon.

§. IV. On a aussi mal-à-propos employé, à la cure

du phlegmon, l'Onguent rafraîchissant de Galien, celui de Barbette ou de M. Joël; les Linimens de Fabrice d'Aquapendente, de Maurice Hoffman & de Paré; l'Emplâtre diachylon, celui de Mélilot ou de Devigo, avec ou sans mercure. Ces médicamens gras & emplastiques bouchent les pores, s'opposent à la transpiration; & la chaleur de la partie les rend bientôt âcres & caustiques, ce qui doit nécessairement augmenter & ce qui augmente en effet les symptômes de la maladie. Galien avoit bien senti le danger de l'usage des répercussifs & des astringens en cette occasion : car, en parlant de l'inflammation, il dit que ces remèdes font dégénérer cette maladie en squirrhe, sur-tout lorsque la matière de l'inflammation est tenace. Son sentiment est celui d'Hippocrate, aph. 23, sect. 5; & 25, sect. 6; & d'autres Auteurs l'ont suivi. L'on ne sera point étonné des effets fâcheux de l'application des graisses & des huiles sur une partie enflammée, si l'on fait attention que toute huile grasse quelconque, contient une huile essentielle, dont l'action âcre & caustique sur l'huile grasse, contribue beaucoup à son acrimonie. Le mucilage des huiles grasses s'oppose quelque tems à l'action des huiles essentielles; mais le mucilage se précipitant, leur action devient directe. Plus les huiles sont mucilagineuses, plus elles se figent; plus elles se figent, moins elles sont âcres : telle est par exemple, l'huile de Béhen. La chaleur du corps sert au développement de l'huile essentielle, qui, agissant alors, devient caustique, épispastique, communique ses mauvaises propriétés à l'huile grasse, & la rend semblable à elle.

§. V. Ce que je viens de dire des inflammations extérieures, doit s'appliquer encore plus précisément à la gangrène, dont les substances grasses & visqueuses, employées mal-à-propos, augmentent les progrès loin d'en procurer la guérison. De la Gangrène.

Les Auteurs prescrivent des remèdes d'une vertu bien différente. Gui de Chauliac dit qu'il faut appliquer sur les parties gangrenées, un liniment fait de bol d'arménie, de terre sigillée & de vinaigre : il recommande ensuite l'Onguent Égyptiac, les cautères potentiels. Il ajoute que Henry & Théodoric se servoient de l'arsenic sublimé tout pur, qu'ils mettoient entre la partie saine & la mortifiée.

M. Lieutaud, Précis de Méd. pag. 461, liv. 2, prétend que l'Onguent Égyptiac & celui de Styrax, sont les topiques les plus employés, & les plus propres à résister à la pourriture.

J'ai vu des Praticiens se servir de cataplasmes faits avec des graisses & des huiles, sur les points gangréneux, dans l'intention de faciliter la séparation de l'escarre; mais un cataplasme composé de graisses & d'huile qui enveloppe une partie enflammée, ne peut qu'aggraver la maladie.

Ainsi, malgré l'usage vulgaire qui subsiste d'après les autorités contraires, je soutiens que, quoique les huiles récentes d'amandes douces, d'olives, de lys, &c. soient relâchantes & humectantes, & paroissent indiquées dans certains cas, elles doivent être rejetées dans la cure de la gangrène, précisément parce qu'elles sont relâchantes; d'ailleurs elles se rancissent bientôt par la perte de l'air surabondant qu'elles contiennent & par la chaleur animale : elles deviennent irritantes, & acquièrent une acrimonie qui accélère les progrès du mal.

Fabrice de Hilden, & après lui une foule d'Auteurs célèbres blâment l'usage des Onguens & des Emplâtres dans le traitement de cette maladie, & recommandent expressément de ne point s'en servir : si l'on trouve quelques observations de gangrène & de sphacèle, supposés guéris par l'usage de quelque Onguent, il se trouve aussi

des exemples de maux de cette eſpèce guéris par l'application ſeule de linges fins uſés.

M. de la Motte, dans ſon Traité complet de Chirurgie, tom. 3, pag. 363, dit qu'une fille âgée de 17 ans, ayant la jambe toute ſphacélée, ne voulut point ſouffrir l'amputation, & n'appliqua ſur ſa jambe que des linges; la nature ſuppléa à l'Art, en ſéparant la partie morte dans l'articulation du genou, & la fille fut guérie. Mais cet exemple ne doit pas faire loi; car tout ce que l'on peut en conclure, c'eſt que ſi quelquefois la guériſon eſt due à la nature, elle a ſouvent autant beſoin d'être contredite & corrigée dans la cure des maladies, que d'être ſuivie & aidée dans ſa marche. Ve Obſervation.

Si les Onguens gras & emplaſtiques, ſont dangereux étant appliqués ſur quelques parties gangrenées, quel ravage ne font pas ceux qui cautériſent, ſur-tout ceux dans leſquels entre le ſublimé corroſif? Pour ſe convaincre de leurs mauvais effets, on peut ouvrir le 4e. volume des Recueils de l'Académie Royale de Chirurgie, à la page 153.

§. VI. L'application des Onguens & des Emplâtres ſur le ſein des femmes nouvellement accouchées, pour empêcher la ſécrétion du lait, eſt d'un uſage aſſez répandu; mais ces moyens répondent rarement aux eſpérances de ceux qui les emploient. Toute application de Linimens, d'Onguens & d'Emplâtres, doit être rejetée, quoique recommandée par des Auteurs reſpectables (*a*). On en doit faire de même du perſil avec l'huile, des farines de fève & de ſeigle, du miel, du beurre frais avec l'eau-de-vie; des Emplâtres diachylon, de blanc de baleine,&c. du cérat deGalien,ou de l'Onguent populéum, de la terre de Coutelier (*b*), de la vapeur de vinaigre, Des maladies des mammelles.

(*a*) Paré, liv. de la génér. chap. 35.

(*b*) Lieutaud, maladies des femmes, pag. 649.

des sachets de sel, &c. Enfin, une foule de recettes dont les Sages-femmes se servent, & qui n'ont d'autres vertus que de grumeler le lait ou d'en attirer une plus grande quantité, qui distend le sein outre mesure, en tiraille toutes les parties, & produit, par son séjour, douleurs, phlogose, inflammation, dépôts considérables, & souvent des concrétions squirrheuses, germe de cancer. Les observations qui viendroient à l'appui de ce que j'avance ici, sont si multipliées, que je crois inutile d'en charger cet article.

De l'Œdême.

§. VII. Il semble que les Anciens n'aient pas connu la vraie méthode curative de l'œdême, en employant des cataplasmes où il entre des huiles ou des graisses. Tel est celui de Munnicks, composé de fientes de bœuf & de pigeons, d'Axonge, de beurre ou d'huile, de vinaigre, de soufre & d'alun; ou celui de Pigray, composé de racines de lys, d'Althæa, de feuilles de camomille, de mélilot, d'aneth, de farine de graines de lin, d'orge, de fénu grec, & de *graisse de porc*. Paré donne la formule d'un Onguent composé de gomme, d'huile, de soufre, &c. Il recommande aussi l'usage d'Onguens & d'Emplâtres résolutifs, après avoir réchauffé la partie: & Munnicks donne la formule d'un Emplâtre pour cet usage. Tous ces moyens sont plus pernicieux qu'utiles, parce qu'ils contribuent à relâcher davantage les fibres de la partie malade, qui sont déjà dans un état de détente, & qui ont au contraire besoin d'un ressort que les spiritueux sont seuls capables de procurer avec un succès égal.

Du Squirrhe.

§. VIII. La saine théorie nous apprend que l'on doit regarder les tumeurs vraiment squirrheuses, comme des corps inanimés, placés entre des corps vivans; & qu'il est dangereux de vouloir les vivifier, de crainte qu'ils ne dégénèrent en cancers. Ouvrons nos Auteurs les

les plus anciens comme les plus modernes, par-tout nous sommes avertis de ne faire aucune application sur le vrai squirrhe ; & cependant nous voyons chaque jour, des ignorans, des Charlatans, des Maîges, qui ont l'imprudence, ou plutôt la témérité d'entreprendre la cure de ces tumeurs, avec des Ongens & des Emplâtres résolutifs, même avec des caustiques ; d'où résultent de nécessité des chancres, ou des inflammations qui attirent la gangrène & la mort.

§. IX. C'est sur-tout dans le traitement du cancer, que l'on voit chaque jour renouveler tout ce que l'empyrisme a de plus hardi : les Onguens & les Emplâtres paroissent sous une multitude de formes nouvelles. Mille cancers ont mille traitemens différens. Du Cancer.

Si la résolution est impossible dans le cancer, si elle entraîne après elle les accidens les plus funestes, la suppuration est encore plus dangereuse (a), parce que les Onguens & les Emplâtres suppurans, bouchent les pores par leurs parties grasses & emplastiques, & tiennent la tumeur abreuvée d'une lymphe destructive, instrument de la dissolution ; tandis que par leurs parties subtiles & actives, ils agitent cette lymphe, augmentent l'érétisme & l'obstruction, d'où suivent naturellement la gangrène & la mort.

§. X. Doit-on, dans le traitement des contusions, meurtrissures & ecchymoses, se servir de résolutifs emplastiques ? Non sans doute, les contusions peuvent être légères ou fortes, superficielles ou profondes, &c. Dans les unes comme dans les autres, le sang peut être en stagnation dans ses propres vaisseaux, & produire des ecchymoses ; ou il peut être épanché dans le tissu cellulaire qui environne la partie contuse. Des Contusions Meurtrissures & Ecchymoses.

(a) Prix de l'Académie, tom. I.

La résolution est ce qu'il y a de plus sûr pour guérir l'une & l'autre de ces contusions ; mais les moyens que l'on doit mettre en usage pour y parvenir, ne sont point indifférens.

Il faut sur-tout rejeter l'application des topiques composés de graisses, de gommes, de résines, &c. Les plus vantés sont toujours à craindre ; & l'expérience a souvent prouvé que de légères contusions que l'on auroit guéries en peude jours, par l'usage de l'eau marinée, ou même en les abandonnant à la nature, n'ont fait qu'augmenter en volume & en étendue, par celui des médicamens emplastiques ; ils ont attiré sur la partie l'inflammation, qui, le plus souvent, s'est terminée par la gangrène : en voici un exemple frappant.

VI^e Observation. Il y a quatre ans que M. V. fut renversé d'un cabriolet, & se fit une violente contusion *au coude gauche.* On le pansa pendant trois jours avec l'eau d'arquebusade pure, qu'il apportoit de Suisse : je fus appelé ; il avoit beaucoup de fièvre ; la partie postérieure du bras & de l'avant-bras, étoit très-gonflée, douloureuse & fort ecchymosée ; je le saignai, & je substituai à sa liqueur spiritueuse, l'eau marinée ; la douleur & le gonflement diminuèrent de jour à autre, ce qui n'empêcha pas le malade de se livrer à l'impatience. Un de ses amis lui conseilla un Emplâtre : il l'appliqua ; le gonflement revint, & fut suivi d'une inflammation si considérable, qu'après trois jours d'usage de cet Emplâtre, il parut une escarre de pourriture de la largeur de la paume de la main, précisément à la partie supérieure & postérieure de l'avant-bras, que je guéris dans le tems ordinaire, après la suppression de l'Emplâtre, avec de la charpie & des compresses trempées dans l'eau végéto-minérale. L'inflammation dissipée, l'escarre tombée, je supprimai la liqueur, & continuai l'usage de la charpie sèche mollement rangée sur les chairs vives,

le tout couvert d'un plumaceau légèrement chargé de pommade de Saturne, &c.

Ce que je viens de dire des contusions, meurtrissures & ecchymoses, peut s'appliquer aux entorses & foulures, qui sont de vraies contusions.

§. XI. Quoique l'on convienne que les plaies faites par un instrument tranchant, ne demandent que la réunion, lorsqu'elles ne sont accompagnées d'aucun accident; cependant les uns veulent des sutures partout, malgré ce que leur en a dit M. Pibrac, dans un Mémoire qu'on ne sauroit trop lire (*a*). Les autres emploient des liqueurs & des baumes spiritueux; ceux-ci, des Onguens & des Emplâtres. Tous ont d'autant plus de tort, que ces moyens sont irritans, qu'ils enflamment la partie, & attirent une suppuration plus ou moins longue, mais toujours préjudiciable à la plaie, puisqu'elle retarde sa guérison. Des Plaies.

Je ne crains pas d'avancer que la plupart des accidens qui surviennent aux plaies, sont occasionnés par des tentes & par des topiques que l'on y a employés, qui sont presque toujours composés de médicamens fort irritans. Je pourrois rapporter ici une foule d'observations, si le fait n'étoit pas si connu; je me bornerai à citer celle de M. de Garengeot.

Une femme reçut un coup d'échelle sur la tête, qui lui fit une petite plaie, laquelle devoit guérir en vingt-quatre heures, si elle avoit été pansée méthodiquement. Il lui survint les accidens les plus grands, occasionnés par des bourdonnets chargés d'Onguens & couverts d'un Emplâtre; accidens qui disparurent trois heures après que la malade fut pansée seulement avec de la charpie trempée dans du vin tiède. VII^e Observation.

(*a*) Mémoires de l'Académie, tom. III.

Des Plaies d'armes à feu.

§. XII. Enfin, si des plaies simples & compliquées, nous passons aux plaies d'armes à feu, nous verrons que l'on a commencé à cautériser ces plaies avec des huiles très-chaudes, à les remplir de tentes & de sétons, comme le recommande Jean de Vigo, liv. 1, des plaies en général, chap. 8 ; & que le célèbre Paré fut le premier qui osa proscrire cette méthode meurtrière, qu'il remplaça par une autre beaucoup plus douce.

Ce n'est pas avec des liqueurs spiritueuses, des Onguens & des Emplâtres, comme nous l'enseignent quelques Auteurs modernes (*a*), que l'on guérit ces plaies, quoique cette pratique soit si commune, qu'on a imaginé une liqueur spiritueuse, qui porte le beau nom d'*Eau d'Arquebusade*, & que la plupart des Praticiens emploient avec confiance. Quelle foule d'accidens cette routine ne fait-elle pas éclorre! En voici un exemple bien frappant.

VIII^e^ Observation.

Le 27 Novembre 1768, dans une émeute populaire, soixante personnes furent blessées par des bales, & portées à l'Hôpital, où elles reçurent les secours les plus prompts. Les incisions ne furent point épargnées ; mais tous ces malheureux furent pansés avec l'Eau d'arquebusade. A la levée du premier appareil, les Onguens furent prodigués; ils périrent presque tous.

CHAPITRE V.

Exposition des inconvéniens qui résultent de l'abus des Onguens & des Emplâtres dans le traitement des ulcères en général, & dans chaque espèce en particulier.

Si nous consultons les Auteurs du treizième siècle, ils disent qu'il faut laver les plaies & les ulcères avec

(*a*) Col de Vilars, tom. 3, pag. 152. Belloste, pag. 104.

du vin chaud, les bien essuyer, & en remplir la cavité d'une poudre ou d'un Ongent propre à *régénérer les chairs;* couvrir ces médicamens avec des mèches ou avec des plumaceaux; mettre sur le tout un Onguent ou un Emplâtre, auquel ils donnent le nom imposant d'*incarnatif*. Ils recommandent encore d'étendre par-dessus cet Emplâtre, des étoupes sèches ou trempées dans du vin, & de soutenir le tout par un bandage convenable : ils disent qu'il faut renouveler cet appareil deux fois le jour en été, & une fois en hiver. Ils faisoient toujours ce pansement de la même manière, ou se contentoient de changer les poudres, les Ongens & les Emplâtres, pour en substituer d'autres à qui ils attribuoient des vertus contraires.

Cette méthode a été assez exactement suivie jusqu'à nos jours, par une foule de Praticiens qui avoient puisé une fausse doctrine dans des Livres donnés pour élémentaires, par des Auteurs qui ne connoissoient ni l'Art, ni la nature. Col de Vilars, en parlant des ulcères benins, dit : « La cavité de l'abscès étant remplie de charpie, de bourdonnets ou de plumaceaux » chargés d'Onguens . . . . on applique dessus un Emplâtre de diachylon gommé, ou d'Onguent de la » Mère, qui convient à tous les ulcères ». M. Astruc, dans son Traité des tumeurs, recommande de panser les ulcères simples avec des bourdonnets chargés d'Onguent; de les ranger sans les presser, & de les couvrir de plumaceaux aussi chargés d'Onguent, le tout soutenu par des compresses & par un bandage convenables.

Cette pratique, encore suivie dans les Campagnes, est pour l'ordinaire aussi contraire à la guérison que l'on se propose d'obtenir, que propre à compliquer les ulcères de callosités, & à en éloigner la cure. Parcourons rapidement les inconvéniens attachés à l'usage des Onguens & des Emplâtres, pour la cure de chaque ulcère en particulier.

Des Ulcères calleux.

§. I. L'application des Onguens & des Emplâtres, est nécessaire dans la cure des ulcères calleux; mais il faut se servir de ceux qui sont reconnus, par des épreuves réitérées, pour capables de ramollir les bords de ces ulcères & de les faire tomber en suppuration; les dessicatifs ne feroient qu'augmenter le mal, au lieu d'y remédier.

Des Ulcères sinueux & fistuleux.

§. II. Ouvrir les ulcères sinueux & fistuleux dans toute leur étendue, pour y porter avec plus de facilité les Onguens que l'on croyoit nécessaires; emporter avec l'instrument tranchant les bords calleux, & toutes les duretés qui se trouvent, ou les détruire par le cautère actuel, par le potentiel; ou enfin avec les escarrotiques les plus violens; telle étoit la méthode de nos Anciens, telle est encore celle de bien des Praticiens. Les inconvéniens de cette méthode sont en assez grand nombre. En premier lieu, elle est douloureuse; 2°. le local peut ne pas permettre cette ouverture suffisante pour atteindre au foyer, sans exposer le malade à une hémorrhagie : 3°. lorsque la chair reste nue & sans peau, elle ne se cicatrise qu'avec peine, suivant l'observation de Galien & de van Swieten, qui en rapporte un exemple dans ses Commentaires sur Boerhaave : enfin, on a à craindre l'inflammation & ses suites funestes.

Des Ulcères secs.

§. III. Les Onguens pourrissans ont été & sont encore d'un grand usage dans le traitement des ulcères secs, où l'on cherche à rappeler la suppuration supprimée, ou à l'augmenter si elle n'est pas assez considérable. Cette méthode doit être proscrite, parce qu'elle augmente la maladie, & peut attirer la gangrène sur la partie ulcérée.

Des Ulcères fongueux.

§. IV. Quoique les ulcères fongueux paroissent être

la ſuite de l'abus des Onguens & des Emplâtres dans le traitement des ulcères ſimples, il eſt pourtant vrai que ces topiques ont été & qu'ils ſont encore en uſage pour la cure des premiers. L'abus des Onguens & des Emplâtres, produit ſouvent des chairs baveuſes, des fongus, des champignons; les uns, rarefient les fluides qui circulent dans les parois de l'ulcère, & gonflent trop les vaiſſeaux qui les charrient; les autres, par un effet oppoſé, relâchent & ramolliſſent les ſolides qui, bien-tôt, ſont gorgés de fluides: d'autres enfin arrêtent la tranſpiration, & par-là augmentent néceſſairement l'humidité en accumulant les liqueurs.

§. V. Rejetons encore de la pratique les linimens & les Emplâtres ſtyptiques & aſtringens, appliqués ſur le trajet des veines variqueuſes qui accompagnent les ulcères de ce nom. Ces topiques ſont inſuffiſans, ou le moindre inconvénient qui eſt attaché à leur abus, eſt de rendre la maladie incurable. Des Ulcères variqueux.

§. VI. Tous les Onguens & les Emplâtres que l'on emploie ordinairement dans la cure des ulcères putrides, augmentent la ſanie putride, ou ils la font ſéjourner dans l'ulcère aſſez long-tems pour qu'elle puiſſe refluer dans le ſang. Galien rapporte qu'un Empyrique employoit dans la cure d'un ulcère putride, un Onguent ſtyptique, dans le deſſein d'arrêter le progrès du mal; étonné de le voir augmenter, il ajouta à ſon Onguent les plus forts deſſicatifs, qui firent tant de ravage, que le malade auroit péri ſans les ſecours qu'il y apporta. Des Ulcères putrides. IXe Obſervation.

On ne voit que trop de ces funeſtes exemples dans les Hôpitaux, où l'on a l'habitude vicieuſe d'employer toutes ſortes d'Onguens, & de les mêler les uns avec les autres, quoiqu'ils ne ſoient déjà que trop compoſés. Ne ſeroit-ce point à cette méthode irréfléchie, que l'on

devroit attribuer la cauſe des pourritures qui ſurviennent preſque à toutes les plaies, plutôt qu'au mauvais air que l'on y reſpire, & à qui ſeul on impute tout le mal.

Des Ulcères gangréneux.

§. VII. Les Onguens & les Emplâtres doivent être proſcrits du traitement des ulcères gangréneux, ſur-tout dans le commencement de la maladie, parce que tout ce qui ſupprime la tranſpiration, tout ce qui eſt âcre, aſtringent & répercuſſif, ne peut qu'augmenter la chaleur de la partie déjà trop enflammée, y faire ſéjourner les ſucs & aggraver la maladie. On ne doit donc, dans ces cas, ſe ſervir d'Onguent qu'avec beaucoup de réſerve & de diſcernement.

Des Ulcères avec carie.

§. VIII. Quant aux ulcères avec carie, on les a d'abord traités avec la rugine, le trépan perforatif, & le cautère : on ajouta enſuite à cette méthode, les poudres deſſicatives ; & bientôt fondés ſur le principe que la carie venoit d'une trop grande abondance d'humidité, on ajouta aux poudres, les liqueurs ſpiritueuſes, les huiles eſſentielles, les teintures de myrrhe, d'aloës, &c. L'arſenic & le ſublimé corroſif ont même ſouvent été employés, en défendant expreſſément de ſe ſervir d'Onguens, par rapport aux huiles & aux graiſſes qui y entrent, parce qu'ils devoient produire un effet oppoſé à la théorie de ceux qui les défendoient.

Mais ce ne ſont pas tous les Onguens que l'on doit condamner dans la cure de cette maladie: l'uſage haſardé des deſſicatifs, pourroit devenir très-dangereux ; mais prudemment appliqués, ils peuvent être eſſentiels, comme je le ferai voir dans ma ſeconde Partie.

Des Ulcères malins.

§. IX. Enfin, ſi j'ai rejeté les Onguens & les Emplâtres dans la cure de la plupart des ulcères où l'on ne

ne reconnoît pour cause qu'un vice local ; on en doit faire autant pour les ulcères malins.

1°. Parce que s'il restoit quelques humeurs peccantes dans les bords de ces ulcères, les Onguens & les Emplâtres pourroient ou les retenir trop long-tems, ou les faire refluer dans le sang.

2°. Si ces ulcères étoient trop sensibles, les Onguens & les Emplâtres ne pourroient que les irriter, augmenter la douleur & causer une inflammation qui se termine quelquefois par la gangrène.

Je pourrois, s'il étoit nécessaire, suivre les genres de maladies extérieures & intérieures, pour lesquelles on prodigue encore les applications d'Onguens & d'Emplâtres ; mais ce seroit passer les bornes d'un Mémoire. Que l'on observe, que l'on réfléchisse, que l'on compare, & l'on en reconnoîtra l'inutilité dans bien des cas, l'abus & le danger dans un grand nombre. Le Praticien éclairé les laissera dessécher dans les Boutiques des Apothicaires ; il fera un choix prudent des plus simples, quant à la composition, afin d'en mieux connoître les qualités ; il n'en fera l'emploi qu'avec discernement, & s'efforcera d'y suppléer par les moyens que son génie & ses recherches lui suggéreront.

Il reste à établir de quelle réforme la pratique vulgaire est susceptible, à cet égard, dans le traitement des ulcères.

C'est la seconde Partie de la proposition de l'Académie.

SECONDE PARTIE.

De quelle réforme la pratique vulgaire est-elle susceptible dans le traitement des ulcères ?

AVANT que d'entrer dans les détails qui doivent former la réponse à cette question, il est convenable de donner une idée de ce qui forme l'ulcère, de ses différentes espèces, & des objets que l'on doit se proposer dans leur traitement.

Dans toute solution de continuité, il y a toujours des vaisseaux capillaires, artériels, veineux, lymphatiques, & des filamens nerveux, rompus, parce que ces filamens & ces vaisseaux sont répandus par-tout en si grand nombre, qu'il est impossible de supposer la moindre entamure, sans qu'il n'y ait plusieurs de ces filamens & quelques-uns de ces vaisseaux déchirés.

Par ces entamures, il s'échappe une partie des fluides contenus dans ces vaisseaux ; ceux-ci se resserrent à leur extrémité par le ressort de leurs tuniques, aidés du contact de l'air extérieur, qui crispe leur embouchure ; les instrumens contondans les affoiblissent & rapprochent leurs membranes ; toutes ces causes retiennent ces mêmes fluides sans les laisser échapper ; l'engorgement survient, & les bords de l'entamure se durcissent & s'enflamment.

Les artères qui ne sont point entamées, & qui conservent leur intégrité, venant à battre plus fortement à mesure qu'elles sont plus remplies, agissent sur les parties entamées, gorgées de sang qui y croupit ; cette action le brise, l'atténue, & y produit les changemens successifs qui en opèrent la conversion en pus.

Or, toute entamure ou ſolution de continuité dans une partie molle, avec écoulement de pus, porte le nom d'ulcère (*a*).

On a beaucoup multiplié, & ſans néceſſité, les différences des ulcères; mais comme ces différences ne font rien à la cure, on ne doit point s'y arrêter. L'attention que l'on doit avoir, regarde leurs cauſes, leur ſiége, le tempérament des malades; enfin, les différences, priſes des accidens qui les accompagnent, ou des maladies qui les compliquent.

Les ulcères ne peuvent s'attribuer qu'à trois cauſes, aux bleſſures de toute eſpèce, aux abſcès & aux éroſions qui entament la ſurface de quelques parties; ce qui naturellement me conduit à diſtinguer les ulcères en ſimples, en compliqués, en calleux, en ſineux ou fiſtuleux, en ſecs, en fongueux, en variqueux, en vermineux, en putrides ou ſordides, en gangréneux, en carieux, & en ulcères malins.

Les Auteurs s'accordent à dire que les ulcères parcourent quatre états, la ſuppuration, la déterſion ou mondification, la régénération des chairs, & la cicatriſation (*b*). En conſéquence, ils ont rangé ſous quatre claſſes les médicamens qu'ils ont cru convenables au traitement des ulcères, & ont attribué à chaque claſſe des vertus capables de remplir leurs vues : ils prétendent même que l'on peut guérir les ulcères ſans avoir

(*a*) Hippocrate emploie indifféremment le mot d'ulcère & plaie, & cela dans le même chap. Traité des plaies de tête, chap. 12.

Galien en fait ſouvent de même; mais les Arabes, & même quelques Modernes, y mettent une diſtinction.

(*b*) C'eſt la méthode de Rhasès, chap. 3, liv. 14 de ſon Contin. Celſe, chap. 26, liv. 5.

Galien, méthod. liv. 13, chap. 9; & Pergenova, liv. 1, chap. 12, Comment. des fract. liv. 7, chap. 3, Comment. ſur l'aphor. d'Hippoc. 22, ſect. 5. Col de Vilars, tom. 4, pag. 8. Traité des tumeurs de M. Aſtruc, tom. 2, pag. 249. Allen, tom. 5, pag. 40. Précis de Médecine de M. Lieutaud, pag. 410.

une parfaite connoiſſance des remèdes qui entrent dans chacune de ces claſſes, afin de les appliquer à meſure que l'ulcère parcourt ces différens périodes : *c'eſt delà*, dit M. Aſtruc, *que dépend tout l'art de les guérir.*

Cette opinion eſt ancienne, & c'eſt un titre en ſa faveur auprès de tant d'hommes pour qui l'antiquité eſt la première & la plus forte raiſon : mais l'expérience journalière apprend qu'avec un ſeul remède, l'ulcère parcourt tous ces différens états, & ſe guérit parfaitement, & que par conſéquent la diſtinction devient inutile. Belloſte dit, qu'il a toujours guéri les ulcères avec une décoction de feuilles de noyer, dans laquelle il mettoit du ſucre. On trempe dans cette décoction un plumaceau que l'on applique ſur l'ulcère, & que l'on renouvelle de deux en deux, ou de trois en trois jours. L'Auteur ajoute que ce remède eſt un puiſſant déterſif, qu'il cicatriſe très-bien, qu'il réſiſte à la pourriture, &c. & qu'il vaut mieux que tous *les Onguens & les Emplâtres dont on ſe ſert ſouvent ſans fruit.* Ce n'eſt pas le médicament qui guérit; mais la nature qui ſe ſuffit à elle-même; elle ne réclame le ſecours de l'Art, que pour détruire les obſtacles qui s'oppoſent à ſes opérations.

On doit, dans la cure des ulcères, ſe propoſer deux objets : le premier, de détendre & de relâcher les fibres de l'ulcère qui ſont enflammées & dans un état d'éréthiſme & de froncement : le ſecond, d'exciter par de légères impreſſions, les oſcillations des vaiſſeaux & des fibres, & de procurer par la ſuppuration, le dégorgement des vaiſſeaux qui ſe trouvent dans les parois de l'ulcère.

Il faut donc diſtinguer, dans la cure de l'ulcère, le dégorgement & la conſolidation, ce qui fait naturellement deux ſortes de ſuppurations : une ſuppuration préparante, & une ſuppuration conſolidante.

Par la ſuppuration préparante, j'entends celle qui dégorge l'ulcère; ſon odeur, ſa conſiſtance & ſa couleur, varient ſelon le mélange différent des humeurs, & le degré d'oſcillation qu'ont éprouvé les parties d'où elles viennent.

La ſuppuration conſolidante ſuccède à celle-ci, & n'eſt autre choſe qu'un ſuc nourricier qui ſert de gluten pour coller les parties diviſées contre l'ordre naturel, & qui forme la cicatrice. Sa conſiſtance, ſa blancheur, ſon égalité, n'annoncent en effet qu'une lymphe douce, mucilagineuſe, qui conſolide par ſon gluten, & cicatriſe peu-à-peu l'ulcère. Manget, *de vuln. aph. 6*, regarde cette eſpèce de ſuppuration comme un véritable baume. Le méchaniſme de la cicatrice eſt l'ouvrage de la nature, & non celui de l'Art : celui-ci ne doit ſervir qu'à l'aider dans ſes opérations, & il la trouble ſouvent par l'application irréfléchie & abuſive des Onguens & des Emplatres.

La Chirurgie nous apprend qu'il faut enlever tout ce qui fait obſtacle aux opérations de la nature, & nous enſeigne les moyens qu'il faut employer pour qu'elle agiſſe avec aiſance. Voilà, en général, ce que nous devons faire dans le traitement des ulcères : entrons dans les détails.

CHAPITRE I.

Des Ulcères ſimples.

Les ulcères ſimples ſont ceux qui ne ſont accompagnés d'aucun accident, & qui, par un panſement ſimple & méthodique, ſe guériſſent facilement : ils ſont, comme je l'ai dit, 1°. la ſuite des plaies qui ſuppurent; 2°. des abſcès inflammatoires, de ceux qui viennent à la ſuite de quelques tumeurs froides, pourvu qu'ils ne ſoient compliqués, ni les uns ni les autres, d'aucune

maladie, & sur-tout d'aucun virus : 3°. enfin, ils peuvent être produits par des érosions qui entament la surface de quelques parties.

SECTION I.

Des Ulcères qui viennent à la suite des plaies qui suppurent.

L'ulcère qui vient à la suite d'une plaie qui suppure, reconnoît ordinairement pour cause une violente contusion.

Rien de plus commun que les plaies faites par les instrumens contondans. La plupart de ces plaies dégénèrent en ulcères difficiles à guérir, soit par la négligence des malades, soit par la mauvaise manière de les traiter.

J'ai exposé dans la première Partie de ce Mémoire, les inconvéniens qui résultent de l'abus des Onguens, des Emplâtres & du tamponage de ces plaies; & j'ai dit que la plupart ne demandoient que la réunion.

En effet, la consolidation est un moyen qu'il faut toujours tenter, parce que s'il ne réussit pas en tout, au moins réussit-il en partie : c'est ce qu'il faut prouver.

1re Observation. Un Marchand Chandelier de cette Ville, montoit un cheval fort vif, qui prit le mors aux dents, & en tournant rapidement d'une rue à l'autre, jeta son Cavalier sur un tas de pierres mal rangées, & destinées à la construction d'un bâtiment. Cette chûte fut si violente, que cet homme parcourut sur ces pierres, en labourant de la tête, l'espace de plus de dix pieds.

Il fut porté chez lui sans connoissance, couvert de plaies, de sang & de poussière. Après l'avoir fait nétoyer, je lavai les plaies de la tête & du visage, avec égale quantité de vin & d'eau tiède. Les premières me parurent sans danger, quoiqu'il y en eût trois, deux sur le

ſommet de la tête, & une ſur le front, avec lambeaux découpés qui mettoient le péricrâne à découvert : mais celles du viſage étoient beaucoup plus conſidérables ; la première commençoit à la racine du nez, & ſe terminoit à la bouche ; les cartilages étoient abſolument détachés des os, & tenoient aux lambeaux découpés : ceux-ci étoient repliés en deſſous de chaque côté, & laiſſoient à découvert les os propres & les maxillaires ſupérieurs.

La ſeconde occupoit la lèvre inférieure, qui étoit totalement détachée de la partie antérieure de la mâchoire, & repliée ſous le menton. Cet infortuné avoit encore quinze petites plaies, ſoit au viſage, ſoit ſur la tête, mais qui n'étoient d'aucune conſéquence.

Mon premier ſoin fut de rapprocher les lambeaux, & de les maintenir en place le mieux qu'il me fut poſſible, en commençant par les trois plaies de la tête. Comme le péricrâne me parut avoir ſouffert, j'eus la précaution de l'inciſer crucialement avec le biſtouri ; je réappliquai chaque lambeau, & je les contins avec de petites bandes agglutinatives par l'Emplâtre de diapalme, le tout couvert de compreſſes ſoutenues du petit couvre-chef.

Je raſſemblai les lambeaux du nez & de la lèvre ſupérieure, après en avoir légèrement rafraîchi les bords avec les ciſeaux : je les maintins avec des épingles, car j'étois dans le moment fort embarraſſé ; je ſoutins les lambeaux du nez par de petites bandes de diapalme, & avec deux petits rouleaux de charpie dans les narines ; & je couvris le tout de compreſſes ſoutenues par un bandage convenable.

Enfin, je rapprochai les tégumens de la lèvre inférieure & du menton, qui faiſoient poche : je recouvris cette partie, que je contins en ſituation, avec la fronde à quatre chefs.

A l'égard des petites plaies, je mis ſur chacune ſeulement, un morceau de toile enduite de diapalme.

Pour prévenir les accidens qui naturellement devoient ſuivre une maladie auſſi grave, je fis arroſer les appareils de trois en trois heures avec l'eau végéto-minérale tiède. Le malade fut ſaigné quatre fois dans l'eſpace de vingt-quatre heures, & obſerva le régime le plus exact, avec d'autant plus de facilité, qu'il ne pouvoit boire qu'avec le ſecours d'un biberon.

Quatre jours après cet accident, je levai de ce premier appareil, tout ce qui s'en détachoit facilement; & je vis avec autant d'étonnement que d'admiration, que la majeure partie des plaies étoient réunies & preſque conſolidées.

L'enflure paſſée, je ſupprimai les fomentations, & je continuai les toiles de diapalme ſur les plaies qui ſuppuroient peu, & qui ſe cicatrisèrent dans la quinzaine.

Ce ne fut qu'à cette époque que le malade fut purgé, à cauſe de quelques maux de tête qui furent bien-tôt diſſipés.

Les Praticiens conviennent que les plaies de tête guériſſent plus aiſément dans cette Province qu'à Paris & aux environs. Cependant M. Queſnay rapporte (*a*) trois obſervations de M. Malaval, de plaies contuſes au crâne, guéries par conſolidation.

Ce que je viens de dire des plaies contuſes, ne s'applique pas ſeulement à celles qui intéreſſent la tête; mais auſſi à celles qui peuvent arriver à différentes parties du corps, comme l'obſervation ſuivante le prouve.

IIe Obſervation. Le 2 Septembre 1772, un jeune-homme, grand, fort & robuſte, Patron de la Diligence par eau, aidoit à décharger cette voiture; il portoit une malle fort peſante; un de ſes camarades, chargé d'une caiſſe du poids de quatre cens livres, aſſujétie ſur ſes épaules, par une mauvaiſe corde qui caſſa, le précédoit; la caiſſe en tombant de côté, vint frapper, d'un de ſes angles,

(*a*) 1 Vol. des Mémoires de l'Académie,

la

la jambe gauche de ce Patron : le coup fut si violent, que la partie antérieure de la jambe fut dépouillée de haut en bas, les muscles déchirés, ainsi qu'une bonne partie du périoste.

Je fus appelé avec trois de mes Confrères : après avoir nétoyé la plaie & emporté tous les caillots, je fis une incision sur le périoste, dans toute la longueur de la plaie, & j'emportai avec les chairs qui étoient absolument contuses & brisées : ensuite nous rapprochâmes les bords de cette plaie, ainsi que les angles, car il y en avoit plusieurs. Le tout fut assujéti par des bandes circulaires couvertes de diapalme, soutenues du bandage à dix-huit chefs, trempé dans du vin chaud.

De trois en trois heures, je fis arroser cet appareil avec de l'eau végéto-minérale, & j'eus soin de faire envelopper le pied d'une peau de chat sauvage, pour y rappeler la chaleur, & de couvrir toute la jambe de serviettes chaudes.

Le malade ne fut point saigné, parce qu'il avoit perdu beaucoup de sang par la plaie. Je le fis vomir pour débarrasser les premières voies, & prévenir les suites funestes d'une indigestion. Il observa un régime exact, au moins les premiers jours.

Je ne levai ce premier appareil que le huitième jour; les lambeaux étoient bien rapprochés, l'os n'étoit plus à découvert : les parties charnues qui avoient le plus souffert, commençoient à se séparer des parties saines, ce qui forma trois plaies. Je mis sur les escarres, de petits plumaceaux chargés d'un digestif composé de térébenthine bien lavée, broyée avec un jaune d'œuf, pour rompre la tenacité huileuse du baume, ensorte qu'il pût se dissoudre dans l'eau : j'ajoutai du miel, qui, par sa qualité savonneuse, déterge très-bien. Je renouvelai les bandes de diapalme, pour soutenir les lambeaux qui n'étoient pas encore bien recollés, & je

ſis continuer les fomentations, pour diſſiper le peu d'engorgement qui reſtoit.

Les eſcarres tombées, les plaies ſe réduiſirent à peu de choſe, & les panſemens n'exigèrent que de ſimples plumaceaux chargés de digeſtif, & couverts de compreſſes sèches, &c.

Mais comme une partie de la peau avoit été détruite, les ulcères eurent de la peine à ſe cicatriſer; & je ne ſuis parvenu à les guérir radicalement, qu'en les couvrant ſeulement de petits Emplâtres deſſicatiſs, que le malade eſſuyoit matin & ſoir, & en paſſant ſur les ulcères la pierre infernale, de deux en deux jours.

Par cette méthode, j'ai évité l'exfoliation du tibia, qui ſeroit ſans doute arrivée ſi j'avois panſé cette plaie de toute autre manière : & cet homme, bien guéri, a pu reprendre ſes occupations pénibles deux mois après ſon accident.

De ces obſervations, il réſulte qu'il faut toujours eſſayer la conſolidation des plaies contuſes, en rapprochant les lambeaux, & en les appliquant ſur les os découverts, à moins que ces os ne ſoient fracturés avec éclat, qu'il n'y ait quelques vaiſſeaux du premier genre, d'ouverts, &c. puiſque, par cette pratique, on évite, non-ſeulement les exfoliations, mais on abrége encore beaucoup la cure.

Des Ulcères qui viennent à la ſuite des plaies d'armes à feu.

§. I. Il eſt d'autres plaies contuſes dont l'indication curative eſt bien différente de celles-ci, & où la conſolidation ſeroit un moyen dangereux. Telles ſont celles qui ſont produites par armes à feu; car pour procéder méthodiquement à leur cure, il faut d'abord en changer la nature, & les convertir, autant qu'il eſt poſſible, en plaies ſanglantes, par des inciſions faites ſelon les règles de l'Art.

Lorſque l'on s'eſt aſſuré qu'il ne reſte ni corps étran-

gers, ni brides qui puiſſent irriter la plaie, on la panſe avec de la charpie que l'on diſpoſe par petites pelottes roulées dans la main, & que l'on range mollement & artiſtement dans la plaie, de manière qu'à la levée du premier appareil, on puiſſe les ôter ſans irritation, en laiſſant celles qui ſeroient collées aux chairs, juſqu'à ce que la ſuppuration préparante les en détache : on couvre ces petites pelottes d'un plumaceau, & de compreſſes ſoutenues par un bandage très-lâche.

Pour prévenir le gonflement & l'inflammation qui ſurviennent ordinairement à ces plaies, on doit arroſer l'appareil de trois en trois ou de quatre en quatre heures avec l'eau marinée tiède (*a*) : mais s'il y avoit beaucoup de tenſion, ſi l'on craignoit l'érétiſme & la criſpation, on emploieroit alors, avec ſuccès, les fomentations d'eau végéto-minérale à la place de l'eau marinée. Ces topiques doivent avoir la préférence ſur les cataplaſmes, dont le poids incommode toujours les malades; ils ſont ſimples & produiſent de grands effets dans les plus fortes contuſions, comme je l'ai ſouvent éprouvé, ſur-tout dans la circonſtance ſuivante.

M * * * étant en voyage, & paſſant par Genève, la curioſité le porta, le 26 Mai 1769, à voir faire l'exercice à feu par les Bourgeois; à la première décharge il fut bleſſé à la partie ſupérieure & antérieure de la jambe gauche, d'une balle qu'un de ces Bourgeois imprudent avoit négligé d'extraire de ſon fuſil. Cette balle effleura le tibia ſans l'endommager, & elle ſortit poſtérieurement. M. Cabanis, Chirurgien de Genève, panſa le malade; il en avoit eu ſoin pendant quatre jours. Celui-ci ne voulant pas reſter plus long-tems dans une Ville, où il ne connoiſſoit perſonne, ſe fit

III^e Obſervation.

(*a*) Il faut avoir ſoin de préparer cette eau avec du ſel pur, & non avec celui que l'on vend ſur-tout à Paris, qui contient du ſel de glauber, du ſel d'epſum, de la ſélénite, & beaucoup d'impuretés.

tranſporter chez moi, où il arriva le 2 Juin, ſept jours après ſa bleſſure, accompagné d'un Élève pour le panſer en route. L'inquiétude, la fatigue du voyage, &c. lui avoient procuré la fièvre & un gonflement très-conſidérable, ſuivi de la douleur la plus vive ſur toute la jambe, & ſans aucun ſuintement dans les plaies, que je couvris de deux plumaceaux de charpie fine. J'enveloppai la jambe de compreſſes trempées dans l'eau végéto-minérale chaude, de préférence à l'eau marinée, à cauſe de la tenſion & de la criſpation qui étoient trop conſidérables : j'eus ſoin de les faire arroſer de quatre en quatre heures, avec la même liqueur; la diète la plus exacte fut obſervée; l'inflammation & le gonflement ſe diſſipèrent; en trois jours la ſuppuration fut établie, & le malade parfaitement guéri en dix-huit jours, quoique je ne l'euſſe panſé qu'avec de la charpie sèche & des compreſſes graduées, ou plutôt de la charpie brute ſur le trajet de la balle.

Il peut ſe préſenter des circonſtances qui obligent à ſupprimer l'eau marinée & l'eau végéto-minérale, & d'en ſubſtituer d'autres qui rempliſſent les indications; mais les ſpiritueux, les Onguens & Emplâtres irritans & pourriſſans, doivent être proſcrits en premier appareil; & ſi l'on s'en ſert dans la ſuite du traitement, ce ne doit être qu'avec diſcernement & circonſpection: il faut préférer les pommades les plus ſimples, comme celle de Saturne, les baumes naturels, & les employer en digeſtifs, comme celui compoſé de térébenthine, de jaunes d'œufs & de miel, dont j'ai parlé : il convient, non-ſeulement pour faciliter la déterſion des eſcarres, mais encore pour empêcher l'irritation que la charpie peut faire ſur les chairs vives, après la chûte de ces eſcarres.

Je ne parle point ici des ſaignées qui doivent être plus ou moins répétées, ſuivant l'exigence des cas; de la diète adouciſſante & rafraîchiſſante que le bleſſé doit

obſerver, des médicamens intérieurs qu'il eſt dans le cas de prendre, parce que je ne pourrois que répéter ce qu'en a dit M. de la Martinière, dans ſa Diſſertation ſur les plaies d'armes à feu, miſe à la tête du IV^e Tome des Mémoires de l'Académie.

§. II. Les plaies contuſes ne ſont pas les ſeules qui ſuppurent ; celles qui ſont une ſuite de quelque opération chirurgicale, avec ou ſans perte de ſubſtance, ne peuvent ſouvent ſe cicatriſer que par l'effet de la ſuppuration, ce qui forme un ulcère, qui, pour ſa cure, demande un panſement raiſonné.

Des Ulcères qui viennent à la ſuite de quelque opération chirurgicale.

Après l'opération de la fiſtule à l'anus, l'uſage d'introduire dans le fondement, des tentes & des bourdonnets chargés d'Onguens, eſt inutile, très-incommode, & encore plus dangereux ; 1°. parce qu'il eſt preſque impoſſible d'introduire ces bourdonnets, ſans comprimer & ſans frotter les parois de l'ulcère ; delà, irritation, douleur, inflammation, &c. 2°. parce que la chaleur de la partie doit bien-tôt rancir les graiſſes par ſa réaction de l'acide ſur elles, rendre les huiles âcres & cauſtiques, comme je l'ai déjà prouvé, & par-là décompoſer l'Onguent, d'où ſuivent les mêmes accidens, & même plus promptement que ceux qu'occaſionnent *les tentes & les bourdonnets :* 3°. parce que l'expérience & l'obſervation journalière, prouvent que ces maladies ſe guériſſent très-bien, & promptement, comme je l'ai éprouvé, par le repos & le régime, en mettant extérieurement, pour tout appareil, un plumaceau de charpie sèche, ou enduit de cérat de Saturne, couvert d'une compreſſe ſoutenue d'un bandage convenable.

La plaie faite dans l'opération de la taille qui parcourt, mais plus rapidement, les mêmes tems que ceux des plaies qui ſeroient avec perte de ſubſtance, c'eſt-à-dire, l'inflammation, la ſuppuration, la déterſion & la cicatriſation, ſe guérit en peu de jours ſans le ſecours

d'aucun Onguent, que dans ce cas tous les bons Praticiens ont absolument rejetés, vraisemblablement à cause de leur inutilité, ou plutôt à cause des accidens qu'ils occasionnent. Tel est, par exemple, l'irritation des chairs, d'où suivent des callosités, des fistules. On guérit parfaitement cet ulcère, en suivant la même méthode que pour la fistule à l'anus. Dans l'une & l'autre de ces maladies, il survient des chairs baveuses qu'il faut souvent réprimer avec la pierre infernale.

La plaie faite par l'extirpation d'une mamelle, se guérit parfaitement dans le tems ordinaire, en la pansant comme un ulcère simple, avec de la charpie fine & sèche, & un plumaceau légèrement enduit de digestif dont j'ai parlé, & ensuite avec le cérat de Saturne, suivant l'état de la plaie, pour maintenir les bords continuellement mouillés, & les empêcher de se durcir. J'ai suivi cette méthode avec le plus grand succès.

Ce que je viens de dire de l'amputation d'une mamelle, doit s'appliquer à toutes sortes d'extirpations où l'on n'a point de virus à combattre; j'ai même guéri par cette méthode, en dix-huit jours, un jeune-homme de quinze ans, à qui j'avois fait l'amputation d'un bras pour maladie scrophuleuse. Je vais plus loin; & j'ajoute que toutes les plaies, avec ou sans perte de substance, mais qui exigent suppuration pour se cicatriser, doivent être traitées comme un ulcère simple, & par conséquent on doit proscrire de leurs pansemens, cette quantité d'Onguens & d'Emplâtres si fort en usage. Je suis d'autant mieux fondé à rejeter de la pratique, ces sortes de topiques, que la plupart du tems ils amènent des accidens très-graves, que l'on attribue à toute autre cause. L'expérience & l'observation prouvent que l'on guérit mieux & plus vîte, sans leur secours (*a*),

IVe Observation.

(*a*) Voyez le Mémoire de M. Pibrac, déjà cité.

les plaies avec ou ſans perte de ſubſtance, les ſuites d'operations qui exigent ſuppuration, & qui n'ont aucun virus, comme extirpations, amputations, bubonocèles ſimples, &c. &c.

Il eſt tems de paſſer à la ſeconde branche de ma diviſion des ulcères ſimples, & de voir quelle réforme on peut mettre dans la pratique vulgaire du traitement des ulcères qui viennent à la ſuite des abſcès inflammatoires.

SECTION II.

Des Ulcères qui viennent à la ſuite des Abſcès inflammatoires.

L'ouverture d'un abſcès inflammatoire, produit un ulcère plus ou moins profond, & qui exige par conſéquent un traitement différent.

Par exemple, les abſcès qui ſe forment ſous le cuir chevelu, étant ouverts & le pus ſorti, les tégumens ſe recollent, & l'ulcère ſe cicatriſe très-bien par la ſeule compreſſion de l'appareil, ſans le ſecours d'aucun topique : je n'en citerai qu'un exemple, le fait eſt trop connu.

Une jeune Demoiſelle eut dans le mois d'Août dernier, un apoſtême à la nuque, de la groſſeur d'un œuf de poule; le gonflement étoit ſi conſidérable, qu'elle ne pouvoit plus remuer la tête. Elle ne voulut point ſouffrir l'opération, le pus ſe fit jour par pluſieurs trous; les tégumens ſe recollèrent, & la malade fut guérie huit jours après. Ve Obſervation.

Il n'en eſt pas de même des grands abſcès, ſur-tout de ceux qui ſurviennent à la ſuite d'une fièvre putride, &c. Ceux-ci exigent des ſoins & un panſement méthodique, ſoit avant, ſoit après leur ouverture : cependant je ne parlerai point des applications qui précèdent

l'opération, ce feroit fortir du fujet propofé ; je me bornerai à l'ulcère, & l'expérience fera le flambeau qui me guidera.

VI[e] Obfervation.

Un Élève en Chirurgie eut un dépôt critique très-confidérable fous l'aiffelle gauche, à la fuite d'une fièvre putride ; on en fit l'opération par une incifion en ⊣, & on donna à cette ouverture le plus d'étendue qu'il fut poffible. La cavité de l'ulcère fut remplie de charpie sèche, mollement & artiftement rangée, comme je l'ai expliqué en parlant des plaies d'armes à feu.

Cet appareil fut arrofé de quatre en quatre heures, avec une décoction émolliente & réfolutive, pour diffiper l'inflammation qui reftoit dans le voifinage de l'abfcès. Le premier appareil fut renouvelé deux jours après, par un autre, auquel on ajouta le digeftif miélé dont j'ai parlé, tant pour empêcher l'irritation que la charpie sèche auroit pu faire fur les chairs vives & encore enflammées, que pour adoucir l'humeur âcre qui devoit s'écouler des parois de cet ulcère, & exciter une fuppuration capable de diffiper l'inflammation.

Ce panfement fut continué matin & foir, pendant huit jours que dura la fuppuration préparante. Le dégorgement fait, la cavité de l'ulcère remplie, la fuppuration confolidante venant à paroître, on fupprima le digeftif, & on fe contenta de panfer le malade une fois le jour, avec de la charpie sèche, couverte d'un plumaceau enduit du cérat de Saturne. On paffa la pierre infernale tous les deux ou trois jours, & le malade fut guéri en trois femaines.

Je préfère dans le panfement des ulcères fimples, le cérat de Saturne, parce que la cire & l'huile ne forment qu'un neuvième des matières qui entrent dans fa compofition ; il eft par conféquent moins aglutinatif, il facilite le dégorgement des vaiffeaux des bords de l'ulcère, il les tient dans un état de foupleffe, & les empêche

empêche de se durcir. C'est dans cette vue que M. Ravaton (*a*) se sert, pour avancer les cicatrices, d'un filet d'Onguent basilicum sur les bords de l'ulcère ; ce qui empêche encore que le plumaceau de charpie sèche que l'on emploie souvent, ne s'attache sur les bords & ne les irrite. Un petit Emplâtre d'Onguent Canet ou de quelques autres semblables, dont on couvre la charpie sèche ou rapée, produit le même effet.

Une précaution bien importante, c'est de ne jamais essuyer les ulcères simples, sur-tout dans le tems de la suppuration consolidante, parce que le pus qui en couvre la surface, sert, pour ainsi dire, de médicament, & vaut mieux que tous les baumes & les Onguens.

Par cette méthode, l'écoulement du pus qui doit toujours être libre, sur-tout dans la suppuration préparante, ne trouve point d'obstacles ; au lieu que la plupart des Onguens & des Emplâtres ne peuvent, par leurs parties grasses & aglutinatives, que s'opposer à cet écoulement. La charpie sèche, au contraire, fait l'office d'éponge ; elle a le double avantage, & de contenir suffisamment les chairs pour les empêcher de devenir fongueuses, & de ne les pas comprimer assez pour les rendre dures & calleuses : la charpie garantit encore les ulcères des impressions de l'air, & dispense de lever souvent l'appareil.

Cette méthode a pour elle la propreté, si recommandable & si recommandée par tous les bons Praticiens, qui n'ont fait que suivre le sentiment d'Hippocrate (*b*) ; & la guérison est assurée d'après l'usage.

Au contraire, la plupart des Onguens salissent les bords des ulcères, & retiennent les matières purulentes, ce qui contribue à les rendre sordides, de difficile guérison, & même souvent incurables.

(*a*) Traité des plaies d'armes à feu.

(*b*) Voyez ce qu'en dit M. Louis, au mot *Emplâtre*, dans l'Encyclopédie.

Ulcères qui viennent à la ſuite des abſcès ſcrophuleux.

Il n'en eſt pas de même du traitement des u lcère qui ſont produits par un abſcès ſcrophuleux, où la ſuppuration s'établit difficilement, parce qu'ils ſont l'effet de l'épaiſſiſſement de la lymphe ; il faut, dans ceux-ci, employer de néceſſité les Onguens & les Emplâtres ſuppurans, les plus forts, ſur-tout dans le commencement, comme les digeſtifs composés, le baſilicum, l'Onguent de la Mère, &c. Ces topiques, portés dans le fond de ces ulcères ſur de la charpie, accélèrent la ſuppuration préparante, & font tomber en fonte les parties que le pus n'a pu détruire. Après quelques jours de panſement, & lorſque l'inflammation eſt diſſipée, ſi la ſuppuration eſt peu abondante, on peut ajouter aux Onguens les eſcarrotiques, pour détruire les parties du kyſte qui auroient pu reſter, ainſi que les brides & les mauvaiſes chairs. Mais quel que ſoit l'Onguent dont on ſe ſerve pour le fond de la cavité, on doit toujours couvrir l'ulcère d'un plumaceau chargé de digeſtif ou d'une toile d'Onguent de la Mère, pour ramollir & diſſiper les duretés qui accompagnent preſque toujours les bords de ces ulcères.

Par cette méthode, le dégorgement ſe fait, la cavité ſe referme, & la ſuppuration conſolidante paroît. On abandonne alors les Onguens ſuppurans & eſcarrotiques, & on termine la cure comme celle des ulcères ſimples.

VII[e] Obſervation.

Un jeune-homme de ſeize ans, eut à la ſuite d'une ophthalmie rebelle, une tumeur ſcrophuleuſe au col, où la fluctuation ſe faiſoit ſentir à la pointe, tandis que la circonférence étoit dure & inégale. Comme le pus eſt un puiſſant maturatif, je ne fis point l'ouverture de cet abſcès ; mais les tégumens ſe réunirent, & le pus ſe fit jour par pluſieurs ouvertures, qui donnèrent d'abord iſſue à une matière verdâtre, mêlée de filamens blancs, débris des vaiſſeaux & des tiſſus graiſſeux. Je fis panſer l'ulcère à plat, avec un plumaceau chargé de

digestif miélé ; les tégumens reprirent bien-tôt vigueur, se recollèrent peu-à-peu, & les ouvertures de l'abscès se cicatrisèrent peu de jours après.

Ce même jeune-homme avoit dans le même tems, une tumeur au dos, de la grosseur du poing, & qu'il cachoit crainte de l'opération : le pus se fit jour & décela la maladie. J'aggrandis l'ouverture par une incision, & l'ulcère fut pansé à sec, ensuite avec le digestif, quelques jours après avec l'Ongent brun, pour morigéner des chairs baveuses qui s'elevoient, & l'enfant fut guéri. VIII^e Observation.

Ce pansement simple & uniforme, ne peut cependant pas convenir dans tous les abscès scrophuleux ; il en est où la suppuration seule ne suffit pas pour détruire les obstacles qui s'opposent à la cure de la maladie. L'observation suivante en fournit la preuve.

Une Demoiselle âgée de vingt-cinq ans, avoit au-dessous de l'oreille droite, deux ulcères de la grandeur d'une pièce de vingt-quatre sols, à un pouce de distance l'un de l'autre, accompagnés d'un très-gros paquet de glandes fort dures, & de tous les symptômes qui caractérisent les écrouelles. Le pus étoit sordide & d'une odeur insupportable ; les bords des ulcères étoient ruinés & décollés. Pour détruire ce paquet de glandes, je me servis de la pierre à cautère, avec les précautions requises ; je facilitai la chûte des escarres avec le suppuratif. La séparation du mort d'avec le vif, mit à découvert plusieurs petits corps glanduleux couverts d'une matière épaisse & fort peu disposée à la suppuration : je réitérai l'application du caustique, qui détruisit le reste des duretés. La continuité de l'Onguent basilicum, fit naître des chairs baveuses, qui furent réprimées par l'Onguent brun, en évitant qu'il ne touchât les bords de l'ulcère, parce que ce corrosif longtems continué, crispe & desséche les petits vaisseaux, & rend les bords durs & calleux. IX^e Observation.

Par cette précaution j'obtins une cicatrice unie, & je remplis l'objet le plus capable de flatter l'amour-propre du beau ſexe : il ne reſta nulle trace de l'ulcère.

SECTION III.

Ulcères qui viennent à la ſuite des éroſions, & qui entament & rongent la ſurface de la peau.

Pour terminer le Chapitre des ulcères ſimples, il reſte à parler de ceux qui ſont produits par éroſion, & qui entament la ſurface de la peau.

Sous cette claſſe, je comprendrai les dartres, les brûlures, l'application des véſicatoires, & les engelures ulcérées.

Des Dartres.

§. I. Dartre ou *herpe*, eſt une maladie de la peau qui a ſon ſiége dans les cellules de la membrane réticulaire. Cette maladie ſe préſente ſous différentes formes, ce qui fait autant d'eſpèces, que les Auteurs ont nommées farineuſe, écailleuſe, croûteuſe, milliaire, rongeante, humide, vérolique, &c.

Pour procéder méthodiquement à la cure des dartres, il faut avoir égard à leur cauſe, qui vient, ou du vice de la ſur-peau, ou de celui de l'humeur muqueuſe. Celles qui viennent du vice de la première cauſe, ſont faciles à guérir ; elles ont pour principe le ſéjour d'une matière âcre, qui n'a pu ſortir par les organes de la tranſpiration. Or, tout ce qui peut détruire cette matière, doit guérir ces dartres ; auſſi emploie-t-on, avec ſuccès, les topiques alkalins, comme l'huile de papier, l'huile de tartre par défaillance, appelée abuſivement *huile ;* car c'eſt une liqueur qui ne bouche point les pores, comme les huiles par expreſſion, & qui n'acquiert pas d'acrimonie ni de cauſticité par ſon ſéjour

ſur la peau. Enfin, il arrive qu'on les guérit en les humectant, le matin, avec de la ſalive.

Il n'en eſt pas de même des dartres qui ont pour cauſe le vice de l'humeur muqueuſe. Celles-ci ont plus ou moins de malignité, ſuivant le degré d'âcreté qui règne dans le ſang; elles réſiſtent même quelquefois aux topiques le plus ſagement adminiſtrés, s'ils ne ſont précédés de remèdes internes. La ſaignée, les purgatifs, les bouillons de poulet, de grenouilles, &c. les tiſannes de racine de patience, de feuilles de chicorée, &c. ſtimulées avec quelques ſels apéritifs; le petit lait coupé avec une infuſion de creſſon, de fumeterre, de beccabunga, &c. Les bains de rivière ou domeſtiques, ſont d'un grand ſecours, ſur-tout lorſqu'ils ſont précédés de l'uſage des eaux acidules de Valz.

Après avoir ainſi lavé le ſang, on peut l'adoucir par l'uſage du lait d'âneſſe, de chèvre ou de vache.

Tous ces remèdes doivent être accompagnés d'un régime exact; le malade ne doit ſe nourrir que de viandes douces & rafraîchiſſantes, de fruits bien mûrs; il doit ſe priver de tous alimens de haut goût, & renoncer au vin, aux liqueurs, &c.

Outre les remèdes que je viens d'indiquer, il y en a une foule d'autres dont on peut uſer avec ſuccès, ſuivant les circonſtances; tels que les apéritifs, les ſudorifiques, &c.

Quant aux topiques qu'il faut employer pour terminer la cure, l'on doit être, je le répète, très-circonſpect ſur leur uſage, & éviter tous les Onguens & les Emplâtres, qui, par leur qualité aglutinative, pourroient répercuter l'humeur dartreuſe; il vaudroit mieux, dit M. Aſtruc, abandonner la maladie, que de la traiter imprudemment. Les dartres ſont d'ailleurs ſouvent un moyen dont la nature ſe ſert pour conſerver la ſanté.

Les topiques dont on peut faire choix, ſont la ſalive, l'eau marinée, l'eau végéto-minérale, l'huile de

papier, & ce qu'on appelle huile de tartre par défaillance. Je me ſuis ſervi avec ſuccès du lavage de kermès; enfin, on peut employer le beurre frais avec le ſel de Saturne, le cérat du même nom, & ſur-tout l'Onguent énulatum, avec le mercure, ſi vanté par Paré; l'Onguent roſat mêlé avec l'extrait de Saturne.

Des Brûlures.

§. II. Si des dartres nous paſſons aux brûlures, nous verrons que les ulcères qu'elles cauſent, ſont plus ou moins dangereux, ſuivant que le feu a pénétré plus ou moins avant, ce qui établit différens degrés de brûlures.

Le premier n'intéreſſe que l'épiderme : le ſecond, pénètre la peau, la sèche & la ride : le troiſième, forme une croûte, détruit les chairs, les vaiſſeaux de tout genre, & ſouvent même juſqu'aux os.

Il n'y a pas de maladies où les topiques ſoient auſſi multipliés que pour les brûlures; car outre ceux qui ſont répandus dans nos Livres, il n'y a preſque pas de famille qui ne ſe vante d'avoir un ſpécifique contre cette maladie; mais la plupart de ces remèdes ne peuvent convenir qu'aux brûlures légères, & qui n'intéreſſent que l'épiderme, ſoit parce qu'ils bouchent les pores par leur adhérence, ſoit que les matières qui y ſont employées, empêchent, par leur groſſièreté, la détente des ſolides, & s'oppoſent à la ſuppuration qu'on ne peut procurer trop promptement.

Comme l'inflammation accompagne toujours les brûlures, même les plus légères, on doit employer les mêmes remèdes, comme la ſaignée plus ou moins répétée, l'uſage abondant d'une boiſſon antiphlogiſtique, &c.

Quant aux topiques, je crois que dans l'inſtant d'une brûlure légère ou profonde, on doit employer, pour calmer les vives douleurs qui l'accompagnent toujours, les fomentations d'eau végéto-minérale : ce topique

m'a parfaitement réussi, je le crois même préférable à bien d'autres.

Un enfant mit le pied dans un potage bouillant, où cuisoit de la viande & du lard : je lui fis tremper la partie brûlée dans l'eau végéto-minérale tiède, pendant près de trois heures : je perçai les vessies qui s'étoient elevées; j'enveloppai le pied d'une toile de cérat de Saturne, & de compresses trempées dans la même liqueur. Ce pansement fut continué six jours, & le malade fut bien guéri. X^e^ Observation.

Les brûlures qui intéressent la peau, ne se guérissent que par la suppuration ; & tout ce qui est capable de la procurer, doit être mis en usage, comme les émolliens & les anodyns, parce qu'ils procurent la détente des vaisseaux dont la crispation cause la douleur.

Au commencement du mois de Mai, une femme du peuple, âgée d'environ 71 ans, fort attentive à saisir toutes les occasions de se chauffer, sembloit oublier l'activité des charbons. Dans peu, cependant, un chauffe-pied ardent qu'elle tenoit sous ses robes, brûla la chemise & les jupons. Le feu attaqua, avec force, les parties internes des deux cuisses & des deux jambes. Son pitoyable état lui permit à peine de demander du secours. On lui appliqua des cataplasmes anodyns. Je fus appelé trois jours après cet accident; j'apperçus des vessies considérables que je coupai. Il en sortit, pendant trois jours, une si grande quantité de sérosités, que les couvertures & les matelas même furent inondés. Les jambes étoient gonflées d'une manière extraordinaire, & la malade si accablée, que j'en désespérois; la brûlure s'étendoit en profondeur jusqu'au tissu graisseux, & avoit trois pouces de diamètre à chaque cuisse, & deux pouces à chaque jambe. XI^e^ Observation.

Pour procéder à la cure, je me proposai d'abord de détruire la tension des fibres contractées, & de donner du ressort à celles que la présence d'une humeur abondante avoit

rendu trop ſouples. J'ordonnai donc ſur les parties brûlées, une toile de cérat de Saturne; & ſur les parties gonflées ou œdêmateuſes, des compreſſes trempées dans de l'eau de chaux & de l'eau-de-vie. Cette façon de panſer, que ſembloit m'offrir les indications de la maladie, ſoulagea beaucoup la malade. Le quinzième du même mois, les jambes & les cuiſſes furent bien dégonflées; on ceſſa les compreſſes mouillées, & l'on continua le cérat juſqu'à parfaite guériſon.

Au reſte, il eſt bon de remarquer que les adouciſſans ſont en général efficaces pour les brûlures, à moins que la partie brûlée n'offre des indications particulières. Je ſais que les liqueurs ſpiritueuſes ouvrent les pores de la peau, qu'elles diſſipent la matière du feu qui s'eſt engagée dans la partie brûlée; & qu'en détruiſant la cauſe, elles doivent faire ceſſer l'effet : il n'y a qu'un inconvénient à craindre, c'eſt la douleur que ces liqueurs cauſent aux malades, & qui peut attirer les plus grands accidens.

Quant aux brûlures profondes qui détruiſent, non-ſeulement la peau & la graiſſe, mais encore les muſcles & les vaiſſeaux, &c. elles doivent être traitées comme les ulcères gangréneux, dont je parlerai à leur article.

Ce ſeroit peut-être le cas de détailler les moyens que l'on doit mettre en uſage pour prévenir les difformités de la cicatrice, & conſerver l'uſage de la partie brûlée; mais ce détail me feroit paſſer les bornes qui me ſont preſcrites. J'obſerverai ſeulement qu'il n'appartient qu'au vrai Chirurgien de prévenir ces accidens; & que les moyens qu'il doit mettre en uſage, ſont auſſi variés que les cas qui ſe préſentent ſont différens.

La Chirurgie emploie la brûlure pour guérir certaines maladies : 1°. le cautère actuel, pour faciliter l'exfoliation des os, &c. 2°. Le cautère potentiel, pour former un égoût aux mauvaiſes humeurs, pour ouvrir un

un abſcès, &c. 3°. enfin, le moxa procure un ulcère dont la ſuppuration abondante guérit pluſieurs maladies.

Une Demoiſelle âgée de dix-neuf ans, avoit une oppreſſion convulſive, & des douleurs de poitrine qui répondoient au côté droit; elles la mettoient par fois dans un état déplorable : je brûlai ſur la partie où répondoit la douleur, un cylindre de coton; l'eſcarre tombée laiſſa un ulcère fort large, & qui ſuppura ſi fort pendant près de deux mois, que la Garde étoit obligée de renouveler l'appareil trois fois par jour. Cet appareil conſiſtoit ſeulement dans une toile de diapalme, couverte de compreſſes. Enfin, la ſuppuration diminua inſenſiblement, la conſolidation ſe fit peu-à-peu, & la malade fut guérie. XII^e Obſervation.

J'ai fait pluſieurs fois la même opération pour des douleurs de ſciatique : les malades ont été guéris ſans retour; & j'ai conſtamment obſervé que les ulcères produits par cette brûlure, ont les bords renverſés, & tous les ſymptômes de malignité; qu'ils ſuppurent abondamment, que la matière qui en découle, eſt âcre & cauſtique; & qu'enfin cette matière s'adoucit, diminue, s'épaiſſit, & acquiert la conſiſtance d'un pus louable : les bords de l'ulcère s'affaiſſent, ſe rapprochent, & la conſolidation ſe fait ſans avoir beſoin, pour ainſi dire, d'autres ſecours de l'Art, que ceux uſités pour les ulcères ſimples.

Ce que je viens de dire des ulcères produits par le moxa, peut s'appliquer à ceux que forme l'inoculation de la petite vérole : en effet, ces ulcères s'agrandiſſent, les bords ſe renverſent, ils ſont douloureux, &c. l'humeur variolique qui en ſort, eſt ſouvent ſi cauſtique, qu'elle forme des excoriations à la circonférence. Enfin, cette humeur ſe tarit; un pus louable lui ſuccède, les bords de l'ulcère s'affaiſſent & ſe rapprochent, & la conſolidation s'opère en peu de tems, avec un panſement conforme aux précédens.

§. III. L'uſage des véſicatoires eſt beaucoup plus commun que celui du moxa ; on les emploie dans un plus grand nombre de cas. On peut regarder les excoriations que ce médicament cauſe,comme de vrais ulcères ſuperficiels, dont il faut entretenir la ſuppuration plus ou moins de tems, ſuivant l'indication que préſente la maladie pour laquelle on les applique : le beurre, le baſilicum, &c. étendus ſur des feuilles de bettes, ſont aſſez en uſage ; & il arrive communément que les véſicatoires ſe sèchent d'eux-mêmes ; ou bien on emploie le cérat de Galien ou celui de Saturne, pour terminer la deſſication. Cependant, il peut arriver, par une diſpoſition particulière, qu'un véſicatoire devienne un ulcère très-dangereux, en attirant la gangrène ſur la partie. Dans ce cas, la cure de cet ulcère doit ſe rapporter à ceux de cette eſpèce.

Des Engelures ulcérées.

§. IV. Pour terminer le Chapitre des ulcères ſimples, il me reſte à parler de ceux qui ſont produits par le froid, & qui conſtituent les engelures ulcérées ; cette maladie arrive particulièrement aux enfans qui ont la lymphe graſſe, viſqueuſe, peu ſalée, & très-ſuſceptible de s'épaiſſir. La cure de ces ulcères eſt aiſée : elle conſiſte à garantir la partie ulcérée du froid, à détruire la démangeaiſon qui accompagne toujours ces ulcères, & à adoucir l'humeur qui les abreuve : voici comment je remplis ces indications.

XIII^e^. Obſervation.

Trente Penſionnaires avoient eu des engelures ulcérées aux pieds ; dans ce nombre, il y en avoit d'aſſez conſidérables, & qui pénétroient juſqu'au corps graiſſeux ; je les fis panſer deux fois par jour avec un cérat fait de blanc de baleine & d'huile d'amandes douces, & des compreſſes trempées dans l'eau végéto-minérale chaude, ſeulement les premiers jours, pour détruire la

démangeaiſon; & tous ces ulcères ont été parfaitement guéris en fort peu de tems.

Le choix de la pommade eſt très-eſſentiel; en voici la preuve. Je fus appelé l'hiver dernier en conſultation, pour huit à dix Penſionnaires qui avoient des ulcères de cette eſpèce; on les panſoit depuis long-tems avec le cérat de diapalme, & la maladie augmentoit au grand étonnement de la perſonne qui en étoit chargée: j'obſervai que ce cérat étoit rance, qu'il irritoit les fibres de la peau, entretenoit l'inflammation & la démangeaiſon; je conſeillai celui de blanc de baleine, &c. & le ſuccès répondit à l'uſage que l'on en fit. XIVe Obſervation.

On a vu des engelures dont l'ulcère ſe creuſoit fort vîte, par l'abondance des liqueurs qui l'abreuvoient; elles étoient attirées par un médicament âcre qui cauſoit des accidens très-graves, comme le gonflement, l'inflammation, la carie, la gangrène, &c.

Ces accidens peuvent encore arriver par une diſpoſition particulière dans les humeurs. Dans l'un ou l'autre cas, il faut avoir recours aux moyens indiqués pour le traitement des ulcères gangréneux ou des ulcères avec carie.

CHAPITRE II.

Des Ulcères compliqués.

Si l'ulcère ſimple ſe guérit facilement, il n'en eſt pas de même des ulcères compliqués; c'eſt ſur-tout dans ces derniers cas que l'Art eſt abſolument néceſſaire pour repouſſer les écarts de la nature, & pour détruire la cauſe qui l'empêche de conſolider l'ulcère : les moyens qu'il emploie, ſont internes & externes.

Les internes ſont différens, ſuivant la maladie qui complique l'ulcère; mais le remède le plus efficace, eſt un régime exact. Tous les bons Auteurs le recomman-

dent ; les Charlatans ſeuls prétendent guérir ſans employer ni repos ni régime. « Des malades, dit M. Tiſſot, » dans ſon Avis au Peuple, jugés ne devoir vivre que » quelques heures après des plaies de poitrine, du bas-» ventre, des reins, ont été complettement guéris, » en ne vivant pluſieurs ſemaines, que de tiſane » d'orge, ou d'autres tiſanes farineuſes, ſans ſel, ſans » bouillon, ſans aucun remède quelconque, & ſur-tout » ſans Onguent ».

Hippocrate avoit grand ſoin de ne point négliger le régime, & c'étoit ſur la quantité des alimens, plutôt que ſur la qualité, qu'il ſe fondoit.

Boerhaave, en parlant du régime, recommande d'avoir égard, non-ſeulement au tempérament, mais encore à la ſaiſon & à la qualité des alimens, pour la cure des plaies *(a)*.

Outre les moyens internes que l'Art emploie pour ſeconder la nature, il y en a encore d'externes, que l'on appelle topiques, deſtinés à procurer la ſuppuration préparante, ſi elle manque, ou à la réprimer ſi elle eſt trop abondante. On excite ou l'on procure cette eſpèce de ſuppuration pour dégorger les parois d'un ulcère, & les débarraſſer de quantité de vaiſſeaux de tout genre, qui ſont contus, déchirés, recourbés, bridés, retirés, &c. d'où il arrive deux choſes :

1°. Les parties qui ſont aïnſi contuſes, preſſées, &c. doivent naturellement tomber en ſuppuration, & ſe ſéparer des parties ſaines.

2°. Les fluides qui ſont contenus dans ces vaiſſeaux,

(a) En connoiſſant bien le tempérament du malade, & ayant égard à la ſaiſon, à la coutume & à la nature de la maladie qui accompagne la plaie, on ſaura quels alimens ſont bons à chacun, & comment il faut les préparer. Boerhaave, §. 49.

Il eſt aiſé de voir que Boerhaave confond le mot plaie avec ulcère.

& qui ne peuvent s'écouler librement par leur ouverture, à cause de la pression qu'ils éprouvent, s'écoulent librement par la suppuration, & dégorgent ainsi l'ulcère & ses environs.

Les soins que l'on doit employer pour procurer ou pour exciter la suppuration, sont d'entretenir les parois de l'ulcère dans un état de souplesse & d'humidité, & d'empêcher en même tems que la partie la plus subtile du sang & de la lymphe, ne s'exhale par la transpiration, parce que si cela arrivoit, les humeurs qui seroient renfermées dans les parois de l'ulcère, ayant perdu leur fluidité, leur épaississement s'opposeroit au battement des artères, elles n'entreroient point dans un mouvement intestin, & par-là ne se convertiroient point en pus.

C'est par des topiques gras que l'on remplit cette indication, parce qu'ils bouchent les pores de la partie ulcérée, y retiennent les humeurs, & ramollissent les fibres qui forment les duretés des parois.

Cas où l'on peut se servir des topiques gras.

Il convient d'abandonner l'usage de ces topiques gras, dès que la suppuration est bien établie, & que l'ulcère est dégorgé, parce qu'en les continuant, ils peuvent procurer des chairs baveuses, ou un reflux de matière purulente dans le sang, ou une suppuration trop abondante, capable d'affoiblir le malade, & même de le faire périr.

On doit remplacer ces topiques gras par de la charpie sèche, artistement rangée, & couverte d'un plumaceau chargé du digestif, avec le miel, dont j'ai parlé; & par des compresses trempées dans quelques infusions de plantes amères. Le dégorgement de l'ulcère étant fait, les chairs paroissent belles; la suppuration consolidante, qui n'est autre chose qu'un suc nourricier, comme je l'ait dit, se montre & continue d'arroser la surface de l'ulcère, pendant que ses parois se rappro-

chent les unes des autres, & se ferment enfin par une bonne cicatrice.

J'ai parcouru bien des maladies où les Onguens & les Emplâtres sont, non-seulement inutiles, mais encore dangereux. J'ai décrit ceux dont je me suis servi avec succès, dans le traitement des plaies & des ulcères simples : il convient à présent d'examiner quelle réforme la Chirurgie peut mettre dans le traitement des ulcères compliqués, en faisant un choix raisonné de ces topiques, & sur-tout en préférant les moins composés : pour cet effet, je détaillerai la cure de chaque ulcère en particulier.

SECTION I.

Des Ulcères calleux.

Les ulcères calleux sont ceux dont les bords se replient en dedans, se couvrent quelquefois de peau, & se durcissent. Tant qu'un ulcère est dans cet état, il est absolument impossible qu'il se cicatrise : c'est ici où l'Art doit venir au secours de la nature.

L'indication curative qui se présente, est de ramollir les bords de l'ulcère, & d'exciter une ample suppuration par le moyen des Onguens & des Emplâtres convenables; tels que celui de mucilage, de diachylon, l'Onguent basilicum, &c. les fomentations de décoction de racines de guimauve, de graines de lin, ou autres plantes émollientes, que l'on peut encore aider par des incisions profondes, pour pénétrer toute l'épaisseur des callosités, & pratiquées de distance en distance, & de quatre en quatre jours, jusqu'à ce que toutes les callosités soient détruites, & que l'ulcère soit simple : c'est la méthode de M. le Dran; il assure que ce moyen lui a toujours réussi; il en rapporte des exemples dans

ſon Recueil d'obſervations, & j'en ai ſouvent éprouvé d'heureux effets.

SECTION II.

Des Ulcères ſinueux & fiſtuleux.

L'ulcère ſinueux eſt celui dont l'orifice eſt étroit & le fond large, ſouvent rempli de clapiers.

L'ulcère fiſtuleux eſt celui qui a une cavité étroite & ſinueuſe, dont les parois ſont, pour l'ordinaire, calleuſes, & dont le fond porte ſouvent ſur un os altéré.

Je comprends ces deux ulcères ſous un ſeul article, parce que le ſinueux devient ſouvent fiſtuleux, & qu'il y a peu de différence dans la manière de les traiter.

Si l'ulcère eſt ſinueux, qu'il vienne à la ſuite d'un dépôt phlegmoneux, &c. l'on emploie les ſeules injections déterſives, les bandages expulſifs faits méthodiquement, quelquefois les ſetons; & au défaut du ſuccès de ces moyens, les contre-ouvertures, ſi le foyer eſt inférieur à ſon orifice, & que le local le permette: par leur moyen, on met à découvert le fond de l'abſcès, on facilite l'écoulement des matières purulentes qui y ſéjournent, & on déterge plus aiſément la cavité.

Je ne parle point de ces petits ulcères ſinueux & cutanés, qui ne ſont entretenus que par un vice de la peau qui s'eſt émincée, & qui a perdu par éroſion ſon épaiſſeur, de manière qu'elle ne peut plus ſe coller avec les chairs dont elle a été ſéparée par dilacération : ces ſortes d'ulcères ne peuvent ſe déterger & ſe conſolider qu'après que l'on a détruit, avec l'inſtrument ou avec le cauſtique, la partie de la peau qui eſt émincée & qui entretient l'ulcère.

Quant aux ulcères fiſtuleux, il eſt important d'en chercher la cauſe, qui ſouvent dépend d'un corps étranger, ſur-tout ceux ſurvenus à la ſuite de plaies d'armes

à feu, ou d'un os altéré, ſoit par le ſéjour du pus, ſoit par quelque autre cauſe. Dans le premier cas, il faut extraire le corps étranger, ſi le local le permet, ſinon abandonner la fiſtule aux ſoins de la nature, & ſe contenter d'une cure palliative qui conſiſte à nétoyer l'ulcère par le moyen de quelques injections, pour prévenir les déſordres que le ſéjour des matières purulentes pourroit cauſer.

Les injections faites avec quelques eaux minérales, telles que celles de Barêge, de la Motte, &c. ont ſouvent procuré la guériſon de certains ulcères fiſtuleux qui étoient regardés comme incurables; elles détruiſent très-bien les calloſités, elles procurent la ſortie ou facilitent l'extraction des corps étrangers.

XV[e] Obſervation. Je fus appelé, il y a quatre ans, auprès d'une Demoiſelle âgée de dix-neuf ans, d'un bon tempérament, & qui avoit à la ſuite d'un abſcès mal panſé, une fiſtule à l'aine gauche; l'orifice permettoit l'entrée du petit doigt; les bords étoient durs & renverſés; & depuis quatre ans, on le panſoit avec des Onguens & des Emplâtres; on les avoit ſi ſouvent changés, qu'ils avoient preſque tous paſſé en revue; les bords de l'ulcère avoient ſouvent été dilatés avec l'éponge préparée & les racines uſitées; on les avoit même attaqués avec les cauſtiques, &c.

Je ſondai cet ulcère, & je ne pus toucher le fond, quoique ma ſonde fût longue de cinq pouces & demi; ayant reconnu, ſoit avec la ſonde, ſoit avec le doigt, que le ſiége de la maladie n'étoit pas dans le ventre, que la malade étoit ſans fièvre, & n'éprouvoit aucun accident, je me déterminai à lui faire des injections avec l'eau de Barêge : les premières furent de demi-ſeptier, & il en ſeroit entré davantage; la malade s'aſſeyoit un quart-d'heure après, & l'injection ſortoit mêlée de beaucoup d'autres matières purulentes : je couvrois l'orifice d'un petit Emplâtre de mucilage, pour ramollir les bords

bords calleux : ce pansement fut répété deux fois par jour, presque jusqu'à parfaite guérison, que le malade obtint en trente-six jours.

J'ai dit que les ulcères fistuleux étoient souvent causés par quelque os altéré ; dans ce cas, il faut extraire les esquilles, s'il y en a, ou détruire la carie, &c. par les moyens connus, que je détaillerai en parlant des ulcères avec carie, parce que la fistule n'est d'aucune considération, & qu'elle disparoît, presque par les seuls efforts de la nature, dès que le vice de l'os est détruit.

Nous avons une autre espèce de fistule produite par l'ulcération d'un conduit ou d'un réservoir qui donne habituellement passage à quelques liqueurs. Et c'est l'espèce la plus fréquente : par exemple, les fistules lacrymales, salivaires, urineuses, &c. Celles-ci se guérissent en rétablissant le conduit naturel, pour que la liqueur puisse avoir un libre cours ; ou en lui procurant une nouvelle route, pour la détourner du conduit fistuleux que l'on veut cicatriser. On ne doit employer le second moyen que lorsque le premier ne peut avoir lieu.

Ce seroit sortir de mon sujet que de détailler les opérations qu'exige chaque espèce de fistule en particulier; il me suffit de dire que les Onguens & les Emplâtres y sont inutiles.

Il y a enfin une autre espèce d'ulcère fistuleux, dépendant absolument des duretés & des callosités qui sont à sa circonférence; il survient assez ordinairement aux abscès que l'on ouvre avant leur maturité, & surtout chez les scrophuleux, ou à la suite d'un bubon vénérien : il est produit aussi par les tentes, les bourdonnets, les Onguens & les Emplâtres âcres & piquans, dont on remplit la cavité d'un abscès, ce qui empêche l'écoulement du pus & comprime les lèvres de la plaie.

Si cet ulcère a pour cause quelque virus, on emploie les remèdes internes propres à le détruire.

On remédie au mal local, en appliquant sur l'ulcère, les émolliens, les fondans & les résolutifs convenables; & si ces moyens sont insuffisans, on aura recours à l'instrument tranchant, & aux escarrotiques prudemment appliqués (*a*).

SECTION III.

Des Ulcères secs.

J'ai dit que la suppuration préparante étoit absolument nécessaire pour dégorger les bords, & même le fond de l'ulcère, & le débarrasser des humeurs qui croupissent & qui engorgent les vaisseaux de ces parties.

C'est sur-tout dans les ulcères secs, c'est-à-dire dans ceux qui ne suppurent pas, ou qui suppurent trop peu, qu'il est nécessaire d'employer les topiques convenables, pour procurer cette suppuration préparante, sans laquelle il est impossible de les déterger & de les consolider.

Quatre causes peuvent occasionner la sécheresse d'un ulcère : 1°. trop de tension dans les solides, ce qui ralentit ou arrête le cours des liquides : 2°. trop de relâchement dans ces mêmes solides, ce qui fait que les oscillations sont trop foibles pour procurer la suppuration : 3°. toute évacuation assez abondante pour détourner l'humeur de la suppuration : 4°. enfin, l'épaississement des fluides produit par l'application de quelques topiques trop dessicatifs ou trop astringens, même par l'impression de l'air.

Dans le premier cas, tout ce qui tend à procurer le relâchement de la fibre, peut être mis en usage, tant

(*a*) Voyez les excellentes remarques de l'Editeur de la nouvelle édition des Aphor. d'Herman Boerhaave, commentés par M. Van-Swieten, tom. 4, pag. 372, traduction Françoise, à Paris, chez Cavelier.

intérieurement qu'extérieurement, comme la saignée, les délayans, &c. les fomentations anodynes, les émollientes, les cataplasmes de même espèce, sont d'un grand secours ; & l'on doit avoir soin de couvrir l'ulcère d'un plumaceau enduit de basilicum, ou seulement d'une toile, d'Onguent de la Mère.

Ces médicamens produisent la détension de la fibre, & la suppuration préparante paroît. On l'entretient avec le digestif miélé, dont j'ai parlé ; la consolidation s'obtient ensuite en suivant le traitement comme celui d'un ulcère simple.

Si la sécheresse de l'ulcère provient du relâchement des solides, on doit mettre en usage tout ce qui peut fortifier le malade, & augmenter l'oscillation des vaisseaux : ces topiques doivent être choisis parmi les corroborans, les aromatiques, les discussifs, & sur-tout dans les spiritueux, qui, non-seulement donnent du ressort aux solides, mais encore de l'action aux fluides, en les pénétrant.

Si la suppuration est arrêtée par un flux de ventre, des sueurs, une hémorrhagie, ou par quelque autre évacuation, il faut d'abord remédier à ces accidens par les moyens connus; & panser l'ulcère, ainsi que je viens de l'expliquer.

Enfin, si la suppression de la suppuration a pour cause l'épaississement des liqueurs, on emploie, avec succès, le basilicum, l'Ongent de la Mère, le digestif miélé, ou tout autre suppurant doux & émollient.

SECTION IV.

Des Ulcères fongueux.

Réprimer les chairs fongueuses, détruire le champignon, s'il y en a, & s'opposer à ce qu'il en survienne d'autres, soit par le régime, soit par les remèdes in-

ternes, par l'instrument tranchant & les topiques convenables, sont en général les indications & les moyens pour guérir les ulcères fongueux.

Quelquefois la charpie sèche ou rapée, est suffisante pour réprimer les chairs, en absorbant l'humidité de l'ulcère ; on peut l'aider par l'application de quelques caustiques, comme la pierre infernale, le beurre d'antimoine, &c. On peut encore tremper un plumaceau dans l'eau qui a servi à laver le kermès ; elle est très-dessicative. Je me suis servi avec succès de la dissolution de mercure dans l'esprit de nitre, à la dose de demi-once dans un pot d'eau ; on peut la rendre plus foible ou plus forte, suivant les circonstances. Je trempe un plumaceau dans cette liqueur, & je l'applique sur l'ulcère, ne renouvelant l'appareil que tous les deux ou trois jours.

Paré recommande l'application d'une lamine de plomb frottée de mercure : ce moyen n'est point à négliger, sur-tout si l'on a la précaution de couvrir l'ulcère d'un peu de charpie, pour absorber le pus.

Enfin, si l'ulcère est couvert par un champignon, on doit l'emporter avec le bistouri, & travailler ensuite à sa consolidation, en le traitant comme un ulcère simple.

SECTION V.

Des Ulcères variqueux.

Ces ulcères sont abreuvés par des vaisseaux variqueux, dont ils tirent leur dénomination ; ils sont souvent douloureux & enflammés par la présence du sang qui gorge les veines au point de les faire quelquefois éclater, ce qui rend l'ulcère saigneux, & souvent accompagné d'hémorrhagie.

C'est aux jambes, & sur-tout à celles des Artisans, que viennent ces sortes d'ulcères, parce qu'ils sont obligés, par état, de rester debout ou assis, comme les Tisserands, les Ouvriers en étoffes de soie, &c.

L'indication curative est de détourner le sang qui abreuve l'ulcère, en faisant sur les veines variqueuses, un bandage convenable, qu'il faut même continuer long-tems après la guérison de l'ulcère.

Un bas étroit peut remplir cette indication ; mais comme il gêneroit l'ulcère, il vaut mieux préférer la chaussette de peau de chien, qui se lace & que l'on serre à volonté.

J'ai guéri un Ouvrier en velours, affecté depuis dix ans d'un ulcère variqueux, par le moyen de la chaussette dont je parle. L'ulcère fut cicatrisé en trois semaines, par l'usage de la pierre infernale, d'un petit Emplâtre d'Onguent Canet, pour ramollir les bords, & renouvelé tous les deux jours. Cet homme n'a point quitté sa chaussette, il la garde, dit-il, par reconnoissance.

On peut encore ouvrir une varice pour dégorger l'ulcère; & s'il est entretenu par une seule, qu'elle soit grosse & douloureuse, on l'emportera, en l'opérant de la même manière que l'on fait pour l'anévrisme, & non avec le cautère actuel, comme faisoient les Anciens.

Le sang détourné de l'ulcère, on en obtient une guérison bien prompte, en le traitant comme ulcère simple.

SECTION VI.

Des Ulcères qui surviennent aux jambes de ceux qui, par état, restent debout ou assis, comme les Ouvriers en soie, &c.

Les gens qui, par état, sont obligés de rester dans une situation où les jambes sont pliées & sans action,

les ont ordinairement très-engorgées. Les Ouvriers en étoffes de soie, nous en fournissent des exemples multipliés.

Si à cet engorgement œdémateux, il survient un ulcère simple, cet ulcère s'agrandit chaque jour, ses bords se durcissent, il se remplit de chairs fongueuses, & on a beaucoup de peine à en obtenir la consolidation.

J'ai souvent été dans le cas de traiter des ulcères de cette espèce, & mon attention s'est toujours portée du côté de l'engorgement; l'expérience m'ayant appris qu'il étoit impossible de parvenir à la consolidation de l'ulcère, que le gonflement ne fût dissipé.

Voici donc, en peu de mots, les moyens que j'ai mis en usage pour la cure de cette maladie.

Si le Sujet est d'un tempérament sec & sanguin, il sera bien-tôt guéri. Le repos, la situation de la partie malade, des compresses trempées dans une décoction vulnéraire, & souvent renouvelées, remédient à l'engorgement.

Je procure ensuite le dégorgement & la consolidation de l'ulcère, en suivant les moyens indiqués à la Section à laquelle il doit se rapporter.

La cure ne s'obtient pas si aisément, si le Sujet est d'un tempérament pituiteux & mélancolique; malgré les secours les mieux administrés, la maladie devient souvent incurable, sur-tout à un certain âge, ou lorsqu'elle a été trop long-tems négligée.

Ces secours sont le repos, la situation, le régime, les purgatifs plus ou moins répétés, suivant l'exigence des cas; les tisanes & les bouillons apéritifs, sudorifiques, &c. les fomentations de plantes résolutives, aromatiques; la lessive de cendres de sarment, les liqueurs spiritueuses, &c. ont souvent réussi à résoudre l'engorgement pâteux qui entretient l'ulcère : mais quoique ces moyens paroissent bien indiqués, ils sont quelquefois insuffisans; il faut alors y joindre l'exercice

modéré ; l'action des muſcles faiſant de légères preſſions ſur les vaiſſeaux capillaires, facilite la circulation & le dégorgement.

De toutes les obſervations qui pourroient venir à l'appui de mon opinion, je ne citerai que la ſuivante.

Un homme âgé d'environ quarante-cinq ans, ſe fit à la jambe une grande plaie contuſe, par une pièce de bois qui lui ouvrit une ancienne cicatrice. Il ſurvint à cette jambe un gonflement œdémateux, très-conſidérable, que rien ne put diſſiper : le malade impatient ſortit de ſon lit, & alla vaquer à ſes occupations ; il rentra chez lui très-ſoulagé ; le repos du lit fit reparoître le gonflement, quoique la jambe fût enveloppée de compreſſes trempées dans une liqueur fort réſolutive. Le malade continua de faire de l'exercice ; le gonflement diſparut, & l'ulcère ſe cicatriſa en moins de trois ſemaines, par l'uſage d'un ſimple Emplâtre d'Onguent Canet, que le malade eſſuyoit deux fois par jour. XVII^e^ Obſervation.

SECTION VII.

Des Ulcères vermineux.

On appelle ulcères vermineux, ceux dont la ſuppuration eſt ſi épaiſſe qu'elle ne flue pas, & ſert de matrice à des vers qui y pullulent, & qui rongent les chairs. Ces ulcères ſont rares ; & dans le courant de ma pratique, je n'ai eu occaſion d'en traiter qu'un ſeul ; en voici le détail.

Un homme âgé de vingt-cinq ans, étoit affligé depuis quatre ans, d'un ulcère vermineux, à la partie moyenne & antérieure de la jambe gauche : cet ulcère étoit douloureux & large ; ſes bords étoient durs & élevés, le fond liſſe & poli couvert d'une fourmillère de vers. Je fis diſſoudre dans l'eau un morceau d'aſſa- XVIII^e^ Obſervation.

fétida; j'imbibai de cette liqueur la charpie, dont je remplis le fond de l'ulcère, après en avoir ôté tous les vers, autant que je le pus, par un lavage d'eau marinée; je couvris cette charpie d'un plumaceau de pommade mercurielle : ce panſement fut continué deux fois le jour, juſqu'à ce que je n'apperçus plus de vers, enſuite une fois ſeulement ; je ſupprimai alors l'aſſa-fétida, & bien-tôt j'eus la ſatisfaction de voir ceſſer la douleur & l'inquiétude du malade : les bords de l'ulcère s'affaiſsèrent, le fond ſe garnit de belles chairs; le malade reprit ſon tein & ſon embonpoint ordinaires, & l'ulcère fut parfaitement cicatriſé en deux mois, par la méthode indiquée pour les ulcères calleux.

SECTION VIII.

Des Ulcères putrides.

Il y a des ulcères qui ſuppurent avec abondance, ſans qu'il s'y faſſe aucune déterſion ; on les nomme putrides ou ſordides ; ils ſont accompagnés de douleur, de chaleur & d'inflammation, & quelquefois la partie ſe gangrène.

On pourroit mettre les ulcères putrides dans la claſſe des ulcères malins, par les difficultés ſouvent inſurmontables, qu'ils préſentent pour les conduire à guériſon.

Le fond de ces ulcères eſt ordinairement couvert d'humeurs viſqueuſes, & d'une incruſtation ou eſcarre qui, par leur ſéjour, augmentent la putridité ; il faut alors mettre en uſage les déterſifs plus ou moins animés ; ils diviſeront & atténueront cette matière viſqueuſe ; ils étendront même leur action ſur les ſolides trop relâchés ; & en leur rendant leur reſſort, ils faciliteront la chûte de l'eſcarre.

Si au contraire les ulcères putrides fourniſſent une matière ſéreuſe & abondante qui délaie trop le ſuc nourricier,

nourricier, les déterſifs, en agiſſant ſur les vaiſſeaux, en procureront le reſſerrement; le pus prendra de la conſiſtance à meſure que le dégorgement ſe fera, & bien-tôt la ſuppuration conſolidante terminera la guériſon.

Ce ne ſeroit pas aſſez d'employer les déterſifs en digeſtifs, pommades, &c. il faut y joindre les lotions, les fomentations, &c. par exemple, ſi la douleur & l'inflammation étoient trop conſidérables, l'on ſe trouvera toujours bien des compreſſes trempées dans l'eau végéto-minérale, ou dans quelque décoction de plantes émollientes & réſolutives; & ſi l'ulcère s'eſt manifeſté à la ſuite d'une fièvre putride, & qu'il ſoit entretenu par le vice des humeurs, on y emploiera, avec ſuccès, la décoction de quinquina, l'eau marinée, ou une décoction de plantes amères.

Il ne faut point négliger, dans le traitement de ces ulcères, le régime, les purgatifs, & ſur-tout l'uſage interne du quinquina, ſoit en décoction, ſoit en ſubſtance. Ces moyens ne contribueront pas peu à en accélérer la guériſon.

SECTION IX.

Des Ulcères gangréneux.

J'ai déjà parlé de la pratique vulgaire ſur cet objet, dans la première Partie de cette Diſſertation; & j'ai dit que les Onguens & les Emplâtres devoient être proſcrits du traitement de la gangrène. On pourroit preſque tenir le même langage ſur les ulcères gangréneux, par rapport à l'uſage abuſif que l'on en fait, ſur-tout dans le commencement de la maladie. Les inconvéniens en ſont à-peu-près les mêmes, & il ne faut s'en ſervir qu'avec beaucoup de réſerve & de diſcernement.

Pour traiter méthodiquement les ulcères gangréneux, on doit, comme dans toutes les autres maladies, en connoître la cause & les effets.

Les causes sont internes & externes; elles dépendent des solides & des fluides qui les produisent diversement, selon leur disposition, & l'agent qui les détermine. Parmi les causes externes, ne pourroit-on pas compter la négligence des Élèves en Chirurgie, dans les pansemens des plaies & des ulcères qui leur sont confiés dans les Hôpitaux ? & ne pourroit-on pas dire qu'ils inoculent la putridité & la gangrène, soit en se servant des mêmes instrumens avec lesquels ils viennent de panser un ulcère gangréneux, & qu'ils ont négligé de nétoyer & de passer au feu ; soit en employant de la charpie faite par un malade affligé de cette maladie, ou qui auroit touché un ulcère gangréneux ?

De l'une ou de l'autre de ces causes premières, résultent de secondaires; trop de tension ou trop d'action dans les solides, ou trop d'abondance dans les fluides, & trop de relâchement dans les solides : ces deux manières d'être opposées, ont des degrés que le Praticien habile doit distinguer, & d'après lesquels il doit varier les moyens curatifs, suivant l'exigence des cas qu'il seroit trop long de détailler ici, & que d'ailleurs on peut trouver dans la Dissertation de M. Bordenave. Il en dérive deux méthodes générales de traiter les ulcères gangréneux. 1°. Si la gangrène survient à un ulcère, & qu'elle ait pour cause trop de tension dans les solides, on emploiera avec succès les relâchans, comme anti-septiques, improprement dits, en cataplasmes, lotions, fomentations; on couvrira même l'escarre gangréneuse d'un plumaceau chargé de basilicum, pour en faciliter la séparation; les décoctions seront faites avec les racines de fleurs d'althæa, les fleurs de mauve, de bouillon blanc, la graine de lin, &c. Ces mêmes substances fournissent des boissons délayantes, auxquelles

on peut ajouter une diète humectante, le petit lait, les doux lavemens, les émolliens rafraîchissans, &c. La saignée est souvent indiquée, & produit de très-grands effets, si la tension dépend de la pléthore & de l'inflammation; mais si elle est la suite de quelques maladies putrides, elle ne peut qu'être préjudiciable, parce qu'elle diminue les forces vitales, & prive la nature des secours qu'elle s'étoit réservés pour combattre la putridité.

Si, malgré ces secours, la tension augmente & forme étranglement, les moyens de curation doivent être plus actifs; alors il faut en venir aux scarifications plus ou moins profondes; elles relâchent, elles dégorgent, elles rétablissent la circulation & empêchent la stagnation des sucs; elles facilitent l'effet des topiques; enfin, elles sont autant de ventouses ou de soupiraux par où découle la matière putride, & par où transpirent les embouchures des vaisseaux sains.

2°. La gangrène ou plutôt la pourriture qui survient aux ulcères, & qui a pour cause le relâchement des solides, doit être combattue par des remèdes toniques & fortifians, par des anti-septiques, proprement dits, employés par degré, tant intérieurement qu'extérieurement, soit en infusions, tisanes, lotions, fomentations, cataplasmes, &c. Les fleurs de camomille, de sureau, les feuilles de rue, de scabieuse; les quatre farines résolutives, &c. sont d'un grand secours. Mais ces moyens seront insuffisans, si l'action des solides est considérablement diminuée; on doit avoir recours aux liqueurs spiritueuses, aux plantes vulnéraires & astringentes, & à toutes les substances végétales qui abondent en huile essentielle.

Enfin, le relâchement de la fibre peut être uni à une abondance de sucs qui forment étranglement, soit par leur épaississement, soit par leur coagulation; c'est alors qu'il faut avoir recours aux plantes amères, telles que

l'abſynthe, le marrube, la matricaire, la petite centaurée, la myrrhe, le cachou, la caſcarille, &c. Ces remèdes irritent les ſolides, donnent du mouvement aux fluides, & s'oppoſent à la ſortie de l'air fixe.

C'eſt ici où le quinquina doit triompher, étant adminiſtré, tant intérieurement qu'extérieurement. Si l'uſage de cette écorce a été critiqué par quelques Praticiens qui diſent en avoir retiré peu d'avantage, c'eſt qu'ils l'ont employée indiſtinctement dans toute ſorte de gangrène; on ſent que ſa vertu aſtreingente doit augmenter la maladie au lieu de la combattre, ſi la gangrène a pour cauſe trop de tenſion dans les ſolides. Mais le quinquina, je ne crains pas de le dire, a produit & produira toujours les plus grands effets, lorſqu'il ſera adminiſtré dans les gangrènes qui ont pour cauſe l'affoibliſſement ou la perte du reſſort des ſolides, ou un vice dans les fluides. Deux exemples cités par Huxham (*a*), appuient ce ſentiment; & MM. Van-ſwieten (*b*), le Dran (*c*), Aſtruc (*d*), & les Auteurs des trois Diſſertations ſur les anti-ſeptiques, couronnées par l'Académie de Dijon, en 1767, diſent avoir employé le quinquina, en pareil cas, avec tant de ſuccès, qu'aucun Praticien ne peut héſiter de s'en ſervir.

Lorſque la gangrène a ceſſé de faire des progrès, la nature, aidée par les moyens que je viens d'indiquer, ſépare les parties mortes, des vives; la ſuppuration préparante s'annonce, ſoit à travers les ſcarifications, ſoit en cernant l'eſcarre de tout côté : il faut alors ceſſer l'application des anti-ſeptiques, proprement dits, & leur ſubſtituer de doux ſuppuratifs, tels que l'Onguent

(*a*) Eſſai ſur les fièvres, pag. 80 & 89.

(*b*) Aphoriſ. de Chir. comment. par Van-ſwieten, édit. de 1753, tom. 4, pag. 247.

(*c*) Conſult. de Chir. pag. 248.

(*d*) Traité des tumeurs, tom. 1, pag. 68.

doré, le basilicum, le beurre frais, &c. Ces Onguens ne doivent être mis en usage que jusqu'à ce que l'escarre soit tombée, parce qu'ils sont trop émolliens, trop pourrissans, parce qu'ils relâcheroient la fibre & produiroient des chairs fongueuses.

L'ulcère dégorgé & débarrassé de l'escarre, la suppuration consolidante paroit, & la cure se finit aisément, en suivant la méthode indiquée pour les ulcères simples.

SECTION X.

Des Ulcères avec carie.

Le traitement de ces ulcères est souvent long & laborieux, parce qu'il est impossible d'en obtenir la guérison avant que l'on ait détruit le vice de l'os. La carie seule doit fixer toute l'attention; & comme elle peut être sèche ou humide, superficielle ou profonde, &c. elle exige par conséquent un traitement différent.

Après avoir reconnu la carie, il faut examiner les circonstances qui l'accompagnent, & en découvrir, s'il est possible, la cause générale ou particulière, afin de l'éloigner ou de la détruire, si elle existe encore, par les moyens que l'Art indique. Je me bornerai ici au manuel de ce traitement, en supposant la maladie locale, sans avoir égard à la cause qui a produit la carie.

Il faut d'abord la mettre à découvert, en faisant sur l'ulcère les opérations nécessaires, soit avec l'instrument tranchant, soit avec la pierre à cautère, l'eau mercurielle, &c. en observant de ménager les parties voisines.

Dans une carie sèche, si l'exfoliation commence à se faire, ce que l'on connoîtra par le tact, par le renversement des bords de l'ulcère, ou par le pus qui en sort. L'exfoliation doit être abandonnée à la nature, surtout si le pus est bien conditionné; c'est le plus doux

ſuppuratif & le meilleur exfoliant, il humecte les bourgeons qui ſortent de l'os ſain ; ceux-ci ſe gonflent & pouſſent au dehors la partie morte de l'os.

La ſeule attention convenable dans ce cas, c'eſt de mettre ſur l'os de la charpie molle, pour abſorber le ſuperflu du pus, de couvrir l'ulcère d'un plumaceau, de compreſſes, &c. de panſer rarement, & cependant aſſez pour empêcher que le pus, par ſon ſéjour, n'acquierre de l'acrimonie : on peut, pour tenir les bords de l'ulcère dans un état de ſoupleſſe, couvrir la charpie sèche d'un Emplâtre contentif, comme le diapalme, &c. juſqu'à l'exfoliation.

Si la carie sèche eſt ſuperficielle ou profonde, ce que l'on connoîtra par la rugine ou le trépan perforatif; ſi la nature n'a point encore ſéparé le mort du vif, ou que la mortification ne ſoit pas complette, l'on y appliquera le cautère actuel ou potentiel, & l'on abandonnera le reſte du traitement aux ſoins de la nature.

Enfin, ſi la carie pénètre aſſez avant pour que l'action du feu ne puiſſe y parvenir, encore moins celle du cauſtique, on doit emporter tout ce qui paroît ſuſpect, avec le trépan exfoliatif, la gouge, le ciſeau, &c. La carie détruite, il faut ſur le champ couvrir l'os de charpie sèche, ſi l'ulcère ſuppure aſſez; & y ajouter le digeſtif miélé, ſi l'ulcère eſt ſec : dans ce cas, l'on proſcrira tout topique capable de corroder, de durcir & de deſſécher les fibres, tels que les ſpiritueux, &c. parce que ces médicamens s'oppoſent à la ſortie des petits bourgeons qui s'élèvent des pores de l'os, & avec leſquels les chairs de l'ulcère ſe collent dans la conſolidation.

La carie humide ſe diviſe en vermoulure ou ulcère de l'os; en charnue, ou ulcère de l'os accompagné de chairs baveuſes, &c.

L'indication curative que préſente la carie humide, eſt de l'emporter ſi le local le permet, ou d'en abſorber

l'humidité qui s'y porte, & la réduire, autant qu'il est possible, à l'état de la carie sèche. Pour cet effet, si l'os est vermoulu, & que les cellules soient remplies de sanie âcre & putride, il faut enlever toute la partie altérée de l'os avec la rugine, le ciseau ou le trépan, &c. (a). La maladie détruite, on panse l'ulcère comme je l'ai expliqué dans le cas où les opérations, pour détruire la vermoulure, ne peuvent avoir lieu; on y appliquera fréquemment le cautère actuel, & l'on tâchera de réduire la maladie à l'état de carie sèche.

Si les cellules de l'os sont remplies de chairs baveuses, il faut avoir recours aux cautères, & préférer les caustiques, parce que la grande humidité des chairs gorgées de sang & de sanie qui découlent continuellement de l'ulcère, éteignent subitement le feu : on est dans le cas d'en répéter souvent l'application, parce que cette espèce de carie est ordinairement profonde. M. Mondrot dit qu'il lui est arrivé de couvrir tous les jours les chairs baveuses avec de la poudre de pierre à cautère; & qu'au lieu de trouver le lendemain une escarre, il ne trouvoit qu'une quantité d'une substance gélatineuse.

Quand enfin on est parvenu à détruire la carie, l'ulcère est bien-tôt consolidé par les efforts bienfaisans de la nature, aidée d'un pansement simple & méthodique.

SECTION XI.

Des Ulcères malins.

Il me reste à parler des ulcères malins, ainsi nommés à cause de la difficulté que l'on a de les guérir, ce qui les a fait regarder par quelques Auteurs, comme

(a) Voyez le Mémoire de M. de la Martinière, sur le trépan du sternum, tom. IV[e] des Recueils de l'Académie.

incurables. Leur malignité leur a fait prendre différens noms parmi les Grecs, tels que phagédéniques, noma, dysépulotiques, cacoëthes, éthyomènes, chironiens, téléphiens, &c. (*a*).

Les causes de ces ulcères sont souvent très-difficiles à découvrir : en général, ils sont produits & entretenus par quelques vices du sang ou de la lymphe, comme cachectiques, véroliques, scorbutiques, scrophuleux, cancéreux; ou par la nature de la partie, comme lorsqu'elle est sujette à se gorger des humeurs du corps; telles sont les jambes des personnes pituiteuses, des Artisans qui, par état, sont obligés de rester debout ou assis, comme les ouvriers en étoffes de soie, dont j'ai parlé Section VI^e, les Tisserans, &c.

La sanie qui sort de ces ulcères, est plus ou moins âcre, & souvent les ronge & les agrandit; d'autrefois ils restent long-tems dans le même état, sur-tout lorsqu'ils sont aux jambes.

Quand la sanie n'est pas assez âcre pour les étendre & les creuser jusqu'à l'os, ils ne sont pas dangereux; & souvent en donnant issue aux humeurs, ils contribuent à la santé.

La cure de ces ulcères est plus interne qu'externe; & l'on ne parvient à les déterger & à les cicatriser, qu'après avoir détruit la cause qui les a produits & qui les entretient; il seroit même imprudent d'en agir autrement : c'est donc par les anti-vénériens, les anti-scorbutiques, les anti-scrophuleux, &c. qu'il faut commencer, si l'ulcère a pour cause quelques-uns de ces virus.

(*a*) Galien, méthod. méd. liv. 24, chap. 17. Paul Æginette, liv. 4, chap. 26. Munnitks, *de ulceribus*, chap. 3, disent que les ulcères chironiens & téléphiens, sont les mêmes; & Forestus, chirurg. obs. *lib.* 3, obs. 7, *in schol.* les met, d'après Galien, lieu cité, au rang des ulcères phagédéniques.

Si

Si cette cauſe eſt un embarras dans le foie, qui empêche la bile de s'y ſéparer, les remèdes fondans, apéritifs & diurétiques, avec quelques purgatifs cholagogues, ſeront employés avec ſuccès.

Si c'eſt un ſang âcre & ſalé, les plantes rafraîchiſſantes & délayantes, en décoction ou infuſion, l'eau de poulet, les eaux minérales, le petit lait, le lait d'âneſſe, de vache, les bains, &c. ſeront mis en uſage.

L'ulcère malin peut encore avoir pour cauſe un ſang trop épais & trop réſineux, ou un ſang trop fluide & trop ſéreux.

On uſera utilement, dans le premier cas, des eaux minérales ferrugineuſes, des bains ſudorifiques, des bouillons de vipère, de cloportes, &c. des martiaux, mercuriaux, antimoniaux, en bols, opiate; & dans le ſecond cas, on évacuera la féroſité ſurabondante par les diurétiques, & par les vomitifs & purgatifs convenables, qui doivent dans ce cas, comme dans ceux que j'ai cités, être ſouvent & doucement répétés, parce que de leur bonne adminiſtration dépend le ſuccès des autres remèdes.

Une diète exacte, & le repos dans tous ces cas, ſont abſolument néceſſaires.

Après avoir détruit le virus, ou corrigé le vice du ſang, par les remèdes intérieurs, on travaillera à déterger & à cicatriſer l'ulcère.

Les topiques doivent être les mêmes que ceux des autres ulcères, c'eſt-à-dire qu'il faut les garnir de charpie molle, imbibée de décoction anti-putride, comme de quinquina ou d'eau de chaux.

Si l'ulcère eſt ſec, on ſe comportera comme je l'ai dit en parlant des ulcères ſecs.

S'il eſt douloureux, on emploiera les adouciſſans & les anodyns, qui remédient à la douleur, à la démangeaiſon & à la ſécherеſſe; telles ſont les décoctions ou infuſions de têtes de pavots, celles de bouillon blanc, de

nénuphar, les mucilages, les cataplasmes *de micâ panis*, l'eau végéto-minérale, &c.

Est-il question de déterger un ulcère malin ? On y réussit avec la charpie, un plumaceau couvert de digestif miélé, & par-dessus des compresses trempées dans quelque décoction de plantes vulnéraires, d'orge, de feuilles de noyer avec le sucre, &c. ou dans l'eau de Barêge, de Plombière, de Balarue, de la Motte, &c. Enfin, la suppuration consolidante paroît, & l'on obtient une bonne cicatrice par les moyens que j'ai proposés, en parlant des ulcères simples.

Les Anciens ont tous vanté le plomb & ses préparations, pour dessécher les ulcères malins; mais comme les poudres font croûte, il vaut mieux préférer son extrait pur ou noyé dans l'eau aiguillonnée d'un peu d'eau-de-vie; c'est ce que M. Goulard appelle eau végéto-minérale. Il rapporte beaucoup d'observations (*a*) d'ulcères vieux & malins, guéris par l'usage du cérat de Saturne, couvert de compresses trempées dans cette liqueur chaude, & souvent arrosées.

J'ai employé cette méthode avec succès, en garnissant le fond de l'ulcère de charpie molle imbibée de cette liqueur, & mettant par-dessus un plumaceau légèrement enduit du cérat, pour empêcher qu'il ne se collât sur les bords de l'ulcère, & pour les tenir dans un état de souplesse : elle exige le repos & la chaleur de la partie, qui se réfroidit aisément, à cause des compresses mouillées ; mais elle est préférable à tous les Onguens & à tous les Emplâtres dont on se sert dans le traitement des ulcères malins.

Enfin, il est des ulcères sans douleur, calleux, fongueux & abreuvés de sanie, qui résistent aux remèdes internes & externes le plus sagement administrés ; on n'en obtient parfaitement la guérison que par le cau-

(*a*) Œuvres de Chirurgie de M. Goulard, tom. I.

tère actuel, qui procure une escarre, dont la chûte ne laisse plus qu'un ulcère simple, lequel se déterge & se cicatrise bien-tôt par le secours du pansement le moins compliqué. Albucasis dit avoir détruit, avec le feu, un polype sanieux & suppurant, qui se reproduisoit toujours malgré l'usage des caustiques.

RÉCAPITULATION.

Combien d'autres cas importans ne pourrois-je pas citer! Combien de vérités exigeroient peut-être plus de détails & de plus grands éclaircissemens que l'on ne peut en donner dans un simple Mémoire! Je me suis contenté d'indiquer les faits, & j'ai tâché de prouver qu'il y a souvent abus dans le choix des drogues, plus souvent dans leur composition & leur mélange; que cette multitude d'Onguens & d'Emplâtres qui en résulte, est inutile, parce qu'ils rentrent presque tous les uns dans les autres, qu'ils sont trop compliqués, que leur différentes dénominations ne répondent pas souvent à leurs effets; qu'ils sont dangereux étant appliqués dans les inflammations, dans les douleurs rhumatismales & arthritiques, dans la gangrène, sur le sein des femmes nouvellement accouchées, dans les tumeurs squirrheuses & cancèreuses, sur les contusions, sur les plaies avec ou sans perte de substance, sur celles d'armes à feu, &c.

En exposant la pratique vulgaire dans tous ces cas, j'ai tâché d'en démontrer les inconvéniens; & passant à la réforme, j'ai joint à mes découvertes particulières, celles que m'ont procuré les observations & la pratique de nos plus habiles Contemporains, pour former un corps de doctrine, à l'égard de cette réforme, qui m'a paru s'étendre à presque tous les genres d'ulcères.

Ce sera aux Praticiens éclairés par les principes d'une

ſaine phyſique, à varier les traitemens que j'ai indiqués, d'après une connoiſſance bien approfondie du climat & de la température de l'air du pays qu'ils habitent, & à prévenir l'action du froid ou de la chaleur de l'athmoſphère, par les moyens que l'expérience & la théorie leur ſuggèreront. La qualité des alimens & des eaux, influera auſſi ſur le ſuccès des remèdes qui paroiſſent le mieux indiqués.

En un mot, l'éducation, les mœurs & la manière de vivre du Sujet que l'on aura à guérir, ſeront pour le Praticien, un objet d'étude importante à approfondir, s'il veut tirer d'une méthode générale, pour traiter chaque eſpèce de maladie, tout l'avantage qu'il doit deſirer.

Je me rappelle, en terminant ma carrière, la généroſité du Lacédémonien Pædarète; lorſqu'il eut appris qu'il n'avoit point aſſez de ſuffrages pour être admis dans le Conſeil, il s'en retourna joyeux de ce qu'il s'étoit trouvé dans Sparte, trois cens Citoyens qui valoient mieux que lui.

Animé des mêmes ſentimens, ſi je n'obtiens point la couronne, je me féliciterai d'avoir eu des Concurrens plus éclairés que moi, ſur un ſujet qui intéreſſe l'humanité entière. La gloire de mon Art m'eſt plus précieuſe que la mienne, & il me ſera toujours bien doux de pouvoir dire :

« J'ai fait des efforts pour être utile aux Hommes ».

SECOND MÉMOIRE

Sur l'abus des Onguens & des Emplâtres.

DE INCOMMODIS

AB Unguentorum & Emplaſtrorum abuſu, necnon de praxeos trivialis, pro curandis Ulceribus, hâc in materiâ, emendatione.

Auctore PETRO CAMPER.

EA EST rerum omnium humanarum viciſſitudo, & diverſis adeo cauſſis opportuna, ut vix ratio dari queat, omnibus explanandis apta: Artes nimirùm omnes & diſciplinæ, in principio rudes, mox hîc & alibi claros quidem, peritoſque Profeſſores conſecutæ ſunt, ſed in diverſas vias procedentes; undè factum, ut eorum diſcipuli, in Magiſtrorum ſuorum verba jurantes, & acriter inter ſe diſputantes, artem quotidie minùs firmam reddiderint.

Inſtaurata quidem intereà fuit ſalutis humanæ præſes, ſed à paucis, quemadmodum ex Artis hiſtoriâ colligere licet. Græcorum enim præcipui Hippocratem ſecuti, ejus dogmata quidem memoriæ tradiderunt, ſed crimina artis intacta reliquerunt. Græcos deinceps Arabes exceperunt, qui Galeno addicti, tanquam in variis diſciplinæ Medicæ partibus magis perito, doctrinam Galenicam ambabus ulnis amplexi, morborum generibus novis novam Medicinam adaptarunt, & Chirurgiam perfectiorem reddiderunt.

MÉMOIRE

SUR les inconvéniens qui résultent de l'abus des Onguens & des Emplâtres ; & sur la reforme dont la pratique vulgaire est susceptible, à cet égard, dans le traitement des Ulcères.

Par M. CAMPER.

LES CHOSES humaines sont sujettes à tant de changemens déterminés par des causes si diverses, qu'il ne paroît guères possible de trouver la raison de toutes ces variétés. Les Sciences & les Arts, foibles & imparfaits dans leur origine, se sont perfectionnés, par l'application des gens habiles qui les ont cultivés successivement en différens lieux, & par des voies différentes : ils ont eu des Disciples, qui, par l'attachement opiniâtre aux principes de leurs Maîtres, & par leurs dissensions, ont couvert l'Art du voile de l'incertitude. L'Histoire de la Médecine fait connoître que ses progrès sont dûs à un petit nombre d'hommes. Les Grecs, successeurs d'Hippocrate, en nous transmettant sa doctrine, ont accrédité des erreurs : les Arabes, Sectateurs de Galien, qu'ils ont regardé comme le flambeau de l'Art, se sont occupés de chercher des remèdes nouveaux contre des maladies nouvelles ; & la Chirurgie leur est redevable de quelque perfection.

Dum verò in initio ſeculi XVI. omnes Artes & Diſciplinæ de novo in Europâ florere ceperunt, etiam Medicina exculta fuit ſolertiùs; omnium tamen animis hæc inhæſit ambitio, ut ex Hippocratis, Celſi, Galeni, reliquiſque medii ævi ſcriptoribus Græcis, & ex Arabum libris gloriam ſibi quærerent. Adeo, ut, ſi ritè ad Medicinam animum attendamus, uſque ad ſeculum XVII. immutata, & non niſi paucis locupletata appareat.

Medici enim tunc temporis morbos non tantùm, ſed & vitia corporis humani curantes, omne otium & tempus in colligendis his præceptis collocabant, negligentes vitiorum multorum, præſertim ulcerum doctrinam, ex obſervationibus ſolis & unicè petendam. Qui clinicam praxin exercebant, tam in urbibus majoribus, quam ruri, empeiriâ pravâ omnia peſſumdantes, doctrinâ Sholaſticâ, Spagyricâ, ignorantiâ, & ſingulari pertinaciâ errores ſummoperè auxerunt, adeò ut mirum non ſit, hanc Medicinæ partem, quæ ulcera agitat, inſtauratione indigere, imprimis in Galliâ, & in Europâ ferè totâ, quoniam peritiores in arte viri per integrum ferè ſeculum in detegendis novis curandi modis omnem operam & ſtudium conſumpſerunt; eâ ratione quidem armamentarium Chirurgicum mutatum, & præter modum auctum fuit; illa autem Ars, quæ tumores, vulnera, & ulcera quotidiè obvia ſanat, neglecta fuit penitùs.

Natura intereà, alma illa ægritudinum mater, in legibus ſuis ſemper conſtans, ulcera dedit ſymptomatibus nunquam non ſimilibus ſtipata. Natura illa etiam eadem,

in

Lorſqu'au commencement du XVIᵉ. ſiècle, tous les Arts & toutes les Sciences prirent une face nouvelle en Europe, la Médecine y fut auſſi cultivée avec plus de ſoin : mais l'eſſor des meilleurs eſprits ne les porta qu'à la connoiſſance de ce qu'Hippocrate, Celſe, Galien, & les Auteurs du moyen âge, Grecs & Arabes, avoient écrit : & pour peu qu'on conſidère l'état de la Médecine, on voit qu'elle n'a preſque ſubi aucun changement en bien juſqu'au XVIIᵉ. ſiècle.

Sous cette époque, les Auteurs paroiſſent principalement attachés à la recherche de moyens de guériſon : ils embraſſoient généralement la cure de toutes les maladies, & négligeoient celles qu'on nomme chirurgicales : ils n'ont pas cherché à approfondir la théorie des ulcères, dont ils n'auroient pu acquérir une connoiſſance parfaite, uniquement que par la voie de l'obſervation. Ceux qui exerçoient la Médecine, tant dans les grandes Villes que dans les Campagnes, livrés à l'empyriſme, ont gâté la théorie par les erreurs de l'Ecole Spagyrique; & joignant l'entêtement à l'ignorance, ils ont augmenté ſenſiblement la maſſe des erreurs. Il ne faut donc pas être ſurpris que la Chirurgie, cette partie de la Médecine, qui a dans ſon domaine le traitement des ulcères, ait beſoin de réforme dans toute l'Europe, & ſur-tout en France, où les plus habiles gens ſe ſont occupés, depuis un ſiècle, à découvrir des méthodes nouvelles pour la guériſon des maladies chirurgicales : ils ont imaginé des opérations, inventé des inſtrumens; & pendant qu'ils enrichiſſoient l'Art de ce côté, (ne pouvant être à tout) ils négligeoient les principes qui concernent le traitement des tumeurs, des plaies & des ulcères, qui ſont les maladies les plus fréquentes.

Cependant la Nature, toujours bienfaiſante, & dont les loix ſont immuables, préſente conſtamment les ulcères ſous les mêmes ſymptômes; & elle a toujours

in remediis creandis æque constans, sanationibus, omnibus temporibus, pari modo, propitia fuit.

Facile igitur non erit problematis ab illustri Academia vestrâ propositi solutionem dare, nisi priùs determinemus, quid & quotuplex sit ulcus, non quidem magno verborum flumine, aut Galenicâ divisionum subtilitate, sed ordine apto & perspicuo. Descendendum deinceps erit ad naturæ ipsius industriam, ut cognoscamus quid ipsa moliatur, priusquam doceamus, quid obesse, vel prodesse possit; in quibus omnibus verum sine ambitione scrutabimur. Examinanda quoque erunt Unguenta, ut ex analysi chemicâ eorum facultates curatiùs contemplari liceat.

Hæc, prima Sectio comprehendet.

In alterâ historiam medicam, & illustrissimorum Medicorum medendi rationem, examinabimus.

In tertiâ verò ulcerum Chirurgiam exponemus; ut respondeamus non modò questioni datæ, sed & petitionibus in Programmate expositis.

SECTIONIS PRIMÆ

CAPUT PRIMUM.

De Ulcerum naturâ & diversitate.

§. *I.* ULCUS, *si veterum definitiones jam ad fastidium usque repetitas mittere liceat, cutis est apertura plus minus profunda cum pure, quod aliquando ex vulnere nascitur, aliquando caussis variis externis originem debet, & non rarò ab intemperie oritur.*

produit des remèdes pour en ſavoriſer la guériſon, ſuivant la même manière d'agir. Il faut donc, pour donner la ſolution du problême propoſé par l'Academie Royale de Chirurgie, déterminer d'abord ce que c'eſt qu'ulcère, & quelles en ſont les différences. J'éviterai la prolixité des Galeniſtes & la ſubtilité de leurs diviſions, pour ſuivre un ordre clair & précis; c'eſt l'ouvrage même de la nature qu'il faut conſidérer : celui qui connoîtra poſitivement les ſecours qu'elle ſe prête à elle-même, ſaura tout ce qui eſt utile, & ce qu'il y a de nuiſible. Il faudra auſſi décompoſer les Onguens, par l'analyſe chimique, afin de connoître quelle eſt leur manière d'agir; ce ſera le ſujet de la première Section.

Je ſuivrai, dans la ſeconde, l'hiſtoire de l'Art ſur cet objet, en examinant les procédés curatifs des Praticiens de la plus haute réputation.

Dans la troiſième, j'expoſerai quelle eſt la méthode qu'il faut ſuivre dans le traitement des ulcères, & je tâcherai de ſatisfaire aux diverſes queſtions propoſées dans le Programme.

PREMIÈRE SECTION.

CHAPITRE PREMIER.

De la nature & de la différence des Ulcères.

§. I. L'ULCÈRE, s'il eſt permis de ne pas faire uſage des définitions des Anciens, mille & mille fois répétées, eſt une ouverture plus ou moins profonde à la peau, avec iſſue de matière purulente. Il eſt quelquefois la ſuite d'une plaie; il peut être produit par

Id, corpore nullo heterogeneo ſanationem impediente, ſive rotundum, ſive oblongum, ſive profundum vel ſuperficiale, pure ſpiſſiore ſenſim imminuto, ad cicatricem diſponitur, atque ſanatur. Natura ſiquidem ſola medetur pari ſollertiâ partibus mollioribus, quemadmodum ſolidis; neque unquam Artis auxilio indiget, non magis quàm ad callum oſſium generandum; niſi impediatur.

In omni ulcere, de ſimpliciſſimo agimus, etiamſi lato, & ampliores partes occupante, ipſa cutis deperditio tanta non eſt, quanta quidem videtur. Sed à ſpongioſâ carne, intùs enatâ, apparens dependet magnitudo, quemadmodum ejus cavitas, à tumentibus oris.

In multis, non niſi mediam cutis denſitatem penetrat, quemadmodum in variolis, ulceribus chironiis, achoribus, & ſimilibus.

Calloſitas etiam, meo judicio, non eſt vitium quoddam incidens, ſed ab ulceris perpetuitate dependens: cauſſis ideò unionem impedientibus ſublatis, cicatrix continuò formatur; id eſt cutis vulnerata contrahitur, ad ſe redit, clauditurque.

Ubi autem ex vulnere ulcus, præſertim ſi magna pars cutis ſublata eſt, tum valet ingenioſiſſimi Medici Caſſii obſervatio, quod rotundis oblonga citiùs coaleſcant: etenim cutis ipſa non regeneratur, ſed tantummodò progreditur pedetentim ſuper ſubjectas partes ad oppoſitas, donec ſe mutuò contingunt oræ, & tum, quo loco coëunt, cicatrix enaſcitur.

différentes causes extérieures, & il l'est assez ordinairement par la mauvaise disposition des humeurs.

Que l'ulcère soit rond ou oblong, superficiel ou profond, quand aucun corps étranger ne forme obstacle à sa guérison, il s'y dispose, & y parvient par l'épaississement du pus & la diminution de sa quantité, qui ont lieu peu-à-peu, en même tems que la cicatrice se forme. La nature se suffit, & elle agit avec autant d'industrie pour la consolidation des parties molles, que pour les parties dures : l'Art ne contribue en rien à la formation du cal dans la guérison des fractures, à moins qu'il n'y ait des obstacles.

Dans tout ulcère simple, quelles qu'en soient les dimensions, la déperdition de la peau n'est pas aussi grande qu'elle le paroît : ce sont les chairs fongueuses qui naissent du fond de l'ulcère, & le gonflement de ses bords qui lui donnent son étendue apparente.

Il y en a qui ne pénètrent pas au-delà du milieu de l'épaisseur de la peau ; comme dans la petite vérole, les ulcères chironiens, les achores, & semblables.

Je pense même que la callosité est moins une complication qu'un effet naturel de la durée de l'ulcère ; puisque la cicatrice se forme par la seule soustraction des causes qui empêchoient la consolidation; la peau s'étend & se rapproche pour fermer l'ulcère.

C'est dans celui que forme une plaie dégénérée, principalement lorsqu'il y a eu une grande étendue de peau emportée, qu'on connoît la solidité de l'observation de Cassius, qui dit que les ulcères oblongs se guérissent beaucoup plus promptement que les ronds; car la peau ne se régénère pas, mais elle s'avance peu-à-peu de la circonférence au centre, jusqu'à ce que, par la rencontre mutuelle des bords opposés, la cicatrice se forme.

Id aliquoties obſervaveram, dum carcinomata mammarum, ſectionibus ſemi-lunaribus ad ſe mutuò directis, incidebam ſcalpello, veterum more : ita enim, decoris gratiâ virorum obeſiorum mammas diminuebant, uti Paulus Ægineta, lib. VI. de re medicâ, cap. 46, memoriæ prodidit ; acquirebam eâ ratione cicatrices valdè parvas.

Ubi cutim novam non generari dixi, inculcare volui, non ipſam cutim regenerari, ſed quidem tenuem aliquam enaſci pelliculam, quemadmodum in amputatis membris cernimus, in quibus cutis ſimiliter radiatim oras ad ſe mutuò extendit, donec reliquâ cute vicinâ non ampliùs cedente, pellicula oritur tenerrima, ſanguinem facilè ſtillans.

In ambuſtis, ſive ab igne, ſive ab eſcharoticis, maximè in facie, cicatrices fœdiſſimæ præſertim palpebrarum, ob eandem rationem, quia cutis non regeneratur : hinc ectropia horribilia, cetera, prout magis vel minùs facies læditur.

Galenum, poſtquam hanc obſervationem ſæpiùs feceram, magis de induſtriâ ſuper ulcera evolvens, gaudebam, ſimile quid animadvertiſſe, in Meth. med. cap. 5, ubi hæc leguntur : Cutis talis, qualis erat, quæ periit, prorsùs reſtitui non poteſt, ſed ſimile quiddam cuti, non tamen planè cutis, *pag.* 19, *edit. Braſſav. cl.* 7.

Hâc in re plurimi mihi erraſſe videntur, ac ſi reſtitueretur ; præſcribunt enim varia remedia quæ carnem & cutim producere deberent.

Quemadmodum cutis integra quaſvis humiditates & olea abſorbet, atque attrahit, ſic etiam ulcerum fundus humidis, & oleoſis, relaxantibuſque mirum in modum impletur & intumeſcit : undè primùm fœditas, dein

J'avois obſervé pluſieurs fois cette marche de la nature, & le peu d'étendue des cicatrices, après l'amputation de mamelles carcinomateuſes, faite par des inciſions ſemi-lunaires oppoſées, ſuivant le précepte des Anciens : ils opéroient ainſi les hommes qui vouloient être débarraſſés d'un trop grand embonpoint en ces parties. Voyez Paul d'Egine, liv. VI, chap. 46.

En diſant qu'il ne s'engendre pas une nouvelle peau, j'ai prétendu ſpécifier qu'il ne ſe fait pas en effet de régénération de ce tégument; mais il naît une pellicule mince, telle qu'on l'a voit après l'amputation des membres : la peau s'étend ſur l'extrémité du moignon en forme de rayons; & lorſqu'elle eſt parvenue au plus grand allongement dont elle eſt ſuſceptible (par la depreſſion des chairs ſubjacentes), il ſe fait une petite peau très-déliée, dont la moindre ſection donne du ſang.

La difformité des cicatrices, après les brûlures par le feu, ou par les cauſtiques, ſur-tout à la face; & l'éraillement des paupières qui défigure ſi fort, ne viennent que de ce que la peau ne peut ſe régénérer.

J'ai vu avec plaiſir, en reliſant, ſur les ulcères, Galien, avec une attention particulière, qu'il avoit eu quelque idée de la doctrine de la non-régénération, dont mes obſervations précédentes m'avoient convaincu. *La peau détruite*, dit-il, *ne peut pas abſolument ſe rétablir telle qu'elle étoit; mais il ſe forme quelque choſe de ſemblable, qui cependant n'eſt pas vraiment de la peau.*

Il me paroît que beaucoup d'Auteurs ſont dans l'erreur à cet égard; car ils preſcrivent différens remèdes comme capables de reproduire la chair & la peau.

On ſait que dans l'état naturel, la peau attire & abſorbe toute eſpèce d'humidité & les huiles. Le fond des ulcères s'en remplit de même, d'une manière ſurprenante : auſſi les remèdes relâchans produiſent-ils un

elevatio, & luxurians caro, quæ unionem omninò impediunt.

Experientiâ etiam multiplici edoctus sum, vulneribus recentibus, etiam majoribus, quæ nunquam sine suppuratione conglutinantur, nihil prorsùs esse imponendum præter linamentum rasum, siccum; eo modo puris abundantiam egregiè præveniebam: nam etiam & hæc nocet, atque vires debilitat. Citiùsque ad sanitatem deducebam, quam dùm, cum celebratis multùm atque vanis incarnantibus cicatrisantibusque pugnabam.

Utrum ab ipsa humiditate membranæ cellulosæ, an à puris subtilioris parte contingat, quòd ferè semper adstringentia necessaria fuerint, determinare non audeo: id autem multoties observari, levem vitrioli Cyprini attactum ad ulceris oras, magnoperè accelerasse cicatricem.

§. II. *Callosas fieri ulcerum oras præsertim inveteratorum, Antiqui non modo, Hippocrates, Celsus & Gálenus, sed omnes qui de Chirurgiâ scripserunt, adseverant.*

Callosas tamen fistulas, ex turundis diù nimis continuatis, subitò evanuisse vidi, postquam remotæ essent. Fistulas ani haud raró observavi callo obsessas densissimo, quæ tamen scalpello adacto subitò sanitatem receperunt. In variis fistulis lacrymalibus eundem callum vidi, nam etiam hæ callo, æquè atque ani fistulæ, obnoxiæ sunt. Ad scalpellum autem protinùs deveniendum, nec tempus inutiliter terendum dissolventibus, & emollientibus callos.

Memorabile fuit exemplum nautæ, ex altissimo malo, sede suâ, in festucas ligneas illapsi, quarum aliquæ anum ingressæ, usque in vesicam penetraverant. Hinc fistulæ, & urinæ per anum stillicidium perpetuum: per integrum annum ita miserè vitam traxit, donec in auxilium vocatus fistulam exploravi. Festucas sentire quidem, sed

gonflement

gonflement d'où naiſſent la puanteur, la tuméfaction & la fongoſité des chairs qui ſont obſtacle à la réunion.

Une longue expérience m'a appris qu'il ne faut ſe ſervir que de charpie sèche dans le panſement de plaies récentes, même les plus conſidérables, & qui ne peuvent être guéries ſans ſuppuration. Par ce moyen, j'ai toujours prévenu la ſurabondance du pus, extrêmement nuiſible, & qui détruit les forces : les cures étoient plus promptes que lorſque j'uſois de ce fatras de remèdes ſi vantés comme incarnatifs & cicatriſans.

Je n'aſſurerai pas ſi la néceſſité de faire preſque toujours uſage des remèdes qui donnent du reſſort, vient de l'humidité naturelle de la membrane celluleuſe, ou de la partie la plus fluide du pus ; mais j'ai très-ſouvent obſervé qu'on accéléroit ſingulièrement la formation de la cicatrice, en touchant légèrement les chairs avec du vitriol de Chypre.

§. II. Il n'y a aucun Auteur qui ne convienne, avec Hippocrate, Celſe & Galien, que les bords des ulcères, principalement de ceux qui ſont invétérés, ne ſoient ſujets à devenir calleux.

J'ai vu des calloſités produites par un trop long uſage des tentes, diſparoître dès qu'on ceſſoit de s'en ſervir : des fiſtules à l'anus, accompagnées de grandes duretés, ont été guéries par la ſimple inciſion. J'ai fait la même obſervation ſur des fiſtules lacrymales : ainſi, ſans perdre de tems à uſer de remèdes émolliens & fondans, il faut, ſans délai, en venir à l'opération.

Le cas ſuivant eſt remarquable. Un Matelot tomba du haut d'un mât, ſur des éclats de bois, dont quelques fragmens lui entrèrent par l'anus, juſques dans la veſſie : il en réſulta une fiſtule urinaire par le rectum. Conſulté au bout d'un an, je ſentis bien les morceaux de bois; mais ils réſiſtoient à l'extraction : l'algalie intro-

forcipe, ob nimiam resistentiam protrahere non valui. Cathetera, calculosum concrementum circà festucas suspicatus, in vesicam demisi. Res evenit, atque ex fistulâ deinceps scalpello incisâ, festucisque duabus, calculos duos oblongos formantibus, extractis, sanitatem subitò recepit æger. Neque ullo modo callus hic valdè insignis obstitit.

Similia vidi in fistulis inguinis ex perforato intestino cœco; etiam in empyemate pectoris, & in renum atque hepatis fistulis, quæ omnes, simul ac fomes sublatus est, clauduntur, utcunque callosæ sint fistularum oræ.

Diù quoque curam habui horribilis fistulæ inter anum & vulvam è fetu in tubâ concepto Falloppianâ, deindè putrido, & per partes excreto : citrà spem omnia fuere sanata, neque obfuit ingentis fistulæ callus (a).

Sed è contrario in Gibberosis, quibus fistulæ ad latera mollia, aut ilia, quarum Hippocrates jam meminit, atque in bubonibus, & circà coxæ articulum fiunt, nunquam sanationem observavi, quia ad mortem usque è corruptis vertebris ichor defluens callum alit.

Quid moror, nonne fonticuli, & setacea quotidie eandem veritatem comprobant?

Sed, quid sit ille callus, priùs indagandum : in pluribus fistulis intestinalibus emortuis hanc substantiam sedulò inquirere licuit, vidique esse aliud nihil quàm carnem fungosam & callosam, à naturâ ipsâ in sui præsidium formatam, ne à rodente ichore ulteriùs exulceretur. Caussâ igitur sublatâ, aufert natura ipsa illud propugnaculum. Ita vos, Viri Illustres atque Exper-

(a) *Vid. lib. 2, Demonst. Anatomico-pathol. pag. 16, §. 2, quas eddi. an. 1762.*

duite dans la vessie, me fit soupçonner que l'extrémité de ces éclats étoit encroutée de matière calculeuse : j'incisai le trajet fistuleux, & par ce moyen je tirai deux pierres oblongues, formées au bout de deux morceaux de bois. Le malade guérit en fort peu de tems, & la callosité n'y apporta aucun obstacle.

J'ai observé le même succès à des fistules intestinales au pli de l'aine; à la poitrine, à la suite de l'empyème; à des fistules du foie, des reins, lesquelles guérissent toutes, dès qu'on a détruit la cause qui les entretenoit, sans nul égard aux callosités, qui ne sont qu'une complication accidentelle.

Une fistule horrible s'étoit formée entre l'anus & la vulve, à la suite d'un abscès gangréneux, causé par la putréfaction d'un fetus, conçu dans l'une des trompes de Fallope. Les callosités étoient considérables ; elles n'empêchèrent pas la guérison, qui se fit contre toute espérance, après la sortie complette des parties.

Dans les difformités de l'épine, on voit souvent des fistules aux parties latérales du bas-ventre, (Hippocrate en fait mention) aux aines, aux environs de l'articulation du femur : mais je n'ai jamais obtenu de guérison dans ces cas, parce que la matière vient de fort loin, & qu'il y a carie aux vertèbres.

Pourquoi m'arrêterois-je plus long-tems sur ce point? C'est une vérité suffisamment prouvée par la facilité de guérir les cautères & les sétons.

Mais il est intéressant de connoître la nature de ces callosités. L'examen anatomique m'a fait voir dans plusieurs fistules intestinales, que ce n'est autre chose qu'une chair fongueuse & calleuse, que la nature forme pour sa propre défense ; elle empêche les progrès de l'ulcération que causeroit l'âcreté du pus : la nature semble abandonner ce moyen, dès qu'elle n'en a plus besoin.

tissimi ! Mecum consentientes audio, callum adeò damnatum à Chirurgis, non esse vitium, sed industriosæ naturæ præsidium, quo partes vicinas conservat.

Differt autem aliquando, miram enim prorsus callositatem observavi in illo venereo vitio, quod phimosis vocatur. Afficit ea internam præputii tunicam, sed evanescit, simul ac ichor sublatus est.

Non nego etiam in aliquibus casibus naturam adjuvari posse, verùm de hac re nondùm agendum esse censeo, quia primùm, quid natura ipsa in diversis moliri possit, examinandum.

§. III. Quid in ossibus vitiatis contingat nunc dicendum; hæc præsertim in junioribus afficiuntur carie, quæ ulcera, ac fistulas in pedis articulo cum crure, in manibus ad digitorum internodia, & ad genua imprimis efficit. Nescio an ex corruptis humoribus oriatur, an verò peculiare sit ossis ac cartilaginis vitium; multi enim sanantur vel nullis, vel vanis remediis adhibitis versùs pubertatem, id est, suâ sponte, etiamsi & illud sæpè observaverim, ex pluribus ulceribus, quotidie manantibus tandem omnem sanguinem affectum, tabi ac morti ansam præbuisse. Sed aliud quid est vitium oriri ex depravatis humoribus; aliud, ex vitio humores depravari. Illud autem ex millenis periculis captis concludi posse arbitror, nullis cedere medicaminibus vitium, neque decoctis utcunque salutaribus, neque aquæ calcis vivæ etiam lautiùs epotæ, neque remediis ex hydrargyro paratis, vel specificis aliis, quorum in contumacibus morbis laus maxima est.

Hallucinantur etiam, meo judicio, qui labis rachiticæ

Les Ouvrages de l'Académie ont déjà établi cette vérité importante, que la callosité n'est pas de l'essence des fistules; & je dis que c'est l'ouvrage de la nature attentive à la conservation des parties circonvoisines.

Il y a beaucoup de différences dans les callosités : j'en ai vu de très-considérables dans l'affection vénérienne, nommée phimosis : elles attaquent la membrane interne du prépuce, & se dissipent dès qu'il n'y a plus d'écoulement ichoreux.

Je ne disconviens pas que la nature ne puisse être aidée utilement dans quelques cas; mais je pense qu'il ne faut rien faire qu'on ne sache avant, quels secours elle pourra se donner à elle-même.

§. III. Examinons maintenant ce qui arrive dans les maladies des os. Les enfans sont particulièrement sujets à la carie qui produit des ulcères & des fistules dans l'articulation du pied, aux articulations des doigts des mains, & sur-tout aux genoux. J'ignore si cela vient du vice général des humeurs, ou si c'est un vice propre à l'os ou au cartilage : plusieurs en guérissent naturellement, vers l'âge de puberté, sans avoir fait aucun remède, ou en ayant employé qui n'étoient d'aucun effet; d'autres, au contraire, ce que j'ai souvent eu occasion d'observer, sont morts d'épuisement, par la suppuration que fournissoient leurs ulcères. C'est un problême, si le vice de l'os a corrompu les humeurs, ou si ce sont les humeurs dépravées qui ont vicié l'os; j'ose avancer, d'après l'expérience, que le mal ne cède à aucun remède, ni aux décoctions les plus vantées, à l'eau de chaux bue dans la plus grande quantité, aux préparations mercurielles, ni aux autres spécifiques dont on fait le plus d'éloges dans le traitement des maladies les plus opiniâtres.

Ceux qui pensent que le vice rachitique vient de la

gradum auctiorem esse autumant, vel luis venereæ sobolem (a). Vidi in sanissimorum parentum prole unicâ aliquoties teterrimè furentem morbum, quo reliqui infantes, antè & post nati, omninò immunes manserunt.

Etiam Rhazi innotescere non potuisset, si ex Americâ, undè lues horrenda in Europam asportata est, originem duceret. Contrarius etiam est argenti effectus, cui, licet variis modis præparato, hæc peculiaris cariei species non cedit.

Ossa præterea ex caussis vitiantur externis, atque ulcera efficiunt, quæ, nullis adhibitis remediis, solo naturæ beneficio sanantur: caries enim illæ, earumque ulcera morbum non constituunt: nam squama, hodiè exfoliatio dicta; seu separatio ossis, dependet à morte ossis, quod natura novo nato periosteo, depellit; squamâ verò lapsâ, cessat ulcus protinùs.

Non excipio caries ex sphacelo natas, nam si ex crisi, materies ipsa acris in manum, vel pedem illabens, pro externâ caussâ habenda est.

§. IV. Ulcera autem ex illâ cariei specie nata, quam meliceram Celsus vocavit, & Hildanus malè meliceriam, non modo intolerabiles dolores adferunt, sed vires exhauriunt, atque tabe inductâ mortem inferunt: nisi pars affecta quantocyùs abscindatur. Ejus naturæ sunt caries ex diastasi quâcunque natæ circà genu, & pedem, &c. Quarum ulcera in fungum degenerant, carcinomatum instar. Ejusmodi quoque sunt illæ caries, quæ ex fissis ossibus,

(a) *Clariss. Abbas Winkelman in literis humanioribus, & veterum pictorum, statuariorumque operibus dijudicandis expertissimus, errori huic etiam obnoxius fuit, Luis Americanæ filiam vocans Rachitidem, seu Anglicam ægritudinem.* Gedanken uber die Nachahmung der Griekische werke in der malerey und Bildhauer Kunst. 1756, pag. 7.

maladie vénérienne dégénérée, me paroiſſent dans l'erreur (*a*). J'ai vu plus d'une fois un ſeul enfant attaqué cruellement de cette maladie, quoique né de parens fort ſains, & ayant ſes frères nés avant & après lui, également en bonne ſanté.

Rhazès auroit-il connu cette maladie, ſi elle nous eût été apportée de l'Amérique? Le mercure y eſt contraire, car cette eſpèce de carie ne cède à aucune de ſes préparations.

Les os ſont auſſi ſujets à des ulcères par cauſes externes, & ils guériſſent ſans remèdes par le ſeul bienfait de la nature : ces caries, en effet, & les ulcères qu'elles produiſent, ne ſont pas, à proprement parler, des maladies ; car la lame oſſeuſe que l'exfoliation ſépare, eſt l'effet de la mort de l'os ; l'action vitale pouſſe cette lame, & par ſa chûte, l'ulcère ſe guérit bien-tôt.

Je n'excepte pas même les caries qui viennent du ſphacèle ; car on doit regarder comme cauſe externe, la matière âcre qu'une criſe jette ſur une main ou ſur un pied.

§. IV. Les ulcères nés d'une eſpèce de carie à laquelle Celſe & Fabrice de Hilden ont donné le nom de mélicères, cauſent des douleurs intolérables, épuiſent les forces, & font périr les malades de conſomption, ſi l'on n'a promptement recours à l'amputation du membre. Ces caries viennent d'un diaſtaſis au genou, au pied ; & il ſurvient dans les ulcères qu'elles cauſent, des chairs fongueuſes, comme aux carcinomes :

(*a*) Le célèbre Abbé Winkelman, ſavant Littérateur, & très-verſé dans la connoiſſance des Ouvrages des Anciens en Peinture & en Sculpture, s'eſt trompé a cet égard, donnant au Rachitis ou maladie Angloiſe, le nom de fille de la vérole.

præſertim cranii, oſſis ilium, aliorumque eveniunt. In his omnibus, etiamſi foras pus evomant, & ulcera producant, medicamenta ut plurimùm ſupervacua fuerunt, niſi Chirurgia tempeſtivè adhiberetur. Dolendum, quod ad oſſa carie tali adfecta cycliſcos non adhibeamus, quorum maxima tamen apud Hippocratem & Galenum laus fuit, & quibus Deventerus admirabili cum ſucceſſu uſus fuit.

Horum ulcerum indolem primùm exponere erat neceſſarium, quia, ubi de remediis ex induſtriâ agam, ea cognita ſupponere debeo.

§. *V. In cruribus autem, nam ad peculiaria deveniendum, ulcera frequentia ſunt, ubique terrarum, diuturna, quia cauſſa, quæ humores in ea derivat, tolli nequit : motus enim non tantùm, ſed conſeſſus nocet. Rectè igitur Hippocrates de ulceribus. Foes. Tom. I, pag.* 869. Stare, ſedere, & ambulare non convenit, ubi ulcus crus occupat : *& deinceps*, verùm quies, otium, plurimùm conducunt, *ib. p.* 870. *Feminis præſertim multùm evigilantibus, & ſtantibus, debilibus etiam viris, & ſenibus familiaria. Hæc, cum Celſo, chironia voco.*

Omnes homines pinguedinem crurum magis aquoſam habent, quam reliquarum partium; aquoſa illa materies vel ſurſùm vel deorſùm pellitur pro vario ægri ſitu; nocet igitur hæc humiditas ex internis proveniens, ac ſi externè applicaretur; quapropter Hippocrates olea, mollia, & pinguia in his tanquam nociva ex medici chiofficinâ proſcripſiſſe videtur.

Hæc ſæpiſſime varices comites habent, & cutim circùmquaque duram, lividamque. Adultos imprimis adſiciunt; in ſeptentrionalibus Europæ regionibus, feminis

on

on en remarque de ſemblables aux fractures du crâne, des os des îles, & autres. La formation de l'ulcère & l'iſſue du pus, n'empêchent pas l'incurabilité par les médicamens; la Chirurgie eſt la ſeule Médecine efficace. Il eſt fâcheux qu'on ſoit ſi retenu ſur l'uſage du ciſeau & des gouges, dont Hippocrate & Galien ont tant loué l'utilité, & que Deventer a employé avec un ſuccès ſi merveilleux.

Il m'a paru néceſſaire de parler préliminairement de la nature des ulcères en général, afin de n'y pas revenir lorſque je traiterai expreſſément des remèdes qu'on doit y appliquer.

§. V. Pour entrer dans les détails, j'obſerverai d'abord que les ulcères aux jambes, ſont par-tout très-fréquens & opiniâtres ; parce qu'on ne peut éviter la cauſe qui y fait aborder les humeurs. Le mouvement & le repos ſont également nuiſibles. Hippocrate dit, avec raiſon, qu'il ne convient pas de ſe tenir debout ou aſſis, ni de ſe promener, dans les ulcères des jambes; que cependant le repos & la tranquillité ſont ce qu'il y a de plus avantageux. Les ulcères que j'appellerai, avec Celſe, chironiens, ſurviennent ſur-tout aux femmes qui veillent beaucoup, qui ſe tiennent preſque toujours debout, aux hommesd'une foible complexion, & aux vieillards.

Les jambes ſont de toutes les parties du corps, les plus ſujettes à l'enflûre œdémateuſe : elle monte ou deſcend, ſuivant la différente ſituation du malade. Cette humidité, par cauſe interne, eſt très-nuiſible, & elle ne le ſeroit pas moins ſi elle étoit appliquée à l'extérieur ; c'eſt la raiſon pour laquelle Hippocrate a proſcrit, dans ces cas, les médicamens huileux, relâchans, & tous les corps gras.

Ces ulcères ſont ſouvent accompagnés de veines variqueuſes, & la peau de la circonférence, eſt dure & de couleur livide : les adultes en ſont principalement

magis frequentia sunt, adeò ut ea puerperiis, eodem modo ac Helvetiæ gutturis strumam tribuant, etiamsi sexum utrumque & virgines invadant.

De eorum curâ plura erunt dicenda; indicasse sufficiat, quod non semper ex malâ temperie oriantur, neque esse critica.

§. *VI. Horribile ac foedum aspectu vitium est, quod aliquando nasum in sanissimis inficit, ac pedetentim totum consumit, adeò ut corrosis alis, apice, & cartilagine usque in fauces iter pervium sit. Rubet primùm, dein exulceratur sub crustâ densâ donec nasum integrum destruxit, tum verò consistit. Nullibi exemplum reperire potui, nisi apud Mangetum in Bibl. Chirurgicâ,* pag. 198, *ex B. Sylvatico. Vidi tamen plura, in sanissimâ puellâ, in puero, in feminâ rusticâ, quæ post primum puerperium hoc ulcere adficiebatur, remansit in eâ septum cartilagineum. Iter faciens ex Groningâ in Zwollam, feminam quadragenariam ulcere simili infectam vidi apud Medicum celebrem, qui malum ignorans & curam nimis audacter promittens ausis, uti, monueram excidit. Vidi tandem in virgine nubili, quæ vehementer variolis laboravit, in eâ tamen lentiùs proserpit.*

Curationem nunquam consequi mihi licuit, nam nullis remediis cedit, nequidem mercurialibus.

Videtur similitudinem quamdam habere cum ulcere, labia aliquando occupante, à me bis tantùm viso, quod similiter ægrè auscultat remediis. Differt tamen ab ozænâ, quia hæc ab osse vitiato, illa à mollibus originem ducit.

attaqués, & sur-tout les femmes dans les Contrées septentrionales de l'Europe. On attribue cela aux couches, comme en Suisse, le goêtre des femmes ; quoique ces maladies attaquent indistinctement l'autre sexe, & que les filles y soient également sujettes.

Nous parlerons plus amplement du traitement qui leur convient ; il suffit d'avoir fait connoître qu'ils ne sont pas toujours l'effet du vice des humeurs, ni d'une crise.

§. VI. Le nez est sujet à une maladie affreuse, dont l'aspect même est horrible : elle attaque les personnes les plus saines, commence par une rougeur, produit une ulcération sous une croûte épaisse ; & les progrès de l'érosion ne s'arrêtent qu'après que le nez est tout-à-fait détruit. Je n'ai trouvé qu'un seul exemple de cette cruelle maladie, dans les Auteurs. Il a été transcrit par Manget, dans sa Bibliothèque de Chirurgie, d'après B. Sylvaticus. J'ai eu occasion de l'observer sur une petite fille d'ailleurs très-saine, à un jeune garçon, & à une Paysane qui fut attaquée de cet ulcère, après son premier accouchement ; la cloison cartilagineuse n'en fut point détruite. Dans un voyage de Groningue à Zwoll, un Médecin célèbre m'a fait voir une femme de quarante ans, attaquée d'un pareil ulcère. Il ne connoissoit pas la nature du mal, & il promettoit inconsidérément une guérison qu'il ne put obtenir. Enfin, j'ai observé ce mal à la suite d'une petite vérole très-confluente, en une jeune Demoiselle d'âge nubile : mais les progrès de l'ulcération furent très-lents.

Je n'ai jamais obtenu de guérison : le mal ne cède à aucun remède, pas même aux mercuriaux.

Il y a des ulcères aux lèvres qui montrent la même opiniâtreté ; j'en ai vu deux exemples : l'analogie est moindre avec l'ozène, il attaque les parties osseuses, & l'autre se borne aux parties molles.

§. *VII. Ozæna enim est ulcus cum carie ossium spongiosorum, cui malo cum veteribus, præcipuè cum Celso, arbitror vix posse succurri, quemadmodùm etiam in equis, ubi* la Morve *audit, inmedicabile vitium est. De eo egregiè egit* la Fosse, & Malouinus, *Mem. de l'Ac. des Sciences, anno* 1761, *atque* D. Carlo Ruini, infirmitadi dei cavalli, *qui ozænam vocat. Multa circà ejus curationem experimenta in equis instituens didici esse insanabile,* sed nullo modo contagiosum. *Id vitium licet maximi momenti sit in omnibus regionibus propter universalem generosissimi animalis utilitatem, non est hujus loci.*

Redeo ad ozænam, quæ in hominibus rara admodum est, externa remedia non admittit, atque interna respuit.

§. *VIII. Strumosa ulcera nunc examinanda: etiam & hæc medicinam non recipiunt, nisi glandulis lentâ suppuratione destructis. Non memini ullis remediis internè subministratis unquam auscultasse. Ideò Galliæ regibus, quasi divino afflatis spiritu tribuerunt strumas medendi virtutem solo attactu. Risum tenere vix potui, quum Wisemanni* (a). *Caroli II, Brittanniæ Regis Chirurgi peritissimi super hac re invidiam percepi; suo enim tribuit Regi, quod neutro competit.*

(*a*) Vol. I, IV. Book. Chapl. 1, from Edward the Confessor downwarts, p. 393, *addit. Munus illud divinum non fuisse ablatum, etiamsi Reges Romanam Catholicam Religionem abdicassent. Elisabetham eandem virtutem exercuisse notat: tandem se ipsum oculatum fuisse testem scribit, p.* 395, *aliquot centum curationum suâ Majestate expletarum solo tactu, quæ præcipuorum Chirurgorum sedulitatem fatigaverant.*

Melius tamen egisse mihi videtur postmodùm, nam igne, ferro, & medicamentis strumas curavit. Videnda quoque Ill. Eq. de Jaucourt adversaria in hunc morbum. Dict. Encyclop. tit. Ecrouelles, p. 375.

§. VII. L'ozène eſt un ulcère avec carie des cornets ſuperieurs, auquel il me paroît bien difficile de porter du remède, comme les Anciens, & ſur-tout Celſe, l'ont reconnu. C'eſt un mal incurable, comme la morve aux chevaux, dont M. la Foſſe a traité ſavamment, ainſi que M. Malouin, dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1761, & Dom Charles Ruini, qui lui donne le nom d'ozène. Mes tentatives multipliées ſur les chevaux, m'ont appris que ce mal étoit incurable, mais qu'il n'étoit aucunement contagieux. Quelque intéreſſante que ſoit cette matière, par rapport à la grande utilité de l'excellent animal qui eſt ſujet à cette maladie, ce n'eſt pas ici le lieu de nous en occuper.

Je reviens à l'ozène, les hommes en ſont rarement attaqués; les remèdes n'y ſont pas applicables, & les internes non indiqués.

§. VIII. Parlons maintenant des ulcères ſcrophuleux; ils ne ſe guériſſent qu'après que la ſuppuration a entièrement détruit les glandes engorgées : je n'ai jamais vu le moindre ſuccès des remèdes internes; c'eſt peut-être la raiſon pour laquelle on a attribué aux Rois de France, la faculté de guérir, comme miraculeuſement, cette maladie, par le ſeul attouchement. Wiſeman, très-célèbre Chirurgien de Charles II, Roi d'Angleterre, lui attribue le même pouvoir (*a*).

(*a*) Il ne faut pas croire, dit-il, que ce don du Ciel ait ceſſé en nos Rois, lorſqu'ils ſe ſont ſéparés de la Communion Catholique-Romaine. La Reine Eliſabeth l'a exercé; & il aſſure qu'il a été témoin oculaire de plus de cent cures opérées par Sa Majeſté, en touchant des malades que les plus habiles Chirurgiens avoient traités très-long-tems ſans ſuccès.

Il me ſemble qu'il a pris dans la ſuite un parti plus sûr, en attaquant les écrouelles avec le feu, le fer, & les médicamens appropriés à la diverſité des circonſtances. Voyez ce que M. le Chevalier de Jaucourt dit ſur cette maladie, dans le Dictionnaire Encyclopédique, au mot *Ecrouelles*.

§. IX. *De achoribus, favis, & herpete, etiamsi ulcera sint, dubito, an quidem agendum sit, quia sponte sanantur, vel corrigentibus internè assumptis. Attamen ad cicatricem sub tò disponi non debent; secùs enim materies acris, quam natura ibi depellit, inclusa, super oculos vehementes inflammationes & xerophthalmias producit, vel super ossa pædarthrocacem. In universum tamen, quâ ratione curari debeant, docebo; etiamsi aliquibus per totam vitam durent, imprimìs feminis laxioris constitutionis. Præter ulcerum incommoda nihil nisi alopœciam post se trahunt, nam sunt saniores ceteris.*

§. X. *Ulcera cancrosa etiam ad rem nostram pertinere videntur; sed quis in re medicâ adeò imperitus, ut ignoret medicamentis nullis cedere horribile illud generis humani flagellum: exasperari autem acribus, vel émollientibus adplicatis. Dicam tamen de iis, quæ ceteris aptiora sunt.*

§. XI. *Sequitur scorbutus, morbus hodiè præterquam in navibus rarus, seculo autem præterlapso etiam anteà frequentissimus; diæta præsertim Anglorum, Belgarum, & Germanorum, verbo totius Europæ Australioris mutata, & magis vegetabilis, hujus beneficii caussa videtur.*

Tribuuntur tamen ei, etiam hodiè, ulcera crurum, chironia dicta, quamquam frustrà, nisi quis ubique hunc morbum reperiri velit, etiam in Asiâ & Africâ, quarum aer tamen laudabilior est nostro, & ubi diæta minùs ex carnibus adhibetur.

§. IX. Je ne sais si je dois parler des croûtes de lait, & des éruptions dartreuses, quoique du genre des ulcères, puisqu'elles se guérissent d'elles-mêmes, ou par des remèdes internes capables de corriger l'acrimonie des humeurs : il seroit dangereux d'user indiscrètement de remèdes dessicatifs, car la matière répercutée produit sur les yeux de violentes inflammations, des xérophthalmies ; & sur les articulations, le pædarthrocacé. Mais je ne pourrai me dispenser de dire un mot de la méthode curative de ces maladies, qui durent quelquefois pendant toute la vie, sur-tout aux femmes d'une foible constitution. La seule incommodité qui en résulte, est la perte des cheveux ; les personnes qui en sont attaquées, jouissent d'ailleurs d'une bonne santé.

§. X. Les ulcères cancéreux sont de notre objet : mais est-il un homme de l'Art qui ignore que ce terrible fléau de l'humanité, ne cède à aucun remède ; que les médicamens âcres lui font faire des progrès rapides, & même les corps gras, tout émolliens qu'ils sont. Il sera fait mention des topiques qui y sont les plus convenables.

§. XI. Je parlerai aussi du scorbut, qu'on ne voit guères aujourd'hui que sur les vaisseaux, & qui étoit si fréquent dans le siècle passé ; on doit cette heureuse différence au changement de la manière de vivre des Anglois sur-tout, des Hollandois, des Allemands, & de toute l'Europe septentrionale, où l'on fait plus d'usage de végétaux, que dans le dernier siécle.

Il y a des gens qui, même à présent, croient que le scorbut est la cause des ulcères aux jambes, qu'on appelle chironiens : mais c'est sans raison, à moins qu'ils ne veuillent aussi voir cette cause en Asie & en Afrique, où l'air est cependant plus pur que le nôtre, & les hommes beaucoup moins carnivores.

§. XII. Agmen claudet fœdissima Americæ lues, quæ in principio licet sanabilis, inveterata tamen quæcunque respuit; præsertim cutis ulcera, quæ usque in membranam cellulosam penetrant, & foramina instar macularum retis formant. Inmedicabilis etiam est illa, quæ nasum & ossa ejus corrodit, vel in ossibus tibiæ, ceterum ulcera horrenda, & cariem saniosam efficit.

Miratus fui D. de Torres Hispanum, qui Parisiis tot miracula suo præparato mercuriali sub auspiciis multorum Chirurgorum celeberrimorum, & Academiæ vestræ sodalium fecisse scribit, non potuisse sanare ægrum, qui, me volente, ejus opem implorabat non sine insignis præmii oblatione. Miserè dein mortuus, quia mercurialibus nullis auscultabat malum.

Si sanabilia sunt hæc ulcera, non sinè Hydrargyro curari debent, atque ideò haud opinor ad quæstionem propositam pertinere.

CAPUT SECUNDUM.

De Unguentorum indole & facultatibus.

§. I. Expositis, quæ ulcerum varietates spectant, & naturæ in his actionem, dicendum quemadmodùm Unguenta constituta sunt.

Unguenta, Cerata & Emplastra ex oleosâ potissimum materie parantur; adeò ut Cl. Charas, qui omnium optimè de remediorum parandorum ratione scripsit, Pharmac. univers. tom. 1, pag. 362, eorum basin esse oleum adnotet, cui axungiæ, medullæ, cera & similia admiscentur.

Cl. Gaubius, qui de concinnandis remediorum formulis optimè meruit, §. 406, eodem modo p. 288, Unguentorum indolem considerat.

Scire oportet, quænam principia Chemici iis tribuerint? In his explanandis magnus Boerhaavius reliquos ante-

§. XII.

§. XII. Je terminerai cette énumération par la maladie vénérienne, curable quand elle eſt récente; mais qui n'admet plus de ſecours lorſque les ulcères de la peau ont pénétré profondément dans le tiſſu cellulaire, lorſque les os de l'intérieur des narines ſont corrodés, que ceux des jambes ſont ulcérés (*a*).

Si ces ulcères ſont guériſſables, c'eſt toujours le mercure qui doit en opérer la cure.

(*a*) Le ſuccès des frictions mercurielles, ſagement & long-tems adminiſtrées, doit faire reſſerrer cette aſſertion de l'Auteur dans des bornes infiniment étroites. L'exemple cité d'après un Empyrique, dans le texte latin, ne prouve rien; & les Membres de l'Académie qui s'étoient prêtés à donner leur approbation à ce remède, en ont été blâmés, comme ils le méritoient.

CHAPITRE SECOND.

De la nature des Onguens & de leurs vertus.

§. I. Après avoir expoſé la différence des ulcères, & les reſſources de la nature dans ces maladies, je dois traiter de la compoſition des Onguens.

Les corps gras ſont la baſe principale des Onguens, des Emplâtres & des Cérats. Charas qui a le mieux écrit ſur cette matière, dit qu'ils ſont compoſés d'huile, à laquelle on ajoute du ſain-doux, des graiſſes, des moëlles, de la cire, & autres choſes ſemblables.

Le célèbre Docteur Gaubius, qui a écrit ſavamment ſur l'art de formuler, penſe de même ſur la nature des Onguens.

Boerhaave, à qui la Chimie doit l'avantage d'être devenue une partie de la Philoſophie, parce qu'il en

celluit, philosophicè quoniam eorum artem mille mysteriis & arcanis tectam contemplatus, analyses Chemicas prodidit exactissimè ad thermometrum factas. Olea igitur omnia sat magnam aquæ portionem comprehendere docuit, spiritum aquosum, sed acidum, oleum duplex, & cetera.

Unguenta igitur cuncta molliunt partes omnes, quibus applicantur, tùm aquosis tùm oleosis suis principiis : sed demonstravimus ulcerum fundos aquosâ colluvie ab internis adfluente spongiosos reddi, elevari, & ideò magis rumpere cutim. Unguenta proindè suâ naturâ, id est mechanicè, nocere necesse est.

Cera similiter aquam comprehendit acidulam, fœtentem spiritum, & oleum solidius, seu butyrum, quod denuò destillatum fluidum manet.

In resinis autem, etiamsi oleum contineant, vis acris inest & caustica, partes omnes inflammans, quibus adplicatur. Hæc Boerhaavius.

§. II. Ad mixturas varias attendenti patebit eò magis mollire, & proindè nocere, quò plus olei continent, plurimùm autem si olea expressa sunt, quoniam plus aquæ comprehendunt.

Unguentum igitur, quod ceræ partem 1, *olei partes* IV, *& pulverum partem* ½ *continet, juxtà eumdem Charasium, magis emolliet, quàm ceratum, quod partem* I, *ceræ, & p.* III, *olei excipit. Minùs verò linimento, quoniam ceræ p.* I, *olei vero* VI *constat. Proportionem ferè similem adhibuit Cl. Gaubius, ib.* §. 421, *etiam superiùs.*

Pastilli propter eamdem rationem, pulveres, vel leves

a dévoilé les myſtères & les ſecrets, a démontré par ſes ſavantes analyſes, que les huiles contiennent une grande portion d'eau, un eſprit aqueux, mais acide, deux eſpèces d'huiles, &c.

Tous les Onguens ſont donc émolliens des parties ſur leſquelles on les applique, à raiſon de leurs principes aqueux & huileux. Mais nous avons démontré que le fond des ulcères devenoit ſpongieux par l'humidité qui y aborde naturellement; & que les chairs, ainſi imbibées, ſe gonfloient & procuroient la rupture de la peau; d'où il ſuit que les Onguens doivent être néceſſairement nuiſibles, par leur nature, comme agens méchaniques.

La cire contient auſſi de l'eau acidule, un eſprit fétide, & une huile aſſez ſolide, ou plutôt un beurre qui, à la ſeconde diſtillation, reſte fluide.

Dans les réſines, outre l'huile, il y a une âcreté cauſtique qui enflamme les parties auxquelles on les applique. *Telle eſt la doctrine de Boerhaave.*

§. II. Il eſt clair que ces remèdes amolliront plus, & en conſéquence qu'ils ſeront d'autant plus nuiſibles qu'ils contiendront plus d'huile. Les huiles par expreſſion étant plus chargées de particules d'eau, ſeront les plus émollientes.

Ainſi, un Onguent compoſé d'une partie de cire, de quatre parties d'huile, & d'une demi-partie de poudres, amollira plus, ſuivant Charas, qu'un cérat où il entreroit une partie de cire & trois parties d'huile : mais il ſera moins émollient que celui qui ſeroit compoſé d'une partie de cire, & de ſix parties d'huile. Ce ſont les proportions que M. Gaubius a déterminées, §. 421, de ſon Traité des Formules.

C'eſt pour cette raiſon qu'il eſt plus convenable d'uſer

attactus medicamentorum adstringentium magis convenient, quàm oleis immista.

§. *III. Animadvertendum etiam, medicamentorum facultates reliquas diversas esse : olea animalium, seu pinguedines putrescunt citiùs; vegetabilium longè minùs, vel omninò non; hæc magis tenacia & lenta, illa oleosa magis.*

In vetustis igitur ulceribus præferenda erunt vegetabilium olea, illa præsertim, quæ rancedinem non contrahunt, quemadmodum lini & rapæ oleum, atque similia. Olivarum idcircò minus commodum, nisi coctum; ea propter oleum rosaceum tantopere laudatum fuisse videtur, nam ex rosis ipsi nihil accedit, quo virtus augeri possit.

CAPUT TERTIUM,

Brevem recapitulationem comprehendens.

§. *I. In fundo omnis vulneris, cessante inflammatione, atque in fundo omnis ulceris ex quâcumque caussâ, simul atque inflammatio, intemperies, aliæque caussæ sublatæ sunt, oritur primùm granulata quædam coloris rubri, coccineique caro, secerniturque parca puris spissioris, & albicantis copia.*

E marginibus seu oris ulceris tenuis pellicula sicca, rubella ob pelluciditatem, proveniens atque se versùs mediam partem fundi extendens tegit pedetentim modo dictam superficiem : eâ ratione minuitur ulcus; & eo ipso tempore cutis in majoribus ulceribus super partes interiores progrediens, utrimque ad se mutuò accedit.

de tablettes & poudres, & de toucher légèrement avec des astringens, que de se servir de ces remèdes incorporés dans des huiles.

§. III. Il faut aussi faire attention à la différence des autres facultés des médicamens. Les huiles animales, les graisses, sont très-sujettes à se dépraver ; les huiles végétales le sont beaucoup moins, ou pas du tout : celles-ci sont plus visqueuses & lentes, & les autres contiennent plus de parties huileuses.

Par conséquent il faudra préférer, dans le traitement des ulcères invétérés, les huiles tirées des végétaux, & sur-tout celles qui ne deviennent pas rances ; telles que l'huile de lin, de navette, & semblables : l'huile d'olives, par cette raison, est moins utile, à moins qu'elle ne soit cuite. L'huile rosat n'est tant estimée que par rapport à cela ; car elle ne tire aucune vertu des roses.

CHAPITRE TROISIÈME.

Courte récapitulation.

§. I. Lorsque l'inflammation est passée, & qu'il n'y a aucune cause qui empêche la consolidation d'un ulcère ou d'une plaie, il naît dans son fond des grains charnus de couleur rouge ; & le pus qu'ils fournissent, devient blanc & épais.

En même tems une pellicule mince, sèche, rougeâtre à cause de sa transparence, vient des bords de l'ulcère, & s'étend de la circonférence vers le centre, pour en diminuer les dimensions. Dans les grands ulcères, la peau s'allonge de chaque côté, & recouvre en partie la surface de la solution de continuité. Le reste de l'ulcère

Impletur tandem omnis ſuperficies ulceris eâdem tenellâ membranâ, donec hâc magis contractâ, & firmatâ cicatricem formavit.

§. II. In ulceribus autem integram cutem non penetrantibus, quemadmodùm in chironiis, achoribus, variolis & ſimilibus, diutiùs durat hic progreſſus, quia cutis ipſa non adjuvat; & cuticula lentiùs formatur ſub ipsâ cruſtâ ulceris: ſeu cruſta illa ſicca eſt ſingularis humor è vaſis exſtillans, in coagulum abiens, & ſub reſinæ formâ concreſcens. Sed utcumque nata auferri non debet, quia ſine cuticulâ, cui firmiter adhæreſcit, detrahi non poteſt. Natura igitur tùm toties, quoties detrahitur, damnum reparare tenetur.

§. III. Hîc igitur eſt naturæ ipſius ſanationem ſemper molientis progreſſus, curationis viam indicans Medico. Auxilio hæc nullo indiget, modò non impediatur, & adversùs externas injurias defendatur. Quid igitur? Deligationem poſcit cum linamento ex molliori linteo raſo, ne tenella membrana contundatur, quod ſimul ac adhæreſcere plagæ incipit, relinquendum eſt. Secùs iterùm diſrumpitur, & retardatur ſanatio.

Aliquando adhæreſcit nimiùm, & antequàm totus fundus purus ſit, tùm ceratum convenit, non ad ſanandum, ſed cavendum ne ab ipsâ deligatione turbetur natura.

Medicina igitur, niſi à malâ temperie, vel cauſſis externis adeò non deſideratur, quàm quidem Medici ſolertia.

Tenella etiam & delicata exorientis pelliculæ fabrica ſatis docet, acria nocere, quia eam conſumunt, mollia & oleoſa eam diſſolvere, atque imprudentem deligationem planè deſtruere hanc cuticulam.

ſe ferme par la pellicule dont nous avons parlé, & ſa conſiſtance rend la cicatrice ferme & ſolide.

§. II. Il n'en eſt pas de même dans les ulcères qui ne paſſent pas l'épaiſſeur de la peau, tels que les chironiens, les dartreux, dans la petite vérole, & cas ſemblables. La marche de la nature eſt plus lente, parce que la peau ne peut prêter; la cicatrice ſe forme ſous la croûte même de l'ulcère; ou cette croûte sèche eſt formée par la matière même de la ſuppuration, qui ſe coagule: on ne doit jamais l'enlever, parce qu'on ne le feroit pas ſans déchirer la cicatrice à laquelle elle eſt adhérente; & chaque fois qu'on arrache la croûte, il faut que la nature la répare.

§. III. C'eſt ce procédé de la nature qui tend toujours à la guériſon, que le Chirurgien doit prendre pour guide. Elle n'a beſoin d'aucun ſecours, pourvu qu'on ne la trouble pas, & qu'on la mette à l'abri des injures extérieures. Que faut-il donc? Un ſimple appareil avec de la charpie molle, afin de ne pas meurtrir la tendre pellicule; & ſi la charpie s'y attache, on n'y touchera pas; car, en l'enlevant, on déchireroit la cicatrice naiſſante. Pour éviter cet inconvénient, il y a des cas où l'on couvre de cérat les bords du plumaceau, non dans aucune vue curative, mais pour empêcher l'adhérence de la charpie par l'exſiccation du pus, aux bords de l'ulcère.

La cure dépend donc moins des remèdes que de l'habileté du Chirurgien, à moins qu'il ne faille combattre une mauvaiſe conſtitution, ou des cauſes extérieures.

La ſubſtance délicate & tendre de la cicatrice naiſſante, montre aſſez que les remèdes âcres ſeroient nuiſibles, qu'elle ſeroit diſſoute par les émolliens & les huileux, & détruite, ſi l'on panſoit l'ulcère ſans ménagement.

Chirurgia proindè medicamentis non indiget ad sanationem promovendam, quippè quam natura ipsa absolvit, sed regulis & cautelis, ne ejus egregias virtutes destruamus.

§. *IV. Ex Unguentorum expositione similiter patet, quænam suâ indole physicè consideratâ opportuna sint; modò considerent Medici, in corpore humano ignis gradum tantum non esse, quantus in Chemicorum officinâ adhibetur : putrefactionem tamen principiorum dissolutionem efficere, atque eatenùs cognitionem eorum omninò necessariam esse.*

Ex industriâ dixi, physicè oportere Unguentorum virtutes contemplari Medicum, quoniam de facultatibus specialibus certi nihil, nisi experientiâ *constare possit. Illud* certum *etiam, licet in nullâ arte majus, non facilè deprehenditur, nisi morbi ipsi probè cogniti sint, ut analogia, quæ nunquam fallit, quemadmodùm diximus, ritè applicari possit.*

§. *V. Medici in initio nimiam oleosorum copiam adhibuerunt, defectum hunc correxerunt adstringentibus, & escharroticis, sed tandem his abutentes, occasionem dederunt remediis magicis, & sympatheticis, quorum hæc præcipua virtus, quod benignæ naturæ salutarem scopum non avertant.*

La

La Chirurgie n'a donc pas besoin de remèdes pour opérer la guérison, puisque c'est uniquement l'ouvrage de la nature : mais l'Art a des règles, & prescrit des précautions pour ne pas contrarier la bienfaisance de la nature.

§. IV. On a vu de même, par ce que nous avons dit de la nature des Onguens, comment ils peuvent être utiles. On observera que la chaleur dans le corps humain, n'est pas si considérable que dans le laboratoire des Chimistes, & que la putréfaction opère puissamment la dissolution des mixtes; ce qu'il est important de connoître.

Ce n'est pas sans intention que j'ai dit qu'il falloit considérer physiquement la vertu des Onguens; car il n'y a rien de *certain* sur leurs facultés propres, que ce que l'expérience apprend : mais ce *certain* même échappe facilement à nos connoissances, si l'on n'en a pas une parfaite de la nature des maladies, de manière qu'on puisse faire une juste application de l'analogie, laquelle ne trompe jamais, comme nous l'avons dit.

§. V. On a d'abord fait un trop grand usage des remèdes huileux; on s'est corrigé en ayant recours aux astringens & aux escarrotiques. L'abus qu'on a fait de ceux-ci, a introduit les remèdes magiques & sympathiques, qui avoient du moins l'avantage de ne pas troubler l'action de la nature.

SECTIO SECUNDA

Hiſtoriam Artis ab Hippocrate ad noſtra tempora uſque complectitur.

CAPUT PRIMUM.

De Ulcerum curatione ſecundùm Veteres.

QUOD NATURA agat in ſanatione vulnerum, ulcerumque, meminiſtis; Hiſtoriam Artis nunc ingredior, quam ità dividam, ut primùm veterum, deinceps recentiorum, tandem noſtræ ætatis doctrinam expediam.

§. I. *Hippocrates, à Medicinæ parente enim ordiendum, omnium optimè de ulceribus ſcripſit : is* ulcera recentia vino abluenda eſſe *docuit*, VETUSTIS cataplaſmata non eſſe applicanda, niſi inflammatio accedat, atque etiam tùm, non ulcus ipſum, ſed ambientes partes fovenda. RECENTIBUS neque oleum, neque mollia, neque pinguia convenire, aut quæ olei vim habent. *Lavabat & depurabat plagas vino nigro, auſtero, &c.*

Intereà præterire non poſſum veteres adhibuiſſe ſpongias, eaſque vino, vel alio levi aſtringente fotu ebrias admoviſſe, & ità deligaſſe ſuper ulcera, ut ſæpiùs in die, remanentibus faſciis, renovari potuerit fotus. Quo fato contigerit neſcio, ut aptus hic & commodiſſimus modus eviluerit; apud unicum Bartiſchium, *ſuper oculos admotas video ſpongias, ſeu hapſos linamenti, inter ſplenia, ut diutiùs vim ſuam retineat medicamentum,*

SECONDE SECTION.

Où l'on donne l'histoire de l'Art, depuis Hippocrate, jusqu'à nos jours.

CHAPITRE PREMIER.

De la cure des Ulcères, suivant les Anciens.

On a vu, par ce qui précède, comment la nature agit pour la guérison des plaies & des ulcères : je vais maintenant donner l'histoire de l'Art, & je traiterai d'abord de la méthode des Anciens, puis de celle des Modernes; enfin, j'exposerai celle qui est suivie de nos jours.

§. I. Le père de la Médecine, Hippocrate, a mieux écrit que personne sur les ulcères. Il a enseigné, *qu'il faut laver les ulcères récens avec du vin; qu'il ne faut appliquer des cataplasmes sur les ulcères invétérés, que dans le cas d'inflammation, & qu'alors même ces remèdes doivent porter sur les parties environnantes, sans toucher à l'ulcère, auquel les remèdes gras sont toujours nuisibles.* Il lavoit & nétoyoit les plaies avec du gros vin, &c.

Les Anciens se servoient d'éponges imbibées de vin, ou de quelque liqueur astringente; & ils les contenoient de manière que, sans lever l'appareil, on pouvoit renouveler les fomentations plusieurs fois le jour. Je ne conçois pas comment on a pu abandonner une méthode si utile & si commode. Je ne vois que *Bartisch* qui ait recommandé l'usage des éponges pour les yeux, ou de la charpie entre deux linges, afin que le médi-

neque ſiccatione noceat, quod in oculorum ulceribus peſſimum eſt.

Deinceps depurato ulcere, id eſt, inflammatione ſedatâ, magis aſtringendum præcipit, admovendumque, præter vegetabilia acriora, alumen cum aceto. Laudat inſuper uvas acerbas in vaſe æneo rubro inſolatas, cum melle & vino dulci; myrrham, nitrum torrefactum, nec-non niſi parcam reſinæ terebinthinæ partem admiſcebat.

Eâ ratione Hippocrates & inveterata ulcera, & recentia, & præputii, & capitis, & auris ſanabat.

Commendat deinceps, præcipua enim tantùm commemorabo, ne in immenſum diffundatur hæc deſcriptio, quæ magis detergent, leviter corrodunt, atque adſtringunt. Quemadmodùm fel bubulum aridum; florem æris, arum ſiccum inſperſum, & ficulnei rami corticem viridem cum ſucco, ex vino, & aceto, gallas, œnanthen, & cetera.

Metallorum, ac ſemimetallorum vires etiam non ignoravit ſenex, ſpodium enim, plumbum, myſi, auripigmentum, ſulphur, vitriolum, & quæ ſunt ejus naturæ plura laudat. Praxis illa adeò generalis eâ ætate fuiſſe videtur, ut Ariſtoteles probl. ſect. 1, §. 50, *interrogans*, cur impuris, tetriſque ulceribus ſiccis, acribus acerbiſque medicamentis utendum ſit; puris verò & ſeneſcentibus humida tantùm imponantur? *Rectè reſpondeat*, in puris, cicatricem tantùm deſiderari! *Edit. du Val. tom.* 2, *pag.* 681, *E.*

Hippocrates, ut redeamus undè digreſſi ſumus, aliquibus etiam vegetabilibus ſpecificam facultatem, quemadmodùm gallis, ari pulveri, & hellebori radici tribuit; etiam cantharides non neglexit.

camen agisse plus efficacement, & qu'il ne se sèche pas, ce qui seroit très-mauvais.

Après le dégorgement, c'est-à-dire, lorsque l'inflammation est passée, Hippocrate prescrit de donner un peu plus d'astriction : outre les végétaux stimulans, il employoit l'alun avec le vinaigre. Il donne des éloges à un médicament fait de grains de verjus, exposés au soleil dans un vaisseau de cuivre rouge, avec du miel, du vin doux, de la myrrhe, du nitre calciné; & il y ajoutoit une très-petite partie de térébenthine.

Il guérissoit de cette façon les ulcères invétérés & récens; ceux du prépuce, de la tête, & des oreilles.

Il recommandoit ensuite de plus puissans détersifs, un peu corrosifs & astringens, tels que le fiel de bœuf desséché, le verd de gris, la poudre d'arum, l'écorce verte d'une branche de figuier avec son suc, le vin & le vinaigre; les noix de galles, l'oénanthe, &c. Je n'expose ici que le sommaire de la doctrine, pour ne pas passer les bornes dans lesquelles je dois me renfermer.

Hippocrate n'a pas ignoré les vertus des métaux & des demi-métaux; car il loue beaucoup le *spodium*, le plomb, le mysi, l'orpiment, le soufre, le vitriol, & plusieurs autres remèdes de cette nature. Cette pratique étoit si généralement reçue alors, qu'Aristote demande dans ses problêmes, ... *pourquoi l'on doit se servir de remèdes secs, âcres & astringens, pour la guérison des ulcères sordides & malins; & au contraire, de remèdes doux dans les ulcères qui sont de bonne qualité?* Il répond très-bien, *que ceux-ci ne demandent qu'à être cicatrisés.*

Hippocrate attribuoit à quelques végétaux, une vertu spécifique, comme aux noix de galles, à la poudre d'*arum*, & à la racine d'hellébore. Il s'est servi aussi de cantharides.

Tandem, præsertim hyeme, ex similibus ad cicatricem formandam Ungenta laudavit, facta cum oleo, cerâ, adipe suillo, atque caprino.

Hæc igitur evidenter demonstrant vegetabilia vulneribus & ulceribus valdè apta habita fuisse ab Hippocrate; eumque non nisi in putridis, fœdisque, rodentia adhibuisse medicamenta, eaque tantùm, donec cicatrix inducenda erat. Tum enim oleosa & pinguia, quemadmodùm etiam Aristoteles commendat & rectè quidem, si quæ anteà exposui in memoriam redigitis: scilicet, ne adhæresceret deligatio, &, ne læderetur tenella pellicula, cicatricis veræ principium.

§. II. Præter medicamenta, etiam sanguinis detractionem ex vicinis ulcerum partibus commendavit, præcipuè si in cruribus, pedis aut manûs digitis ulcus sit. Nullus dubito quin scarificationibus id efficere voluerit; laudat enim non modo scalpellum, sed & cucurbitularum applicationem.

In digitorum ulcere, seu panaritio maligno, sæpissimè videmus incisionem tempestivam prævenire cariem; effluit enim ingens copia sanguinis acerrimi, qui in digitorum apicibus moratus, gangrænam subitò, seu mortem vicinis inducit ligamentis, tendinibus, & ipsi ossi, undè caries.

Veteres in omnibus inflammatis admodùm laudabant scarificationes & cucurbitulas super locum adfectum, ità etiam super hernias, quas hodiè incarceratas vocamus. In capite adversùs oculorum inflammationes, & palpebrarum ulcera à Scythicâ gente edocti, periscythismum celebrant, de quo vel periscyphismo Celsus, lib. 7, c. 7, §. 15, p. 436, consuli debet. Hodiè verò, nisi ad truncandum omnes scalpellum reformidant Chirurgi. Et Medici circuli sanguinis theoriâ pravâ adhibitâ V. S. in brachio vel manu solummodò celebrant missis & neglectis

Enfin, il a recommandé les Onguens faits avec l'huile, la cire, la graiſſe de porc & de chèvre, pour cicatriſer, ſur-tout en hiver.

Il ſuit delà qu'Hippocrate regardoit les végétaux comme très-efficaces pour la guériſon des plaies & des ulcères, & qu'il n'employoit les corroſifs que dans ceux qui étoient fétides & infects, & ſeulement juſqu'au tems où il falloit cicatriſer : il ſe ſervoit alors de médicamens gras & huileux; comme Ariſtote le recommande, j'en ai donné la raiſon; leur effet eſt d'empêcher l'appareil de ſe coller à la plaie; on contrarieroit la nature en déchirant la pellicule mince qui eſt le commencement d'une bonne cicatrice.

§. II. Hippocrate veut auſſi qu'on tire du ſang des parties voiſines de l'ulcère, ſur-tout à ceux des cuiſſes, & des doigts des mains & des pieds. Je ne doute pas qu'il n'ait employé à cet effet les ſcarifications; car il recommande, non-ſeulement le biſtouri, mais encore l'application des ventouſes.

Dans les panaris, nous prévenons ſouvent la carie, en faiſant à tems une inciſion ſuffiſante pour donner iſſue à un ſang d'une mauvaiſe qualité, qui s'étoit accumulé dans cette partie, & en auroit infailliblement gangrené les ligamens, les tendons, & même l'os, ce qui forme la carie.

Les Anciens, dans tous les cas d'inflammation, faiſoient grand cas des ventouſes ſcarifiées ſur la partie malade; ils les appliquoient ſur les hernies avec étranglement. Ils traitoient les inflammations des yeux, & les ulcères des paupières par le périſcythiſme; méthode empruntée des Scythes, & dont Celſe donne la deſcription, liv. 7, ch. 7. Mais les Chirurgiens ne ſe ſervent plus aujourd'hui de l'inſtrument tranchant, que pour de grandes opérations : & les Médecins, par une mauvaiſe théorie qu'ils ſe ſont faite, d'après la con-

reliquis in pede, in fronte, & licet ipse sæpiùs expertus fuerim efficaciores fuisse in debellandis capitis, vel uteri malis.

§. *III. Alvum in ulceribus purgandum esse insuper docet senex; adsentior lubenter, si primæ viæ obsessæ sint, vel febris indè oriatur. Secùs, supervacaneam censeo hanc Medicinam. Ad diætam attendendum esse similiter concedo, quemadmodùm in vulneribus, sic & in ulceribus nocet imprimis caro suilla, etiam vervecina si fabis saginantur oves.*

§. *IV. Intereà mirari nequeo satis, quamobrem Hippocrates voluerit in ulceribus rotundis, si siccitatem nacta sunt, quæ abcesserunt, in orbem undequaquè, aut ex toto, aut ex dimidio circuli secundùm hominis naturalem longitudinem præcidi oportere? Apud* Foësium, *p. 873, e. p. Haud improbabile est, eum hîc agere de illis ulceribus carcinomatosis, quæ sæpè in superficie cutis, & in labiis contingunt. In quibus hæc regula apprimè convenit, quamquam ab aliquo tempore carcinomatosos illos fungos, labio inferiori imprimis proprios iis maximè ex plebe, qui fumum tabaci ex parvis fistulis hauriunt, forfice excidam horisontaliter : aliquandò totum labium inferius ità curavi successu optimo : neque unquam obest forfex, quicquid dicant nitidiores Chirurgi, qui scalpellum, licet minùs aptum ex consuetudine, præjudicatione pravâ auctâ, adhibent.*

Nisi in talibus vel similibus, cur excidere oporteat, non est quod facilè intelligam. Nam ulcera cava super

noissance

noissance de la circulation du sang, ne conseillent plus que la saignée du bras. Il me semble cependant qu'ils ont tort de négliger celles qu'on peut pratiquer au pied, au front, & en d'autres parties; je m'en suis très-bien trouvé dans les maladies de tête & de matrice.

§. III. Le divin Vieillard ajoute qu'il faut aussi purger le malade; je crois le conseil bon, si les premières voies sont embarrassées, ou s'il y a de la fièvre. Sans indication particulière, la purgation est inutile. Il ne faut pas négliger le régime; car dans les ulcères, de même que dans les plaies, la chair de porc est très-nuisible, aussi bien que celle de mouton qu'on auroit engraissé avec des fèves.

§. IV. Mais une chose qui a toujours causé mon étonnement, c'est le conseil que donne Hippocrate, pour les ulcères ronds qui ne suppurent pas convenablement, d'en emporter toute la circonférence, ou seulement la moitié, & de manière que la plaie soit en long. Il est probable qu'il veut parler des ulcères carcinomateux, qui arrivent souvent à la superficie de la peau, & aux lèvres, auxquels ce précepte convient fort. Cependant, ayant eu à traiter des ulcères de cette espèce, à la lèvre inférieure, ce qui est ordinaire aux gens du peuple, qui ont toujours la pipe à la bouche, je les ai enlevés par une coupe horisontale; & quoiqu'il me soit arrivé quelquefois d'emporter ainsi tout le bord de la lèvre inférieure, cette pratique a été couronnée du plus grand succès. J'ai toujours eu beaucoup de facilité à faire cette opération avec des ciseaux, quoiqu'en disent des Chirurgiens distingués, qui, prévenus contre cet instrument, lui préfèrent le bistouri, qu'on manie plus difficilement, faute d'habitude.

Je ne vois que ces cas dans lesquels l'excision soit nécessaire. Quant aux ulcères profonds qu'il recom-

ſpecillum ſecanda eſſe, de quâ Chirurgiâ, p. 873, *in fine agit, adplicari debere ſuſpicor profundis circà anum vel alibi ſæpè obviis fiſtulis. Non autem quemadmodùm Galeno placuit, atque Foëſio, calloſos parietes ità eſſe incidendos. Quod ſuper ſpecillum fieri haud poſſe nemo non ignorat.*

Hippocratem naturæ vias in ulceribus minùs benè expoſuiſſe, quàm remediorum formulas arbitror : undèquaque ſiquidem eas collegit & memoriæ tradidit, Empyricorum more, etiamſi dogmaticam artem ſuos docuerit diſcipulos. Diſſimulare etiam nolo, optimos & conſummatiſſimos practicos, Empeiriæ plus ſemper tribuiſſe, quàm theoriæ ſcholarum, nec improbè agere mihi videntur, dùm modo eâ ritè utantur. Philoſophi analogiam vocarent, quæ igitur in errores non ducet, modò ritè dignoſcere valeant Medici illa vitia, in quibus alicujus remedii laus celebrata fuit : ſed in eâ re omnis hæret aqua.

Expoſui Hippocratis doctrinam, nunc Celſi, quæ plus concinnitatis habet, exponam.

§. *V. Celſus, juxtà plurimorum ſententiam ſub Auguſto & Tiberio floruit, adeòque quinque ferè ſecula poſt Hippocratem; is divi ſenis opera in ordinem magis perſpicuum redegit, & integram Medicinam ex iis latinè conſcripſit, additis, quæ celebriores ejus ætatis Medici comprobaverant.*

In initio lib. 5, *ordine abmirabili medicamenta expoſuit, cap.* 2, *p.* 242. *Glutinare vulnera ſpongiam, vel ex aquâ frigidâ, vel ex vino, vel ex aceto expreſſam. Id confirmat, quod ſuperiùs adnotavimus.* Sed, *addit*, reprimunt alumen ſciſſile, auripigmentum, ærugo,

mande d'ouvrir ſur la ſonde, il me ſemble qu'il entend parler des fiſtules profondes, telles qu'il s'en forme au voiſinage de l'anus, ou en d'autres parties : car il eſt évident qu'on ne pourroit pas enlever, de cette manière, les bords calleux, ſelon l'interprétation de Galien & de Foës.

Je penſe qu'Hippocrate s'eſt plus occupé de nous faire connoître des formules de remèdes pour la cure des ulcères, que la marche de la nature. Il nous en a conſervées de toutes mains, ſemblable en cela aux Empyriques, quoiqu'il ait formé ſes Diſciples par des préceptes dogmatiques. On ne peut diſconvenir que les plus grands Praticiens n'aient fait plus de cas de l'empyriſme, que de la vaine théorie des Écoles. Ils courent certainement moins de riſque de s'égarer s'ils font uſage, avec juſteſſe & diſcernement, de ce que les Philoſophes appellent analogie, qui conſiſte à bien décider ſi c'eſt dans pareil cas que tels ou tels remèdes ont eu un effet ſalutaire ; c'eſt en quoi conſiſte la difficulté.

Après avoir expoſé la doctrine d'Hippocrate, paſſons à celle de Celſe, dans laquelle on verra plus d'ordre & de clarté.

§. V. Suivant l'opinion la plûs générale, Celſe a vécu ſous les Empereurs Auguſte & Tibère, par conſéquent cinq cens ans environ après Hippocrate. Il a preſenté avec plus d'ordre les Ouvrages de ce grand homme, & a donné en latin un Traité de Médecine complet, qu'il a rendu plus intéreſſant en y ajoutant la doctrine des plus célèbres Médecins de ſon tems.

Au commencement du Ve. Livre, il traite, avec un ordre admirable, des médicamens. Les cicatriſans font le ſujet du ſecond chapitre, au nombre deſquels il met l'éponge trempée dans de l'eau froide, ou du vin, ou du vinaigre, & enſuite exprimée. Cela con-

chalcitis, atramentum sutorium. *Deindè*, concoquunt & movent pus nardum, myrrha, costus, balsamum, galbanum, propolis, styrax, thuris & fuligo & cortex, bitumen, pix, sulphur, resina, sevum, adeps, oleum, cap. 3, ib. *Rectè, nam etiam hodiè ulcus, vel vulnus minùs siccum, resinosa illa & pinguia vix recipit, quin pus copiosum fundat, meo judicio, propter nimiùm emollitas partes.*

Paulò post cap. 5, inter pus moventia, p. 243, 244, cum purgatione à callo enumerat, æruginem, auripigmentum, squamam æris, *verbo*, omnia quæ Hippocrates *hunc in finem* memoriæ tradidit. *Mox cap. 6, subjungit rodentia, quæ ex iisdem constant, exceptis sevo & adipe. Cap. 7, exedentia exponit, fossilia omnia, & vegetabilia acriora. Cap. 8, adurentia repetit,* veratrum, *inter ea non modò* nigrum *sed* & album *laudat. Quod ultimum à recentioribus, nuperque à* Pringelio *adversùs scabiem commendatum, me nunquam fefellit. Hæc igitur à præcedentibus gradu tantùm differunt. Verùm crustas inducentia, cap. 9, pag. 246, ex chalcitide, æris flore, ærugine, auripigmento, & mysi constituit. Hæc sunt escharotica nostra, quæ aptissima reperiuntur ubi ulcus sordidum subitò expurgari debet à crustâ cicatricem impediente, natâ ex malâ & perversâ curatione cum emollientibus & oleosis.*

His traditis, ex professo de carnem alentibus agit, cap. 14, & ulcus implentibus, quæ sunt resina pinea, ochra-attice, mel, cera, butyrum. Ubi autem molliendum gummata & pinguia celebrat. Undè manifestum esse concludo etiam, tùm temporis Romæ æquè atque in Græciâ,

firme ce que nous avons dit ci-dessus. Mais il ajoute que *l'alun de plume*, *l'orpiment*, *le verd de gris*, *le chalcitis*, *le vitriol*, *sont répercussifs*. Que *le nard*, *la myrrhe*, *le costus*, *le baume*, *le galbanum*, *la cire vierge*, *le styrax*, *l'écorce & la suie du bois qui porte l'encens*, *le bitume*, *la poix*, *le soufre*, *la résine*, *le suif*, *la graisse & l'huile*, *sont des maturatifs*, & il le dit avec raison; car dès qu'on applique sur une plaie, ou sur un ulcère, ces médicamens gras & résineux, il ne tarde pas à fournir beaucoup de pus; ce qui me paroît venir de ce qu'ils rendent les chairs plus molles.

Plus bas, au Chapitre cinquième, Celse met au rang des déterfifs, le verd de gris, l'orpiment, l'écaille de cuivre; en un mot, tous les remèdes qu'Hippocrate a vantés pour cette même fin. Le Chapitre sixième contient les corrosifs, qui sont les mêmes que ceux d'Hippocrate, à l'exception de la graisse & du suif. Le Chapitre septième renferme les rongeans, au nombre desquels il met tous les fossiles & les végétaux les plus acrimonieux. Au Chapitre huitième, il fait mention des caustiques, parmi lesquels il place l'ellébore, non-seulement le blanc, mais encore le noir. Ce remède que les Modernes & M. Pringle recommandent contre la gale, m'a toujours réussi. Ces derniers ne diffèrent des précédens, que par leur plus grande action. Dans le Chapitre neuvième, il observe que les escarrotiques sont le chalcitis, le verd de gris, l'orpiment & le mysi; on les emploie avantageusement dans les ulcères sordides, pour les débarrasser des chairs fongueuses qui s'opposent à la cicatrice, & qui ne sont que l'effet du mauvais usage des relâchans & des huileux.

Celse parle ensuite expressément des médicamens qu'il croit propres à procurer la régénération des chairs; tels sont la résine de pin, l'ochre attique, le miel, la cire, le beurre. Lorsqu'il est question de ramollir, il prescrit les remèdes gras & gommeux; d'où je con-

& hodiè in Galliâ, Germaniâ, Angliâ, & reliquis Europæ septentrionalis plagis, pinguia & resinosa, ulcera emollivisse, etiam immodicè; atque è contrario adstringentia atque fossilia, plùs minùs rodentia, prudenter adhibita, ad cicatricem ulcera citiùs disposuisse.

Attentione tamen nostrâ non indigna sunt, quæ cap. 20, de pastillis prodidit p. 268, qui erant trochisci aceto diluendi, iique vulneribus recentibus admovebantur, & ulceribus. Oleum non modò, sed & ceram evitabant; urgente tamen necessitate nonam partem addebant.

Celeberrimus erat pastillus Polyidæ, qui Sphragis juxtà Celsum nominatur. Is ex alumine scissili, atramento sutorio, myrrhâ, aloe, capitulis mali punici, & felle taurino componebatur, quæ vino austero excipiebantur.

Pastillus autem ad ulcera sordida, & nigritiem in auribus, & naribus, & in obscœnis partibus, & eorum inflammationes, ex iisdem componebatur, additis lithargyrio auri & argenti, atque cerussâ, quæ ex aceto diluta usui inserviebant. Plures non commemoro, qui ex iisdem, paucis mutatis, constant.

§. VI. Lib. v, cap. 26, §. 31, p. 300, de callis ulcerum ex professo agens, scalpello circumcidendas, & excidendas eorum oras docet, etiam quicquid super eas livet; eatenùs quidem Hippocratis doctrinam Celsus tradit, sed tamen non ità, quin sanari posse absque scalpello indicet. In quo casu empl. è ladano *laudat, p. 302, quod inter exedentia vel septica ab eo descripta primas tenet, Cap. 19, ib. p. 265, §. 18. Ingreditur enim*

clus qu'il eſt évident que du tems de Celſe, on ſe ſervoit à Rome & dans la Grèce, de réſineux & d'onctueux, pour relacher les chairs des ulcères, comme on s'en ſert encore aujourd'hui en France, en Allemagne, en Angleterre, & dans le Nord de l'Europe; & qu'au contraire on employoit, comme nous le faiſons auſſi, les aſtringens, les foſſiles, plus ou moins rongeans & actifs, pour procurer une bonne cicatrice.

Ce qu'il dit des paſtilles, au Chapitre vingt, mérite toute notre attention. Ces médicamens ſont des trochiſques qu'on délayoit dans du vinaigre, pour les appliquer ſur les plaies récentes, & ſur les ulcères. Il n'y entroit ni huile, ni même de cire : cependant dans une abſolue néceſſité, on y en mettoit la neuvième partie.

La plus renommée de ces paſtilles, étoit celle de Polyidas, que Celſe appelle *Sphragis*. Elle étoit compoſée d'alun de plume, de vitriol, de myrrhe, d'aloës, de ſommités de grenade, & de fiel de taureau, que l'on delayoit dans du vin auſtère.

Pour les ulcères ſordides, pour la gangrène des oreilles, du nez & des parties génitales, on ſe ſervoit du même remède, en y ajoutant de la litharge d'or & d'argent, avec de la céruſe; & on les faiſoit diſſoudre dans le vinaigre, pour l'uſage. Je ne parlerai pas d'autres paſtilles, parce qu'à quelques petits changemens près, elles ſont toutes la même choſe.

§. VI. Au Livre V^e^. Chap. 26, §. 31, Celſe, en parlant des calloſités, preſcrit de les enlever avec le biſtouri, de même que les bords livides ſuréminens. Quoiqu'il ſuive en cela la doctrine d'Hippocrate, il n'en eſt cependant pas ſi ſcrupuleux obſervateur, qu'il n'oſe ſuggérer qu'on peut ſe paſſer du biſtouri dans cette occaſion. Il lui ſubſtitue l'uſage d'un Emplâtre de ladanum, qui tient le premier rang parmi les ſepti-

squama æris, alumen & argenti spuma, quemadmodùm & ladanum.

De cicatrice inducendâ, §. 36, c. 26, agens, fossilia præscribit, & austera vegetabilia ceratis excepta.

§. *VII. In chironii ulceris curatione, c. 28., §. 5, laudat æris squamam, plumbum elotum, cadmiam, & ceram, sed tantùm partem octavam, & oleum rosæ quantùm satis est ad ceram simul cùm eis molliendam, exiguam igitur utriusque portionem.*

Ulcera illa similia sunt iis, quibus nos adficimur, maximè in pedibus & cruribus, quemadmodùm Romæ, & in Græciâ. Scorbutica vocata fuerunt seculo præterito à Germaniæ inferioris Medicis, quamquàm iisdem, in Græciâ difficultatibus premerentur, atque etiam motum non facile ferrent. Uti Hipp. de ulceribus adnotavit. Stare, sedere, & ambulare non convenit. *In posterùm, ubi de curatione ulcerum secundùm recentiores agetur, demonstrabo, idem illud dogma, etiam nostrâ ætate convenire.*

§. *VIII. Alumen etiam cum vino, malicorium, aquamque calidam, in quâ rapa decocta, aut aliquæ plantæ ex reprimentibus, commendavit in ulceribus, quæ ex frigore in pedibus & manibus oriuntur. Adstrin-*

ques & les corrosifs, dans le Chap. 19, §. 18, pag. 265; car il est composé de résine, de térébenthine, de suie d'encens, d'écaille d'airain, de ladanum, d'alun & de litharge d'argent.

Il recommande, dans le §. 36 du Chap. 26, pour cicatrisans, les fossiles & les végétaux austères, incorporés dans de la cire.

§. VII. Pour le traitement de l'ulcère chironien, qui fait le sujet du §. 5, Chap. 28, il vante beaucoup un Onguent fait avec écaille de cuivre, plomb lavé, brûlé, cadmie. La cire & l'huile rosat entrent dans cette composition; mais il ne prescrit de cire qu'une huitième partie, & d'huile qu'autant qu'il en faut pour faire du tout une masse qui puisse s'étendre facilement; ensorte qu'il faut peu de ces deux dernières substances.

Ces ulcères chironiens sont assez semblables à ceux qui attaquent, aux mains & aux pieds, les Habitans de notre pays, comme les Grecs & les Romains y étoient sujets. Les Médecins de la basse Allemagne, leur ont donné, dans le siècle précédent, le nom de scorbutiques. Il paroît cependant qu'ils étoient accompagnés des mêmes symptômes que ceux des Grecs, & qu'ils empiroient beaucoup lorsqu'on ne gardoit pas le repos: c'est une observation d'Hippocrate, qui conseille, pour les ulcères, *de ne pas marcher, & de ne se tenir ni debout ni assis.* Lorsque j'exposerai le traitement des Modernes, pour la cure des ulcères, je ferai voir que ce précepte est aussi d'une grande utilité dans notre siècle.

§. VIII. Dans les ulcères que le froid occasionne aux mains ou aux pieds, Celse prescrit l'alun dissout dans du vin, l'écorce de grenades, une décoction de raves, ou de quelques autres plantes répercussives. On

gentibus igitur curam molitus eſt, quemadmodùm etiam nunc contingit.

§. *IX. Strumas quoque Medicos fatigare adnotavit* Celſus, *quia nec unquam facilè matureſcunt, & ſive ferro, ſive medicamentis curantur plerùmque juxtà cicatrices ipſas reſurgunt. Album veratrum adversùs eas laudat, & exedentia, diſſipantia, verbo, eadem quæ adversùs ulcera vetuſta commendavit. Centies & ulteriùs mihi ſimilibus ſymptomatibus tædium attulerunt, donec fonticulis feliciùs ſucceſſit curatio.*

§. *X. Subnectam eximii Celſi doctrinam de digitorum ulceribus, c. 19, lib. 6, p. 403, quæ exactiſſimè deſcribit. Laudat adversùs ea lycium, & amurcam, alumen melinum cum melle. Fovendos intereà digitos aquâ ex verbenis ſeu lauri ramis, nec improbat chalcitidem, malicorium, ſquamam æris, chartam combuſtam, auripigmentum, ſulphur; brevis ero, nam cum prioribus & cum Hippocratis medicamentis conferri debent, ut quod in principio inſinuavi, manifeſtiùs appareat: ſcilicet* adversùs ulcera cujuſcumque loci, aut naturæ, pertinacia, eadem prorſus fuiſſe adhibita medicamenta, & pinguia omninò fuiſſe evitata.

§. *XI. Multa, eaque præclara à Celſo ſcripta prætereo, ad* Claudium Galenum *enim feſtinat oratio, medicum, & Anatomicum ſummum, qui Hippocraticâ diſciplinâ imbutus praxin adeo feliciter cum theoriâ*

se servoit donc alors d'astringens dans ces cas, comme on le fait encore aujourd'hui.

§. IX. Celse remarque que le traitement des écrouelles donnoit beaucoup de peine, tant parce qu'elles ne viennent jamais en parfaite maturité ; & qu'après avoir été détruites, soit avec l'instrument tranchant, soit par des topiques appropriés, elles se reproduisent à coté des cicatrices. Il fait beaucoup de cas, contre cette maladie, de l'ellébore blanc ; en un mot, de tous les répercussifs & corrosifs qu'il a recommandés contre les vieux ulcères. J'ai éprouvé une infinité de fois, le désagrément que donne la cure de cette maladie, & je n'ai rien trouvé de mieux que les cautères.

§. X. J'ajouterai la doctrine de Celse, sur les ulcères des doigts ; il en donne la description la plus exacte. Il prescrit comme un bon remède, la décoction de *lycium*, ou la lie d'huile, de l'alun avec le miel ; & pendant qu'on fait usage de cet Onguent, il conseille de se laver les doigts avec de l'eau dans laquelle on aura fait infuser des branches de laurier ou de verveine : il ne désaprouve pas le chalcitis, l'écorce de grenade, l'écaille d'airain, le papier brûlé, l'orpiment, le souphre. Je ne m'étendrai pas davantage : en comparant Celse avec Hippocrate, on sera convaincu de ce que j'ai avancé dans le commencement de ce Mémoire ; *que dans tous les tems, & dans tous les lieux, on a employé les mêmes remèdes pour guérir les ulcères les plus rebelles, & que les onctueux ont toujours été bannis de leur traitement.*

§. XI. J'omets beaucoup de choses utiles que Celse nous a laissées sur cette matière. Il est tems d'en venir à Galien. Cet homme célèbre, aussi habile Médecin que savant Anatomiste, imbu des préceptes d'Hippo-

univit, ut reliquis Græcis, Arabibusque, & posteaquàm literæ seculo XVI *iterùm in Europâ reviviscere cœperunt omnibus doctrinam suam insinuaverit.*

Is anno 131, *post Christum natus, sub Antonino, M. Aurelio, Lucio-Vero, Commodo, & Severo, Imperatoribus vixit, Celsi tamen mentionem non faciens, Græcorum more, qui etiamsi per integrum seculum Romæ viverent, latinam ambitiosè ignorassent linguam.*

Fuit tamen idem sollertissimus naturæ indagator, adeò ut multa animadverterit ab Hippocrate neglecta, seu quorum memoria ad nos non pervenit. Dolendum, quod tantâ invidiâ ductus, & perpetuas cum suæ ætatis Medicis lites agitans concinnè magis, & clariùs non scripserit. Denominationes etiam novas & distinctiones subtiles introduxit, quæ etsi disciplinam medicam paulò clariorem reddiderint, Medicinam tamen non ampliaverint.

Primus autem Galenus animadvertit cutem ipsam non restitui, p. 19, *cap.* 5, *Meth. Med. cl.* 7, *ed. Brassavoli, qua usus sum.*

Medicamenta exponens, eadem planè enumeravit, quæ ex Hippocrate, & Celso indicavimus, gallas immaturas, malicorium, fructus spinæ ægyptiacæ, chalcitidem, æs ustum, squamam æris, misy, alumen, &c. P. 20, *ib. cap.* 6, *de hypersarcosi disputans, mel sordes augere adnotat, p.* 20. *Resinam, picem, & asphaltum utpotè nimis calida non esse adhibenda sola, docet, p.* 21. *Quod cum Boerhaavii observationibus prorsùs convenit. Rectè*

crate, ſut ſi bien allier une heureuſe pratique à une lumineuſe théorie, que les Grecs qui l'ont ſuivi, les Arabes, & au ſeizième ſiécle, à la renaiſſance des Belles-Lettres, tous les Médecins ont embraſſé ſa doctrine.

Galien, né la 131 année de l'Ère Chrétienne, vivoit ſous les Empereurs Antonin, Marc-Aurèle, Lucius-Vérus, Commode & Sévère. Il ne fait aucune mention de Celſe. Les Grecs avoient l'orgueil de dédaigner la langue Latine, euſſent-ils vécu à Rome une ſiécle entier.

Scrupuleux Obſervateur de la Nature, Galien a remarqué bien des choſes qui avoient échappé à Hippocrate, ou qui ne ſont pas parvenues de lui juſqu'à nous. Sa jalouſie l'ayant engagé dans des diſputes continuelles avec ſes Contemporains, nous regrettons qu'il n'ai pas écrit avec plus d'elégance & de clarté. Il a introduit beaucoup de dénominations nouvelles & de diſtinctions ſubtiles, qui ont pu mettre un peu plus d'ordre dans la Médecine ſcholaſtique; mais qui n'ont pas enrichi l'Art.

Galien eſt le premier qui ait penſé que la peau ne ſe régénéroit pas, pag. 19, ch. 5, méth. Méd. cl. 7, de l'édition de Braſſavole, dont je me ſuis ſervi.

Les médicamens dont il fait l'énumération, ſont abſolument les mêmes que ceux dont j'ai parlé d'après Hippocrate & Celſe; ce ſont les noix de galles avant leur maturité, l'écorce de grenade, les fruits d'Alkekenge, le chalcitis, le cuivre brûlé, l'écaille de cuivre, le miſy, l'alun. En diſſertant ſur l'hyperſarcoſe, il remarque que le miel rend les ulcères plus ſordides. Il enſeigne qu'on ne doit pas appliquer ſeuls & ſans mélange, la réſine, la poix & l'aſphalte, parce que ce ſont des remèdes trop chauds; ce qui s'accorde avec

etiam admonet, oportere ut medicus corporum temperiem, anni tempora, & ſedes partium cognoſcat, c. 9.

Notandum autem, Galenum Hippocratis veſtigia preſſè ſecutum, vulnera & ulcera eâdem diſciplinâ comprehendere, p. 22, ib. Secùs non moneret, tranſverſa ulcera ſuturis egere vel fibulis. *Ratio eſt quod omnem continuitatis ſolutionem in parte carnoſâ, ulcus; in oſſe, fracturam; & in nervo, convulſionem nuncupet : hîc igitur de vulneribus agit. Egregia eſt etiam hæc ejus animadverſio, p. 23.* In omni ulcere pilos, arenam, ſordes, *quod ſingulare non eſt*, ſed OLEUM, vel aliud id genus, glutinationem prohibere.

Prognoſin ſequentem fecit, ægrè ſanabilia eſſe ulcera ex intemperie carnis ſubjectæ oriunda. 2°. Ex vitio adfluentis ſanguinis. 3°. Ex menſurâ confluentis materiæ. De his modis nimiùm deinceps ſubdiviſis agit in ſubſequentibus ſeorſim. Sicca humectanda, humida abluenda eſſe vino, poſca, VEL AUSTERÆ HERBÆ DECOCTO, *ib. p. 23. Labia dura ſimiliter atque Hippocrates ad carnem uſque incidenda eſſe, vel* ſpatio curanda, *ſed ægri animum in his eſſe conſulendum. Recordari facile poteſtis, Viri Clariſſimi, Celſum idem ferè præcepiſſe.*

Ulcera cacoëthia omnia inveterata, & diuturna appellavit, etiam cava ex eroſione ſeu per anabroſim nata. Cap. 5, lib. 4, p. 26, quorum curationem iiſdem ab Hippocrate laudatis adgrediendam eſſe inſtituit.

Herpetes, & eſthiomena vocavit omnia prorepentia ulcera, quia exeduntur, atque etiam in eorum curatione.

les obſervations de Boerrhave. Il inſiſte, avec raiſon, ſur l'utilité qu'il y a d'être inſtruit de la température des corps, des changemens des ſaiſons, du ſiége des parties.

Il eſt bon de remarquer que Galien a marché ſur les traces d'Hippocrate, qu'il ne s'eſt écarté en rien de ſa doctrine, pour le traitement des plaies & des ulcères; puiſqu'il avertit *que les ulcères ſitués tranſverſalement, ont beſoin pour s'agglutiner, d'être maintenus rapprochés par des points de ſuture ou par des agraſſes.* La raiſon en eſt qu'il donne le nom d'ulcère à toute ſolution de continuité dans les chairs; de fracture, à celle des os; & il appelle convulſion, la ſection d'un nerf: il obſerve judicieuſement que les poils, le ſable, les ordures quelconques, empêchent la cicatriſation des plaies, ce qui n'eſt pas étonnant; mais il ajoute que l'huile, & d'autres corps de cette nature, y ſont un obſtacle.

Dans le prognoſtic, il regarde comme de difficile guériſon, 1°. les ulcères dont la chair eſt de mauvaiſe qualité; 2°. ceux auxquels aborde un ſang vicié; 3°. ceux qui ſont ſurchargés d'humeurs. Il traite de chacune de ces eſpèces en des chapitres particuliers. *Les ulcères ſecs & arides*, dit-il, *ont beſoin d'humectans; ceux qui ſont trop humides, doivent être baſſinés avec du vin, de l'oxycrat, ou avec une décoction de quelques plantes aſtringentes.* Il veut, comme Hippocrate, qu'on ſcarifie profondément les bords calleux, ou qu'on aggrandiſſe l'ulcère en les enlevant : il faut là-deſſus prendre l'avis du malade. Celſe a donné le même précepte.

Il appelle *cacoëthe* tout ulcère invétéré, auſſi bien que ceux qui ſont devenus profonds par éroſion : il conſeille, dans ces cas, les mêmes remèdes qu'Hippocrate.

Il donne le nom de herpes & d'eſthiomène, aux ulcères qui s'étendent, en corrodant les chairs voiſines:

Hippocratis doctrinam sibi vindicavit. Enumerat hypocistidem, balaustia, cytinos balaustiorum, *qui idem quod balaustia, nisi calyces seu florum receptacula his designet.* Gallas *dein*, malicorium, terram samiam, & lemnium sigillum, rosarum, & acaciæ succum. *Ex decocto adstringente, vel vino austero, cap. 7, ib. p. 28.*

Neque in gulæ aut oris ulceribus alia usurpavit, sed demulsit gummi tragacanthæ, vel gummi vulgaris admistione, ib. p. 29, quin imò & in vesicæ ulceribus *melle addito, & exhibitis intùs diureticis similibus usus videtur, sed* per penem in vesicam injiciendis, *ib. p. 29, quâ in curatione catheteres, seu in directum foratas fistulas adhibendas esse tradit, cap. 1, lib. 5, pag. 31, seu rectas siphones, cap. 34. Adligabant vesicam bubulam atque ita medicamentum immittebant, quemadmodùm P. Ægineta licet ex Galeno, lib. 6, c. 49, dilucidè exponit.*

In vesicæ ulcere, modò ex calculo non sit oriundum, adhibui aq. calcis vivæ ex Alstoni *consilio, fistulas verò cavas confeci, flexiles ad normam* Cel. Daran; *neque successu caruit Medicina in aliquibus, rara quippè sunt vesicæ ulcera. Frequens autem stranguria ex nephritide pituitosâ, imprimis in feminis, cui mederi non potui, quia injectiones reformidant, & aquam calcis vivæ, vel liquorem summè laudabilem in nephritide* D. Shittick *copiosè satis bibere nolunt.*

§. *XII. Sed in viam redeo, Galenus lib. 5, c. 1, ex industriâ agit de pudendorum & sedis ulceribus, in quibus medicamenta crustam inducentia, & ignita ferramenta utilia censet, licet chalcitidem, mysi, & atramentum sutorium atque calcem vivam præferat, p. 31.*

il

il eſt encore ici le Copiſte d'Hippocrate, dans la preſcription des balauſtes, de l'hypociſtis, des ſommités de grenades, des noix de galles, de l'écorce de grenade, de la terre de ſamos, de la terre ſigillée de lemnos, du ſuc de roſes & d'acacia, dans une décoction aſtringente, ou du gros vin.

Pour les ulcères de la bouche, il employoit les mêmes remèdes, qu'il rendoit plus doux par l'addition d'un peu de gomme adragant, ou de la commune ; à l'égard de la veſſie, pendant l'adminiſtration intérieure des diurétiques, il portoit dans ce viſcère une injection compoſée des mêmes drogues, adoucies avec du miel, par le moyen d'une ſonde creuſe, à laquelle il adaptoit une veſſie de bœuf; méthode que Paul d'Égine a très-bien décrite d'après Galien, liv. 6, chap. 49.

Je me ſuis ſouvent ſervi, pour guérir l'ulcère de la veſſie, qui n'etoit pas cauſé par la préſence d'une pierre, de l'eau de chaux vive, ſelon le conſeil d'Alſton: j'ai fait faire des ſondes creuſes flexibles, dont parle M. *Daran.* Cette méthode a quelquefois réuſſi ; mais, en général, ces ſortes d'ulcères ſont aſſez rares. Il n'en eſt pas de même de la ſtrangurie cauſée par une néphrétique pituiteuſe, aſſez commune, ſur-tout aux femmes, mais que je n'ai jamais pu guérir, parce qu'elles ne veullent ni ſouffrir qu'on leur faſſe des injections, ni avoir le courage de boire de l'eau de chaux, autant qu'il ſeroit néceſſaire ; ni de celle M. *Shittick*, très-recommandable dans cette maladie.

§. XII. Revenons à Galien. En parlant des ulcères de l'anus & des parties génitales, il juge très utiles les cautères actuels & potentiels, quoiqu'il leur préfère le chalcitis, le myſi, le vitriol & la chaux vive.

Interim mirari ſatis nequeo multiplicia obſcænarum partium vitia, etiam iis temporibus, quibus Americana lues incognita eſſet. Eaque valde frequentia fuiſſe ex Celſo patet : lib. 6 enim, c. 18, multa expoſuit, & in præfatione ejus oſtendit ſatis, eorum curationem in vulgus præcipuè cognoſcendam eſſe, quæ invitiſſimus quiſque alteri oſtendit. Vitiorum horum remedia conveniunt omninò cum iis, quæ adversùs maligna quælibet commendavit.

Meam ideo admirationem confeſſus ſum, quoniam etiam pauperum multorum, & quidem ſordidè viventium, per multos annos curam habui, quorum ulcera omnia contagione ex Americes lue erant contracta; nullum aliundè natum conſpexi, niſi ex externâ cauſſâ, imprimis ex vehementi contuſione, cui hæ partes valdè opportunæ ſunt.

Spongiæ etiam eximium in vulneribus uſum, cujus ſuprà jam explanationem propoſui, cap. 7, ib. p. 52, dilucidè exponit.

Ex ejus cum Theſſalo litibus ſatis liquet, hunc mollia cataplaſmata ad ulcera quævis admoviſſe; reprehendit quippe eum Galenus etiam citrà modum, & in auris ulcere ſe medicamentis vehementer ſiccantibus uſurum *dicit, p. 34, ib. ejuſmodi eſſe*, quod ex ſalice *conficitur: confirmavit vir venerandus* Edmundus Stone, *hanc corticis ſalicis efficaciam. Phil. tranſ. vol. 53, §. 32, p. 195*, account of the Barh of the willows in the cure of the agnes. *Adſeverans eſſe*, à ponerfull adſtringent, *efficax adſtringens. Tribuit ei etiam virtutem febres intermittentes depellendi, additâ $\frac{1}{8}$ corticis Peruviani.*

Multa experimenta circà hunc corticem cepi, primùm ut ejus inveſtigarem vim antiſepticam methodo Pringelianâ, *quam magnam eſſe percepi, ſed longè minorem*

Je ne puis m'empêcher de témoigner ici mon étonnement sur le grand nombre de maladies qui attaquoient fréquemment les parties naturelles, dans un tems où la vérole étoit inconnue. Il paroît aussi, d'après Celse, au chap. 18 du liv. 6, qu'elles étoient communes de son tems. Et ce qu'il dit dans sa Préface, prouve assez que leur traitement étoit à la connoissance du Peuple; car on ne fait pas de confidence à cet égard, sans y être forcé. Galien prescrit ici les mêmes remèdes que pour les ulcères malins.

Ce qui m'a porté à faire cette remarque, c'est qu'ayant été chargé, pendant plusieurs années, du traitement des Pauvres, vivant dans la malpropreté, j'ai toujours trouvé que les ulcères, dans ces parties, leur venoient du virus vérolique, à l'exception de quelques-uns par cause externe, comme de violentes contusions auxquelles ces parties sont très-exposées.

Galien recommande, dans la cure des plaies, l'usage de l'éponge dont j'ai parlé ci-dessus.

Il paroît, par les contestations qu'il a eues avec Thessalus, que celui-ci appliquoit sur toutes sortes d'ulcères, des cataplasmes émolliens. Galien lui reproche amèrement cette mauvaise pratique, & dit que pour lui, il se serviroit, dans les ulcères de l'oreille, des remèdes les plus dessicatifs, tel que l'écorce de saule. Edmond Stone, dont le témoignage est respectable, confirme l'efficacité de ce remède, dans les Transactions Philosophiques, vol. 53, §. 32, pag. 195, assurant que c'est un très-bon astringent. Il lui attribue même la vertu de guérir les fièvres intermittentes, en y ajoutant un huitième de quinquina.

J'ai répété sur l'écorce de saule, les expériences de M. Pringle, pour m'assurer de sa vertu antiseptique: j'ai reconnu qu'elle étoit grande, quoique de beaucoup

cortice Peruviano : attamen per 5 ſeptimanas carnem recentem in decocto hoc conſervavi citrà putredinem in calore 62, 64 ad 68, grad. Therm. Fahrenheitiani. Exhibui etiam pauperibus adversùs febres intermittentes cum ſucceſſu, etiam adversùs dyſenterias additâ theriacâ.

Vehementer opto ut plura de hoc remedio, ubique facile parabili viliſſimoque, experimenta inſtituantur, in Noſocomiis omnibus, etiam Militibus expeditiſſimum foret remedium. Neque ulla ratio datur, quare Americæ hoc beneficium unicæ datum foret. Videntur mihi omnes cortices admirabilibus virtutibus gaudere adſtringentibus, & antiſepticis, præſertim quercus. Sed hæc eſt plurimorum præjudicatio non niſi è longinquo apta remedia provenire.

Laudat etiam Galenus pini corticem. Id in univerſum verum eſſe comperietis, Galenum omnia illa remedia magni facere, quæ ab Hippocrate & Celſo tantâ commendatione jamjam fuerunt propoſita. Abundè verò de ſingulis egit, de ſimpl. facult. lib. 9, cl. 5, p. 67 & 68, imprimis de foſſilibus.

Deligationem ſeu faſciarum injectionem Galenus à parte affectâ inchoandam eſſe docuit. Lib. 4, c. 2, p. 23, eâdem ratione, quam Hipp. in fracturis commendavit. In poſterum demonſtrabimus etiam à recentioribus, qui ulcerum curam habuerunt, faſciarum utilitatem laudari.

Hippocrate & Celſo, Galenus accuratiùs ulcera inveſtigavit, & eorum progreſſum majori cum ſedulitate adnotavit : in curatione verò plura non præſtitit. Sed finem imponendum Galeno cenſeo, quia etiam de medii ævi Græcis dicendum eſt.

inférieure à celle de l'écorce du Pérou. Cependant, j'ai préservé de corruption, pendant cinq semaines, dans une décoction de cette substance, un morceau de viande fraîche, exposée à une chaleur de 62, 64 à 68 degrés du Thermomètre de Fahreinheit. J'en ai fait prendre, avec succès, à des Pauvres attaqués de fièvres intermittentes; je l'ai même donné contre la dyssenterie, avec la thériaque.

Je desire ardemment qu'on fasse des expériences répétees sur ce remède qu'on trouve par-tout, & qui est du plus bas prix; il seroit de la plus grande utilité dans tous les Hôpitaux, & sur-tout dans les Militaires. Pourquoi l'Amérique auroit-elle seule reçu ce bienfait de la nature? Il me semble que toutes les écorces, & sur-tout celle de chêne, ont une grande vertu antiseptique & astringente. Mais telle est la prévention de la plupart des hommes, qu'ils n'attribuent de l'efficacité aux remèdes, qu'à proportion de l'éloignement des pays d'où ils les tirent.

Galien vante aussi l'écorce de pin. En général, vous reconnoîtrez, Messieurs, qu'il fait grand cas de tous les remèdes qu'Hippocrate & Celse avoient recommandés avant lui. Il traite au long de chacun en particulier, & sur-tout des fossilles, au liv. 9, ch. 7, pag. 67 & 68. *de simpl. facult.*

Il donne pour précepte, au liv. 4, ch. 2, pag. 23, de commencer l'application des bandes sur l'ulcère même: il en donne la même raison qu'Hippocrate, pour les fractures. Nous prouverons, dans la suite, que les Modernes, dans le traitement des ulcères, ont tiré bon parti des bandages faits méthodiquement.

Il faut convenir que Galien a recherché avec plus de soin qu'Hippocrate & Celse, les causes des ulcères, & leurs différens progrès; mais il a ajouté bien peu de choses sur leur traitement. Passons aux Grecs du moyen âge.

§. *XIII. Sequitur nunc* Oribasius, *qui quarto seculo floruit, si* Freindio, *in Medicorum historiâ versatissimo (fol. p.* 379) *fidem denegare nolumus. Is in synopsis, lib.* 2, *c.* 44, 45, 46, 47, 48, *putrefacientia, ea quæ reprimunt, quæ ad cicatricem perducunt, superficiem exulcerantia, & adurentia tradidit. Lib.* 7, *c.* 1, *ex professo ulcerum doctrinam exponit, sed ad Hippocratis & Galeni normam adeò, ut hujus sæpè ipsissima adhibeat verba; inest tamen insignis perspicuitas.*

Lib. 3, *autem Emplastrorum & Trochiscorum compositiones admirabili ordine exponit; ea autem, quoniam cum præcedentibus conveniunt, hìc repetere non audeo, quia de multis aliis dicendum restat.*

§. *XIV.* Aëtius *autem sub finem seculi quinti, & initio sexti vixit, & omnem Medicinam ordine magis concinno comprehendens, Oribasium mihi supergressus videtur in oculorum vitiis, quæ imprimis accuratè tradidit. Præcipua verò ex Galeno hausit, de abscessibus & ulceribus omnia, quemadmodum ex Tetrab.* IV, *serm.* 2, *manifestum est: sanandi modus igitur, & medicamenta tum simplicia, tum composita exactissimè congruunt. Ulteriore igitur enarratione, licet in his conferendis multum laboris exhauserim, vestrorum patientiâ non abutar.*

§. *XV. Pauli Æginetæ laudes nunc explicabo, qui septimo vixit seculo, & Hippocrati æquè atque Galeno addictus fuit. Adversùs gangrenas, ulcera vetera, chironia, adversùs strumas, opium commendavit, & acaciam. Mysios torrefacti, squamæ æris sing.* ʒ ½ *atram. sutorii* ʒj.

§. XIII. Oribase se présente le premier. Suivant M. Freind, très-versé dans l'histoire de la Médecine, il florissoit au quatrième siécle. Les suppuratifs, les répercussifs, les cicatrisans, les légers corrosifs, & les caustiques, sont, dans l'Abrégé de la Médecine de cet Auteur, le sujet de plusieurs chapitres. Il traite *ex professo*, & avec beaucoup de clarté, de la doctrine des ulcères; mais elle est la même que celle d'Hippocrate & de Galien, qu'il copie souvent mot pour mot. Il expose, avec un ordre admirable, les compositions des Emplâtres & des Trochisques. Je n'en dirai rien pour éviter des répétitions.

§. XIV. Aëtius vivoit vers la fin du cinquième siécle, & au commencement du sixième. Il a écrit sur toutes les parties de l'Art de guérir, d'un style élégant & poli : il me semble avoir surpassé Oribase, en ce qui concerne les maladies des yeux, dont il donne une description exacte; quoiqu'à dire le vrai, il ait puisé dans Galien, une bonne partie de ce qu'il en a dit. Ce qu'il nous a laissé des abscès & des ulcères, est aussi entièrement copié d'après cet Auteur; ensorte que la méthode curative, & l'exposition des médicamens, tant simples que composés, sont absolument les mêmes. Quoique j'aie employé beaucoup de travail à faire le parallèle de ces deux Auteurs, je n'en dirai pas davantage, de crainte d'abuser de la patience de l'Académie.

§. XV. Quelles louanges ne mérite pas Paul d'Égine, Auteur du VII^e Siécle, grand Sectateur d'Hippocrate & de Galien. Il recommande contre la gangrène, les anciens ulcères, les chironiens, & contre les écrouelles, l'opium & l'acacia. Il propose aussi la

ſem. Hyoſciami ana, quibus in aquâ tritis utendum erat. Adversùs pudendorum carbunculos chalcitidem, atram. ſutorium, aphronitrumque laudavit. Med. art. lib. IV, c. 25, p. 515, edit. ald. vol. 1.

Pro eroſivo adversùs ſtrumas ulceratas alumen, ſandaracham, æris ſquamam, & auripigmentum, ſicca inſpergenda, p. 518, commendavit. Cap. 36, de ulcere ſimplici agens, iiſdem fere Galeni verbis utitur, p. 519, cap. 37, etiam ad ulcera glutinanda, eadem vegetabilia adſtringentia recenſet, addito cerato, & oleo myrti. Laudat, tamen, cap. 38, vinum & poſcam, & pini mala. De crudis & non ſuppuratis eadem quæ Hippocrates & Galenus repetit. Finem non reperirem, ſi omnia recenſerem; ubique non modo ſimilia, ſed eadem commendat. Id tamen in univerſum obſervavi, Hippocratem & Celſum Emplaſtris, & reliquis medicamentis parùm olei, ceræ, & adipis immiſcuiſſe. Galenum eorum copiam paulò majorem adhibuiſſe, paulùm verò adauxiſſe. Ubique enim oleum vetus, & myrteum, & roſaceum, & adipem tauri, colophoniam, ceramque Emplaſtris adhibet.

Actuarium, Myrepſum, & ſimiles tranſeo, quia ſeculo XI & XIII viventes omnia ex Galeno traduxerunt, & Arabes ſeculo decimo claruerunt, quorum hiſtoriam nunc adgredior.

§. XVI. Quemadmodùm Hippocratem Græci omnes, & Galenum ſecuti ſunt, ſic & Arabes omnes Rhazem, qui anno 900 natus eſt, Avicenna enim ex eo libros ſuos contexuit, qui primam lucem vidit anno 980, quo tempore etiam Avenzoar vivere cepit; Averrhoës undecimo ſeculo

recette

recette ſuivante : myſi torréfié, écaille de cuivre, de chac. ℥ ſ. vitriol ℥ j. ſemence de juſquiame, pareille quantité, le tout trituré dans de l'eau.

Il fait beaucoup de cas contre le charbon des parties honteuſes, du chalcitis, du vitriol, & de l'ecume de nitre.

Il preſcrit pour corroſif contre les écrouelles ulcérées, l'alun, le ſandarach, l'écaille de cuivre, l'orpiment, dont on ſaupoudre l'ulcère. En parlant de l'ulcère ſimple, il repète à-peu-près ce que Galien en avoit dit. Il eſt auſſi ſon Copiſte ſur la cicatriſation des ulcères; il conſeille les mêmes végétaux, les mêmes aſtringens, en y ajoutant la cire & l'huile de myrrhe : il vante l'efficacité du vin, de l'oxicrat & des pommes de pin. Pour le traitement des ulcères qui ne ſuppurent pas, il ne parle encore que d'après Hippocrate & Galien. Je ne finirois pas ſi je rappelois tout. On retrouve à chaque pas les mêmes choſes qu'ont conſeillé ces deux grands Maîtres. J'ai cependant obſervé qu'en général, Hippocrate & Celſe faiſoient entrer dans les Emplâtres & dans les autres médicamens, peu d'huile, de cire & de graiſſe; que Galien en avoit preſcrit plus qu'eux, & que Paul d'Égine y avoit ajouté; car tous ſes Emplatres ſont en partie compoſés d'huile rance, d'huile de myrthe, d'huile roſat, de graiſſe de taureau, de colophone, de cire.

Je ne dirai rien d'Actuarius, de Myrepſus, & de pluſieurs Auteurs qui vivoient dans les XI^e^. & XII^e^. ſiècles, & qui ont tout tiré de Galien. Paſſons à l'hiſtoire des Arabes, qui floriſſoient dans le X^e^. ſiècle.

§. XVI. De même que tous les Grecs ont copié la doctrine d'Hippocrate & de Galien, les Arabes ont ſuivi celle de Rhazès, qui naquit l'an 900. Avicenne, né en 980, a fait ſes Livres d'après ceux de Rhazès. Avenzoar vint au monde à-peu-près dans le

floruit, Albucasis verò decimo & quinto. Sed ex eodem fonte doctrinam suam hausit, ex Rhase scilicet, qui Galenum imprimis secutus est : quanquàm in Chirurgiâ majores progressus fecisse videatur ; nam non modò fœtûs tum vivi, tum mortui extractionem ad summum perfectionis fastigium deduxerunt, quippe qui & laqueorum, & forcipum, & vectis usum cognoverunt, sed & suffusionis curationem per extractionem, quibus inventis caruerunt Græci omnes, & quorum gloriam multi hoc seculo sibi vindicarunt ; & fortè non injuriâ ; impossibile enim non est, ut hodiè aliquid detegatur quod anteà aliis, inventore inscio, cognitum fuit. Ingenium humanum cur hodiè minùs ad nova producenda promptum esset, quàm iis seculis, quibus disciplinæ omnes & Artes tanto studio non excolebantur, neque tantis stimulis litterati ad gloriæ ambitionem incitabantur! Sed hæc nimis à scopo nos adducerent : desideratur Chirurgia ulcerum diversis in locis & diversis seculis, secundùm artis historiam adhibita.

Ex Avicennâ, quia dùm hæc scribo, Rhazes ad manum non est, illustris Freindii auctoritate fretus, præcipua enarrabo. Is, Fen. IV, Tract. III, c. 1, p. 875, ulcerum diversitates adgreditur. Litteris aureis digna sunt, quæ in initio animadvertit. « Solutio continuitatis » in carne, quando facit saniem & pus, nominatur » ulcus, & non facit pus, nisi propterea quod cibus, » qui venit ad ea, convertitur in corruptionem, *propter » debilitatem membri, & quoniam propter debilitatem » suam resolvuntur ad ipsum, & attrahuntur versùs » ipsum superfluitates membrorum vicinantium ei ; aut* » propter Unguenta mollificantia membrum, & lenien- » tia ipsum cum humiditate suâ, & unctuositate suâ.

même tems. Averrhoës florissoit dans le XI^e^. siècle, & Albucasis dans le XV^e^. Sa doctrine est tirée de Rhazès, comme celui-ci l'avoit prise de Galien. Il paroît cependant avoir fait plus de progrès dans la Chirurgie, que ses prédécesseurs : ils avoient porté à sa perfection l'art de tirer le fétus, soit vivant, soit mort : c'est dans cette vue qu'ils ont imaginé les lacqs, le forceps, le levier ; ils ont aussi connu l'opération de la cataracte par extraction ; toutes découvertes absolument ignorées des Grecs, que plusieurs Modernes se sont appropriées, & peut-être avec justice ; car il est très-possible qu'on imagine quelque chose aujourd'hui, que d'autres auroient déjà trouvé. Pourquoi, en effet, l'esprit humain seroit-il moins propre maintenant à faire de nouvelles découvertes, qu'il l'étoit dans un tems où les Arts & les Sciences n'étoient pas cultivées, à beaucoup près, avec autant de soin qu'elles le sont dans ce siècle, & où l'émulation n'étoit pas entretenue parmi les Savans, par autant de motifs qu'elle l'est de nos jours. Mais je m'éloigne de mon but; il s'agit de faire l'histoire de la Chirurgie des ulcères, relativement aux différens tems & aux différens lieux.

N'ayant pas, pour le moment, Rhazès sous la main, je crois pouvoir, sous l'autorité de M. Freind, tirer d'Avicenne, l'exposition de la doctrine de cet Auteur. Ce qu'il dit de la différence des ulcères, est digne d'être écrit en lettres d'or. « Quand une solution de continuité » dans les chairs, rend de la sanie & du pus, on » l'appelle ulcère ; le pus vient *de ce que la nourriture* » *qui se distribue dans cette partie*, *se dénature* par » rapport à la foiblesse de son action ; foiblesse qui » est cause encore que les humeurs superflues des parties » voisines, se jettent sur celle qui est malade : *Les* » *Onguens dont on couvre ces parties*, *& qui les relâ-* » *chent par leur humidité & leur onctuosité*, *contribuent* » *aussi à la formation du pus* ».

» *Cap. 2, ubi curationem exponit, p. 877, ulcera*
» *omnia exſiccatione indigere docet, præter facta ex attri-*
» *tione lacertorum, & ipſorum contuſione. Deinceps,*
» *quantò plus eſt ulcus majus, & profundius, indiget*
» *exſiccatione vehementiore, & ſcias* quod ulcera indi-
» gent ligaturis, & ſtrictura ».

Ceterùm & ſcalpellationem, & extractionem ſanguinis, & cucurbitulas, uti Hippocrates, laudat. Sequentibus capitibus vegetabilia, & foſſilia quævis enumerat, quæ à Græcis fuerunt commendata, præſertim, cap. 9.

Ab Avicennâ autem primùm argentum vivum tanquam eſcharroticum laudatum reperio, cap. 2, « *fiat inquit, cauterium adversùs ulcera calloſa cum medicinis acutis, ſicut ſunt ſal ammoniacum, & arſenicum, & ſulphur, & flos æris,* & argentum vivum eſt de ſummâ eorum, p. 882, » *addit,* extinguatur argentum vivum, & ſublimetur cum limaturâ ferri, & alcali, & calce vivâ (*a*). *Videtur etiam muriam ſalis marini pro fomento magni feciſſe.* Aquam enim marinam commendat, *cap.* 12, *etiam aquam* calcis vivæ, *ib. p.* 883.

§. *XVII. Colligamus in ſummam, quæ ab omnibus his, tum Græcis, tum Arabibus fuere adminiſtrata: V. S. aliiſve ſanguinis detractionibus impulſum ejus in partem adfectam minuere fuerunt conati. Etiam purgantibus alvum emollire, atque cruda foràs ducere. Diætâ*

(*a*) *Argenti vivi omnes vires egregiè exponit, cap. 47, lib. 2, Tract. 2, p. 185, etiam ſublimati, teſtatur autem Galenus de ſimpl. facult. lib. 9, cl 5, p. 71, ſe nullum ejus ſ eſſe periculum, neque quod interimat, ſi devoretur, neque ubi foris admotum ſit. Inter venena tamen enumeravit, ib lib. IV, c. 19, p. 30. Apud Dioſcoridem merc. ſublimati præparatio ſimiliter non reperitur.*

Lorſqu'il traite de la cure des ulcères, il donne pour précepte, « qu'il faut les panſer avec des deſſicatifs, » à l'exception de ceux qui ſont cauſés par des coups » & des meurtriſſures. Et plus bas : « plus un ulcère » eſt grand & profond, plus il faut que les deſſicatifs » qu'on emploie, aient de force & de vertu; *& ſachez*, » ajoute-t-il, *qu'il faut maintenir les ulcères ſerrés avec* » *des bandages* ».

Au reſte, il approuve, comme Hippocrate, les ſcarifications, les ſaignées locales, l'application des ventouſes. Il fait l'enumération des végetaux & des foſſiles recommandés dans les Ouvrages des Grecs.

Je trouve qu'Avicenne eſt le premier qui ait regardé le vif-argent comme eſcarrotique. « Faites, dit-il, pour » les ulcères calleux, un cautère avec des remèdes âcres, » tels que le ſel ammoniac, l'arſenic, le ſoufre, le » verd-de-gris, *& le vif-argent, qui eſt le meilleur de tous* ». Il ajoute, *qu'il faut éteindre le vif-argent, & le ſublimer avec de la limaille de fer, de l'alcali, & de la chaux vive* (a). Il paroît auſſi qu'il faiſoit grand cas de la ſaumure de ſel marin, en fomentation : il recommande *l'eau marinée*, auſſi bien que *l'eau de chaux vive*.

§. XVII. Faiſons une courte récapitulation des remèdes que les Grecs & les Arabes, ont employés contre les ulcères. Ils ont reconnu, les uns & les autres, la néceſſité de diminuer, par la ſaignée, la trop grande abondance de ſang ſur la partie malade. Ils ont uſé

(a) Il expoſe très-bien toutes les vertus du mercure, & même celles du ſublimé au chap. 47 du livre 2, traité 2, pag. 185. Galien, dans ſon Traité *de ſimpl. facult.* liv. 9, cl. 5, pag. 71, déclare qu'il n'a fait aucune expérience ſur cette ſubſtance, & qu'il ne ſait ſi elle ſeroit contraire, priſe intérieurement, ou appliquée extérieurement : il la place cependant parmi les poiſons. On ne trouve pas non plus dans Dioſcoride, la préparation du mercure ſublimé.

aptâ bonos ſuccos nutritiios corpori conciliarunt. Tandem, faſciis crura præſertim ità conſtringere adniſi ſunt, ut humor ejus deſcendens peccare non potuerit : & quo feliciùs id eveniret quietem ægris commendarunt.

Obſervarunt omnes, Arabes in primis, oleoſa ac pinguedinoſa nimiùm emollire ulcera; picem, atque colophoniam excaleſacere præter modum, atque ideò præſertim pulveribus adſtringentibus vel paſtillis uſi ſunt. Vel infuſis ex vegetabilibus adſtringentibus omnis generis, vino, acetove, vel aquâ calcis, additis.

Iis verò non auſcultantibus, vel ulceribus ab aliis neglectis foſſilia omnis generis adſtringentia, etiam cathæretica adplicarunt.

Ea medicamenta non tantùm in Græciâ, ſed in Arabiâ, in Italiâ, atque in meridionalibus Europæ regionibus æquè fuerunt ſalubria, eorum idem exitus, quoniam ulcera ubiquè erant ejuſdem indolis, quemadmodùm etiam hodiè reperiuntur.

Progrediamur itaque ad ſeculum decimum quartum, quintumque, imprimis ad decimum ſextum, quibus Artes omnes, præſertim ultimo, in Europâ denuò florere ceperunt.

CAPUT SECUNDUM.

De Ulcerum curatione à ſeculo XIV ad decimum ſeptimum.

§. *I.* Guido de Cauliaco, *Galliæ illud immortale decus, mediâ ætate ſeculi XIV clarus, Chirurgiam conſ-*

des purgatifs pour rendre le ventre souple, & le débarrasser des crudités nuisibles : ils ont prescrit un régime propre à ne former que de bons sucs : enfin, ils ont voulu, par des bandages compressifs, prévenir l'affluence des humeurs sur les ulcères, sur-tout aux jambes; & pour y parvenir plus sûrement, ils faisoient garder le repos au malade.

Tous, & sur-tout les Arabes, ont remarqué que les remèdes gras & onctueux, ramolissoient trop les ulcères, que la poix & la colophone les desséchoient plus qu'il ne falloit; c'est pourquoi ils se servoient particulièrement de poudres astringentes, de pastilles, d'infusion de toutes sortes de plantes astringentes, à laquelle ils ajoutoient du vin, du vinaigre, ou de l'eau de chaux.

Au défaut de succès, ou lorsque les ulcères avoient été négligés, ils appliquoient dessus des fossiles astringens, & même des cathérétiques.

Ces médicamens ont été employés avec succès, non-seulement en Grèce, mais encore en Arabie, en Italie, & dans les Contrées méridionales de l'Europe. Ils ont réussi également par-tout : la raison en est simple, c'est que les ulcères avoient, dans ces tems reculés, comme ils l'ont encore aujourd'hui, les mêmes caractères.

Nous allons maintenant passer aux Auteurs des XIV^{e} & XV^{e} siècles, & sur-tout du XVI^{e}, époque de la restauration des beaux Arts dans l'Europe.

CHAPITRE SECOND.

Du traitement des Ulcères, depuis le quatorzième siècle jusqu'au XVII^{e}.

§. I. *Guy de Chauliac*, qui a fait tant d'honneur à la France, florissoit vers le milieu du XIV^{e}. siècle :

cripsit, quæ per totam fermè Europam recepta fuit: sed quoniam Typographia anno 1450, *veram epocham habuit, mirari non debemus* Tagaultium, *ejus Chirurgiam, ut pote innumeris librariorum mendis refertissimam, novis iterùm illustrasse commentariis ex Hippocrate, Galeno, Paulo, Ætio & Celso imprimis petitis. Neque peritior, neque æquior Guidonis æstimator reperiri poterat, quippè qui artis candidatis per multos annos Guidonis doctrinam explicuerat.*

Typographiâ per omnem Europam subitò florente, multi, & veteri litterarum disciplinâ clarissimi viri, curarunt ut præcipui ederentur. Minori itaque quum constarent prætio, & correctiores veterum Græcorum & Arabum libri reperirentur, alacritate majore animum ad eorum lectionem adplicarunt Medici.

Versùs finem seculi XV, *& præsertim seculo* XVI, *undique celebres Medici Artem locupletarunt, etiam Anatome exculta fuit in humanis cadaveribus. Ad* Mundinum *usque, Galeni auctoritate, & anatome, etiamsi ex pithecis, & cynocephalis depromptâ, freti, & contenti fuerunt. Sufficit immortalis* Vesalii, *& ingentis* Eustachii *exemplum, ut progressûs stupendi, quem fecit studium Anatomicum, recordationem in memoriam revocem. Intereà omnes ferè in eo plurimum desudasse videntur, ut veterum dogmata Arabum auctoritate confirmarent.*

§. *II. Alterum illud Patriæ vestræ lumen ingens, Chirurgiæque instauratorem,* Ambrosium Pareum, *silentio præterire nequeo; solidam enim veterum doctrinam cum illâ Guidonis, Fernelii, aliorumque suæ ætatis*

son

ſon Traité de Chirurgie a bien-tôt été répandu dans toute l'Europe. Mais comme l'Imprimerie ne fut bien établie qu'en 1450, il ne faut pas être étonné que l'édition qu'il en avoit fait faire, ſoit remplie de quantité de fautes d'impreſſion; c'eſt ce qui engagea *Tagault* a en donner une nouvelle, qu'il augmenta & enrichit de quantités de Notes tirées d'Hippocrate, de Galien, de Paul d'Égine, d'Ætius, & ſur-tout de Celſe. Perſonne n'a rendu plus de juſtice au mérite de Guy, que Tagault, qui enſeigna, pendant pluſieurs années, à ſes Elèves, la doctrine de cet Homme célèbre.

Les progrès de l'Imprimerie ayant fait baiſſer le prix des Livres, les Savans prirent ſoin de faire imprimer plus correctement, que ne l'avoient été juſqu'alors, les Ouvrages des anciens Grecs & Arabes, ce qui en rendit l'étude plus agréable & plus facile.

Vers la fin du XV^e^ ſiècle, & ſur-tout dans le XVI^e^, des Médecins célèbres enrichirent l'Art de toutes ſortes de découvertes : on étudia l'Anatomie ſur des cadavres humains. Avant *Mundinus*, on s'étayoit de l'autorité de Galien, & l'on ne connoiſſoit l'Anatomie que par la diſſection des ſinges & des magots. Il me ſuffira de citer l'immortel *Véſale*, & le grand *Euſtache*, pour prouver le progrès étonnant qu'on fit alors dans cette étude. Juſques-là, il me ſemble qu'ils s'étoient tous appliqué à confirmer les dogmes des Anciens, par l'autorité des Arabes.

§. II. Je n'ai garde de paſſer ſous ſilence *Ambroiſe Paré*, la gloire de votre Nation, le flambeau de notre Art, le reſtaurateur de la Chirurgie; ce grand homme qui a ſu allier la doctrine des Anciens avec celle de

Chirurgorum consociavit; atque incredibili experentiâ confirmavit.

Magis etiam ejus auctoritati fidendum putavi, quia non uti plerique illius ætatis, qui Chirurgiam in scholis Medicis publicè profitentes hanc Artem ex veteribus compilabant; sed ipse manum operi admovens, etiam curatiùs de remediorum efficaciâ judicare potuit; peritus quoque Artis deligandi, etiam fasciarum usum ex industriâ explorare potuit.

In universum tamen mihi plus olei & pinguedinis, quàm veteres adhibuisse videtur: neque ratio hujus longè petenda; adhibebant rodentia majori copiâ, & quum lues venerea mercurii usum magis confirmaverat, etiam Arabum exemplum, imprimis Avicennæ, secuti, rodentia usurpabant, & cicatrisantia talia, quæ acrimoniæ multùm continebant, quæ oleosis, blandis, atque pinguedinosis demulcere conabantur.

Adhibuit tamen Pareus, *ad depuranda ulcera, veterum exemplo incitatus, mel, quod hâc ætate vix ampliùs subministratur. Laudat præ primis aluminis aspersionem in ulceribus, & Guidonis Cauliaci laminam plumbeam, cum argento vivo. Fasciarum usum ex Hippocrate didicisse videtur: eâdem ratione enim eas injiciendas esse docet.*

§. *III.* Vesalius *etiam, veterum more, de ulceribus in Chirurgiâ magnâ scripsit, methodicè admodùm, compilavit omnia ex Græcis, & Arabibus, atque ex* Tagautio; *quamquàm eum ubique reprehendat. Id tamen mihi non displicuit, quod super Unguenta pannos madidos decoctis austeris & vinosis injiciat. Adhibuit etiam*

Chauliac, de Fernel, & des célèbres Chirurgiens de ſon tems; & confirmer la théorie par l'expérience la plus étendue.

Ceux qui, de ſon tems, enſeignoient publiquement la Chirurgie dans les Ecoles de Médecine, n'étoient que Compilateurs des écrits des Anciens : mais Paré, grand Praticien, pouvoit juger par lui-même, & avec diſcernement, de l'efficacité des remèdes. Son habileté dans l'Art des panſemens, le mettoit à portée de parler ſavamment des appareils & des bandages.

Il me ſemble cependant, qu'en général, il faiſoit un plus grand uſage d'huile & de graiſſe, que les Anciens : on en trouve aiſément la raiſon. Les corroſifs étoient plus familiers; & la vérole, pour la guériſon de laquelle on ſe ſervoit de mercure, ayant donné du crédit à la pratique des Arabes, & ſur-tout d'Avicenne, les cauſtiques furent employés plus fréquemment, & l'on appliquoit, pour parvenir à cicatriſer les plaies, des remèdes ſi acrimonieux, qu'on étoit obligé d'en calmer l'irritation par l'uſage des médicamens doux, gras & huileux.

Paré ſe ſervoit auſſi de miel pour déterger les ulcères, à l'exemple des Anciens; mais cette pratique eſt entièrement abandonnée aujourd'hui. Il vante ſur-tout l'alun en poudre pour les ulcères, & la lame de plomb frottée de vif-argent, recommandée par Guy de Chauliac. Il paroît qu'il avoit appris d'Hippocrate, l'utilité des bandages; car il les conſeille ſuivant les mêmes principes.

§. III. *Véſale*, à l'imitation des Anciens, a traité des ulcères, avec beaucoup de méthode, dans ſa grande Chirurgie : en compilant les Grecs, les Arabes & Tagault, il relève ſouvent des fautes dans ce dernier. J'approuve fort le précepte d'appliquer par-deſſus les plumaceaux chargés d'Onguens, des compreſſes trem-

merc. pp. *rubrum cum tetrapharmaco. Liber ejus de topicis medicamentis ſummas laudes meretur.*

§. *IV.* De Petro Foreſto, *Belgii Medico eximio, non ignorandum, quod paulò poſt Veſalium natus, egregiè de ulceribus obſervationes, ſcholiis illuſtratas, prodiderit. Uſus eſt iiſdem quibus Veſalius; Guidonis autem diſciplinæ magis addictus videtur. Ordinem ſervavit eximium, & admodùm ſollers fuit in auctorum citationibus : novi nihil in eo reperii.*

Infinitum foret, ſi omnes recenſere vellem, Tagaultium, Hollerium, Marianum-Sanctum, Angelum Bolognini & Jacôbum Dondi, quorum ſcripta ab Uffenbachio & Geſnero recenſita legi : id tamen ſciri oportet, præter mercurii adplicationem ab Arabibus acceptam, nihil, quod non à veteribus ſubminiſtratum fuit, in iis reperivi.

§. *V. Facies Chirurgiæ multùm mutata eſt, quo tempore Chemici univerſam naturam ex fermentatione, putrefactione, aliiſque admirabilibus explanare cœperunt. Præcipuus inter eos fuit* Paracelſus, *natus anno* 1493, *mortuus vero Salisburgi, anno* 1541, *poſtquàm omnis generis remediis, præprimis adversùs ulcera maligna ſibi ingentem famam comparaverat. Is Galeni & veterum dogmata ſingulari invidiâ reprehendens, hypotheſes adeò ridiculas adhibuit, ut ſeriâ fronte legi vix queant. Eadem tamen uſurpavit medicamina, quæ veteres Græci imprimis laudarunt. Ille, ſi non fallor, butyrum, oleum, medullas oſſium animalium non tantùm,*

pées dans des décoctions astringentes, ou dans du vin. Il faisoit aussi usage du mercure précipité rouge avec le tetrapharmacum. Son Livre sur les médicamens topiques, mérite les plus grands éloges.

§. IV. Il ne faut pas oublier *Pierre de la Forest*, célèbre Médecin des Pays-Bas, né peu de tems après Vésale. Il a donné, sur les ulcères, d'excellentes observations enrichies de remarques. Il se servoit des mêmes remèdes que Vésale, & paroît néanmoins avoir plus suivi les principes de Chauliac. Il a écrit avec beaucoup d'ordre; les Auteurs sont cités avec une grande exactitude. Je n'y ai rien trouvé qui n'eût été dit avant lui.

Je ne finirois pas si je voulois rapporter ce qu'ont laissé sur cette matière, *Tagault*, *Houlier*, *Marianus-Sanctus*, *Angelus de Bologne*, *Jacques Dondi*, dont j'ai les écrits rassemblés par Uffenbach & Gesner ; il est cependant bon de savoir qu'outre l'usage du mercure que ces Auteurs conseillent, d'après les Arabes, on ne trouve rien dans leurs Ouvrages, qui n'ait été pratiqué par les Anciens.

§. V. La face de la Chirurgie changea en grande partie, lorsque les Chimistes commencèrent à tout expliquer par la fermentation, la putréfaction, & autres agens merveilleux. Un des principaux Novateurs, fut *Paracelse*, né en 1493, & mort à Salsbourg, l'an 1541, après s'être acquis une grande réputation, par la composition de remèdes efficaces contre toute sorte de maladies, & sur-tout contre les ulcères malins. Sa jalousie contre Galien & les Anciens, lui fit contredire leurs dogmes, auxquels il substitua des hypothèses si ridicules, qu'on ne peut s'empêcher de rire en les lisant. Il employoit cependant les médicamens vantés

ſed & hominum ad ulcera adhibuit, etiam avium, imprimis gallinarum.

Ingenioſa tamen ejus eſt explanatio remediorum, quibus homines, neceſſitate coacti, uſi fuerunt. Tradidit illam in Chir. magn. Tract. 2, cap. V, p. 19. Primùm inquit, lingendo homines vulnera curarunt, dein urinâ, poſteà vino, propter pigritiam. Tandem ad aquam ſalſam confugerunt. His non cedentibus, herbas in vino coctas admoverunt, tandem Emplaſtra. Qui alumine utebantur, alumen adplicarunt, quemadmodùm Arabes ſal cum melle. Figuli vires lithargyrii laudarunt; Fabri ferrarii martis crocum; & Ærarii æris ſquamam. Alchymiſtas verò minium atque ceruſſam adjeciſſe ſupponit; Philoſophos denique, his non contentos, magnetem, myrrham, & alia immiſcuiſſe, donec miraculoſas curationes præſtarent, p. 20. Medicos tandem, quia Americana lues aliquando cum ulceribus eſſet complicata, errore magno mercurii curam adgreſſos eſſe. Hæc ſatis conveniunt cum iis, quæ etiam hiſce temporibus quotidiè videmus.

Paracelſus interim ubi de ulceris curâ agit, pag. 71, eadem non tantùm adhibet, quæ veteres, ſed ipſe argenti vivi dotes mirificè extollit, p. 72.

Materiem acrem cauſticis, præſertim ſublimato argento vivo corrigere auſus eſt, etiam cauteriis, & ſectionibus,

par les anciens Grecs : il pansoit aussi, si je ne me trompe, les ulcères, avec du beurre, de l'huile, de la moëlle, non-seulement des quadrupèdes, mais aussi avec de la graisse humaine, & celle d'oiseaux, sur-tout de poules.

La manière dont il expose les remèdes que la nécessité a fait chercher aux hommes, est tout-à-fait ingénieuse. Voici la gradation qu'il établit dans sa grande Chirurgie. Les hommes, dit-il, commencèrent par lécher leurs plaies ; ils les bassinèrent ensuite avec de l'urine, à laquelle ils substituèrent bien-tôt le vin ; puis ils eurent recours à l'eau marinée. Lorsque ces remèdes ne suffisoient pas, ils se servoient de la décoction de quelques plantes dans le vin ; l'usage des Emplâtres vint après. Ceux qui se servoient d'alun, en appliquèrent sur leurs plaies, comme les Arabes le sel avec du miel. Les Potiers vantèrent la vertu de la litharge ; les Ouvriers en fer, le safran de Mars ; ceux qui travailloient en cuivre, la limaille de ce métal. Il suppose ensuite que les Alchimistes ajoutèrent à ces remèdes le minium & la céruse ; que les Naturalistes ne se contentant pas de ces médicamens, y mêlèrent l'aimant, la myrrhe, & quantité d'autres ingrédiens, tant qu'à la fin ils opérèrent des cures miraculeuses ; que dans la suite les Médecins ayant vu de bons effets du mercure dans les ulcères compliqués de vérole, ils en étendirent l'usage. Tout cela a assez de rapport avec ce qui se passe tous les jours sous nos yeux.

Paracelse, en traitant de la cure des ulcères, recommande, non-seulement les mêmes médicamens que les Anciens, il exalte encore prodigieusement les vertus du mercure.

Il entreprit de corriger l'âcreté du pus, avec des caustiques, & sur-tout avec le sublimé : il eut même

p. 78, adversùs ulcera chironia non modo his & similibus usus est, sed & pediluviis, & lotionibus ex adstringentibus herbis, ex conis abietis, quercu, aristolochiâ, & ejus naturæ aliis.

Miras etiam vires chelidonio tribuit; intereà laudem meretur, quòd fasciarum usum tantoperè commendet, cap. X, p. 79, callidus mihi videtur fuisse, nam dum Galenum & Avicennam tanquàm inutiles damnat, prudenti consilio tamen eorum remedio usurpat; in universum verò plus naturæ, quàm arti tribuissè videtur. Egregia meo judicio continet utraque ejus Chirurgia, tùm major, tùm minor, modò à prudenti legatur, & seponatur ejus ratiocinatio. Non improbabile mihi videtur, eum maximam occasionem dedisse oleosis omnibus pinguedinosisque remediis, quæ in Germaniâ primùm, deindè per Europam fuerunt adhibita.

§. *VI. Insigni quoque oblectamento* Helmontium, *Paracelsi æmulum, de ulceribus perlegi; placuit imprimis ratiocinium de scabie, pag. 321, & ulcere, pag. 324, 17, ubi saniem non esse ulceris, aut partis excrementum docet, sed produci à seminibus, seu radicibus ulceris inhærentibus, instar fermenti, fundo. Archæum illum insitum ulceribus, demulceri oleis & balsamis, atque Emplastris, præsertim pacem conciliari minio, cerussâ, colcothare, & similibus.*

§. *VII. Ulcerum sanatio igitur, imperitis hominibus commendata, egebat, uti mihi videtur, oleosorum* recours,

recours, pour cet effet, aux cautères & aux incisions. Il employoit contre les ulcères chironiens, outre ces remèdes, & d'autres de pareille vertu, les bains de pieds, les lotions faites avec les plantes astringentes, tels que les pommes de pin, le chêne, l'aristoloche, & autres semblables.

Il attribue de grandes vertus à la chélidoine : la manière dont il insiste sur l'usage des bandages, lui mérite nos éloges. Paracelse, à mon avis, étoit un homme fin & rusé; car tandis qu'il déclame contre Galien & Avicenne, il emploie prudemment les remèdes qu'ils ont prescrits : en général, il me paroît avoir plus consulté la nature que l'Art. Je crois qu'on peut trouver de très-bonnes choses dans sa grande & dans sa petite Chirurgie, pourvu que le lecteur soit un homme prudent, qui ne se laisse pas séduire par ses raisonnemens. Ce n'est pas sans probabilité, à ce qu'il me semble, qu'on l'accuse d'avoir donné lieu à l'usage des remèdes gras & huileux, qui prit naissance dans l'Allemagne, & qui se répandit bien-tôt par toute l'Europe.

§. VI. J'ai lu, avec un plaisir singulier, le Traité des ulcères de Van-Helmont, l'émule de Paracelse. J'aime sa théorie de la gale & de l'ulcère. Il prétend que le pus n'est excrément ni de l'ulcère, ni de la partie qu'il attaque; mais qu'il est produit par les semences ou racines de l'ulcère inhérentes, comme un ferment, à son fond; qu'il faut adoucir cet archée par des huiles, des baumes, des Emplâtres; & que le minium, la céruse, le colcothar, & autres substances semblables, peuvent sur-tout l'appaiser.

§. VII. Lorsque le traitement des ulcères étoit abandonné à des ignorans, qui ne se servoient que de

majori copiâ, quoniam exedentibus solis curationem adgressi in deteriorem statum ulcera mutabant. Quæ blandioribus, & leniter adstringentibus agitata, subitò ad cicatricem deducebantur. Destruebant enim acribus suis remediis incipientem pelliculam, vel exedentibus fundum mirum in modum excavabant. Adeò, ut exasperaretur magis, quàm sanaretur ulcus. Indè oleosorum, & pinguium laudes necessariò increscere debuerunt.

CAPUT TERTIUM,

De Ulcerum curatione ab initio seculi decimi septimi ad nostram ætatem.

Quum Medici seculi decimi sexti veterum doctrinâ potissimùm sibi famam comparabant, negligebant observationes, quæ tamen licet utiles, deinceps ad tantum increverunt numerum, ut impossibile sit omnibus iis uti: Hildanus, Bartholinus, Blegnyus, Bonnetus, Schenckius & Mangetus, *eas ex omni parte collegerunt; & publici fecerunt juris, nullum alium in usum, si rem benè capio, quàm ut spissa illa volumina Bibliothecas exornent potiùs, quàm prosint.*

Neque ardua erat celebritatis gloria, quæ observationibus comparabatur, si quidem nihil faciliùs sit, quàm factorum enarratio; gratificabantur simul sibi propriæ laudis ostentatione, aliorumque vituperatione, undè innumera nata sunt librorum volumina, quæ nullum prorsùs emolumentum adferunt. Accesserunt Acta publica hodiè vocata, quorum originem Ludovico Magno agnoscimus, & summoperè laudamus; in Angliâ verò, deinceps in Italiâ, Germaniâ & Russiâ, idem quidem scientias locupletandi ardor, sed simul illa dementia omnium

corrosifs, il falloit avoir recours, à ce qu'il me semble, à une plus grande quantité de remèdes onctueux, pour amollir les chairs ; & employer ensuite de légers astringens, pour les conduire à une prompte cicatrice. Les remèdes âcres détruisoient la pellicule naissante, & les corrosifs excavoient profondément l'ulcère, ensorte qu'ils servoient plutôt à augmenter le mal, qu'à le guerir : ce qui a dû nécessairement donner du crédit aux remèdes gras & huileux.

CHAPITRE TROISIÈME.

Du traitement des Ulcères depuis le commencement du XVII^e^. siècle, jusqu'à nos jours.

Les Médecins du XVI^e^. siècle, durent leur réputation à la doctrine des Anciens ; ils négligeoient les observations que leur utilité fit recueillir ensuite en si grand nombre, qu'il est impossible de se servir de toutes. Il me semble que *Fabrice de Hilden*, *Bartholin*, *Blegny*, *Bonnet*, *Schenckius* & *Manget*, ont composé leurs collections, plutôt pour orner les Bibliothèques par de gros volumes, que pour l'utilité publique.

Il n'étoit pas difficile de se faire une réputation par cette voie ; car rien de si aisé qu'une narration dans laquelle on prend occasion de parler avantageusement de soi, & de blâmer la conduite des autres : telle a été la source d'une prodigieuse quantité de volumes publiés sans aucun fruit. Sous le règne de Louis-le-Grand, on commença une autre collection ; ce sont les Journaux & les Mémoires Académiques qu'on ne peut trop louer. Bien-tôt l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, & la Russie, dans la même ardeur de cultiver

animos occupavit, ut linguam latinam vilipendentes, vernaculâ suâ quæque ediderit Academia. Taceo Societatum litteratorum incrementum, quod hoc seculo cepit, in quo vix civitas detur, quæ non doctrinam suam, sæpè barbarâ linguâ exaratam, aliis specioso titulo obtrudere conatur.

Litterati igitur jam florentis Europæ linguas addiscere coacti, Græcam & Latinam ex necessitate negligunt : & talia edunt sæpè, quæ cum veterum doctrinâ collata, peritis vix lectu digna habentur, quia novi nihil, & veterum dogmata, non nisi miserè mutilata, exhibent. Hæc ratio est, ob quam non nisi paucis uti potero.

§. I. *Quemadmodùm cum veteribus, ita & cum his ab antiquissimo ordiendum :* Felix Wurtz, *initio seculi XVII, longâ experientiâ & acri judicio sibi famam comparavit. Pag.* 358, *de corrosivis agens, ea noxia esse in ulceribus animadvertit, atque ideò arsenicum imprimìs, & sublimatum argentum ex usu expellenda judicat, nisi prudenter adhibeantur : in universum tamen multa pinguedinosa, & oleosa usurpavit. Unguentum illud celebre, ipsius nomini inscriptum, seu* Felicis Wurtzii fuscum, *ex adstringentibus herbis, aceto incoctis, vitriolo, & flore æris constat ; etiam ex oleo vitrioli cum melle cocto. Illud ad omnia ferè ulcera commendavit, & ad vulnerum suppurationes. De modo quo natura agit, silet, tantùm de remediorum efficaciâ, vel noxiis qualitatibus, & satis quidem ingeniosè, disputat.*

les Sciences, & de les porter à leur point de perfection, ont suivi le même plan; mais par-tout le même délire a fait négliger la langue latine; chaque Nation écrivit en langue vulgaire. Je ne dirai rien des Académies, ni des Sociétés littéraires, dont le nombre s'est multiplié de nos jours, au point qu'il n'y a presque plus de Ville qui ne présente, sous un titre spécieux, sa doctrine, souvent énoncée en style barbare.

Ceux donc qui veulent se distinguer dans les Sciences, obligés d'apprendre les différentes Langues de l'Europe, négligent nécessairement la Grecque & la Latine : aussi un homme véritablement instruit, ne peut-il pas soutenir la lecture des Ouvrages modernes; comparés avec ceux des Anciens, on n'y trouve rien de neuf, rien qui n'ait été tiré des écrits de ces derniers, mutilés d'une manière honteuse. C'est pourquoi je ne pourrai citer ici qu'un très-petit nombre de Modernes.

§. I. Je suivrai pour eux, l'ordre chronologique, comme j'ai fait en parlant des Anciens. *Félix-Wurtz*, s'est acquis, au commencement du XVII^e^. siècle, une grande réputation, par une longue expérience, & par son discernement. En traitant des corrosifs, il regarde leur usage comme pernicieux, dans le traitement des ulcères; il veut qu'on proscrive l'arsenic & le sublimé, à moins que ces remèdes ne soient administrés par une main prudente. En général, il employoit beaucoup de médicamens gras & onctueux. Le fameux Onguent qui a conservé son nom, est composé de plantes astringentes infusées dans le vinaigre, de vitriol, de verd-de-gris, & même d'huile de vitriol, cuits dans du miel. Il le recommande dans presque tous les ulcères & pour plaies qui suppurent. Il ne dit rien de la marche que la nature tient dans la guérison de ces maladies; il traite seulement des bonnes & des mauvaises qualités des remèdes, & assez ingénieusement.

§. *II.* P. Barbette, *Amstelædamensis Medicus & Chirurgus, anno 1672, ex Mangeti suffragio Chirurgiâ suâ famam acquisivit. Ulcerum curationem explicans more veterum, purgationes, V. S. & diætam laudat: externè digestiva, sarcotica & epulotica, p. 322, edit. Mangeti. Adstringentibus etiam tùm vegetabilibus tùm fossilibus usus est, sed parùm olei immiscuit. In diuturnis ulceribus fonticulorum usum insignem esse docet, p. 324, additque*, medicamenta ne sint pinguia, aut oleosa, sed valdè exsiccantia, sæpiùsque renovanda. *Hic igitur laudes maximas meretur, quia praxin pedetentìm depravatam, iterùm ad pristinam restituit simplicitatem.*

Ex professo verò de ulcere depascente ac maligno agens, cap. IV, p. 348, quidem præcedentia de novo laudat, sed nullibì acria illa uti auripigmentum, & sublimatum, aut similia reperies: adnotat rectè, p. 349, medicamenta externa singulo, triduo aut quatriduo aliquo modo mutari debere, natura quia optima quæque, frequentiùs applicata, respuere solet. 2°. Quovis die non nisi semel vel bis deligandum, quia secùs medicamenta non agerent, p. 349. 3°. Repellentia, & mercurialia damnat nisi corpus continuâ purgatione occupatum teneatur. Addit tandem ex Rad. chinæ, guajaco & sarsâ, decocta omninò necessaria esse.

Quamquàm egregiè de ulcerum medicinâ agat, tamen mihi videtur temperiem velut pravam, frustrà accusasse.

Quæ de ulcere carioso memoriæ prodidit, pag. 338,

§. II. *P. Barbette*, exerçoit la Médecine & la Chirurgie, à Amsterdam, en 1672. Suivant Manget, c'est à la Chirurgie qu'il a dû sa célébrité. Sa théorie sur la cure des ulcères, est tirée des Anciens. Il prescrit la saignée, le régime, les purgatifs, & extérieurement les digestifs, les sarcotiques, les épulotiques. Il employoit aussi les astringens végétaux, & des fossiles; mais il n'y méloit que peu d'huile. Dans les ulcères anciens, il recommande, comme un très-bon moyen, l'oüverture d'un cautère; & il ajoute, *que les topiques ne soient ni gras, ni onctueux, mais puissamment dessicatifs, & qu'on les renouvelle souvent.* Il est fort estimable, pour avoir rendu aux pansemens des ulcères, l'ancienne simplicité qu'ils avoient perdue insensiblement.

Dans le chapitre où il traite *ex professò*, de l'ulcère rongeant & malin, il conseille de nouveau les remèdes exposés ci-dessus; mais il ne parle nulle part des medicamens âcres, tels que l'orpiment, le sublimé, & autres semblables. Il fait remarquer, fort à propos, 1°. que les topiques doivent être renouvelés tous les deux, trois ou quatre jours, au plutard; car, dit-il, quelques salutaires qu'ils soient, la nature n'en peut souffrir une application trop long-tems continuée; 2°. qu'il ne faut chaque jour lever qu'une fois ou deux l'appareil, parce qu'autrement les remèdes n'agiroient pas; 3°. il rejette les répercussifs & les mercuriaux, à moins qu'on ne tienne le ventre libre par des purgatifs souvent répétés: enfin, il ajoute que la décoction des racines de squine, de guaiac, de sassafras, est absolument nécessaire.

Quoique ce qu'il dit des ulcères, soit excellent, je pense cependant que c'est sans fondement qu'il les regarde tous comme un effet du vice des humeurs.

Ce qu'il a écrit de l'ulcère avec carie, ne me paroît

nullo modo congrua videntur; nam caries est ossis mortui separatio, quæ à naturâ perficitur; vel ossis ipsius ulcus, quod numquàm sanatur, nisi membrum affectum amputetur; quod propriè non est sanatio, sed partis adfectæ sublatio.

Laudabilis sanè est medicina ulcerum, quam, p. 370, *exposuit.* Pedes constringi debere *ibi monet, & commendat plumbi & zinci varias præparationes formâ Emplastri, etiam decocta, p.* 371. *Miror Mangetum caput illud,* 6 & 7, *commentariis non illustrasse. Sed quia Chirurgiam non excoluit, fortè excusationem meretur.*

§. *III. Richardum Wisemannum Caroli II. Brittanniæ Regis Chirurgum, qui anno* 1676, *Chirurgiam conscripsit adgredimur, virum in arte peritissimum, egregiumque Chirurgum. Is, lib.* 2, *pag.* 263, *de industriâ ulcera exposuit, veterum doctrinam secutus, quamquàm eorum mentionem non faciat. Notavit optimè, p.* 271, *c.* 2, *carnis generationem esse naturæ opus.*

Adhibuit merc. pp. *cum basilico seu mixtum, p.* 272, *siccantia ex tutiâ, sarcocollâ, & similibus commendavit, etiam empl. calaminare, aristolochiam rotundam, & cætera.*

Laudat autem præcipuè fasciam strictè injectam, ut ulcera subitò ad cicatricem deducantur, pag. 274: *etiam rectè adnotat se nunquàm ulcus simplex vidisse, sed semper cum aliquâ circumstantiâ comitatum, quæ diversam curam requirebat, p.* 275.

In tibiarum ulceribus quàm maximè fasciarum injectiones, & quietem commendans, praxin suam utilibus observationibus confirmat. Etiam eâ occasione mentionem facit tibialis vittâ adstricti, *cujus summum usum sæpiùs, expertus sum; dolendum, quod tantoperè evilverit!*

pas

pas d'une ſaine doctrine : la carie eſt la ſéparation d'un os mort, opérée par la nature ; ou bien l'ulcere de l'os, dont on n'obtient jamais la guériſon, à moins qu'on n'ampute le membre qui en eſt attaqué : mais alors ce n'eſt plus guérir le mal, c'eſt emporter la partie malade.

Il eſt très-louable, ſans doute, d'avoir expreſſément recommandé le bandage compreſſif aux jambes attaquées d'ulcères ; il preſcrit différentes préparations de plomb & de zinc en Emplâtre, & des décoctions. Je m'étonne que Manget n'ait pas ajouté des notes aux chapitres ſix & ſept : cependant, comme il n'exerçoit pas la Chirurgie, on ne peut lui en faire un reproche.

§. III. Wiſeman, Chirurgien de Charles II, Roi de la Grande Bretagne, a été très-diſtingué par ſon ſavoir & ſon habileté. Sa Chirurgie publiée en 1676, donne, relativement aux ulcères, la doctrine des Anciens, quoiqu'il ne les cite pas. Il obſerve, avec raiſon, que la génération des chairs, eſt l'ouvrage de la nature.

Il employoit le mercure précipité mêlé avec le baſilicum : il recommande entre les deſſicatifs, la tutie, la ſarcocolle, l'Emplâtre calaminaire, l'ariſtoloche ronde, & autres ſemblables.

Il vante ſur-tout le bandage compreſſif, pour amener promptement les ulcères à cicatrice : il obſerve auſſi qu'il n'a jamais vu d'ulcères ſimples ; mais qu'ils étoient toujours accompagnés de différens ſymptômes qui demandoient un traitement particulier.

Pour les ulcères des jambes, il recommande très-fort le bandage & le repos ; & il appuie cette pratique par des obſervations intéreſſantes. Il prend delà occaſion de parler du *bas lacé*, dont j'ai ſouvent vu de bons effets, & qui malheureuſement eſt trop négligé.

Præter exsiccantia etiam alumen maximi momenti judicavit in sanandis ulceribus, p. 279. Fonticulos verò vix approbare mihi visus est, nam ex sententiâ medicorum sequidem illos adplicasse testatur, posteà verò tibiale injecisse vittâ constrictum. Deinceps tamen ipse usus videtur, pag. 311.

Ulcus, quod vocat cum temperie frigidâ, chironium, neglectum, sanavit merc. pp. *cum vino, p.* 280, *Empl. Nicotianæ &c. sed etiam cum tibiali sæpiùs laudato.*

Inter optimè siccantia similiter plumbi præparata recenset, additis cadmiâ ærugine, ære combusto, & alumine. Fomenta ex amaris adstringentibus herbis, & ex aq. calcis, vel aluminosâ, p. 281. *Merc.* pp. *inter optima detersiva enumerat, p.* 285. *Ulcera tibiæ cum aq. calcis, Unguento tutiæ vel alio desiccativo, & cum tibiali fasciâ anteà commendatâ, p.* 286. *Scorbuticas intemperies multùm accusat, p.* 288, *ac si caussæ forent ulcerum difficilium. Unguentum, hodiè mixtum, à Wisemanno ex* ʒj. *basiliconis, &* ʒj. *merc.* pp. *p.* 292, *componebatur.*

In omnibus tibiæ ulceribus fasciam, & tibiale commendat, p. 294. *In ulceribus cum hypersarcosi veterum præsidia laudat, vel solum merc.* pp. *p.* 294, *carie adfecta ulcera uti veteres, p.* 295, *tractat. Terebram etiam & cauterium in iis commendat. p.* 299.

In carie oleum vitrioli, p. 302, *laudat, cujus usum supervacuum, si non pessimum, multis exemplis comprobare possem; nam exfoliationem non magis, quàm cauterium festinat: è contrario, retardat; quia si penetrat, os*

Outre les dessicatifs, il regarde l'alun comme d'un grand secours pour la guérison des ulcères. Il me semble qu'il n'a pas grande confiance aux cautères ; car il dit qu'il en a ouvert plusieurs fois par l'avis des Médecins ; mais qu'il leur a préféré, dans la suite, le bas lacé. Il paroît cependant en avoir fait usage dans la suite.

Il guérissoit les ulcères qu'il appelle froids, chironiens, négligés, avec le mercure précipité, avec le vin, l'Emplatre de Nicotiane, &c. & principalement avec le bas lacé.

Il met au nombre des meilleurs dessicatifs, les préparations de plomb, en y ajoutant la cadmie, le verd-de-gris, le cuivre brûlé, & l'alun. Il faisoit ses fomentations avec les plantes amères, astringentes, avec l'eau de chaux, ou l'eau alumineuse. Il regarde le mercure précipité, comme un excellent détersif. Il guérissoit les ulcères de la jambe, par le moyen de l'eau de chaux, de l'Onguent de tutie, ou d'un autre dessicatif, & du bas, recommandé ci-dessus. Il regardoit l'ulcère scorbutique, comme de la plus difficile guérison. Il composoit un Onguent avec une once de basilicum, & un gros de précipité rouge.

Dans tous les ulcères aux jambes, il conseille le bandage compressif, & le bas lacé. Dans ceux avec hypersarcose, il approuve les remèdes que les Anciens ont proposé, ou seulement le mercure précipité. Il suit aussi leur traitement pour les ulcères compliqués de carie ; il recommande, dans ce cas, le trépan & le cautère.

L'huile de vitriol est, selon lui, un bon remède contre la carie : mais je pourrois apporter plusieurs observations, pour prouver que l'usage de ce médicament est, non-seulement de nulle efficacité, mais même

profundiùs corrumpit; ſi verò non penetrat, efficaciam non habet.

Maxilla carioſa propter dentem malè extractum ab eo, p. 305, memoratur, cujus varia exempla vidi. Ad callum generandum, etiam ſecundùm Hildani conſilium oſteocollam dedit, p. 306.

Telephia, chironia, nomina ſunt quæ ulcerum naturam non explanant; ſed phagedena ſeu depaſcentia, nomas, & diſepulotica exponit; ultima non niſi profunditate differunt, p. 313, cap. X, commendat autem eadem medicamenta, quæ veteres, ſed præcipuè Ung. Ægyptiacum, & præcipitatum rubrum, p. 315, atque tibiale.

In multis tamen purgantia, & vomitoria non neglexit, videtur hâc ratione avertere voluiſſe materiæ peccantis colluviem.

Ulcera etiam cum varicibus deſcripſit, p. 324, cap. XI, ſed varices vel in carne, vel in ſuperficie hærere notat; in obſervationibus tamen varices cutaneas in viciniis ulcerum memorat; interim obſ. 4, p. 326, varicem ſe ſub ulcere papillæ puerperæ ſenſiſſe adnotat, cujus ulcus Emplaſtris deſiccantibus ſanabatur. Dubito vehementer, an quidem varix adfuerit. Mihi nunquam varices eo in loco videre contigit.

§. *IV. Hiſtoria* Muyſii, *Gelri, atque in illa ſeptem civitatum confœderatarum Belgii parte degentis, nunc ſequitur. Is anno 1684, praxim Chirurgicam rationalem*

qu'il est nuisible en certaines circonstances ; car au lieu de hâter l'exfoliation, comme feroit le cautère, il la retarde, & cela parce que s'il pénètre jusqu'à la partie saine de l'os, il augmente le mal ; s'il n'y va pas, il n'a aucune vertu.

Il fait mention d'une carie survenue à l'os maxillaire, à la suite de l'extraction mal faite d'une dent : il donna, pour aider la formation du cal, de l'ostéocolle, selon le conseil de Hilden. J'ai vu beaucoup d'exemples de cette maladie.

Les noms de téléphien, de chironien, que l'on donne aux ulcères, sont des termes qui n'en expliquent nullement la nature ; il leur substitue ceux de phagédénique ou rongeant, de noma & de disépulotiques. Ces derniers ne diffèrent des autres que par la profondeur. Il recommande les mêmes médicamens que les Anciens ; mais il donne la préférence à l'Onguent Ægyptiac, au précipité rouge, & au bas lacé.

Dans beaucoup de circonstances, il donnoit des vomitifs & des purgatifs, sans doute pour prévenir une trop grande abondance d'humeurs peccantes.

Il donne la description des ulcères accompagnés de varices : elles sont, selon lui, toujours placées au-dessous ou au-dessus de la peau : cependant il a des observations qui constatent qu'il en a vu dans le tissu cutané au voisinage des ulcères. Il dit avoir senti une varice sous l'ulcère qu'une femme, nouvellement accouchée, avoit au mamelon, & qu'on pansoit avec des Emplâtres dessicatifs. J'ai de fortes présomptions qu'il s'est trompé dans ce cas ; car jamais je n'ai vu de varices en cet endroit.

§. IV. Muys, de Gèbre dans les Provinces-Unies, étoit Sectateur de Descartes. Dans sa Chirurgie raisonnée, qui parut en 1684, il entreprend d'expliquer

conscribens, & Cartesio addictus, novâ illâ hujus temporis Philosophiâ cum Chemicâ sociatâ, naturæ phænomena in homine illustrare ausus est. Neque refert; vidimus enim Academicos, Peripateticos, Galenistas, Chemicos, idem fecisse, prudentique consilio Philosophiam quidem, sed medicamenta non mutasse.

Obs. 6, p. 26, ulcera varicosa cruris interni ex quadragenario describens, notat totum crus varicosum fuisse, cum ulceribus duobus circà malleolum internum, profundis, sordidissimisque. Miratur varices in tibiâ conspicuas, philosophatur, tandem ligaculis genialibus adscribit. Probabile mihi videtur oriri, quia sanguis liberè per saphænam se evacuare non possit in cruralem venam, undè etiam in gravidis varicosum redditur crus.

Lanceolâ varicem aperuit, p. 30, qui sanguinem acidum reddidit, quam intemperantiam oculis cancrorum, & coralliis sustulit. Ita quippè ratiocinatur.

Jam ad ulcera accedens in iis fermentum acidum detegit; ex aptis remediis, p. 33, placentulam *formavit, satis duram crassamque, ulceribus majorem, quâ texit ulcera, & labia. Atque per strictam ligaturam compressit eo successu, ut cicatrix formari cæperit, quæ intrà 5 septimanas ulcus utrumque planè occlusit, p. 34. Tandem singulis annis semel aperiendo varicem, ulcerum reditum se prevenisse memoriæ tradidit.*

Adversùs erisypelatem adplicuit fomentum splenio exceptum, ex aq. flor. sambuci, camphorâ, & sacch. saturni. Eorum utilitatem simplici casu in feminâ confirmat, p. 108; in eâ varix ad ℔. *ij. sanguinem fuderat.*

les phénomènes qui se remarquent dans l'homme, par les principes de la nouvelle Philosophie, joints à ceux de la Chimie. Cet Ouvrage est de peu d'importance : les Académiciens, les Péripatéticiens, les Galénistes, les Chimistes, avoient de même voulu faire adopter des systêmes conformes à leur doctrine; & tous ont agi prudemment, en prônant une nouvelle Philosophie, de ne rien changer aux medicamens.

En faisant la description d'un ulcère variqueux qu'un homme de quarante ans avoit à la partie interne de la jambe, il remarque qu'elle étoit toute couverte de varices, & qu'il y avoit près de la malléole interne, deux ulcères profonds & très-sordides. Il témoigne son étonnement de voir des varices sur cette partie; il raisonne beaucoup là-dessus, & finit par en attribuer la cause aux jarretières. Il me paroît probable que ces varices viennent de ce que le sang ne peut se décharger librement par la saphène dans la crurale; ce-qui est cause aussi de celles qu'on voit aux jambes des femmes grosses. Il dit qu'ayant ouvert, avec la lancette, une de ces varices, elle rendit un sang acide; & qu'il a combattu ce vice du sang, avec les yeux d'écrevisses & le corail.

Il reconnoît dans les ulcères, un levain acide; il les panse avec un plumaceau ferme & épais, assez étendu pour couvrir les ulcères & leurs bords, chargé de drogues appropriées, & contenu par un bandage suffisamment serré. Ces remèdes eurent tant de succès, que dans l'espace de cinq semaines, deux ulcères furent entièrement cicatrisés; il en prévint le retour, en ouvrant une varice une fois chaque année.

Il appliquoit sur l'érisypèle, des compresses trempées dans des fomentations faites avec l'eau de fleurs de sureau, le camphre, & le sucre de Saturne. Il ne prouve l'utilité de ces remèdes, que par une observation : c'est celle

Quod non intelligo, nisi ex ipso ulcere effluxerit, quemadmodùm sæpiùs in sordidissimis vidi; licet non ad eam copiam.

Mentionem etiam facit ulceris femoris, è quo ova 30 humore lympido plena prodierant, p. 156; fuerunt procul dubio hydatides ex eo genere, quod hodiè cognitum est provenire ex insectis, seu vermibus hydatidicis Tysoni *jam cognitis, & nuper à Cl.* Pallas *Siberiam nunc & Kamschatkam ad naturalem historiam locupletandam peragrante, egregiè descriptis, atque in miscellaneis zoologicis, p. 157, Tab. XII, fig. 1, ad 11, delineatis. Ova illa sæpe vidi præsertìm in tuberculis sub peritonæo boum natis, in quibus Hippocrates* fortè, *& Aretæus* certò *hydatides similes conspexit.*

Secundæ decadis obs. ult. p. 122, affectum oris describit, cancrum à Celso nuncupatum, à Belgis uti videtur, cancer aquosus, *pueritiæ imprimìs proprium. De hoc ulcere post modum magis abundè agam. Sufficit* Muysium *Ung. è theriacâ, Ung. Ægypt. G. laccam, sp. salis armoniacicum, sp. vini mixta ità laudasse, ut plures iis se sanasse fateatur. Patet igitur Muysium præter propter eâdem methodo, quâ Wisemannus usum fuisse.*

§. *V.* Saviardi *celebris Galliæ Chirurgi, qui initio hujus seculi suas observationes Chirurgicas publici juris* d'une

d'une femme qui avoit une varice, de laquelle il étoit sorti près de deux livres de sang. Je ne comprends pas d'où ce sang pouvoit venir, à moins que ce ne fût de l'ulcère même : j'ai vu souvent de ces hémorrhagies arriver à des ulcères très-sordides; mais je n'en ai jamais remarqué d'aussi considérables.

Il fait aussi mention d'un ulcère à la cuisse, d'où il sortit une trentaine d'œufs remplis d'une humeur limpide; c'étoit sans doute des hydatides de l'espèce de celles que l'on fait aujourd'hui venir des insectes ou vers hydatiques que Tyson a bien connus, dont le célèbre M. *Pallas*, qui voyage maintenant dans la Sibérie & à Kamschatkam, pour faire de nouvelles découvertes dans l'Histoire Naturelle, a donné une excellente description, & qui sont gravés dans les mélanges d'Histoire Naturelle, pag. 157, planche 12^e^. fig. 1, jusqu'à la 11^e^. J'ai souvent trouvé de ces œufs dans des tubercules qui se forment sous le péritoine des bœufs. Je soupçonne qu'Hippocrate avoit remarqué de semblables hydatides; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'Arètée les a observées.

Dans la dernière observation de la seconde Décade, Muys fait la description d'une maladie de la bouche, que Celse appelle chancre, & que les Hollandois nomment *cancer aqueux*. Cette espèce d'ulcère attaque particulièrement les enfans. J'en traiterai plus au long dans la suite. Il suffira de dire ici que Muys vante beaucoup pour cette maladie, un Onguent fait avec la thériaque, l'Ægyptiac, la gomme lacque, l'esprit de sel ammoniac mêlé avec l'esprit de vin : il dit qu'il a guéri plusieurs personnes avec ce remède. Il paroît qu'il suivoit, dans sa pratique, la même méthode que Wiseman.

§. V. Il faut maintenant faire mention de *Saviard*, fameux Chirurgien François, qui, au commencement

fecit, nunc mentio facienda. Is Unguento mundificativo de Apio, p. 580, cui ærugo, vel viride æris admixtum est, in Nosocomio, Deo dicato, usitato, admirabiles dotes tribuit, etiam in sordidis ulceribus, additis escharroticis. Si ad ingredientium facultates attendamus, adstringens reperietur, & detergens. Imprimis autem hoc exemplo monstrare volui non modò in Galliâ, sed Parisiis, & quidem in celebratissimo illo Xenodochio adversùs ulcera quævis, idem Unguentum fuisse adhibitum, nullâ habitâ ratione neque fasciationis, neque regiminis ægrorum.

§. *VI.* Bellostius *Chirurgus admodùm celebris, & egregiis suis observationibus commendabilis, usum adstringentium, cap.* X, *p.* 239, *suo confirmavit suffragio. Testatur quippe se, linamentis decocto fol. juglandis tepido ebriis, multa militum sordida ulcera ad sanitatem deduxisse. In Pharmaciâ Chirurgis destinatâ, p.* 319, *remedia adversùs ulcera ad quatuor reduci posse statuit.* Ad liquores, *quales aq. Rad. Bryoniæ, chelidonii, calcis vivæ, t. myrrhæ, aloës & croci; & serum lactis in quo saccharum Saturni dissolutum est. Ad* pulveres, *quemadmodùm alumen, & cinnabaris, quæ suffimigii formâ, per infundibulum adhibetur. Farinæ, & quercus.* Ad Emplastra & Unguenta *quæ ex similibus ab aliis laudatis constant. Tandem vitriolum & alumen, boracem, nitrum, sal tartari & absynthii cum variis plumbi præparatis commendat. Longus autem in his non fuit, neque etiam ulcerum symptomata explicuit.*

de ce siècle, a publié ses Observations chirurgicales. Etant à l'Hôtel-Dieu de Paris, il a vu des effets surprenant de l'Onguent mondificatif d'Ache, dans lequel entre le verd-de-gris, & dont on faisoit grand usage dans cet Hôpital : il ajoute qu'il est bon même contre les ulcères sordides, en y mêlant des escarrotiques. Si on fait attention aux drogues qui entrent dans sa composition, on verra que ce sont des astringens & des détersifs. J'ai voulu prouver, par cet exemple, que dans toute la France, à Paris, & même dans l'Hôpital le plus renommé, on se servoit du même Onguent pour toutes les espèces d'ulcères, sans avoir égard ni au bandage, ni au régime.

§. VI. *Belloste*, Chirurgien très-célèbre, & recommandable par ses excellentes observations, , a autorisé, par son suffrage, l'emploi des astringens. Il assure avoir guéri quantité de Soldats, d'ulcères sordides, avec de la charpie imbibée d'une décoction tiède de feuilles de noyer. Dans sa Pharmacie chirurgicale, il établit qu'on peut réduire à quatre classes les remèdes qui conviennent aux ulcères. Parmi *les liqueurs*, l'eau de racine de bryone, de chélidoine, de chaux vive; les teintures de myrrhe, d'aloës & de safran; le petit lait, dans lequel on aura fait dissoudre du sucre de Saturne. Parmi *les poudres*, l'alun & le cinnabre, dont on peut faire des fumigations, & les diriger sur l'ulcère, par le moyen d'un entonnoir; les farines, la fleur de tan; au nombre des *Emplâtres* & des *Onguens*, ceux qui ont été prescrits par ses Prédécesseurs. Enfin, il recommande le vitriol, l'alun, le borax, le nitre, les sels de tartre & d'absynthe, avec différentes préparations de plomb. Il ne s'est pas beaucoup étendu sur cette matière, il n'a pas même décrit les symptômes des ulcères.

§. *VII.* *Ad* Purmannum *me converto Breslaviensem Chirurgum, qui similiter versùs finem seculi præteriti,* Chirurgiâ curiosâ *nuncupatâ, Germanicè conscriptâ, inclaruit. Eâ ratione enim simùl, & huic quæsito satisfacere potero, ut non solùm historiam artis, ratione varietatum in praxi contingentium, variis temporibus, sed & variis in locis expediam. Ex Brittanniâ Galliâ, Germaniâ, Helvetiâ & Belgio monumenta Chirurgica circà ulcerum curationem in medium tuli. Is similiter alumine, cerussâ, tutiâ, bolo, lap. calaminari,* ☿ *subl. & lixivio calcis vivæ usus, præcipuè formâ lavamenti, ubi ulcera sordida erant. Unguentis pepercisse videtur.*

§. *VIII.* *Lubens nunc ad alteram Chirurgiæ emendatæ epocham accedo, quæ in seculi hujus initio à celeb.* le Dranno *constituta fuit. Magnus ille Chirurgus, obs.* 15, *egregiè, & concinnè omnem curationem ulcerum malignorum explanat, exemplo sartoris, qui super malleolum tumidum ulcus habebat* 16 *lin. rotundum, oris callosis, p.* 393 *: primùm venam secavit, & bis purgavit. Empl. ad emolliendas oras ex diachylo, & Empl. de vigone cum merc. quadruplici compositum ad partes æquales accommodavit. Deinceps scarificationibus parvis oram callosam adgressus lanceolâ rotundâ, non in aciem desinente. Quo peracto sanguine non ampliùs erumpente Emplastrum adplicavit. Scarificationem quater repetiit, & intrà mensem sanatus est æger. Quamquàm* le Drannus *sæpè scarificationibus usus sit in ulceribus, uti, p.* 394, *testatur : tamen in fine se etiam sine iis, solis his Ungentis inter se unitis, ex voto successisse fatetur. Veniâ tamen tanti viri dixerim, haud probabile videri, ulcera illa consideranda esse, ac si natura se per ea criticè, uti loqui amant Medici, evacuaret à sordibus :*

§. VII. Je passe à *Purmann*, Chirurgien de Breslaw, qui s'est fait un nom vers la fin du siècle dernier, par un Traité Allemand, sous le nom de *Chirurgie curieuse*. La pratique des François, des Anglois, des Allemands, des Suisses & des Hollandois, a été exposée. Purmann a employé, comme eux, l'alun, la céruse, la tutie, le bol d'Arménie, la pierre calaminaire, le mercure sublimé & l'*eau* de chaux : il faisoit des lotions avec ces remèdes, principalement quand les ulcères étoient sordides. Il paroît avoir fait peu d'usage des Onguens.

§. VIII. J'arrive, avec plaisir, à une autre époque brillante pour la Chirurgie, qui date du célèbre M. le Dran, qui vivoit au commencement de ce siècle. Ce grand Chirurgien expose, avec autant de clarté que d'érudition, dans sa quinzième observation, tout le traitement des ulcères malins. Un Tailleur avoit à la malléole, un ulcère, dont les bords calleux avoient seize lignes de circonférence : on commença le traitement par une saignée & deux médecines; puis pour amollir les lèvres de l'ulcère, M. le Dran le pansa avec une Emplâtre fait à parties égales de diachylon & d'Emplâtre de Vigo, au quadruple de mercure. Il fit ensuite de légères scarifications sur les bords calleux, avec une lancette; & lorsqu'ils ne donnoient plus de sang, il appliquoit l'Emplâtre. Il répéta quatre fois ces scarifications; & dans l'espace d'un mois, le malade fut guéri. Quoique l'Auteur ait souvent employé les scarifications, dans le traitement des ulcères; cependant il convient, vers la fin, que le seul Emplâtre a souvent suffi. Je me permettrai de remarquer ici, avec tout le respect dû à

nam permulta ſanavi, & nunquàm aliquid mali indè ortum obſervavi : non nego tamen neptem le Dranni, ulceribus vexatam in cruribus fuiſſe, & phthiſicam poſt eorum ſanationem evaſiſſe; neque etiam nego, ſanato morbo hoc gravi, iterùm ſe manifeſtaſſe ulcera. Talia frequenter eveniunt ubi nulla ulcera fuerunt prægreſſa, & millies ſanantur hæc eadem ſine ſequelâ adeò terribili. Quæri enim poteſt, ſi non ex aliâ cauſſâ hæc contigerint? Interim monendum ill. Swietenium & Morgagnum pari modo ratiocinatos fuiſſe.

§. *IX. Eodem tempore, Londini,* S. Sharp *Cheſſeldeni diſcipulus, vir acuti ingenii, & indefeſſæ ſollertiæ in introductione, cap. 3, p. 28,* à treatiſe on the oper. of ſurgery, *ex profeſſo egit de ulceribus; conſentitur* le Dranno *in ſenibus periculoſam eſſe medicinam, ac ſi aſthma, diarrhœam, vel febres produceret, ægroſque interimeret, niſi de novo prodeuntia materiem morbificam expellant. Non me fugit talia contingere; attamen convictus nondum ſum ex ſenio ipſo, mortis verò initio, exoriri non poſſe illa aſthmata, &c. ſed curationis modum ab egregio viro traditum proſequar. Primùm interna remedia neceſſaria cenſet in iis ulceribus quæ ab intemperie quâlibet nata, ſecùs omnem medelam reſpuunt. Excipit cancroſa, atque ſcrophuloſa ulcera, quoniam vix ullum ex internis medicaminibus beneficium admittunt.*

la mémoire de ce grand homme, qu'il ne paroît pas probable qu'il faille considérer les ulcères comme un egoût par lequel la nature se procure, pour parler le langage ordinaire des Médecins, une evacuation critique; car j'en ai guéri un grand nombre, sans qu'il en ait jamais resulte d'accidens facheux. Je ne nierai pas que la nièce de M. le Dran, ne soit tombée dans la phthisie, après qu'on lui eut fermé les ulcères qu'elle avoit aux jambes. Je ne nierai pas non plus que ces mêmes ulcères ne se soient ouverts de nouveau, lorsqu'elle a été guérie de cette dangereuse maladie; mais de semblables événemens ont souvent lieu, sans qu'il y ait eu auparavant des ulcères, de même qu'on opère la guérison d'une infinité d'ulcères; sans suites aussi terribles. On pourroit mettre en question, si ces accidens ne dépendent pas d'une autre cause? En attendant, je ferai observer que les illustres Van-Swieten & Morgagni, ont eu les mêmes doutes.

§. IX. Dans le même tems, M. Sharp, Élève de Cheselden, homme d'un génie pénétrant, & d'une activité insatigable, donnoit à Londres un Ouvrage intitulé : *A treatise on the oper : of surgery*. Dans l'introduction, il traite *ex professo* des ulcères. Il s'accorde avec M. le Dran, à regarder la guérison de cette maladie comme dangereuse dans les vieillards; car, dit-il, elle est souvent suivie d'asthme, de diarrhée, ou de fièvre, qui emportent le malade, à moins que l'ulcère venant à se rouvrir, ne permette la sortie de l'humeur morbifique. Je n'ignore pas ces accidens; mais je ne suis pas encore convaincu qu'ils ne puissent être causes par la vieillesse même, ou par l'approche de la mort. Mais continuons d'exposer la méthode curative prescrite par cet homme illustre. D'abord, il pense que les remèdes

Decocta verò lignorum opportuna esse in strumis, p. 30, *observat.*

Sed in ulceribus malignis, etiam pauperculis, qui iis valdè obnoxii sunt, otium & quietem sæpè, sine ullo alio remedio, optimum medicamentum esse censet. Utinam modo iis frui possint! Quandò oræ callosæ remediis non cedunt, causticâ lunari, vel lapide infernali indigent, nisi scalpello auferantur, quod doloroficum est, & sanationem non accelerat. In ulceribus venereis autem & in bubonibus præprimìs oræ eminentes juxtà cum forfice abscindi deberent.

Ung. basilicum flavum à Sharpio maximè laudatur cum merc. pp. *rubro variâ copiâ interspersо. Si cicatrix non sequitur ablutionem cum aquâ calcis, seu aq. phagedænicâ, & tinct. myrrhæ commendat. Si excoriationes circà ulcera eveniunt, Unguent. è sperm. ceti, vel Ung. nutrito illinendas esse docet*, p. 32, *ib.*

Egregiè adnotat carnem granulatam dictam, quæ ulceris superficiem sordidam depellit, ab escharroticis destrui, atque ideò merc. pp. *prudenter esse administrandum.*

Fungum, seu carnem fungosam, laxitate & prominentiâ multum ab ipsâ carne differre scribit, pag. 34, *atque tutiùs præcipitato rubro, & alumine usto consumi. Id tamen medicamentum in ulceribus ex ossis carie natis supervacuum censet. In scrophulosis autem præcipitatum, splenio fortiter fasciâ attracto, rarò fallere notat. Cutis*
internes

internes ſont néceſſaires dans tous les ulcères qui viennent d'un vice quelconque; ſans eux, les autres remèdes echouent. Il excepte les carcinomes & les ſcrophules, ou ils n'ont que bien peu d'efficacité. Il remarque que la tiſanne des bois, eſt bonne pour les écrouelles.

Quant aux ulcères malins, auxquels les pauvres Artiſans ſont très-ſujets, le repos & le lit lui paroiſſent les meilleurs remèdes dont ils puiſſent faire uſage; mais peuvent-ils y avoir recours! Quand les bords calleux ne cèdent pas aux topiques, il recommande de les toucher avec la pierre à cautère, ou avec la pierre infernale, à moins qu'on n'aime mieux les enlever avec le biſtouri; méthode très-douloureuſe, & qui ne hâte pas la guériſon. Il veut qu'on emporte avec des ciſeaux, les bords des bubons & des ulcères vénériens, qui excèdent le niveau des chairs.

Il vante beaucoup le baſilicum mêlé avec le précipité rouge, à différentes proportions. Si l'ulcère ne ſe cicatriſe pas, il recommande de le laver avec l'eau de chaux, ou l'eau phagédénique, ou bien de le panſer avec la teinture de myrrhe. S'il vient des excoriations à l'entour, il conſeille de les oindre avec l'Ongent de blanc de baleine, ou avec le nutritum.

Il remarque judicieuſement que les eſcarrotiques détruiſent les petits grains charnus qui s'élèvent du fond des ulcères lorſqu'ils ſe mondifient; qu'en conſéquence, il ne faut employer le précipité qu'avec beaucoup de prudence.

Les fongoſités ou chairs fongueuſes, diffèrent des chairs grainues, en ce que celles-là ſont plus lâches & plus éminentes : on peut les détruire en toute ſûreté, dit-il, avec le précipité rouge & l'alun brûlé. Il croit cependant que ce remède ne ſeroit d'aucune utilité ſur les ulcères entretenus par une carie; mais que

carcinomatosa ulcera, etiamsi cauterium admittant, tamen tutiùs scalpello excidi censet, 35.

In cancris autem linamentum siccum vel mixturam ex basilico cum cerato de lapide calaminari, vel simplex ceratum, vel Ung. è sp. ceti, laudabilia existimat, præcipuè si oræ cum lacte humectantur.

In tibiæ ulceribus varicibus comitatis fascias summè necessarias judicans, tibiale toties à Wisemanno, populari suo, laudatum maximè commendat, p. 38. In inveteratis, præsertìm in senio, fonticulum utilem censet, ne de novo cicatrix exulceretur, p. 39.

In ambustione, oleum lini proponit, dein basilicon, etiam cerata ex lap. calaminari, Ung. desiccativum rubrum, & similia commendat. Sed, si fungus accedit, linamentum aquâ vitrioli tinctum, posteà siccatum laudat, vel ut vitriolo Cyprino leviter tangantur.

Ex Sharpii ulcerum curandorum ratione evidenter adparet, etiam Londini ab optimis Chirurgis oleosa evitari, atque Emplastra, & non nisi rarissimè adhiberi.

pour les écrouelleux, il est rare qu'un Onguent chargé de précipité, & maintenu par une compresse bien serrée, n'ait un bon effet. Quoiqu'on puisse cautériser les carcinomes cutanés, il pense qu'il est plus sûr de les emporter avec le bistouri.

Dans les cancers, il loue l'usage de la charpie sèche, ou un mélange de basilicum & de cérat de pierre calaminaire, ou le simple cérat, ou bien l'Onguent de blanc de baleine, sur-tout si on humecte, avec le lait, les bords de l'ulcère.

Pour les ulcères des jambes avec varices, il regarde le bandage comme d'une nécessité indispensable, & il recommande sur-tout le bas lacé, tant de fois conseillé par Wiseman, son Compatriote. Dans les ulcères invétérés, sur-tout aux personnes âgées, il pense qu'un cautère est utile pour que l'ulcère ne se rouvre pas.

Il propose pour les brûlures, l'huile de lin, puis le basilicum, ensuite le cérat de pierre calaminaire, l'Onguent dessicatif rouge, & autres semblables. S'il s'élève des chairs fongueuses, il prescrit de les panser avec de la charpie sèche qui aura été trempée dans de l'eau de vitriol, ou de les toucher légèrement avec le vitriol de Chypre.

Il est évident, d'après la méthode de Sharp, pour le traitement des ulcères, qu'à Londres on évite de se servir de remèdes huileux & emplastiques, & qu'on n'en fait usage que très-rarement.

SECTIO TERTIA.

CAPUT PRIMUM.

De Ulcerum curatione.

DIXIMUS *quæ veteres, quæ recentiores circà ulcera observarunt; diximus etiam de remediis, quorum efficaciam experientia confirmavit; dicendum nunc de ulcere, & de naturæ ad cicatricem formandam industriâ. Hæc viam sternent ad solutionem conditionis ultimæ, quam Academia vestra desideravit.* Progressum naturæ scilicet in simplicissimis *commendavit, ut cognoscantur obstacula in singulis ulcerum speciebus oriunda.*

§. I. *Medici omnes veteres, & qui cæcâ præjudicatione eorum vestigia presserunt subsequentes, etiam hodierni, vulnus purulentum, abscessum, & ulcus, quia in omnibus materies similis conspiciebatur, pus scilicet, generali ulceris definitione comprehenderunt, quamquàm toto cœlo à se invicem diversa sint.*

Vulnus purulentum & ulcus magis ad se invicem accedere videntur; sed abscessus oritur ex corruptis humoribus atque ex putredine vasorum, membranarum, & pinguedinis : differt igitur pus illud vehementer : dat enim fistulam ubi cutis propter tenacitatem & crassitiem nimiùm resistit, quemadmodùm circà anum.

TROISIÈME SECTION.

CHAPITRE PREMIER.

De la cure des Ulcères.

NOUS AVONS rapporté la doctrine des Anciens & des Modernes, sur les ulcères, & parlé des remèdes dont l'expérience a confirmé l'efficacité. Il nous faut maintenant traiter de l'ulcère considéré en lui-même, & de la manière dont la nature opère sa guérison. Par-là, il nous sera facile de satisfaire à la dernière condition de la question proposée par l'Académie, qui recommande *d'observer la marche de la nature dans les ulcères les plus simples*, afin de pouvoir connoître les obstacles qu'apporte à la guérison, chaque différente espèce.

§. I. Tous les anciens Médecins, & ceux qui, par une fausse prévention, ont marché aveuglément sur leurs traces, comme il s'en trouve encore aujourd'hui, voyant que la plaie purulente, l'abscès & l'ulcère, rendoient une matière semblable, c'est-à-dire du pus, ont compris, sous la définition de l'ulcère, ces trois maladies, quoiqu'il y ait entre elles une différence infinie.

La plaie purulente & l'ulcère, paroissent avoir plus de rapport ensemble; mais l'abscès se forme par la dépravation des humeurs, & par la pourriture des vaisseaux, des membranes & de la graisse, ce qui rend ce pus très-different des autres; car si la peau lui résiste trop par son epaisseur, il cause une fistule, comme il arrive aux environs de l'anus.

Ulcera aliquandò naſcuntur ex inſectis rodentibus cutis fabricam, undè ſcabies, & pudendagra. Pus illud dependet itaque à cauſſâ externâ, quæ cutim integram non perforat.

Ubi oſſa vitiata ſunt, uti in ſpinâ ventoſâ, in carie quâlibet, & in cyphoſi, fiſtulæ oriuntur pus ſaniemque fundentes, admodum diverſa à pure ulcerum ſtrictè dictorum.

Glandulæ ſtrumis obſeſſæ, achores, favi, & herpetes infantum ex acrimoniâ humorum nata, pus fundunt verè excrementitium.

In cancro verò & fungo oſſium propter fiſſuram, etiam circà articulos, pus corruptum eſt, & rodens, atque ſui generis, à prioribus multum diverſum.

In lue venereâ & in variolis videmus tandem exiguam particulam venenatam ulcera horrenda producere; quibus, præſertim in lue venereâ Americanâ, exiguâ copiâ mercurii occurrere poſſumus. Unde evidens eſt, non ex puris ſecreti copiâ judicium ferendum eſſe de quantitate humoris acris ſanguinem inficientis.

Ulcera gangrænoſa ſcorbuto ſæpè, vel alii acrimoniæ fuerunt adſcripta, de quibus omnibus nunc ſingulatim agendum; primùm verò de pure vulneris & ulceris.

§. *II. Pus in vulnere & ulcere natum, licet à multis Medicis attentè conſideratum, à nemine tamen, abſit invidia, niſi ab illuſtr.* Pringelio *ritè obſervatum fuit. Is exp. 45, p. 82, ex ſero ſanguinis deducit, quod, avolantibus partibus ſubtiliſſimis, in fundo relinquit craſſamentum, formâ puris. Hujus ſeri uncia produceret in die copiam puris, qualis in fonticulo repe-*

Les ulcères viennent quelquefois d'insectes, qui rongent le tissu de la peau, comme dans la gale & les dartres. Ce pus dépend donc d'une cause externe qui ne perce pas entièrement la peau.

Lorsque les os sont viciés, comme dans le spina ventosa, dans toute espèce de carie, & dans les gibbosités, il en résulte des fistules d'où coule un pus très-différent de celui que fournissent les ulcères proprement dits.

Les glandes écrouelleuses, la teigne, le feu Saint Antoine, maladies qui viennent de l'acrimonie des humeurs des enfans, donnent un pus vraiment excrémentitiel.

Mais dans le cancer, dans la fongosité des os, à l'occasion d'une fracture, dans la suppuration des articles, le pus est d'une mauvaise qualité, rongeant, & d'une nature bien différente de celle des précédens.

Enfin, dans la grosse & dans la petite vérole, nous voyons que la particule la plus subtile de virus, donne lieu à des ulcères affreux, auxquels, sur-tout dans le vice vénérien, un peu de mercure remédie; ce qui prouve évidemment qu'il ne faut pas juger par l'abondance de la suppuration, de la quantité de l'humeur âcre qui infecte le sang.

On a souvent cru aussi que les ulcères gangréneux, étoient causés par un vice scorbutique, ou par quelque autre acrimonie du sang : nous allons examiner en détail ces différens objets, en commençant par le pus des plaies & des ulcères.

§. II. Quoique le pus des plaies & des ulcères, ait été le sujet des recherches de plusieurs habiles gens, je puis dire, avec vérité, qu'aucun n'en a mieux connu la nature, que l'illustre M. Pringle. Il dit que le pus vient de la sérosité du sang, laquelle, ayant perdu, par l'évaporation, ses parties les plus subtiles, laisse au fond une matière épaisse, sous la forme de pus. Une once

ritur. Undè facilè deducitur non modò in his, sed omnibus aliis ulceribus vires admodum debilitari, atque ideò quantocyùs occurrendum esse. 2°. Pus illud etiamsi à sanissimo sanguine ortum, si diu manet à calore corporis agitatum, in putredinem abit, attenuaturque adeò, ut antisepticis cum maximè indigeat.

Pringelius egregiis suis experimentis circà septica, antiseptica, exp. 17, *p.* 29, *confirmavit* adstringentia omnia esse antiseptica. *Exp.* 13, *corticem peruvianum omnium optimè putredini resistere. Etiam ex tabulâ virium antisepticarum, p.* 16. *Exp.* 9, *evidentissimè patet, vires salis ammoniaci esse* :: 3, *nitri* :: 4, *boracis* :: 12, *salis succini* :: 20, *aluminis verò uti* 30.

Observat, exp. 10, *aloën, assam-fœtidam, terram Japonicam, & myrrham æquè antiseptica esse, sed gummi ammoniacum & sagapenum vix ullas antisepticas vires habere videbantur. Opium satis benè putredini resistebat, sed camphora optimè omnium. Saccharum similiter putredini resistit. Absorbentia verò, & aqua calcis putredinem non potenter arcere videbantur, quamquàm celeb.* Macbride *aliter sit visum.* Experimental essays, *p.* 118, *ubi aquæ calcis majorem vim antisepticam quàm Pringelius tribuit : atque experimenta sua summi* Alstoni *auctoritate confirmat.*

Aliqui etiam ad ulcera sananda cantharides adhibuerunt, quæ tamen putrefactionem non augebant.

Ex his experimentis luculenter patet, quare veterum medicamina adversùs ulcera ad hunc diem usquè æquè efficacia manserunt; leviter adstringebant, & simul putredini resistebant. Olea verò animalium, & pinguedines
de

de cette ſeroſité produit par jour autant de pus qu'il en ſort d'un cautère. D'où il eſt facile de conclure, 1°. que dans cette eſpèce d'ulcère, & dans toutes les autres, les forces s'affoibliſſent conſidérablement, & qu'il faut les fermer le plus tôt poſſible. 2°. Que quoique le pus vienne d'un ſang exempt de tout vice, cependant s'il demeure long-tems dans la plaie, il ſe putréfie par la chaleur naturelle, & s'atténue au point qu'il eſt beſoin d'employer des anti-ſeptiques.

La dix-ſeptième des belles expériences de M. Pringle, ſur les ſeptiques & les anti-ſeptiques, prouve que *tous les aſtringens ſont anti-ſeptiques.* La treizième, que le quinquina eſt le meilleur des anti-putrides. La neuvième, contient une table des forces proportionnelles des anti-ſeptiques : elle démontre évidemment que la vertu du ſel ammoniac, eſt comme trois, celle du ſel de nitre :: 4, du borax :: 12, du ſel de ſuccin :: 20, & de l'alun comme 30.

Il remarque dans ſa dixième expérience, que l'aloës, l'aſſa-fœtida, la terre du Japon, & la myrrhe, ſont également anti-ſeptiques; mais que la gomme ammoniac & le ſagapénum, ne le ſont preſque pas : l'opium & le ſucre réſiſtent aſſez bien à la pourriture, mais le camphre, par-deſſus tout : les abſorbans, & l'eau de chaux, ne paroiſſent pas s'y oppoſer puiſſamment, quoique le célèbre Macbride ſoit d'un avis contraire : il attribue plus de vertu anti-ſeptique à l'eau de chaux, que M. Pringle, d'après des expériences confirmées par l'autorité du célèbre M. Alſton.

On a auſſi employé, pour la cure des ulcères, les mouches cantharides, & elles n'ont pas augmenté la putréfaction.

Ces expériences rendent facilement raiſon, pourquoi les remèdes des Anciens, pour les ulcères, ont conſervé leur efficacité juſqu'à nos jours; c'eſt qu'à une légère vertu aſtringente, ils en joignoient une anti-ſeptique.

corrumpuntur, olea ex vegetabilibus tamen minùs, quàm pinguedines; atque ideò raro adipe utebantur veteres. Sed quia oleum olivarum in Europâ ſeptentrionali rarum erat, procul dubio butyrum & pinguedines animalium ejus loco ſubſtituerunt.

§. *III. Quod ſit pus in ulcere vidimus, examinare jam oportet ulceris ſuperficiem; hæc parùm cava manet, & in ambitu tenuem membranulam format, aliquandò etiam hinc & indè puncta parva, eodem modo quo glacies ſecundùm oras vaſis tempore hyemali; primùm aquam condenſat, & increſcente frigore, etiam in medio radios ſpargit, qui cæteris obviam euntes ſubitò totam ſuperficiem occupant.*

Vaſculoſa illa ſtructura, quæ cuticulam format, adeò tenera eſt, ut leviſſimo attactu collidatur. Pus igitur non auferendum, quoniam balſamicum eſt, ſed quoniam auferri non poteſt ſine læſione teneræ ſubſtantiæ cutis pelliculam formantis. Id centies expertus ſum, atque ideò raro in ulceribus ex vulneribus natis medicamento utor; atque cautus ſum ſimul ac ſuperficies à pelliculâ illâ obtegi incipit, ne, ſi linamentum adhæreſcit, detraham. Eâ enim prudentiâ neglectâ, ſæpè in longum trahitur ulcus, quod demirari non debemus, quia natura de novo telam reficere tenetur.

§. *IV. Subſtantia illa vaſculoſa facilè admodùm in hyperſarcoſin, id eſt ſpongioſam carnem increſcit; ideò*

Les graiſſes & les huiles des animaux, ſe corrompent promptement; mais les huiles des végétaux, ſe gâtent moins facilement que les graiſſes; c'eſt pourquoi les Anciens employoient peu de graiſſes : mais comme l'huile d'olives étoit rare dans le Nord de l'Europe, ils lui ſubſtituèrent le beurre & les graiſſes des animaux.

§. III. Nous venons de voir ce que c'eſt que le pus dans l'ulcère, il faut maintenant examiner ce qui ſe paſſe à ſa ſurface. Lorſque ſa cavité eſt preſque entièrement effacée, il ſe forme à l'entour une pellicule mince; on voit auſſi quelquefois paroître, de diſtance en diſtance, de petits points, ce qui peut être très-bien comparé à la manière dont la glace s'étend ſur la ſuperficie de l'eau pendant l'hyver. La liqueur qui eſt au bord du vaſe, commence par ſe condenſer; elle jette enſuite, de côté & d'autre, des rayons, qui, venant à ſe rencontrer, couvrent bien-tôt toute ſa ſurface.

Cette ſtructure vaſculeuſe, forme une pellicule ſi tendre, que le moindre attouchement la déchire. Ce n'eſt donc pas parce que le pus eſt un baume, qu'il ne faut pas l'ôter; mais parce qu'on ne pourroit le faire ſans détruire la tendre ſubſtance qui forme la pellicule. Je l'ai cent fois expérimenté : c'eſt pourquoi j'applique rarement des médicamens ſur les ulcères, à la ſuite des plaies; & j'ai grande attention, lorſque cette pellicule commence à ſe former, de ne pas enlever la charpie, ſi elle eſt adhérente; car, ſans cette précaution, la cure de l'ulcère traine ſouvent en longueur; ce qui ne doit pas paroître étonnant, puiſque la nature eſt obligée de recommencer ſon ouvrage.

§. IV. Cette ſubſtance vaſculeuſe, forme facilement une hyperſarcoſe, c'eſt-à-dire de la chair ſpon-

lenibus adstringentibus utendum. Nocet enim oleum quodcunque, & quicquid pinguedinosum est : quid igitur? Chirurgi videntes hypersarcosin destrui exedentibus, neglectis alumine, aluminosis fossilibus & vitriolis, mercurium præcipitatum adhibuerunt. Hujus vires nimiùm corrosivas correxerunt oleosis, ceraceis & pinguedinosis. Cognitum est omnibus sublimati corrosivi vires sp. frumenti edulcorari, quemadmodùm vitrum antimonii cerâ, &c. Atque indè mihi videtur orta pinguedinosorum & Unguentorum adplicatio. Chirurgi ad regiones nunquàm attenderunt, sed Unguentum ab uno aut alio cum successu adhibitum indiscriminatìm subministrarunt. His ex voto non succedentibus in contraria ruebant : hæc enim est humani ingenii imbecillitas!

Accessit, ità suspicor, etiam ægrorum impatientia : veteres enim suis pastillis & decoctis, reliquoque apparatu deligationem non tam subitò absolvebant, quàm hodierni Emplastro & Unguento. Fasciæ etiam negliguntur, quarum usum adeò necessarium esse expertus sum ut fidem superet. Negliguntur tamen in Galliâ magis quàm in Angliâ, ubi Wisemanni doctrina adhuc viget. Loquor de ulceribus inveteratis tibiarum, in quorum curâ primas tenent : sed etiam in his fasciæ injectio ægris obstat. Requiritur enim rhombus æqualium crurum, cum spicâ ad talos. De quibus Galenus de fasciis, cl. 7, p. 305, cap. 127, & p. 306, cap. 135, videndus. Prior Heliodori est. Aliqui hodiè sandalium vocant, sed frustrà, sandalius enim propriè laqueus est, quem pastoralem vocat Oribasius; sed hæc per transennam.

gieuſe; c'eſt pourquoi il faut mettre deſſus de légers aſtringens; car tout médicament gras & huileux, lui eſt très-nuiſible. Mais qu'eſt-il arrivé? Les Chirurgiens voyant que les corroſifs détruiſoient l'hyperſarcoſe, ont négligé de ſe ſervir d'alun, & des ſoudes alumineux & vitrioliques, pour employer le précipité : ils en ont corrigé la vertu trop corroſive, par des huiles, des graiſſes & de la cire. Tout le monde ſait qu'on adoucit le ſublimé corroſif avec de l'eſprit de froment, comme le verre d'antimoine, avec de la cire, &c. C'eſt ce qui a donné lieu, à ce qu'il me ſemble, à l'uſage des médicamens gras & des Ongens. Les Chirurgiens, ſans faire attention à la différence des régions, ont employé indiſtinctement tel ou tel Onguent, dont un autre avoit fait uſage avec ſuccès. S'il ne réuſſiſſoit pas, ſelon leurs deſirs, ils avoient recours à d'autres d'une vertu oppoſée : telle eſt la foibleſſe de l'eſprit humain.

On peut, ſelon moi, encore ajouter à cela, l'impatience des malades : car les Anciens, avec leurs paſtilles, leurs décoctions, & tout ce qu'ils employoient, n'expédioient pas auſſi promptement les panſemens, que nous le faiſons avec un Emplâtre ou un Onguent. On néglige même le bandage que j'ai reconnu être d'une néceſſité indiſpenſable. On le néglige encore plus en France qu'en Angleterre, où l'on ſuit encore la doctrine de Wiſeman : je veux parler des ulcères anciens aux jambes, contre leſquels il eſt le meilleur des remèdes ; mais même, dans ces cas-ci, l'application du bandage eſt ennuyeux pour le malade; car il faut faire le rhombe à deux chefs, avec le ſpica du talon : il faut voir, à cette occaſion, ce que dit Galien des bandages. Le premier eſt d'Héliodore, que quelques-uns appellent aujourd'hui la ſandale; mais c'eſt improprement, car ce nom convient proprement à un laq, qu'Oribaſe appelle paſtoral : mais que cela ſoit dit en paſſant.

§. *V.* *Quæritis quâ ratione* reformari *posset vulgaris Unguentorum & Emplastrorum abusus? Ordiendum ab ipso principio. Evolvite Codicem medicamentarium Parisiensem, & examinate quid speciosi tituli valeant. Hinc lacrymæ! Neque in vestrâ Metropoli solâ malum sedem fixit. Omnia dispensatoria hâc contagione infecta, ferè eadem Unguenta & Emplastra, paucis mutatis, exhibent; Argentoratense plus cæteris.*

Neque facilis est instauratio; ex mandato enim Facultatis Medicæ, Pharmacopæorum Codices eduntur, à viris doctissimis quidem, sed in ulcerum agitatione imperitissimis.

Inhæret insuper omnium animis, etiam hic error, quod unico remedio omnia vitia sanari posse opinentur. Ità evenit remedium encomiis multis celebratum adplicamus protinùs; si non juvat, iterùm aliud, donec ad incantamenta venimus. Novi nihil accidit; nemo enim in antiquitatibus adeò imperitus est, qui nescit etiam veteribus Abraxarum *laudem maximam fuisse. Intereà peritissimorum consilium negligitur, & ars ipsa ludibrio exponitur.*

Requireretur idcircò remediorum ubiquè jussu Principis vel Magistratûs in dispensatoriis seu Pharmacopoliis censura nova: requireretur ut vulgus corrigatur à præjudicatione, quæ tam altas egit radices, ut summoperè verear ne unquam successum sortiatur Unguentorum reformatio. Sed agamus seriò, & examinemus ulcera chironia, in iis enim pinguia imprimìs nocent.

§. *VI.* *Ulcera telephia, vel chironia illa voco ulcera, quibus non modò senes, sed & juniores, licet rariùs,*

§. V. Par rapport à la réforme de l'abus qu'on fait des Onguens & des Emplâtres, il faut, pour satisfaire à cette question, remonter à la source. Qu'on ouvre le Codex pharmaceutique de Paris, on verra les titres spécieux des remèdes : il ne faut pas chercher ailleurs la cause des abus. Paris n'est pas la seule Ville qui ait à se plaindre de son Code; toutes les Pharmacopées sont infectées du même vice : on retrouve, à peu de chose près, dans toutes, les mêmes formules d'Onguens & d'Emplâtres; celle de Strasbourg en contient plus que les autres.

Il n'est pas facile d'y faire des changemens, car ces Codes ont été rédigés par ordre des Facultés de Médecine, par des hommes très-savans, sans doute; mais trop peu instruits sur le traitement des ulcères.

Tous les esprits d'ailleurs sont imbus de l'erreur, qu'un même remède est propre à la guérison de toutes sortes de maladies; ce qui fait qu'on commence par employer le remède le plus en vogue : s'il n'opère pas de bons effets, on lui en substitue un autre, & on continue à en changer, jusqu'à ce qu'enfin on ait recours à quelque secret merveilleux. Pendant ce tems, on néglige le conseil des personnes habiles, & l'Art le plus salutaire est méprisé.

Il seroit donc à desirer que l'on fît, dans tous les pays, par ordre des Souverains ou des Magistrats, une réforme dans les Pharmacopées. Il faudroit aussi que le peuple se corrigeât de sa prévention, si profondément enracinée, que je crains bien que la réforme dans les Onguens, n'ait jamais un heureux succès. Mais examinons sérieusement les ulcères chironiens, auxquels sur-tout, les remèdes gras sont très-préjudiciables.

§. VI. J'appelle téléphiens ou chironiens, les ulcères auxquels les vieillards sont sujets, & même les

opportuni sunt; ea scorbutica vocarunt multi, etiam Boerhaavius, & illustris ejus Commentator Van-Swieten, tom. 3, p. 609.

Per multos annos ipse, licet multis obrutus negotiis, ulcera hæc sedulò examinavi, & curavi. In feminis plerumque simul varicosæ sunt tibiæ, & pedes circà malleolos; in viris rariùs. Aliquandò panniculus adiposus unà cum cute durissimus existit, & orbiculatìm colorem habet intensè fuscum, vel lividum.

Ulcera illa propriis manibus agitavi, eorumque incredibilem curam habui, ut experirer, quid de remediis, quid de fasciis & de fonticulis esset censendum.

Primùm : *Ex fonticulis nullum omninò præsidium observavi, ulcera indè neque aucta, neque minuta fuerunt.* 2°. *Semper ferè etiam in pertinacissimis sanationem obtinui, neque unquam aliud quodpiam incommodum indè natum vidi : non enim ratiocinandum,* post hoc, ergo propter hoc. 3°. *Constanter observavi Unguenta, & præsertìm tetrapharmacum nocuisse.* 4°. *Sanationem nunquam consecutus sum, nisi fasciâ constringerem integrum crus, & pedem; quemadmodum Wisemannus, & post eum Sharpius docuerunt. Nam nullibi seri per membranæ cellulosæ cancellos commeatus tam facilis est quàm in pedibus. Nam, etiam post mortem, serum effluit vulnusculo inflicto, vel intumescit pes à tabulâ dependens.*

jeunes

jeunes gens, quoique plus rarement. Boerhaave & Van-Swieten, son illustre Commentateur, les ont appelés scorbutiques, comme la plupart des Auteurs.

Je me suis occupé pendant plusieurs années, quoiqu'accablé d'une multitude d'affaires, de l'examen & de la cure de ces ulcères. J'ai remarqué qu'aux femmes, ils étoient souvent accompagnés de varices aux jambes & aux pieds, près des malléoles, & plus rarement aux hommes. Quelquefois le tissu cellulaire acquiert, ainsi que la peau, une consistance très-dure; on remarque à l'entour un cercle d'un brun foncé, ou d'une couleur livide.

J'ai pris un soin incroyable de ces sortes d'ulcères, & je les ai pansés moi-même, afin d'éprouver quel avantage on pouvoit attendre des médicamens, des bandages & des cautères. Voici le résultat de mes observations.

1°. Je n'ai jamais vu aucun bon effet des cautères; les ulcères, par leur moyen, n'ont changé ni en bien ni en mal. 2°. Je suis presque toujours venu à bout de guérir les ulcères, même les plus opiniâtres, sans en avoir vu résulter aucun inconvénient; car il seroit absurde d'admettre une cause, par l'événement qui n'en seroit pas une suite nécessaire. 3°. J'ai observé constamment, que tous les Onguens, sur-tout le tétrapharmacum, avoient été nuisibles. 4°. Je n'ai jamais obtenu de guérison qu'après avoir contenu par un bandage, la jambe & le pied, comme Wiseman, & depuis lui, Sharp, l'ont recommandé; car il n'y a aucune partie du corps où la lymphe s'infiltre plus facilement dans le tissu de la membrane cellulaire, qu'aux jambes. Nous voyons, même après la mort, que la lymphe en sort, par une légère ouverture; & qu'une jambe qu'on laisse pendre d'une table anatomique, se tuméfie.

Fascia proindè fortiter adstricta impedit seri versùs inferiora descensum, impedit igitur substantiæ tenellæ à colluvie serosâ detrimentum. Aristoteles qui probl. sect. 1, §. 18, *observat*, ulcera capitis non magno negotio sanari, tibiarum autem ægrè, *p.* 680, *non tantùm à vero deviasse videtur, quod caussam tribuat gravitati, quâ omnia deorsum tendunt.*

5°. *Scarificatione nunquam usus sum, & nunquam, nisi ubi fundus crustâ sordidâ tegebatur, escharroticis. In plerisque majorem habui successum ex vitriolo Cyprino, quàm ex præcipitato.*

6°. *Sanationem tentavi decoctis variis, præprimis ex quercûs cortice, etiam peruviano, sed siccabantur tum ulcera nimiùm. Et apud plebem tumidiores ac facilè sanguinem stillantes oras acquirebant : adeò ut subitò oleosa adhibere debuerim.*

Pastam hanc cum egregio successu adhibui. R. lap. calaminaris, Flor. zinci seu pompholygos, lithargyrii auri aa. part. æqual. olei lini q. s. ut fiat pasta mollis. Hæc sub aquâ servanda ne exsiccetur : ubi verò pauperibus inservire debet, oleum olivarum, vel raparum præstantius est, quia mollia manent. Pastam ad crassitiem 1 *vel* 2 *linearum placentæ formâ, æquè atque Cl. Muysius præcipit, ulceri adplicui, superaccommodando splenium aquâ calcis vivæ ebrium, dein fasciam, rhombum cum spicâ ad malleolos, vel tibiale Wisemannianum. Eâ ratione deligando bis in die, ferè semper sanavi.*

Ainsi, un bandage compressif empêche la lymphe d'engorger les parties inférieures, & prévient par-là le mal que causeroit à la tendre pellicule, une trop grande affluence de cette humeur. Aristote qui remarque que *les ulcères de la tête, se guérissent facilement, & ceux des jambes avec difficulté*, ne me paroît pas beaucoup s'éloigner de la verité, en attribuant cette différence à la pesanteur des corps qui les fait tous tendre vers la terre.

5°. Je n'ai jamais employé les scarifications; ni les escarrotiques, que lorsque le fond de l'ulcère étoit couvert de chairs sordides; & dans ces cas, j'ai vu de meilleurs effets du vitriol de Chypre, que du précipité.

6°. J'ai essayé de différentes décoctions, & sur-tout de celles d'écorces de chêne, & de quinquina; mais j'ai remarqué qu'elles desséchoient trop l'ulcère; & que sur les gens du peuple, les bords se tuméfioient & saignoient au moindre attouchement, de sorte que j'étois obligé de les panser avec des huileux.

J'ai employé, avec beaucoup de succès, une pâte faite avec parties égales de pierre calaminaire, de pompholix, de litharge d'or, réduite en masse molle, avec une suffisante quantité d'huile de lin. Il faut la conserver dans de l'eau, de peur qu'elle ne se desséche; mais lorsqu'elle est destinée à l'usage des pauvres gens, il vaut mieux employer l'huile d'olives ou de raves, parce qu'elles ne perdent pas leur mollesse. Je faisois avec cette pâte, une espèce d'Emplâtre d'une ou deux lignes d'épaisseur, comme Muys le prescrit : je mettois dessus une compresse trempée dans de l'eau de chaux, & je contenois le tout avec le rhombe & le spica des malléoles, ou bien avec le bas de Wiseman. Au moyen de ce pansement renouvelé deux fois par jour, j'ai presque toujours obtenu une guérison parfaite.

Vidi sæpè materiem acrem sub epidermide natam, novum ulcus, præsertim descendendo, fecisse. Sed decoctum quercinum in eo casu optimum reperii.

Si quies simul servari potest, citiùs sanantur Ulcera quidem, ut monui; varicosam verò dispositionem, & colorem fuscum nunquam, vincere potui.

Didici igitur oleosa parcâ copiâ adhibita & prudenter, non modò non nocuisse, sed è contrario nervis valdè amica fuisse, præsertim in his, ubi ulcus cutim non destruit; sed epidermidem elevat, & cutis superficiem erodit. Didici zincum, atque ideò lap. calaminarem, ut potè ejus mineram, cui ferrum & arsenicum admista sunt, admodùm convenire; etiam plumbi præparata. Determinare non audeo utrum hæc metalla putredini resistant, quemadmodùm vegetabilia ab ill. Pringelio, Macbride, & à me examinata. Sed egregiè convenire adfirmo.

§. *VII. Herpes, achores, & favi, cutis etiam ulcera sequuntur, quibus infantes maximè obnoxii sæpè valetudinem prosperam debent: hæc omnia oleosis, & Unguentis deligata ingentem puris copiam fundunt, quâ vires sine juvamine exhauriuntur. Mercurialibus externè illa sæpè sanescunt, seu potiùs siccantur. Sed acris sanguinis materies intropulsa sæpè super oculos horrendam tragædiam ludit, indè vix depellenda, nisi setaceis vel fonticulis in nuchâ, vel in brachiis applicatis, vel cantharidibus, atque causticis temporibus admotis.*

J'ai ſouvent vu une matière âcre ſous l'épiderme, donner lieu à un nouvel ulcère, ſur-tout dans la partie la plus déclive : dans ce cas, la décoction de chêne m'a parue très-efficace.

Si l'on peut garder le repos, la guériſon des ulcères en eſt plus prompte ; mais je n'ai jamais pu venir à bout de guérir les varices, ni de diſſiper la couleur brune qui les entoure.

L'expérience m'a donc appris que les huileux adminiſtrés prudemment, & en petite quantité, bien loin d'être contraires, ſont très-amis des nerfs, & qu'ils ſont utiles, ſur-tout dans les ulcères qui ne pénètrent pas l'épaiſſeur de la peau, mais dont le ſiége eſt entre cette partie & l'épiderme. J'ai éprouvé l'efficacité du zinc, & par conſequent de la pierre calaminaire, qui en eſt la mine, & où ſe trouvent des parties ferrugineuſes & arſénicales : j'ai vu auſſi de bons effets des préparations de plomb. Je n'oſe décider ſi ces minéraux réſiſtent auſſi bien à la pourriture, que les végétaux, ſur leſquels j'ai fait quelques recherches, de même que MM. Pringle & Macbride ; mais je ſuis sûr qu'ils conviennent très-bien dans ce cas.

§. VII. Les herpes, les croûtes laiteuſes, & autres ulcères cutanés, auxquels les enfans, qui y ſont très-ſujets, ſont ſouvent redevables de leur bonne ſanté, ſi on les panſe avec des huiles & des Onguens, produiſent une ſuppuration très-abondante, laquelle épuiſe les forces ſans aucun avantage. Des frictions mercurielles ſur le bord de ces ulcères, les guériſſent ſouvent, ou plutôt les deſſèchent ; mais la répercuſſion de la matière âcre, ſe jette ſur les yeux, y cauſe des ravages affreux, qu'on ne peut détourner qu'en établiſſant un ſéton ou un cautère à la nuque, ou au bras, ou bien en appliquant les véſicatoires, ou en cautériſant les tempes.

Egregiè etiam depurantur vino cum ſaccharo & oleo unito, vel cerevifiâ recenti; cui oleum, vel butyrum modicâ quantitate additum eſt.

§. *VIII. Aliquandò ſuper cartilagines juniorum & oſſa delapſa, hæc materies cariem illam producit, quam linguâ Arabicâ, barbarè interpretatâ,* ſpinam ventoſam *appellant.* Rhazès *primus hoc malum memoriæ prodidit,* Severinus *pædarthrocacen, ſed minus rectè nuncupat, nam artus ſolos non occupat, ſed & coſtas, ſternum, atque orbitarum margines. Ulcera illa ſaniem ſtillant, rarò dolent niſi dum in articulis ipſis motum impediunt, vel abceſſus latentes formant, qui exitum non inveniunt : quamquàm etiam tum mirum in modum intumeſcere citrà dolorem poſſint.*

Modis diverſis, & permultis, tùm internis, tùm externis medicamentis curam tentavi, ſed quod ſummoperè doleo, fruſtrà. Mercurialia non profuerunt; neque aqua calcis, neque rubia tinctorum, quamquam oſſa tingendo in ea magis agere videatur. Neque chelidonio à Paracelſo adeò laudato, neque martialibus, neque lignorum, etiam non ſarſæ decoctis, ultrà annum continuatis.

Pinguia verò omnia ſaniei fluxum auxerunt, ideò decoct. corticis quercini, vel ſalicis, vel peruviani, formâ fomenti tepidi, cum ſp. quodam aromatico mutatum ad $\frac{1}{10}$ partem adplicui : undè membrum ſemper detumuit, ſanies fuit imminuta, & propptereà robur ægri auctum. Aliquandò Emplaſtro quodam tegere debui fiſtulam, vel Unguento delinire, ne exareſceret.

Le vin avec du ſucre & de l'huile, eſt un très-bon déterſif dans ces cas, auſſi bien que la bierre récente, avec une petite quantité d'huile ou de beurre.

§. VIII. Quelquefois cette matière répercutée, ſe jette ſur les cartilages & les os des enfans, & y cauſe le *ſpina ventoſa*, expreſſion barbare qu'on a retenue des Arabes. *Rhazès* eſt le premier qui ait parlé de cette maladie : *Severin* l'appelle pœdarthrocacé, dénomination qui lui convient encore moins que la première ; car elle n'attaque pas ſeulement les articulations, mais auſſi les côtes, le ſternum, & le bord des orbites. Ces ulcères rendent de la ſanie, & ne cauſent aucune douleur, à moins qu'ils n'empêchent le mouvement de l'articulation, ou qu'il ne ſe forme des abſcès profonds ; mais ils peuvent acquérir un volume conſidérable, ſans faire ſouffrir.

Je m'y ſuis pris de toutes manières ; j'ai eſſayé de toutes ſortes de médicamens, tant internes qu'externes, pour guérir cette maladie ; & j'ai eu la douleur de n'en voir réuſſir aucun. Les mercuriaux, l'eau de chaux, la garence, qui, en colorant les os, devroit avoir plus d'efficacité, ont été donnés ſans ſuccès. Je n'ai pas vu de meilleurs effets de la chélidoine, ſi vantée par Paracelſe, ni des martiaux, ni de la décoction des bois, ni de celle de ſalſeparcille, quoique j'en aie fait continuer l'uſage pendant un an entier.

Tous les remèdes gras augmentoient l'écoulement ſanieux, ce qui m'obligeoit de faire des fomentations tièdes, avec des décoctions d'écorces de chêne, de ſaule, ou de quinquina, animées d'une dixième partie de quelque eſprit aromatique ; ce qui faiſoit déſenfler le membre, diminuoit la ſanie & augmentoit les forces du malade : quelquefois j'étois forcé de couvrir l'orifice fiſtuleux, avec un Emplâtre ou un Onguent quelconque, pour prévenir le deſſèchement.

Hâc opportunitate mentionem facere debeo abſceſſuum variorum ſub cute, imprimis in latere adfecto prodeuntium qui facilè non rumpuntur, & rupti materiem dant tenacem, albicantem, mucoſam. Rupti verò facilè ſaneſcunt : id autem tolerabile habent, quod non doleant.

Apertè fateor me morbi hujus indolem nullo modo cognoſcere, nam aliquando unum tantum os adficit in manu, vel in pede, vel ipſum genu quod vehementer intumeſcens nodum horribile format; qui in fungum abit cum ulcere fœtido. Fungus hic amputationem digiti, vel manûs requirit, niſi ægrum phthiſi, & morti tradere velit medicus. Genu verò rariùs in ulcus abit, ſed anchyloſin certò certiùs format nunquam ſanabilem.

Dùm primâ vice ex neceſſitate manum talem amputabam, ab aliis perterrefactus verebar, ne fortè omnes humores hâc labe corrupti aliorsùm malum deferrent. Sed ſanata eſt femina, & ità per viginti annos manſit, recuperavitque ſubitò colorem hilarem, qui ob ulcus perpetuò manans antè curationem, pallidus, triſtiſque fuerat.

Poſteà ſæpiùs vel digitos in principio mali ipſe reſecui, vel ab aliis meo conſilio fuere amputati, eo ſemper effectu, ut nuſquam redierit malum.

Patet indè duplex eſſe vitium, quod unicam tantùm partem occupat, vel plures in eodem latere, ſeu omnes corporis univerſi ſimul. Sed utrumque oleoſa & pinguedines omninò reſpuit.

Scorbuto adſcribi non poteſt, nam tùm vinis medicatis, & antiſcorbuticis auſcultaret. Neque rachitidis eſt ſoboles; quia hæc rariſſimè, ſi unquam, cariem producit. In

Puiſque

Puiſque l'occaſion s'en préſente, je dois faire mention de différens abſcès, dont le ſiége eſt ſous la peau, & qui ſe forment, ſur-tout du coté malade. Ils s'ouvrent difficilement; il en ſort une matière tenace, blanchatre, muqueuſe; & la guériſon s'en opère promptement. Au reſte, cette maladie n'étant pas douloureuſe, elle ne cauſe pas grande incommodité.

J'avoue franchement que je ne connois point le caractère de cette maladie; car tantôt elle attaque ſeulement un os de la main ou du pied, quelquefois le genou; ces parties s'enflent prodigieuſement, il s'y forme un nodus conſidérable, qui devient fongueux, & dégénère enſuite en un ulcère fétide. Si on ne délivre le malade de ce fongus, par l'amputation du doigt ou de la main, il eſt menacé de phthiſie & d'une mort certaine. Le genou ſuppure plus rarement, mais il s'y forme sûrement une enchyloſe incurable.

La première fois que j'ai fait l'amputation de la main, en pareil cas, intimidé par l'opinion de mes Confrères, je craignois que la maſſe des humeurs étant viciée, il ne ſe fit un dépôt ſur une autre partie. Mais la femme guérit parfaitement; de pâle & triſte qu'elle étoit, elle reprit promptement ſa couleur & ſa gaieté naturelles, & elle a joui, pendant vingt ans, de la meilleure ſanté.

Depuis j'ai amputé des doigts, dès le commencement du mal; & d'autres l'ont fait, d'après mon avis, ſans jamais avoir vu de récidive.

Il paroît qu'il y a deux vices réunis dans cette maladie. Une ſeule partie, ou pluſieurs du même coté en ſont attaquées, ou toutes celles du corps en même tems; les huiles & les graiſſes y ſont également contraires.

On ne peut pas dire que ce ſoit le ſcorbut; car le vin & les remèdes antiſcorbutiques, y apporteroient du ſoulagement; ce n'eſt pas non plus le rachitis, car

illa verò tota ossea compages adficitur, quemadmodùm ex ingenti emortuorum infantum numero, quos dissecui, didici. Etiam non dubito, quin indè tot moriantur infantes ante duodecimum ætatis annum, quot per Europam perire constat.

Sed redeo ad ulcera, quæ decocto modò laudato vel simili, cum sp. vini simplici, vel sp. frumenti paululùm incitato, fovenda suadeo.

Ex oleosis & pinguibus non modò genua indè sæpissimè, & cubitos, atque malleolos terribiliter inflata vidi, sed vires adeò sensibiliter imminutas, ut in phthisin inciderint, vel incidissent, nisi medicamentum mutatum fuisset.

Anchyloses genuum, pedum, manuumque, etiam cubiti indè sæpè ortas observavi, nunquam verò scapulæ cum humero, quæ ideò rariores sunt. Id insuper singulare habet hæc temperies, quod neque naturalibus, neque insitione comparatis variolis noxia sit. Sed supersedeo, nam volumen integrum requireret horum ulcerum expositio, si quod observavi, & quod minùs rectè ab auctoribus huic morbo adsignatum fuit, describere vellem.

§. *IX. Qui scorbuto omnia tribuere malunt, etiam vitium id, quod à Celso tam egregiè, lib.* 6, *cap.* 15, *p.* 390, *titulo* Cancri oris *depingitur, ei imputant, quemadmodùm apud ill. Van-Swieten loco citato videmus, & à Boerhaavio factum fuit, qui eâ potissimùm ætate scripsit, quâ scorbutus omnium morborum caussa universalis habebatur. Swietenius satis accuratam ejus descrip-*

il ne produit que très-rarement, pour ne pas dire jamais, la carie. Le vice dont il s'agit, carie au contraire toute la continuité des os, comme je m'en suis convaincu par la dissection d'un grand nombre d'enfans morts de cette maladie; & je ne doute pas que ce ne soit-là une des causes les plus fréquentes de la perte des enfans qui meurent en si grand nombre en Europe, avant l'âge de douze ans.

Mais je reviens à ces ulcères que j'ai conseillé de fomenter avec la décoction prescrite, ou avec une semblable, animées d'un peu d'esprit de vin ou de froment.

J'ai remarqué que l'application des remèdes gras & huileux, causoit très-souvent des enflûres prodigieuses au genou, au coude & aux malléoles; qu'outre cela, les forces des malades s'épuisoient au point qu'ils tomboient en phtisie, ou y seroient tombés si l'on n'eût changé de remèdes.

J'en ai vu aussi résulter des anchyloses au genou, aux pieds, aux mains, aux coudes; mais jamais à l'épaule; maladie des plus rares. Mais ce que ce vice a encore de particulier, c'est qu'il ne dérange point le cours de la petite vérole naturelle, ni de celle qu'on procure par l'inoculation. Je finis cette matière, car je serois un volume si je voulois écrire tout ce que j'ai observé sur ces ulcères, & rapporter les erreurs commises dans la description de cette maladie.

§. IX. Ceux qui veulent tout attribuer au vice scorbutique, y rapportent aussi la maladie que Celse décrit très-bien, au livre 6, chap. 15, sous le nom de *cancer de la bouche*. Boerhaave qui écrivoit dans un tems où l'on regardoit le scorbut comme la cause universelle de toutes les maladies, est de ce nombre, aussi bien que l'illustre Van-Swieten : celui-ci en a donné

tionem dedit, tom. 1, §. 423, p. 749, qui æquè atque Muyſius, cancrum aquaticum à *Belgis vocari notat.*

Ulcus aliquoties vidi, prodit ſe potiſſimùm in infantibus lividâ maculâ in malâ, quæ intrà dies duos, vel ocyùs corrupta, vero ſphacelo, aliquandò dimidiam partem utriuſque maxillæ, palati, & linguæ corrumpit, mortemque producit. Vidi & os integrum maxillæ ſuperioris inde emortuum, lapſumque in puellâ, adhuc vivente, & adultâ. Foramen illud horrendum argenteâ laminâ, extùs cutis colore pictâ, ſatis benè obtegitur.

Neque ſolummodò circà faciem ſævit, quoniam in pube puellæ, eodem modo natum vidi, & ſubitò progredientem ad cartilaginem uſque, & deſtruentem pudendi partem maximam, unde ſexto die fatum ſubiit.

Ubi minùs ſævit in labiis, vel mento, id eſt ubi gangrænoſum virus ſeſe non ultrò ſpargit, vel propter exiguam copiam non poteſt, tùm egregiè conducit remedium ab ill. Swietenio propoſitum, ex ſp. ſalis marini diluto, vel cum melle roſarum unito, quemadmodùm ſæpiùs, & cum ſucceſſu adhibui; non tamen auſcultavit vitium in puellâ memoratâ, cujus ſceletum præparavi, qui ex oſſibus valdè albis & ſolidis conſtat, nullâ labe adfectis, quemadmodùm conſtanter in rachiticis contingit : in quibus rarior & poroſa magis eſt textura.

Celſus in cancro oris, auripigmentum adhibuit, cum ſale fricto, & alia eſcharrotica, etiam ferrum candens. Muyſius uti monuimus, cap. 3, §. 4, p. 31, Ung. Ægyptiacum eum ſpir. ſalis armoniaci, &c.

une description assez exacte, tom. 1, §. 423 ; il remarque, de même que Muys, que les Hollandois l'appellent *cancer aqueux*.

J'ai quelquefois vu de ces ulcères, les enfans sur-tout y sont sujets ; ils se manifestent à la joue, par une tache livide, qui fait de tels progrès dans l'espace de deux jours, & quelquefois en moins de tems, que cette partie, la moitié de chaque os maxillaire, de la langue & du palais, tombent en mortification ; & la mort ne tarde pas. J'ai vu tomber l'os maxillaire supérieur entièrement sphacelé, dans une jeune fille, qui y a longtems survécu. Elle cache aujourd'hui l'affreuse cavité qui a résulté de cette chûte, avec une lame d'argent, peinte de couleur de chair; ce qui couvre assez bien la difformité.

Ce n'est pas sur la face seule que cette maladie exerce ses ravages ; je l'ai vu attaquer le pubis d'une jeune fille, avec tant de rapidité, qu'elle s'étendit bien-tôt jusqu'au cartilage, rongea presque toutes les parties naturelles, & causa la mort le sixième jour.

Lorsque les progrès du virus sont plus lents aux lèvres & au menton, c'est-à-dire lorsque la gangrène ne s'étend pas, ou qu'elle ne le peut faire par rapport à la petite quantité du virus ; alors on peut se servir utilement du remède proposé par l'illustre Van-swieten, qui est de l'esprit de sel marin, seul ou mêlé avec du miel rosat ; je l'ai employé plusieurs fois avec succès : il a cependant échoué contre la maladie de la fille dont je viens de faire mention. J'ai préparé son squelette, tous les os en sont blancs, solides, & sans aucune altération. Au contraire des rachitiques, dont les os ont le tissu plus rare & plus spongieux.

Celse, dans le cancer de la bouche, employoit l'orpiment, le sel décrépité, & d'autres escarrotiques, même le cautère actuel. Muys, comme nous l'avons dit, se servoit d'Onguent Ægyptiac, avec l'esprit de sel armoniac, &c.

Omnia illa quæ morbi progressum sistunt, vel putredini vehementer resistunt convenire posse arbitror; sed rarò auxilium implorant parentes, nisi dùm res ad ultimæ pervenit.

Intereà reticere nequeo, me secundùm ill. Swietenii consilium gutt. XX. mellis rosar. unc. 1. admiscuisse, & adplicasse ulceribus malignis, id est iis quæ serpendo omnia vicina destruebant, successu egregio : sic strumam exulceratam à latere sororiantis mammæ in puellâ sanavi, quæ omnibus Unguentis, Emplastrisque, quibuscum diù pugnaveram nonmodò resistebat, sed exasperabatur. Sanavi itidem ulcus pedis depascens, quod integrum digitum jam ad os metatarsi penultimum corroserat in virgine : & alia plura.

§. *X. In esthiomene nasi, de quo, §. 6, cap. 1, sect. 1, egi, pinguia òmnia pessima deprehendi, adeò ut ex iis citò serpens viderim, imprudenter adhibitis. Ulcera illa tamen non ferunt acidum sp. salis marini, indigent Unguento; ideo maximè commodum fuit, quod ex albo camphorato componebam & ex Rad. helleb. albi ad partem decimam, cum gr. j. vel ij. merc. dulcis si unciam comprehendebat Unguenti. Exhibui simul intùs celebrem illum Swieteni liquorem mercurialem; sed quo successu jam dixi : licet non penitùs sanaverim, plus tamen profuisse hanc methodum observavi.*

§. *XI. Scabies ulcera format sæpè terribilia, &*

Tous les remèdes qui arrêtent les progrès de la gangrène, & qui s'opposent fortement à la pourriture, peuvent convenir, à ce que je pense, dans cette maladie; mais les parens ne demandent, pour l'ordinaire, du secours, que lorsque l'état de leurs enfans est désespéré.

Je n'oublierai pas de dire que j'ai pansé, d'après le conseil de Van-Swieten, avec le plus grand succès, les ulcères malins, c'est-à-dire ceux qui s'etendent en rongeant les parties voisines, avec vingt gouttes d'esprit de sel marin, dans une once de miel rosat. J'ai guéri, avec ce remède, une tumeur écrouelleuse, ulcérée à la face interne de la mamelle d'une jeune fille : les Onguens & les Emplâtres avec lesquels je l'avois pansée auparavant, n'avoient servi qu'à irriter le mal, bien loin de le guérir. J'ai obtenu aussi, par le même moyen, la guérison d'un ulcère malin, au pied d'une jeune fille; il avoit déjà entièrement rongé le quatrième doigt jusqu'au métatarse. Je pourrois citer plusieurs autres exemples.

§. X. J'ai remarqué que dans l'ozène, maladie dont j'ai parlé au §. 6 du Chap. 1, Sect. 1, les remèdes gras étoient absolument contraires, & que le mal faisoit des progrès rapides, lorsqu'on les employoit inconsidérément. L'acide de l'esprit de sel marin, ne convient pas non plus à cette espèce d'ulcère, il faut des onctueux. Je n'ai tiré d'aucun plus d'avantage que du cérat camphré, mettant une dixième partie d'hellébore blanc, avec un ou deux grains de mercure doux, sur une once d'Onguent. Je donnois en même tems, la fameuse liqueur de Van-swieten. J'ai déjà parlé de son efficacité : elle n'a pas procuré la guérison radicale; mais aucune autre méthode ne m'a paru plus profitable.

§. XI. La gale donne souvent lieu à des ulcères

propter pruritum haud tolerabilia : huc usquè me nunquam fefellit hellebori albi radix cum Ung. pomato, addito sale ammon. juxtà Pringelii præscriptum.

Mercurius enim sæpè, præterquàm quod subitò salivationem excitat, malum non tollit : ità vidi scabiem salivatione per 6 septimanas durante hydrargyri efficaciam illusisse.

Datur verò intolerabile pudendis utriusque sexûs, præcipuè feminini vitium, pudendagram *id vocarunt aliqui, Plinium secuti, qui menti scabiem mentagram vocavit.* Salvagius *autem admirabili & inutili vocum multiplicatione inlustris,* hysteralgiam *nuncupavit, sed impropriè meo judicio, quia etiam viros invadit. Pudendagram illam sæpiùs cum decocto helleb. albi sanavi, quoniam Unguentum ipsum malum exasperare videbatur.*

Scabies intereà non est humorum depravatorum effectus, quemadmodùm Helmontii Medici perperàm putabant, & hodiè multi opinantur, adeò ut ejus insitionem commendaverint. Sanatur ab omnibus satis acribus, ut insecta illa destruere valeant, sed indiget Unguento ; secùs exasperatur cutis adeò, ut fissuras contrahat, præsertìm in volâ manûs, in cubiti plicâ, & circà malleolos.

§. *XII. Contingit non raro ut ossa cranii, ex lapsu vel ictu graviori findantur ità, ut caries inde orta squamam deponere nequeat ; tùm fungus exoritur, ratione symptomatum ad cancri naturam accedens, quæ tandem mortem infert. Aliquandò mirum in modum os ipsum, radiis osseis undique sparsis, increscit adeò, ut, si capiti accidat, oculum ex orbitâ expellat. Tumores hi in ulcera pessima degenerant, quæ adstringentibus, & antisepticis fota,*

affreux,

affreux, que le prurit rend insupportables : je n'ai jamais vu échouer contre eux, la racine d'hellebore blanc dans de la pommade, en y ajoutant du sel armoniac, suivant le conseil de M. Pringle. Le mercure auroit le desagrément d'exciter promptement la salivation, & de ne pas guérir. J'ai vu une gale résister aux frictions mercurielles, qui avoient procuré une salivation pendant six semaines.

Il est une maladie insupportable, qui attaque les parties naturelles, sur-tout celles des femmes, & que quelques-uns appellent *pudendagra*, à l'imitation de Pline, qui a nommé *mentagra* la gale du menton. M. *Sauvages*, qui s'est distingué par une multitude de dénominations aussi étonnantes qu'inutiles, l'appelle *hystéralgie*. Mais c'est improprement, à ce que je pense, parce que les hommes y sont aussi sujets. Je suis souvent venu à bout de la guérir avec une décoction d'hellébore blanc, lorsque l'Onguent mercuriel paroissoit aigrir le mal.

La gale n'est pas, comme le pensoient les Sectateurs de Van-helmont, un vice des humeurs ; & plusieurs, dans cette opinion, conseillent aujourd'hui d'inoculer la gale. On la guérit immanquablement par tout remède assez âcre pour détruire les petits insectes qui la causent ; mais il faut se servir d'Onguent, autrement la peau se gerce, sur-tout à la paume de la main, au pli du coude, & autour des malléoles.

§. XII. Il arrive assez souvent, par chûte ou coup considérable, une fissure aux os du crâne : si la carie qui en est la suite, ne peut s'exfolier, il se forme un fongus, lequel, à raison des symptômes, approche de la nature du cancer, & cause enfin la mort. Quelquefois l'os croît tellement, en jetant de côté & d'autre des rayons osseux, que si la maladie est à la tête, l'œil est chassé de son orbite. Ces tumeurs dégénèrent

minùs ſerpunt, & fœtent, quamquàm ſanationem non recipiant.

Vidi ex coccendicis oſſis fiſſurâ ſimilem fungum enatum, virgini fatalem, quæ unà cum ſcalâ ex altitudine aliquot pedum lapſa erat. Ejus os conſervo in muſeo meo. Oſſea illa efflorescentia non modò utrinque os ilium mirum in modum auxit, ſed in acetabulo nata, caput oſſis femoris ex ſuâ ſede expulſit.

Omnes caſus enumerare ſupervacuum cenſeo, plures enim vidi, circà pedes : unum anno 1769, *memoratione dignum ad os femoris juvenis, adeò magnum, ut circumferentia fuerit* 4 ½ *pedum, longitudo* 2 *ped. cum ulcere horrendo, adeò fœtente, ut verbis exprimi nequeat.*

Sufficit his exemplis demonſtraſſe, quòd antiſeptica vegetabilia, cortex imprimis peruvianus, additis ſpiritibus acidis, unicè conducere poſſint, & quòd oleoſa & pinguia, ſuâ naturâ in putredinem vergentia, pejora reddant hæc ulcera.

§. *XIII. De ſquamâ oſſis nunc dicendum, quia nunquam ſine ulcere contingit, diverſo tamen à reliquis, ſiquidem ulcus via eſt, quam natura ſibi parat ad os expellendum.*

Exfoliatio, licet barbarè, vocatur hodiè admirabile illud naturæ artificium, quo oſſa emortua à vivis ſeparat. Ea neque præveniri poteſt, ubi os emortuum eſt,

en ulcères de la plus mauvaiſe eſpèce : on parvient bien, avec des fomentations aſtringentes & antiſeptiques, à en borner les progrès & à en diminuer l'infection ; mais jamais ils ne guériſſent.

J'ai vu un fongus de cette nature, à la ſuite d'une fracture du coccix, cauſer la mort à une fille qui s'étoit laiſſée tomber avec une échelle, de la hauteur de quelques pieds. Je conſerve cet os dans mon Cabinet : l'excroiſſance oſſeuſe a non-ſeulement augmenté de beaucoup le volume des deux os iléons ; mais s'étant formée dans la cavité cotyloïde, elle en a chaſſé la tête du fémur.

Il me paroît inutile de rapporter un plus grand nombre de cas de cette eſpèce ; j'en ai obſervé pluſieurs aux extrémités inférieures ; un ſur-tout qui mérite d'être rapporté : j'ai vu en 1769, ſur le fémur d'un jeune-homme, une excroiſſance de la longueur de deux pieds, & de quatre pieds & demi de circonférence. Il n'y a point de termes capables d'exprimer à quel point l'ulcère étoit horrible & de mauvaiſe odeur.

Il ſuffit d'avoir démontré, par ces exemples, que les antiſeptiques végétaux, & ſur-tout le quinquina, ſont les meilleurs remèdes qu'on puiſſe employer contre ces ſortes d'ulcères, en y ajoutant quelques eſprits acides ; & que les huiles & les graiſſes, ſubſtances diſpoſées de leur nature à la pourriture, empirent beaucoup leur état.

§. XIII. Nous dirons maintenant quelque choſe de l'exfoliation des os, parce qu'elle n'arrive jamais ſans ulcère, qui diffère des autres, en ce que celui-ci eſt la voie que la nature ſe prépare pour ſe débarraſſer de l'os altéré.

On donne le nom d'exfoliation au travail admirable par lequel la nature ſépare la partie morte d'un os, de la partie ſaine. On ne peut ni la prévenir lorſque

neque promoveri acidis, longè minùs cauteriis; terebra enim & alia, quæ medicorum ſollertia excogitavit, inutilia ſunt. Nunquam citiùs, nunquam meliùs ſquamam deponit os, niſi dùm providæ naturæ totum committitur opus. Ulcus igitur indè enatum tegi ſimpliciter debet, & linamentis fomento aliquo, vel decocto detergente ebriis, impleri, vel aquâ purâ: ulcus quippè in eo caſu non eſt cauſſa, ſed effectus vitii. Quod, expulsâ ſquamâ, illicò ceſſat.

Sed vereor, ne naturæ nimiùm, arti nihil tribuere videar, & ne ideò minùs aſſenſum veſtrum demereri valeam. Confido tamen judicio veſtro hâc in re acutiſſimo, æquiſſimoque, confido experientiæ, quâ omnes facilè antecellitis.

Illud ex Celſo, lib. 8, c. 2 & 3, liquere poteſt, veteres, oſſa vitiata nimìs violenter tractaſſe, adurendo ſcilicet, radendo, & excidendo.

§. *XIV. Ubi genu melicerâ adficitur crudeliſſimis doloribus defatigatur æger, qui quidem ruptis cuniculis, quos acre pus inter ligamenta fecit, aliquo modo levantur, ſed moveri non poteſt membrum ſine inſigni cruciatu; dùm ulcera varia ichorem acrem fundentia perpetuè vires ſimul exhauriunt. In duriſſimo hoc morbo nihil quicquam juvat, niſi membri ſuprà genu amputatio, quæ, uti diximus, non eſt curatio, ſed triſte tantùm miſero ſolamen.*

l'os eſt mort, ni la hâter par des acides, & bien moins encore par des cauſtiques › le trépan, & les autres moyens que le génie de l'Art a fait imaginer, ſont entièrement inutiles. Jamais elle ne ſe fait mieux, ni plus promptement, que lorſqu'on en abandonne entièrement le ſoin à la nature : c'eſt pourquoi il faut panſer ſimplement l'ulcère qu'elle entretient, avec des plumaceaux trempés dans quelques décoctions aſtringentes, ou dans de l'eau ſimple ; car l'ulcère n'eſt pas, dans ce cas, la cauſe de la maladie, mais il en eſt l'effet; il ſe guérira bien-tôt dès que l'exfoliation ſera achevée.

Mais j'appréhende, Meſſieurs, de paroître donner trop à la nature, & rien à l'Art, & qu'en cela je ne mérite pas votre approbation. Je me raſſure cependant ſur votre pénétration & l'équité de vos jugemens, & par la confiance que me donne l'expérience, par laquelle vous tenez le premier rang parmi les gens de l'Art.

Il eſt évident, par ce que dit Celſe, liv. 8, chap. 2 & 3, que les Anciens traitoient les os avec trop peu de ménagement, en les brûlant, les raclant & les coupant.

§. XIV. Lorſque le genou eſt attaqué du *mélicère*, le malade eſt en proie aux ſouffrances les plus cruelles ; elles ſe calment un peu, à la vérité, quand les petites poches que le pus s'étoit faites dans les ligamens, viennent à ſe rompre ; mais il ne peut remuer la jambe ſans des douleurs inouies ; avec cela la ſanie âcre qui ſort des différens ulcères, épuiſe continuellement ſes forces. Dans cet état cruel, rien ne peut être utile que l'amputation de la jambe au-deſſus du genou : triſte reſſource, laquelle, comme nous l'avons déjà dit, n'eſt pas une guériſon ; mais elle donne à un malheureux l'unique ſoulagement qu'on puiſſe apporter à ſes maux.

Sed, quod ad rem nostram pertinet, id constanter observavi, nam vitium ipsum satis frequens est, oleosa, & pinguedinosa fungosam magis reddidisse partem adfectam, quæ decoctis antisepticis, vel aquâ calcis fota foràs, pejor non evadit.

§. *XV. Jam terribile illud, nunquam sanabile vitium adgredior, cujus nomen ipsum horrorem incutit, carcinoma scilicet : quod neque ætati ulli, neque sexui pepercit, quamquàm feminis magis infestum sit, quàm viris, & eâ præsertim ætate, quâ periodicæ purgationes desinere incipiunt.. Melancholicis etiam magis noxium, quàm laxioris & debilioris constitutionis feminis.*

Non inficior, quin vobis æquè atque mihi contigerit observare, specifica quævis, quantumvis celebrata, etiam furiosum solanum, & cicutam, hujus seculi prodigia! malum non modò non sanare, sed nequidem lenire. Quamdiù occultum est carcinoma ad quæstionem propositam haud pertinere videtur, quamquàm etiam tum pinguedinosis, & mollibus exacerbetur.

Egregium sanè Celsi est consilium, lib. V, c. 28, p. 318, §. 2, *propositum*, si ulcus æquale est, ceratum ex rosâ injiciendum est, adjiciendusque ei pulvis ex contritâ testâ, ex aquâ, quâ faber ferrarius tingere candens ferrum solitus est. Si id nimiùm supercrevit, tentanda squama æris est (quæ lenissima ex adurentibus est) eatenùs, ne quid eminere patiatur, sed ità si nihil exacerbavit, sin minùs eodem cerato contenti esse debemus.

Ipse pluries cancrosa ulcera deligavi, ut meliùs remediorum facultates dijudicare possem, sed decocto ex cinchonæ cortice, vel salicis, vel similium, addito sp. salis

Mais, pour en venir à notre objet, j'ai constamment observé, que dans cette maladie, qui n'est point rare, les remèdes gras & huileux rendoient les chairs plus fongueuses ; & que les fomentations anti-septiques, ou avec l'eau de chaux, n'empiroient pas le mal.

§. XV. Nous allons nous entretenir de cette maladie terrible & incurable, dont le nom seul inspire de l'horreur, je veux dire le carcinôme. Aucun âge ni aucun sexe n'est à l'abri de ses atteintes; les femmes y sont cependant plus sujettes que les hommes, surtout à l'âge critique : il fait aussi plus de ravages sur les femmes d'un tempérament melancholique, que sur celles qui sont d'une constitution molle & délicate.

Vous avez sans doute observé, de même que moi, Messieurs, que les spécifiques les plus vantés, la belladona, & la ciguë, qu'on préconise tant dans ce siècle, bien loin de guérir le mal, n'y apportent aucun soulagement. Quoique le carcinôme occulte ne soit pas de notre objet, nous remarquerons cependant que les remèdes gras & émolliens ne servent qu'à l'irriter.

Celse donne un excellent conseil, au liv. v, chap. 28 : *Si l'ulcère est uni*, dit-il, *il faut le panser avec de l'Onguent rosat, auquel on ajoute la poudre de coquilles d'œufs, broyée & délayée dans de l'eau de Forgeron. S'il est au contraire accompagné d'excroissances, on peut tenter l'écaille de cuivre (qui est le plus doux des caustiques) jusqu'à ce qu'elles soient détruites : mais c'est toujours à condition que le mal n'augmentera pas par l'application de ce remede ; car, autrement, il ne faudroit se servir que de l'Onguent prescrit ci-dessus.*

J'ai pansé, pendant long-tems, des ulcères cancéreux, pour pouvoir mieux juger de la vertu des remèdes ; mais je n'ai rien trouvé qui soulageât plus que la

marini, vel sp. theriacali, vel camphorato optimè omnium iis occurrere licuit. Cl. B. Gooch, *eamdem efficaciam* (practical treatise on wounds, *p.* 140) *peruviano cortici tribuisse nuper vidi. Sanare verò non potui.*

Sæpiùs adhibui linamentum, aquâ purâ madidum, quod æquè bonum sæpè deprehendi. Attamen, quia subitò aqua avolat, fungo nimis adhærescit, & imprudenter sublatum hæmorrhagiam efficit; ideò ceratum aliquandò meliùs convenit, præsertim in superficialibus, quæ pure minùs abundant.

§. *XVI. Strumosis ulceribus, quomodocumque curaverim, nunquam ex voto mederi potui, nisi fonticulo malum aliorsùm derivare valuerim. Sæpè merc.* pp. *modicè Emplastris unitus profuit, imprimis glandulis sub maxillaribus insigniter tumentibus; sed non raro glandulæ illæ conglobatæ, ad latera cervicum discurrentes, aaficiuntur, & in ulcera abeunt, quæ, Unguento è lap. calaminari, floribus zinci, similibusque auscultaverunt.*

Aliquandò cutis sola sub mento indè exulceratur, stillans pus resinosum magis quàm putridum. Ea verò ulcera præter modum proserpunt dum illinuntur oleo, vel pinguedine, quemadmodùm plebs, iis magis opportuna, adhibere solet. Aqua calcis similiter egregiè juvat; sed nimis subitò avolat, & exsiccatur fomentum. Unguento ideò ex calce vivâ, vel ovorum testis crematis, & ex fossilibus siccantibus optima.

§. *XVII. In ulceribus ex lue americanâ ortis sine*
décoction

décoction de quinquina ou d'écorce de ſaule, ou de quelques végétaux ſemblables, en y ajoutant de l'eſprit de ſel marin, de l'eſprit thériacal ou camphré. J'ai appris depuis peu que le célèbre *B. Gooch*, faiſoit le même cas du quinquina. Mais l'adminiſtration de ces remèdes ne m'a jamais procuré de guériſon radicale.

Je me ſuis ſouvent auſſi bien trouvé d'un plumaceau trempé dans de l'eau ſimple; mais comme l'eau s'évapore promptement, le plumaceau s'attache aux chairs, & les fait ſaigner, ſi on l'ôte avec trop peu d'attention : c'eſt pourquoi il vaut mieux le couvrir de quelque cérat, ſur-tout pour l'ulcère ſuperficiel, dont la ſuppuration eſt moins abondante.

§. XVI. De quelque manière que je m'y ſois pris pour les ulcères écrouelleux, rien ne m'a mieux réuſſi que la diverſion des humeurs par un cautère. J'ai ſouvent tiré de l'utilité de l'application d'un Emplâtre, dans lequel j'avois mis un peu de précipité, ſur-tout ſur des glandes maxillaires très-engorgées. Il n'eſt pas rare que les glandes conglobées qui ſe trouvent le long des parties latérales du cou, ne ſoient attaquées de ce vice, & ne s'ulcèrent; mais cette maladie cède à l'Onguent de pierre calaminaire, de fleurs de zinc, & d'autres ſemblables.

Il arrive quelquefois qu'il n'y a que la peau du menton qui s'ulcère, d'où il ſort un pus plus viſqueux que putride. Ces ulcères font de grands progrès ſous les graiſſeux auxquels les gens du peuple ont grande confiance. L'eau de chaux fait encore du bien dans ce cas; mais elle s'évapore trop promptement, ce qui rend bien-tôt l'appareil ſec. On retire plus d'avantage d'un Onguent fait avec la chaux vive, ou de coquilles d'œufs calcinées, & avec des foſſiles deſſicatifs.

§. XVII. Tout le monde ſait qu'on ne peut rien

mercurio nihil prorſus effici poſſe nemo ignorat : ſed aliquandò diuturna ſunt, quæ in capite, vel tibiâ ex carie oriuntur. Ea vero ſanationem non recipiunt niſi virus hydrargyro corrigatur; quo facto, ulcus eſt cum carie, in quo eadem quæ anteà propoſuimus, conveniunt.

. . .

Abſolvi igitur præcipua, omnia enim explicare immenſum foret opus, ad concluſionem idcircò propero, quam capite ultimo complectar.

CAPUT SECUNDUM,

Concluſionem comprehendens.

§. *I. Ingredior nunc ultimam hujus diſſertationis partem quæ præcedentium exhibebit ſummarium, atque concludo.*

Primum : *ex veterum recentiorumque obſervatis, multorum & principum in arte virorum auctoritate confirmatis, ulcera cuncta, è quorum numero tamen ea Americanæ peſtis excipio, in Aſiâ, in Africâ & in Europâ, ab omnibus ævis, iiſdem omninò ſymptomatibus fuiſſe concomitata. Subjungo etiam Americam ex* G. Piſonis *ſuffragio, qui* de Med. Braſilienſi, *cap.* 20, *pag.* 36, *vulnera pleraque & ulcera ejuſdem ferè naturæ & curæ, novo hoc orbe, ac in patriâ, ſeu Belgio, exiſtere obſervat.* Ea autem artuum inferiorum difficillimæ eſſe curationis. *Quemadmodùm etiam hâc ætate ſunt in Hollandiâ, ſi Muyſio, Barbettio & Trioenio, viris clariſſimis fides habenda ſit.*

§. *II. Ex Artis hiſtoriâ in præcedentibus abundè enarratâ, concludo* ſecundò : *A veteribus & medii ævi*

contre les ulcères vénériens, sans le secours du mercure ; mais lorsqu'ils sont entretenus par une carie au crâne ou au tibia, ils sont quelquefois d'une longue durée ; ils ne guériront jamais si on n'emploie d'abord les frictions mercurielles, après quoi ils rentrent dans la classe des ulcères avec carie, contre lesquels on peut avoir recours aux remèdes particuliers indiqués pour ce cas.

Voilà ce qui regarde les ulcères en général ; les détails fourniroient un travail immense : il ne me reste qu'à conclure ; ce sera l'objet du dernier Chapitre.

CHAPITRE SECOND.

Conclusion.

§. I. La dernière partie de cette Dissertation, sera un court résumé de ce qui y est contenu.

1°. Les observations des Anciens & des Modernes, confirmées par l'autorité des Maîtres de l'Art les plus distingués, prouvent que tous les ulcères, à l'exception des vénériens, ont été dans tous les tems accompagnés des mêmes symptômes, en Asie, en Afrique & en Europe : je dirai même en Amérique, d'après le suffrage de *G. Pison*, qui remarque dans son Traité *de la Medecine du Bresil*, que les plaies & les ulcères présentent les mêmes caractères & les mêmes indications dans le nouveau monde, que dans la Hollande sa patrie. Il suit, en outre, *que les ulcères des extrémités inférieures, ont toujours été très-difficiles à guérir*, comme nous le voyons en Hollande, si on en croit Muys, Barbette & Trioen, Auteurs très-célèbres.

§. II. Il paroît par l'histoire de l'Art, détaillée au long dans les Chapitres précédens, que les plus habiles

medicis, æquè atque à recentioribus, & hujus ætatis medicis peritioribus, eamdem medendi rationem adhibitam fuisse. Oleosa, pinguia, gummi, resinas, & resinosa nociva; adstringentia verò, vegetabilia, imprimìs formâ decocti vel fomenti adplicata, optima reperta fuisse. Quam veritatem etiam Americæ incolæ, etiamsi barbari, experientiâ, optimâ in arte medendi magistrâ, confirmarunt. Piso suprà laudatus idcirco adnotat, populare remedium adversùs ulcera esse corroborans, mundificans, & exsiccans, quod è radicibus araca *& limoniorum, myrtique foliorum succo fit; & , si simul tumores pedum adsint, balnea, vel fomenta ex corticibus arboris* cepipira, *summitatibus* aninga, *myrto silvestri, & similibus, p. 37, gangrenam, Europæis relictis remediis, Unguenta putà & Emplastra, solis foliis recentis tabaci contusis se sæpiùs sanatam vidisse apertè fatetur. Verbo ad omnes abscessus, & ulcera cuncta, vegetabilium succos usurpant vel folia, vel radices.*

§. *III. Omnes Medici cujuscumque patriæ, vel seculi fuerint, evacuantibus simul, v. s. & purgationibus ulcerum malum habitum corrigere voluerunt. Eâ autem in re diversam meam sententiam proposui. V. S. tamen non nocere arbitror, præsertìm non in ulceribus ex plagis natis, sed in iis quæ sunt diuturna, boni nihil præstare potest sanguinis detractio, quia vires præter necessitatem imminuit.*

gens parmi les Anciens & les Modernes, ſe ſont accordés ſur le traitement des ulcères ; ils ont tous regardé comme nuiſibles, les huiles, les graiſſes, les gommes, les réſines & les réſineux ; au contraire, les aſtringens, principalement ceux qu'on tire des végétaux, ont toujours été d'une grande efficacité, en décoction ou en fomentation. Les Américains, peuple bien peu inſtruit, ont confirmé l'avantage de cette pratique, par l'experience qui eſt le meilleur guide qu'on puiſſe ſuivre dans l'Art de guérir. Piſon, que nous venons de citer, remarque que le remède en uſage, parmi ce peuple, pour les ulcères, eſt fortifiant, mondificatif & deſſicatif ; car il eſt compoſé de racines d'araque, & du ſuc de feuilles de limonier & de myrthe ; s'il y a du gonflement aux pieds, on prend des bains, & on fait des fomentations avec des décoctions d'écorce de *cépipira*, des ſommités d'aningе, de myrthe ſauvage, & d'autres plantes ſemblables. Il ajoute qu'il a vu pluſieurs fois la gangrène céder à la ſeule application de feuilles fraîches de tabac, écraſées ; remède qu'on préféroit à nos médicamens Européens, je veux dire aux Onguens & aux Emplâtres. En un mot, on ne ſe ſert, pour les plaies & les ulcères, que des ſucs de végétaux tirés, ſoit de leurs feuilles, ſoit de leurs racines.

§. III. Les Médecins, dans tous les tems & dans tous les pays, ont voulu corriger, par des ſaignées & des purgations, la malignité des humeurs qui entretenoient les ulcères. J'ai expoſé mon ſentiment contraire ſur cet objet. Cependant je regarde la ſaignée comme nuiſible, non dans les ulcères qui ſont la ſuite d'une plaie, mais dans ceux qui ſont anciens : où loin d'être d'aucune utilité, elle ne peut que diminuer les forces ſans néceſſité.

Purgantia verò noxia censeo, quia non nocivos humores solummodò educunt, sed optimos, laudabilissimosque. Hisce enim non ampliùs ratiocinari licet, quàm priscis temporibus, quibus, sanguinis circulo ignorato, attrahi posse liquores noxios putabant Medici. Unicuique hâc ætate cognitum est, purgans quodcunque, etiamsi mitissimum, venenum esse, quod irritando & vellicando intestinorum tunicas, bilis utriusque, & reliquorum humorum entericorum fluxum excitat, eodem modo quo allii acerrimi vapor, ex oculis lacrymas. Extrahunt igitur purgantia non nocivos succos, sed integerrimos, optimosque.

§. *IV. Facilè etiam non capio, quâ ratione fonticulus, de crurum ulceribus loquor, scorbuticis habitis, & à multis criticis, humores attraheret acres, sive nervorum decursum considero, sive vasorum lymphaticorum.*

Objicietis me theoriam non admittere : transeat! Modò experentia respondeat, Medicina enim primùm, dein ratio inventa fuit ; verùm etiam & hæc favorabilis nullo modo fuit. Sanavi enim ulcera chironia sæpiùs absque ullâ pravâ sequelâ, sine fonticulis.

Non nego quædam per multos annos durantia nullis auscultasse remediis ; idem testatur ill. Van-Swieten, sed sine ullo sensibili malo. Ea incurabilia renuntio, admiratus fui tamen quorumdam calliditatem, qui se talia ad sanationem deducere nolle profitebantur, ne

Je crois que les purgatifs ſont nuiſibles, parce qu'ils n'évacuent pas ſeulement les humeurs viciées, mais auſſi les meilleurs ſucs qu'il ſeroit très-avantageux de conſerver. Il ne ſeroit pas permis de raiſonner aujourd'hui ſur la vertu des purgatifs, comme le faiſoient les anciens Médecins, qui, ignorant la circulation du ſang, penſoient qu'ils avoient la vertu d'attirer ſeulement les humeurs nuiſibles. Aujourd'hui, tout le monde ſait qu'un purgatif, même le plus doux, eſt un poiſon, qui, par l'irritation qu'il cauſe ſur les tuniques des inteſtins, y excite une ſecrétion abondante de bile, & de toutes les liqueurs du canal inteſtinal, de la même manière que la vapeur d'oignon fait pleurer par ſon acrimonie. Ainſi, les purgatifs n'emportent pas ſeulement les humeurs nuiſibles, mais celles qui ſont de la meilleure qualité, & de la plus grande utilite.

§. IV. Je ne comprends pas, ſoit que je conſidère la diſtribution des nerfs, ou celle des vaiſſeaux lymphatiques, comment un cautère établi dans le cas d'ulcères aux jambes, qu'on dit ſcorbutiques, ou critiques, auroit la vertu d'attirer les humeurs acrimonieuſes.

On m'objectera peut-être, que je n'admets point de théorie : l'expérience ne ſuffit-elle pas ici ; la Médecine a commencé par la pratique. Depuis, on a cherché la raiſon des choſes, & elle n'a pas été ſatisfaiſante. J'ai guéri beaucoup d'ulcères chironiens, ſans aucune mauvaiſe ſuite, & ſans cautères.

Je ne nierai pas qu'il n'y ait des ulcères de pluſieurs années, leſquels ne cèdent à aucun remède. L'illuſtre Van-Swieten atteſte qu'il en a vu de ſemblables ; mais il n'en réſulte pas un mal ſenſible ; je les répute abſolument incurables : & j'admire la charlatanerie de

critica hæc materies nobiliores infestaret partes. Egregiè, me hercule!

§. *V.* *Ex collatione remediorum omnium patuit* tertiò, *humida, etiam aërem, oleosa, & pinguia nocere ulceribus quibuscunque, adstringentia verò tùm vegetabilia, tùm fossilia esse utilissima. Demonstravi insuper ex egregiis novisque ill. Pringelii observationibus ea omnia, quæ putredini maximè resistunt, esse utilissima.*

§. *VI.* *Superaddo tandem & hanc meam sententiam; in ulceribus ex vulneribus puris natis, deligationem requiri siccam, donec membrana, aut cuticula generari incipit; tum verò ne adhærescat Unguentum esse adplicandum, sed ità exsiccantibus temperatum, ut emollire non possit. Atque ideò Ung. gryseum, vel simile esse commodissimum.*

In ulceribus verò sordidis, ubi escharrotica desiderantur, præferenda esse Unguenta, quia, præprimìs mercurialia, iis veluti edulcorata, nervos non ità irritant.

Tandem escharrotica, & acriter rodentia dosi exiguâ, in Unguento subacta, admirabili successu sæpè sanare ulcera, pari ratione, quâ opii & vitri antimonii, etiamsi pessima venena, vires eximias admiramur, si parcâ dosi, & demulcentibus sociata exhibeantur. Ita multotiès sanavi palpebrarum, seu ciliorum excoriationes & exulcerationes

ceux

ceux qui disent hautement qu'ils ne veulent pas guérir ces sortes d'ulcères, de peur que l'évacuation critique, dont la nature se débarrasse par cette voie, ne vienne à se jeter sur quelques parties nobles. On ne peut assurément mieux se tirer d'affaire!

§. V. Il est évident, par le parallèle de tous les remèdes, que les corps humides, même l'air, les huiles & les graisses, sont contraires aux ulcères de toute espèce, & que les astringens, tant fossiles que végétaux, leur sont convenables. J'ai prouvé, en outre, d'après les nouvelles & savantes observations de l'illustre M. Pringle, que tous les remèdes qui résistent à la pourriture, sont de la plus grande utilité.

§. VI. A tout cela, j'ai ajouté mon sentiment particulier, c'est que les ulcères causés par une plaie simple, doivent être pansés à sec, jusqu'à ce que la membrane ou la pellicule de la cicatrice commence à se former : alors, pour empêcher le collement de l'appareil, il faut employer quelque Onguent; mais tellement tempéré par des dessicatifs, qu'il ne puisse relâcher les chairs; ainsi on se servira avantageusement de l'Onguent de céruse, ou de tout autre semblable.

Quant aux ulcères sordides qui demandent des escarrotiques, il faut se servir d'Onguens, sur-tout si on a employé des mercuriaux; c'est le moyen d'adoucir leur vertu corrosive, & l'irritation des nerfs.

Enfin, j'ai remarqué que les escarrotiques & les corrosifs les plus âcres, employés à petite dose dans une grande quantité d'Onguens, guérissoient admirablement bien les ulcères; par la même raison que nous voyons tous les jours des effets admirables de l'opium & du verre d'antimoine, lorsqu'ils sont donnés en petite dose,

Ungento ex merc. pp. *rubri gr. ij. cum Ung. pomati* ℨj. *composito.*

Atque ita, Viri Illustres! non modò quæstioni propositæ in universum me satisfecisse arbitror, sed & conditionibus cunctis in Programmate enumeratis. Nempè exposui incommoda ex abusu Unguentorum Emplastrorumque; etiam emendationem in ulcerum curatione. Observatis, & propriâ experientiâ, medendi viam confirmavi; neque in Artis historiâ defui. Medicaminum etiam effectus ex principiis stabilibus explicui; naturæ quoque industriam in singulis ulceribus non neglexi. His contentus, Dissertationi impono finem.

Dabam ex Museo a. d. XXVI. Novembris anni M. DCC. LXXIII.

& mêlés avec des adouciſſans, quoique ce ſoient des poiſons très-ſubtiles. C'eſt ainſi que j'ai ſouvent guéri des excoriations ulcéreuſes aux cils & aux paupières, avec un Onguent compoſé de deux grains de mercure précipité rouge, & une once de cérat.

Je crois avoir traité la queſtion propoſée, non-ſeulement dans toute ſon étendue; mais avoir ſatisfait en particulier à toutes les conditions énoncées dans le Programme. En effet, j'ai expoſé les inconvéniens qui réſultent de l'abus des Onguens & des Emplâtres: j'ai examiné la réforme qu'on pouvoit y faire pour le traitement des ulcères : j'ai établi ſur des obſervations, & ſur ma propre expérience, la méthode la plus ſalutaire : je n'ai pas négligé l'hiſtoire de l'Art. J'ai expliqué, d'après des principes sûrs & conſtans, l'effet des remèdes, ſans oublier de faire voir ce qu'on pouvoit attendre du bienfait de la nature, dans chaque eſpèce d'ulcère. Il eſt tems de terminer cette Diſſertation.

De mon Cabinet, ce 26 Novembre 1773.

MÉMOIRE

SUR la queſtion propoſée pour l'année 1774.

Par M. CHAMBON.

1. QUE le Chirurgien pratique avec dextérité, des opérations importantes qui laiſſent de grandes ſurfaces découvertes, il ne remplit qu'une partie de ſon miniſtère; il faut qu'il ſache traiter, avec diſcernement, les plaies qui réſultent de la déperdition de ſubſtance, ainſi que toutes les ſolutions de continuité, récentes ou invétérées, qui viennent de toute autre cauſe.

Ces maladies des plus fréquentes, & compriſes ſous le nom générique d'ulcère, préſentent des variétés infinies dans la ſpéculation, & des vues bien différentes dans la thérapeutique.

Les Onguens, dont le nom prévient tant en leur faveur, ont paru ſi bien appropriés à ce genre de maladie, qu'il n'en eſt aucune eſpèce ni aucun tems, où ces médicamens n'aient trouvé place; cependant ils ne ſont pas indifférens, & l'uſage en eſt trop familier pour être toujours ſalutaire.

« Expoſer les inconvéniens qui réſultent de l'abus » des Onguens & des Emplâtres; & de quelle réforme » la pratique vulgaire eſt ſuſceptible, à cet égard, dans » le traitement des ulcères ».

Telle eſt la tâche que l'Académie Royale de Chirurgie impoſe à ceux qui aſpirent à ſes bienfaits.

2. Les hommes, qui, les premiers dans l'antiquité la plus reculée, exercèrent l'art de guérir, n'employoient, quand ils le croyoient néceſſaire, que les remèdes les plus ſimples, tels qu'ils étoient ſortis des mains du Créateur; ſavoir, l'infuſion ou la décoction d'une plante, la pulpe d'un fruit ou d'une plante, ſous la forme de cataplaſme. Chiron le Centaure, Médecin-Chirurgien, employoit la centaurée; Achille, la millefeuille; & le ſuccès qu'ils ont obtenu, leur a mérité leur célébrité.

Le Prince de la Médecine, n'avoit encore apporté lui-même aucun changement à la ſimplicité des remèdes topiques : les Emplâtres dont il ſe ſervoit rarement, n'étoient que de cire ; & les Onguens, différens des nôtres, étoient une huile ſimple, dans laquelle on avoit fait infuſer des plantes (*a*).

Long-tems après Hippocrate, la Médecine chirurgicale ne s'exerçoit qu'avec les moyens les plus ſimples: Antiſtius, Médecin Romain, guérit les plaies de Jules-Céſar, avec des plantes.

Il eſt encore des Nations entières, qui n'ont pas abandonné ces ſages maximes, & qui ne traitent leurs bleſſures qu'avec un baume naturel (*b*). Parmi les gens les plus ruſtiques, & dans les pays les moins policés, il eſt des Particuliers, qui, par une ſucceſſion inaltérable, tiennent à la ſageſſe de la Médecine naturelle, & qui, avec un ſuccès ſuivi, n'appliquent ſur les ulcères, que la pulpe de quelque plante écraſée : c'eſt en vain que l'on reprocheroit à ces Nations, ou à ces Particuliers, de n'avoir que des notions bornées ſur la matière médicale; elles ont un avantage plus réel, c'eſt

(*a*) Freind, *hiſtor. Med.* pag. 20.

(*b*) Hecquet, Med. des Pauvres, tom. 2, pag. 339.

l'expérience; & l'expérience en ce genre, est le guide le plus fidèle.

Les Sauvages ne guérissent les ulcères que par l'application d'un baume naturel : les Nègres, exposés, par état, aux travaux les plus pénibles, & à la piquûre des insectes, n'employoient que le suc épaissi de cannes à sucre, mêlé avec la pulpe écrasée d'une plante détersive. Les animaux, industrieux à se procurer du soulagement, ne surent jamais faire le mélange de diverses substances : les chiens ne se servent que de leur salive pour se guérir d'un ulcère.

3. Si nous consultons les Livres Saints, nous y trouvons des exemples frappans de la noble simplicité des moyens externes, & de leur grande efficacité. Le Prophète Isaïe guérit, avec une masse de figues, le mal du Roi Ézéchias : le jeune Tobie détergea les tayes, & rendit la vue à son père, avec le fiel d'un poisson. Salomon, doué de la science des plantes, nous auroit appris à n'user que des remèdes simples, si les monumens précieux qu'il avoit laissés, n'eussent pas été dévorés par les flammes. Le remède du pauvre Lazare, n'est pas moins admirable que simple : le baume Samaritain, qui sembloit être en règne depuis long-tems, & qui est aussi simple qu'efficace, tient encore à la simplicité de la Médecine créée.

4. On n'a pas plutôt négligé les remèdes simples (2. 3.), en leurs substituant des remèdes composés, qu'on a fait un premier pas vers l'abus : l'huile a été la première matière des Onguens, & les graisses épaisses leur ont donné de la consistance (*a*). Aussi propre que l'huile pour oindre, le beurre a aussi servi de base à ces médicamens, & leur a aussi donné la consistance (*b*).

(*a*) *Galen. lib. 7, de compos. medicament.*

(*b*) Ettmuller, pag. 849, édit. de Francfort.

Le beurre & le miel ont été encore ensemble, la matière première des Onguens (*a*). A ces remèdes fondamentaux, on a ajouté la résine (*b*), ou la résine & la cire (*c*); ensuite la térébenthine, le mastic, la myrrhe, l'encens (*d*); & enfin toutes sortes d'ingrédiens tirés des trois règnes.

On ne connoît pas celui qui a inventé les Onguens (*e*); on s'apperçoit seulement que les Médecins Grecs qui ont vécu long-tems après Hippocrate, sont les premiers qui aient chargé leurs formules de divers ingrédiens. Galien rapporte, dans ses Écrits, plusieurs de ces compositions qu'il a tirées de différens Auteurs (*f*).

5. *Acopa*, étoient des espèces d'Onguens sans odeur, destinés pour les lassitudes douloureuses (*g*); ils avoient une consistance liquide, & n'étoient faits d'abord que d'huile (*h*); ils avoient conservé ce nom *familier* dans la Grèce & dans l'Italie, quoiqu'ils fussent ensuite plus épais ou plus composés, & qu'ils servissent à d'autres fins (*i*). Tel est l'abus des Onguens formés d'huile d'abord, & destinés à oindre; ils ont reçu ensuite toutes sortes d'ingrédiens dans leur composition, & ont servi à toutes sortes de fins.

6. Les Emplâtres, qui, de leur nature, sont d'une consistance solide, avoient quelquefois une consistance moyenne, & tenoient lieu d'Onguent (*k*), pour être porté.

(*a*) *Paracelsi, Chirurg. vulner. cap. 6, p. 87.*
(*b*) Idem, *cap.* idem.
(*c*) *Galen. lib. 4, p. 87.*
(*d*) *Paracelsi Chirur. vulner. cap. 7.*
(*e*) *Plinii 2, natur. histor. lib. 13.*
(*f*) *De comp. pharm. sec. loc. lib. 1, 3, 10.*
(*g*) *Æginetæ de re medicâ, lib. 7, cap. 19.*
(*h*) *Galen, de comp. pharmac. lib. 7.*
(*i*) Daniel le Clerc, 3^e^ part. liv. 2, chap. 1.
(*k*) *Celsi de re medicâ, lib. 5, cap. 19.*

dans les ulcères profonds ; d'autrefois ils ressembloient aux cataplasmes (*a*).

Les malagmes ressembloient quelquefois aux Emplâtres, & ils étoient composés de matières sèches ou métalliques (*b*) ; ils avoient d'autrefois une consistance moyenne, d'où ils méritoient plus particuliérement le nom de malagmes, & alors ils ne différoient pas des Onguens, si ce n'est qu'ils admettoient plus rarement des graisses, autant qu'on en peut juger par les ingrédiens qui les composent (*c*).

Les linimens (*d*) ne différoient pas des Onguens ni des malagmes proprement dits.

Les cataplasmes n'avoient point de forme déterminée; les uns étoient humides, tels que ceux que nous employons (*e*) : les autres étoient formés de substances seches (*f*), & servoient également au traitement des ulcères.

Les cérats avoient la consistance des Onguens, & servoient comme eux aux mêmes fins (*g*).

Les pastilles dissoutes dans le vinaigre, ou dans le vin, ou dans l'huile, devenoient encore la matiere des Onguens (*h*).

7. Si on examine en détail les différens ingrédiens qui entrent dans la composition de ces médicamens (5. 6.), on ne trouve dans la plupart que confusion ; le bon est

(*a*) *Myrepsi de Emplastris*, *sect.* 10, *cap.* 4, 5.

(*b*) *Oribasius medic. collect. lib.* 10, *cap.* 28.

(*c*) *Celsi de re medicâ, lib.* 5, *cap.* 18.

(*d*) *Actuarius de meth. med. lib.* 6, *cap.* 9.

(*e*) *Myrepsi de cataplasmatis*, *sect.* 29.

(*f*) *Oribasius medic. collect. lib.* 10, *cap.* 31, 32.

(*g*) *Myrepsi de ceratis*, *sect.* 30.

(*h*) *Celsi de re medicâ, lib.* 5, *cap.* 20.

à côté du mauvais, l'utile eſt mêlé avec le ſuperflu; le plus benin eſt aſſocié au plus fort : la plupart des drogues ſont rares & difficiles à trouver, ou elles ſont deja elles-mêmes des préparations.

A ne parler que des Onguens & des Emplâtres, la compoſition en eſt faſtueuſe, l'étude pénible, le choix embarraſſant, la faculté univerſelle, le nombre exagéré (*a*), & l'abus inévitable; nous ne voyons pas auſſi que les hommes de l'Art qui ont donné & groſſi les formules de ces médicamens, ſe ſoient fait une grande réputation à cet égard, quoiqu'ils aient rendu leur nom recommandable par d'autres endroits.

8. Il étoit encore des Onguens d'une autre eſpèce; c'étoient des huiles dans leſquelles on avoit fait infuſer des drogues odoriférantes, & dont on compoſoit des baumes agréables à l'odorat, & deſtinés à la volupté; on en oignoit le corps, & particulièrement les jointures, la barbe, les lèvres, &c. il n'eſt plus que le fard dont ſe ſervent les femmes aujourd'hui, qui tienne encore de ces compoſitions faſtueuſes : les uns compoſoient, les autres débitoient, d'autres appliquoient ces Onguens (*b*); & tous ces Parfumeurs, *Unguentarii*, répandus dans l'ancienne Grèce & dans Rome, étoient autant de miniſtres de débauche (*c*).

9. Les Onguens dont nous entendons parler en ce Mémoire, ſont des médicamens externes de conſiſtance moyenne, formés de graiſſe entre autres ingrédiens, & deſtinés au traitement des ulcères : ils tiennent leur nom particulier de leur Auteur, de leur couleur, de leur vertu, d'une drogue principale, du nombre des

(*a*) *Myrepſi de Unguentis*, *ſect.* 3.
Idem, *de Emplaſtris*, *ſect.* 10.

(*b*) Daniel le Clerc, 3e part. pag. 572.

(*c*) *Horatii*, *ſerm. lib.* 2, *ſatyr.* 3.

drogues, de la partie où on les applique, du pays où ils ont été inventés. Pour les appliquer, on en charge des bourdonnets & des plumaceaux : les digestifs, les baumes, les pommades, les cérats, les linimens, ne sont pas distingués du nombre des Onguens (*a*).

Les Emplâtres peu différens des Onguens par les ingrédiens qui les composent, ne sont distingués que par la consistance qui est plus compacte, & ils servent aux mêmes fins; on les étend sur de la peau ou sur de la toile, pour les appliquer.

10. Les Onguens & les Emplâtres dont on se sert aujourd'hui, sont différens de ceux dont on se servoit autrefois; mais si on en excepte quelques-uns, les autres ne sont pas moins composés; l'assemblage des ingrédiens n'est guère moins bizarre, le nombre de ces médicamens n'est pas moins superflu (*b*), & leur usage n'est pas moins abusif.

11. On n'a pas seulement erré en négligeant les remèdes simples (2. 3.), & en recherchant les remèdes composés (4. 5. 6 7.); on s'est encore abusé dans l'usage qu'on en a fait, en s'en servant indistinctement dans tous les cas : on n'a pas assez distingué les circonstances où l'on devoit s'en abstenir, de celles où il étoit convenable de s'en servir; on s'est seulement attaché à les différencier par des facultés relatives aux indications que l'on se proposoit de remplir ; on se persuadoit que l'usage en étoit toujours avantageux, ne fût-ce que pour mettre à couvert les parties ulcérées, & les prémunir contre l'attouchement dangereux des corps extérieurs : on se persuadoit encore que l'Art devoit toujours coopérer à la guérison des ulcères, & que les Onguens devoient partager ou diminuer le travail de la nature :

(*a*) Paré, liv. 26, chap. 25.

(*b*) Lémeri, pharmacop. 131 Onguens & 115 Emplâtres.

mais ces motifs, trop vagues & trop généralement adoptés, n'avoient rien que de spécieux : les remèdes ne sont bienfaisans que quand l'usage en est nécessaire; & il est des circonstances prévues où la nature se suffit : l'action simultanée des parties vivantes, irritée à un juste degré par la cause morbifique, s'élève contre elle, & la dissipe heureusement ; & tout remède seroit hasardé ou dangereux, & troubleroit l'ordre critique dans ces circonstances favorables.

12. Je considérerai sous deux aspects, les inconvéniens qui résultent de l'abus des Onguens & des Emplâtres ; 1°. comme généraux & dépendans de la composition vicieuse de ces médicamens ; 2°. comme particuliers & dépendans de l'application déplacée qu'on en fait.

13. Les huiles & les graisses qui constituent la base des Onguens & des Emplâtres (4. 5.), sont aussi les premiers ingrédiens auxquels on peut faire des reproches : leur propriété essentielle est d'adoucir & de calmer (*a*) ; c'est cette vertu adoucissante & pacifique des huiles douces & nouvelles qui les a rendues recommandables, tandis que cette même vertu devoit les rendre suspectes; car ce n'est pas assez qu'un remède soit benin, il doit être encore efficace : cependant les huiles n'apportent aucun changement favorable à l'état de l'ulcère, ni à la qualité des matières ; elles ne détergent pas un ulcère qui seroit mal sain ; & elles ne rendent en aucune façon louable, la suppuration, qui, de sa nature, seroit mauvaise ; ou si on remarque que l'ulcère se déterge, & que la suppuration devienne louable, il ne faut pas tant attribuer ce changement avantageux à la faculté des médicamens gras, qu'à l'action spontanée des chairs organisées, ou à une vertu secrettement détersive.

14. Les huiles & les graisses si propres à flatter les parties ulcérées, sont encore plus propres à les amollir;

(*a*) *Pline, lib.* 2, *cap.* 103.

& elles ſont encore répréhenſibles à cet égard : elles fomentent & entretiennent une ſuppuration abondante; & la ſuppuration abondante qui ne change pas avantageuſement l'état de l'ulcère (13.), eſt ſuperflue; ou pour parler le langage de l'Art, elle eſt ſymptômatique, elle eſt l'effet du trouble & de la diſſolution des ſucs, & de la débilité des chairs : de cette vertu émolliente des graiſſes ou des Onguens, dont elles forment la partie principale, naiſſent le bourſouflement, la fongoſité & l'excreſcence des chairs.

15. A ces inconvéniens primitifs (13. 14.), il en ſuccède d'autres, qui ne ſont pas moins défavorables, & qui influent ſur toute l'habitude : à proportion que le pus s'écoule, la matière de la vie diminue; les fonctions les plus importantes de l'économie animale, ſe dérangent; il ſe fait une congeſtion de ſucs cruds dans les premières voies, & dans la maſſe générale des humeurs; la fièvre lente ſymptômatique & conſomptive, ſe met de la partie. Ces accidens, il eſt vrai, ne ſont pas remarquables dans le traitement des ulcères qui ſont d'un bon caractère & d'une petite étendue; mais ils ſont de la plus grande conſéquence dans les ulcères qui occupent une grande ſurface, & qui ſuppurent un long eſpace de tems, avant que de parvenir à cicatrice.

16. Si les graiſſes & les huiles, quoique ſaines, n'étoient pas déjà ſuſpectes de leur nature (13. 14. 15.), elles le deviendroient pat accident : car, quelles ſont celles dont on ſe ſert pour compoſer les Onguens? Le proverbe l'annonce, ce ſont des huiles qui ſentent l'Onguent, ou qui ſont déjà rances; leſquelles, loin d'attendrir les parties ulcérées, les irritent; de ſorte que les Onguens qui ſont faits avec de pareilles huiles, ſont moins émolliens que déterſifs.

17. Si les huiles qu'on emploie, n'avoient pas déjà ces qualités étrangères (16.), le feu les leur communi-

queroit : en cuisant avec les autres ingrédiens, elles perdent ce qu'elles avoient de plus onctueux ; & au lieu d'une qualité émolliente qu'elles possèdoient, elles en acquièrent une détersive : elles ne sont pas différentes des huiles vieilles (a) ; ce n'est pas que l'une & l'autre soient à négliger, mais elles n'ont plus la propriéte des huiles nouvelles, & il paroît qu'on n'évalue pas assez ces différentes qualités dans la pratique.

18. Les Onguens où dominent les graisses, s'altèrent encore par vétusté; ils deviennent d'autant plus âcres, qu'ils sont gardés plus long-tems, & loin de concilier le calme aux parties ulcérées, ils y excitent l'irritation.

19. La térébenthine est encore un remède familier; il est peu d'Onguens & d'Emplâtres, comme il est peu d'ulcères & de tems dans les ulcères, où elle ne soit employée à une petite ou à une plus forte dose ; elle est détersive, à raison du sel acide qu'elle contient : elle est aussi très-inflammable, à raison d'une huile subtile qui en fait la partie essentielle. Appliquée sur des chairs sensibles & mal saines, elle enflamme plus qu'elle ne déterge ; au lieu que les vrais détersifs, acres sans être incendiaires, détergent plus qu'ils n'enflamment.

M * * *. s'étoit emporté, avec un mauvais couteau, une portion de chair dans toute la longueur de la première phalange de l'index; on appliqua d'abord la charpie sèche, & ensuite un digestif fait avec une égale quantité de térébenthine & de jaune d'œuf : après l'application qui s'en faisoit deux fois par jour, la douleur étoit insoutenable, & le sommeil interrompu ; on retrancha la térébenthine ; on appliqua seulement un plumaceau de jaune d'œuf, qu'on renouveloit toutes les vingt-quatre heures, & le calme succéda à la douleur. I^re. Observation.

Pour l'ordinaire, on ajoute les balsamiques aux di-

(a) *Epistolá Plinii Secundi ad amicos, de medicinâ.*

gestifs onctueux, lorsque les parties qui avoient été prises d'inflammation, sont dégorgées par la suppuration; mais cette recette n'est pas exempte d'inconvéniens ; les balsamiques à qui l'on attribue la propriété de soutenir l'organisation des chairs affoiblies par la suppuration, les irritent à contre-tems, & réveillent la douleur sans ménagement.

20. L'eau-de-vie que l'on mêle aux digestifs, pour les animer & les rendre piquans, ne peut être que d'un dangereux effet, lorsque la suppuration n'est pas supprimée, ou lorsqu'il n'y a pas de menaces de mortification : elle est trop âcre & trop incendiaire pour se prêter impunément à des motifs superflus ; les spiritueux augmentent l'oscillation des vaisseaux, ils allument l'inflammation, ils agacent les nerfs, ils excitent la douleur, ils roidissent les fibres, ils épaississent les sucs muqueux : appliqués seuls, ils font l'office de consomptifs; ils desséchent ou cautérisent la surface de l'ulcère, comme ils blanchissent le palais sous la forme de gargarisme. Les mêmes propriétés qui les rendent recommandables pour pénétrer un corps inanimé & le préserver de la corruption, les rendent contraires aux ulcères qui suppurent.

21. Si on examine, en général, la composition des Onguens & des Emplâtres, on n'y trouve qu'ambiguité; les suppuratifs sont mêlés avec les détersifs, & les détersifs avec les dessicatifs. Si nous devions, sans prévention, en évaluer la propriété par les ingrédiens qui les composent, savoir si tel Onguent ou tel Emplâtre est fait ou pour amollir, ou pour déterger, ou pour cicatriser, nous serions souvent incertains sur le jugement que nous aurions à prononcer. Les Emplâtres ont encore plus ces défauts que les Onguens (*a*); leur vertu est aussi plus équivoque.

(*a*) *Freind*, *hist. med. pag.* 15.

22. Pour déſigner la propriété ſpéciale de certains Onguens, les Auteurs qui ſe ſont plu à leur aſſigner des étiquettes avantageuſes, y ont fait entrer un ingrédient plus remarquable, auquel ils ont attribué la plus grande vertu, & dont les autres ſont ſubalternes : ces diſtinctions ſont neceſſaires, & elles ſeroient utiles ſi le ſuccès repondoit aux promeſſes, & ſi la vertu préconiſée d'un ingrédient principal, n'étoit pas affoiblie ou abſorbée dans la foule des ingrédiens etrangers.

23. Un Onguent ou un Emplâtre à qui on attribueroit des qualités univerſelles, eſt encore plus ſuſpect; les ingrédiens qui le compoſent, différens en propriétés, ſe detruiſent les uns dans les autres; & loin de remplir des indications alternatives, un remède univerſel n'en remplit bien aucune : la raiſon ne conçoit pas que des vertus éparſes & diſſemblables, ſe concilient & compoſent des moyens généraux ou ſpécifiques; & l'expérience dément tous les jours ces vaines prétentions : la Médecine chirurgicale a un intérêt particulier à ne jamais admettre ces compoſitions informes qui tiennent de l'empyriſme ou de l'ignorance.

24. Il eſt encore un inconvénient qui dépend de la compoſition des Onguens & des Emplâtres; c'eſt que les mêmes médicamens qui étoient deſtinés aux traitemens des tumeurs, ont été employés indifféremment aux traitement des ulcères : on n'a pas mis aſſez de diſtinction entre les remèdes propres à fondre les tumeurs ou à les amener à ſuppuration; & entre les remèdes propres à déterger ou à cicatriſer les ulcères; les vues ſont différentes dans ces deux genres de maladies, & les remèdes topiques ne pouvoient pas être les mêmes; les graiſſes dejà ſuſpectes dans la compoſition des Onguens (13. juſqu'à 18.) ne pouvoient mieux ſervir que pour amollir les tumeurs douloureuſes & inflammatoires qui ſe préparoient à la ſuppuration; & en ce cas elles rempliſſent bien les fins pour leſquelles leur uſage a été

inſtitué (5.). Les poix au contraire ne pouvoient être deſtinées que pour avancer la ſuppuration dans les tumeurs indolentes : conſtituées de particules épaiſſes, tenaces, irritantes, incendiaires, indeſtructibles par l'évaporation, elles ne ſont propres qu'à rompre le tiſſu de nos parties déjà engorgées ou diſpoſées à ſe déſunir (*a*) ; & ces médicamens ne pouvoient que rendre orageuſe la ſuppuration dans les ulcères.

25. On éprouve les inconvéniens attachés à l'uſage abuſif des Onguens & des Emplâtres, lorſqu'on n'apporte pas la diſtinction que mérite chacun des ulcères, relativement à leurs cauſes ou à leurs eſpèces, & lorſqu'on outre-paſſe les indications que fourniſſent chacune des périodes.

26. L'ulcère a pour cauſe une plaie, ou une tumeur, ou une éroſion quelconque ; & il eſt établi, dès que la plaie ſuppure, ou auſſi-tôt que la tumeur ſuppurée eſt ouverte, ou lorſque l'éroſion fournit quelque eſpèce de matière.

27. Les ulcères ſont de deux eſpèces, ſimples ou compliqués ; on nomme ſimples ceux qui ſont dans une diſpoſition critique ; les compliqués ſont ceux qui dépendent de quelque vice.

28. Les périodes que les ulcères parcourent depuis l'inſtant où ils prennent un caractère, juſqu'à ce qu'ils parviennent à une véritable conſolidation, ſont généralement diſtinguées par celles de la ſuppuration, de la déterſion, de l'incarnation & de la cicatriſation.

29. Les ulcères qui ſuccèdent aux plaies avec déperdition de ſubſtance, & qui, ſimples de leur nature, ne préſentent aucune indication particulière, ſont ceux-là mêmes auxquels les Onguens nuiſent principalement : appliqués au premier appareil ſur une partie innocente, pourroient-ils ne pas nuire ; car une plaie accidentelle,

(*a*) *Freind hiſt. med. pag.* 16 & 29.

ou

ou l'amputation d'un membre, ou l'extirpation d'un cancer, ou toute autre opération qui retranche un mal, ne se fait-elle pas dans une partie saine ? Tout moyen qui ne tendroit pas à changer la plaie en ulcère, seroit vain ; & tout moyen qui ne seroit pas destiné à arrêter l'écoulement du sang, seroit incapable d'opérer cette conversion : la suppuration première ne se fait point tant que le sang continue de s'épancher, de même qu'elle ne se fait promptement & efficacement qu'autant que le sang est arrêté plus exactement. Les vaisseaux de tout genre qui ont perdu leur résistance par défaut de continuité, se froncent sur eux-mêmes pour ne plus s'ouvrir, & il se forme à leurs extrémités de petits caillots qui les ferment ; une partie du sang qui trouve ses routes impraticables, reflue dans la masse, tandis que l'autre partie s'engorge dans les extrémités des vaisseaux tronqués : le sang engorgé dans la nouvelle plaie, la chaleur augmentée, la tension des fibres nerveuses, l'inflammation indispensable, le battement redoublé des artères, toutes ces causes puissantes fondent les sucs gras ou muqueux qui participent à l'engorgement, & les réduisent en une matière puriforme.

Cette remarque ne se dément pas à l'égard des ulcères malins, ou attaqués de dissolution putride, sur lesquels on auroit pratiqué des incisions : tant qu'il en découle du sang, l'escarre ne se forme pas, & la suppuration ne peut s'établir ; au contraire, l'escarre se forme, & la suppuration s'établit aussi-tôt que l'on est parvenu à interrompre l'écoulement du sang : ce que les remèdes puissans ou les caustiques produisent dans ces circonstances, la charpie sèche, brute, mollement entassée, le fait sur une plaie récente ; & afin qu'elle ferme plus sûrement les bouches des vaisseaux ouverts, il est nécessaire de ne l'appliquer qu'après avoir lavé préalablement ou essuyé doucement le sang qui en empêcheroit l'application immédiate : de même on ne doit l'enlever

que quand la ſuppuration commencée la détache; autrement on courroit les riſques de rouvrir quelques vaiſſeaux, de rappeler le ſang, & de retarder la ſuppuration.

30. Au ſecond appareil, ou dans les premiers tems de la ſuppuration, les matières qui s'écoulent abondamment, ſont inégalement diſſoutes, diverſement colorées, mal élaborées, ou, pour parler le langage de la Médecine, elles ſont crues; les chairs ſont ſenſibles & enflammées, la fièvre eſt de la partie. C'eſt en vain que l'on eſſayeroit de réunir alors un ulcère dont les lèvres ſeroient ſuſceptibles de rapprochement; l'état de crudité n'en permettroit pas la cohéſion.

C'eſt en conſidération de ces ſymptômes, ſans doute, que l'on a cru être en droit de ſe ſervir d'Onguent, dans le deſſein de calmer la douleur, & de rendre la ſuppuration louable; mais ces motifs ſont vains, dès que les chairs ne ſont pas dégradées; l'inflammation eſſentielle qui s'en eſt emparée, n'eſt montée qu'à un degré ſuffiſant pour fondre les ſucs graiſſeux, expulſer les grumeaux de ſang, & faire couler la matière (29). La ſuppuration commencée, eſt le travail principal; & la ſuppuration vraie ou critique, qui dégorge la partie malade, ne doit plus être qu'un travail ſucceſſif & preſque invariable du même méchaniſme : la fièvre concomitante eſt moins une maladie qu'un accident phyſique, qui de ſoi tend à rétablir le bon ordre, & qui ſe diſſipe avec l'inflammation : les Onguens, quels qu'ils ſoient, ne pourroient que pervertir ces diſpoſitions avantageuſes.

31. Les Onguens doux & onctueux qui flatteroient les parties ſenſibles (30.), contrarient le méchaniſme de la ſuppuration; ils affoibliſſent l'action organique des fibres élémentaires; ils amolliſſent les chairs, & paroiſſent élargir l'étendue de l'ulcère; l'inflammation fait place au bourſoufflement (14.); la fièvre locale

& inflammatoire, dont l'effort tendoit à dégorger la partie malade, fait place à la fièvre hectique (15.); les sucs muqueux sont entretenus dans une disposition colliquative; les matières sont plus abondantes, sans être plus louables (13.) : il s'ouvre des fusées qui désolent la partie affectée, & qui portent atteinte à la vie du malade. C'est Hippocrate qui a prononcé contre ces médicamens : le Commentateur a donné la préférence aux détersifs (a).

32. Ce n'est point encore dans ces circonstances (30.), que l'on peut se servir de détersifs, ou multiplier les ingrédiens, en associant aux onctueux, les balsamiques, en qualité de détersifs : les chairs sont trop sensibles, & elles ne sont pas assez mal saines pour être touchées, sans cause, par des remèdes irritans : dès qu'il n'y a pas de matière à déterger, quel seroit le fruit de leur application, si ce n'est qu'ils réveilleroient la douleur & l'inflammation (19.)?

33. Les inconvéniens vont en augmentant; l'abus des Onguens nécessite la fréquence des pansemens, & la fréquence des pansemens ouvre un accès à l'air ennemi des ulcères : le malade est exposé à des douleurs plus souvent réitérées; & l'abus est parvenu jusques-là, qu'on ne paroît pas s'inquiéter de cette sensation incommode, ou qu'on en tire même une conséquence avantageuse. On dit que les remèdes produisent de meilleurs effets; cependant il survient des mouvemens fébriles; le sommeil, l'appétit, & généralement les fonctions se dérangent : si on cherche la cause des accidens qui surviennent, on les attribue moins à la défectuosité des Onguens, qu'à la nature du mal, au tempérament du blessé, à l'irrégularité des saisons, ou à des causes empruntées : & pour réparer des désordres dont on méconnoît l'origine, ou pour corriger

(a) Spon, *aphor.* 107.

un vice qui n'exiſte pas, on fait prendre au malade des remèdes en pure perte, & c'eſt un ſurcroît d'inconvéniens.

34. L'uſage des Onguens n'eſt pas moins déſavantageux dans le traitement des vomiques ouvertes ; le ſoin que l'on prend de déterger le fond abſcédé, garni de chairs blanchâtres, n'eſt pas moins déplacé ; la même puiſſance qui a ſoutenu victorieuſement la violence de l'inflammation, & qui a produit la fonte purulente, l'action organique, expulſe ſans peine les débris de la ſuppuration, qui tapiſſent les parois abſcédées, ſur-tout ſi le pus eſt d'un bon caractère, & ſi l'ouverture eſt ample & déclive ; au lieu que les Onguens, comme onctueux, pourriſſent les parois qui ſont déjà macérées par la ſuppuration (13. jusqu'à 18.) : comme balſamiques ou déterſifs (32.), ils échauffent les chairs que l'inflammation vient d'abandonner : enfin, les digeſtifs, tels qu'ils ſoient, & la charpie enſemble, dont on remplit la cavité abſcédée, & qui la tiennent dilatée, deviennent plutôt des corps étrangers, que des médicamens bienfaiſans. Le Chirurgien d'Hôpital, toujours conſommé dans la pratique de ſon Art, en abjuroit l'uſage (*a*). Pour s'aſſurer de la bienfaiſance de la nature, & pour reconnoître de plus en plus le danger des Onguens, dans ces circonſtances, il n'y a qu'à conſulter l'exemple dans les cas les plus graves ; l'expérience nous apprendra que les abſcès placés dans les différentes cavités, & dans la ſubſtance intime de nos parties, ſe guériſſent ſans le ſecours de ces médicamens, lorſque les matières louables ont une pente aiſée : s'il convient quelquefois de réſoudre l'endurciſſement inflammatoire qui complique les vomiques, c'eſt encore plutôt par la voie des cataplaſmes émolliens, qui attendriroient

(*a*) Belloſte, tom. 1, pag. 259.

la tumeur, que par la voie des Onguens qui pourriroient sans déterger.

35. Ils ne sont pas seulement répréhensibles dans les cas où leur usage est illicite (29. jusqu'à 34); ils sont encore défectueux dans les cas mêmes où leur emploi est indiqué & nécessaire : ceux qui sont les plus accrédités, ne sont pas toujours suffisans pour déterger les ulcères qui succèdent aux tumeurs d'un mauvais caractère, ou aux érosions quelconques : tels sont les ulcères sordides, gangréneux, virulens, contagieux ; les dépòts critiques, symptômatiques, putrides, charbonneux ; les dartres malignes : tantôt ces médicamens ont plus de réputation que de vertu, comme le baume de stirax ; tantôt ils sont altérés par le mélange des ingrédiens étrangers ; tantôt leur vertu n'est pas soutenue par d'autres ingrédiens équivalens ; tantôt les sujets sont d'un âge avancé, ou d'une constitution lâche, pituiteuse, difficiles à guérir ; & l'on n'a pas assez d'égard à la différence des tempéramens : cependant la maladie empire & devient formidable, tandis que la guérison seroit plus certaine si on employoit des moyens plus efficaces.

36. Les Onguens sont quelquefois trop forts ou trop âcres pour des ulcères qui sont moins sales, ou pour des malades qui ont la fibre plus sensible : chargés de baumes, de résines, de teintures, ils ne sont adaptés ni à l'espèce, ni à l'état de l'ulcère ; cependant l'accord qui doit régner entre la maladie & le remède, ne se transgresse pas impunément (33.) : les suites sont encore plus redoutables, si l'on fait entrer dans les digestifs, des ingrédiens qui de soi sont dangereux ; comme les poisons, qui, employés successivement, peuvent s'introduire dans le sang & affecter des viscères notables ; ou si on continue l'usage des Onguens septiques, sans distinguer si la pourriture vient de la nature de l'ulcère ou de l'action des remèdes. Un Empy-

rique employoit des ſeptiques déjà violens ; & comme il s'appercevoit que l'ulcère ſe pourriſſoit de plus en plus, il en appliquoit toujours de plus forts : Galien fut appelé, & connoiſſant que la pourriture devoit s'attribuer à l'effet des Onguens, plutôt qu'à la nature du mal, il appliqua de doux ſuppuratifs ; les eſcarres ſe détachèrent, & l'ulcère fut bien-tôt cicatriſé.

37. Parmi les ulcères auxquels les Onguens ſont néceſſaires, ceux qui ſuccèdent aux plaies d'armes à feu, ſe reſſentent plus que tous les autres, des défauts de ces médicamens : les Onguens doux & onctueux, dont ſe ſervent les Praticiens de nos jours, ont plus d'un défaut ; 1°. ils ne macèrent les bandes contuſes que peu à peu, & ne les détachent qu'à la longue ; c'eſt la vertu oſcillatoire des parties ſaines, plutôt que la vertu concurrente des Onguens, qui procure ce détachement ; cependant tout délai ne peut être que préjudiciable aux bleſſés ; 2°. ils portent également ſur les eſcarres qu'ils fondent imparfaitement, & ſur les chairs inciſées qu'il conviendroit de ménager (30. 31.). 3°. En même tems qu'ils diſſoudent les eſcarres, ils pourriſſent les chairs ſubjacentes, & entretiennent une ſuppuration copieuſe, imparfaire, colliquative (13. 14. 15.). L'ulcère ſe charge de chairs liſſes, mollaſſes, variqueuſes, & les malades tombent dans l'émaciation, languiſſent dans la leucophlegmatie, & courent des dangers pour la vie (*a*). 4°. Les déterſifs ou les balſamiques qui ne ſont aſſociés aux émolliens que ſur la fin, deviennent, dans ces tems-là même, ſuſpects ou dangereux pour les chairs qui commencent à ſe découvrir ; tandis que leur propriété devoit leur mériter la première place.

38. Il y a un double inconvénient à abandonner les Onguens âcres, anti-putrides, auſſi-tôt que la gangrène commence à ſe borner, & à confier le détache-

(*a*) Mém. de l'Acad. tom. II, pag. 31.

ment des eſcarres aux digeſtifs ordinaires (a). Les premiers rudimens de ſuppuration que les vrais déterſifs ont excités entre les parties vivantes & les parties mortes, ſont la marque de leur efficacité; & il leur appartient de rendre complette la mondification qu'ils ont heureuſement ébauchee; autrement ce ſeroit laiſſer la criſe imparfaite, & courir les riſques d'une récidive gangreneuſe. Les Onguens ſuppuratifs qu'on ſubſtitue aux deterſifs, ſont des remèdes vains qui ne détachent les eſcarres qu'en les pourriſſant à la longue, & qui ne portent ſur les chairs ſaines que pour les amollir (37.) ſans les déterger.

39. On tranſgreſſe les indications que fournit chacune des périodes (28.), lorſqu'on inſiſte ſur l'uſage des Onguens onctueux, qu'ils appellent ſuppuratifs; pour le dire, en un mot, ils ſont plus ſouvent employés en cette qualité, qu'ils ne ſont néceſſaires; ils ſont déjà dangereux lorſque la ſurface de l'ulcère eſt ſaine (30. 31.); ils ſont encore vains lorſque les ulcères ſont compliqués (37. 38.). La déterſion n'eſt pas de leur compétence; ce ſeroit encore en vain que l'on auroit recours à leur foible puiſſance, pour rappeler la ſuppuration dans un ulcère ou elle ſe tariroit, & qui auroit une tendance à la mortification : cependant ces médicamens, dont l'uſage eſt déréglé, font couler une matière abondante, & ils diminuent les ſources de la vie.

Cet abus fréquent reconnoît deux cauſes; 1°. on a ſuivi trop ſcrupuleuſement dans la pratique, la diviſion que l'Ecole a faite, avec juſtice, des différentes périodes: on commence la cure par les ſuppuratifs non indiqués (30. 31.), & on la continue par les déterſifs ſouvent contre-indiqués (32.). 2°. On regarde le tems de la ſuppuration comme une période eſſentielle, tandis

(a) *Aſtruc*, Traité des tumeurs, tom. I, pag. 71.

qu'elle ne doit être considérée que comme un symptôme bon ou mauvais, qui accompagne inséparablement, & qui distingue les autres périodes entre elles: elle n'a proprement le caractère de période que dans la conversion d'une plaie en ulcère.

40. Les détersifs sont les remèdes les plus nécessaires pour la guérison des ulcères; mais tantôt ils sont trop foibles (35.); tantôt trop forts (36.); tantôt ils ne sont pas employés à propos (37.); tantôt l'usage n'en est pas continué assez long-tems : des remèdes étrangers en usurpent la place (38.); & les malades qui passent par tant d'épreuves, sont exposés à de plus grands dangers.

41. La suppuration & la détersion ne sont pas les seules périodes où il se commette des abus : quoique l'ulcère soit détergé, la source des inconvéniens n'est pas tarie; la régénération & les sarcotiques, ont aussi leurs désavantages.

On peut considérer la régénération, ou comme vraie, ou comme fausse.

La vraie est celle qui répare la portion détruite d'une partie organique; c'est ainsi que l'on a vu se reproduire une portion considérable d'un os cylindrique, qui s'étoit détachée; mais cette espèce de reproduction est moins un fait de pratique ordinaire, qu'un phénomène extrêmement rare, curieux, intéressant, imprévu, purement spontanée, & non le fruit des Onguens : elle ne se fait qu'en faveur des sujets sains, jeunes, & des parties que l'on peut regarder comme similaires.

42. La fausse régénération que l'on peut distinguer sous différens états, est une production déjà spontanée, qui s'engendre également dans les ulcères où il y a eu déperdition de substance, & dans ceux où il ne s'est fait d'autre perte que celle de la suppuration.

Dans le premier état, la régénération ne paroît pas sortir

ſortir des loix naturelles de la nutrition ; c'eſt une expanſion ſimple & à peine ſenſible des petits vaiſſeaux de toute eſpèce, qui s'épanouiſſent d'autant plus aiſément, qu'ils ſont parfaitement dégorgés par la ſuppuration : la matière de cette régénération eſt l'humide radical, ou la matière même de la nutrition qui trouve des iſſues libres.

Cette production familière à toutes ſortes de parties, quoique fauſſe de ſa nature, n'eſt pas déſavantageuſe dans ſon principe, elle eſt même utile ; c'eſt elle qui tient renfermées, comme dans une enceinte, les matières épanchées dans les différentes cavités, & particulièrement dans le bas-ventre (*a*) : c'eſt dans les premiers momens de la régénération, qu'une plaie récente ſe conſolide ſans ſuppurer, lorſqu'elle eſt ſuſceptible de réunion ; c'eſt toujours la matière incarnative, comme une glue intermédiaire, qui, après la déterſion, maintient réunies les parois d'un abſcès, qui auroient été écartées par la préſence des matières.

Les Praticiens qui ont regardé cette production comme vraie, ſe ſont occupés à la procurer ; les Ongens dont ils ſe ſont ſervis, compoſés de gommes & de graiſſes, paroiſſent ſi bien aſſortis, que l'un de ces ingrédiens ne paroît pas l'emporter ſur l'autre : ſans être émolliens ni balſamiques, ils tiennent un juſte milieu; tel eſt le baume d'Arceus : les chairs détergées ſaines, entretenues dans une molle ſoupleſſe, par l'application immédiate des ſarcotiques, & par l'abord continuel de la matière gélatineuſe, ſe couvrent bien-tôt de petits points vermeils roſacés, diſtincts, élevés au-deſſus du niveau de l'ulcère..

43. Dans le ſecond état, les petits tubercules ſe gonflent & ſe dilatent en tout ſens ; les interſtices ſe rempliſſent ; les chairs deviennent liſſes, uniformes ; leur

(*a*) Mém. de l'Acad. tom. I.

52. Un même & seul remède toujours doué d'une vertu vraie & spéciale, est fidèle dans ses effets; il a encore l'avantage d'être peu coûteux, facile à préparer, & à portée de tout le monde (*a*) : tel seroit le suc d'une plante ou la pulpe d'un fruit, ou d'une plante écrasée & réduite en cataplasme, sans être altérée par le feu, ou quelquefois exposée à l'action de cet élément qui l'amollit; une décoction vulnéraire simple ou miélée, faite au vin ou à l'eau : ces moyens sont préférables, sur-tout pour les ulcères qui succèdent aux plaies contuses. J'ai vu cent fois, avec étonnement, la grande consoude, le *geranium*, le glouteron, la tanaisie, opérer des merveilles dans les cas où les Onguens avoient échoué.

La plus grande simplicité dans la composition des Onguens, en assure aussi la plus grande efficacité. Des hommes célèbres dans tous les tems, tels que Paracelse (*b*), Ettmuller (*c*), ont élevé leur voix pour publier le juste prix des remèdes simples. Frédéric Hoffmann, a composé un Traité exprès, sur l'excellence des remèdes domestiques, où il exalte, pour l'avoir éprouvé, la vertu des remèdes simples. Un Médecin, aussi charitable que savant, le fameux Hecquet, exhortoit les Pauvres à se défier des Onguens si composés, & à préférer les remèdes plus simples (*d*).

53. Les huiles & les graisses, suspectes à tant d'égards, (13. jusqu'à 18.), sont rarement utiles; si elles conviennent spécialement pour entretenir la suppuration dans les vésicatoires suppurés, quelle sera leur propriété dans le traitement des ulcères? Sans être propres à fondre les duretés douloureuses qui accompagnent les

(*a*) *Plinii natur. hist. lib.* 24.

(*b*) *Chirurg. vuln. cap.* 6, *pag.* 87.

(*c*) Edit. de Francfort, pag. 849.

(*d*) Maladies des Pauvres, tom. II, pag 332.

tumeurs inflammatoires ſuppurées, elles cèdent l'avantage aux cataplaſmes adouciſſans (34.) : leur vertu ſe borne à amollir les bords des ulcères qui auroient une tendance à l'induration, à faire tomber les croûtes, & à rappeler la ſuppuration dans ceux qui ſeroient deſſéchés, pour avoir été expoſés, par cet accident, à l'attouchement de l'air ou des cauſes extérieures : ſi elles ſervent quelquefois à lier les différens ingrédiens, c'eſt moins à titre de remède eſſentiel, que pour corriger l'âcreté de quelques-uns.

54. Le jaune d'œuf frais, eſt préférable aux graiſſes ; il fournit une huile très-analogue aux huiles graſſes ; il en a les avantages, ſans en avoir les inconvéniens (13.) : appliqué ſans mélange, c'eſt un remède parfaitement anodyn ; cette vertu lui eſt particulière ; il modère la trop grande ſenſibilité, la douleur & l'inflammation, ſans pourrir les chairs ; il flatte les ulcères qui auroient été touchés mal-à-propros par les ſeptiques, les balſamiques ou les déterſifs ; c'eſt un baume naturel, bienfaiſant & ſympathique, ou analogue à la conſtitution de nos parties ; il ſert à dorer les ſyndons qu'on introduit entre les lèvres d'une vomique profonde, à deſſein de ménager un écoulement aux matières, en attendant que le fond ſe conſolide ; il tient lieu d'Emplâtre, & maintient réunies les lèvres d'un ulcère détergé : ſemblable à un vernis, il défend les parties ulcérées contre le contact de l'air, & il vaut le taffetas d'Angleterre ; aſſocié avec d'autres remèdes, le jaune d'œuf, comme véhicule, en étend les propriétés ; comme correctif, il en rend l'action plus ſupportable.

Un ulcère accompagné de douleur & d'inflammation, couvert en partie de croûtes, & rendant une matière jaunâtre, occupoit la partie antérieure de la jambe d'un jeune-homme : le principe étoit dû à une gravière, & l'augmentation à une éruption inflammatoire; IIIe Obſervation.

48. De nouveaux inconvéniens ſuivent l'emploi des deſſicatifs, & l'écueil eſt preſque inévitable : d'une part, la fréquence des panſemens, l'accès de l'air, le frottement ou l'attouchement indiſpenſable, la néceſſité de nétoyer la circonférence de l'ulcère : d'autre part, la diverſité des Onguens, leur action variée, l'ordre dans lequel on les emploie, les balſamiques, les déterſifs, & particulièrement les deſſicatifs, & leur uſage trop longtems continué; ces cauſes, dis-je, & ces médicamens déplacés, fatiguent l'ulcère & durciſſent les chairs; de ſorte que la difficulté d'obtenir la cicatrice, vient ſouvent des mauvais moyens qu'on emploie pour la procurer.

49. Les Emplâtres uſités par l'habitude, plutôt que par le beſoin, & familiers dans les Hôpitaux, entre les mains des Élèves, pour la plus grande facilité des panſemens, n'en ſont que plus défectueux (21.). Formés de matières onctueuſes & de ſubſtances deſſicatives, abſorbantes, maſſives, aſtringentes, qui forment enſemble un corps glutineux, ils s'échauffent & ſe fondent à la chaleur des parties ulcérées; ils s'attachent à la circonférence de l'ulcère; ils en irritent ou ſaliſſent les bords; ils ſuſcitent des démangeaiſons incommodes; ils s'oppoſent à la perſpiration; ils entretiennent une ſuppuration illégitime; ils rendent les chairs inſenſibles; ils retardent la cicatrice, & l'ulcère devient ſouvent incurable.

50. Tant & tant d'inconvéniens attendent une réforme; mais comme ces inconvéniens ſont diſtingués ſous différens aſpects (12.), la réforme dont les Onguens & les Emplâtres ſont ſuſceptibles, comprend auſſi différens chefs.

Le premier conſiſte à ſupprimer l'uſage de ces médicamens dans le traitement des ulcères qui ſuccèdent aux plaies ſimples & aux tumeurs inflammatoires ſuppurées (29. juſqu'à 37.), ſans réſerve de période (39. juſqu'à 49.) : l'expérience a prononcé contre ces remè-

des infidèles. Des hommes célèbres, guidés par des vues saines & réfléchies, ont essayé de s'en passer, & le succès a répondu pleinement à leur attente : leur methode consignée dans les fastes de l'Académie (a), & généralement adoptée, donne le dernier discrédit à la pratique ancienne & vulgaire : la charpie artistement arrangée, est le moyen innocent qui tient la place des Onguens ; amie des parties ulcérées, elle les met à couvert des compressions pénibles ou des frottemens fortuits que pourroient produire les pièces de l'appareil, ou les causes extérieures : appliquée immédiatement sur les débris blanchâtres que la suppuration n'a pas encore séparés (34.), elle les absorbe ; & le pus qui s'amasse d'un pansement à l'autre, en facilite le détachement. Si on craignoit, dans les abscès profonds, que l'ouverture extérieure ne se rétrécît, & que ce rétrécissement ne fît obstacle à l'égoût des matières, la charpie arrangée sous une forme plate, ou un syndon effilé, suffit pour tenir écartées les lèvres de l'ulcère, & en empêcher la réunion, en attendant que le fond se déterge & se consolide : utile dans toutes les périodes, la charpie brute, qui s'accommode à la forme des chairs, les desséche, & donne plus de prise à la cicatrisation.

51. Si quelquefois les Onguens sont rejetés, avec raison, de la cure des ulcères (50.), d'autrefois ils y sont admis avec restriction.

Le second chef de réforme tend à leur faire subir un changement préalable qui les corrige dans leur composition, & qui les rende plus profitables dans les cas où ils conviennent.

Le principal article de la correction, consiste à donner souvent la préférence aux remèdes simples, à évaluer la juste valeur des ingrediens que l'on emploie, à supprimer ceux qui seroient suspects ou superflus.

(a) Mém. de l'Acad. tom. II. pag. 99, &c.

couleur eſt moins rouge; leur conſiſtance eſt plus lâche; la ſubſtance régénérée devient déſordonnée, mal organiſée; & d'autant plus défectueuſe, qu'elle s'accroît davantage.

44. Dans le troiſième état, les chairs deviennent blafardes, ſuperflues, molles, fongueuſes, polypeuſes, inſenſibles; c'eſt une collection de matière épaiſſie, muqueuſe, ou même de ſang, renfermée dans une production de vaiſſeaux veineux, variqueux, lymphatiques, ſanguins, entrelacés d'une conſtruction délicate, facile à diviſer, & telle qu'on l'obſerve dans les tumeurs ſarcomateuſes : on donne à cette fauſſe reproduction, le nom d'excreſcence dans les parties charnues; de fongus dans les ſuppurations du cerveau; de carnoſités dans les ouvertures naturelles, & d'hyperſarcoſes ſur les os.

45. Pour ſe convaincre des qualités vicieuſes de la ſubſtance régénérée, & des mauvais effets des incarnatifs, il n'y a qu'à ſuivre la voie de l'obſervation; elle prouve qu'un ulcère ne ſe conſolide jamais plus facilement que quand il eſt nouvellement & parfaitement détergé. J'ai toujours vu, avec admiration, que la cicatrice faiſoit, d'un jour à l'autre, des progrès étonnans dans les ulcères pour leſquels on avoit employé les déterſifs puiſſans, & ménagés à propos : l'état de l'ulcère détergé, n'eſt pas différent de l'état d'une plaie ſanglante, qui ſeroit ſuſceptible de réunion. Dans une plaie toute récente, les chairs ne ſont point encore engorgées; les parois rapprochées, ſe prêtent un point d'appui mutuel; le ſang qui trouve ſon chemin interrompu par le froncement des vaiſſeaux, reflue dans la maſſe; & la lymphe qui conſerve ſa qualité agglutinative, & qui tient à toutes les ſurfaces, les conſolide ſans obſtacle. Dans l'ulcère détergé, la ſuppuration eſt critique; le pus eſt blanc, lié, inodore, louable; les chairs ſont parfaitement dégorgées & organiſées; leur ſurface eſt vermeille, ferme & ſenſible;

la lymphe a recouvré ſa qualité agglutinative ; & l'ulcère le plus étendu en ſuperficie, ſeroit conſolide dans l'eſpace de quarante-huit heures, ſi on pouvoit exactement en rapprocher les bords.

46. Au contraire, l'ulcère ne ſe conſolide jamais plus difficilement que quand la régénération eſt plus avancée (43. 44.) : 1°. incapables de s'aſſimiler avec notre propre ſubſtance, les chairs régénérées perdent leur conſiſtance ; & dans le moment qu'on les croyoit prêtes à ſe conſolider, elles tombent en colliquation, ou l'on eſt forcé de les extirper. 2°. La cicatrice ſe forme difficilement, ou elle ne ſe forme que quand on a morigéné les chairs excédentes, & qu'on les a rétablies dans l'état de déterſion parfaite (45.). 3°. Elle eſt encore ſujette à ſe rompre, parce qu'elle eſt aſſiſe ſur un mauvais fond ; ou l'incarnation bâtarde, quoique cicatriſée, s'abaiſſe ou s'efface avec le tems ; les petits tuyaux qui s'étoient prêtés à cette aſſimilation étrangère, finiſſent par l'oblitération ou la deſquammation.

Un Frère . . . . avoit porté long-tems un cautère à la nuque ; les chairs s'étoient accrues en forme de champignon arrondi, étendu du diamètre d'un pouce, éminent de quatre à cinq lignes ; les choſes étoient ainſi lorſque le malade ſupprima le cautère pour le placer ailleurs : après la cicatrice faite, toute la maſſe excédente s'affaiſſa, & tomba par petites écailles farineuſes ; tellement qu'après trois mois, au lieu d'une éminence, il ſe trouva un petit enfoncement dans le centre où le globule de cire avoit été logé. IIᵉ Obſervation.

47. Un dernier inconvénient dont on peut accuſer les incarnatifs, c'eſt que leur application néceſſite encore celle des épulotiques. N'y a-t-il pas une inadvertance à procurer d'abord l'avancement des chairs par l'entremiſe des ſarcotiques, pour les réprimer enſuite par l'office des deſſicatifs ?

un liniment fait avec le jaune d'œuf, le miel & la lytharge appaisa la douleur & l'inflammation, & l'ulcère détergé fut bien-tôt cicatrisé.

55. Si la térébenthine a des propriétés telles que nous les avons reconnues (19.), elle doit être employée avec plus de réserve; contraire aux ulcères déjà susceptibles de feu & d'irritation, quoiqu'il convienne de les déterger, elle est mieux appropriée aux ulcères indolens & compliqués de gonflement œdémateux : lorsque la matière est trop épaisse, elle excite le jeu des vaisseaux, & elle atténue les matières; elle n'est pas moins propre à réveiller l'inflammation qui cesse tout-à-coup, ou à rappeler la suppuration qui commence à se supprimer lorsque déjà l'ulcère devient livide.

IVe Observation. Un garçon avoit un ulcère au métacarpe; peu de jours après qu'il fut détergé, il devint sec, jaunâtre, insensible, & la suppuration se supprimoit : on y appliqua un digestif fait avec deux tiers de térébenthine, & un tiers de jaune d'œuf; les compresses furent trempées dans un vin très-aromatique, & dès le lendemain la suppuration fut rétablie.

Associée avec les graisses & les gommes, la térébenthine perd une partie de sa vertu irritante & phlogistique : c'est ainsi que, pour lui donner une plus grande étendue de pouvoir, on en compose des baumes factices de toute consistance.

56. Le miel qui fut une première matière des Ongens (a), est doux & anodyn comme l'huile; extrait des plantes dont il rapporte la qualité essentielle, il est balsamique, sans être incendiaire comme la térébenthine; & il est détersif, à raison du sel tartareux qu'il contient : il ne possède jamais mieux ces qualités, que quand il est nouveau : en vieillissant, il devient aigre

(a) Paracelse, *Chirurg. vuln. cap. 6, pag.* 87.

&

& irritant; il ſe marie bien avec toutes ſortes d'ingrédiens, avec les plus doux comme avec les plus âcres; il n'en émouſſe point les propriétés comme l'huile, & il n'exige pas de réſerve comme la térébenthine (55.); il ſe diſſoud avec l'eau ou avec le vin, pour être porté dans les dernières anfractuoſités des ulcères, où il prend toute autre conſiſtance : il fait aux Onguens ce que la cire fait aux Emplâtres.

57. L'eau-de-vie, âcre, piquante, déterſive & inflammable, à raiſon des huiles volatiles qui en ſont la baſe, convient mieux que la térébenthine, pour réveiller l'inflammation, lorſque les ulcères inſenſibles tournent à la mortification, ou lorſqu'ils ſont de nature à pouvoir prendre cette terminaiſon; qu'ils ſont compliqués d'œdême, & qu'ils attaquent les extrémités des ſujets cacochymes. L'eſprit-de-vin, plus actif que l'eau-de-vie, devient encore plus efficace par l'addition des ſels & des réſines, &c. qui s'y diſſoudent & qui combattent ſi puiſſamment la pourriture : ces liqueurs s'emploient ſeules, ou elles entrent dans les digeſtifs.

Un Père Récollet, âgé de quatre-vingt ans, ayant les jambes enflées habituellement, fut bleſſé par la couture du ſoulier; la plaie étoit en travers ſur le tendon d'Achille, longue de deux pouces, profonde de ſix lignes, de couleur blafarde; une teinture de myrrhe & d'aloës dans l'eſprit-de-vin, détergea & cicatriſa l'ulcère, en moins de trois ſemaines. Ve Obſervation.

58. L'eau ſimple, innocente, homogène, analogue à nos ſucs, incompatible avec les huiles, ſi ce n'eſt par quelque intermède, miſcible avec les autres ingrédiens, étend les propriétés des uns, tempère l'activité des autres, & rend leur contact immédiat, en les faiſant pénétrer juſques dans le fond des ulcères ſinueux, ſous la forme d'injection. L'eau ſeule, ſuivant le ſenti-

ment de Palatius (*a*), eſt capable de guérir les plus grandes plaies : ce qui rend cette liqueur ſi recommandable, ce ne ſont pas tant ſes qualités ſpécifiques, que l'exemption des inconvéniens attachés aux autres liqueurs.

59. Nous n'entretons pas dans un plus grand détail ſur le choix & la propriété des ingrédiens qui entrent dans la compoſition des Onguens, la matière eſt inépuiſable ; il nous ſuffit d'obſerver que nous ne devons employer aucun moyen dont la vertu ne ſoit appréciée (51.).

Les autres articles de modification qui ont trait à la correction des Onguens & des Emplâtres, conſiſtent à les charger de peu d'ingrédiens, à combiner le ſpécifique avec le véhicule ou le correctif, tellement qu'ils rempliſſent de juſtes indications; enfin, à donner la préférence à tout autre moyen qui feroit plus avantageux que les Onguens, pour la guériſon des ulcères.

60. On ſe mettra en garde contre les ſuppuratifs (39.), & on ne les emploiera qu'avec réſerve. (53.) Dès que l'uſage en ſera plus borné, les complications accidentelles, comme la fièvre lente, le flux, le maraſme, l'inſomnie, les tournures défavorables ; & les complications locales, comme le bourſoufflement, l'œdême, l'excreſcence, auront moins lieu, & les malades ſeront moins expoſés aux ravages de la ſuppuration (37.).

61. Les déterſifs ſe concilieront une confiance plus méritée; il leur eſt réſervé de combattre l'état non équivoque de crudité, & d'amener l'ulcère à une ſalubrité critique : plus puiſſans que les ſuppuratifs, dont ils empruntent en quelque façon la mode (39.), ils corrigent les vices de la ſuppuration par la ſuppuration même, qu'ils rendent plus louable. Déjà diſtingués ſous

(*a*) *De verâ methodo quibuſcumque vulneribus medendi cum eo medicamento, &c.*

différentes classes de propriété (*a*), ils seront proportionnés à l'état de crudité & à la nature des parties ulcérées : l'usage en sera interrompu aussi-tôt que l'on sera parvenu à établir la suppuration critique, ou la détersion parfaite; car c'est la même période (45.). On éludera ainsi les dangers qu'entraîne la multiplicité des Onguens appliqués à contre-tems (49.); on évitera les complications générales & particulières, telles que la fièvre & la douleur (33.), & l'on n'aura pas à combattre des accidens étrangers à la maladie primitive; ou si les accidens qui surviennent dépendent d'une cause légitime, ils céderont plus facilement aux moyens généraux & locaux, sagement administrés. La saignée, le régime, les délayans, les tempérans, les calmans, l'air salubre, les purgatifs, les diurétiques, le kina, les lavemens, le repos & la situation, produiront plus sûrement leurs effets.

62. Les autres médicamens qui paroîtroient plus appropriés à l'ulcère détergé, tels que les incarnatifs & les cicatrisans, ne seront pas moins désavoués : s'il est un tems où l'incarnation n'est pas désavantageuse (42.), elle est trop voisine de l'abus, pour s'occuper à la procurer (43. 44.) : la cicatrice est plus particulièrement la fin à laquelle tendent nos travaux; mais elle est moins assujetie à l'empire des dessicatifs, qu'elle ne dépend de la desposition préalable & avantageuse à laquelle l'ulcère est parvenu; & l'ulcère qui est dans un état critique & salutaire, n'attend plus qu'un moyen innocent qui le préserve des impressions du dehors (50.). Les chairs qui ne seront ni amollies, ni excitées par aucun remède, ne contracteront pas de qualités vicieuses (47. 48. 49.), & elles parviendront plus sûrement à la consolidation.

(*a*) Prix de l'Acad. Tom. II.

Les pansemens, pour plus grand avantage, se feront conformément à la maxime générale *tutò, citò & jucundè:* s'ils ont été plus fréquens dans les tems d'orage & de crudité (30.), ils seront plus rares dans les tems de sérénité & de coction (45.). L'ulcère sera plus longtems à l'abri des causes extérieures, & la guérison s'accomplit mieux dans la paix; on ne promènera pas témérairement un lambeau de linge ou de charpie sur la surface ulcérée, pour l'essuyer; les chairs sont quelquefois si sensibles, qu'on ne pourroit les toucher ainsi sans risquer de tirailler & de rompre quelques petits vaisseaux; & ces petits points d'où s'écouleroient quelques gouttes de sang, seroient autant de plaies récentes qui devroient suppurer de nouveau.

63. On ne sera jamais dispensé de combattre les vices de cause interne, qui compliquent les ulcères ou qui leur ont donné naissance: chacun de ces ulcères mériteroit une dissertation particulière, si, par l'usage préalable des remèdes spécifiques, ils ne devoient prendre une nouvelle face, & être réduits à l'état de ceux qui viennent de cause externe.

64. Les ulcères, qui, dès leur origine, apportent des vices essentiels, ou qui, en parcourant les différentes périodes, contractent des vices accidentels, sont ceux-là même auxquels les Onguens sont nécessaires.

L'ulcère est compliqué de vice essentiel, lorsque le pus est épais, sanieux, sanguinolent, putride; ou lorsque l'ulcère lui-même est couvert de débris de diverses couleurs, blancs, jaunes, verds, bruns, noirs, de diverses consistances, superficiels, plus ou moins épais & inhérens à la substance des chairs; ces vices de la suppuration n'existent pas, que les chairs subjacentes ne soient prises d'engorgement ou d'inflammation, & que le mouvement organique n'en soit débilité.

L'indication consiste à dissiper l'engorgement, & à

rappeler l'organisation des chairs; c'est à la faveur des détersifs appropriés, que l'on obtient ces avantages, & que l'on amène l'ulcère à une salubrité critique (45.).

65. Les ulcères qui résultent des plaies contuses, sont les premiers auxquels les Onguens sont utiles; mais il convient de restreindre la contusion à de justes bornes. Une plaie n'est pas contuse proprement, eu égard à la nature des accidens. Lorsque le corps contondant agit à l'instar d'un instrument tranchant, ou lorsqu'il tombe en dédolant, & qu'il ne porte qu'un moindre dommage aux chairs subjacentes, une infusion vulnéraire, ou une plante de même nature, écrasée, suffit pour déterger cette espèce d'ulcère (52.). Une plaie contuse est celle qui est couverte de portions froissées & étrangères qui doivent s'exfolier : les chairs étonnées & échymosées, ont besoin de remèdes digestifs qui les relèvent de l'étonnement, & qui les dégorgent.

Un garçon fut étourdi à coups de bâton, par des brigands, qui s'enfuirent après l'avoir volé : les chairs comprises entre la cause qui avoit frappé & les pariétaux qui avoient résisté, étoient noires, échymosées, & divisées en quatre endroits jusqu'aux os : les ulcères, car je ne vis le malade que le quatrième jour, étoient remplis de chairs mortes; j'y coulai un digestif fait de térébenthine, avec une décoction vulnéraire au vin miélée, par portion égale; & je trempai les compresses dans une décoction de plantes amères, aiguisée de sel ammoniac : dans l'espace de quatre à cinq jours, ces ulcères furent détergés. VIe Observation.

66. Les plaies d'armes à feu ont des vices notables : les surfaces dilacérées, froissées, repliées sur elles-mêmes dans le trajet de la balle, ou les portions étrangères qui doivent se détacher, forment la

première eſpèce de complication : la contuſion & l'échymoſe qui s'étend au voiſinage, la ſtupéfaction qui naît de la réſiſtance des parties ſolides, & l'inflammation qui ne tarde pas à ſe déclarer, forment la ſeconde eſpèce de complication. Les chairs adhérentes aux eſcarres, débilitées par la contuſion, étonnées par la ſecouſſe, déjà enflammées & diſpoſées à la mortification, ſupportent bien un remède ſtimulant qui les diſtingue des débris à ſéqueſtrer, & qui les ſoutienne contre le danger de la mortification.

Le célèbre Paré, que l'on peut prendre, parmi les Anciens, pour modèle en ce genre de maladie, employoit les ſuppuratifs, tels que le baſilicum : il ſuivoit le conſeil d'Hippocrate & de Galien, qui veulent, avec juſtice, que les plaies contuſes ſuppurent; mais il employoit plus ſouvent, & avec préférence, à titre de ſuppuratif, l'huile de petits chiens, ou un digeſtif avec la térébenthine, l'huile de cire, le maſtic, l'eau-de-vie (*a*), ou d'autres mondificatifs plus actifs (*b*). Au défaut d'efficacité de ces remèdes, il avoit recours à l'Ægyptiac, comme à un moyen ſouverain, qu'il mélangoit avec d'autres ingrédiens, & qu'il appliquoit ſous toutes ſortes de formes (*c*). Il aſſure que nul moyen n'eſt plus propre à prévenir & à corriger la pourriture, la virulence, & la gangrène, à laquelle cette eſpèce d'ulcère tourne ſi facilement. A ſuivre l'hiſtoire du traitement que trace notre Auteur, il eſt évident que les Onguens qu'il employoit en qualité de ſuppuratifs, à l'exception du baſilicum, étoient de puiſſans déterſifs; & que ces derniers médicamens qui lui ont valu tant de ſuccès, ſont les vrais remèdes qui conviennent aux plaies d'armes à feu (37.).

(*a*) Liv. 2, chap. 5.
(*b*) Liv. 2. chap. 6.
(*c*) Liv. 2, chap. 5. 6. 15.

Astruc, parmi les Modernes, veut que les digestifs soient plus composés; il y fait entrer les poudres de myrrhe, d'aloès, &c. & l'Onguent Ægyptiac (a). Ce dernier Onguent, sans contredit, est mieux adapté qu'aucun autre, au genre de la maladie; il peut être marié avec d'autres remèdes qui augmentent ou diminuent à propos son activité; il est seulement convenable de retrancher de sa composition, l'alun brûlé que quelques-uns y font entrer (b), & de s'abstenir de tout cathérétique dangereux (c), comme Paré le fait observer.

Le Domestique de M. de *** avoit surchargé son fusil; le canon qui se creva entre ses mains, lui emporta le pouce entier, & une portion de la paume de la main : la plaie que je vis le lendemain, étoit inégalement livide & noire; un digestif fait avec partie égale d'Ægyptiac & de jaune d'œuf, fit tomber l'escarre, & détergea l'ulcère en peu de jours. VII^e Observation.

Il se rencontre une difficulté qui rend suspect l'emploi des détersifs, & qui vraisemblablement a fait donner l'exclusion à ces médicamens, & la préférence aux suppuratifs onctueux; c'est que les nouvelles plaies que l'on pratique à dessein d'aggrandir celles que la balle a tracée, de prévenir l'étranglement des parties voisines, de ménager une issue aux matières de toute espèce, de faciliter l'extraction des corps étrangers & l'introduction des médicamens; ces plaies, dis-je, qui ne s'accommodent pas déjà des Onguens les plus benins (29. 30. 31.), ne supportent pas l'action des remèdes âcres. Cependant si l'on devoit traiter avec le même remède, ces deux espèces de plaies, celles qui

(a) Traité des Tumeurs, tom. II, liv. 6. chap. 1.
(b) Lémeri, Pharmacopée, page 966.
(c) Liv. 2, chap. 5.

ſont contuſes, & celles qui ſont ſimples, on donneroit la préférence aux ſuppuratifs onctueux, plutôt qu'aux remèdes âcres : mais il eſt poſſible de traiter différemment ces différentes plaies ; celles qui ſont contuſes, avec un Onguent déterſif ; & celles qui ſont ſimples, avec la charpie (50.). Ces attentions ſont les mêmes dans d'autres circonſtances.

67. Parmi les ulcères qui ſuccèdent aux tumeurs ſuppurées, ceux qui naiſſent d'un éryſipèle ouvert, ou d'une tumeur indolente, & qui fourniſſent une matière ſanguinolente & ſanieuſe, ou viſqueuſe & crue, ſupportent bien les déterſifs amers. Dans le premier cas, l'inflammation a ruiné l'action oſcillatoire des ſolides : dans le ſecond cas, les ſucs ſe ſont épaiſſis dans leurs tuyaux ; les chairs qui ſont délabrées par la force de l'inflammation, ou affoiblies par la durée de l'engorgement, ont beſoin d'un médicament déterſif qui en redreſſe l'action organique, ou qui les dégorge ; tel que le miel, la poudre de myrrhe & d'aloës, ou leur teinture.

68. Les ulcères à la ſuite des dépôts critiques, putrides, malins, ou ſymptômatiques, formés par fluxion ou par congeſtion, approchent trop de la gangrène pour en faire un article ſéparé.

La gangrène eſt sèche ou humide ; l'une & l'autre eſt commençante ou confirmée : déjà le mouvement oſcillatoire languit, & la vitalité eſt menacée, ou l'oſcillation eſt tombée, & la vie eſt éteinte. Les ulcères qui ſe trouvent dans l'un ou dans l'autre de ces états, attendent les déterſifs plus ou moins piquans, qui, pourvus abondamment des particules ſalines inciſives, s'inſinuent dans le tiſſu des parties vivantes, les irritent, les ébranlent, & déterminent les eſprits animaux à couler dans les fibres nerveuſes qu'ils abandonnoient ; celles de ces parties qui ſont encore ſuſceptibles de vitalité,

vitalité, reprennent leur première énergie; & celles qui ſont trop foibles pour ſoutenir le choc tumultueux de ces puiſſans déterſifs, ſont anéanties; l'une & l'autre ſont diſtinguées par une ligne de ſuppuration qui s'établit d'abord à la circonférence de l'ulcère. L'Ægyptiac, ſi on peut lui donner une place parmi les Onguens, puiſqu'il ne contient ni huile ni graiſſe, & que les huiles & les graiſſes conſtituent la partie eſſentielle des Onguens; l'Ægyptiac, dis-je, le plus ancien & le plus ſimple des Onguens, eſt auſſi le plus ſpécifique. Combien de merveilles n'a-t-il pas opérées entre les mains des Fabrice, des Paré, des Belloſte! C'eſt ſur ce modèle que l'on peut compoſer d'autres Onguens anti-putrides; il n'a paſſé pour eſcarrotique, ſans l'être, que parce qu'il déterge plus parfaitement, ou qu'il éteint plus promptement qu'aucun autre, un reſte de vitalité dans les chairs qui doivent mourir infailliblement. Lorſque la diſſolution putride fait des progrès, les cauſtiques, tels que la diſſolution de mercure dans l'eſprit de nitre, le précipité rouge, la pierre à cautère ou infernale, mêlés avec les déterſifs, ou appliqués ſéparément, fixent la gangrène & la contagion. Ces remèdes ne ſont pas moins efficaces pour arrêter l'écoulement ſanguin, lorſque les ſcarifications qui ne doivent intéreſſer que les ſurfaces condamnées à la mort, ont été pratiquées ſans ménagement, ou lorſque les chairs ſont déjà atteintes de diſſolution putride ſanguinolente.

Le cautère actuel qui décide l'eſcarre dans l'inſtant, en fixant le virus gangréneux, & qui a tant mérité de la part des Anciens, auroit ſouvent la préférence ſur le cautère potentiel, ſi les malades en étoient moins intimidés.

VIII^e Obſervation.

Un jeune-homme avoit au viſage un ulcère gangréneux, ſur lequel on avoit pratiqué des ſcarifications :

vingt-quatre heures après l'opération, le ſang ne ceſſoit pas de ſuinter abondamment, & de mouiller tout l'appareil. Quoiqu'on eût fait pluſieurs panſemens dans cet intervalle, j'étois déterminé à faire rougir le fer; les accidens étoient graves, & le malade étoit diſpoſé à tout : j'eſſayai de me ſervir de la pierre infernale, que j'appuyai long-tems & à diverſes repriſes, ſur les lieux d'où le ſang s'écouloit; & je parvins, avec de la patience, à faire tarir l'écoulement, & à former l'eſcarre ſuperficielle : je panſai enſuite avec l'Onguent Ægyptiac; & après deux panſemens, je vis des marques de ſuppuration dans une partie de la circonférence.

69. Les engelures ulcérées, de couleur livide, avec écoulement de matière ichoreuſe, s'accommodent bien des déterſifs ſtimulans; ils procurent le dégorgement des parties ſouffrantes.

70. Les brûlures véſiculaires ou encroûtées, ſe détergent bien par le ſuc ou la pulpe d'oignons cruds : les chairs qui, juſqu'à l'inſtant de la brûlure, n'avoient été prévenues d'aucun vice, & qui avoient joui juſqu'alors de toute leur oſcillation, ſont ſuffiſamment excitées à ſe déterger par l'âcreté de ce remède (*a*).

IX^e^ Obſervation.

Madame * * * âgée de ſoixante-dix ans, reſtée ſeule dans ſa chambre, auprès de ſon feu, tomba de deſſus ſa chaiſe, en apopléxie; ſes juppes, dans la chûte, s'étoient ramaſſées ſur ſes reins, & avoient entraîné un petit morceau de bois enflammé qui les avoit réduites en cendre : une demi-heure après l'avoir quittée, on la trouva couchée ſur ſon ventre, & toute la région des reins cautériſée, depuis les dernières fauſſes-côtes, juſqu'au coccix; & d'un côté à l'autre des lombes, l'eſcarre qui avoit au moins quatorze pouces de diamètre, étoit sèche, dure, noire, plus épaiſſe dans

(*a*) Paré, liv. 12, chap. 24.

le centre, & plus fléxible ſur les bords : on humecta cette grande brûlure encroûtée, avec le ſuc d'oignon blanc, & on couvroit la partie malade d'un papier brouillard enduit de cérat; la ſuppuration ne tarda pas à s'établir, & la déterſion à ſe faire. Cette grande maladie fut terminée heureuſement en peu de tems.

71. La pierre infernale, mieux que les pommades, déterge les lèvres ulcérées; l'eſprit de ſoufre étendu dans une quantité d'eau ſuffiſante, ſous la forme de gargariſme, déterge les ulcérations de la gorge; le verd-de-gris mondifie les tayes ou les ulcérations de la cornée; les injections appropriées, détergent les ulcères placés dans les lieux profonds, ou dans les ouvertures naturelles; le cautère actuel, appliqué avec précaution, détruit, dans un inſtant, les bords calleux des ozènes invétérés, quand les déterſifs ont été inutiles.

72. Quoique l'ulcère n'ait jamais plus de diſpoſition à ſe cicatriſer, que quand il eſt parfaitement détergé (45) : cependant il eſt encore des défauts qu'il peut contracter, & qui l'empêchent de parvenir à cicatrice.

Le vice le plus ordinaire qui s'empare des chairs détergées, c'eſt une pente à la génération ſuperflue. Les poudres abſorbantes ou légèrement aſtringentes, dont on ſaupoudre les ulcères ou les plumaceaux, qu'on auroit auparavant humectés d'eau ou de vin, contiennent les chairs dans un juſte niveau : les poudres conſomptives, ou la pierre infernale, répriment les chairs déjà inſenſibles & ſuperficielles (43.). Les Onguens cathérétiques ſont préférables, lorſque les concrétions approchent plus de l'excreſcence (44.), ou lorſqu'elles tapiſſent des ulcères profonds & ſinueux : on les extirpe lorſqu'elles ſont exceſſives.

73. L'ulcère contracte un autre vice; il a une pente à la calloſité, ou il eſt déjà calleux (48.); & la calloſité eſt ſuperficielle, ou elle eſt épaiſſe; elle occupe ſeule-

ment la circonférence de l'ulcère, ou toute la surface; l'ulcère est superficiel ou il est profond & fistuleux.

En se conduisant par des vues distinguées, & en s'éloignant toujours du torrent de l'habitude, on trouve quelquefois à faire un sage emploi des sarcotiques, sous la forme d'Onguens ou d'Emplâtres : c'est pour amollir les bords ulcérés qui seroient arides, lorsque les parties sont sèches de leur nature, comme aux doigts; ou lorsqu'il est question de prévenir la difformité de la cicatrice dans une partie respectable, comme au visage; la pierre infernale détruit dans un instant l'induration, si elle n'est que superficielle ou partielle : les mouchetures (*a*) faites en rayon, renouvellent l'ulcère si les callosités sont plus épaisses : les nouvelles plaies sont bien-tôt suivies d'inflammation; l'inflammation qui se communique de proche en proche, détermine la suppuration; & la suppuration, à l'aide des Onguens émolliens, fond les duretés. Si les Onguens, à titre de consomptifs, peuvent être employés pour fondre les duretés, c'est lorsque toute la surface de l'ulcère est calleuse, comme dans le mal-mort : l'instrument tranchant, préférable aux Onguens consomptifs, change avec avantage la forme étroite & arrondie des ulcères calleux, profonds & fistuleux, en une plaie récente allongée & facile à guérir.

74. Il est encore un vice qui retarde la cicatrice, & qui semble ne tenir ni de la régénérescence (72.), ni de l'induration (73.) : les chairs ulcérées pendant un long espace de tems, amollies & irritées successivement par l'usage déplacé des Onguens, & particulièrement des Emplâtres (49.), exposées à des gonflemens alternatifs; les chairs, dis-je, affoiblies par toutes ces causes, se prêtent à un écoulement habituel, & les sucs semblent se frayer un chemin libre à travers leur substance

(*a*) *Ætius, tetr.* 4, *serm.* 2, *cap.* 40.

indolente : elles ont besoin d'être châtiées superficiellement, & rétablies dans leur première organisation. Les consomptifs, légers toniques, qui tiennent de la nature des détersifs, opèrent ce changement : c'est dans ces circonstances que *Belloste* a tiré avantage de la décoction de feuilles de noyer, avec un peu de sucre (*a*). Le baume Samaritain n'a pas rendu moins de services à ce grand Praticien (*b*). Je puis assurer, en mon particulier, n'avoir rien trouvé de comparable aux huiles empyreumatiques : ces baumes (c'est ainsi qu'on les nomme) changent en quelque façon de nature, par la cuisson qu'ils éprouvent ; les sels enveloppés dans les parties grasses, se rapprochent par l'ébullition, & s'alkalisent pendant que les parties aqueuses se dissipent. Les parties mucilagineuses, dont les huiles grasses, telles que les huiles d'olive, de navette, de chenevi, & le beurre frais sont pourvus abondamment, se changent, par l'évaporation, en une terre alkaline ; l'air condensé & nageant entre les parties huileuses, ne se dissipe pas moins, & fait place à un air raréfié & soufflé par le feu. Le signe par lequel on juge que ces huiles ont acquis un degré d'efficacité suffisant, c'est lorsque le vin que l'on mêle avec l'huile, à poids égal, pour faire le baume Samaritain, est consumé par l'ébullition. Pour rendre ces baumes plus efficaces, on fait bouillir des plantes détersives dans le vin, qui leur sert de menstrue, ou seulement du sucre & du miel (*c*) : le vin, ensuite passé au feu avec l'huile, jusqu'à évaporation, y dépose le sel dont il s'étoit chargé; ce sel devenu alkali, se combine avec celui de l'huile brûlée : ces huiles, tout à la fois âcres, détersives, dessicatives, un peu cathérétiques, châtient les chairs sans les enflammer; elles consument

(*a*) Tom. I, partie 3, chap. 10.

(*b*) Tom. I, part. 3, chap. 6.

(*c*) Belloste, tom. I, part. 3, chap. 5.

l'humidité ſuperflue, & raffermiſſent les pores; elles ne perdent point leur qualité anodyne (13.), parce que le ſel alkali eſt toujours noyé dans la partie graſſe ; c'eſt ainſi que le feu change la propriété des huiles, & que les différens Onguens ou Emplâtres dont elles forment la partie eſſentielle, acquièrent des propriétés différentes & relatives au degré de cuiſſon (17.). Ces baumes, décrits ſous différentes formes, par différens Auteurs, réparent avantageuſement la perte que nous faiſons des huiles émollientes, dans l'exercice de la Chirurgie : leur vertu eſt évaluée ou déterminée dans ces préparations, autant qu'elle eſt équivoque dans la préparation des autres Onguens; & ils ramènent la Médecine externe à ſa première ſimplicité; car Hippocrate ne traitoit les ulcères qu'avec des huiles, dans leſquelles il avoit fait infuſer des plantes (2.). J'aurois à citer tant d'obſervations également intéreſſantes ſur l'efficacité de ces baumes, que je crois n'en devoir citer aucune.

75. Je devois expoſer les inconvéniens qui réſultent des Onguens & des Emplâtres (1.); j'ai remonté à la ſource de l'abus (2. juſqu'à 11.); j'ai fait appercevoir que ces médicamens étoient non-ſeulement fautifs dans leur compoſition (13. juſqu'à 24.), mais encore répréhenſibles dans leur application (25. juſqu'à 38.), eu égard à leurs différentes périodes (39. juſqu'à 49.) : j'ai diſtingué dans quelle eſpèce d'ulcère on devoit s'en interdire l'uſage (50.); j'ai eſſayé de les corriger dans leur compoſition (51. juſqu'à 59.), relativement aux différentes périodes (60. 61. 62.) : j'ai fixé leur emploi & déterminé leur effet pour la plus grande partie des cas où ils conviennent (64. juſqu'à 74.). J'ai mis dans mon diſcours tout l'ordre poſſible; ai-je rempli ma tâche? c'eſt aux Juges à décider.

MÉMOIRE

SUR les inconvéniens qui résultent de l'abus des Onguens & des Emplâtres; & sur la réforme dont la pratique vulgaire est susceptible, à cet égard, dans le traitement des Ulcères.

Par M. AUBRAY.

L'ACADÉMIE, en proposant ce sujet pour la troisième fois, desire que ceux qui traiteront cette matière importante, s'étayent de l'observation & de l'expérience, en suivant l'histoire de l'Art dans les variations de la pratique, en différens tems & en différens lieux: mais cette pratique elle-même fut toujours subordonnée & relative aux variations de la théorie, sur la nature des chairs ulcérées, sur le méchanisme de leur reproduction, sur les différens états ou périodes des ulcères, sur les indications qu'elle tiroit de ces tems; enfin, sur la forme, le mélange & les propriétés des substances, d'où résultèrent les Onguens & les Emplâtres.

L'examen & l'appréciation de ces idées théoriques, doit donc essentiellement précéder, & préparer à la démonstration des inconvéniens qui résultent de l'abus des

Onguens & des Emplâtres : ces inconvéniens constatés, en montrant les écueils, nous dirigeront dans la réforme dont la pratique vulgaire est susceptible. Ainsi, en encadrant dans cet enchaînement, l'historique, la théorie & l'observation, nous tâcherons de réunir l'ordre, la plénitude & la précision.

SECTION PREMIÈRE ET PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Siége des ulcères, nature des chairs ulcérées, régénération.

C'EST dans le tissu cellulaire que le pus se dépose & se rassemble ; c'est de ce tissu qu'il exsude dans les ulcères ; c'est dans ce tissu qu'il fuse & pénètre, pour creuser des sinus & des fistules; c'est de l'engorgement de ce tissu que dépènd toujours la profondeur, & pour l'ordinaire, le diamètre des ulcères ; c'est enfin de l'exsiccation & de la coalition des lames de ce tissu, que résulte la cicatrice.

La théorie des ulcères, tient donc essentiellement à la connoissance de la nature & des propriétés de ce tissu, des modifications qu'il subit dans les solutions ulcéreuses, des idées variées sous lesquelles il a été envisagé dans la succession des âges; de l'influence enfin, que ces idées ont eue sur la pratique des différens tems & des différens lieux.

ARTICLE PREMIER.

Siége des Ulcères.

C'est dans le tissu cellulaire que le pus fait constamment dépôt ou collection.

Cet organe lâche & extensible, qui, sous des modifications variées, recouvre après la peau toute l'habitude du corps, qui unit les muscles & les divise, pénètre leur substance, celle des vaisseaux, des viscères, des os, & qui fournit peut-être (*a*) la trame sur laquelle est ourdie la machine entière, le tissu cellulaire réunit seul les qualités propres à cette fonction malheureusement essentielle. Quel autre organe, en effet, seroit susceptible d'alternatives aussi brusques de dilatation & de détumescence ? Quel autre entraîneroit moins d'inconvéniens par sa dilacération & le contact d'un pus vicié par croupissement ou par quelque cause, soit interne, soit locale ?

Si l'histoire des maladies a consigné des observations de collection purulente dans tous les viscères, dans tous les organes ; c'est qu'aucun d'eux n'est dépourvu de tissu cellulaire, autrement il seroit à l'abri de gonflement, & conséquemment d'infiltration purulente & de collection : c'est pour cette raison que l'inflammation des parties purement membraneuses, de la dure-mère, de la plèvre, &c. n'a pour l'ordinaire d'autre terminaison que la résolution ou la gangrène (*b*); que l'endurcissement squirrheux est si suspect dans les glan-

(*a*) *Haller primæ lineæ Phys.* §. 22. *Carnes & cutis omnium colligationem ac constructionem exhibent.* Hipp. *de carnibus.*

(*b*) V. L'Histoire des plaies de tête.
Van-Swieten, *Comm. in aph.* Boerh. tom. 3. *Pleuritis.*

des, dont la ſtructure eſt denſe & peu coupée de celluloſités : c'eſt delà que naît le danger des dépots ſous-aponévrotiques, parce que ces membranes, incapables de ſe prêter au développement inflammatoire du tiſſu ſubjacent, le ſuffoquent, comme dit M. Queſnay (*a*), & peuvent interrompre la circulation. La nature y pourvoit ſouvent en diſſéminant les foyers purulens, ou par d'autres reſſources (*b*).

Les Anciens, plus Praticiens qu'Anatomiſtes, raiſonnoient peu en général, & en obſervoient mieux : quelques-uns d'eux ont entrevu le tiſſu où le pus ſe dépoſe. Le ſang, dit Paul d'Égine (*c*), trop abondant dans une partie, ou affluant vers elle de tout le corps, s'échappe de ſes vaiſſeaux, & tranſude en forme de roſée, *inſtar roris*, dans les eſpaces vuides intermédiaires, *in intermedios vacuos locos*; ou, comme dit

(*a*) Tr. de la gangr. part. I, chap. IX.

(*b*) Un ſoldat de Navarre avoit reçu vers l'aîne droite une bleſſure légère, laquelle fut bientôt guérie. Il alloit retourner à ſon devoir, quand, ſans cauſe apparente, il fut ſaiſi d'une fièvre, fort vive d'abord, & qui dura près de ſix jours, en s'affoibliſſant par degrés. La plaie de l'aîne, ſans engorgement, ſans ſenſibilité dans le tiſſu voiſin, ſe rouvrit alors, & ſuintoit en abondance une ſéroſité blanchâtre. Le malade ſe plaignoit foiblement d'une douleur ſourde dans la cuiſſe, de peſanteur & d'engourdiſſement dans toute l'extrémité. L'examen de la cuiſſe me fit appercevoir, vers ſa partie moyenne externe, une fluctuation profonde, dont le principe & le ſiége me parurent être ſous l'aponévroſe du faſcia-lata. L'ouverture fut ſuivie d'un flot de pus que j'évaluai à près d'une chopine ; l'interpoſition d'une bandelette de linge entre les lèvres de l'inciſion, crainte de réunion prématurée, procura un dégorgement très-abondant, l'écoulement de l'aîne diſparut abſolument le ſecond jour. Il eſt évident que cet écoulement n'étoit que l'expreſſion des ſucs infiltrés dans le tiſſu que couvroit le limbe adjacent du faſcia-lata. Ne diſſimulons point que nous tentâmes d'abord d'arrêter par compreſſion cet écoulement, dont nous ignorions la ſource ; & que, de cet inſtant, la douleur augmenta, & le gonflement de la cuiſſe devint plus ſenſible.

(*c*) *Lib. IV, cap.* 17.

Galien (*a*), dans les espaces vuides, qui sont entre les corps organiques, *spatia vacua, quæ sunt inter prima corpora.* Ces espaces vuides, intermédiaires, de l'aveu de Van-Swieten (*b*), désignent & caractérisent le tissu cellulaire.

Fabrice d'Aquapendente, le plus éclairé peut-être des Commentateurs du moyen âge, s'expliquoit encore avec la même simplicité (*c*). « Le kystis, en parlant des » tumeurs enkystées, est fabriqué par la nature, non » d'une matière nouvelle, ains des fibres membraneuses » des parties voisines..... Quant aux autres abscès » qui sont engendrés d'humeurs naturelles & outre-» naturelles, ils n'ont point de tels kystis; mais leur » matière est simplement contenue *dans l'espace &* » *entre-deux des parties* ».

Les Anciens, comme l'on voit, n'avoient porté que des yeux dans cet examen; ce n'étoit, pour ainsi dire, entre leurs mains, qu'une vérité en bloc; elle fut bientôt éclipsée.

La découverte de la circulation, celle des vaisseaux lymphatiques, l'art sur-tout des injections, ouvrirent une nouvelle carrière à l'esprit d'hypothèse qui régnoit alors: les expériences qui préparèrent ces decouvertes, & dont elles furent le résultat, fixèrent tous les yeux vers le systême artériel; elles en aggrandirent immensément le domaine; le corps humain ne fut plus qu'un lacis, un entortillement de vaisseaux. Ce fut dans ces vaisseaux, & par eux, que s'opérèrent toutes les fonctions du corps sain ou malade. L'inflammation eut pour siége toutes les parties où se trouvent des vaisseaux artériels ou lymphatiques. (*d*) *Ergo sedes ejus omnis*

(*a*) *De inæq. temp. op.* tom. 3.

(*b*) §. 374.

(*c*) Part. I. Liv. 1. chap. xv. de la traduction Françoise.

(*d*) Boerh, *aph.* 373.

pars corporis, in quâ reticulares arteriarum distributiones vel lymphaticorum arteriosorum ortus. On n'en excepta donc aucun organe. On reconnut cependant que le tissu des graisses en étoit le siége le plus fréquent & le plus opiniâtre : *Sed nusquam frequentiùs & tenaciùs quàm in adipe* (*a*).

Cette doctrine, sans être absolument nouvelle, se répandit rapidement à l'abri du grand nom de l'Auteur, & devint bien-tôt celle de l'Europe entière. On ne parla plus dans l'histoire de l'inflammation, que de vaisseaux dilatés, d'humeurs agitées, pressées, broyées sous les coups redoublés des artères ; stase humorale, engorgement, suppuration, tout roula sur le systême artériel.

L'illusion de ce principe ne pouvoit échapper à l'œil d'intelligence & d'observation qui caractérise ce siécle. M. Quesnay, dans son Traité de la suppuration, a rendu depuis long-tems, au tissu cellulaire, toutes ses prérogatives. L'Auteur du Mémoire (*b*) couronné, sur les suppuratifs, prouve que c'est dans la membrane cellulaire, que se passe le changement d'une inflammation en abscès ; que cette membrane est le lieu où se font les mouvemens spontanées, qui produisent la coction du pus. Les recherches, sur-tout de M. Bordeu, sur l'organe cellulaire, ont mis le sceau à cette vérité; elle est devenue, comme elle devoit l'être, la base de la doctrine de la suppuration.

(*a*) Van-Swieten, *Comm. aph.* 374

(*b*) Prix de l'Ac. Roy. de Chir. tom. II.

ARTICLE SECOND.

Chairs ulcérées.

C'est du tissu cellulaire que le pus exude dans les solutions ulcéreuses.

« Le pus, le vrai pus, dit M. Louis (*a*), ne coule » jamais que de la membrane cellulaire. Que les Chirur» giens fassent réflexion, s'ils ont jamais vu les fibres » musculeuses se dissoudre en mucosité purulente; & » si les membranes solides, les ligamens, les vaisseaux, » la peau, ne se détachent pas sous la forme d'escarre ». Monro, Mém. d'Edimb. tom. II. Tout homme étranger à l'Art, s'étonneroit sans doute, qu'il fût réduit encore à discuter ces principes élémentaires. Tâchons, pour réponse, d'éclairer la source & les causes de ce malentendu.

On auroit beau connoître, par la dissection ou l'étude physiologique, la position & la nature des parties qui constituent l'homme sain; tout se défigure dans l'état maladif. Que présente un ulcère? Une cavité plus ou moins profonde, un tissu dense, rougeâtre, sensible, & parfaitement, enfin, ressemblant à la chair des muscles. Rien de conforme à l'état naturel. Nous avons examiné la nature & le siége de l'engorgement en général; nous appliquerons les mêmes principes à ce qu'on appelle vulgairement *chairs ulcérées*.

Nous ne prétendons point que les Anciens aient eu des idées bien nettes sur les modifications, qui, dans les ulcères, voilent le tissu cellulaire sous une apparence charnue : nous ne dissimulerons pas même que les partisans de l'opinion vulgaire, pourroient étayer leur systême de reproduction, de bien des passages

(*a*) Mém. de l'Ac. Roy. de Chir. tom. IV.

tirés des Anciens. Mais tenons-nous en à l'esprit de leur doctrine. M. Louis (*a*) a prouvé solidement, qu'ils avoient exclu du méchanisme régénérant, les os, les cartilages, les nerfs, &c. N'y pourroit-on point ajouter les muscles ?

Les muscles, dit Galien (*b*), sont des corps nerveux entremêlés de chair : *Musculi sunt nervosa corpora, permixtâ iis etiam carne.* Le muscle étoit donc distingué de la chair; les chairs avoient seules la faculté de se régénérer; les muscles n'en étoient donc pas susceptibles.

Pour apprécier solidement la théorie des Anciens, sur la nature du tissu qui constitue les ulcères, il ne reste donc qu'à déterminer exactement ce qu'ils entendoient par chair.

La chair, σαρξ, *caro*, se divise en trois classes, dit l'organe d'Hippocrate, & l'écho des siècles suivans (*c*). La vraie chair, *caro propriè dicta*, étoit cette partie simple, molle, rougeâtre, qui enveloppe les fibres des muscles, & qui formoit la portion la plus considérable des animaux doués de sang; c'étoit cette substance qui se régénéroit dans les ulcères ou les plaies, avec déperdition, *perdita regignitur.* Sous la seconde classe, ils comprenoient ce tissu délicat, qui enveloppe & pénètre, *circùm nascens & circùm hærens*, les fibres du cœur, de l'estomac, des intestins, de la vessie, de l'utérus, &c. La dernière classe avoit pour objet la substance particulière de chaque viscère, à laquelle Erasistrate avoit donné le nom de parenchyme; c'étoit dans cette substance, & par elle, que les viscères remplissoient leurs fonctions : *Per hanc carnem, cerebrum*

(*a*) Mém. de l'Acad. tom. IV.

(*b*) *Def. Med. in isagoge.* tom. 3.

(*c*) *De Meth. Med. lib. X.*
Gorræi, def. Med. Σαρξ.

ſpiritum animalem elaborat, pulmo aërem, &c. Pourroit-on méconnoître, dans cet exposé, la deſcription vraie & complette du tiſſu cellulaire des Modernes?

La confuſion dans les termes en a fait naître dans les idées. L'Anatomie moderne s'eſt accoutumée à ne déſigner le *caro* des Anciens, que ſous le nom de toile cellulaire, de tiſſu celluleux, *tela cellularis*, *textus celluloſus*. La Chirurgie, qui doit tant à cette ſcience, adopta & fit paſſer dans ſa theorie, cette dénomination nouvelle. Cependant la pratique qui ne perdit jamais de vue les Anciens, trouvoit chez eux un langage différent. Ce langage d'ailleurs avoit paſſé, ſans interruption, des Maîtres aux Elèves : ces Élèves, en quittant le ſcalpel, ne reconnoiſſoient plus le tiſſu cellulaire ſous la modification ulcéreuſe. Ainſi le mot *chair* n'eut plus d'acception réelle. Van-Swieten lui-même qui connut ſi bien les Anciens, qui fixe même en pluſieurs endroits (§. 374 & 382) l'identité de leur *caro* & du tiſſu cellulaire des Modernes; Van-Swieten, dis-je, ſemble encore en avoir laiſſé, dans l'indéciſion, l'intelligence & l'appréciation, quant aux chairs ulcéreuſes. Le produit de la régénération s'appelle *chair* : ce n'eſt pas, dit-il, que cette chair ſoit proprement muſculeuſe, c'eſt par uſage : *Non quod caro propriè dicta muſculoſa, ſed obtinuit uſu* (a).

Cette diſcuſſion qui ſe lie aux preuves de la non-reproduction, conſignées dans les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie, nous a paru mériter place ici; elle élevera au moins une barrière entre les Anciens & l'incrédule Moderne, s'il s'en trouvoit encore. Revenons à notre objet.

C'eſt la couleur vermeille & l'apparence charnue du tiſſu cellulaire, qui l'ont fait méconnoître dans l'état de phlogoſe & d'ulcération. Pour l'appercevoir à travers

(a) *Comm. in aph.* Boerh. §. 158... 9.

ces modifications passagères qui le dénaturent en apparence, il faut remonter aux causes.

Ce tissu (*a*) est composé de feuillets membraneux, blanchâtres, très-déliés & entassés avec profusion : ces toiles sont chargées de réseaux artériels sans nombre, qui sont probablement le terme de la division artérielle. Invisibles à l'œil nud, parce qu'ils ne voiturent que des globules sanguins isolés, & que la rougeur du sang, comme l'ont démontré MM. Senac (*b*) & Quesnay (*c*), dépend de l'entassement de ses globules; le microscope & l'injection ont plus d'une fois démontré ces réseaux aux yeux de l'Art. Qu'une cause quelconque provoque vers un point de ce tissu, l'irritabilité du systême artériel, la trusion du sang forcera le ressort de ces vaisseaux délicats; leur diamètre aggrandi donnera passage à plusieurs globules de front (*d*); ils deviendront sensibles alors. Dans les ulcères qui sont exempts d'inflammation, ce n'est que vers leur surface où ces vaisseaux n'ont point de soutien, que leur dilatation les fait appercevoir : en poursuivant un sinus à travers un tissu

(*a*) *V. Haller primæ lineæ Phys. cap. 1.*

(*b*) Suppl. à l'Hist. du cœur, chap. 8.

(*c*) Economie animale, tom. 3, chap. 4.

(*d*) Ce méchanisme est sensible dans les inflammations de la conjonctive. MM. Boerhaave & Van-Swieten, pour expliquer ce phénomène pathologique, admettoient différens genres d'inflammations. Pour les concevoir, il faut se rappeler que le systême artériel étoit alors divisé en plusieurs ordres ou series de vaisseaux décroissants; chaque ordre ou serie avoit ses globules particuliers : si quelque globule enfiloit, *errore loci*, l'orifice d'un vaisseau de l'ordre subalterne, il en résultoit, *errore loci*, une obstruction ou inflammation du premier, du second genre, &c. relativement au n°. de la serie. *Per solam analogiam aliquid dicere possumus tantùm ; anatomicæ enim horum vasorum definitiones deficiunt**, avoue Van-Swieten avec cette candeur qui caractérise l'homme supérieur.

* Comm. tom. I. §. 122.
Id. 372.

engorgé,

engorgé, on ne voit d'ordinaire, ſur les parois de la ſection, que quelques points rougeâtres & ſaignans; ce n'eſt qu'après quelques jours que cette ſurface ſe nuance uniformément, & devient charnue, pour parler le langage vulgaire.

Une ſource encore d'illuſion & de mépriſe, c'eſt la conſiſtance de ces prétendues chairs : un exemple familier peut en éclaircir le méchaniſme. Les fruits dont le tiſſu véſiculaire ou celluleux paroît quelquefois ſi denſe & ſi compact, ſe réduiſent pourtant, par l'expreſſion, à très-peu de ſubſtance ſolide; c'eſt que chaque véſicule iſole ſa quotité de ſucs, & rompt dans chaque point de la maſſe, l'ondulation & le flot qui réſulteroient du contact de ces ſucs : quand, par le progrès de la maturité, ces cloiſons ſe macèrent, & que les ſucs incarcérés recouvrent leur contact; mols, pulpeux, ſans conſiſtance, ces fruits ſe réduiſent enfin d'eux-mêmes à leur parenchyme.

C'eſt ainſi que le cerveau ſe diſſout, après quelques jours, en pulpe mollaſſe, & élude l'Art, la patience & les recherches de l'Anatomiſte le plus adroit. Ainſi le phlegmon ſi dur & ſi rénitent dans ſon principe, perd ce caractère & fait ſentir de la fluctuation.

COROLLAIRE.

C'eſt dans le tiſſu cellulaire que le pus ſe raſſemble; c'eſt de ce tiſſu que le pus exude; c'eſt lui qui conſtitue le fond & les parois des ulcères en général; c'eſt donc de ce tiſſu que dépend leur diamètre & leur profondeur. D'ailleurs, l'engorgement paſſager de ce tiſſu, qui meſure ce diamètre & cette profondeur, ne ſuppoſe aucune addition de ſubſtance nouvelle, il eſt relatif & proportionnel aux humeurs infiltrées dans ſes mailles. Auſſi l'examen le plus ſuperficiel, ſuffira pour

convaincre que, dans tous les cas ſimples, l'abaiſſement des lèvres ulcérées; ou, pour emprunter le langage de l'illuſion & du préjugé, l'accroiſſement ou la régénération du fond, ſont toujours en raiſon directe de l'écoulement du pus; delà vient que plus cet engorgement eſt conſidérable, plus le pus eſt abondant: à meſure que l'un ſe réduit & s'abaiſſe, l'autre diminue d'abondance; il devient plus lié, plus épais. Enfin, lorſque les lèvres affaiſſées ſont réduites au niveau du fond, il ne ſe fait plus qu'une exudation muqueuſe & gluante, qui forme, en ſe deſſéchant, une croûte, *un vernis coriacé*, qui ferme pour toujours les mailles béantes du tiſſu diviſé. . . . . Il réſulte encore des poſitions précédentes, que c'eſt ſur-tout par leur impreſſion quelconque ſur le tiſſu cellulaire invariablement expoſé à leur contact immédiat, que les topiques modifient les ulcères. Nous verrons même que leur méchaniſme curatif, leurs variétés & leurs complications locales, roulent toujours plus ou moins ſur les propriétés actives & paſſives de ce tiſſu. Il eſt donc eſſentiel de les approfondir; ce ſont elles qui nous indiqueront les inconvéniens, & qui dirigeront la réforme de la pratique vulgaire.

ARTICLE TROISIÈME.

Influence intrinsèque & directe du tiſſu cellulaire dans le traitement des Ulcères.

Lâche, extenſible, poreux, inſenſible, le tiſſu cellulaire ne préſente au Phyſiologiſte, qu'un organe paſſif en apparence. M. de Haller (*a*) l'a claſſé parmi les parties inſenſibles & non irritables. *Pinguedo. . . . ſenſu*

(*a*) Mém. ſur la ſenſ. & l'irrit. tom. I.

carens, disoit Galien (*a*). Cependant M. de Haller (*b*) lui-même n'a pu ui lrefuser une force de contraction, distincte, si l'on veut, de l'irritabilité; mais qui, mise en jeu par le froid, ride & resserre la peau, & sur-tout le dartos, qui rend aux parties distendues, leur volume naturel, qui, *pigrâ sed perpetuâ contractione*, balance & promène dans ses mailles, des aiguilles, & d'autres corps étrangers. C'est par cette contractilité, sans doute dirigée par ce principe indéterminé qui préside aux fonctions naturelles & vitales, & déterminée par les distributions particulières de l'organe celluleux, que s'opèrent ces phénomènes admirables, entrevus par les Anciens, & sur-tout par Hippocrate, dont l'observation éclairée (*c*) a tant enrichi la Pathologie moderne, qui rendent enfin cet organe si précieux. Qui ne sait, pour nous rapprocher de la question présente, qu'un stimulus éloigné peut quelquefois suspendre ou supprimer l'écoulement purulent d'un ulcère, & causer reflux ou métastase? Preuve que si le tissu de cet ulcère prête à l'appel d'un aiguillon étranger, c'est qu'il réagit avec énergie sur les humeurs qui l'infiltrent ou le distendent. Observons encore que dans l'ordre naturel, le tissu d'un ulcère est toujours animé d'un reste de phlogose, qui ajoute proportionnellement à l'intensité de ce ressort. C'est donc de ce tissu que dépend en majeure partie la réaction expulsive qui opère le dégorgement. Ne pourroit-on point comparer (*d*), en ce cas, cette action expulsive des mailles celluleuses, à celle de l'utérus, lors de l'accouchement? Ce n'est sans doute que comme auxiliaires, que les organes voisins concourent à l'une

(*a*) *Def. Med. isag.*

(*b*) *Primæ lineæ.* §. 23.

(*c*) V. MM. Bordeu, Robert, &c.

(*d*) *Positis ponendis.*

ou à l'autre fonction. Les conséquences qui dérivent de ce principe lumineux & fécond, réfléchissent elles-mêmes un nouveau jour sur sa solidité. Ainsi, l'inertie d'un tissu pâle & fongueux disparoît avec ces symptômes, sous le stimulus topique, qui réveille son ressort & sa contractilité, *& vice versâ*.

On a déjà plus d'une fois opposé l'autorité d'Hippocrate (*a*), aux expériences équivoques sur l'insensibilité absolue de l'organe celluleux. On n'ignoroit point en Chirurgie, par exemple, que dans l'extirpation des tumeurs mobiles, les malades n'expriment de la sensibilité que lors de la section de la peau, & que l'on coupe ou que l'on déchire, sans beaucoup de douleur, le tissu qui lie ces tumeurs aux parties voisines. Mais ce qui prouve que cette insensibilité n'est que relative alors, c'est que quand ce tissu s'étend & s'enflamme, sa sensibilité s'exalte en proportion, & devient souvent fort vive (*b*). Le tissu des ulcères n'est point à l'abri de cette sensibilité; l'application des caustiques, & même des digestifs résineux, en fournit, à la Chirurgie-pratique, des preuves journalières.

(*a*) *Aph.* 46.

(*b*) M. Fabre, Essai sur différents points de Physiologie.

CHAPITRE SECOND.

Du pus, de ses espèces, & de leur influence dans le traitement des Ulcères.

ARTICLE PREMIER.

Du pus en général. Du pus louable.

QU'EST-CE que le pus? Est-ce comme cause ou comme effet qu'il complique invariablement, *& qu'il caractérise même* les solutions ulcéreuses? Quelles sont les indications qui en résultent dans le traitement des ulcères? La pratique vulgaire n'a-t-elle point multiplié, sans besoin, ces indications? L'utilité pratique qui préside à nos recherches, proscriroit ces questions, si elles n'enfantoient que des spéculations oiseuses. Mais, pour substituer à des idées nées avec l'Art, & incorporées pour ainsi dire avec lui dès son berceau, une pratique & des idées nouvelles, il ne suffiroit pas d'exposer simplement les inconvéniens nés de l'abus : tranquille à l'abri des inconvéniens extrêmes, le vulgaire, aussi nombreux en Chirurgie que dans tous les autres Arts, se croiroit quitte en applaudissant, s'excepteroit sans doute, & retourneroit peut-être, subjugué par des indications illusoires, à la pratique qu'il auroit condamnée dans le cabinet. Détruisons donc avant que d'édifier : ce n'est que sur le néant des indications vulgaires, qu'on peut étayer solidement la réforme à proposer.

Quand on connoîtroit exactement la nature intrinsèque du pus, les causes & le développement de ses variétés & de ses altérations, je ne sais si l'on seroit

à la ſource de ſon influence dans les ulcères. Quoi qu'il en ſoit, nous tâcherons d'apprécier, ſur cet objet, l'état actuel de nos connoiſſances.

Hippocrate & les Anciens ne tentèrent jamais d'expliquer la nature du pus ; ils n'étoient pas même aſſez éclairés pour s'égarer dans ſon analyſe : mais dès que la Chimie s'incorpora avec l'Ætiologie médicale, le pus ne fut point à l'abri de ſon amalgame. Sylvius aſſura (a) que la déterſion des ulcères conſiſtoit à corriger la qualité acide & rongeante du pus : il vantoit, pour cet effet, le baume de ſoufre-térébenthiné, parce qu'il abondoit, diſoit-il, en huile aromatique, & en ſel volatil huileux. Munnick, ſéduit par cette doctrine, ne doutoit point de l'effet admirable, & preſque incroyable, de ce baume (b), *cujus effectus mirabilis ac ferè incredibilis eſt, ſi quid ejus ulceri inſtilletur aut illinatur.*

Heiſter, au contraire (c), fondé ſur la tendance du ſang livré à lui-même, à dégénérer en acrimonie alkaline, & jamais en acide, eſtime que le pus des ulcères doit être plutôt alkalin qu'acide. L'odeur fétide des ulcères, en fournit la preuve : *Quin & ipſe odor fœtidus ulcerum alcali potiùs quàm acidi quidquam referre deprehenditur.* Cette théorie néceſſitoit ſans doute des topiques oppoſés & neutraliſans; auſſi conſeilloit-il, après Stenzelius, pour purger les ulcères, l'eau roſe, avec l'eſprit de miel, ou un Onguent fait avec le vitriol & le miel roſat. *Stenzelius (d), abſceſſus ſive ulcera recentia optimè purgari cenſet aquâ roſarum cum pauco ſpiritu mellis, deinde Unguento ex vitriolo, cùm melle roſarum.*

(a) *Praxis Med. lib. I. cap.* 40. §. 62.

(b) *Praxis Hod. lib. I. cap.* 2. §. 27.

(c) *Inſt. Chir. part.* 1. *lib. V. cap.* 1. §. 5

(d) *Loc. cit. not. in* §. 12.

Cette théorie, née de la Chimie, ne passa point en France. La nature du pus y fut toujours subordonnée aux idées Physiologiques sur le méchanisme de sa formation. Le pus formé dans les vaisseaux, ne pouvoit faire collection sans détruire leur substance : ces vaisseaux brisés, ronges, dissous, artères, veines, nerfs, vaisseaux lymphatiques, nourriciers, adipeux, &c. confondus avec les sucs qu'ils contenoient, composèrent le pus. Ce désordre organique dans les solides, supposoit une altération proportionnelle dans les liquides. Le pus fut donc en général regardé & défini comme une humeur putride. Cette Ætiologie qui méritoit aux Onguens digestifs, le titre d'anti-septiques, devoit sans doute en renforcer puissamment l'indication & la nécessité (*a*).

Ce préjugé sur la septicité du pus, s'est reproduit encore à l'ombre des expériences que la sagacité moderne a mulpliées pour éclairer sa nature & sa formation. « La serosité du sang humain, dit Pringle (*b*), » placée pendant quelque tems, au fourneau de lampe, » devient trouble long-tems avant d'être putride, & » dépose peu-à-peu un sédiment qui ressemble à de la » matière bien digérée. Je réitérai souvent cette expérience avec le même succès. . . . . Nous pouvons » conclure delà, que la sérosité coule perpétuellement » dans tous les ulcères; mais qu'à cause de la chaleur » de la partie & de la volatilité naturelle aux fluides » animaux, elle s'évapore fort vîte à l'exception de ce » sédiment, qui reste dans la plaie en forme de pus, » ou de matière digérée si nécessaire pour la guérison ». Van-Swieten (*c*), avant Pringle, avoit observé que le

(*a*) V. Garengeot, Col de Villars, Chirac, sur les plaies, Fizes, sur la Supp. Astruc, &c.

(*b*) Mal. des armées, tom. II, exp. 45.

(*c*) *Comm. in aph. tom. I*, §. 158... 7.

pus ſuinte ſous une forme ſéreuſe, & que ce n'eſt qu'à la longue qu'il s'épaiſſit en conſiſtance purulente. Ajoutons que quand on panſe à ſec, la charpie eſt toujours imbibée & pénétrée de ſéroſité, & qu'il n'y a que la ſurface qui touche la plaie, qui ſoit couverte de vrai pus. Il en concluoit que les ſucs d'où réſulte le pus, étoient dépoſés ſur l'ulcère par les vaiſſeaux; mais que ce n'étoit qu'après y être dépoſés, qu'ils ſubiſſoient l'élaboration qui les transformoit en pus. *Undique pus fit extrà vaſa, ſed materies unde fit, per vaſa adfertur.* (*a*).

Cette obſervation qui préparoit aux expériences de Pringle, & que ces expériences expliquent & confirment à leur tour, fait illuſion, nous l'avouerons; & il réſulte de leur enſemble, un ſyſtême ſéduiſant : mais en Phyſique, la vraiſemblance n'eſt pas toujours le ſceau de la vérité : ce ſyſtême eſt loin d'épuiſer tous les phénomènes de la puogénie; le pus d'inflammation topique, ou de dépôt ſur-tout, ſuppoſe & porte des caractères incompatibles avec les métamorphoſes quelconques de la ſéroſité du ſang, priſe iſolément & ſtrictement. Apprécions, avant tout, & prévenons, s'il ſe peut, l'influence que ces expériences ont eue, ou pourroient avoir dans la pratique.

Nous ne reprocherons point à Pringle, d'en avoir abuſé; il ſemble même avoir prévu, en réduiſant l'élément du pus à la ſéroſité pure, les conſéquences que ſa tendance unique & rapide à la putridité, devoit ſuggérer, puiſqu'il obſerve que cette ſéroſité dépoſe long-tems avant que d'être putride. Mais le principe invitoit trop à ces conſéquences, elles s'allioient d'ailleurs à la pratique actuelle; il n'eſt donc point étonnant que le pus ſoit devenu le produit d'une fermentation pu-

(*a*) Ibid.

tride.

tride. *Pus tanquàm ſobolem putredo ſibi vindicat* (*a*), (§. 7.), & que les digeſtifs aient été réellement érigés en anti-ſeptiques (§. 25), & néceſſités comme tels (§. 32). Ce ſoupçon de putridité auroit dû proſcrire la methode de Magatus : le conſeil en auroit impliqué contradiction, ſi l'Auteur n'eût prévu l'objection. C'étoit à parer ce danger qu'étoient conſacrés les digeſtifs qui fourniſſoient au pus, pour long-tems, des principes anti-ſeptiques. *Ab omni externâ offenſione tuta fovetur medicamine* (*digeſtivo*), *quod exudato puri antiſeptica principia ad longum tempus fœneratur.* Si les particules volatiles (*oleoſo-ſpirituoſæ*) du mélange digeſtif, n'imprègnent que paſſagèrement les ſucs que le tiſſu ulcéreux infiltré renferme, leurs fèces réſineuſes ou gommo-réſineuſes, qui recèlent plus activement & plus durablement le foyer anti-ſeptique, reſtent ſur l'appareil; il en réſulte, dit-on, un baume d'une nature douce, & qui attire le pus par une affinité naturelle. *Exindè fit balſamum quoddam blandioris & tutioris commatis, quod quidem pus adhuc latitans ad ſe nativâ cognatione allicit* (*b*).

Si nous nous ſommes permis cette diſcuſſion ſur une Thèſe, dont nous reſpectons l'Auteur, c'eſt qu'écrite d'un ſtyle ſéduiſant, elle nous a paru le terme des ſuppoſitions à naître ſur la nature du pus, pour étayer l'uſage des Onguens digeſtifs. Il eſt bon d'obſerver, peut-être, qu'on a ſubſtitué dans cette Thèſe (*c*), le fluide gélatineux pris dans le ſens le plus étendu, à la

(*a*) *Theſis Med. Chir. Par. de curâ ulcerum, &c. Auctore, D.* de Champſetu, 1772.

(*b*) Ibid. §. 33.

(*c*) *Si loco partis ſeroſæ ſanguinis, fluidum gelatinoſum explicatè & generaliter acceptum proponeret* (Gaberius), *optatum lumen nihil ominùs ſpargerent ejus experimenta....* Il ajoute, & cet aveu devroit ſervir de texte à toutes les expériences ſur ce fluide compliqué, *in miraculis officinæ chemicæ ita connivendum non eſt, ut qualem modum iis adhibeat animalis officina non attendamus.* §. 68.

sérosité du sang désignée par les expériences de Pringle & de Gaber : mais ce fluide, en ce sens, est trop indéterminé sans doute; c'étoit d'ailleurs moins le principe, que les conséquences que nous nous proposions d'examiner.

S'il en faut croire M. Quesnay (*a*), « il y a une différence si sensible entre ce pus, celui des ulcères, » & toutes les humeurs que nous connoissons, qui composent la masse du sang, qu'on ne peut le prendre » pour aucune de ces humeurs en particulier. Les Praticiens, dit-il, se sont quelquefois apperçu qu'il s'aigrit un peu par le croupissement; il en conclut qu'il » s'y mêle du moins quelque peu de sucs gélatineux (*b*) ». Le tissu qui fournit le pus, & où il se rassemble, sa propriété lubréfiante & relâchante, lui ont fait conjecturer encore, que ce sont les sucs graisseux, & surtout les muqueux, qui dominent dans sa composition.

Dans les dépôts inflammatoires, toutes les humeurs que l'irritation topique dirige, concentre & fixe dans le tissu cellulaire, sont soumises au méchanisme quelconque, d'où résulte la coction; le pus doit donc être alors formé du mélange de toutes ces humeurs confondues. « (*c*) Des sucs huileux mêlés intimement à une » humeur séreuse qui lui sert de véhicule, & avec des » sucs muqueux & autres, dont on ne peut savoir la » proportion; ce mélange, dis-je, est bien capable de » paroître à nos yeux sous la forme que nous connoissons au pus (*d*) ». S'il ne s'agissoit que d'expliquer la nature & la formation du pus de stase inflammatoire, on ne pourroit sans doute se refuser à cette puogénie.

(*a*) Tr. de la supp. pag. 12.

(*b*) V. Œconomie animale, tom. III.

(*c*) M. Louis, Mém. de l'Acad. R. de Chir. tom. IV.

(*d*) M. Grashuis, prix de l'Acad. tom. IV, pag. 6.

Mais le pus n'eſt point toujours muri localement ; quelquefois les artères le dépoſent, critiquement & tout formé, dans le tiſſu cellulaire, où ce pus devient rapidement acre & mordicant, & fuſe ou ſe reſorbe aiſément. Ces propriétés qui le diſtinguent du pus phlegmoneux, ont fait ſoupçonner à M. Queſnay (a), que celui-ci n'etoit moins ſuſceptible de dépravation, que parce qu'il eſt enveloppé & empâté par les ſucs gras, gélatineux & muqueux qu'il s'aſſimile dans le tiſſu des graiſſes. Le pus exiſteroit donc indépendamment du mélange de ces ſucs. Pour en juger l'influence & épargner, à nos principes, toute indication contradictoire & non prévue, élevons-nous, s'il ſe peut, à la ſource du pus homogène, du vrai pus.

Le pus, ſuivant M. Queſnay (b), eſt formé du débris des ſucs albumineux, ſoit ſanguins, ſoit lymphatiques ; ce ſont ces ſucs qui d'abord glaireux, ſe figent, forment une croûte blanchâtre & couenneuſe (c) ſur la ſurface du ſang tiré par la ſaignée, & prennent enfin, avec un degré d'élaboration de plus, le caractère purulent. Cette couenne a encore été regardée comme l'élément du pus par MM. Sauvages & de Haën (d).

Cette doctrine ſeroit étrangère à ce Mémoire, ſi elle n'avoit point influé ſur la pratique des Onguens. « Cette » humeur excrémenteuſe, le pus, dit M. Queſnay (e), » formée de la matière des ſucs albumineux, diffère » de l'excrément muqueux, c'eſt-à-dire, de l'excrément » naturel qui réſulte auſſi de la deſtruction de ces mêmes » ſucs, en ce qu'une grande partie du ſel des ſucs albumineux reſte engagée dans l'excrément purulent,

(a) Ibid.

(b) Traité des fièvres, tom. II, chap. 2, §. 2.

(c) Ibid. chap. 3, §. 6.

(d) *Ratio Méd. tom. I, part. ſecundâ, cap. 2.*

(e) Ibid. chap. 2, §. 2.

» & qu'il eſt même devenu plus ſuſceptible de pourri- » ture que dans ces ſucs, parce que la chaleur a plus » agi ſur lui ». M. Queſnay, cependant étoit trop éclairé par les faits, pour regarder le pus en général, comme actuellement putride; auſſi n'attribue-t-il aux digeſtifs, qu'une propriété préſervative, ou comme il dit, balſamique (*a*) : Mais qu'importe à l'utilité pratique, que ce ſoit, « pour préſerver le pus d'altération », ou pour la corriger, ſi cette variété apparente dans l'indication, n'aboutit au fond qu'aux mêmes topiques, au digeſtif vulgaire.

Nous ne tenterons point au reſte d'apprécier en elle-même la ſolidité de cette doctrine; mais à quelle Ætiologie rapporter, à quels ſucs, iſolément ou par amalgame, attribuer l'humorragie, qui dans les plaies ou les ulcères de large ſurface, épuiſe quelquefois, par ſon abondance, tous les ſucs du corps, & les dirige en ſéroſité purulente, à travers une ſolution ulcéreuſe ? Comment expliquer cette diathèſe (*b*), dont parle M. de Haën (*c*), laquelle ſans inflammation précédente, ſans réſorbtion contagieuſe, ſemble transformer en pus la maſſe entière des liquides, le verſe par tous les excrétoires, en inonde le tiſſu cellulaire; & qui, s'il en faut croire cet Auteur célèbre,

(*a*) Tr. de la ſupp. pag. 194... 200.

(*b*) Nous avons vu un malade âgé de 50 ans, couvert d'ulcères nés ſpontanément ſur la cuiſſe, vers la région lombaire, ſous l'aiſſelle, près le tendon du muſcle pectoral, tous du côté gauche. Ces ulcères éxudoient un pus de conſiſtance & de couleur de petit lait non clarifié, d'odeur fade ſeulement. Point d'engorgement dans le tiſſu voiſin; au contraire, le tiſſu des graiſſes, privé de reſſort & macéré, ſe préſentoit & s'enlevoit par floccons, les tendons étoient dépouillés de leurs gaines, les muſcles parfaitement diſſéqués, la peau uſée & amincie flotoit ſur ces parties. Cet homme étoit entré à l'hôpital pour un ulcère calleux d'un pouce au plus de diamètre, que tous les moyens uſités ne firent qu'irriter & aggrandir. Ce fut après deux mois que parurent ces preuves d'infection purulente, ſans fièvre préliminaire ou concomitante, ſans réſorbtion apparente. L'ouverture du cadavre démontra même la nullité d'aucun foyer intérieur.

(*c*) *Loc. ſuprà cit.*

peut être provoquée par quelques substances végétales (*a*)? Les modifications extérieures du pus ne couvriroient-elles point bien des différences intrinséques? Peut-être. Que nous importe, au reste? S'il suffit en Pratique de connoître ces qualités extérieures, & les propriétés réelles & sensibles du pus, pour en déterminer l'influence; contentons-nous de cette portion de lumière, nous en serons moins exposés aux écarts & à l'erreur.

Il ne s'agit ici que du pus louable, du pus qui exude des ulcères simples & sans complication, de cette liqueur blanchâtre, visqueuse & grasse, sans odeur & sans saveur, miscible à l'eau, & cependant spécifiquement plus pesante qu'elle. La pratique & l'observation avoient rassuré les anciens sur l'influence & le danger de cet excrément. Hippocrate, il est vrai, semble avoir désigné la putridité, comme le produit & le résultat de *la transmutation du sang en pus* (*b*). *Suppurantur autem ulcera, alterato ac calefacto sanguine, donec putrescens talium ulcerum pus fiat*; mais comme le remarque Van-Swieten (*c*), cette acception n'est point identique avec celle des modernes. *Non autem hîc per putredinem videtur intellexisse malignam & verè dicendam humorum degenerationem, sed tantùm illam immutationem, quâ in pus abeunt.* Galien, auquel on a reconnu devoir l'intelligence

(*a*) M. de Haën * nomme la belladonne, le stramonium, &c. « J'ai observé, (dit » M. Quesnay), que le suc de chicorée, mais sur-tout ceux de ciguë & de ma- » tricaire mêlés avec le sang tiré par la saignée, le réduisent presque tout en hu- » meur glaireuse ** ». Or, cette métamorphose, suivant sa doctrine, est le premier pas vers la forme purulente.

(*b*) *Lib. de ulc.* §. 3.

(*c*) *Comm.* § 158... 7.

* *Loc. cit. pag.* 125.

** Tr. des fièvres, tom. II, chap. 3, §. 3.

d'Hippocrate, Galien éclaircit à l'évidence ce ſoupçon modeſte de Van-Swieten. Le vrai pus, dit-il, n'eſt point putride ; c'eſt la coction ou la chaleur naturelle qui le mûrit & le digère (*a*). *Series eſt ut colligas ſanguinem, quod probè ſit in pus commutatus, primò quidem non putruiſſe, ſed potiùs concoctum fuiſſe.* Cette doctrine qui fut chez les anciens la baſe de leur théorie ſur la ſuppuration, ne diſparut qu'avec le galéniſme.

Galien même étoit ſi loin de reprocher au vrai pus, aucune influence dangereuſe, qu'il le regardoit au contraire, ſuivant le témoignage de Van-Swieten, comme le prognoſtic & le ſceau d'un heureuſe guériſon. *Bonum pus maximum ſecuritatis ſignum chirurgis dat : quinimò auſus fuit aſſerere Galenus, nihil mali accidere poſſe ulceri pus procreanti* (*b*). Il ſeroit ſuperflu d'accumuler ſur cette vérité l'autorité des Praticiens modernes. M. Queſnay lui-même aſſure, que « le pus qui enduit les » chairs de la plaie ſeulement, & qui eſt diſtribué dans » l'appareil, eſt peu ſuſceptible de dépravation nuiſi- » ble, même quand il eſt fort abondant. (*c*).

ARTICLE SECOND.

Du pus de déterſion.

Les anciens ne caractériſoient eſſentiellement du nom de pus, que celui de coction ou de dépôt & de collection ; les ſucs du dégorgement ſecondaire, furent ſoumis à des idées nouvelles, & à d'autres acceptions. Il ſuinte des ulcères deux eſpèces d'excrémens, ſuivant Galien (*d*), l'un ſubtil & ſéreux, appelé

(*a*) *Comm. in progn.* Hipp. *cap. ult. lib.* 1°.

(*b*) *Comm.* §. 158.

(*c*) Tr. de la ſupp. pag. 319.

(*d*) *De meth. Med. lib.* 3, *cap.* 4.

par les Grècs *ichor*, & par les Latins *sanies*; l'autre épais & grossier nommé *sordes*. Attribués à la mutation réguliere du suc nourricier, dont ils étoient l'excédent, ces excrémens furent regardés comme inséparables des solutions ulcéreuses; l'*ichor* ou *sanies* étoit cette rosée insensible qui s'éleve sans cesse des corps animaux, & qui étoit condensée par les topiques : le *sordes*, cette crasse qui salit le linge & la peau; l'un rendoit l'ulcère humide, l'autre sordide (a). *Ex tenui quidem excremento ulcus humidum redditur, ex crasso, sordidum*; l'un nécessitoit l'application des déficcatifs, l'autre celle des detersifs. *Detergenda sordes*, dit Houllier (b), *quæ corruptelâ corporis concrescit, exsiccanda sanies humidumque recrementum, quod statâ naturæ lege ab alimento partis reliquum fit.*

Nous avons observé precédemment, que le pus suinte sous forme sereuse, que sa portion la plus fluide & la plus mobile imbibe & pénétre l'appareil, que le reste muqueux, gras & plus fixe fait couche, & s'épaissit sous la surface qui touche la plaie; mais il faut avouer que cette observation simple est ici bien étrangement défigurée par l'Ætiologie & les conséquences. C'est pourtant sur ces fondemens perpétués d'âge en âge, par le despotisme galénique, que la pratique vulgaire est établie.

Cette théorie, il est vrai, ne subsista pas même jusqu'à la chûte du galénisme, sans éprouver des variations. Paré, & la plupart de ses contemporains, ne parlent que transitoirement de l'*ichor* galénique; ce fut sur-tout le *sordes*, qu'ils nommoient ordure, boue, sorditie, qui fixa leur attention. L'*ichor* perdit peu à peu son acception originelle, & la détersion opposée

(a) *Id. loc. cit.*

(b) *De mat. Chir. cap. 6.*

au *ſordes* reſta ſeule enfin en poſſeſſion du champ chirurgical.

Le *ſordes* lui-même eſt enfin diſparu, on ne l'applique aujourd'hui qu'au tiſſu ſordide & fongueux des ulcères. *Sordes naſcuntur in ulceribus vel à ſemi-diſciſſis partibus, vel à mortuis & nondùm à vivis ſeparatis, vel à vaſis dilatatis & liquido immeabili diſtentis* (*a*). Cependant l'indication illimitée de deterſion, que ſon acception primitive avoit ſuggerée, ſubſiſte encore.

Nous ne ſuivrons point la théorie moderne dans le détail des altérations du pus, & de leurs cauſes. On convient unanimement que les bonnes ou mauvaiſes qualités du pus dépendent de l'état vicieux ou ſain du tiſſu ulcéré, & que ſi ce tiſſu n'eſt point compliqué d'inertie, de vice local, &c. il n'exudera jamais d'*ichor*, de *ſanies*, &c.

ARTICLE TROISIÈME.

Du pus de régénération.

Galien & tous les anciens, déſignoient le ſang comme la cauſe matérielle de la reproduction. *Scire licet generandæ carnis materiam ſanguinem bonum eſſe.* Cet aphoriſme galénique fit loi (*b*). L'*ichor* & le *ſordes* ne furent regardés que comme l'excrément & le ſuperflu de cette métamorphoſe organique. Ce période ne fut marqué chez eux par aucune variété dans les indications. « D'autant qu'en cette génération, pendant que » le ſang ſe change en chair, l'excrément ſubtil & » le groſſier ſe ſéparent...... L'ulcère a beſoin des deſ- » ſicatifs & déterſifs (*c*) ». La perſuaſion de leur im-

(*a*) *Comm. in aph.* Boerh. §. 206.
(*b*) *De meth. lib.* 3, *cap.* 3.
(*c*) Fabrice d'Aquap. part. 1, liv. 3, chap. 3.

puiſſance

puiſſance à pénétrer ce prétendu méchaniſme, dont ils abandonnoient le ſoin à la nature, *auctorem, ut ita dicam, opificemque naturam*, diſoit Galien, cette perſuaſion qui les bornoit à l'indication pratique, rendoit au moins ce préjugé indifférent (a). Que ne pouvons-nous, pour l'honneur de l'Art, laiſſer dans l'oubli les conſéquences ou la manie d'expliquer ce principe illuſoire a entraîné la théorie moderne?

L'opinion la plus probable & la plus excuſable, ſans doute, faiſoit conſiſter la régénération dans le développement des réſeaux artériels du tiſſu cellulaire (*b*); c'étoit déjà proſcrire ſtrictement la régénération. Nous ne reprocherons à ce ſyſtême, que les indications qui en réſultoient. « Le pus, dit M. Queſnay (*c*), eſt » la cauſe inſtrumentale de l'incarnation; c'eſt lui qui » en humectant continuellement les chairs qui doivent » recroître, prévient non-ſeulement leur deſſéche- » ment, mais de plus les amollit & les relâche; il faci- » lite par-là cette dilatation qui s'opère par l'impulſion » des ſucs, & qui procure de nouvelles chairs ». *Sub pure naturali, & blandiſſimo balſamo, videmus tunc quotidiè ſenſim elevari fundum vulneris* (*d*). Le pus, qui ſous des modifications peu différentes, étoit l'effroi de la pratique vulgaire; le pus devint donc un principe précieux qu'il eût été dangereux d'enlever; on fit un précepte de la proſcription de l'exſiccation tant recommandée par les anciens.

Ce ſyſtême ſi ſpécieux, adopté par les plus grands

(*a*) *De meth. ſuprà.*

(*b*) Fizes, Diſſ. ſur la ſupp.

(*c*) Queſnay, Tr. de la ſupp.

(*d*) *Comm. in aph.* Boerh. §. 158... 9.

maîtres, en appui duquel on provoquoit au témoignage des yeux, & à la structure intime des parties, ce système en remplaçoit un autre, où le pus jouoit encore un plus grand rôle.

C'étoit le pus lui-même qui étoit la cause matérielle de la réproduction, ou plutôt (*a*), ce pus n'en étoit point. « C'est, dit Médalon, cette lympe douce & » nourricière (*b*), ce restaurant universel de nos pertes, » qui parfaitement analogue à toutes les parties qui » nous composent, ne peut suinter par l'embouchure » des vaisseaux lymphatiques, sans s'assimiler avec elle » par la simple voie de *juxta-position* ».

Cette opinion, suggérée sans doute par la tissure informe, & par la couleur matte des cicatrices, date du seizième siècle. Paré nous apprend même qu'on avoit désigné sous des noms particuliers, les nuances graduelles de consistance & d'épaississement, que le suc nourricier devoit prendre en se déposant sur le tissu des ulcères. » *Ros*, *cambium & gluten* (*c*) ». Ces trois mots ont été inventés par les récents, pour exprimer la nature de l'humeur alimentaire. Il est vrai que Paré s'appuie du suffrage de Galien; c'étoit l'esprit de son siècle; car dans le passage allégué, il n'est point question de régénération; au contraire, il s'agit de l'intempérie séche, causée par l'épuisement de l'humide radical (*d*).

(*a*) *Ubi verò vulnus purgatum, vel ubi illud prorsùs recens est, id exsudat humorem, quo per totum corpus diviso, omnes partes aluntur & qui ex sanguine & lymphâ constare videtur; & hunc succum etiam ad pus plerumque solent referre Chirurgi, cujus tamen alius ortus, aliaque natura est, ex eo enim carnes increscunt, quibus vulnus impletur.* Platner, Inst. Chir. §. 351.

(*b*) Prix de l'Acad. tom. I.

(*c*) Liv. 13, chap. 1.

(*d*) *Etiam tertia (intemperies sicca) cùm propria humiditas undè partes nutriuntur, omninò absumpta est. Continetur ea in omnibus animalis partibus, ceu* ros, *quidam per eas sparsus* *.

* *De meth. Med. lib. 7, cap. 6.*

Ce placage inorganique & brute, ne parut point conforme aux loix de l'œconomie animale. Le tissu prétendu régénéré sous une pellicule legère, jouit de sensibilité, de vie, & saigne à la moindre piquure; il avoit donc des vaisseaux; il falloit en expliquer la formation, ou l'édifice auroit disparu. On en maçonna avec le suc nourricier. « Il faudroit, dit M. Louis (a), » nommer presque tous les ouvrages modernes, si l'on » vouloit faire l'énumération de ceux qui ont établi » que le pus louable étoit le suc nourricier; que tout » ce qui en étoit fourni par la suppuration, n'étoit » pas perdu, parce que la portion qui mouille l'em- » bouchure des vaisseaux s'y épaissit, & devient chair ». De l'addition de nouvelles couches, résultoit un anneau charnu; cet anneau en rencontroit un autre, ainsi se formoit un tuyau continu. *Infinitam creatoris sapientiam adoramus, qui corpus humanum his dotibus instruxit* (b).

ARTICLE QUATRIÈME.

Influence réelle du pus dans les Ulcères.

La profondeur & le diamètre d'un ulcère, annoncent toujours, dans le tissu voisin, une infiltration purulente relative (c); cette infiltration pour l'abondance, est d'ordinaire relative elle-même, dans son principe, au stimulus inflammatoire.

L'affaissement des lèvres ulcérées, est proportionnel à l'écoulement du pus, qui en est la cause matérielle (d);

(a) Mém. de l'Acad. Roy. de Chir. tom. IV.

(b) *Comm. in aph.* Boerh. §. 158.

(c) Chap. 1, art. 2, cor.

(d) Ibid.

cet affaiſſement ſeroit au moins ſuſpendu, ſi ce tiſſu, celui ſur-tout de la ſurface, plein encore de la cauſe inflammatoire, & ſi ſenſible alors au plus léger ſtimulus, venoit à ſe froncer, à ſe criſper, & refuſoit paſſage au pus.

La nature y a pourvu : c'eſt le pus dépoſé ſur les mailles ulcéreuſes, qui amortit & éteint cette tendance à la criſpation & au froncement, qui, par la qualité relâchante que lui donne ſa nature humide, graſſe & viſqueuſe, les entretient dans la ſoupleſſe & la flexibilité, les maintient, enfin, dans la diſpoſition la plus favorable à la deplétion ultérieure des mailles circonvoiſines. « Il n'y a point, dit M. Queſnay, de » plus puiſſant digeſtif que le pus ». Ce n'eſt auſſi que dans ce ſens qu'il faut concevoir cet adage vulgaire : le pus fait le pus (*a*).

Mais cette propriété du pus doit avoir des bornes ; car s'il ſéjournoit trop long-tems, ou qu'il fit lac ſur le tiſſu d'un ulcère, il le plongeroit dans l'inertie, ou l'éleveroit en fongoſités : en le privant de toute réaction expulſive, il le rendroit pénétrable, comme l'éponge, aux humeurs que la tendance prolongée de l'irritation topique, dirige encore vers la ſolution ulcéreuſe. Il faut donc multiplier les panſemens à raiſon de ſon abondance ; il faut garnir ſoigneuſement & mollement l'antre ulcéreux, pour l'empêcher de ſe raſſembler. Le pus ne préſente par lui-même aucune indication ultérieure ; tout le reſte eſt illuſoire.

Ce n'eſt pas que le pus ne ſoit ſuſceptible de mouvemens ſpontanées ; ſouvent il acquiert des qualités dangereuſes, & qui néceſſitent les reſſources de l'Art. » S'il s'accumule & croupit dans le fonds d'une plaie, » dit M. Queſnay (*b*), il s'y corrompt, & devient

(*a*) Supp. pag. 239.

(*b*) Ibid. pag. 319.

» pernicieux ; il se multiplie, il détruit les graisses, » & forme des cavernes & des sinus ; il produit des » callosités & des endurcissemens ; il rentre dans les » voies de la circulation, &c. ». C'est le langage de tous les Praticiens ; c'est celui de l'observation. Mais alors l'essentielle & l'unique indication, est de procurer à ce pus, un égoût libre, & d'en empêcher la récollection. Les anti-septiques internes ou externes, & les topiques quelconques, sont purement auxiliaires : la première indication remplie, quant au pus, toute autre cesse.

Les vices que le pus contracte par quelque cause interne ou locale ; l'acreté, la fétidité, la virulence, &c. se confondent avec leurs causes, ainsi que l'influence & les indications qui en résultent.

Quand les lèvres d'un ulcère ont été réduites au niveau du fond, le pus que laissent encore échapper les mailles ulcéreuses, n'est que l'exudation pour l'ordinaire, ou l'humorrhagie des sucs qui arrosent & parcourent habituellement le tissu des graisses. Ce pus, produit du mélange paisible de ces sucs, qui, dans leur liaison & leur texture, n'ont éprouvé aucune secousse étrangère à l'ordre naturel ; ce pus, dis-je, est encore bien moins susceptible de dépravation, que celui d'inflammation (a) : mais son écoulement est en perte réelle pour l'économie de l'ensemble, & sur-tout pour le local ; loin d'être agent nécessaire au méchanisme curatif, c'est le pus qui entretient, & qui même constitue alors ces ulcères. L'Art ne peut donc avoir d'autre but que de lui clorre passage : *Ulceris quâ ulcus sanatio, mediocris siccatio est* (b).

(a) Ibid. pag. 15.

(b) *De meth. Med. lib.* 4, *cap.* 5.

COROLLAIRE.

Sur l'intervalle des panſemens.

On trouve dans les Anciens, peu de paſſages explicites ſur cet intervalle. Galien (*a*), dans un ſeul endroit, recommande de ne panſer les ulcères que de trois en trois jours : *Tertio quoque die ſolvendum.* Paul d'Égine (*b*) avoit ſans doute emprunté de lui ce précepte ; on le retrouve dans Paré (*c*) & dans Fabrice d'Aquapendente (*d*).

Mais un précepte auſſi vague devoit ſans doute être de peu d'uſage. Auſſi Magatus (*e*), preſque Contemporain de Paré & de Fabrice d'Aquapendente, reprochoit ſans ceſſe aux Praticiens de ſon tems, de panſer une fois le jour, & même pluſieurs. Sennert (*f*) ne le déſavoue point dans ſa réfutation ; il poſe même en principe, qu'il faut panſer une fois chaque jour. Pourquoi ne ſe ſeroit-il point étayé du précepte de Galien, l'arc-boutant de la diſpute, ſi ce précepte eût dirigé la pratique actuelle? Ce précepte n'avoit donc été recueilli par Fabrice & Paré, que par reſpect pour ſon Auteur, & peut-être pour avoir le mérite de croiſer la pratique reçue, à l'abri de ce nom légiſlateur.

Quoi qu'il en ſoit, Magatus éclairé, nous dit-il (*g*), ſur l'abus & les dangers de la méthode vulgaire, par quelques ſuccès dont il fut témoin à Rome, & d'après

(*a*) *De comp. Med. per genera, lib.* 4, *cap.* 2.
(*b*) *Lib. VI, cap.* 48.
(*c*) Liv 13, chap. 11.
(*d*) Liv. 2, chap. 7.
(*e*) *De rarâ Med. vuln. lib.* 1, *cap.* 1.
(*f*) *Tom. III, lib.* 5, *cap.* 9.
(*g*) *Ib. in præfat. lib.* 1.

quelques tentatives heureuses, en adopta & répandit une absolument opposée : il s'étoit apperçu que les ulcères simples se guérissoient d'eux-mêmes (*a*); il jugea l'inutilité de l'appareil compliqué de remèdes & d'indications dont étoit hérissé le Galenisme. Le pansement fut enveloppé dans la proscription générale.

Nous applaudirons sans doute à ses raisons, contre la nécessité de relever l'appareil, pour appliquer des médicamens relatifs aux tems des ulcères. Mais les objections de Sennert, sur le danger du séjour & du croupissement du pus, sur la gratuité (*b*) des suppositions de Magatus, pour en disculper sa méthode, sur la futilité (*c*) de ses craintes, concernant la dissipation de la chaleur

(*a*) *Ib. lib.* 1, *cap.* 1.

(*b*) Il prétend *, en se conformant toujours à la doctrine Galénique, que des deux excrémens, le subtil *ichor, sanies, tenuius excrementum*, se résorbe en partie, *partim per insensilem halitum digeri*, ou qu'il s'exhale en vapeurs, *partim à calore extra vulnus propelli*; que l'excrément grossier, le *sordes*, est en trop petite quantité pour exiger détersion, *qu'il se confond enfin avec le pus*, & transude avec lui à travers l'appareil. Cet échantillon théorique ne feroit point fortune aujourd'hui; aussi ses partisans, pressés par l'objection, se rabattent sans cesse sur l'expérience. Qu'on nous permette une remarque qui prouveroit seule, combien l'autorité de Galien entravoit alors le génie de l'Art. Magatus, dans ses principes, eût été sans doute fort embarrassé de caractériser le *sordes*, il se donne pourtant bien garde de le nier; il se confond, dit-il enfin, avec le pus. C'est ainsi que Paré cherchoit lui-même dans Galien, l'origine & l'invention de la ligature des vaisseaux.

* *Lib.* 1, *cap.* 44.

(*c*) Il est amusant de voir combien Sennert sue pour disculper Galien de n'avoir point explicitement dirigé sa pratique vers la conservation de la chaleur innée, & de n'avoir eu en vue dans le traitement des ulceres, que l'expulsion des excrémens & l'exsiccation. Avec quel air de triomphe Magatus reproduit sans cesse ce reproche. Cette objection, qui nous paroît aujourd'hui si légère, étoit du plus grand poids dans le Galénisme. Aussi Sennert, en niant les conséquences que Magatus tiroit de ce principe, en faveur de sa méthode, s'attache-t-il à prouver que Galien ne fut point en défaut sur ce point; que s'il n'en parle point expressément, il l'inculque fréquemment, & que les sarcotiques étoient destinés à concentrer cette chaleur, *& ea ipsa Med. quæ sarcotica dicuntur, ad calorem partis conservandum comparata sunt* *.

* *Loc. cit. pag.* 394.

innée, son grand principe; sur l'influence (*a*) exagérée de l'air & de ses mauvais effets; sur l'inculpation réversible que le pansement multiplie le pus; enfin, sur les exceptions fréquentes, qui, de l'aveu de Magatus, modifient sa méthode, & la réduiroient aux cas les plus simples, nous paroissent, en général, donner gain de cause à Sennert.

Quant à l'expérience que Magatus invoque sans cesse, nous répondrons, avec M. Quesnay (*b*), « que les observations dont ces Praticiens nous accablent, & qui ont au moins le défaut d'être choisies » en tant que favorables à leur méthode, prouvent » seulement qu'on peut guérir beaucoup de plaies, » même en assez peu de tems, en pansant fort rarement, & que c'est prouver inutilement ce qui est » fort connu & avoué de tout Chirurgien instruit par » l'expérience; que les preuves de l'universalité de ce » précepte, ne portent que sur une théorie purement » hypothétique, & sur des observations qui ne sont » point comparées avec celles qu'on peut leur opposer ».

Persuadée qu'on ne pouvoit faire un précepte exclusif & général de la fréquence ou de la rareté des pansemens, l'Académie proposa pour le Prix de 1735, de déterminer dans chaque genre de maladies chirurgicales, le choix & les motifs de l'une & de l'autre méthode

(*a*) Les Partisans modernes du pansement rare, ont fait de cette objection, la pierre angulaire de leur systême; ils ont supposé vaguement que l'air étoit intrinséquement imprégné de qualités malfaisantes, qu'il étoit le foyer ou le véhicule de miasmes putrides, acides, &c. Ils étalent avec affectation, & appliquent à l'intervalle rapide d'un pansement, les dangers réels & reconnus de l'impression constante, & du contact non interrompu de l'air sur les ulcères: l'air, envisagé comme cause dans l'infection locale ou passagère de l'atmosphère, est confondu avec celui de complication dont il s'agit ici. Enfin, quoique Sennert eût opposé à ces craintes l'exemple des animaux, qui se guérissent si souvent d'ulcères exposés sans cesse au contact de l'air, cet élément est devenu l'effroi de la pratique vulgaire. Nous verrons même qu'on a fait un precepte de couvrir l'appareil de larges emplâtres, afin de mieux garantir les ulcères de ces malignes influences.

(*b*) Tr. de la supp. pag. 312.

thode. L'Auteur couronné (*a*), a bien senti les inconvéniens du séjour & du croupissement du pus, & la nécessité d'en purger plus ou moins fréquemment les ulcères ; mais ce conseil se bornoit au tems de détersion : le préjugé de régénération qui maîtrisoit alors la pratique, reproduisit l'indication illimitée du pansement rare. La levée de l'appareil eût *rompu les points de communication entre la maladie & les remèdes* (*b*) ; on eût enlevé *cette lymphe douce & nourricière* qui répare nos pertes ; on auroit interrompu le développement régénérant des réseaux artériels. Nous ne prétendons point infirmer le cri unanime des Praticiens sur la nécessité de panser rarement les ulcères qui touchent à cicatrice ; nous voulons seulement montrer le peu de solidité des principes vulgaires, sur lesquels on a calculé cet intervalle.

Quelle sera donc la boussole du Chirurgien ? Le pus, son abondance, ses altérations reconnues, la rapidité de leur influence relativement à la position de l'ulcère ou à la saison : les complications internes ou locales, ont, dans tous les systêmes, éludé les règles générales.

CHAPITRE TROISIÈME.

Des tems ou périodes des Ulcères.

LA PRATIQUE vulgaire soumet indistinctement toutes les solutions purulentes à quatre tems, états ou périodes : la digestion, la détersion, la régénération & la cicatrice. Indications, topiques, tout roule sur ces

(*a*) Prix de l'Acad. tom. I, art. 2, §. 3.

(*b*) Ib. art. 3, §. 2.

tems ; ils ſont la baſe du traitement vulgaire. Eſt-ce la nature, qui, dans la dépuration des ulcères, auroit ainſi nuancé ſa marche & ſon méchaniſme ? Si ce n'eſt qu'un ſyſtême, remontons, s'il ſe peut, aux ſuppoſitions vraies ou fauſſes, illuſoires ou préjugées qui le ſuggérèrent : plus ces tems ont influé ſur la pratique vulgaire, plus il eſt intéreſſant d'en conſtater, ou le néant, ou la réalité.

ARTICLE PREMIER.

De la digeſtion & des digeſtifs.

Hippocrate, Celſe, Galien, & tous les Anciens, n'ont point parlé de ce période ſi précieux dans notre pratique vulgaire : ſi l'on trouve chez eux les noms de digeſtion & de digeſtifs, c'eſt ſous une acception tout-à-fait différente (*a*) ; ils s'en ſervoient pour caractériſer la réſolution ; & nos réſolutifs, ils les faiſoient ſuccéder aux répercuſſifs dans le traitement des tumeurs inflammatoires : ſi la perſévérance ou l'augment des ſymptômes

(*a*) *DIAPHORESIS, digeſtio eſt humorum qui in aliquâ parte continentur, per meatus inſenſiles eductio. Hanc facultatem quæ poſſident medicamenta diaphoretica, id eſt, diſcuſſoria & per halitum digerentia vocantur* *. Le *digerere* des Anciens, ſemble, il eſt vrai, avoir eu quelquefois un ſens plus étendu. *Oleum vetus & adeps digerunt* **. *Si gravis inflammatio . . . . aquæ quoque calidæ neceſſarius eſt uſus, ut & materiam digerat & duritiem emolliat & pus citet* ***. *Fermentum oleo piſtum & cum coctâ cepâ mixtum potenter coquit, mollit ac digerit* ****. On voit dans ces exemples, que le diaphoreſis ou *digeſtio*, eſt ſynonyme du pepſis ou *maturatio*. Ce n'eſt que ſous cette dernière acception, qui a enfin éclipſé l'acception propre & principale, que le *digerere* joue, depuis deux ſiècles, un ſi grand rôle dans la pratique vulgaire.

* *Gorrei def. med. verb. diaphoreſis.*

** *Galen. de comp. med. per gen. lib.* 1.

*** *Celſ., lib.* 5, *cap.* 26.

**** *Hollerius, de mat. Chir. cap.* 3.

annonçoient la ſuppuration, ils leur ſubſtituoient les maturatifs, *peptica*.

Quand ces tumeurs étoient abſcédées, & que la ſection avoit procuré le dégorgement de leur foyer, Galien conſeilloit, s'il ſubſiſtoit encore un reſte d'inflammation, d'appliquer des cataplaſmes réfrigérans, & de laver au beſoin l'antre ulcéreux avec le mélicrat, l'oxicrat, le vin, &c. d'éviter ſur-tout l'huile & les aqueux; car il ne faut, dit-il, avoir en vue que l'exſiccation: *Nam exquiſitè exſiccare expedit* (*a*). Paul d'Egine a copié Galien mot pour mot. C'étoit avant eux la pratique de Celſe: ils l'avoient tous peut-être empruntée d'Hippocrate.

Cette doctrine fut celle de la Chirurgie renaiſſante. L'apoſtême ouvert ſoit mondifié, rempli de chair & conſolidé, dit Guy de Chauliac; les topiques alors doivent deſſécher ſans être âcres ni mordicans. Nulle mention juſqu'alors de digeſtifs dans l'acception actuelle.

Ce fut, à ce qu'il nous ſemble, dans la génération ſuivante, que s'introduiſit, dans la pratique, cette indication nouvelle, & les topiques qu'on y crut relatifs. « Après » telle apertion d'un abſcès, coutumièrement reſte encore, » dit Paré (*b*), quelque portion de la tumeur, laquelle » n'aura pas été du tout ſuppurée, & partant le Chirur- » gien doit avoir égard qu'il y a complication de diſ- » poſition, à ſavoir tumeur, & ulcère. Donc tu con- » tinueras les médicamens ſuppuratifs, & l'ulcère ſera » traité l'eſpace de deux ou trois jours avec. . . . . ». Et il formule exactement le digeſtif vulgaire actuel. Paré, qui ne cite perſonne, ajoute en marge, *document pour le Chirurgien*. Il eſt vraiſemblable cependant qu'il ne fit que prêter, à la pratique courante, en l'adoptant, le voile ſpécieux de la théorie.

(*a*) *De arte curativâ ad glauc. lib.* 2, *cap.* 2.

(*b*) Liv. 7, chap. 10.

En effet, Fabrice d'Aquapendente, presque son Contemporain, qui probablement ne le connut point, qui ne le cite pas au moins, s'exprimoit, en Italie, précisément dans les mêmes termes. On remarquera seulement que Fabrice, plein de la doctrine ancienne, n'employoit point d'huile; & que Paré même, ou ses Auteurs, avoient cru éluder les reproches de Galien, en l'imprégnant de sucs de roses, qu'ils regardoient, d'après lui, comme froide & sèche au premier degré.

On s'étonnera sans doute que cette méthode supposée récente alors, ait pu se répandre aussi rapidement. Quelques réflexions éclairciront ce soupçon, & la vérité de notre assertion.

Si la pratique & la théorie ne marchent point de front, si quelquefois, près du lit des malades, elles font divorce, c'est sur-tout dans le traitement des ulcères, relativement à leurs tems : nous en appelons à la pratique vulgaire. Le Galénisme, dont l'intelligence & les combinaisons étoient réservées à quelques têtes privilégiées & savantes, classe qui, pratiquant le moins, compila toujours pour l'autre; le Galénisme, si stérile en ressources, ne dut point captiver long-tems le génie pratique aiguillonné sans cesse par des besoins multipliés & journaliers. Le témoignage de *Magatus*, prouve que long-tems avant l'époque connue de sa chûte, la Chirurgie Italienne ne mettoit plus dans le fait, l'autorité de Galien, à la place de l'observation & des faits.

Les guerres sanglantes qui désolèrent l'Italie, jusques vers le milieu du seizième siècle, & le fléau terrible & nouveau qui redoubla pour lors les ressources & l'activité de l'Art, nous paroissent l'époque du digestif vulgaire. Pourquoi la térébenthine dissoute dans le jaune d'œuf, qui fut presque, dans l'origine, consacrée au traitement des ulcères du canal de l'urètre, est-elle devenue constamment & invariablement par-tout, la base du digestif vulgaire?

On ſait que les François eurent la première part [?] ces expéditions militaires. Paré nous apprend lui-même qu'il avoit ſuivi, dans ſa jeuneſſe, le Maréchal de Montejan, en Piémont. Il eſt donc plus que vraiſemblable que Fabrice & Paré puiſoient à la même ſource. La torture que Fabrice fait ſubir à ſes principes, pour les combiner avec le Galéniſme, prouve encore qu'il étoit alors maîtriſé par la pratique régnante.

Sous l'autorité de ces deux grands Maîtres, le topique digeſtif, & conſéquemment l'indication qui en interprêtoit & néceſſitoit l'uſage, ſe répandirent ſur le champ en France & en Allemagne. C'étoit aux Écoles de Padoue, aux leçons ſur-tout de Fabrice, ſon plus bel ornement, que le Nord entier venoit alors puiſer des connoiſſances médicales. Une obſervation originale, c'eſt l'influence marquée que les formules de Fabrice & de Paré, ſemblent avoir eue ſur leurs ſucceſſeurs. En Italie, en Allemagne, où, conformément à l'eſprit de Fabrice, l'on perdit moins de vue les Anciens, on ajouta de préférence à l'excipient digeſtif leur *peptica*, l'encens, le maſtic, &c. (*a*). En France, on aſſocia plus volontiers à cette baſe, avec Paré, les huileux. « D'autres Praticiens plus exacts Obſervateurs de ce qui » ſe paſſe dans les plaies, s'étant apperçu du danger » qu'il y avoit de ſe ſervir de ces poudres deſſicatives, » ont entièrement proſcrit cette pratique qu'on tenoit » des Anciens, comme par tradition; & n'ont employé que les maturatifs les plus ſimples, en y » ajoutant des Onguens émolliens, tel que l'Onguent d'althéa : ils ont remarqué par cette nouvelle » méthode, que la ſuppuration des plaies ſe faiſoit beaucoup mieux. Pour procurer aux ulcères une louable » ſuppuration, il faut entretenir leurs parois ſouples,

(*a*) Sennert, Heiſter, Platner, &c.

Chirac, diſſ. ſur les plaies, pag. 151.

» molles & humides; les digeſtifs devoient être en
» conſéquence gras, ſulphureux, doux & émolliens (*a*) ».

Cette variété ſur les acceſſoires du digeſtif, ſuppoſoit toujours, & la même baſe, & la même indication; adoptée d'ailleurs excluſivement, la pratique vulgaire chez les uns & chez les autres, ſe réduiſoit, pour l'ordinaire, au même topique peu varié, peu ſuſceptible de l'être. Mais cette uniformité, ſi peu compatible avec les complications nombreuſes d'un local ulcéré, de ſes cauſes, &c. ne pouvoit manquer de laiſſer entrevoir à la Chirurgie, marquée dans ce ſiècle par un progrès rapide de connoiſſances, bien des vuides & des exceptions. Le digeſtif, dans ſon origine, purement ſuppuratif, pourriſſant, ou chaud & humide, ſuivant l'expreſſion de Fabrice & des Anciens, le digeſtif fut modifié relativement à toutes les ſuppoſitions poſſibles. Il devint relâchant, balſamique, ſpiritueux, diſſolvant, aſtringent, anti-ſeptique. Il ſeroit immenſe d'en ſuivre l'étalage, & de diſcuter les raiſons ſpécieuſes qui motivoient ces variétés. A meſure que le progrès des lumières acquiſes, s'incorporoit à cette baſe ruineuſe, les ſuppoſitions, les exceptions, les diviſions s'accumuloient. Les Elèves s'égaroient ſans fruit dans ce labyrinthe; l'Art enfin s'affaiſſoit ſous ſes propres richeſſes.

Une réflexion ſingulière, & qui feroit ſeule ſoupçonner l'illuſion du principe & de l'indication, c'eſt que Fabrice & Paré avoient introduit les digeſtifs dans le traitement, ſur-tout des abſcès & des ulcères, pour achever de convertir en pus le reliquat de matière non ſuppurée, d'où réſultoit à leurs yeux l'engorgement des lèvres & du tiſſu voiſin; & que nos plus grands Maîtres, Boerhaave, Van-Swieten, M. Queſnay, proſcrivent préciſément en ce cas ces topiques, & conſeillent en premier appareil, des déterſifs.

(*a*) Col de Villars, tom. 5, pag. 107.

ARTICLE SECOND.

De la déterſion & des déterſifs.

Hippocrate parle ſans ceſſe de la néceſſité de purger les ulcères ; il indiquoit par cette expreſſion, *purgatio*, le dégorgement de leur tiſſu, & l'écoulement du pus qui l'opéroit. Les topiques qu'il employoit en ce cas, ne figureroient point aſſurément parmi nos déterſifs ; ceux qu'il a formulés expreſſément, ſont, pour l'ordinaire, précédés de l'indication maladive. Il eſt à remarquer que ces déterſifs, l'alun, le verd-de-gris, le nitre brûlé, &c. avoient pour excipient ordinaire, le vin, le miel, le vinaigre, &c. Hippocrate ne perdoit jamais de vue l'exſiccation.

Nous ne répéterons point ſur quel fondement Galien introduiſit l'indication illimitée de la déterſion ; pourquoi cette indication, qui, dans ſes principes, ne fut jamais pure & ſimple, exigea toujours le concours des deſſicatifs ; comment enfin la pratique vulgaire eſt réſultée des débris de cette portion du Galéniſme ? Mais les préceptes auxquels Galien ſoumit la pratique ſur l'application de ces topiques, peuvent encore éclaircir des préjugés dont on ignore la ſource.

Les déterſifs & les deſſicatifs étoient, relativement à leur énergie, diſtribués en quatre claſſes ; chaque tempérament, & chaque partie avoit le ſien, ſe claſſoit dans quelqu'une des intempéries, froide, chaude, sèche ou humide. Sur ces principes, la convenance ou l'activité du topique, ſe calculoit en raiſon inverſe du tempérament, & en raiſon directe de la partie. Ainſi, ſi un malade étoit de tempérament humide, & que l'ulcère eût ſon ſiége près d'un article, d'un os, d'un cartilage, parties réputées sèches, il en réſultoit un

calcul moyen, & le médicament devoit nuancer entre le chaud & l'humide.

Ce calcul & ces combinaisons étoient la base du Galénisme, & ce fut à les épuiser que se concentra la Chirurgie dogmatique : aussi la science du local & des topiques épuisa à son tour toute l'énergie de l'Art, & absorba presque en entier toute indication ultérieure. Ce reproche n'avoit point échappé à Van-Helmont. Pourquoi, objectoit-il aux Galénistes de son tems, pourquoi se fatiguer sur le choix des topiques? S'il ne faut que déterger & dessécher, la charpie sèche ne suffit-elle pas? Notre pratique vulgaire a perdu l'idiôme Galénique : ce systême lui-même est devenu méconnoissable. Cependant on peut encore en appercevoir plus d'une trace dans la pratique courante; la suite de ce Mémoire en fournira la preuve.

Le discrédit & l'oubli de la théorie Galénique, n'influèrent point, comme nous l'avons vu, sur l'indication détersive; mais dès-lors, & depuis, la théorie vulgaire, livrée à elle-même, n'a cessé d'accumuler sur cette indication indéfinie pour elle, des variations contradictoires. Nous nous bornerons à indiquer les principales, en nous rapprochant de l'époque actuelle.

Il eût été bien étonnant que la détersion, consacrée par la pratique de tous les tems & de tous les lieux, n'eût point trouvé dans la théorie, de ressources pour en motiver & reproduire la nécessité. Ce fut encore dans le méchanisme & le produit de la coction purulente, qu'on crut appercevoir & qu'on puisa cette indication. Toute l'Europe devint l'écho de Boerhaave, sur l'Ætiologie hypothètique & factice que le préjugé détersif lui avoit suggérée sans doute. « Quand la sup- » puration est bien établie, les humeurs arrêtées cou- » lent librement; les extrémités des vaisseaux déchirés, » froissés ou corrodés, se convertissent insensiblement » en

» en pus, se détachent. . . . . Mais comme les fibres » de ces vaisseaux suppurent plus lentement que les » humeurs, à cause de leur solidité, & qu'elles se sé» parent difficilement de la partie saine; que d'ailleurs » les humeurs se trouvant quelquefois épaisses & gros» sières, ne peuvent fournir qu'un pus épais & vis» queux, qui se colle aux parois de l'ulcère, & qui » bouche les orifices des petits vaisseaux par lesquels » doit suinter le suc nourricier, pour former de nou» velles chairs; il est nécessaire d'employer, après les » digestifs, les détersifs ou mondificatifs ». Ces idées spécieuses, éparses dans les Ouvrages de Heister, de Platner, de Col de Villars, &c. substituées universellement au *sordes* Galénique, & qui l'interprétoient en apparence, en perpétuoient aussi les conséquences.

M. Quesnay (a) ne voyoit point dans le pus ce débris de solides macérés ou corrodés, qui devoit être raclé ou balayé par les détersifs; mais il falloit « sol» liciter les chairs à se débarrasser des matières puru» lentes qui les abreuvent : cette indication exige » dans les remèdes, une activité capable d'exciter » l'action organique de ces chairs ». La nature avoue ce principe; elle en sollicite quelquefois les conséquences, elle en rejettera l'universalité; mais alors le préjugé ne touchoit point encore à maturité, & la détersion illimitée surnageoit encore.

Pour mieux appercevoir les variations, & juger l'incertitude du systême vulgaire, suivons-le dans son application, & jetons un coup d'œil sur les détersifs.

Il faudroit n'être point initié dans l'Art, pour prendre à la lettre le mot *détersif*. Il est vrai que les Modernes ont, en ce genre, classé sous le titre de détersifs ron-

(a) Tr. de la supp. ch. 15.

geans, incisifs, *corrodans*, des minéraux cathérétiques ou caustiques, qui peuvent remplir souvent des indications réelles; mais toujours dans des cas d'exception ou de complication; & il s'agit ici d'une indication indéterminée & générale. Sans nous arrêter à des autorités suspectes ou peu connues, puisons dans M. Quesnay les notions les plus saines sur la nature de ces détersifs.

« On compose avec ces détersifs (stimulans) & les » suppuratifs relâchans, différens mondicatifs, en fai- » sant dominer ces remèdes les uns sur les autres, » selon, &c. On les compose ordinairement sous la » forme d'Onguent, parce que cette forme convient » beaucoup mieux pour leur usage, pour ménager la » sensibilité des chairs, & pour les empêcher de se » dessécher ». La pratique vulgaire consacroit à cet usage de tems immémorial, les Onguens des Apôtres, d'Ache, le basilicum ou tétrapharmaque. Mais qu'opéreroit sur un tissu vraiment à déterger, la portion stimulante de ces topiques, absorbée dans l'huile ou la graisse qui constitue l'autre? Van-Swieten étoit au moins de bonne-foi avec lui-même: il caractérisoit tout uniment ces détersifs du nom de digestifs. Heister, en rappelant les notions connues sur le pus de ce période, n'indique que la continuation du digestif; il oublie d'en varier la dénomination, relativement au tems. On voit journellement des ulcères se guérir sans tant d'attention, dit M. Flurant, par l'usage du seul digestif (*a*). Barbette, dans le siécle passé, divisoit les topiques des solutions ulcéreuses en digestifs, sarcotiques & cicatrisans.

Que deviennent donc, dans la réalité, les détersifs & la detersion vulgaires? Ne figureroient-ils dans les

(*a*) Prix de l'Ac. tom. II.

Auteurs que par routine, pour remplir une lacune, & pour préparer à l'époque suivante, qui fut toujours, en apparence, le but & le terme de la pratique vulgaire.

ARTICLE TROISIÈME.

De la Régénération & des Sarcotiques.

Hippocrate (*a*) a bien indiqué la nécessité d'une végétation nouvelle, pour suppléer, dans les plaies contuses & les ulcères caves, à la déperdition & à la chûte des chairs macérées ou mortes. *Necessè est carnes contusas ac dissectas putrescere ac pus fieri & eliquari & consumi, & posteà novas carnes fieri* (*b*) : mais dans la persuasion sans doute que le sang étoit la cause matérielle de cette reproduction, il refusoit cette faculté aux parties blanches ou spermatiques, peu ou point fournies, en apparence, de ce liquide vivifiant & reproductif. Galien suivit en cela la doctrine de son Maître. Quelles étoient ultérieurement les modifications du fluide régénérant ? Comment s'assimiloit-il ? On chercheroit vainement ce mystère dans Hippocrate & dans Galien. Les chairs, dit Hippocrate, germent sous forme sèche : ce sentiment ne prêteroit point aux vues de la théorie moderne ; ce n'étoit aussi que le langage simple & vrai de l'observation & de la pratique. Cette pierre de touche des systêmes, si précieuse entre les mains d'Hippocrate, se fait ici sur-tout sentir en pleine énergie : jamais chez lui l'illusion du principe n'influa sur les conséquences. L'exsiccation lui parut toujours le terme & l'indication finale & curative des ulcères. Le Galénisme pur n'en eut point d'autre.

(*a*) *De ulc.* §. 4.

(*b*) *Ibid.*

Dès que la théorie prit ſur ſon compte d'interpréter le méchaniſme reproductif, l'exſiccation diſparut ; la juxta-poſition, l'aſſimilation du ſuc nourricier, l'élongation des vaiſſeaux régénérans, nécemtèrent l'indication contradictoire : *Tùm ea quæ carnem generare dicuntur applicanda*, dit Van-Swieten (*a*), *quæ ſunt digerentia leniora.* M. Queſnay diviſoit les ſarcotiques en balſamiques, ſtimulans & relâchans ; c'étoit rappeler ſous un autre nom, les topiques des tems antérieurs ; c'étoit rouvrir ſans ceſſe une carrière de tâtonnemens, de conjectures & d'incertitudes. Mieux eût valu peut-être s'en tenir au *vis ſarcotica* de Sennert (*b*), *quæ in carne carnem generat, ut vis cutifica in cute cutem generat.* Van-Helmont qui attribuoit la déperdition de ſubſtance à ſon archée, *hoſtilis corruptor*, n'avoit point au moins, après l'avoir détruit, d'indication ultérieure à remplir ; les chairs alors ſe régénéroient d'elles-mêmes : *Quo demortuo, non ceſſat caro ſpontè è fundo ſuccreſſere.*

Heureuſement ces topiques reproductifs, groſſiſſoient infructueuſement les livres, & s'oublioient au lit des malades. La pratique vulgaire, par-tout la même, à quelques variétés près, ſe bornoit à couvrir l'appareil d'une couche légère de baume d'Arcéus.

ARTICLE QUATRIÈME.

De la Cicatrice & des Épulotiques.

Galien ne s'étoit pas mépris ſur le tiſſu des cicatrices, il ſavoit que la peau ne pouvoit ſe reproduire : *Cutis talis omninò, qualis erat, quæ periit, reſtitui non poteſt*,

(*a*) *Comm.* §. 209.

(*b*) *Lib.* 5, *p.* 2, *cap.* 2.

sed simile quiddam cuti & quod officium ejus suppleat, non tamen planè cutis (a). La cicatrice suppléeoit donc à la peau; elle partageoit sa température; étant plus dense & plus sèche que la chair, les épulotiques devoient donc être plus dessicatifs & plus astringens. Le Galénisme n'admit sur ce point aucune exception; par-tout il ne fut question que de dessécher & de *callifier*, pour ainsi dire, la surface ulcéreuse. Les épulotiques furent fixés même parmi les dessicatifs du troisième degré : *Fugienda oleosa quæque, emollientia, adeps maximè suillus, oleum, cera, &c. fugienda acria . . . aahæc quæ humectant ut aqua* (b).

Ces préceptes Galéniques, sur l'exsiccation cicatrisante, furent modifiés, il est vrai, par l'influence du principe exposé pour les détersifs, sur la relation inverse des facultés du topique à la température de la partie. En conséquence, si le centre d'un ulcère étoit plus humide que les bords, il falloit couvrir l'appareil d'un épulotique sec en puissance, & humide en effet. V. Houllier, Fabrice d'Aquapendente & Paré, sur les ulcères.

La pratique vulgaire ignore, depuis long-tems, cet excès de scrupule & de délicatesse sur le choix & l'usage des épulotiques; mais les préjugés du période précédent, prolongés sur ce dernier, ont reproduit à-peu-près la même doctrine. « Si l'on se pressoit moins, dit » Col de Villars (c), de cicatriser les ulcères, & qu'on » entretint les vaisseaux souples & mollets, les liqui- » des qu'ils contiennent, les parcourreroient jusqu'à leur » extrémité; la cicatrice qui se feroit, seroit molle, » égale, presque semblable à la première peau, & ne

(a) *De meth. med. lib. 3, cap. 3.*

(b) *Hollerius, de mat. Chir. cap. 9.*

(c) Cours de Chir. tom. V, pag. 124.

» s'opposeroit point à la transpiration; mais la gué-
» rison seroit plus longue ». Les uns & les autres, sous un idiôme différent, avoient en vue de prévenir la dépression des cicatrices.

Ce préjugé, dont on retrouve la source jusques dans Hippocrate, dut dès-lors imposer à l'Art une indication relative. Il est clair que pour disposer les chairs au développement végétatif qui devoit combler cette dépression, il falloit les relâcher (*a*) : ce n'étoit aussi que dans ce période, & pour remplir cette indication, qu'Hippocrate consacroit au traitement des ulcères, les topiques huileux & relâchans. Le Galénisme n'adopta jamais ce précepte en entier. Nous venons de voir avec quelle réserve, & sous quelles modifications, Galien & ses Sectateurs, en usoient; mais c'étoit toujours rendre hommage à l'illusion & à la possibilité du principe.

Il en résultoit une conséquence naturelle; c'est qu'il étoit au pouvoir de l'Art d'éviter l'enfoncement & la difformité des cicatrices : aussi ne manque-t-on point d'en rejeter la faute sur le Chirurgien. La pratique vulgaire dut donc tout employer pour se mettre

(*a*) *Van-Swieten* *, à qui rien n'échappe, s'est servi de ce passage pour étayer de l'autorité d'Hippocrate, la nécessité du relâchement, *emollitio*, d'où résulte l'élongation reproductive des vaisseaux. L'exsiccation se reproduit sans cesse en précepte formel & direct, dans le Traité des ulcères d'Hippocrate. Comment concilier ces indications opposées & contradictoires ? Le Traité des ulcères fut toujours regardé comme le sommaire de la doctrine d'Hippocrate; ce précepte isolé sur l'émollition, doit donc s'incorporer avec lui, on ne feroit qu'un hors-d'œuvre indifférent; en ce cas, il se rapporte au période de la cicatrice, & non à celui de la régénération proprement. Cette discussion, minutieuse peut-être, nous fournit l'occasion d'observer qu'on pourroit trouver, en les isolant, bien des passages contradictoires à ceux des nôtres, extraits des Anciens; mais ce n'est point un passage isolé qu'il falloit trouver, c'est l'esprit de leur doctrine pratique qu'il falloit saisir.

* *Comm.* §. 189.

à couvert de ce reproche. On n'accusera point ces grands Maîtres d'en avoir admis la possibilité dans tous les cas ; mais on leur reprochera toujours d'avoir exposé & d'exposer encore l'Art à des inculpations injustes, & d'avoir étayé sur ce principe, le mystère & les promesses effrontées du charlatanisme. On ne manque point encore de ces gens, qui, suivant Van-Swieten (a), *se omnia vulnera sine cicatrice posse curare remediis suis arcanis gloriantur.* Ce grand homme que l'observation avoit éclairé sur l'inévitabilité de la depression de quelques cicatrices, fut au moins en garde dans ce période, sur les conséquences qui dérivoient de ses principes sur la régénération : tous ses conseils, & les topiques qu'il indique, sont relatifs à l'exsiccation (b). On nous pardonnera sans doute, si, pour noter l'extrême de ces abus, nous rappelons que la précision logique crut peut-être enrichir la matière chirurgicale, en décorant les topiques reproductifs, de ce période, du nom de dessicatifs émolliens. *Dessicatifs émolliens !* Que résulteroit-il en réduisant grammaticalement l'un de ces mots en substantif ?

Quand un principe a pris une fois racine, il seroit bien étonnant qu'on s'arrêtât sur les conséquences : cette tâche même est souvent si facile à remplir, que c'est pour l'ordinaire le partage de la médiocrité. Celse nous apprend que de son tems, non content sans doute de prévenir la difformité des cicatrices, l'Art vulgaire avoit pris sur son compte de la corriger : on en detruisoit le tissu pour appliquer sur la cicatrice cave ou enfoncée, des sarcotiques, & sur l'éminente des cathérétiques. *Cute exulceratâ, super eminentem carnem exedentia medicamenta conjicienda sunt, super cavam in-*

(a) *Comm.* §. 217.

(b) *Loc. cit.*

plentia (a). Celse, le plus grand Chirurgien peut-être de l'antiquité, dédaigne d'apprécier cette méthode; il traite seulement de fous, ceux qui daignoient s'y soumettre. *Stultum est, decoris causâ, rursùs & dolorem & medicinam sustinere.*

Quand ses Ouvrages se répandirent vers le milieu du seizième siècle, la désapprobation de Celse n'empêcha point la pratique vulgaire de saisir avidement cette indication nouvelle. On voit dans Tagault (b), que c'étoit la pratique de son tems en 1549. *Hæc quidem in iis agenda censent recentiores Chirurgi*, dit cet Auteur, en copiant l'exposé de Celse. On s'apperçoit, en lisant Fabrice & Paré, que cette doctrine avoit ébranlé le Galénisme sur les topiques cicatrisans. Platner (c) enfin, est peut-être le dernier Auteur qui en ait fait un précepte formel.

COROLLAIRE.

Ces variations perpétuelles de l'Art vulgaire, sur les tems ou périodes des ulcères, sur les indications que ces tems présentoient, & sur les topiques nécessités par ces indications, seroient perdues pour l'utilité pratique, si elles n'alimentoient que la curiosité : essayons d'en exprimer la vérité; ou si la nature & l'Art désavouent également, & ces tems & leurs indications, élevons sur leurs débris le méchanisme invariable & simple de la nature.

Si l'on réfléchit qu'à travers ces indications souvent contradictoires, les ulcères, depuis l'origine de l'Art, ont

(a) *Lib. 5, cap. 26, §. ultimo.*

(b) *Inst Chir. lib. 2, cap. 7.*

(c) *Inst. Chir. §. 398.*

parcouru

parcouru leurs tems prétendus, & se cicatrisoient toujours; abstraction des inconvéniens ou des complications : si l'on ne peut disconvenir qu'avant l'Art, & tous les jours, sans son secours, la nature se passe de digestion & de digestifs, de détersion & de détersifs, ne pourra-t-on pas jeter un œil de doute sur la réalité de ces tems, & sur les indications qu'ils nécessitent? M. Pibrac n'a eu aucun égard à ces quatre tems dans la curation des plaies avec perte de substance. Le tissu d'un ulcère peut quelquefois avoir besoin, on l'avoue, d'un stimulus qui le provoque au dégorgement du pus qui l'infiltre; ce sera, comme dit Hippocrate (*a*), *si quando purgari ulcus oporteat.* Mais pourquoi stimuler sans nécessité? Pourquoi relâcher également sans besoin? Qu'entend-on ultérieurement par le mot de digestion? Admettons, pour l'instant, la régénération : cherchons dans ses partisans les qualités qui constituent le sarcotique : il déterge, il desséche, il humecte, il relâche; il opérera donc tout à volonté.

Galien (*b*) lui-même a reconnu que les ulcères simples se guérissent d'eux-mêmes, & n'exigent aucuns topiques. J'ai quelquefois, dit Magatus (*c*), essayé, par plaisir, les forces de la nature, dans la guérison des plaies, en ne les pansant qu'avec des remèdes contraires; je les ai vues se réunir, s'incarner & se cicatriser par le seul usage des suppuratifs : il en conclut qu'il suffit à leur guérison, d'un topique qui ne soit ni septique, ni irritant, *dato quolibet medicamento, nec corruptivo, nec mordaci.*

N'anticipons point sur les preuves du procédé

(*a*) *De ulc.* §. 5.

(*b*) *De meth. lib.* 3, *cap.* 3.

(*c*) *Lib.* 1, *pag.* 231.

vrai de la nature dans la dépuration des ulcères. Quel eſt, de bonne foi, le Praticien, qui, dans la réalité, s'aſtreignît jamais à cette ſucceſſion de périodes & d'indications? Quand ce ne ſeroit que pour leur inutilité pratique, ces tems mériteroient donc proſcription.

Nous réſumerons, en établiſſant que les ulcères, en général, n'ont qu'un tems, & ne préſentent qu'une indication, c'eſt l'exſiccation. Nous en admettrons deux, ſi l'on veut, pour les ulcères compliqués : le premier de ces tems ceſſera quand la nature, libre de tout obſtacle, pourra ſe livrer à l'affaiſſement & à l'exſiccation qui conſtituent le ſecond : *Ulcus haud ſaneſcit niſi fuerit ità purgatum, ut à recenti vulnere haud diſcrepit; quod ſi factum eſt, illud, ut cætera vulnera, &c.* (a).

CHAPITRE QUATRIÈME.

De la combinaiſon & des propriétés des ſubſtances qui font la baſe des Onguens & des Emplâtres.

ARTICLE PREMIER.

Combinaiſon de ces ſubſtances.

ON NE trouve point d'Onguens chez Hippocrate; des herbes cuites ou contuſes en cataplaſme, calmoient, au beſoin, l'inflammation des parois d'un ulcère, ou celle du voiſinage; le miel, le vinaigre, le vin, le fiel des animaux, rarement l'huile, étoient l'excipient de ſes déterſifs : ces topiques recevoient leur conſiſtance

(a) *Platner, inſt. Chir.* §. 900.

de la cuisson, ou plus souvent de la proportion des substances dont ils résultoient.

Le célèbre Hecquet, dans sa Médecine des Pauvres, tom. IV, pag. 197, a voulu rappeler cet usage; il insistoit sur le danger des topiques gras, huileux & emplastiques; sur l'immensité des Onguens, dont les formules, infiniment & inutilement variées, servent plus, disoit-il, de parade dans les Pharmacopées, qu'elles ne contribuent au bien des malades, & sur-tout, conformément à son objet, sur la raison d'économie. Il prétend même que les Onguens & les Emplâtres ont été absolument inconnus à l'ancienne Médecine, à Hippocrate sans doute. Cette assertion nous a paru trop générale.

Hippocrate, il est vrai, n'a consigné, dans son Traité des ulcères, ni l'un ni l'autre nom : cependant, dans son exposé des remèdes émolliens, qui préviennent la difformité des cicatrices, on ne peut méconnoître la description de quelques Emplâtres, dont l'huile & le plomb font la base : en effet, il n'oublia, dans ce détail, ni la préparation préliminaire des ingrédiens, ni le degré précis de cuisson. *Adipem recentem liquefactum in ollam defundito, & plumbaginem levissimè tritam ac cribratam commisceto ac coquito, & primùm agitato. Coquito autem donec destillatum in terram congeletur* (a).

La carrière une fois ouverte, il étoit aisé de remédier à cette disette pharmaceutique. Chacun des successeurs d'Hippocrate, s'empressa de donner sa formule, d'y attacher des propriétés particulières; le répertoire en devint bien-tôt immense. V. Celse, Galien, Paul d'Égine, &c. La consistance variée de ces topiques, leur mérita même des dénominations génériques &

(a) *De ulc. p. 502, l. c.*

relatives. Les Anciens eurent leurs *malagmata*, leurs *collyria*, *trochiſci*, *pulvilli*, &c. Cette nomenclature abſolument étrangère à la pratique actuelle, a ceſſé d'être intéreſſante ; & d'ailleurs, il paroît que les Anciens avoient deſtiné particulièrement les Emplâtres au traitement des ulcères. Nous ne ferons donc ſur ces topiques, qu'une obſervation ; c'eſt que les Emplâtres, pour la conſiſtance, étoient le premier degré de cette échelle pharmaceutique, tandis que ces mêmes Emplâtres ſont, en ce genre, l'extrême de nos préparations officinales.

Leur conſiſtance eût rendu les Emplâtres abſolument impropres au panſement méthodique des plaies & des ulcères ; auſſi les Anciens ne s'en ſervoient ſous forme emplaſtique, que pour couvrir les ulcères dont le fond étoit inacceſſible : quand leur ſurface étoit à portée de l'introduction topique, Celſe, qui n'eſt en cela que l'écho de ces tems, nous apprend qu'il étoit de précepte de les ramollir avec l'huile, pour les rendre propres à couvrir l'appareil dont il falloit remplir l'antre ulcéreux : *Si lata plaga non patet, imponi protinùs Emplaſtrum debet ; ſi latiùs hiat, illud Emplaſtrum liquari ex irino Unguento oportet, eoque illita linamenta diſponi per plagam* (*a*).

Celſe nous apprend encore que ces topiques, toujours officinaux, ne devoient ſe liquéfier que dans une huile analogue à leur premier excipient *Ubi utendum eſt, ejuſdem generis humore diluuntur.* Nous ne voyons point cependant qu'il ſe ſoit aſtreint à ce précepte ; & Galien qui, d'ailleurs, cadre abſolument avec lui ſur la forme & les qualités de ces topiques, modifie ſous toutes formes ſon *Emplaſtrum phenicinum* : il en faut dire autant des ſubſtances graſſes qu'il exclut du genre emplaſtique. *Conſtant autem medicamentis non pinguibus.*

(*a*) *Lib. 5, cap. 17.*

On ne voit pas que depuis Hippocrate, les Anciens aient eu, à ce ſujet, aucun ſcrupule.

Cette façon de modifier au beſoin les Emplâtres, dut éloigner toute idée de formuler officinalement des topiques d'une conſiſtance inférieure. Auſſi le μύρον ou l'acopon des Anciens, qu'on a traduit & rendu par le mot *Unguentum*, n'étoient que des huiles imprégnées par infuſion ou par expreſſion, de quelques ſucs végétaux; on ne les employoit qu'en liniment, en onction; aucun d'eux n'étoit deſtiné au traitement des ulcères. C'etoit encore en partie, ſuivant Paul d'Egine, l'eſſence de ces tems : *At quibuſdam Unguentis, propter odoris ſuavitatem, mulieres utuntur.* Nous verrons même que les Anciens ſe ſervoient indifféremment, & comme ſynonymes, des mots *Oleum* & *Unguentum.*

Il n'eſt point étonnant que le tems ait introduit des variations dans la forme & l'uſage de ces topiques : les Emplâtres, quant aux ingrédiens & à la conſiſtance, ont peu ou point varié; leur uſage eſt ſeulement plus limité; la pratique vulgaire ne les emploie plus que comme réſolutifs maturatifs, ou comme contentifs. Les huiles compoſées ou les Onguens dont ſe ſervoient les Anciens, pour donner à leurs Emplâtres une conſiſtance demi-liquide; ces huiles-Onguens ont enfin en partie abſorbé le nom d'Emplâtre. Guy de Chauliac, vers le milieu du quatorzième ſiècle, définiſſoit les Onguens, « choſe onctueuſe & graiſſeuſe, non coulante, ains » permanente & arrêtée ». Les modifications qui préparèrent cette révolution, nous échappent; mais il eſt probable que Guy ne fut en cela que l'organe de ſon ſiècle.

Depuis ce tems, la Pharmacie des Anciens fit place à de nouvelles formules; on vit naître une infinité d'Onguens, dont les préparations devinrent officinales. Nous nous garderons d'entrer dans un détail auſſi rebutant qu'indifférent à la ſaine pratique. Nous nous

bornerons à l'examen général des ſubſtances qui conſtituent actuellement les Onguens & les Emplâtres.

ARTICLE SECOND.

Propriétés des ſubſtances d'où réſultent les Onguens & les Emplâtres.

Les Onguens, dit M. Baumé, dans ſes Élémens de Pharmacie, pag. 750, ont pour excipient des corps graiſſeux; « ils doivent avoir une conſiſtance ſemblable » à celle des pommades; on les fait quelquefois un peu » plus ſolides, mais ils doivent être plus mols que les » Emplâtres. . . . . On confond même aſſez ſouvent » dans la pratique, la dénomination des linimens, » cérats, pommades & Onguens; ils ſont composés » des mêmes ingrédiens, d'huile, de cire, de graiſſes, » de ſuif, de gommes, de réſines, de gomme-réſines, » de poudres, de décoctions, de ſucs exprimés, d'ex- » traits, &c. ».

Tous ces Onguens ſont pour l'ordinaire officinaux; mais on eſt dans l'uſage de formuler magiſtralement un Onguent preſque liquide, dont on pénètre l'appareil pendant les premiers jours d'une ſolution ulcéreuſe. Cet amalgame, introduit dans la pratique vulgaire avec le ſyſtême de la digeſtion, a pris de la fonction à laquelle on le deſtinoit, le nom de digeſtif.

« Enfin, les Emplâtres ſont de tous les médicamens » externes, ceux qui ont le plus de conſiſtance & de » ſolidité; c'eſt la ſeule choſe qui les faſſe différer des » Onguens, puiſqu'ils ſont composés comme eux, » d'huile, &c. ».

Ce n'eſt que par leur impreſſion quelconque ſur le tiſſu d'un ulcère, que ces Onguens & ces Emplâtres peuvent être ſuſceptibles d'avantages ou d'inconvéniens. Le méchaniſme ſimple qui dépure & deſſéche les ſolu-

tions ulcéreuses, exclut de ces topiques toute idée de vertu spécifique. Les poudres, décoctions, extraits, sucs exprimés, &c. qui entrent dans la composition de quelques Onguens particuliers, ne peuvent que modifier les propriétés générales que ces Onguens tirent des huiles, des graisses, des gommes & des résines, qui les constituent essentiellement. Nous négligerons donc ces substances accessoires, dont l'effet est, ou nul ou subordonné; & nous considèrerons les Onguens comme composés sur-tout & essentiellement d'huiles & de graisses, de gommes & de résines.

Hippocrate, Galien, Paul d'Égine, & tous les Anciens, bannissoient les huileux du traitement des ulcères; ils s'étoient constamment apperçus, comme nous le verrons dans la Partie suivante, que ces topiques s'opposoient au dégorgement, & qu'ils altéroient, & le pus, & le tissu des ulcères.

Mais où trouver une substance qui pût suppléer à l'huile, ce lien si naturel & si simple en apparence de celles qu'exigeoient les tems & l'état d'un ulcère, qui pût leur communiquer cette égalité, cette onctuosité si nécessaires pour amortir le contact dur & aspéreux des détersifs & des sarcotiques? Ce fut ce besoin, sans doute, qui rappela les huileux. Cependant on se garda toujours de les appliquer purs; on croyoit éluder leur influence en les imprégnant de végétaux relatifs aux indications : delà sont venues ces huiles composées, si célèbres encore dans les Auteurs du seizième siècle, de roses, de myrrhe, de mastic, de coin, &c. *rosaceum*, *myrrhinum*, *irinum*, *omphacinum*, &c. *oleum*. On se persuadoit, en les composant ainsi, les avoir absolument dénaturées, & qu'il ne leur restoit que les propriétés des végétaux dont elles soutenoient les principes.

Les Anciens cherchoient à se faire illusion sur les inconvéniens que la pratique leur avoit démontrés.

Ces huiles & ce ſyſtême ſur leur alliage, ſont paſſés de mode; l'huile d'hypéricum eſt preſque la ſeule dont la pratique vulgaire faſſe uſage aujourd'hui. En revanche, on l'emploie avec profuſion dans les digeſtifs ; les conſéquences logiques que nous avons vu dériver de la régénération, tournoient en indication le relâchement & la fongoſité, qui naiſſent des huiles ou des graiſſes ſimples, qui ſont la baſe des Onguens.

Cette vertu relâchante caractériſe éminemment les ſubſtances onctueuſes ; elle eſt inhérente à leur être; elle pénètre également le tiſſu des animaux morts; c'eſt la ſeule dont les huiles ſoient ſuſceptibles ſur le tiſſu des ulcères : on peut l'affoiblir; mais l'huile ceſſeroit de l'être avant de s'en dépouiller entièrement. Les graiſſes partagent avec elle cette propriété ; auſſi les Anciens étoient encore très-ſcrupuleux ſur le choix de ces graiſſes, relativement aux différens animaux.

Les huiles & les graiſſes s'altèrent par le tems; cette dépravation que la chaleur détermine quelquefois rapidement, peut les rendre très-âcres & très-ſtimulantes. Les Anciens regardoient ces huiles ou graiſſes rances, comme chaudes & humides : *Vetus oleum & adeps digerendi vim obtinent* (*a*). Les Modernes ajoutent ſouvent aux cataplaſmes maturatifs, du vieux-oïin, du baſilicum ancien, dans l'intention, en relâchant & en irritant tout enſemble, de dériver plus efficacement vers la peau, le flot des fluides épanchés. Les Anciens prévenoient le danger de cette rancidité, en donnant à leurs préparations officinales au moins la conſiſtance emplaſtique. Nos pommades, nos cérats, nos linimens, & la plupart de nos Onguens préparés d'ordinaire pour des années entières, la contractent fréquemment, & demandent la plus grande circonſpection.

L'immiſcibilité des corps gras & huileux avec les ſucs

(*a*) *Galen. de comp. med. per gen. lib.* 1.

aqueux

aqueux de la transpiration, & l'intimité de leur contact sur la peau, opposent une barrière insurmontable à cette rosée qui s'élève sans cesse de la surface du corps. Les Athlètes s'oignoient le corps d'huile, afin de prévenir la langueur & l'épuisement qu'eût occasionné une sueur trop abondante; & les voyageurs que la sueur des pieds incommode, se font des semelles de suif. Ainsi les Anciens usoient exclusivement de topiques gras & emplastiques, pour déterminer & hâter la suppuration.

Les gommes, & sur-tout les résines, sont actives & stimulantes; appliquées sur un tissu pâle & fongueux, elles élèvent son irritabilité, raniment son action organique, & sollicitent le dégorgement des sucs qui l'abreuvent & le relâchent. La pratique moderne pour corriger, l'une par l'autre, les facultés opposées des huiles & des résines, les a combinées; elle substitue d'ordinaire, pour opérer détersion, les Onguens résineux, le styrax ou le baume d'Arcéus aux digestifs relâchans. V. *Quesnay*, Traité de la suppur. pag. 296.

SECONDE PARTIE.

Des inconvéniens qui résultent de l'abus des Onguens & des Emplâtres.

L'HISTOIRE de l'Art ne nous a présenté, sur les Onguens & les Emplâtres, que des doutes, des préjugés & des variations. On a dû remarquer cependant, à travers ces variétés de théories & de systêmes, que

le besoin pratique a reproduit, d'âge en âge, à quelques nuances près, les mêmes topiques. L'exsiccation tant prônée par les Anciens, la végétation régénérante des Modernes, réduite en système, & plus conséquente en apparence, influèrent peu, dans la réalité, sur la pratique des uns & des autres. On retrouve assez uniformément les mêmes substances, & toujours la même incohérence entre la théorie & l'observation : on reconnoît à peine l'Auteur *de Methodo medendi*, dans ses Traités pharmaceutiques. Qu'a produit chez les Modernes cette manie de tout expliquer, de tout classer sous des dénominations géneriques ?

Nous nous garderons donc, en exposant les inconvéniens de la pratique vulgaire, d'épuiser & de mettre absolument sur son compte, les conséquences qui résultent de la théorie. Si nous laissons entrevoir les extrêmes, ce ne sera que pour garantir les Élèves, des préceptes généraux si précieux en spéculation, & si rares en application chez les Observateurs.

Il résulte des réflexions précédentes, qu'on chercheroit vainement chez ces derniers, des exemples des inconvéniens à naître des préceptes de la théorie vulgaire. On parloit son langage ; on suivoit par routine un sentier mitoyen & battu ; on ne soupçonnoit rien de plus : ainsi ces inconvéniens toujours méconnus, se confondoient avec des complications dont l'origine, les causes & l'appréciation éluderoient toute recherche, ou jetteroient dans des discussions intarissables.

Persuadés encore que l'Académie n'exige point de nous des expériences en preuves directes de ces inconvéniens, nous croirons avoir rempli ses vues, s'il résulte au moins de nos recherches, que c'est sur l'abus des Onguens que sont établis aujourd'hui les tems qui tranchent la marche des ulcères ; abus que, par un cercle vicieux, ces tems nécessitent à leur tour ; que

ces tems & les topiques relatifs, retardent & prolongent la marche des ulcères, & que ce retard peut souvent entraîner des inconvéniens que la prévention a fait méconnoître & confondre avec des complications étrangères.

§. I.

Les Onguens digestifs maintiennent & augmentent enfin le diamètre & la profondeur des ulcères.

L'appulsion & la stagnation des humeurs dans le tissu d'un ulcère, sont relatives, & au stimulus qui appelle ces humeurs, & au peu de réaction que leur oppose ce tissu. Or, les digestifs impriment aux tissus qu'ils touchent, cette double propriété, par le concours des substances stimulantes & relachantes dont ils sont composés.

On conçoit bien que les graisses & les résines, en se combinant ensemble, ne peuvent exercer leurs facultés respectives, avec autant d'énergie que si ces substances s'appliquoient seules. Mais croira-t-on, avec Galien, que de l'amalgame de deux substances opposées, il résulte un agent neutre, un composé, qui, comme dans les combinaisons chimiques, soit un être neuf & dépouillé des propriétés intrinséques de ses principes constitutifs? Galien, après avoir exposé dans leur énergie, les qualités de l'huile & du verd-de-gris, ce détersif par excellence chez les Anciens, assure que, de leur mélange, il résulte un topique doux & légèrement dessicatif : *Omnia si miscueris, modicè siccum efficere medicamentum poteris.* L'expérience dépose contre ce préjugé. M. Pibrac (*a*) s'est apperçu que d'un pan-

(*a*) Mém. de l'Ac. Roy. de Chir. tom. IV.

ſement à l'autre, l'application d'un digeſtif avoit augmenté ſenſiblement le diamètre d'un moignon, qui s'ouvroit à la ſuppuration.

Cet inconvénient du digeſtif, n'eſt point auſſi ſenſible ſur un abſcès récemment ouvert, parce que l'élaſticité de la peau, & la tendance que les humeurs & le tiſſu des graiſſes mêmes ſous la preſſion & la réaction de ce tégument, ont à ſe porter vers la bréche ulcéreuſe où cette preſſion eſt nulle, ſont la cauſe première du dégorgement, de l'affaiſſement & de la diminution du diamètre de ces ulcères. Or, ce n'eſt qu'en s'équilibrant avec cette cauſe, & après en avoir détruit l'énergie, que les digeſtifs peuvent montrer le même inconvénient.

Un malheureux portoit un ulcère ſur la ſurface interne du tibia, occaſionné par une plaie contuſe & négligée; il avoit près de deux pouces de diamètre; ſes bords étoient élevés, ſon tiſſu fongueux, peu de ſenſibilité. L'Élève qui devoit le panſer, avoit déjà préparé un plumaceau couvert de parties égales de baume d'Arcéus & de baſilicum; je le laiſſai faire. Après quelques jours, je revis cet ulcère; il avoit recouvré de la ſenſibilité; ſes bords plus élevés ſembloient avoir agrandi l'ulcération; ſon tiſſu rouge & vermeil dégorgeoit un pus abondant; la peau voiſine étoit éréſypélateuſe. Je fis ſupprimer les Onguens, panſer à ſec, & couvrir le voiſinage, de compreſſes imbibées d'eau de Saturne. Le lendemain, moins de ſenſibilité, moins d'intenſité dans la nuance de la peau voiſine; le pus étoit plus lié; les bords plus affaiſſés ſembloient déjà avoir rétréci le diamètre ulcéré. J'eus la curioſité de faire réappliquer le topique précédent, retour des mêmes accidens; la charpie sèche les calma de nouveau, & conduiſit enfin cet ulcère à cicatrice.

Cet exemple que nous ne préférons à beaucoup d'autres, que parce qu'il exclut tout ſoupçon de complication, prouve, avec celui de M. Pibrac, que l'huile ou les graiſſes n'enveloppent point aſſez les réſines pour ſouſtraire le tiſſu ſenſible des ulcères à l'impreſſion de leur contact.

§. II.

C'eſt par leur partie réſineuſe que les Onguens ou digeſtifs font impreſſion d'abord & ſubitement ſur le tiſſu d'un ulcère. Voilà pourquoi tant de malades craignent & redoutent le moment du panſement, ſuivant le témoignage de M. Pibrac, que ne démentira sûrement point la pratique vulgaire. Cet inconvénient ſi fréquent, pour ne pas dire ordinaire, mériteroit ſans doute de fixer l'attention de l'Art.

Mais l'irritabilité que cette douleur provoque & qu'elle élève en proportion de ſon énergie, peut, en criſpant, en fronçant le tiſſu d'un ulcère, le rendre impénétrable au pus qui diſtend les cellules ſubjacentes; en ce cas, le pus preſſé par la réaction de ces cellules, réaction doublée par la tenſion phlogiſtique, ne refluera-t-il jamais dans le tiſſu voiſin libre & ouvert? Ne ſeroit-ce point une cauſe fréquente de clapiers, de ſinus, de métaſtaſe? *Platner* n'auroit-il point entrevu cette marche rétrograde, & parlé le langage de l'expérience? *Omnia quæ in vulnere atque abſceſſu, ſi jam pus alunt, novam inflammationem movent, facere ſolent, ut in ulcera ſerpentia degenerent* (a).

Si nous n'avons à ce ſujet aucun reproche à nous faire; ſi les Obſervateurs ont, ou méconnu, ou confondu ces inconvéniens avec des cauſes étrangères ou

(a) *Inſt. Chir.* §. 895.

ſuppoſées, ne ſuffit-il pas qu'ils ſoient poſſibles ? Nous ne mettrons donc point à la torture les Obſervateurs, nous ne dépecerons point leurs obſervations, pour y trouver ces inconvéniens; nous inviterons ſeulement la pratique vulgaire à s'interroger elle-même.

On n'a point ſuppoſé dans le tiſſu d'un ulcère, une ſenſibilité extraordinaire; le ſtimulus réſineux peut alors occaſionner bien d'autres accidens : on l'a vu reproduire la fièvre, l'inflammation, l'engorgement; on l'a vu même, ſuivant M. Pibrac, cauſer des convulſions. Quand on pourroit récuſer cette autorité, on ne récuſeroit point au moins Galien. Si le topique qu'il apporte en exemple, le verd-de-gris, plus actif que les réſines ou les ingrédiens quelconques des digeſtifs qu'il ne connut point, il le ſuppoſe appliqué dans un tems où le tiſſu des ulcères eſt moins ſtimulable, le tems de déterſion. *Si æruginem inſperges, ea quidem non putrefaciet, ſed dolorem & roſionem inferet non parvam; prætereà exedet ac phlegmonem excitabit; ſi largiùs utere, convulſionem quoque accerſet* (a).

§. III.

L'huile dont notre pratique vulgaire ſature le digeſtif, d'où réſulte un vernis gras & huileux impénétrable au pus, & qu'il retient & concentre, ſur la ſurface ulcérée, ces huiles & le pus caractériſés éminemment par leur propriété relâchante, dérobent pour l'ordinaire le tiſſu des ulcères à l'énergie intenſe du ſtimulus réſineux, & épargnent à ce tiſſu ces inconvéniens extrêmes; mais c'eſt pour ouvrir carrière à de nouveaux dangers. C'eſt ici l'écueil inévitable & journalier de la pratique vulgaire. Plus un ulcère eſt ſenſible, plus le

(a) *De meth. med. lib. 3, cap 2.*

ſtimulus réſineux appelle les humeurs, plus ce dégorgement eſt abondant. Ce ſtimulus paſſe rapidement. Le pus couvre l'ulcère d'un panſement à l'autre; il a donc tout le tems d'effacer ce ſtimulus, & d'imprimer aux tiſſus qu'il baigne en tout ſens, une propriété toute oppoſée : ainſi ce tiſſu devient bien-tôt, & de plus en plus, inſenſible au contact des réſines; il ſe relache & ſe macère : le pus devenu ſéreux & crud, influe à ſon tour ſur ce tiſſu; l'ulcère enfin devient ſordide, fongueux, & néceſſite déterſion. « Ces remèdes, dit M. Queſnay, » les digeſtifs relâchans, ne procurent ordinairement » qu'un pus crud & ſéreux, & rendent les chairs molles » & fort pâles (*a*) ».

Si les digeſtifs-Onguens conduiſent à ce terme les ulcères dont le tiſſu eſt animé d'un ſurcroît de vie, leur impreſſion ſur des chairs abreuvées, relâchées & privées en partie de leur action organique, doit être & plus prompte, & plus deſtructive ; tels ſont pour l'ordinaire les dépôts où le pus raſſemblé d'avance, & infiltrant tout le tiſſu voiſin, a exercé ſourdement ſes propriétés. Gardons-nous de ſubſtituer jamais les cauſes finales à l'obſervation des faits, & laiſſant ce premier chaînon des effets entre les mains de ſa cauſe, contentons-nous d'obſerver que l'irritation & la tenſion extrême des fibres animales, qui annoncent & précèdent conſtamment la formation du pus, ſe calment & ſe relâchent à ſa préſence; & que la quantité du pus eſt, peu de cas exceptés, proportionnelle à ces ſymptômes qui le caractériſent d'abord. Les Anciens qui ne virent alors la nature à travers aucun ſyſtême, confièrent toujours implicitement au pus le ſoin d'amortir, dans les ſolutions ulcéreuſes, les reſtes de criſpation & de froncement : ils s'étoient apperçu que le relâ-

(*a*) Tr. de la ſuppuration, pag. 237.

chement qui en résultoit, excédoit souvent, dans ses progrès, les bornes naturelles; ils proscrivirent unanimement les huileux du traitement des ulcères en général. *Neque ulceribus ex recenti vulnere oleum conducit, neque mollientia, neque adiposa medicamenta, tùm alias, tùm quòd ulcus ampliore purgatione opus habeat* (*a*). « Si les Onguens, dit Fabrice, sont trop mols, à » cause de leur nature huileuse & remollitive, la chair, » produite par ce médicament, est trop lâche & trop » molle ». Ce n'est alors que par leur côté huileux qu'opèrent ces Onguens digestifs.

Nous n'outrerons point, pour l'intérêt de la vérité que nous défendons, les abus & les inconvéniens de ces Onguens; nous savons qu'il fut, dans tous les systêmes, un terme où l'instinct de l'Art redressa les écarts de l'opinion : mais il est essentiel peut-être de mettre sous les yeux du vulgaire en Chirurgie, & d'épuiser les conséquences d'une pratique que le tems & son universalité ont semblé consacrer.

§. IV.

Le tissu d'un ulcère est susceptible de bien des modifications; & l'on sait que le digestif vulgaire n'a qu'une forme. Le tems de son application fut toujours indéfini; plus on a multiplié les suppositions pour éclaircir ce point de doctrine, moins il devoit être d'usage. La proportion variée des substances d'où résulte le digestif, leur appréciation relative aux circonstances, pouvoient-elles toujours être saisies par tant de gens, qui ne portent, dans l'exercice de l'Art, que des yeux & des mains?

(*a*) *Hipp. de ulc.* §. 5.

Si

Si, lors de l'ouverture ſpontanée ou factice d'un dépôt, ſon tiſſu ſe trouve abreuvé, macéré, ſans reſſort, ou que devenu tel ſous le digeſtif, on inſiſte encore ſur ſon uſage, le pus qui ne chemine lentement de mailles en mailles vers la brèche ulcérée, que par la réaction du tiſſu qu'il diſtend, croupira dans ce tiſſu, ou n'exudera que ſa portion ſéreuſe; le reſte, en ſe confondant & s'incorporant, pour ainſi dire, avec lui, le rendra inſenſible & couenneux; qu'on nous permette la comparaiſon.

On ſeroit trop heureux alors d'en être toujours quitte pour des calloſités; le dégorgement purulent eſt rarement proportionnel à l'engorgement primitif. Les nouveaux ſucs que l'irritation dirige encore, & dépoſe vers la ſolution ulcéreuſe, ne pouvant pénétrer à travers le maſſif inorganique de ſolides engourdis & de ſucs concrets de la ſurface, feront collection dans le tiſſu voiſin; bien-tôt ce maſſif lui-même, privé de commerce avec les parties vivantes, & livré à l'impreſſion délétère, & à l'exaltation des ſucs croupiſſans qu'il embraſſe, ſe mortifiera.

Un événement malheureux nous a fourni l'eſquiſſe & la preuve de ce tableau. J'opérai du bubonocèle, en Septembre dernier, un Payſan robuſte, que je fus obligé de livrer aux ſoins d'une Sœur de Charité. J'eſpérois relever l'appareil le ſurlendemain, & je chargeai cette Sœur de l'humecter d'huile d'hypéricum. D'autres affaires m'ayant retenu, la bonne Sœur qui voulut ſuppléer à mon défaut, & qui avoit pris en ſens abſolu le conſeil paſſager & relatif aux circonſtances, d'imbiber d'huile l'appareil, continua de même, & me fit dire verbalement, deux jours après que tout alloit bien, que le ventre étoit libre, ſans tenſion, &c. Il ne me vint aucun ſoupçon ſur la mépriſe & l'erreur de

cette fille. Après dix jours, un Exprès fort alarmé, vint m'apprendre que tout avoit changé, que le malade n'avoit point dormi depuis quelques jours, & que la plaie étoit douloureuse. J'y courus le lendemain; je fus bientôt rassuré en apprenant la méthode qu'on avoit suivie. Le malade avoit dormi quelques heures dans la nuit, il se trouvoit beaucoup mieux; je me hâtai de lever l'appareil. Je le trouvai baigné d'un pus assez louable, & j'en vis encore dégorger un flot à travers l'anneau: les lèvres de l'incision étoient élevées au moins de deux pouces, leur tissu étoit blafard, de consistance de lard, & insensible : vers l'angle inférieur, une des glandes des aines qui s'étoit engorgée, s'enlevoit sous la pince en forme de charpie rapée; le rebord de l'anneau & le fond de la plaie, étoient sillonnés de lambeaux du sac herniaire, noirs & gangréneux, le tout exhalant une odeur fade & nauséabonde. Ce dépôt reflué, cette hauteur & cette consistance des parois ulcérées, cet état gangréneux du fond, ne démontrent-ils pas sur l'usage indiscret des topiques huileux, la solidité de la théorie précédente. L'indication étoit sensible, & son exposé trouvera place ailleurs.

§. V.

Il résulte des paragraphes précédens, que l'effet ordinaire des Onguens digestifs, est d'affoiblir l'action organique du tissu des ulcères; & que par une réciprocité d'influence, la crudité du pus qui en naît, redouble encore ce vice de ressort. La détersion, les détersifs ou mondificatifs, tout ce qui peut enfin stimuler & rendre à ce tissu son énergie première, devenoit donc la seule indication.

Le préjugé qui ne vit jamais que ses topiques & leur produit imaginaire, reproduisit, à cet égard, les incon-

véniens reprochés aux digestifs. Galien lui-même avoit reconnu le danger des détersifs stimulans. « Vous vous » souvenez, dit-il, de cet homme qui traitoit un ulcère » sordide avec l'Onguent verd, auquel il ajoutoit le » miel. Au bout de quelques jours, point de changement. » Que faire ? Il augmenta, par degrés, la dose du » miel, afin de purger plus efficacement : mais son » espoir fut trompé ; car, plus il élevoit l'intensité du » détersif, plus la chair se macéroit & tomboit en » fonte purulente, *colliquabatur*. . . . . Il est certain » que les topiques âcres & irritans augmentent la ca- » vité d'un ulcère ; nous les avons vu en élever les » lèvres, & rappeler l'inflammation ; quelquefois même » le malade éprouve alors une érosion sensible ».

Cette histoire a fait la base de la doctrine Galénique, sur les détersifs : on la retrouve dans Chauliac, Tagault, Houllier, Paré, Fabrice, &c. Van-Swieten (*a*) même la rappelle encore.

Pour éviter ces inconvéniens, & remplir cependant l'indication détersive, Galien & ses Sectateurs, après avoir épuisé leurs préceptes sur les qualités relatives des remèdes & de la partie malade, avouent enfin que ce n'est qu'en tâtonnant qu'on peut apprécier ces détersifs. « Si l'ulcère est impur, dit Fabrice, & le malade sent » quelque mordication, le détersif n'est pas bon..... » Au contraire, si l'ulcère est bien net & la chair ver- » meille, sans crasse ou sorditie, nous sommes assurés » que nous avons trouvé le détersif qu'il faut pour rem- » plir l'ulcère ».

Ces tâtonnemens, cette incertitude & ces craintes, ne prouvent-ils pas que la pratique alors fourmilloit des inconvéniens tracés par Galien lui-même? Fabrice de Hilden, & depuis lui M. Sharp, ont conseillé, pour

(*a*) *Comm.* §. 207.

déterſif unique, le précipité rouge dans le baſilicum. Les Onguens réſineux d'arcéus & de ſtyrax, rarement l'Onguent des Apôtres, ou le mondificatif d'Ache, ſont en ce genre le pivot de la pratique vulgaire actuelle.

Nous ne répéterons point le méchaniſme des inconvéniens qui reſultent de cet amalgame de ſtimulans & de relâchans : le gonflement opiniâtre des bords ulcérés, la fongoſité du fond, l'excrétion abondante d'un pus ſéreux & âcre, fatiguent le Chirurgien, qui, toujours à la piſte des effets, ſans ſoupçonner leur cauſe, paſſe ſans ceſſe des déterſifs réſineux, aux minéraux & cauſtiques, à la pierre infernale, &c.

§. VI.

Dans cette intrication d'indications & de topiques, ou l'Art vulgaire croit ſuppléer la nature, & la contrarie en effet, il faudroit cependant outrer à l'extrême les abus, pour empêcher enfin le dégorgement & l'affaiſſement qui caractériſent le troiſième période, la régénération.

Un lecteur, étranger à l'Art, ſe tromperoit encore, s'il s'imaginoit que ce terme pompeux & ſéduiſant, annonce une indication nouvelle, & des médicamens relatifs. Ce tems dans la pratique vulgaire même, eſt un être de raiſon. Ce ſont toujours les topiques de déterſion, mais modifiés & mitigés ; ce ſont toujours auſſi les mêmes inconvéniens.

§. VII.

Lorſqu'enfin, malgré ces obſtacles, un ulcère a paru ſe remplir, ſuccède le quatrième & dernier état. La poſtérité ſans doute aura peine à croire qu'on ait réduit en ſyſtême, & formulé en préceptes, des Onguens

cicatrisans. Il est peut-être, & nous tâcherons de les apprécier, des circonstances où, si l'on veut, les Onguens de pompholix, de céruse, &c. peuvent remplir quelques indications : mais nous en appelons aux Praticiens de tous les tems ; les ulcères opiniâtres & rebelles à cicatrice, tiennent toujours, ou presque toujours, à des causes internes ou locales inaccessibles, à l'efficacité raisonnée ou reconnue de ces topiques ; les ulcères simples se cicatrisent pour l'ordinaire spontanément : ainsi les Onguens épulotiques seroient au moins inutiles alors, quand d'ailleurs ils ne partageroient pas les inconvéniens généraux des Onguens.

§. VIII.

Faudroit-il anticiper ici l'exposé du méchanisme simple qui dépure & dessèche les ulcères, pour avoir droit de conclure que ces abus en prolongent & en retardent la cure? Essayons seulement, pour conviction, d'en résumer le tableau.

Paré bornoit à trois jours l'usage des digestifs ; il conseille même dans le traitement des plaies, de s'en passer, dès que le pus paroît : mais la plupart des Auteurs subséquents, n'ont point limité leur usage, & la pratique vulgaire ne les quitte que quand ils ont réduit le tissu ulcéré, devenu fongueux & sordide, à la nécessité d'exiger la détersion. Cet état de fongosité, de sorditie, paroissoit si lié à la marche naturelle des ulcères, que beaucoup d'Auteurs même ont conseillé d'allier, par degrés, les détersifs aux digestifs ; c'étoit le moyen sans doute de procurer un dégorgement purulent abondant : mais l'irritation qui procuroit cette évacuation, provoquoit sur le tissu, de nouveaux sucs ; le pus, dans l'intervalle des pansemens, concouroit, avec la partie onctueuse des Onguens détersifs, à amortir leur stimu-

lus : ainſi, d'un panſement à l'autre, les inconvéniens renaiſſoient & reproduiſoient toujours la même indication. Qu'on nous diſe ſi l'on fut jamais quitte des déterſifs pour une ſeule application : ſi ce période, intéreſſant pour la pratique vulgaire, n'exigeoit point par lui-même un tems plus ou moins long. Qu'on ſe rappelle la confuſion & les variations qu'ont éprouvées la théorie de la déterſion, & la nomenclature immenſe des déterſifs ; & qu'on juge à quels abus expoſoit néceſſairement cette indication vague & indéfinie : qu'on parcoure enfin les Obſervateurs, & l'on verra que dans tous les cas, les déterſifs étoient formulés habituellement pendant des ſemaines entières.

Il falloit bien que, malgré cela, les bords ulcérés conſervaſſent de l'élévation, puiſque les ſarcotiques ont été par-tout, & en tout tems, d'indication première : mais ces ſarcotiques eux-mêmes réduits en Onguens, renouveloient encore quelques inconvéniens ; nouvelle indication de recourir aux déterſifs, à la pierre infernale, à l'alun calciné ; nouvel emploi des Onguens pour ſolliciter la chûte de l'eſcarre légère que ces cathérétiques produiſent : ce n'étoit jamais qu'après pluſieurs alternatives ſemblables, que le méchaniſme naturel opéroit enfin, malgré ces obſtacles, l'affaiſſement & l'exſiccation.

Il ſeroit aſſez difficile de calculer comparativement, ſur la durée d'un ulcère, les avantages d'une méthode quelconque. Quelque ſimple qu'on le ſuppoſe, quoique le même pour le ſiége & la grandeur, le tempérament d'un malade, ſa ſenſibilité, mille cauſes étrangères & inappréciables, peuvent croiſer la guériſon & en reculer le terme, quel que ſoit le traitement topique. Nous réſerverons pour la Partie ſuivante, ce calcul & le terme de comparaiſon ; il nous ſuffiſoit ici de prouver, en général, que la pratique vulgaire prolonge la cure des ulcères.

§. IX.

Si la ſurface d'un ulcère eſt médiocre, on en eſt quitte pour du tems; mais ſi elle étoit conſidérable, telle eſt celle qui reſulteroit d'un dépôt vaſte, dont on auroit enlevé les tégumens amincés & détruits, dont quelques fuſées auroient exigé l'inciſion prolongée, &c. le retardement de la cure ne ſeroit rien en comparaiſon du danger que pourroit entraîner l'écoulement exceſſif du pus. Celui qui ſuccède au pus de collection inflammatoire, n'eſt ſans doute que l'humorragie des ſucs qui arroſeroient & alimenteroient le tiſſu de la partie, ſans la brêche ulcéreuſe qui leur ouvre paſſage. Il n'eſt donc pas étonnant que les grandes ſuppurations conduiſent à l'atrophie, au maraſme, & à la mort. C'eſt le ſort de toutes les évacuations immodérées. L'Art doit donc proſcrire ſévèrement alors tout ce qui peut maintenir l'engorgement des parois d'un ulcère, & multiplier le pus.

La pratique des plaies d'armes à feu, qui préſente journellement des ſolutions purulentes énormes, a, depuis long-tems, éclairé ſur ce danger. On peut remarquer auſſi que les meilleurs Praticiens, les le Dran *(a)*, les Monro *(b)*, les Bilguer *(c)*, ont été très-réſervés ſur l'uſage des topiques onctueux & gras. « Ce ne ſont » pas, dit le Dran, les médicamens introduits dans » une plaie, qui la guériſſent; & l'on peut dire, même

(a) Plaies d'armes à feu, p. 76.

(b) Mém. d'Edimb. tom. V.

(c) Inutilité de l'Amputation des membres, §. 16. *Nota.* Il eſt facheux qu'on ne puiſſe en France indiquer cet Ouvrage ſous un titre moins abſolu, & conforme du moins aux vues de l'Auteur.

» à la rigueur, que tout ce qu'on y met, soit charpie,
» soit médicament, y est un corps étranger ». Il proscrit entre autres les topiques gras & huileux, des parties tendineuses, membraneuses & aponévrotiques ;
» car ceux qui sont gras & pourrissans, y excitent souvent des fusées de suppuration, qui, non-seulement
» dissèquent les muscles plus exactement qu'on ne pourroit le faire avec le scalpel, mais encore sont souvent
» suivies d'un reflux de matières purulentes. ».

L'abus de ces topiques n'influeroit-il point (*a*) sur ces suppurations intarissables, qui, dans le procédé vulgaire, dirigées après l'amputation vers la section ulcéreuse du moignon, épuisent l'habitude entière, de sucs vivifians (*b*) ? Nous ne doutons point que la pratique vulgaire n'ait encouru souvent ce reproche ; mais il seroit difficile de la prendre en défaut. Sans défiance sur ces topiques, leurs inconvéniens se confondoient à ses yeux, avec des causes internes ou des suppositions gratuites ; & la stérilité des détails ne permettoit point d'apprécier ces inconvéniens au point de pouvoir, sans crainte de méprise, en rejeter la source sur l'abus des Onguens.

§. X.

Si l'ulcère avoisine un os, l'abus des Onguens, la suppuration que ces Onguens fomentent, & l'obstacle que cette suppuration oppose à la cicatrice, peuvent occasionner un autre inconvénient. Le pus, en macérant le périoste, & en croupissant sur l'os que ce tissu membraneux recouvre, peut lui imprimer les qualités malfaisantes qu'il contracte par son séjour ; il peut le

(*a*) M. Quesnay, Tr. de la supp. pag. 316.

(*b*) M. Louis, Mém. de l'Ac. R. de Chir. tom. III.

ronger,

ronger, le dissoudre, & l'ulcérer enfin. Hippocrate (a), dès l'origine de l'Art, a fait cette remarque sur les ulcères anciens. *Ulcera quæcumque annua fiunt, aut diutiore tempore durant, necesse est os abscedere.* Paré (b) donne la raison de cet aphorisme. « Quand les plaies sont de » longue durée, dit-il, la sanie, croupissant dessus, » s'imbibe en leur substance, & les pourrit ». La pratique de son tems l'avoit même éclairé sur l'influence directe des Onguens dans la production de la carie. « Pareillement par l'application des choses onctueuses » & oléagineuses, & autres médicamens humides & » suppuratifs, à cause qu'ils rendent la plaie sordide » & maligne; puis la chair des parties voisines s'échauffe » & suppure; & la boue, défluante sur l'os, l'enflamme » avec son périoste, à cause de quoi il tombe souvent » en fièvre ».

Ces inconvéniens viennent des substances principales qui constituent les Ongens; ils suffiront sans doute pour ébranler les Praticiens vulgaires, & les engager à étudier avec nous le méchanisme vrai de la nature qui doit apprécier leur usage. Ainsi, sans nous livrer, pour achever le tableau de ces inconvéniens, à des détails contestés peut-être, nous réserverons, pour la Partie suivante, les dangers de l'abus des Onguens sur quelques ulcères en particulier.

Des Emplâtres.

Les Emplâtres s'emploient vulgairement, ou comme médicamens essentiels, ou comme auxiliaires.

Nous avons vu que les Anciens n'ont formulé que

(a) *Aph.* 45.

(b) Liv. 19, chap. 31.

des Emplâtres pour le traitement des ulcères ; mais obligés de les ramollir au besoin avec des huiles, ils les rendoient susceptibles au moins des mêmes inconvéniens reprochés aux Onguens.

La pratique vulgaire ne s'en sert aujourd'hui que pour recouvrir des ulcérations légères & superficielles, & quelquefois ces dépots glanduleux, dont le tissu dense s'ouvre avec peine à la suppuration. Une source féconde des inconvéniens produits par les Onguens, c'est de rendre les appareils impénétrables au pus, & de le concentrer en flot sur la surface des ulcères, §. 3 : il est évident que les Emplâtres ont, à cet égard, un double inconvénient. (*a*). Le pus qui suinte des ulcères, se présente sensiblement sous deux modifications ; la partie séreuse imbibe & pénètre l'appareil, malgré même la couche d'Onguent qui vernit les plumaceaux, parce que cette sérosité regorge vers leur circonférence : la partie grasse & muqueuse du pus reste sous cet appareil. Il paroît que ce départ dans l'alliage du pus, entre dans les vues de la nature. Van-Swieten (*b*) a remarqué que si l'on pansoit assez fréquemment les ulcères, pour empêcher ce départ, on les rendroit incurables. Nous n'outrerons point cette conséquence, relativement aux Emplâtres : mais il est de fait, & nous l'avons constamment observé, que les Emplâtres, en concentrant également les parties séreuses & grasses, conservent au pus sa fluidité première, fomentent la sensibilité d'un ulcère, & maintiennent la hauteur de ses lèvres : les Emplâtres sont donc, à cet égard, plus pernicieux que les Onguens.

Mais comme leur usage, en ce genre, est très-limité, sans doute par l'effet trop marqué de leurs inconvé-

(*a*) Part. 1, ch. 2, art. 25

(*b*) *Comm.* §. 206.

niens, nous les envisagerons sous leur second caractère, d'un usage bien plus étendu, & conséquemment bien plus important.

Celse (a) est le premier qui ait porté le précepte de recouvrir d'un large Emplatre, l'appareil de charpie & de medicamens, dont on a rempli la cavité d'un ulcère... *Illita linamenta disponi per plagam, deindè Emplastrum suprà dari oportet.* Galien & ses nombreux Sectateurs, ignorèrent cet usage. Il paroît que ce furent les objections de Magatus, sur la chaleur innée & l'accès de l'air, qui ont reintroduit cette méthode presque universelle dans le siècle précédent, familière encore dans la pratique vulgaire, & qu'on retrouve même dans Heister (b) & Van-Swieten (c).

Si le vœu de l'Art & sa perfection consistent, comme on n'en sauroit douter, dans la simplicité de ses moyens, il suffiroit sans doute, pour proscrire ces topiques, de démontrer combien les motifs dont le préjugé se sert pour en autoriser l'usage, sont illusoires : nous avons déjà apprécié les effets de l'air (d), & il seroit ridicule de vouloir prouver sérieusement qu'on peut contenir aisément & solidement un appareil sans le secours des Emplâtres; mais leur inutilité est le moindre de leurs inconveniens.

Les huiles & les graisses qui font partie de leur composition, & qui servent à tous, de moyen d'adhésion, bouchent les tuyaux exhalans de la peau, & suppriment la transpiration (e) : mais ce reflux du pus exalté

(a) *Lib. 5, cap. 27.*

(b) *Inst Chir. lib. 1, cap. 1, §. 51.*

(c) *Comm §. 205.*

(d) Part. 1, ch. 2, *cor.*

(e) Ibid. ch. 4, art. 2.

des excrémens, n'eſt pas toujours ſans danger, il peut irriter & phlogoſer le tiſſu de la peau; il eſt des ſujets même où cette partie eſt ſi délicate & ſi ſenſible, que le moindre contact des ſubſtances graſſes ou emplaſtiques, ſuffit pour la rendre éréſypélateuſe.

Boerhaave, entraîné par l'opinion générale, n'attribuoit à ces Emplâtres qu'une ténacité ſans conſéquence, *tenacitatem non lædentem.* Van-Swieten (*a*) a circonſcrit ce privilége, & le réduit aux Emplâtres lythargiriſés. Sans doute la conſiſtance que le plomb donne aux Emplâtres, & la combinaiſon qui réſulte de la coction, émouſſent en grande partie le caractère acrimonieux & ſtimulant de l'huile ſur la peau : mais l'intimité du contact & l'immiſcibilité des ſubſtances emplaſtiques avec les ſucs aqueux de la tranſpiration, ne ſuffiroient-elles pas pour en opérer la ſuppreſſion, le reflux, & les inconvéniens ſubſéquens.

Quand les Emplâtres ne produiroient pas d'eux-mêmes ces accidens, pourroit-on les diſculper d'y concourir, & d'en être au moins la cauſe occaſionnelle, en retenant ſur la peau la partie ſéreuſe du pus, & en l'exaltant par le ſurcroit de chaleur qu'ils fomentent. À ce tableau, ſi l'on ajoute celui de leurs inconvéniens, comme topiques médicamenteux, inconvéniens que les Emplâtres contentifs enfantent à la longue, on s'étonnera ſans doute qu'une pratique ſi dangereuſe ait été preſque générale.

J'ai ſuivi, dans ma jeuneſſe, un Hôpital, où les Élèves tailloient en plein drap des Emplâtres de diapalme; l'appareil le plus ſimple étoit toujours couvert d'un Emplâtre à diſcrétion. J'obſervois que la peau étoit toujours prurigineuſe, phlogoſée, ayant çà & là des puſtules ulcéreuſes; que la charpie regorgeoit d'un

(*a*) §. 205.

pus séreux; que le tissu ulcéré étoit rouge, vif & sensible ; que ses lèvres gonflées & enflammées, s'abaissoient avec peine, & très-lentement ; que les ulcères enfin les plus simples, ne se guérissoient qu'avec la plus grande difficulté; & je projetai dès-lors de m'abstenir à jamais de ces *nattes* emplastiques.

Nous remarquerons, avec plaisir, que cette méthode, en France, semble être tombée d'elle-même en désuétude, & que nous n'en avons le reproche à faire à aucun des Chirurgiens qui nous avoisinent. Ce n'est plus que sous le sparadrap, dont on couvre vulgairement les cautères, & dont le pansement est rarement confié à l'œil & à la main de la Chirurgie, que le tableau de ces inconvéniens se reproduit encore sous nos yeux.

Occupés jusqu'ici à démolir l'édifice tortueux & compliqué de la Chirurgie vulgaire, la théorie ne nous a guères présenté que des erreurs ou des préjugés; & la pratique, des inconvéniens : il est tems de reconstruire cet édifice. Nous n'irons point pour cela chercher de nouveaux matériaux ; nous ne proscrirons ni les Onguens ni les Emplâtres. Leur usage, il est vrai, touche de près à l'abus; ce sont des armes dangereuses entre les mains de la routine & du préjugé ; & l'humanité eût moins gémi souvent, si l'Art indiscret n'eût pas voulu toujours diriger & maîtriser même le méchanisme simple & salutaire de la nature : mais l'Art éclairé a su tirer, des poisons même, des remèdes salutaires. Eh ! pourquoi proscriroit-on du traitement des ulcères, les substances grasses & résineuses, si elles remplissent plusieurs indications auxquelles il seroit difficile de satisfaire sans leur secours ?

TROISIÈME PARTIE.

SUR la réforme dont la pratique vulgaire est susceptible, à l'égard des Onguens & des Emplâtres, dans le traitement des Ulcères.

POUR PEU qu'on se replie sur les opinions anciennes, on ne marche qu'à travers le doute, la confusion & les contradictions : & par une fatalité attachée à toutes les productions de l'esprit humain, il en coûte toujours plus pour détruire que pour édifier : nous en avons fait la triste & laborieuse épreuve dans les parties précédentes ; & nous ne pouvons entamer la tâche qu'il nous reste à remplir, sans rentrer dans la même carrière. En effet, qu'est-ce qu'un ulcère ? Qui interrogerons-nous des Anciens, des Auteurs du moyen âge, ou des Modernes ? L'acception & l'intelligence de ce terme générique, qui varia sans cesse, qui fut toujours indéterminée, & qu'il n'appartenoit qu'au méchanisme connu de la nature de fixer, fut sans doute une des causes principales des écats du systême vulgaire. Le vœu de l'Académie, & la plénitude de notre travail, nous semblent encore exiger cet éclaircissement.

Hippocrate, Galien, Paul d'Égine, & tous les Anciens, désignoient sous le nom d'ulcère, ελκος, *ulcus*, toute solution de continuité avec écoulement de pus. Ils confondoient sous ce nom les plaies, les abscès, les ulcères. Paul d'Égine le donnoit même aux plaies simples & susceptibles de réunion immédiate.

Cependant Galien (*a*), en dissertant sur les causes des ulcères, en avoit indiqué deux sources ; *est horum*, dit-il, *ulcerum duplex ortus*, *aliàs ab excisione*, *sæpè ab erosione proveniens.*

La Chirurgie, lors de sa renaissance, s'attacha à circonscrire dans des limites précises, les plaies, les phlegmons abscédés, & les ulcères. L'*ab erosione* de Galien, devint le caractère distinctif des ulcères. V. Guy de Chauliac, de Vigo, Tagault, Paré, Fabrice d'Aquapendente, &c. Quand cet ordre didactique n'auroit eu d'autre inconvenient que celui de surcharger l'Art de répétitions inutiles, puisque le procédé curatif, quel qu'il fût, étoit au fond le même dans les solutions simples, il exigeroit analyse & réduction ; mais il nous semble qu'il dut être sourdement & imperceptiblement le germe d'un autre inconvénient, en étendant sur toutes les solutions purulentes, d'après les Anciens, les indications des ulcères strictement pris ; il en résulta que, dans le fait, la théorie ne connut & n'admit aucune solution simple, aucune exception dans la nécessité de déterger, &c.

A mesure qu'on a perdu de vue les Anciens, la notion du mot *ulcère*, a été généralement de plus en plus circonscrite. Heister, Platner, MM. Sharp & la Faye, n'ont donné ce nom qu'aux solutions ulcéreuses compliquées de vice interne ou local. Boerhaave, & son célèbre Commentateur, n'ont traité spécialement des ulcères, que comme symptomes de vérole, de scorbut, de cancer, &c. ou comme complication de fistule, de carie, de gangrène, &c. tout le reste fut absorbé & confondu avec les plaies de déperdition simple ; leur traitement devint le point de ralliement & de comparaison, pour toutes solutions de continuité : ces plaies,

(*a*) *De meth. med. lib.* 4, *cap.* 1, *& de const. artis med. in isagoge.*

même dans l'état purulent, prirent ſouvent le nom d'ulcères ; les complications internes ou locales, les claſsèrent toujours avec les ulcères de même genre : ainſi le génie pratique ramenoit à l'unité de diſtribution ſi ſouvent reprochée ſous le nom de confuſion, à Hippocrate & aux Anciens. Munnick (*a*), dès la fin du ſiècle paſſé, avoit confondu les ulcères & les plaies pour le traitement : *Tùm vulnus, tùm ulcus ſunt continui ſolutio in eodem ſubjecto, nimirùm in parte corporis molli, & in utriuſque curatione eumdem quoque finem ac intentionem habere ſolemus.*

Avant de fixer invariablement, s'il eſt poſſible, ce flux d'opinions, & de nous circonſcrire dans les limites de la queſtion propoſée, examinons encore les eſpèces d'ulcères & leurs différences, ce ſera le moyen de les parcourir avec ordre ; ſi l'on en a trop étendu la nomenclature ſur des apparences minutieuſes & étrangères aux indications thérapeutiques, c'eſt abréger l'étude de l'Art ; c'eſt épargner aux Élèves la confuſion & l'obſcurité ; ce ſera peut-être forcer le préjugé dans ſon dernier retranchement, que de réduire à une *diſtribution* claire & ſimple, l'étalage compliqué où s'égare la théorie vulgaire.

Hippocrate (*b*) indique une diviſion fondée ſur la marche & le progrès des ulcères, qui ſemble épuiſer toutes leurs variétés poſſibles, & qui pourroit faire illuſion. Les ulcères, dit-il, ont quatre directions, ils profondent ou pénètrent le tiſſu d'une partie ; tels ſont les ſinus, les fiſtules ; ils l'élèvent, comme les fongus, les carcinômes ; ils ſont rongeans & ſuperficiels, tels que les ulcères dartreux & phagédéniques : enfin, l'ulcère ſimple, en tous ces genres, étoit caractériſé par une marche

(*a*) *Chir. lib. 3, cap. 1.*

(*a*) *In libro de Medico.*

rétrograde.

retrograde. Nous ne perdrons point de tems à éclaircir l'incomplet de cette division, & la confusion qui en résulteroit. Le cancer souvent n'est-il pas à la fois cave, éminent & phagédénique, &c.

Galien, dans sa methode, où il y en a si peu, spécifie beaucoup d'ulcères ; mais il ne les classe, en général, que relativement à leurs intempéries.

« Les espèces des ulcères sont prises de deux, c'est » à savoir, des causes & des accidens ». Guy de Chauliac *(a)* & de Vigo *(b)*, avoient emprunté cette doctrine d'Avicenne; mais cette étincelle de lumière s'éclipsa toujours, & n'éclaira jamais les détails.

Enfin, Fabrice d'Aquapendente *(c)* crut enrichir l'Art en épuisant sur les ulcères toutes les variétés de position, de figure, de grandeur, d'analogie, &c. L'énumeration en devint immense, & se répétoit encore n'aguères; le détail en seroit aussi superflu qu'ennuyeux; nous observerons seulement que ce siècle a sur-tout mérité de la Chirurgie, en retranchant de la richesse apparente & dangereuse des siècles passés, en réduisant au nécessaire l'arsenal de ses instrumens, en proscrivant beaucoup d'opérations impraticables; elle aura le mérite encore de purger la théorie des ulcères de préjugés & d'indications superflues; & en simplifiant le traitement qui termine & assure le succès de ses opérations, de redoubler l'énergie des Élèves vers les connoissances étendues & compliquées qu'exigent ces opérations par elles-mêmes.

Nous proscrivons donc toutes les différences créées par l'imagination, & par cet esprit de dialectique qui dirigea les pas de la Chirurgie renaissante. La nature livrée

(a) Tr. 4, doct. 1, ch. 1.

(b) *Lib.* 4, *cap.* 2.

(c) Part. 1, liv. 3, chap. 1.

à elle-même, ſe ſuffit ſouvent, & ſe ſuffiroit toujours, ſi quelques obſtacles ne s'oppoſoient à ſa marche. S'il eſt poſſible d'aſſujettir ces obſtacles à une diſtribution ſimple, complette, & d'où réſultent les indications pratiques, & de circonſcrire invariablement les ſolutions ulcéreuſes, où le méchaniſme curatif opère ſeul l'affaiſſement & l'exſiccation ; le vœu de l'Art ſera rempli ſans doute.

Dans cette vue, nous diviſerons les ulcères en trois claſſes, 1°. en ulcère ſimple ; ce ſera celui qui ne préſente en lui-même aucune indication, parce que l'énergie organique du tiſſu diviſé, dégorge, abaiſſe les lèvres, & deſſéche d'elle-même le fond ulcéré. Quand ce méchaniſme s'opère librement, qu'importe à l'art thérapeutique, la cauſe ou le modus de la ſolution ulcéreuſe ? Plaies, abſcès, ulcères ſe confondent; l'indication eſt nulle ou la même. 2°. Si quelque cauſe locale, une fiſtule, la carie, la gangrène, s'oppoſent à la dépuration ſpontanée d'un ulcère, nous le nommerons ulcère compliqué de vice local ; 3°. enfin, ulcère compliqué de vice interne, s'il eſt produit ou fomenté par quelque cauſe inhérente à la maſſe des humeurs.

En étendant ainſi le domaine des ſolutions ulcéreuſes, nous ne prétendons point donner un ſyſtême complet & abſolu de traitement en tous ces genres ; le méchaniſme qui les prépare, peut rendre, par exemple, les plaies de déperdition & les abſcès, ſuſceptibles de quelques modifications différentes dans l'état d'ulcération ; il nous ſuffit d'avoir indiqué l'identité du méchaniſme qui les mène à cicatrice : mais pour peindre ce méchaniſme, nous nous rapprocherons de l'eſprit du Programme.

CHAPITRE PREMIER.

De l'Ulcère simple.

Nous prendrons pour exemple, celui qui résulte de l'ouverture d'un dépôt quelconque : il n'est point de notre objet de discuter, ni quand, ni comment il faut ouvrir ces tumeurs, les précautions qu'exige l'incision nécessaire, les variétés dont elle est susceptible ; cette tâche est remplie : nous les considérerons seulement dans leur état d'ulcération. Pour peu qu'on ait observé les phénomènes qu'opèrent sur le tissu qui le circonscrivoit, l'évacuation d'un foyer purulent, on a dû remarquer à la levée du premier appareil, que les lèvres de l'incision se sont beaucoup écartées, & qu'elles découvrent une circonférence plus ou moins arrondie; que son foyer a diminué considérablement dans toutes les dimensions, & que cet appareil, enfin, est imbibé d'un pus abondant.

Ces effets sont le produit nécessaire de l'élasticité de la peau, de sa sensibilité agacée par la douleur de l'incision, de la tendance qu'ont toutes les parties resserrées par ce tégument & dans une pression réciproque, à se porter vers l'endroit où cette pression est nulle, & du dégorgement enfin du tissu cellulaire.

L'hémorrhagie légère qu'occasionne toujours une incision quelconque, & la nécessité si palpable d'absorber le pus abondant dont le tissu ulcéré reste abreuvé, ont sans doute suggéré le précepte d'appliquer à sec le premier appareil ; & ce précepte qui fut toujours à l'abri des variations, n'éprouvera probablement jamais de contradictions. Mais que substituer aux digestifs du second pansement ? Écartons toute idée, tout préjugé, & suivons pas à pas la marche de la nature.

Le foyer d'un dépôt évacué, soit spontanément, soit à l'aide de l'Art, laisse toujours infiltrée, dans le tissu voisin, une quantité de pus proportionnelle à la profondeur de l'ulcération ; ce pus ne passe que lentement & successivement des mailles les plus éloignées, dans celles qui s'ouvrent sur la surface ; & c'est de ce dégorgement que résulte l'affaissement des lèvres, & leur réduction au niveau du fond. L'Art doit donc concourir avec la nature, pour faciliter cette marche expulsive du pus. Apprécions d'abord les ressources de la nature, il nous sera plus aisé d'estimer les indications qu'il reste à l'Art à remplir.

Si le tissu d'un ulcère est animé suffisamment, c'est l'ordinaire ; si sa surface n'est ni phlogosée, ni relâchée, (le contraire est presque toujours le produit de l'usage abusif & vicieux des Onguens,) le pus expulsé par la réaction organique du tissu des graisses, fera disparoître avec lui la hauteur & le diamètre des bords ulcérés. La seule indication raisonnée que présente ce période, est de maintenir le ressort & la fléxibilité des mailles celluleuses, & d'absorber le pus qui en exude. Or, si ce ressort & cette flexibilité n'ont rien perdu de leur énergie, & peuvent opérer seules l'expulsion du pus, pourquoi tenteroit-on d'ajouter à la vitalité, *vis vitæ*, du tissu cellulaire, ou de l'affoiblir ? Il ne reste donc à l'Art, que la seconde indication à remplir.

A cet effet, nous croirons, avec M. Louis (*a*), qu'il suffit alors de panser à sec : le contact de la charpie agace légèrement la surface ulcérée ; l'impression douce & rapide de ce stimulus, concourt avec les causes naturelles qui expriment & dérivent le pus vers cette surface ; elle s'en imbibe à mesure qu'il échappe ; ainsi le pus ne peut se rassembler, le tissu de l'ulcère est à l'abri

(*a*) Mém. de l'Ac. R. de Chir. tom. IV.

de tout ſtimulus étranger, & de la propriété relâchante du pus ; le dégorgement eſt la meſure de l'affaiſſement : quand l'appareil eſt pénétré ſuffiſamment, que la charpie eſt ſaturée, pour ainſi dire, il faut la renouveler.

Comme c'eſt ici le point capital du traitement local des ulcères, & qu'il ſeroit auſſi dangereux d'irriter & d'enflammer leur ſurface, par la levée douloureuſe & prématurée de l'appareil, que d'expoſer le pus, par un délai trop long, au croupiſſement & à l'altération de ſes principes, il paroîtroit eſſentiel d'en fixer invariablement le terme : mais prévenus ſur le danger & les inconvéniens qui réſulteroient d'un précepte général, nous répéterons ſeulement, que ſi le pus eſt abondant & ſe multiplie promptement, ſi la poſition de l'ulcère ou la ſaiſon, font craindre fuſée ou dépravation, il faut, les premiers jours panſer, une fois, rarement deux chaque jour, & éloigner les panſemens à meſure que le pus diminue d'abondance. Si le local n'a point permis d'ouvrir à volonté, on garnit l'antre ulcéreux de bourdonnets mollets, & l'on ſe règle ſur les mêmes principes pour le tems de leur *ablation.* Point de tamponnement, il s'oppoſeroit au dégorgement ; en preſſant, irritant, en entaſſant l'une ſur l'autre, les toiles celluleuſes, en n'exprimant que la ſéroſité du pus, il fixeroit dans leurs interſtices, la partie muqueuſe, & l'ulcère deviendroit calleux. Point de lotions ſtimulantes, émollientes, mixtes, elles auroient les inconvéniens des Onguens ; & nous ne concevons point ſur quelle ſuppoſition on pourroit établir la néceſſité de leur indication. Nous proſcrirons encore cette exactitude ſcrupuleuſe qu'effarouche un atôme de pus, qui, pour l'épuiſer, preſſe douloureuſement le tiſſu ſenſible d'un ulcère, ou qui pis eſt, promène ſur ſa ſurface un tampon aſpéreux de charpie

sèche : ce n'eſt qu'en ſe raſſemblant, en faiſant collection, en croupiſſant, que le pus eſt dangereux, & qu'il ſollicite le miniſtère de l'Art, & les ſoins du Chirurgien.

On ne doit, au beſoin, recourir aux compreſſes expulſives, & aux autres moyens acceſſoires, qu'après le dégorgement & l'affaiſſement du bourrelet inflammatoire, qui circonſcrit toujours les abſcès. Rien n'empêche alors & ne contre-indique l'approchement & le recollement du tiſſu diviſé, & ſouvent il s'opère alors d'un panſement à l'autre.

Si les tégumens ſont ſans phlogoſe & ſans éréſypèle, on les couvre ſimplement d'un appareil propre & net ; s'ils étoient phlogoſés ou prurigineux, on appliqueroit une compreſſe trempée dans quelque infuſion, décoction ou ſolution ſaline aſtringente, vulnéraire ou ſpiritueuſe, & exprimée.

Ce procédé ſimple n'eſt ſuſceptible d'aucun inconvénient, il remplit à ſouhait l'unique indication qu'exige l'ulcère ſimple; il le couvre d'un tégument ſuffiſant. Le ſuccès le plus heureux & le plus conſtant, en a confirmé l'avantage dans les plaies, avec déperdition, dont le méchaniſme dépuratoire eſt abſolument le même que celui de ces ulcères, & qui, pour l'ordinaire, moins abreuvées que ceux-ci, ont encore moins beſoin d'abſorption, ſont moins ſujettes à fuſée, & s'irritent ou s'enflamment plus aiſément. Nous avons déjà remarqué que Galien (*a*), dans les cas ſimples, avoit apperçu lui-même l'inutilité des topiques quelconques, & la nullité de leur indication. « Il paroîtra peut-être étonnant, dit » M. Sharp (*b*), que je ne recommande aucuns de ces

(*a*) *Fingamus & ſanam eſſe partem & ſanguinis fluxum citrà ullum in qualitate vel quantitate vitium ; his ità ſe habentibus, nil obſtat, quominùs primæ carnis generatio proſperè contingat. Idque nullius externi medicamenti ope. Gal. de meth. med. lib.* 3, *cap.* 3.

(*b*) Tr. des opér. introd. chap. 1.

» Onguens digestifs ou incarnatifs, qui ont eu autre-
» fois tant de réputation. . . . La charpie sèche vaut
» mieux ». Ce n'est point ici un passage isolé, tronqué; ce Chirurgien celèbre s'exprime par-tout avec la même énergie sur l'exclusion des Onguens, & sur la simplicité des moyens qu'exige la curation des plaies, des abscès & des ulcères simples. M. Nannoni (a), dont la pratique mérita, dans le tems, l'approbation de l'Academie, rapporte l'histoire d'un ulcère large & profond, qui fut guéri en dix jours, à l'aide de la charpie sèche : cet ulcère résultoit d'un vaste dépôt à la mamelle, dont les tégumens s'étoient gangrenés.

Nous n'accumulerons point en preuve, des autorites & des observations qui répéteroient nos principes & allongeroient, sans fruit, ce Mémoire; nous protesterons seulement que depuis quatre ans, nous n'avons point usé de digestif, quoique exposés journellement à traiter des solutions ulcéreuses, qui, dans la pratique vulgaire, nécessitoient leur application; & qu'en suivant la méthode que nous venons de tracer, nous avons vu constamment les tumeurs ulcérées se dégorger & s'abaisser, pour l'ordinaire, en six jours, rarement excéder dix, abstraction des complications.

Quand on est obligé d'ouvrir prématurément les dépôts qui se forment dans le voisinage de la poitrine, de l'abdomen, de l'anus, &c. le pus alors, dont la coction est incomplette, & qui ne s'est point encore rassemblé, n'a pu communiquer aux tissus enflammés, sa propriété relâchante; ils sont donc encore en crispation, provoquée de nouveau par la douleur de l'incision : c'est à l'Art, en ce cas, de suppléer à ce que la nature n'a pu faire; c'est à lui de modérer la douleur & la rigidité phlogistique, de relacher & d'ouvrir

(a) Prix de l'Ac. tom. II.

les bouches cellulaires enflammées & crispées, de favoriser enfin l'expulsion du pus.

La continuation des cataplasmes anodyns, émolliens ou maturatifs, l'emploi des digestifs huileux du jaune d'œuf, &c. sont alors indiqués; « ils cessent, suivant » la remarque de M. Quesnay (*a*), lorsque la suppu- » ration est un peu établie, d'être nécessaires pour » remplir l'indication qui les exigeoit; car les matières » purulentes y satisfont alors »; il faut donc les discontinuer dès que la sensibilité du tissu s'affoiblit, ou qu'il s'humecte. On en useroit de même, si, pendant la dépuration, la surface d'un ulcère s'enflammoit, se crispoit & refusoit passage au pus.

Dans les dépôts glanduleux dont la marche est rapide, & l'inflammation intense; dans les dépôts laiteux à la mamelle, par exemple, nous usons encore de cette méthode, & nous ne cessons l'application des cataplasmes, qu'après la fonte des duretés, & la cessation de l'appareil inflammatoire. C'est sur ce principe que les meilleurs Auteurs ont conseillé d'abandonner ces tumeurs à l'ouverture spontanée. *In alis & inguinibus rarò secandum est* (*b*).

Si l'Art est obligé quelquefois de recourir aux digestifs relâchans, le tissu d'un ulcère peut nécessiter plus fréquemment encore l'usage des topiques qui stimulent & réveillent sa sensibilité. Cette indication est caractérisée par la pâleur, l'œdématie & la fongosité de ce tissu; par l'engorgement pâteux & le peu de sensibilité du tissu voisin; par un pus séreux enfin, dont l'excrétion abondante laisse cependant les lèvres ulcérées dans un état de gonflement permanent. Les Onguens résineux, les détersifs végétaux & minéraux, en substance,

(*a*) Supp. pag. 238.

(*b*) *Celsus lib. 7, cap. 2.*

en

en lotion, ou amalgamés avec ces Onguens, rendent à ce tissu son énergie & une force répulsive, le pus recouvre ses qualités naturelles & ses propriétés : mais leur usage exige beaucoup de circonspection; il est toujours prudent de les cesser, sur-tout s'ils sont actifs ou appliqués en substance, en deçà du ton naturel au tissu de la partie. Au reste, le choix, la proportion, l'amalgame, & les facultés intrinséques de ces topiques, excéderoient l'énoncé du Programme. Cet objet d'ailleurs est rempli, & il nous suffit sans doute d'en avoir apprécié & circonscrit l'indication *(a)*. Ajoutons, qu'en suivant la méthode proposée, le tissu d'un ulcère, dont rien ne trouble le méchanisme, ne nécessite que rarement, ou presque jamais, la détersion ; nous l'éprouvons journellement.

Les moyens variés, dont les différentes complications des ulcères exigent l'emploi, tendent tous uniformément, quoique avec des propriétés souvent opposées, à dégorger leur tissu, & à réduire leurs lèvres au niveau du fond : c'est le premier produit du méchanisme qui tend, en les dépurant, à les dessécher & à les cicatriser. Ce méchanisme, & les vues qui le secondent, sembleroient devoir exclure exceptions, modifications ou délai ; cependant il seroit quelquefois contraire au vœu de la nature, de tendre, en procurant un trop prompt affaissement des bords, à l'exsiccation curative du fond : les inconvéniens reprochés aux Onguens, deviennent alors une source de nouvelles indications; tels sont, entre autres, les dépôts critiques, les bubons, les parotides, &c. Les digestifs résineux, en maintenant l'engorgement & la tuméfaction des parois ulcérées, sollicitent l'excrétion abondante de l'hétérogène qui dérange les fonctions, & menace de les suspendre; c'est dans cette

(a) Prix de l'Acad. R. sur les détersifs, tom. II.

vue que, pour ouvrir ces tumeurs, on préfère le caustique à l'instrument tranchant.

Quand le dégorgement est complet, l'ulcère a diminué dans toutes ses dimensions; la hauteur de ses bords a disparu par la déplétion & l'affaissement des couches voisines; son fond semble s'être élevé; ses mailles cellulaires se resserrent & figurent, en se *plissonnant*, ces mamelons charnus qu'on a pris pour les élémens de cette prétendue régénération vers laquelle étoient dirigés tous les préceptes de la pratique vulgaire.

Avant de passer à l'examen des indications que présente ce période, rappelons-nous les phénomènes qui le caractérisent. L'ouverture d'un dépôt ne trace, pour l'ordinaire, qu'une ligne; & la cicatrice se réduit, avec le tems, à une légère couture. L'Art ne peut donc avoir d'autre but que de favoriser ce rapprochement, en éloignant les causes qui pourroient s'y opposer. La déplétion du tissu des graisses, relâche la peau, & la dispose à se prêter à ce retour. Les *sarcotiques* onctueux, balsamiques ou stimulans, réveilleroient sa sensibilité, augmenteroient l'intensité de sa propriété élastique, & renouveleroient l'engorgement. Il paroîtroit donc conséquent de s'en tenir uniquement au topique le plus simple & le plus dépourvu de qualités actives, ou de propriétés intrinsèques; en ce cas, que pourroit-on préférer à la charpie sèche? Cependant nous sommes dans l'usage de couvrir le contour de nos plumaceaux, d'une couche très-légère de baume d'arcéus, de cérat, de pompholix, &c. il n'importe; parce que nous observons habituellement que le pus épais & muqueux qui exude alors, se desséche vers le lymbe, fait croûte avec la charpie, & retient sur le centre ulcéré, un flot de pus, source d'inconvéniens; autrement il faudroit renouveler souvent l'appareil, autre danger.

Cet usage limité des Onguens, ne paroîtra point sans

doute impliquer contradiction avec nos principes; il est conforme à la pratique des grands Maîtres, des Praticiens observateurs : convenons même que notre pratique vulgaire alors s'éloigne peu de cette réserve, & qu'en général le fruit de nos travaux peut-être se bornera aujourd'hui à epurer son langage, & à garantir les commençans des conséquences de ces préjugés théoriques.

Lorsque la peau s'est allongée, rapprochée le plus possible, que le tissu cellulaire tout-à-fait émacié, ne dégorge qu'un pus très-épais & peu abondant, il ne reste plus qu'à procurer la cicatrice. Ce nouvel épiderme résulte, pour l'ordinaire, de l'exsiccation graduée du tissu primitivement engorgé d'un ulcère, de l'entassement des cellules de sa surface, & d'un vernis muqueux qui fait toile & unité sur leurs crevasses. Nous n'avons point de nouveaux épulotiques à proposer; c'est encore ici le pur ouvrage de la nature. Si la Chirurgie topique y peut quelque chose, c'est en absorbant, c'est en desséchant, c'est par l'exclusion absolue de tout stimulus; aussi, de Celse (a) à nous, la charpie sèche a-t-elle été toujours regardée comme le principal & le premier des *épulotiques*.

Ce tableau précis & fidèle du méchanisme de la nature dans la dépuration des ulcères simples, se reproduit constamment, mais non pas toujours avec le même succès : la déplétion du tissu des graisses, & l'affaissement des bords ulcérés, ne sont pas toujours en proportion avec l'écoulement du pus : la simple absorption de cet excrément, seroit donc souvent insuffisante; il n'est question encore, ni de complication locale, ni de vice interne caractérisés; il ne s'agit ici que de ces engor-

(a) *Lib. 5, cap. 26.*

gemens opiniâtres, dont le tiſſu ne peut s'épuiſer, & multiplie ſans ceſſe de nouveau pus. Nous ſerons encore abſtraction de l'abus des Onguens, ſoit relâchans, ſoit ſtimulans, auxquels nous avons reproché cet inconvénient. Nous ne diſſimulerons point que notre méthode ne peut éluder en entier ce danger, dont l'effet réſulte, pour l'ordinaire, ou de la cauſe première de la léſion organique & locale ἰδιοπάθεια, ou de la conſtitution particulière de l'individu malade ἰδιοσυγκρασία. Nous ne nous propoſons point d'épuiſer la pathologie des ulcères; il nous ſuffira, ſans rappeler les inconvéniens des Ongens, de démontrer leur inſuffiſance, & d'indiquer les moyens qui les ſuppléent efficacement.

On peut réduire à trois claſſes les cauſes naturelles qui s'oppoſent à l'affaiſſement ſpontanée des ulcères; la tendance prolongée de l'irritation inflammatoire, la cacochymie puruſente, l'abus ou l'oubli des choſes non naturelles.

1°. C'eſt à raiſon de cette irritation organique, que le tiſſu cellulaire dirige les ſucs qui l'abreuvent & le parcourent, vers la brêche ulcérée, & qu'elle devient un égout où dérivent tous les ſucs exaltés & mobiles plus analogues à ce ſtimulus maladif, qu'au ton naturel & paiſible des organes excrétoires : qu'un ſtimulus plus actif, cautère, véſicatoire, ventouſes, purgatifs, &c. porte ou reflue ailleurs le nuage humoral, le tiſſu ulcéré tombera dans l'inertie; il ſommeillera à ſon tour, qu'on me pardonne l'expreſſion, & ceſſera d'exprimer vers ſa ſurface, ou pus ou ſéroſité ſurabondante ; alors cette ſurface ſe prêtera au méchaniſme naturel de l'affaiſſement & de l'exſiccation qu'opéreroient ſur ce tiſſu, les Onguens quelconques. N'eſt-il pas évident qu'alors, plus que jamais, le topique le plus inactif eſt le mieux indiqué ? Hippocrate a peint admirablement cet effet des révulſifs. On ſait que pour opérer révulſion,

Hippocrate & les Anciens usoient de ventouses scarifiées. Or, en dérivant le sang, dit-il, les ulcères s'amaigrissent ou s'abaissent, ils s'étrécissent & se dessechent. *Sanguine defluente gracilescentia, sicciora fiunt & minora* (*a*). Le cautère potentiel & les cantharides ont fait disparoître les ressources multipliées des Anciens, à cet égard : mais pour juger de leur confiance à cette indication, il suffira peut-être d'observer que dans les solutions ulcéreuses des extrémités inférieures, ils conseilloient de donner beaucoup de mouvement aux supérieures, & *vice versâ*. Cet abus de la règle en prouve le prix. C'est en genre révulsif que les purgatifs terminent, chez la plupart des Auteurs, le traitement de la gonorrhée (*b*).

2°. Un principe de dissolution quelconque, fomenté peut-être par un ton particulier des solides, porte quelquefois dans les fluides, un mouvement de décomposition qui détruit leur texture, & les dépose en purulence dans le tissu des graisses : l'habitude entière s'en épuise, l'atrophie & le marasme en sont le terme. Le pus reflué, quelques végétaux même, & sur-tout l'exaltation spontanée de quelque âcre fronçant, en sont la cause. Leur détail & leurs conséquences pratiques ne sont point de notre objet. Nous observerons seulement que le quinquina est peut-être, jusqu'à ce jour, l'unique remède que l'Art, en quelques circonstances, ait opposé à cette cause destructive (*c*). Ce seroit insulter à la sagacité de nos Juges, que d'agiter même l'inutilité absolue des topiques à cet égard.

(*a*) *De ulc.* §. 4.

(*b*) *Purgatio instituitur non modò ut quod noxium in ulceribus & supervacaneum educat, sed etiam ut ad diversum trahat. de meth. lib.* 10, *cap.* 6.

(*c*) M. Bordenave, diss. sur les anti-septiques, pag. 233.

3°. Nous n'anticiperons point ſur les lumières que l'Académie répandra ſur l'influence des choſes non-naturelles. Il eſt eſſentiel cependant, pour la queſtion préſente, d'en apprécier quelques phénomènes.

Le régime eſt la pierre de touche du traitement des ulcères ; aucun Praticien n'ignore qu'on peut eſtimer à l'abondance, à la couleur & à la conſiſtance du pus, la quantité d'alimens dont un malade a fait uſage ; on ſent donc combien il ſeroit contraire au vœu de la nature, de le livrer à ſon appétit ; bien-tôt le tiſſu d'un ulcère régorgeroit de pus, & s'éleveroit en fongoſités opiniâtres ; on épuiſeroit alors en vain les déterſifs ſous toutes les formes : il n'y a que la ſouſtraction des alimens qui puiſſe abaiſſer ces fongoſités, & deſſécher ce tiſſu. Hippocrate, dont on ſe plaira toujours à emprunter le langage énergique & précis, va plus loin encore : tous les ulcères, dit-il, dont le tiſſu s'élève, doivent être guéris par la faim ; car la faim deſſéche les corps : *Morbi quicunque ulcera ſunt & ſuper reliquum corpus eminent, eos . . . . fame curare opportet, nam fames corpora exſiccat* (*a*). Les purgatifs opèrent ſouvent une déplétion ſubite, nous l'éprouvons journellement ; & leur uſage plus sûr & moins dangereux qu'une diète ſévère qu'ils n'excluent point, mais qu'ils abrégent, a réuni de tout tems les ſuffrages des grands Maîtres.

D'ailleurs, ce précepte doit être modifié relativement au tempérament & à l'habitude ; M. Monro (*b*) en a prouvé la néceſſité par des exemples ſinguliers & frappans. Il ſeroit dangereux même de prendre à la lettre le *fames* d'Hippocrate. M. Van-Swieten a obſervé judicieuſement, que quand nos humeurs ne ſont point renouvelées, elles deviennent âcres & putrides, que

(*a*) *De locis in homine.*

(*b*) Mém. d'Edimb. tom. VI, art. 46.

l'urine alors se putréfie rapidement, que l'haleine est cadavéreuse; & il conclut qu'on doit éviter également la faim & la satiété. *Fames æquè vitanda ac nimia impletio* (a). L'Art éclairé a même su mettre à profit les inconvéniens qui résulteroient de l'abus des alimens; & M. Fabre (b) a opéré, par ce moyen, une guérison qu'on auroit tentée vainement à l'aide des topiques, & qui doit faire époque dans cette partie de l'hygiène thérapeutique.

Ces détails au moins feront sentir aux partisans du systême vulgaire, s'il en est encore, quelle est, dans le traitement des ulcères, la sphère étroite des Onguens & des Emplâtres. Achevons, pour conviction entière, d'éclaircir les causes & le méchanisme des complications qui faisoient parcourir sans cesse à la pratique vulgaire, le cercle étroit, quoique immense, de ces topiques.

Quand les lèvres d'un ulcère sont réduites au niveau du fond, il est rare que ce tissu dénudé ne s'élève & ne boursouffle, si l'on est très-attentif à suppléer efficacement la compression du tégument naturel. Ce boursoufflement & les fongosités qui en résultent, ont toujours donné beaucoup d'exercice à la pratique vulgaire; nous ne répéterons point les inconvéniens du stimulus sans cesse reproduit, des détersifs rongeans, consomptifs ou escarrotiques. Appelons-en à un témoignage non suspect pour les lumières & la partialité. M. Sharp (c) observoit, il y a long-tems, que, « dans » les grandes plaies, la chair fongueuse ne s'élève qu'à » une certaine hauteur, & qu'elle s'y élève souvent, » malgré le fréquent usage des corrosifs qui la détrui-

(a) *Comm.* §. 192.

(b) Mém. de l'Acad. R. de Chir. tom. IV.

(c) Tr. des opér. introd. chap. 1.

» ſent ». Van-Swieten (*a*) en a connu la cauſe; c'eſt que le tiſſu d'un ulcère eſt à l'abri de la compreſſion qu'exerce la peau ſur le tiſſu voiſin : *Carnes ſpongioſæ tunc imprimis naſcuntur, quandò ſuperficies vulneris non comprimitur æquali vi, ac cutis integra premit vicinas partes.* L'un & l'autre ont conſeillé de ſubſtituer à la répétition douloureuſe, longue & dangereuſe des corroſifs, une compreſſion douce, & qui balançât la preſſion de la peau voiſine : *Undè periti Chirurgi tunc ſæpè ſolis linteis carptis ſiccis vulnus replent & modicâ ligaturâ coërcent* (*b*).

La ſaburre des premières voies influe ſouvent ſur le pus & le tiſſu d'un ulcère. Les cautères ou les véſicatoires de précaution en fourniſſent une preuve journalière. On peut s'épargner la peine de voir la langue; un pus ſéreux, verdâtre & fétide, un tiſſu ſale & ſordide, indiquent auſſi sûrement l'état des premières voies. Tous les Praticiens connoiſſent le rapport intime des organes gaſtriques & de la peau. Cette obſervation, dont l'application eſt ſi fréquente, doit modifier encore l'uſage des déterſifs. L'unique, ſans doute, eſt d'évacuer le foyer d'où ces vapeurs bilieuſes & exaltées rayonnent vers la peau. Mais nous obſerverons, avec Van-Swieten (*c*), que les minoratifs ſuffiſent pour remplir cette indication; les purgatifs âcres & draſtiques ne ſeroient pas toujours ſans danger. Nous avions ouvert vers l'angle inférieur de l'omoplate, un dépôt, ſuite de rougeole, à une Demoiſelle âgée de dix ans, d'une conſtitution ſaine, mais délicate & ſenſible : pendant les trois premiers jours l'écoulement du pus opéroit, à vue d'œil, l'abaiſſement des lèvres; tout-à-coup ces

(*a*) *Comm.* §. 206.

(*b*) Ibid. §. 207.

(*c*) *Comm.* §. 201.

progrès

progrès se rallentirent, le pus perdit sa consistance, se nuança & s'empuantit; le tissu de l'ulcère devenoit sordide en proportion; la langue étoit saburreuse, le ventre, auparavant resserré, *s'ouvroit* à un léger dévoiement bilieux, annoncé chaque fois, & précédé de coliques. Il fut décidé de la purger en lavage; mais l'enfant manœuvra sourdement près de sa *Bonne*, pour faire réduire à un petit verre, les trois qu'on devoit espacer pour tâter leur produit. Cette dose rapprochée, opéra quinze fois avec beaucoup de tranchées & d'épreintes : la fatigue & l'épuisement de la petite malade, obligèrent le soir d'en suspendre l'effet, par un léger calmant. Malgré cela, l'ulcère me parut le lendemain plus animé, plus sensible; ses lèvres s'étoient élevées, son diamètre aggrandi; le pus cependant étoit moins abondant. Des compresses imbibées d'une décoction émolliente, & renouvelées fréquemment, calmèrent cet orage. Une suppuration copieuse & de bonne qualité, rendit, en trois jours, l'ulcère à son état précédent.

Cet inconvénient des purgatifs, n'a point échappé aux Praticiens éclairés; « ils sont convaincus, dit M. » Quesnay (*a*), que les purgatifs, sur-tout ceux qui » sont un peu actifs, sont des irritans fort dangereux » dans beaucoup de cas, où la moindre irritation peut » entraîner de fâcheux accidens ». Mais l'abus n'exclut point l'usage, dans les ulcères sur-tout dont le tissu est bien moins susceptible d'inflammation que celui des plaies, & sur-tout des plaies récentes dont M. Quesnay parloit alors. Nous sommes persuadés que c'est en les employant avec circonspection, & toujours modifiés relativement au tempérament & aux circonstances, que nous usons rarement de pierre infernale,

(*a*) Tr. de la supp. p. 252.

& que nous ignorons cette classe nombreuse de détersifs si connus & si précieux dans la pratique vulgaire.

Si l'on jette un coup d'œil sur l'effet, soit immédiat, soit médiat, des différens moyens indiqués pour écarter ou détruire les obstacles qui s'opposent à la guérison spontanée des ulcères, on verra qu'ils tendent tous constamment à les épuiser de sucs, à dessécher leur tissu que ces obstacles ou complications tendoient à humecter. C'est cette exsiccation qui prépare & constitue la cicatrice. Cependant, nous avons journellement sous les yeux des ulcères qui se couvrent de pellicules cicatrisantes, quoique leur tissu soit tuméfié & plein de sucs. Il suffit, pour ne pas inculper nos principes du côté pathologique, d'observer que ces cicatrices sont très-lentes à se faire, & se rouvrent aisément. Mais l'examen approfondi de la formation de ces cicatrices, peut jeter encore un nouveau jour sur la pratique & la théorie des ulcères.

Ce sont sur-tout les ulcères des extrémités inférieures, dont les cicatrices forment exception au méchanisme ordinaire. Elles sont même très-sujettes à s'élever consécutivement, à moins qu'elles n'adhèrent fortement ou par identité de substance, à quelque partie solide, & pour peu qu'elles portent ou couvrent un tissu celluleux dont les lames soient multiples. Le tissu des graisses est, de tous nos organes, celui qui a le moins de ressort, & qui le perd le plus aisément; il semble devenir passif à la suite des maladies inflammatoires, & que les humeurs crues qui le parcourent, n'obéissent qu'à leur pesanteur. Le repos & la position horisontale suffisent même pour le plonger dans l'inertie. L'œdématie de ces extrémités, en est la preuve & l'effet. Qu'un malade, qu'on aura soumis à cette position pour obtenir l'exsiccation d'un ulcère, se permette la position de station, ou qui pis est, de marcher lors de la cicatrice; les humeurs qui, des cellules supérieures, suivent la pente & descendent dans celles des extré-

mités, développent & soulèvent les cellules subjacentes à ces élemens de cicatrices incapables de les maîtriser autant que le tissu dense de la peau. Il est à remarquer que ces sucs qui se laissent appercevoir à travers la pellicule mince & bleuâtre de ces cicatrices, en detruisent rarement d'eux-mêmes la contexture, tandis qu'une gouttelette de pus perpétue, en se renouvelant, une ulcération, & la reproduiroit, si l'union de la sommité des lèvres l'incarcéroit dans son fond. Cette réflexion ne prouveroit-elle point que le pus qui succède à celui que l'inflammation a produit, est quelque chose de plus que le mélange des humeurs qui parcourent le tissu des graisses ? Quoi qu'il en soit, nous avons observé que ces cicatrices se rouvrent aisément au moindre effort, au moindre frottement. Nous ne rappellerons point le précepte de Celse (a), & des Anciens, pour applanir ces cicatrices; il n'appartient qu'au tems, à l'exercice, au retour des forces & de la santé, de rendre à l'organe cellulaire son ton & son activité première: alors ce tissu s'élève sur ces sucs surabondans, & les rend au torrent de la circulation, pour être expulsés par les organes excrétoires, & sur-tout par celui de la peau. Cependant il est prudent de soutenir jusqu'alors le tissu de ces cicatrices, & de leur rendre localement quelque énergie par la compression & l'usage des spiritueux, des astringens, &c.

Il arrive souvent encore qu'un ulcère, après avoir marché rapidement à la cicatrice, suspend tout-à-coup sa marche, & que, réduit à quelques lignes, sa surface se couvre, de jour à autre, d'une croûte muqueuse, laquelle, enlevée avec circonspection, découvre toujours la même ulcération. Le repos, le lit même, si l'ulcère occupe les extrémités inférieures ; les purga-

(a) V. Part. 1, chap. 3, art. 4.

tifs, ſi le tiſſu voiſin ou ſubjacent eſt infiltré; un tégument léger de cérat, d'arcéus ou de pompholix, & toujours un peu de patience, amènent sûrement ces ulcérations à une cicatrice durable.

Les bornes d'un Mémoire nous empêchent ſans doute de parcourir tous les détails, & d'indiquer toutes les reſſources; nous terminerons donc cet expoſé, déjà trop long, peut-être, par établir, en le réſumant, que quelle que ſoit l'illuſion de quelques faits particuliers, tout ulcère, en général, ne marche à cicatrice que par l'affaiſſement de ſes bords & l'exſiccation de ſon fond; que cette cicatrice eſt d'autant plus ſolide, que la déplétion du tiſſu voiſin eſt plus complette; que pour opérer cette déplétion, la Chirurgie doit s'étayer principalement de tous les remèdes propres à purifier la maſſe des humeurs de ſucs hétérogènes, engourdir le *ſtimulus* local, ou le ſolliciter ailleurs; proſcrire ou n'employer qu'avec circonſpection, les Onguens & les Emplâtres, dont l'effet ſe réduit toujours ou à irriter ou à relâcher; & ſe ſouvenir enfin, que ſi nous reſſerrons d'un côté le champ chirurgical, en donnant des bornes à l'uſage & à la connoiſſance des remèdes externes, nous l'élargiſſons de l'autre, en exigeant, du Chirurgien, les lumières les plus profondes ſur l'économie animale, & ſur les cauſes où les ulcères prennent leurs ſources & leurs complications.

CHAPITRE SECOND.

De l'Ulcère compliqué de vice local.

Les ulcères calleux, fiſtuleux, avec carie, les gangréneux, &c. ſe refuſeroient conſtamment à l'effet du méchaniſme qui deſſéche & ferme les ſolutions ulcéreuſes, ſi l'Art, en détruiſant les obſtacles locaux qui carac-

térisent ces ulcères, ne les réduisoit auparavant à la condition d'ulcères simples. Voyons quel secours il peut retirer, à cet effet, des Onguens & des Emplâtres.

On ne peut avancer d'un pas, dans la carrière des ulcères, sans trouver des erreurs à détruire, & des préjugés à combattre. L'illusion du systême reproductif, ne pouvoit manquer d'influer sur leurs complications locales. On a remarqué de tout tems, que les ulcères ronds sont quelquefois très-difficiles à cicatriser. On en attribua la cause à la forme de ces ulcères, dont les chairs, en se régénérant, soit par développement, soit par végétation, ne pouvoient, sans se presser, sans se faire obstacle, tendre de la circonférence au centre, conformément à la marche ordinaire des cicatrices. Il falloit donc changer & modifier cette figure par des incisions dont on ne dédaigna pas de prescrire le nombre & la direction. M. Quesnay lui-même n'a point désapprouvé ces incisions, quoique l'instinct pratique semble lutter chez lui contre les conséquences logiques de son systême : en effet, il ne paroît point les avoir jamais pratiquées ; & il reconnoît seulement que la guérison peut en être un peu plus prompte.

Si l'on réfléchit que les dépôts dont l'ouverture est spontanée, & ceux même qu'on ouvre longitudinalement; que les plaies en *diacopé*, & celles qui résultent d'une extirpation quelconque, &c. découvrent toujours une surface plus ou moins régulièrement arrondie; & que cependant le méchanisme curatif en est si rarement compliqué, que si les ulcères strictement pris, affectent presque tous une figure ronde, c'est que l'abondance & l'âcreté du pus, le ressort de la peau, l'implétion égale des mailles cellulaires, & leur tendance vers la solution ulcéreuse, agissent uniformément & également sur tous les points de sa circonférence, on verra que l'on a pris ici l'effet pour la cause, & l'illusion d'un systême pour une indication pratique.

Quoique ce préjugé n'ait point influé sur l'emploi des Onguens & des Emplâtres, il nous a paru nécessaire de l'apprécier ici; il coule de la source d'où leurs abus se sont répandus; il falloit achever de la tarir : il falloit enfin délivrer les complications suivantes, d'une indication vague & superflue.

Le tissu, connu des Anatomistes sous le nom propre & particulier de tissu muqueux, peut, aussi bien que le tissu des graisses, être le siége de la suppuration. Comme ce tissu est mince & rare, sa tuméfaction, & le dégorgement qui en résulte, sont peu considérables, & ne mériteroient aucune attention particulière, sans une circonstance locale, qui rend souvent ces ulcères fort opiniâtres. La peau est criblée de pores sans nombre, qui sont le terme & l'aboutissant des vaisseaux qui versent au dehors l'humeur de la transpiration : quand la continuité de ces vaisseaux avec l'épiderme, cesse & se rompt, leurs orifices s'enfonçent & s'éclipsent sous le tissu voisin. Les sucs qu'ils voiturent & déposent, s'alliant avec le pus, dont la quantité ne peut invisquer, dit M. Quesnay (*a*), cet excrément dangereux, ces sucs croupissent, se dépravent & deviennent très-âcres; ils rongent & pénèrrent les vaisseaux & le tissu voisin. Delà naissent des ulcères ambulans, douloureux & superficiels, dont l'Art a beaucoup de peine à borner le progrès. La gangrène seroit, à quelques égards, moins à craindre, si l'on en croit M. Quesnay (*b*).

Les Anciens (*c*) qui désignèrent ces ulcères, en général, sous le nom de *phagédéne*, couvrirent l'insuffisance de leur méthode topique, d'un étalage impénétrable de divisions, d'ætiologies & d'indications.

(*a*) Supp. pag. 40.

(*b*) Ibid.

(*c*) V. *Galien, de meth. lib.* 14, *cap.* 17.

Ces ulcères furent toujours l'écueil de l'Art vulgaire : ce reproche n'avoit point échappé à Van-Helmont. *Nec mirùm cacoëthica phagedenicaque ulcera non sanari solita remediis scholarum* (a).

Il ne suffiroit point, en effet, de dessécher ces ulcères. Galien en avoit fait l'épreuve (b). L'essentiel est de mettre leur circonférence à l'abri des sucs acres & caustiques qui mouillent leur surface. M. Quesnay (c) conseille à cet effet l'eau de Rabel ; Heister (d) l'huile de tartre, par défaillance ; nous nous sommes servi une fois, avec succès, de beurre d'antimoine porté rapidement & légèrement avec un pinceau. On travaille alors, & avant la chûte de l'escarre, à dessécher la surface ulcereuse & centrale : nous préférons à cet effet les absorbans, les spiritueux, les dessicatifs, les styptiques légers en lotion ou en poudre. Ce seroit détruire leur énergie, éluder l'indication, & s'exposer à des inconvéniens, que de réduire celles de ces substances qui en sont susceptibles, sous la forme d'Onguent ou d'Emplâtre. Si ces ulcères sont fomentés par quelque cause humorale, l'oubli des remèdes internes appropriés, exposeroit à rechûte, ou, qui pis est, à métastase. Galien même

(a) *De scabie & ulc. schol.*

(b) *Romæ mulier quædam illustris cùm herpetem in malleolo haberet, 10. quidem medicamento quod algam recipit, est usa. Hoc cùm protinùs cicatrix induceretur, proxima illi cutis est excoriata veluti ex desquammatis. Cui cùm deinde super poneretur idem med. rursûs illi continuò est exulcerata ; idque ità assiduè perrexit donec ad genu exulceratio perveniret ; cùm interim quid vis pati, quàm medicamento quod bilem traheret purgari parata esset. . . . Necessitate coacta serum se lactis sumpturam annuit ; immitentes igitur clanculùm minimum scammonii, invitam purgavimus & sanavimus. De meth. lib. 14, cap. 17.*

(c) Tr. de la gang. chap. 17.

(d) *Inst. Chir. lib. 5, cap. 3, §. 5.*

regardoit les purgatifs comme abſolument & excluſivement curatifs.

Les ulcères phagédéniques qui rongent & pénètrent profondément, exigent encore des remèdes plus actifs; il faut réduire en eſcarre, & priver de tout commerce avec les parties voiſines, le tiſſu imprégné de ſucs âcres & contagieux. M. de la Biſſère (*a*), à l'exemple des Anciens, a même oſé employer, en ce cas, le cautère actuel.

Nous claſſerons avec ces ulcères, les cancers de cauſe externe, qui attaquent des perſonnes ſaines, jeunes & robuſtes. Les Anciens avoient conſacré à cette indication, un topique, l'arſenic, dont la nature, & les accidens, peut-être, qui réſultent de ſon application peu circonſpecte, ont preſque fait oublier l'uſage. « L'arſenic préparé n'a ſon pareil en cela, dit Chauliac (*b*), qui cite en témoignage Théodoric, Henri, » Lanfranc, les meilleurs Praticiens de leur tems. Cet » excellent remède a été diffamé par deux fautes; » l'une, pour avoir été employé en tems & lieu nón » convenable. . . . L'autre faute ſe fait en ſa préparation (*c*) ». Hippocrate en faiſoit fréquemment uſage.

Nous avons, dans une Ville voiſine, une femme très-célèbre pour la guériſon des cancers cutanés; on y accourt de vingt lieues. J'ai été conſulté, il y a quelques mois, par deux malades, entre autres, qui, déterminés à y recourir, me demandèrent mon avis : j'aurois eſſayé vainement de les diſſuader; je les priai ſeulement de paſſer chez moi au retour. Le premier de

(*a*) Prix de l'Acad. tom. III.

(*a*) Doctr. des ulc. chap. 6.

(*a*) Paracelſe, tr. 3, chap. 4.

ces

ces malades étoit une femme âgée de 55 ans, saine & robuste, qui portoit sur la partie moyenne de l'os propre du nez, une verrue de la grosseur d'une aveline, mobile, bleuâtre, douloureuse & lancinante: l'autre étoit un Paysan de 40 ans, qui, depuis deux ans, s'étoit apperçu d'un bouton à la lèvre inférieure, indolent & sans développement; mais qui, depuis quelques jours, étoit devenu sensible & lancinant: ils me rapportèrent que cette femme avoit saupoudré leurs tumeurs d'une poudre blanche, & qu'elle les avoit recouvertes d'un Emplâtre; qu'ils avoient beaucoup souffert le premier jour; que la tête leur étoit enflée, celle du Paysan sur-tout; que cette femme leur avoit conseillé de boire force lait; que l'enflure s'étoit abaissée, par degrés, le second jour, & qu'elle n'avoit relevé l'Emplâtre que le troisième; qu'elle avoit alors enlevé des peaux mortes, c'étoit leur expression, & réappliqué son topique mystérieux, qui avoit renouvelé les mêmes accidens. La femme en fut quitte pour deux applications: le Paysan en éprouva trois; ils me parurent tous deux bien guéris: une cicatrice ferme & solide couvroit un tissu sans engorgement, sans sensibilité, & de couleur naturelle. Ce tableau me parut retracer, à la lettre, celui de Chauliac. « L'arsenic (*a*) sublimé soit appliqué pur ou corrigé, » en poudre ou détrempé en vin, avec charpie ou » coton, le lieu (*b*) soit toujours défendu avec Onguent » de bol, tu connoîtras par l'enflure du lieu, & de ce » qu'il y aura demeuré trois jours, quand le médica- » ment aura fait son opération ». Cette enflure, au rapport de notre Esculape, caractérise & assure le suc-

(*a*) Tr. 2, doctr. 1, chap. 2.

(*b*) Tr. 3, doctr. 1, chap. 6.

cès du remède; & ce prognoſtic eſt conforme aux vues des Anciens. Les cancers du ſein, de cauſe interne reconnue, ceux enfin d'un volume & d'un diamètre un peu conſidérable, ſont exclus de cette méthode. Autre trait de conformité. « Il guérit ſeulement, dit » Paracelſe (*a*), les ulcères deſquels la cauſe & la ra- » cine eſt au lieu même, & n'eſt pas cachée au profond » du corps ».

M. de la Biſſière (*b*), qui a opéré avec l'arſenic en topique, des cures ſurprenantes; qui a obſervé qu'on n'obtient point avec les cauſtiques ordinaires, la fonte que produit l'arſenic ſur ces ulcères; qui en fait un expoſé merveilleux, n°. 8, ne ſe diſſimule point les ſymptômes dangereux qui réſulteroient de l'abſorption de ce poiſon, & dont on a des exemples, tels que le vomiſſement, les convulſions, &c.

Cette digreſſion ſur un minéral redouté, & qui fait pourtant encore la baſe de quelques compoſitions officinales (*c*), méritera peut-être un jour d'être approfondie & réduite dans les bornes étroites que circonſcrira la prudence éclairée par les faits. M. le Dran, qui a poſé, ſur cette matière, des principes avoués de l'Académie & étayés de l'expérience, n'a point improuvé les cauſtiques, il en a prévenu l'abus; & s'il ſe préſente quelque occaſion d'éclaircir notre curioſité ſur l'efficacité ſupérieure, réelle ou ſuppoſée, de l'arſenic, nous nous reprocherions d'oublier que « le cauſtique ne » peut convenir que quand les cancers ſont ſi petits, » qu'une ſeule application peut les détruire (*d*) ».

Cette claſſe nombreuſe d'ulcères rongeans, ſoit ſu-

(*a*) *Loc. cit.*

(*b*) Prix de l'Acad. part. 2, art. 5, §. 2.

(*c*) La poudre benite de Fuſchius, &c.

(*d*) Mém. de l'Acad. R. de Chir. tom. III.

perficiels, ſoit profonds, fut de tous tems l'opprobre de l'Art vulgaire. Les Onguens & les Emplatres ne faiſoient qu'accélérer leur progrès & redoubler leur malignité. Fabrice de Hilden (*a*) avertiſſoit de ſon tems, que les relâchans aigriſſoient les tumeurs chancreuſes. Il faut bien qu'on ait tenté de couvrir ces ulcères d'Onguens digeſtifs, puiſque Heiſter (*b*) a reconnu que c'étoit alors de vrais poiſons. *Digeſtiva in ulceribus cancroſis prorsùs aliena, uno verbo peſtifera eſſe conſueverunt.* Puiſque nos connoiſſances actuelles ſur la nature & les altérations intrinsèques de nos humeurs, ne nous permettent point de ſoumettre ces ulcères à des indications relatives & conſéquentes, contentons-nous de l'empyriſme raiſonné des faits, qui nous apprend que ce n'eſt qu'en ſurmontant l'âcre local par un âcre plus énergique (pour nous approcher du langage Paracelſiſte) en détruiſant foncièrement le tiſſu qui en eſt imprégné, ou enfin en l'enlevant complettement, qu'on peut rendre le tiſſu ſubjacent à ſon état naturel.

Lorſqu'un ulcère devient ſordide, & ne rend qu'une humeur ſanieuſe, ſes bords, à la ſuite du tems, *tranchent*, ſe replient en dedans, & ſe couvrent d'une peau denſe; le tiſſu voiſin ſe durcit & devient calleux. On a ſenti de tout tems, qu'on attendoit alors vainement la cicatrice, & qu'il falloit auparavant emporter, conſumer ou fondre ces calloſités. En conſéquence, la ſection, les ſcarifications, les cauſtiques, ou ſeuls, ou amalgamés avec des Onguens, des Emplâtres de Devigo & de diachylon gommé &c. ont été recommandés & vantés par tous les Praticiens; & nous ne doutons point que tous ces moyens variés n'aient fré-

(*a*) Cent. 1, Obſ. 89.

(*b*) *Inſt. Chir. part.* 1, *lib.* 5, *cap.* 3, §. 6.

quemment réussi. Cependant nous croyons, avec M. Sharp (*a*), que ces callosités tiennent souvent à une espèce de malignité qui élude les secours les mieux indiqués. Après avoir retranché, scarifié, cautérisé, usé de tous les topiques fondans, nous avons vu quelquefois ces callosités renaître opiniâtrement. Galien (*b*) avoit déjà observé, que sans la destruction de la cause, on ne retiroit d'autre fruit de la section de ces callosités, que l'amplification de l'ulcère. *Causâ, quæ dura & callosa priùs reddidit ulcera, adhuc manente, nihil aliud ex his excidendis accedet quàm ulceris amplificatio; quippè illa quæ excideris, perindè dura & callosa rursùs erunt, atque ea quæ priùs.*

Un Manœuvre âgé de 55 ans, épuisé de travaux, & plus vieux en apparence, nous fit voir un ulcère calleux d'un pouce de diamètre, qui, placé vers l'angle interne du *tibia*, au-dessus de la malléole interne, résultoit d'une plaie contuse & négligée depuis six mois. J'essayai d'abord, en suivant le conseil de M. le Dran (*c*), de le scarifier, & de le couvrir d'une couche épaisse d'Emplâtre de Vigo & de diachylon gommé, malaxés ensemble. Au bout de deux jours, en relevant cet appareil, je m'apperçus que le trait de ces incisions qui avoient laissé échapper peu de sang lors de la section, étoit blanchâtre & calleux, & que la masse entière de ces callosités, s'étoit même augmentée : je pris le parti de les enlever en entier, & de couvrir le peu de charpie qu'exigeoit l'hémorrhagie, d'un cataplasme maturatif. Le pus n'en fut pas moins séreux, & le tissu voisin reprit bien-tôt le caractère de celui qu'il rem-

(*a*) Tr. des opér. int. chap. 3.

(*b*) *De meth. lib.* 4, *cap.* 4.

(*c*) Obs. de Chir. cxv.

plaçoit, en surface ulcéreuse. Cet ulcère avoit pour lors deux pouces au moins de diamètre, & quelques lignes de profondeur; les callosités étoient peu considérables; je les consumai, pour dernière ressource, avec la pierre à cautère : après la chûte de l'escarre, qui fut très-lente, il ne reparut plus de callosités; mais le tissu cellulaire de cette extrémité, perdit absolument tout ressort, & le malade succomba à une fonte purulente générale. C'est de ce malade, à ce période, que nous avons décrit l'état & le terme, part. 1, chap. 2.

La callosite des ulcères, est rarement d'elle-même aussi rebelle; il suffit souvent de stimuler leur tissu, quand ces callosités sont récentes & superficielles, & de l'élever, s'il est possible, à un certain degré d'inflammation. Un Charpentier, en tombant sur l'angle d'une pièce de bois, s'etoit fait une plaie contuse, large & profonde, à la partie moyenne & latérale externe de la jambe. Une Dame charitable lui fournit un Onguent prétendu spécifique, qui devoit le guérir, sans interrompre ses travaux. Après deux mois, ce malheureux me fit voir un ulcère de deux pouces de diamètre, dont le tissu dense & peu sensible, n'exudoit qu'un peu de sérosité sanieuse. Je le fis couvrir d'un mélange de styrax & de précipité, surmonté d'un cataplasme maturatif; après deux jours, il devint plus sensible, l'engorgement avoit beaucoup augmenté; un écoulement purulent abondant, emporta bien-tôt, & ce surcroît d'engorgement, & toute la callosité.

Les ulcères fistuleux ne diffèrent des précédens, qu'en ce qu'ils profondent plus ou moins, qu'ils sont obliques ou tortueux, qu'ils pénètrent souvent dans quelque capacité; & qu'enfin l'etroitesse de leur orifice, les rend inaccessibles au pansement complet de leur surface. Mais nous passerons rapidement sur ces ulcères; l'empyrisme grossier qui les soumet au ressort des On-

guens & des Emplâtres, ne mérite point l'animadversion de l'Art.

La carie, quant au vice local, peut se réduire à trois classes : carie sèche, carie charnue, & vermoulure (*a*). Leurs signes, leurs symptômes, & le choix relatif à chaque espèce du feu, du fer, & des liqueurs spiritueuses, âcres ou caustiques, sont étrangères à la doctrine pratique des Onguens. Leur emploi ne commença jamais qu'au terme & après l'opération & l'effet des substances, qui, en détruisant & en procurant la chûte du tissu mort ou vicié, le réduisent à une surface saine & propre à ce bourgeonnement celluleux qui fait unité avec le tissu voisin, & sert de base à la cicatrice (*b*). Or, ce bourgeonnement se produit sous deux modifications : quand la nature de la carie a nécessité l'Art de recourir aux escarrotiques, il se présente tout fait (*c*) sous l'exfoliation, dont il opère même le détachement, indépendamment d'aucun topique. Leur efficacité ne pourroit pénétrer à travers la couche dense & morte qui couvre l'ulcère : il est alors simple, & n'exige que des moyens relatifs. La rugine, au contraire, & le ciseau, en découvrant le tissu de l'os dans son état naturel, laissent à l'art le soin de produire & d'accélérer ce bourgeonnement charnu. Comme la Chirurgie a éprouvé quelques variations sur l'indication & les topiques nécessités alors, leur appréciation sera d'autant plus intéressante, qu'elle est commune à tous les os dénudés, soit par accident, soit par opération.

Hippocrate n'a point soumis indistinctement, & sans

(*a*) V. Monro, Mém. d'Edimb. tom. V. Essai sur la carie.

(*b*) V. Part. 1, chap. 1.

(*c*) *Subnascentes enim juxtà læsam partem carnes plerumque ossa ipsa elevant Hipp. de fract. lib. 3.*

reſtriction, les os dénudés à la néceſſité de l'exfoliation : il en avoit reconnu la cauſe dans le deſſèchement de leur ſurface. *Hoc enim certò ſcire expedit, quod oſſa quæ carnibus perfectè privantur ac exareſcunt, omnia penitùs diſcedent* (*a*). Il preſcrivoit, en conſéquence, de les couvrir d'une eſpèce de baſilicum, d'un cérat poiſſé, dit Fabrice d'Aquapendente (*b*), *ceratum piceum*, ou de tout autre remède propre à humecter, *aut aliud quoddam medicamentum quod familiare ac idoneum ſit humectationi* (*c*). Il imbiboit l'appareil de vin, en été, d'huile & de vin, en hyver : il proſcrivoit tous les remèdes âcres, *talia enim acribus curare non oportet ſed mollibus* (*d*). Il falloit ſur-tout les garantir avec le plus grand ſoin, du contact de l'air froid. *Sed cavere decet ne primo tempore frigus accedat.* Cette méthode & ces attentions devoient épargner fréquemment l'exfoliation. Il paroît auſſi qu'Hippocrate avoit apperçu la différence de la carnification ſimple des os, & celle de leur exfoliation. Quoique le terme *diſcedere* ſemble jeter un peu d'ambiguité ſur le texte d'Hippocrate, on voit cependant qu'il ne confondoit point l'exfoliation & la deſquammation. Le paſſage ſuivant où ce grand homme nuance le méchaniſme qui carnifie les os, fournit la preuve de cette différence eſſentielle. *Aliqua enim* (*oſſa*) *ob parvitatem, aliqua ex eo quòd in ſummâ parte exiſtunt, citiùs diſcedunt; alia verò minimè, verùm areſacta & cariem ſentientia deſquammantur* (*e*).

Galien, dans ſes Commentaires, s'eſt livré tout entier à l'éclairciſſement & à l'appui de cette doctrine.

(*a*) *De fracturis.*
(*b*) Part. 2, ch. CXI.
(*c*) *Hipp. ibid.*
(*d*) *Hipp.* Ibid.
(*e*) Ibid.

C'est dans ses Livres *de Meth. Med.* (*a*) qu'il a jeté les fondemens de la pratique vulgaire. Chaque partie exigeoit des médicamens relatifs à sa température, & les os étoient de toutes les parties organiques, la plus sèche. Par une conséquence directe, les dessicatifs devoient éclipser toute autre application topique. Galien, plein d'Hippocrate, avoit borné ce précepte ; mais ses Commentateurs, dont le but & le mérite se bornoient souvent à développer ses principes, étendirent cette conséquence sur tous les cas : *Nudatis ossibus, aridis utendum, vitanda pinguia, ut carne impleatur* (*b*). Est-il étonnant que l'abus de ces topiques, en amenant les os à l'*exarescunt* d'Hippocrate, en ait invariablement nécessité l'exfoliation; qu'on ait ensuite tourné cet abus en précepte, & que l'on n'en ait pas même excepté les dénudations avec plaie à lambeau.

La pratique vulgaire même s'est purgée depuis longtems, de ce dernier reproche; mais tout préjugé ne s'efface que lentement & par degrés; il préside encore aux topiques des plaies en diacopé, des dénudations qu'opère l'Art pour faciliter la pratique de ses opérations, de celles enfin que découvre la rugine & le ciseau. Or, dans toutes ces circonstances, où le tissu de l'os doit être supposé sain, pourquoi solliciter indistinctement son desséchement & sa mortification? Seroit-il impossible de l'empêcher, au moins en bien des cas? Quand le succès ne répondroit pas toujours à la tentative, l'indication en seroit-elle moins conforme aux vrais principes?

Quand Belloste, plein de ces vues, proposa, pour éviter l'exfoliation, après le trépan, de cribler de trous la lame externe de l'os du crâne, l'Europe entière ap-

(*a*) *Lib.* 3, *cap.* 3.

(*b*) *Hollerius, de mat. Chir. cap.* 8.

plaudit

plaudit à cette idée, dont le succès dépendoit peut-être essentiellement de la nullité des topiques, dont cette invention absorboit l'indication. En effet, la cicatrice ne peut porter que sur un fond charnu, similaire & continu; & qu'espérer en alliant les topiques vulgaires à cette méthode, des chairs fongueuses & isolées par des surfaces incapables de s'unir avec elles? Ce procédé devoit donc tomber bien-tôt en désuétude.

M. Monro (a) est le premier, que je sache, qui ait rappelé l'indication d'Hippocrate & de la nature, en proposant, pour amollir le tissu dense de l'os, & le preparer à la *cellulosité*, l'application des substances grasses & onctueuses. Un Soldat du Régiment de Lyonnois, reçut, en se battant, un coup de sabre qui cerna net, & tégumens, & portion légère de l'olécrâne. Quand il se présenta, la plaie étoit encore saignante, le tissu de l'os étoit dénudé de la grandeur d'un denier environ. Je le couvris d'un plumaceau chargé de baume d'Arcéus, contenu par un Emplâtre de diapalme; en relevant cet appareil après six jours, cette plaie me parut complettement & uniment celluleuse ou charnue. Sur cinq opérations de trépans que j'ai faites depuis trois ans, & dont le pansement a été dirigé suivant ces vues, j'ai observé constamment que le tissu de l'os devenoit rougeâtre, & produisoit des grains charnus dès le douze ou le quinze au plutard. Huit jours après, en général, tout paroissoit uniformément celluleux; cependant la compression légère qu'exige cette opération, pour des raisons connues & étrangères à ce Mémoire, a sans doute été cause que nous n'avons pu garantir, dans aucun de ces cas, la circonférence des trépans de l'exfoliation. Nous ne dissimulerons pas même que la surface de l'os ne s'est jamais couverte uniment de boutons charnus. Un

(a) Mém. d'Edimb. tom. V.

petit tampon de charpie, imbibé d'eau de rabel ou d'eau mercurielle affoiblie, exprimé & introduit dans les espèces de culs-de-poules qui indiquent ces points d'exfoliation nécessaire, en procurent la chûte, après quelques jours, pour l'ordinaire : on peut, sans danger, il est bon même de les sonder doucement lors des pansemens, afin d'en aider l'expulsion au besoin.

On ne récusera point, sans doute, l'application analogique des observations précédentes, au tissu sain d'un os découvert par la rugine ou le ciseau; cas sur lequel la pratique ne fournit point journellement occasion d'essai, puisque les topiques vulgaires eux-mêmes étoient communs à tous ces cas. Le célèbre M. Petit *(a)* usoit alors de spiritueux; la plupart des Compilateurs ont indistinctement consigné le précepte d'user des spiritueux, & des caustiques, du fer chaud même. « Ayant » ôté l'os gâté, il faudra jeter sur l'os qu'on a raclé, » du verre bien pulvérisé, & après la tarière, user du » fer chaud pour dessécher l'humeur étrangère qui y » pourroit être restée *(b)* ». Il seroit assez difficile d'expliquer pourquoi Fabrice conseilloit le verre pulvérisé, & quels avantages il s'en promettoit.

En élevant sur la proscription de ces différens procédés, une méthode plus simple & plus conforme au but de la nature, nous ne prétendons point innover sur les indications qu'exige le dessèchement de l'os, & l'impossibilité de son retour à l'humidité vitale. Les émolliens, les relâchans, les Onguens enfin, en fomentant un reste d'humidité, de chaleur & de vie, dans quelques points de son tissu, enchevilleroient, pour ainsi dire, les parties contiguës desséchées & mortes. L'art doit tendre alors au but opposé; & dans l'impuis-

(a) Mal. des os, tom. II, pag. 393.

(b) Fabrice d'Aquap. liv. 3, chap. 10.

ſance de rendre à la vie la portion qui en eſt privée, en priver à l'uniſſon, & parallèlement, celle qui la touche; car (*a*) c'eſt de ce méchaniſme que réſulte l'exfoliation & l'efficacité des topiques qui la procurent & l'accélèrent.

La gangrène eſt humide ou sèche; & ces deux eſpèces diffèrent moins encore par leurs cauſes & leurs ſymptômes, que par les indications qu'elles préſentent. Pour borner le progrès de la gangrène humide, & accélérer l'eſcarre & la chûte du tiſſu mort & contagieux, l'Art a toujours fait concourir, avec les ſcarifications, la ſection des lambeaux, à portée de l'inſtrument; & les remèdes internes, les ſubſtances les plus actives & les plus ſtimulantes; nous exigerons de ces topiques encore une propriété non moins eſſentielle; c'eſt de pouvoir s'imbiber des ſucs putrides & délétères, dont le tiſſu des graiſſes eſt inondé. Nous préférerons donc aux Onguens peu propres à remplir cette dernière indication, les poudres réſineuſes aromatiques qui en font la baſe, « en excitant le froncement des fibres, & en augmentant leur force de cohéſion (*b*), les ſubſtances qui » ont une grande affinité avec l'eau, & qui abſorbent » celle qui eſt infiltrée dans une partie putreſcente, » produiront le même effet (anti-ſeptique) (*c*), parce » qu'en privant la partie de ſon humidité, non-ſeulement la diſſolution n'aura plus lieu, mais encore les » élémens des ſolides ſe rapprocheront, la fibre deviendra plus ferme, & la pourriture ſera arrêtée ».

Quand la gangrène eſt sèche, la Médecine externe n'a malheureuſement rien à oppoſer à ſes progrès; c'eſt à la nature elle-même, aidée des remèdes internes, à

(*a*) M. Petit, mal. des os, tom. II, pag. 504.

(*b*) M. Bordenave, Diſſ. ſur les anti-ſeptiques, pag. 197.

(*c*) M. Bilguer, ſur l'amp. §. 13 & 15.

cerner le mort, du vif. Rien ne ſeroit plus dangereux, en ce cas, que l'application des Onguens quelconques. M. Queſnay (*a*) en rapporte, d'après Boerhaave, un exemple péremptoire. Un ignorant ſubſtitua aux ſpiritueux & aux deſſicatifs, à l'aide deſquels ce grand homme conſervoit, depuis un an, la jambe gangrenée d'un homme caduc, des remèdes émolliens & ſuppuratifs; il en réſulta une diſſolution putride, qui fit bientôt périr le malade. La jambe d'une femme de 92 ans, fut conſervée cinq mois, ſous un enduit d'huile de thérébentine (*b*). Ce procédé ingénieux & efficace, nous paroît d'autant mieux indiqué, qu'on ſait que c'eſt par ce moyen que nous conſervons ſi sûrement nos préparations anatomiques.

CHAPITRE TROISIÈME.

De l'Ulcère compliqué de vice interne.

Quand l'opiniâtreté d'un ulcère tient à des cauſes dont la maſſe même des humeurs eſt le foyer, il ne ſuffiroit pas pour l'amener à cicatrice, d'avoir ſurmonté les obſtacles qui naiſſent du tiſſu ulcéré; c'eſt la ſource elle-même qu'il faudroit épurer. Malheureuſement l'Art n'a point encore, en bien des cas, de ſpécifique qui puiſſe remplir cette indication; il ne peut ſe propoſer alors qu'une cure pallative. Parcourons rapidement ces différens ulcères, afin d'apprécier ce qu'on peut ſe promettre, à cet égard, des Onguens & des Emplâtres.

Lorſque le mercure eſt adminiſtré convenablement, les ulcères vénériens, quoique ſouvent calleux, fiſtuleux, &c. ſe détergent, pour l'ordinaire, pendant le

(*a*) Tr. de la gangrène, pag. 415.

(*b*) M. Queſnay, *ibid.*

traitement. Toute application topique est donc alors indifférente, & l'ulcère se guérit à l'aide des pansemens les plus simples (a). Cependant les bubons ulcérés, entre autres, résistent souvent au traitement le plus complet & le plus régulier ; nous ne suivrons point les variations historiques de l'Art, sur cet objet ; ce Mémoire est déjà trop long peut-être. Voici pour nous quelle est, quant au local, notre méthode, fondée sur une expérience journalière & multipliée. Nous abandonnons presque toujours ces tumeurs à l'ouverture spontanée, & nous continuons, pendant quelques jours, l'application des cataplasmes maturatifs (b) ; rarement, il est vrai, il en résulte un dégorgement absolu : sqhuirreuses & dures, pour l'ordinaire, dans leur base, ces tumeurs médiocrement inflammatoires, ne suppurent qu'incomplettement ; & la peau qui couvre le foyer abscédé, s'amincit & se dénue ; mais l'Art ne gagneroit rien à vouloir accélérer la déplétion du foyer purulent ; au contraire, dans ces dépôts glanduleux, plus qu'en tous autres, le pus est par lui-même le maturatif & le fondant le plus effectif. On ne risque donc rien, il est même avantageux de le concentrer sur le local, jusqu'à l'entier amincissement de la peau ; alors en la soulevaut avec la sonde, nous la cernons en entier, & nous mettons à nud le fond squirrheux, que nous touchons ensuite, plus ou moins fortement, au besoin, avec la pierrre à cautère. Nous préférons encore de l'appliquer avec la main & sous nos yeux, afin d'en suivre la marche, & d'en estimer le produit : s'il restoit quelques duretès le long des vaisseaux cruraux, nous en sollicitons la fonte, en les couvrant d'un mélange de styrax & de precipité. Nous avons proscrit de ce traitement, les

(a) V. Fabre, mal. vén. tom. II, ch. 18.

(b) *Ibid.* tom. I, ch. 5.

Emplâtres, quels qu'ils ſoient, parce que nous avons conſtamment obſervé qu'ils rendoient ces ulcères ſanieux & ſordides, & leurs bords tranchans & calleux. Avouons enfin, que malgré ces attentions & la deſtruction apparente de toute complication interne ou locale, ces ulcères uſent quelquefois la patience la plus à l'épreuve; & que ſans cauſe ſenſible, la cicatrice s'en fait attendre des mois entiers.

Si la lividité, l'œdématie, & la fongoſité d'un ulcère; ſi le pus ſanieux & fétide qu'il exude; ſi la couleur bleuâtre de ſes environs ; enfin ſi les ſignes ultérieurs du ſcorbut annoncent un ulcère de ce caractère, il ſeroit imprudent de ſe repoſer ſur l'application topique; cependant le local ulcéré n'eſt jamais à négliger. Van-Swieten *(a)*, il eſt vrai, aſſure que quelques-uns de ces ulcères ſe guériſſent d'eux-mêmes, ſous un Emplâtre quelconque; c'eſt que les anti-ſcorbutiques internes enlèvent à la fois & l'effet & la cauſe ; mais il obſerve également que leur efficacité n'influe pas toujours auſſi complettement ſur ce ſymptôme. C'eſt à l'Art, en ce cas, à ſuppléer localement le ſpécifique, en oppoſant aux complications qui éludent ſon efficacité, les acceſſoires appropriés.

Heureuſement les ulcères ſcorbutiques ſont aſſez rares en ce pays, & nous ne pouvons tracer d'exemple les acceſſoires indiqués par ces complications ; mais s'il s'en préſentoit à moi, j'eſſayerois, ce me ſemble, d'allier à l'uſage interne des anti-ſcorbutiques, ces mêmes plantes en topique : j'ajouterois à leur pulpe, s'il y avoit beaucoup d'œdématie & de fongoſité, des ſpiritueux, des toniques, &c. ou ſi l'ulcère étoit abreuvé de ſucs fétides & putrides, les eſprits de ſoufre, de vitriol, ou quelque acide végétal. Il paroît que malgré

(a) *Comm.* §. 1151.

le préjugé qui reproduisoit sans cesse les Onguens, les Praticiens qui ont été le plus à portée d'en observer le produit sur ces ulcères, n'y ont point trouvé leur compte. Il est des cas, dit Macbride (*a*), dans l'extrait d'un Ouvrage qui lui a paru mériter place à la suite de ses expériences sur la putréfaction; « il est des cas » où il faut éviter les choses onctueuses, de peur de » causer, malgré soi, la putréfaction & la suppuration; » il vaut mieux alors donner la préference aux remèdes » aigrelets & anodyns : » il conseille en conséquence d'appliquer chaudement un cataplasme fait avec du biscuit cuit dans du vin ou de la bierre.

Rien de plus ennuyeux & de plus désespérant, que le traitement des ulcères scrophuleux compliqués de malignité. L'Académie a donné, depuis long-tems, le sceau de son approbation, à la proscription des Onguens : mais que pourroit-on y substituer fructueusement? Nous avouerons, à regret, que malgré les lumières qu'elle nous a procurées sur cet objet (*b*), nous sommes souvent réduits encore à attendre l'âge heureux qui fait quelquefois disparoître ces tendances maladives, par les modifications nouvelles qu'imprime à la machine entière, l'organe jusqu'alors engourdi, qui caractérise le sexe & perpétue l'espèce.

Quelle que soit le peu d'efficacité des topiques employés vulgairement sur les ulcères cancéreux, nous n'avons rien de mieux à proposer : *Saltem non nocere.*

(*a*) Essais, &c. pag. 294.

(*b*) V. M. Faure, Prix de l'Acad. R. de Chir. tom. III.

F I N.

TABLE

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues dans le quatrième Tome des Prix de l'Académie Royale de Chirurgie *.

A.

ABSCÈS. Méthode de les ouvrir pour prévenir les fistules consécutives, 25.

Abscès du conduit auditif, 95. — Cause de carie, 96.

Abscès. Mémoire où l'on détermine la manière de les ouvrir, & leur traitement méthodique, suivant les différentes parties du corps, par M. *David*, 119. Définition du mot Abscès, *ibidem.* Peuvent se terminer par résolution, 123. Doivent être ouverts pour donner issue au pus, 126. Règles sur le tems de les ouvrir, selon la diversité des circonstances, 127. Quand ils sont enkystés, 127, ou critiques, *ibidem.* Contre-indications en faveur de la plus prompte ouverture, 128. Règles relatives à la manière de faire l'ouverture des Abscès avec sinus, 128. Préceptes généraux sur la manière d'ouvrir les Abscès, 129; sur leur traitement, *ibidem & suivante.* La cavité d'un Abscès ouvert, ne doit pas être tamponnée, 131. Inconvéniens

* La seconde Partie qui forme le second Volume de ce quatrième Tome, commence à la page 563.

de la pratique contraire, 132. Méthode des pansemens consécutifs, 133. L'application méthodique de l'appareil & du bandage, contribue à la guérison, 135.

Abscès dans le tissu cellulaire subcutané. Comment ils doivent être traités, 138. Manière de les ouvrir, 139, varie suivant la diversité des circonstances, *ibid.* suivant les parties où ils surviennent, 140. Traitement qui leur convient, 141. L'Abscès du tissu cellulaire au voisinage des articulations, mérite des considérations particulières, 142. — Dans le tissu cellulaire des muscles, sous leur corps, dans leurs interstices, & sous des aponévroses, 143. Manière de les ouvrir, 144. L'ouverture n'en doit pas être différée, 145, surtout aux environs *du rectum*, 146.

Abscès des muscles abdominaux, 147, sous différentes aponévroses, 148. Méthode d'ouvrir en différens cas, 149. Traitement consécutif, 150.

Abscès dont le siége est dans la gaîne des tendons, 153. *Voyez* Panaris.

Abscès des glandes, 160. La manière de les ouvrir est relative à la nature & à l'usage de la glande abscédée, 161. Ceux des glandes inguinales & axillaires, peuvent être dissipés par résolution, 163. Ceux des amygdales, ne doivent pas être ouverts prématurément, & pourquoi, 163. Traitement méthodique des Abscès aux glandes, *ibidem.* La première indication est de procurer le dégorgement des parties environnantes, dures & enflammées : moyens d'y satisfaire, 164. La seconde est de déterminer une bonne suppuration ; comment on y réussit, 165. Moyens de remplir la troisième indication relative au bon état des chairs, *ibidem.*

Abscès des mammelles, 166. Leurs causes & manière de les ouvrir, 167; différente, selon la diversité des circonstances, 168.

Abscès des testicules ; manière de les ouvrir, 169.

Abscès des articulations, 170, de deux espèces, 171. Leurs causes, *ibidem.* Danger de retarder l'ouverture de ces sortes d'Abscès, 172. Comment il faut les ouvrir, 174.

Les incisions ne doivent pas être ménagées, 175. Le caustique a rarement lieu dans ces cas, 176. Traitement qui leur convient, *ibidem*. doit être varié suivant les circonstances, 177. L'amputation du membre est quelquefois indispensable, 179.

Abscès sous le périoste & dans la substance des os, 180. Symptômes & signes, 181. Nécessité de ne pas différer l'ouverture de ces sortes d'Abscès, 183. Méthode de les ouvrir, 183. Leur traitement, 184.

Abscès des os, 186. Manière de les ouvrir, 187; lorsque leur siége est dans la cavité même de l'os, 189. Manière de les traiter, 190.

Abscès dans les sinus maxillaires & frontaux; manière de les traiter, 191.

Abscès enkystés; manière de les ouvrir, 192.

Abscès des yeux, 193. Manières différentes de les traiter suivant leur siége, 194.

Abscès des oreilles ; manière de les ouvrir & de les traiter, 196.

Abscès de l'urètre. Attentions qu'exige leur traitement, 197.

Abscès du vagin, 198. Précautions qu'exige leur ouverture, 199.

ABSCÈS INTERNES, 203, plus dangereux que ceux de l'extérieur, *ibidem*, plus ou moins suivant les différentes parties où ils ont leur siége, *ibidem*.

Abscès dans l'intérieur du crâne, 204. Signes de leur existence, *ibidem*. Manière de donner issue au pus, 205. Traitement convenable, 208. Méthode de traiter l'Abscès sous la dure-mère, 211. Médicamens qui servent aux pansemens, *ibidem*.

Abscès intérieurs du col, 214. Précautions à prendre pour leur ouverture, *ibid.* Leur traitement, 215, par différens moyens, suivant la circonstance, *ibidem*.

Abscès dans la capacité de la poitrine, 216. Différentes manières de procéder à leur ouverture, 217. Manière de les ouvrir & de les traiter quand leur siége est entre les muscles intercostaux & la plèvre, 218. Quand leur

siége est dans le corps du Poumon adhérent à la plèvre, 220. Comment on connoît cette adhérence, *ibidem.*

Abscès sous le sternum, & entre les lames du médiastin ; méthode de les ouvrir & de les traiter, 223. Nécessité de trépaner le sternum, *ibidem.*

Abscès avec épanchement de pus dans la cavité de la poitrine *sur le diaphragme*, 224, indique l'opération de l'empième, *ibidem.* Observation sur son succès, 225.

Abscès internes du bas-ventre, 227. Manière d'ouvrir & de traiter les Abscès du foie, 228. Signes de leur formation, *ibidem.* Inconvéniens du délai de leur ouverture, 229. Règles suivant lesquelles il est important de faire les incisions dans ces cas, 230. Méthode de traiter les Abscès du foie, après l'ouverture, 231.

Abscès de la vésicule du fiel, 233. Signes qui annoncent la suppuration de cette vésicule, *ibidem.*

Abscès des reins, 234. Signes qui le font connoître, *ibidem.* Manière d'en faire l'ouverture, 235, par l'instrument tranchant, ou avec le caustique, *ibidem.* Quel en est le traitement méthodique, 236.

Abscès dans le bas-ventre. Observations de MM. Petit, fils, & Mauquest de la Motte, sur cette maladie, traitée avec succès, 239.

Abscès de l'ovaire, en quels cas peut être ouvert, 240. Méthode de faire les incisions, 241. Conduite de la cure, *ibidem.*

Abscès internes non-susceptibles d'être ouverts ; quel doit en être le traitement méthodique, 243, relativement au siége de la maladie, 244.

Abscès dans l'articulation de la cuisse, consécutifs des contusions, 587 & suivantes. Méthode particulière d'en faire l'ouverture en certaines circonstances, 595.

Abscès sur les muscles psoas, est produit ordinairement par la carie des vertèbres lombaires, 603. Observation à ce sujet, *ibidem* & suiv.

Abscès dans l'articulation du bras avec l'avant-bras, à la suite d'une contusion, 615,

— dans l'articulation du bras avec l'épaule, Obſervation, 619.

Abſcès en différens endroits ; danger de leur ouverture prématurée, 1015. — Glanduleux très-difficiles à conduire, 1016.

ABUS des Onguens & des Emplâtres dans la pratique vulgaire. Ier. Mémoire ſur cette queſtion, par M. Champeaux, 636. IIe. Mémoire, par M. Camper, 726. IIIe. Mémoire, par M. Chambon, 884. IVe Mémoire, par M. Aubray, 927.

Acouſtiques, inſtrumens inventés par Deckers, par M. Lecat, 80. Uſage des cornets acouſtiques, 116.

Acromion ſorti en entier, après dix ans d'une bleſſure par arme à feu, 28.

Ægiptiac (Onguent). Sa propriété de réſiſter à la gangrène & de prévenir la pourriture, 918. Ses bons effets, 917. Spécifique dans la gangrène, 921.

Aétius a très-bien traité des maladies des yeux, 791 ; n'eſt que le Copiſte de Galien, concernant le traitement des ulcères, *ibidem.*

Affection comateuſe produite par la compreſſion du cerveau, 467.

Air trop humide rend l'ouie dure, 81. Par quelles raiſons, 82. La ſéchereſſe exceſſive de l'air a les mêmes inconvéniens, *ibidem.* — Trop ſec ou trop chaud cauſe la dureté de l'ouie, 82 ; également nuiſible lorſqu'il eſt trop froid, 83.

Albucaſis. Cas ſingulier propoſé par cet Auteur, pour ſervir de modele dans le traitement des fiſtules, 34.

Amputation. Cas où cette opération eſt indiſpenſable dans les Abſcès des articulations, 179.

Amputation des Loupes, diffère de leur extirpation, 310. Cas où l'amputation eſt préférable, 311. Quelle eſt la méthode d'y procéder, 315.

Amygdales. L'abſcès de ces glandes ne doit pas être ouvert prématurément, & pourquoi, 163.

Anchyloſe, terminaiſon favorable pour la guériſon des fiſtules articulaires, 32, 54, 593.

Animaux vivans entrés dans l'oreille, inſupportables, 86.

Divers expédiens pour les en faire sortir, 87.

Anthrax. Nature de cette tumeur, 199. Quelle est sa terminaison ordinaire, *ibidem.* Comment doit être traitée, 200. Usage du cautère actuel dans la cure de cette espèce d'Abscès, 201.

Aponévrose à nud dans le fond d'un Abscès. Mauvaises suites de ce cas, 31.

Arabes, Copistes des Grecs, 793.

Artère crurale. Méthode d'en faire la ligature après l'amputation de la cuisse dans l'article, 17.

Articulations. Manière d'ouvrir & de traiter les Abscès des articulations, 170. *Voyez* Abscès.

Articulation du pied avec la jambe. Sa structure, 572 ; ne favorise guères sa lésion par contre-coup, dans le cas de sauts & de chûtes sur les pieds, *ibidem.* Observation qui prouve cette lésion, *ibid.* Moyens de rendre aux articulations la souplesse qu'elles ont perdue à l'occasion des lésions par contre-coup, 574.

Articulation de la cuisse. Effets de la contusion qu'y occasionnent les chûtes sur le grand trochanter, 586. Elles sont causes de luxations consécutives, 587. Observations à ce sujet, *ibidem* & suiv.

Arts & Sciences prennent une face nouvelle au commencement du seizième siècle, 729. État de la Médecine & de la Chirurgie sous cette époque, *ibidem.*

Ascite suppurée, 236, n'exige pas seulement l'évacuation de la matière, 237. Il faut déterger l'ulcération qui fournit la matière purulente, *ibidem.*

Athérome, tumeur enkystée, 277. Moyens pour la résoudre, 302. *Voyez* Loupes.

Avortement, peut être l'effet d'un contre-coup, 624. Moyens de le prévenir dans ce cas, 625.

Augustin (S.) rapporte le traitement fait à Carthage, sur une fistule à l'anus, 64.

B.

BAIN DE VAPEURS émollientes, bon contre l'inflammation du conduit auditif, 95. —Vulnéraires, bon pour la détersion des ulcères, 97.

Bandage expulsif; son application est inutile dans les ulcères fistuleux qui dépendent du vice de la peau, 25.

Bandage sur l'oreille. Attentions qu'exige son application, 71. L'application méthodique des bandages, favorise beaucoup la guérison des ulcères, 789; trop négligée dans ce cas, 845, sur-tout pour les ulcères aux jambes, 849. Utilité de la compression qu'ils exercent, 851.

BARBET (M.) Auteur du Mémoire sur l'Amputation de la cuisse dans l'article, couronné en 1759.

Barbette (Paul). Sa doctrine sur le traitement des ulcères, 815.

Barèges (les Eaux thermales de) utiles pour la cure des fistules entretenues par la présence de corps étrangers, 29.

Bas lacé, utile au traitement des ulcères des jambes, 817.

Baume Samaritain, très-efficace, 925.

Belchier (Chirurgien Anglois). Cure mémorable d'une blessure où le bras avoit été arraché entièrement avec l'épaule, 3.

Belloste. Observation de cet Auteur sur la cure d'un abscès au périnée, par une infiltration d'urine, 46. — Partisan des astringens dans la cure des ulcères, 827.

Bérenger de Carpi. Observation de cet Auteur sur les Contrecoups à la tête, 250.

Beurre d'antimoine; excellent caustique pour détruire le kyste des tumeurs, 325.

Bringert, habile Chirurgien de Berlin. Ses Observations sur les fistules urinaires à la marche de l'anus, 46.

Borel. Observation de cet Auteur sur un ulcère invétéré à la jambe, 58.

Bosses, sont souvent les effets tardifs de Contre-coups, 609.

Bougies; leur ufage dans le traitement des fiftules au périnée, 45.

Bourbonne (les Eaux thermales de), utiles pour la guérifon des fiftules entretenues par des corps étrangers, 29. Comment elles produifent ce bon effet, *ibidem.*

Brûlures de l'oreille, 71. Traitement méthodique des brûlures, 694. Obfervations, 695 & *fuiv.*

Brûlure, opération chirurgicale, 696. Obfervation fur fon utilité, 697. Obfervations fur le traitement des brûlures, 922.

C.

CACOCHYMIE purulente s'oppofe à la guérifon des ulcères, 1020.

Caiffe du tambour; ce que c'eft, 105. Ses communications, 106. Caufes qui peuvent les interrompre; *ibidem*, — fujette à inflammation, abfcès & ulcère, 107. Moyens d'y porter des remèdes, *ibidem.* Maladies de la Caiffe du tambour, 109. Signes pour les diftinguer des autres affectations du conduit auditif, & de la membrane du tambour, *ibidem.*

Caiffe du tambour inondée de l'humeur maftoïdienne. Effets de cette furabondance, 112.

Callofité n'eft pas de l'effence des fiftules, 21. Autorité des Anciens, confirmative de cette vérité fondamentale, 22. Les callofités peuvent favorifer la guérifon des fiftules, *ibidem.* Les callofités qui furviennent aux fiftules produites par la préfence des corps étrangers, ne font pour rien dans les vues curatives, 27. Les callofités des trajets fiftuleux, fe fondent par l'ufage des Eaux thermales, 29. Obfervation fur la deftruction des callofités dans les fiftules, 57. Quel eft l'ufage des cauftiques & celui de l'inftrument tranchant dans ce cas, 58. Oribafe n'envifageoit que la deftruction des callofités pour obtenir la cure radicale des fiftules, 60. Remèdes qu'il propofe, *ibidem.*

Callofités des ulcères, 737; leur nature, 739; leurs différences,

différences, 741. Opérations conseillées par *Celse*, pour les détruire, 775. Usage des scarifications, 819. — Vice des ulcères, 923. Moyens chirurgicaux pour les détruire, 924.

Cancer. Danger de l'application des Onguens & des Emplâtres dans les maladies de ce caractère, 665.

Carcinome, maladie terrible, 871.

Carie, cause de fistules, 32. Le vice de l'os est presque toujours la maladie primitive, *ibidem*, — souvent l'effet du vice vénérien, 32, ou du scrophuleux, ou du scorbutique, 33. Utilité d'en connoître la cause avec précision, *ibidem.*

Carie du tibia, cause de fistule guérie par Albucasis. Observation intéressante, 34 & *suiv.*

Carie de l'apophyse mastoïde, par des abscès du conduit auditif, 96. — Moyens d'y remédier, *ibidem.*

Carie du conduit auditif, 99. Précautions dans l'usage des remèdes qui y conviennent, 100.

Carie aux os des enfans, 741. Espèces, signes & symptômes des caries en général, 1038. Remèdes efficaces que la Chirurgie y oppose, *ibidem.*

Cartilage de l'oreille. Celse est le seul Auteur qui fasse mention de la fracture de cette partie, 70.

Cassérius, son succès dans le traitement d'une plaie par coup de fusil, dans l'articulation du bras avec l'épaule, 28.

Catagmatiques en poudre, recommandés pour favoriser l'exfoliation des os, 31.

Cataplasme anodyn, pour l'inflammation de l'oreille, 95. — Application de cataplasmes, utile pour reconnoître la contre-fissure du crâne, 265. Observation intéressante sur le jugement porté d'après l'examen des cataplasmes dans ces cas, 272, 392, 471, 472 & 473.

Caustique, en quel cas préférable à l'instrument tranchant, pour détruire la peau dont le vice est cause d'un ulcère fistuleux, 24. Circonspection dans l'usage des caustiques pour la cure des fistules, 26. Il est quelquefois nécessaire de porter des caustiques dans le conduit

auditif, 76. Précautions qu'exige leur usage, *ibidem*. Caustique proposé contre l'excroissance polypeuse du conduit auditif, 99.

Caustiques pour la cure des loupes, 320. Cas où il seroit dangereux de les employer, 321. Expériences qui apprennent à connoître ceux qu'il faut employer de préférence, 322.

Caustiques préférables à l'instrument tranchant, pour l'ouverture des abscès des glandes, 162.

Cautère actuel; ressource pour la guérison des fistules où l'on n'oseroit porter l'instrument tranchant, 60. — Son usage pour la destruction des excroissances du conduit auditif, 99. Méthode de le diriger, *ibidem*. — Son usage dans le traitement des anthrax, 201.

Cautère utile dans les croûtes laiteuses des enfans, 851. Doutes sur l'utilité des cautères, 879. Excellence du cautère actuel pour fixer le virus gangréneux, 921.

Celse, partisan des contre-coups dans les lésions de la tête, 250. Quand il a vécu, 771. Sa doctrine sur la cure des ulcères, eu égard au choix des médicamens convenables, *ibidem* & *suiv.*

Cerveau. Abscès dans la substance de ce viscère, 205. Peuvent être ouverts avec succès, *ibidem*. Signes qui déterminent cette incision, 206. Comment on peut détruire ou réprimer la tuméfaction fongueuse du cerveau, 212. Remèdes propres à procurer la cicatrice des ulcères du cerveau, 213. La commotion du cerveau à la partie opposée du coup, est une des espèces de contre-coups, 250. Examen de la composition du cerveau, relativement à la doctrine des contre-coups, 373. La compression de ce viscère peut être immédiate ou médiate; distinction essentielle pour juger des lésions intérieures produites par des coups à la tête, 401. Sa compression produit l'affection comateuse, 467. Effets de sa commotion, 515. Symptômes de l'inflammation du cerveau, 529. Observation à ce sujet, *ibidem*.

Cervelet, fournit les nerfs qui se distribuent aux muscles du col & du dos, 405. Symp-

tômes de sa lésion, 407 & 500. Signes qu'elle donne, 546.
Chair. Quelles sont les différentes acceptions de ce terme, 935.
Chairs. Moyens de détruire les mauvaises chairs des ulcères, 152.
Charpie sèche, excellent détersif des ulcères de l'intérieur de l'oreille, 98.
Cicatrices, ne sont difformes à la suite des brûlures, que parce que la peau ne peut se régénérer, 735.
Cœur, exposé aux effets des contre-coups, 631.
Commotion du cerveau; ses effets, 260. Différens suivant les impulsions directes ou obliques, 261. Différences & espèces, 262—382. Symptômes de la compression du cerveau, suite de sa commotion, 383; primitifs ou consécutifs, *ibidem* — 455. Ses effets, 456 & 461, exige de copieuses saignées, 270. Cause la stupeur, & celle-ci des engorgemens, 515. Les saignées en sont le principal remède, 517 & 518. Effets de la commotion du cerveau, 521.
Commotion de l'épine par une chûte sur les pieds, 599; suivie d'accidens fâcheux, 600.
Commotion, n'est pas propre au cerveau, 623. Les viscères contenus dans les autres capacités, y sont pareillement sujets à l'occasion des percussions extérieures, *ibidem.*
Compresses expulsives; leur usage anticipé peut être nuisible, 1014.
Compression du nerf auditif, cause de surdité, 115. Moyens d'y remédier, *ibidem.*
Compression du cerveau, distinguée en immédiate & médiate; utilité de cette distinction, 401.
Conduit auditif; corps étrangers y occasionnent des accidens, 71. Ses maladies, 73. Imperforation par vice de première conformation, 74. Opérations convenables pour remédier à la différence des cas, *ibidem.* Manière d'examiner l'intérieur du conduit auditif, 75. Il peut manquer par vice de la première conformation, 77. En quelles circonstances on pourroit tenter une opération dans ce cas, 78. Etroitesse du conduit auditif,

80. En quels cas est curable, & par quels moyens, *ibidem.* — Vicieux lorsqu'au lieu d'être oblique & un peu tortueux, il est presque droit, 80. Moyens de remédier à ce défaut qui rend l'ouie dure, *ibidem.* Structure des parties qui tapissent l'intérieur de ce canal, 81. Diverses maladies accidentelles du conduit auditif, 90. Inflammation de cette partie, & ses différentes causes, 93. Suite de coups violens; Observation à ce sujet, *ibidem.* Signes & Symptômes de l'inflammation du conduit auditif, 94. Bain de vapeurs émollientes propres à y remédier, 95. Abscès du conduit auditif, 95. Ulcère en cette partie, 96. Quelles causes le rendent rebelle & opiniâtre, 97. Remèdes convenables, *ibidem.* Excroissances fongueuses dans cette partie, 98 & 99.

CONTRE-COUPS A LA TÊTE. Ier. Mémoire sur cette matière, par M. *Grima*, 246. IIe. Mémoire, par M. *Saucerotte*, 368. IIIe. Mémoire, par M. *Sabouraut*, 439. IVe. Mémoire, par M. *Chopart*, 519. Discussion grammaticale sur les différentes dénominations employées pour désigner le genre de maladie connu sous le nom de Contre-coup, & ses différens effets, 248. Différentes espèces de Contre-coups, 249. Auteurs qui les ont admises, 250. D'autres ont soutenu la négative, 251. Image & explication du méchanisme du Contre-coup dans les lésions de la tête, 253. Raisons démonstratives, 254 & *suivantes.* Les différentes espèces de Contre-coups, dépendent de la direction suivant laquelle le crâne aura été frappé, 256. Explication de la première espèce de Contre-coup, 256; de la seconde, 257; de la troisième, *ibidem;* de la quatrième, 258; de la cinquième, 259; de la sixième, *ibidem;* de la septième, 260. Signes des Contre-coups, 263. Utilité de la distinction des accidens en primitifs & en consécutifs, 264. Conséquences pratiques tirées de la théorie des Contre-coups, 276. D'où naît le plus grand

danger des Contre-coups, 268.

Contre-coups à la tête; matière difficile & intéressante, 368. Les différences des Contre-coups en ont fait distinguer huit espèces, 369. Un seul choc peut causer plus d'un Contre-coup, 370. Autorités en faveur des Contre-coups, dont la possibilité est niée par quelques Auteurs, 371. Méchanisme suivant lequel ils se font, *ibidem*. Explication de ce méchanisme, 372; & des différentes espèces examinées chacune en particulier, 374 & *suivantes*. Symptômes des Contre-coups, 381. Signes commémoratifs, 384; rationels, 385. Contre-coups symmétriques, *ibidem*; non symmétriques, 387. Difficultés d'un diagnostic certain, 389. Utilité des cataplasmes pour reconnoître la fracture du crâne par Contre-coup, 392. Diagnostic des lésions intérieures du crâne par Contre-coup, 393. Expériences faites sur des animaux, pour approfondir la matière des Contre-coups dans les plaies de tête, 394. Prognostic général des Contre-coups à la tête, 408. Prognostic particulier, 409. Indications curatives des Contre-coups, 411. Observations-pratiques sur les différentes espèces de Contre-coups, 414.

Contre-coups à la tête; leurs effets sont les mêmes que ceux que produit toute percussion du crâne à l'endroit frappé directement, 440. La principale difficulté de ce sujet consiste dans la connoissance des signes, *ibidem*. Ils sont d'abord rationels, & par-là difficiles à saisir, *ibidem*. Les Contre-coups sont l'effet des secousses & ébranlemens, 441. Explication du méchanisme qui produit la lésion à un autre endroit que celui qui a été frappé, 444. Maladie très-dangereuse, 446. Opinions diverses sur la nature des Contre-coups, 447. Se font difficilement dans l'enfance, 450. La structure du crâne y donne lieu dans les adultes, 451; & sa figure, 453. La structure accidentelle du crâne, ne peut être rigoureusement connue, *ibidem*. La douleur peut en désigner le lieu, 473. Expé-

rience vulgaire pour s'assurer de l'existence d'un Contre-coup, 477; annoncé par la nature de la plaie. Remarques de Fabrice d'Aquapendente à ce sujet, 478. Le saignement par les oreilles indique le Contre-coup à la région des tempes, 483. Observation à ce sujet, *ibidem*. Quels désordres sensibles produisent les Contre-coups, 505. Quel en est le désordre insensible, 515.

Contre-coups. Le diagnostic des Contre-coups est la vraie source des Indications curatives, 519. Différences des Contre-coups, 520. Six espèces de contre-fractures, *ibidem*. Méchanisme des Contre-coups, 521. Causes des Contre-coups à la tête, 524. Diagnostic des contre-fractures, 525. — Des lésions intérieures, 527. Accidens primitifs de la commotion, *ibidem*. Accidens consécutifs, 528. Effets d'une secousse violente, 528. Signes du siége positif des lésions intérieures de la tête, par Contre-coup, 542. Ce siége peut être indiqué automatiquement par la main du blessé, 548. Observations à ce sujet, *ibidem* & *suivantes*. Traitement convenable, 551. De la saignée du bras, 552; de celle du pied, *ibidem*. Observation sur ses bons effets, 553. Conduite dans l'usage des saignées, 554. Utilité de la saignée de la jugulaire, 555.

Contre-coups dans les différentes parties du corps, autres que la tête, & moyens d'y remédier. Mémoire sur ce sujet, par M. Bazille, 563. Matière intéressante & neuve, 564; difficile, 565. Définition de ce genre de maladie, *ibidem*. Observations préliminaires sur les différens chocs, & leurs effets, 567. Chûte sur les pieds, & sauts; causes de Contre-coups aux extrêmités inférieures, 571. Observation sur un Contre-coup dans l'articulation de la jambe avec le pied, 572. Contre-coup dans l'articulation du pied; cause de fracture du péroné, 574. Observation à ce sujet, 575. Moyens de prévenir les effets de ces espèces de Contre-coups, 582. Ces effets ne se bornent pas toujours dans l'intérieur de l'articulation.

Observation à ce sujet, 583. Contre-coup dans l'articulation de la jambe avec la cuisse, fort rare, & pourquoi, 580. Ne peut avoir lieu que par des chûtes sur le genou, ou des chocs sur la rotule, 581. Fait qui le prouve, *ibidem*. Abscès dans l'articulation de la cuisse avec l'os innominé, suite d'une chûte sur le genou, 590. Moyens que l'Art indique pour prévenir cet effet funeste, 592. Effet du Contre-coup sur l'os innominé, 596; sur l'os sacrum, 597. Conduite qu'on doit tenir en pareils cas, 606 & *suivantes*.

Contre-coups aux extrémités supérieures, 612.

Contre-coups aux différens viscères renfermés dans les capacités du corps autres que la tête, 623. Au bas-ventre, cause d'avortement, 624. Moyen de le prévenir, 625. Cause de hernie, *ibidem*. Fait uriner le sang, 526. Accidens de petites secousses & Contre-coups par le trot d'un cheval, 627. Effets des Contre-coups sur les viscères renfermés dans la capacité de la poitrine, 629.

Contre-fente au crâne, espèce de Contre-coup, 248 & 250.

Contre-fissure, la même chose que contre-fente. La tumeur qui s'y forme, est toujours consécutive, 467.

Contre-ouverture, nécessaire en plusieurs cas pour l'extraction des corps étrangers, 27. La contre-ouverture du crâne par l'opération du trépan, en quels cas est nécessaire, 210.

Contusions; nature de cette maladie, 665. L'application des graisses, gommes, résines, &c. doit être proscrite du traitement des contusions, 666. Observation, *ibidem*.

Contusion de l'oreille, 7.

Contusion des meninges & du cerveau, par Contre-coup, 458.

Cornets acoustiques, 116. Leur construction, 117.

Corps etrangers, sont la cause la plus fréquente des fistules, 26. L'extraction est l'indication capitale, 27; doivent en certains cas être tirés par contre-ouverture, *ibidem*. Les parties du corps peuvent, par accident, devenir corps étrangers, 29. Danger du séjour de certains corps étrangers dans le conduit

auditif, 71 & 86. Moyen d'en faire sortir les corps fluides, *ibidem*. La nature molle ou solide des corps étrangers dans le conduit auditif, détermine le choix des moyens de les extraire, *ibidem*. Les substances molles, susceptibles de gonflement, doivent être extraites sans délai, 87. Quelques-uns sont très-difficiles à extraire, 88. Accidens qui peuvent résulter de leur séjour, *ibidem*. Opération rejetée, *ibid.* Le crochet bien dirigé suffit pour faire l'extraction, 89. Opération ridicule proposée par les Anciens, pour procurer la sortie des corps étrangers de l'oreille, 90.

Corps calleux ; sa lésion cause la perte du sentiment & la sortie involontaire des excrémens, 404, & l'abolition des facultés intellectuelles, 545.

Côtes, peuvent être fracturées par Contre-coup, 609.

Crâne. Structure des os du crâne, 254 ; sert à expliquer la doctrine des Contre-coups, 255. Effet des percussions sur les os du crâne, 442. La forme du crâne considérée relativement aux Contre-coups, 445. Sa structure dans l'enfance, 446. Progrès de l'ossification, *ibidem*. La fracture de la table interne, se fait ordinairement à l'endroit même de la percussion, 451. Effets de l'ébranlement du crâne sur les parties molles qu'il contient, 454.

Croisement des nerfs, prouvé par des expériences anatomico-pathologiques, 494, & *suivantes*.

Crotaphite ; la contraction forcée de ce muscle propre à découvrir le siége des lésions du crâne, 477.

Croûtes de lait, maladie de la peau, 751.

DARTRES

D.

DARTRES de l'oreille externe, 71. Mauvais effet des onguens sur les affections dartreuses. Observation à ce sujet, 660. Cure méthodique de ces affections, 692.

David (M.) Auteur du Mémoire sur les Abscès, couronné d'un Prix double en 1764, 119.

Dents cariées, causes de fistules aux joues, 29. Observation de Fabrice de Hilden, à ce sujet, 30.

Détersifs convenables aux ulcères du conduit auditif, 97; sont des remèdes irritans, 899. Inconvéniens de leur usage indiscret, *ibidem*. Cas où ils conviennent, 914.

Digestifs, maintiennent & augmentent le diamètre & la profondeur des ulcères, 987. Composition des onguens digestifs, *ibidem*. C'est par leurs parties résineuses qu'ils sont stimulans & inflammatoires, 989. Inconvéniens des huiles & des graisses dans les ulcères, 990. L'onguent digestif n'a qu'une forme, & le tissu de l'ulcère est susceptible d'un grand nombre de modifications, 992. Effet ordinaire des digestifs, 994. Paré bornoit le tems de leur usage à trois jours, 997.

Douleur fixe à un point du crâne, signe indicatif du lieu où il faut trépaner, 206 & 207. La douleur locale désigne l'endroit du contre-coup, 474. Observation à ce sujet, *ibidem* & *suivantes*.

E.

EAU D'ARQUEBUSADE, nuisible dans les plaies par armes à feu, 668.

Eau de chaux, son utilité dans les maladies de vessie, 785.

Eau-de-vie, en quels cas favorable aux ulcères, 913.

Eau simple, ses excellentes pro-

priétés dans la cure des ulcères, 913; favorable à la guérison des plus grandes plaies, 914.

Eaux thermales, leur usage pour la guérison des fistules occasionnées par des corps étrangers, 29. Les bains & douches rendent aux articulations la souplesse qu'elles ont perdue à la suite du gonflement des parties ligamenteuses qui les entourent, 574.

Écartement des os du bassin, & carie dans leurs jonctions, effets de contre-coups, 601.

Écoulement d'humeur séreuse par le conduit auditif, chez les enfans, 92.

Écrouelles, leur traitement suivant le conseil de Celse, 779.

Empième, opération indiquée pour les épanchemens de pus dans la cavité de la poitrine, 231.

Emplâtre noir d'yvraie, réputé excellent contre les fistules, par Ætius, 59.

Emplâtres; inconvéniens qui résultent de leur abus, & réforme de la pratique vulgaire à cet égard, 641 & *suivante*. Inconvéniens dans leur composition, 642. Abus dans le choix des drogues, *ibidem*; dans leur quantité, 645; dans la manipulation, les doses, & les drogues qu'on prétend substituer l'une à l'autre, 645. Inconvéniens qui résultent de la distinction des classes, 648. De la manière incertaine dont ces drogues agissent, & de l'incertitude des Anciens dans l'usage qu'ils en ont fait, 652. Inconvéniens de l'abus des Emplâtres dans le traitement des maladies chirurgicales, 657. Ils arrêtent la transpiration, 658. Accidens qui en résultent, *ibidem*. Abus dans le traitement des ulcères en général, & dans chaque espèce en particulier, 668.

Emplâtres. Nécessité de leur réforme, 847. En quoi ils diffèrent des Onguens, 890. Suspects par les qualités mêmes qu'on leur attribue, 895. Inconvéniens de leur usage dans le traitement des ulcères, 908. Combinaison & propriétés des substances qui sont la base des Emplâtres, 978, 982. Inconvéniens qui résultent de leur

abus, 985. Emplâtres plus pernicieux que les Onguens dans la cure des ulcères, 1002; inutile de les employer comme moyen contentif, 1003 & 1004. Réforme à faire dans leur usage, 1006.

Engelûres; leur traitement, 700. Observation, *ibidem.* & *suiv.* Préceptes de Celse sur cet objet, 777.

Entorse; ce que c'est, 573. Remèdes qui y conviennent, *ibidem.*

Épanchement sous le crâne, symptôme primitif des lésions à la tête, 530; symptôme consécutif, 531. Différences du lieu où il se forme, 532. La compression du cerveau en est l'effet, *ibidem.*

Épine; la disposition admirable des pièces qui la constituent, empêche les Contrecoups des extrémités inférieures au cerveau, 569. Ce qui arrive à la colonne épinière dans le cas de sauts ou de chûte sur les pieds, 570.

Érysipèle de l'oreille externe, 71. Corps gras sont nuisibles aux Érysipèles, 659. Observation à ce sujet, 660.

Excoriations de l'oreille, 71.

Excroissances aux ulcères de l'intérieur de l'oreille, 98; du conduit auditif. Moyen d'en faire l'extirpation, 99.

Exfoliation des tendons; comment on la procure, 32.

Exfoliation des os; ce que c'est, 867. Le traitement des Anciens n'étoit pas assez ménagé, 869. L'exfoliation s'obtient par des dessicatifs, 1040. Trépan exfoliatif proposé par Belloste, *ibidem.* Procédé adopté d'abord avec les plus grands applaudissemens, puis tombé en désuétude, 1041. Application des substances grasses, pour favoriser l'exfoliation, 1041; d'autres préfèrent de dessécher la surface des os par des spiritueux, 1042.

Expériences fautives pour découvrir le lieu du contrecoup dans les lésions de la tête, 265; — sur l'effet de différens caustiques, 322; — pour juger des divers désordres de l'intérieur du crâne, à l'occasion des coups à la tête, 394 & *suiv.*

Extirpation des loupes diffère de leur amputation, 310.

Procédé méthodique de l'extirpation des loupes, 312. Moyen préférable, 360.

Extraction des corps étrangers. Les connoissances Anatomiques sont nécessaires pour faire cette opération avec méthode, 27. Réflexions judicieuses de l'Académie, à cet égard, 27 & 28. Extraction des corps étrangers introduits dans le conduit auditif, 87.

F.

FABRICE D'AQUAPENDENTE; sa circonspection dans la manière d'inciser les fistules à l'anus, 63.

Fabrice de Hilden, unique Auteur qui ait fait mention des fistules causées par le seul vice de la peau, 23. Observation intéressante à ce sujet, *ibidem.* Observation sur la guérison d'une fistule sous l'oreille, 25; sur une fistule à la région des lombes, entretenue par une portion de lame de couteau fichée entre deux vertèbres, 29. Du même, quatre Observations sur des fistules causées par la carie des dents, 30. Il estimoit les fistules au périnée incurables, 45; ne connoissoit pas la ressource de l'usage des bougies.

Fallope croyoit à l'efficacité d'une potion vulnéraire pour la guérison des fistules, 59.

Fanons, comment doivent être placés dans le traitement des fractures du col du fémur, 585.

Faux-pas; cause de fracture du péroné par contre-coup, 574. Observation à ce sujet, 575.

Fémur; fracas de la tête ou du col de cet os, par éclats de bombes, par boulets, &c. indique l'amputation de la cuisse dans l'article, 4. Circonstances favorables dans ce cas fâcheux, 7. La plupart des fractures du corps du fémur, sont produites par contre-coup, 584; celles de son col le sont toujours, *ibidem.*

Fesses, chûte sur cette partie cause, par contre-coup, une douleur très-vive aux vertèbres des lombes; traitement méthodique dans ce cas, 608. Paralysie des extrémités inférieures, causée par une chûte sur cette partie, 628.

Fistules; difficulté d'en donner une définition générale, exacte & précise, 19. Embarras des Auteurs à ce sujet, *ibidem*. La fistule n'est pas une maladie primitive, 20; est l'effet d'un ulcère, qui est lui-même la suite d'un abscès ou d'une plaie, *ibid.* Nécessité de l'observation attentive des causes & des différences des fistules, *ibid.* susceptibles d'un grand nombre de différences accidentelles, 20. On peut ranger toutes les fistules sous six classes, 21. La dureté & la callosité ne sont pas de l'essence des fistules, 21. L'autorité des Anciens confirme cette vérité fondamentale que les Modernes ont méconnue, 22.

Fistule par le vice de la peau; I. genre, 23. Observation à ce sujet, *ibidem*. Il faut emporter la peau émincée, 25. Inutilité du bandage expulsif dans ce cas, *ibidem*.

Fistule sous l'oreille, à la suite d'un abscès à la parotide, 25, guérie par Fabrice de Hilden, *ibidem*.

Fistules occasionnées *par la* présence *des corps étrangers*, II genre, 26. Le diagnostic dépend des signes commémoratifs, 27, — à la suite d'une plaie par arme à feu, 28. Exemple très-mémorable à ce sujet, dans les Fastes de la Chirurgie Françoise, *ibidem*. — à la région des lombes, par une portion de lame de couteau entre deux vertèbres, 29. La consolidation des fistules avec corps étrangers, n'est pas permanente, 29. Fistule à la joue produite par des racines de dents cariées, *ibid.* Plus fréquentes à la mâchoire inférieure qu'à la supérieure, *ibid.* Raison de cette différence, 30, — produites par des parties découvertes, sur lesquelles il ne se fait pas de végétations vasculeuses, 30. Espèces connues des Anciens, *ibid.*

Fistules produites par la carie

des os, III. genre, 32. Comment on peut juger de l'étendue des fiſtules tortueuſes, 33. Obſervation à ce ſujet, *ibidem.* Par quels ſignes on peut connoître le fond des fiſtules où la ſonde & même les injections ne peuvent parvenir, 34. Fiſtules à la marge de l'anus, dont le foyer très-éloigné étoit aux vertèbres des lombes, du dos, &c. 34. Indications curatives des Fiſtules avec carie, 36. Il y en a dont il ne faut pas entreprendre la cure, *ibidem.* Quelle eſt l'indication capitale des Fiſtules avec carie, 36. Règles-pratiques ſur ces cas, *ibid.* — avec carie du ſternum, 38. Règles données par de Marchettis, ſur ce cas, *ibidem.*

Fiſtules par l'ouverture de canaux ou de réſervoirs, IV^e^. genre, 39. Ses eſpèces très-multipliées, *ibidem.* Quelles en ſont, en général, les indications curatives, 40; — lacrymales, théorie lumineuſe de feu M. Petit, ſur ce ſujet, 40. Diverſité des moyens de guériſon, 41; — du canal ſalivaire, méthodes de les traiter, 41; — de la véſicule du fiel, 42; — inteſtinales, 42. Cure d'une fiſtule de cette eſpèce à l'ombilic, 43. Cas où il ſeroit plus prudent d'agrandir le trajet fiſtuleux, que de le conſolider, 43.

Fiſtule au périnée, 44. Cas où elle eſt incurable, *ibid.* Eſpèce qui peut guérir ſpontanément, *ibidem.*

Fiſtule urinaire au pli de l'aine, 44. Moyen de la guérir, *ibidem.* La Fiſtule au périnée peut être ſeulement interne, 44. Obſervée par M. Louis; moyen de la prévenir, 45. Indications curatives générales des Fiſtules au périnée, 45. On peut confondre les fiſtules urinaires avec les fiſtules à l'anus, 46 & 47.

Fiſtules pénétrantes dans des cavités, V^e^. genre, 48. Il ſeroit ſouvent dangereux d'en procurer la conſolidation, *ibidem.* — dans le cerveau, 49; juſqu'à quand il faut les entretenir, *ibid.* Fiſtules des ſinus frontaux, *ibid.* Fiſtules à la joue correſpondant dans le ſinus

maxillaire, 50. Méthode de les guérir, *ibidem.* — dans la poitrine, 50. Inconvéniens de leur guérison en certaines circonstances, 51; doivent être entretenues jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun suintement, 52. Cas singulier en ce genre, 52; prouve la nécessité d'entretenir l'ouverture fistuleuse, 53.

Fistules par duretés & callosités, VI[e]. genre, 55. Causes des callosités, *ibidem.* L'ouverture méthodique des abscès peut les prévenir, 56; ainsi que des pansemens convenables, *ibidem.* Réflexions sur l'usage des caustiques & de l'instrument tranchant, pour détruire les callosités, 58. Fistule invétérée à la jambe, Observ. par Borel, 58.

Fistule pénétrant dans la trachée artère, guérie par de Marchettis, 61, — *à l'anus*, 61. Différens moyens de les opérer, 62. La ligature connue des Anciens & des Modernes, *ibidem.* Observation d'une cure vers la fin du quatrième siècle, 64.

Fistules. Applications extérieures qui peuvent en favoriser la consolidation, 65. Il y en a à qui la seule cure palliative est convenable, *ibid.* Sentiment de Fabrice d'Aquapendente, à ce sujet, *ibidem.*

Foie. Signes qui annoncent l'abscès au foie, 228. Topiques propres à attirer le pus à l'extérieur, *ibidem.* Il ne faut pas différer l'ouverture de ces sortes d'abscès, 229.

Fonctions; leur lésion est le fondement des signes rationels dans les maladies organiques, 485.

Fongosités dans les ulcères, faussement attribuées à la régénération, 907. — Moyens efficaces pour réprimer les excroissances fongueuses des ulcères, 913.

Fongus sur les os, 865 & *suiv.* Antiseptiques végétaux qui y conviennent, 867.

Foubert (M.). Sa doctrine sur les fistules à l'anus, 48.

Fracture du crâne en un lieu opposé au coup, n'est que l'effet du contre-coup, puisqu'il peut y avoir contre-coup sans fracture, 248; — aux environs de l'endroit

frappé, première espèce de contre-coup, 249; — de la table interne sans lésion de l'externe, seconde espèce de contre-coup, 249; — à l'os voisin de celui qui a été frappé, troisième espèce de contre-coup, *ibidem.* — à la partie diamétralement opposée à celle qui a reçu le coup, quatrième espèce de contre-coup, *ibidem.* — à la partie opposée, y ayant fracture à l'endroit frappé, cinquième espèce de contre-coup, 249.

Fracture du péroné par contre-coup, 574. Observation à ce sujet, 575. Observation sur le bandage par lequel on se propose de contenir cette fracture réduite, 576.

Fracture du tibia par contre-coup, 577. Événement funeste de cette fracture, *ibidem.* Second exemple, 578; — interne par contre-coup, 578. Observation à ce sujet, 579. La plupart des fractures de la jambe, sont faites par contre-coups, 580.

Fracture de la cuisse, par une chûte sur le genou, 583; — du col du fémur toujours l'effet d'un contre-coup, 584. Méchanisme suivant lequel cette fracture arrive, *ibidem.*

Fracture de l'humérus par contre-coup, 616; — de l'acromion par la même cause, 617. Observations, *ibid.* & *suiv.* Moyens d'y remédier, 618.

Fracture de la clavicule, rarement l'effet d'un choc immédiat, 621.

Fumigations conviennent à la guérison des ulcères du conduit auditif, 98.

G.

GALIEN ne regardoit pas la callosité comme de l'essence des fistules, 22. Cure du sternum carié qu'il a obtenue par l'opération du trépan sur cet os, 37. Cet Auteur est chef de la Secte qui rejette les contre-coups dans les lésions de la tête, 251. Habile Médecin & savant Anatomiste, 779. Sa doctrine sur les ulcères & leur

traitement, 781. Partisan des cautères, 783.

Gangrène. L'application des substances grasses ne convient pas à cette maladie, 661. Indications qu'elle présente, 1043. La Médecine externe n'a rien à opposer à la gangrène sèche, 1043. Les Onguens y seroient très-nuisibles, 1044.

Garengeot (M. de) a bien écrit sur les Contre-coups dans les lésions de la tête, 261.

Gargarismes dans le traitement consécutif des abscès de l'intérieur du gosier, 216.

Geométrie. L'explication des Contre-coups au crâne par les règles de la Géométrie, est défectueuse, 261.

Girault, ancien Chirurgien de Paris, avoit un instrument particulier pour la ligature des fistules à l'anus, 62.

Glandes sèbacées du derrière de l'oreille, sujettes à maladies, 72. La propreté est presque le seul remède convenable à leur engorgement, inflammation & suppuration, 72. — Cérumineuses du conduit auditif, leur obstruction est une cause de surdité, 91. Indications curatives de ce cas, 92.

Glandes; leurs différentes structures & usages, 16[illegible]. C'est d'après ces considérations qu'on détermine la manière de les ouvrir lorsqu'elles sont abscédées, 161 & *suiv.*

Gouge, usage de cet instrument pour détruire la carie des os, 36.

Gouttière de plomb favorise l'issue du pus des foyers de suppuration éloignés de l'endroit où le trépan a été appliqué, 209.

Grenouillette, tumeur salivaire sublinguale, voies par lesquelles on peut en obtenir la guérison, 42.

Griffon (Jean), savant Chirurgien, dont Fabrice de Hilden se félicite d'avoir été l'Elève, 23. Sa sagacité dans le traitement d'une fistule, 24.

Grima (M.), Auteur d'un Mémoire sur les Contre-coups dans les lésions de la tête, 246.

Gui de Chauliac, excellent Chirurgien, 799.

H.

HARVÉE. Obſervation de cet Auteur, ſur un ulcère qui laiſſoit le cœur à découvert, 37.

Hernie, peut être cauſée par un Contre-coup, 625.

Hippocrate n'admet pas la calloſité comme eſſentielle aux fiſtules, 22; — a mieux écrit que perſonne ſur les ulcères, 763. Sa doctrine ſur le choix des topiques, 765; ſur l'uſage des ſaignées dérivatives, 767; ſur celui des purgatifs, 769; ſur l'exciſion des bords calleux, *ibidem.*

Huiles & graiſſes, baſe des Onguens & des Emplâtres, 891; nuiſibles aux ulcères, 892; ſe dépravent aiſément, 984.

Humeur céruminenſe amaſſée dans le conduit auditif, 90. Cauſe de ſurdité, 91. Moyen d'y remédier, *ibidem.*

Humorrhagie; ce que c'eſt, 999. L'écoulement exceſſif des ſucs, conduit au maraſme & à la mort, 999.

J.

JAUNE D'ŒUF FRAIS, préférable aux graiſſes dans le traitement des ulcères, 911; eſt un baume naturel; ſes bons effets, *ibidem.*

Job à Méekren. Obſervation de cet Auteur, ſur la cure miraculeuſe d'une fiſtule à l'anus, d'après S. Auguſtin, 64.

Johnſton (M.), Chirurgien Écoſſois; ſes Obſervations ſur la régénération des os enlevés, 35.

I.

IMPERFORATION du conduit auditif, 74. Différentes manières d'y remédier selon la diversité des cas, *ibid.* Si le conduit manque, c'est un vice incurable, 77. Opération qu'on peut hasarder en certaines circonstances, 78.

Incarnatifs, fausse dénomination donnée à des remèdes comme s'ils pouvoient produire de la chair, 906 & 907.

Inflammation du conduit auditif, & moyens d'y remédier, 94. Remèdes anodyns pour la calmer, 95.

Inflammation; ce que c'est, 120. Ses causes, *ibidem.* Causes internes de l'inflammation, 121. Travail de la nature dans la partie enflammée, 122.

Injections, sont quelquefois insuffisantes pour découvrir le trajet tortueux des fistules, 34; utiles pour déterger les ulcères du conduit auditif, 97; — par la trompe d'Eustache, pourroient guérir certaines surdités, 107 & 108. Manière particulière d'introduire des liqueurs dans la caisse du tambour, préférable aux injections, 111. Plus commode & plus facile, mais moins efficace, *ibidem.* — Utiles dans la substance du cerveau pour évacuer le pus qui vient de loin, 209 & 212. Moyen de procurer une issue libre au pus dans ce cas, 209. — Détersives dans le cas d'hydropisie ascite suppurée, 337 & 338. — D'esprit-de-vin pour la guérison des loupes, 308. Cas où il ne convient pas d'y avoir recours, 309.

Insectes engendrés dans l'oreille. Divers moyens de les détruire, 85. — Vivans, dans l'oreille, 86. Expédiens pour en débarrasser cette partie, où leur présence est insupportable, 87.

Instrument acoustique; quand est convenable, 80.

Intropression du crâne; quels en sont les effets, 455.

K.

KYSTE ; nature & formation des kystes, 931.

L.

LABYRINTHE, partie de l'organe de l'ouie ; ses maladies, 113.

La Croix (feu M. de), Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu d'Orléans. Observation sur la gangrène des extrémités inférieures, & leur séparation spontanée, 9.

La Motte (Mauquest de), Chirurgien à Valognes. Observation sur un bras arraché, 3.

Lard (morceau de) introduit dans l'oreille ; moyen d'en calmer l'inflammation, 96.

Lavemens & remèdes irritans à la suite de l'apoplexie, 558.

Le Dran, père, a fait le premier l'amputation de l'os du bras dans son articulation supérieure, 2. Feu M. le Dran ; sa pratique dans le traitement des ulcères malins, 829.

Leschevin (M.), Maître en Chirurgie à Rouen, Auteur du Mémoire sur les maladies de l'Oreille, couronné en 1763, 67.

Lésion des fonctions (la connoissance de la), est le fondement des signes pathognomoniques des maladies, 485.

Ligamens relâchés avec fausse anchylose. Remèdes extérieurs convenables à ce cas, 574.

Ligature du trajet fistuleux, moyen connu des Anciens, & pratiqué par les Modernes, pour la guérison des fistules à l'anus, 62. — Moyen propre à détruire les excroissances du conduit auditif, 99. — Quand elle convient aux loupes, 316. Inconvéniens de son usage, *ibidem*. Moyen de les éviter, 317. L'application simple de la

ligature, ne peut convenir qu'à des loupes à petit pédicule, 319.

Limaçon est une des principales parties de l'organe immédiat de l'ouie, 115. Maladies auxquelles sa lame spirale est sujette, *ibidem.*

Louis (M.), la Préface, 1. Remarques sur l'usage du chevalet pour scier l'os dans certaines amputations, 12. Ses remarques sur la fistule lacrymale, 41; sur la fistule du canal salivaire de stenon, *ibidem.* sur la grenouillette, 42; sur la cure des fistules au périnée, 43; sur les pierres urinaires formées hors des voies naturelles de l'urine, *ibid.* sur un abscès à la marche de l'anus, formé par un suintement urineux, sans embarras précédent dans le canal de l'urètre, 47. Comment il explique la formation des tumeurs enkystées, 290. Remarques sur la théorie des Contre-coups, 519 & 524.

Loupes; ce qu'on doit entendre par ce terme, 274; sont des tumeurs enkystées, 276. différences des Loupes par rapport au sac membraneux qui contient l'humeur dont elles sont formées, 277. — Graisseuses, 281. Différences des Loupes tirées de la matière qui les forme, 282 & *suiv.* Différences par leur volume, 285; par leur figure, 286; relativement à leur siége, 287. Cause des Loupes, 289 & *suiv.* Symptômes des Loupes, 293. Diagnostic, 297. Prognostic, 298. Cure, 299; par résolution, 300. Moyens capables de résoudre les Loupes graisseuses, 302. Cure des Loupes par la suppuration, 304. Il est préjudiciable de tenter mal-à-propos cette terminaison, 305. L'extirpation est l'expédient le plus prompt & le plus sûr pour les détruire, 310. Cas où l'amputation est préférable, 311. Cure par la ligature, 316. Manière d'y procéder, & cas où ce moyen est préférable, 317. Cure par les caustiques, 320. Distinction des cas où ils peuvent être employés, 321. *Voyez* Caustiques.

Loupes. Caractère des Loupes, 332; sont des tumeurs in-

dolentes, 339. Leurs différences essentielles & accidentelles, 341 & *suiv.*

Luxation consécutive de la cuisse par des contusions; comment se fait, 587.

M.

MAILLET de plomb; son usage pour la destruction de la carie, 36.

Mammelles. Voyez *Abscès des Mammelles*, 166 & *suiv.* L'application des Onguens & des Emplâtres doit être proscrite dans les maladies des Mammelles, 663.

Marchettis (Pierre de). Observation de cet Auteur sur l'extraction de l'acromion en entier, dix ans après une blessure par arme à feu, 28. Règles de pratique qu'il a données concernant la carie du sternum, 38. Ses plaintes contre ceux qui tentent la guérison des fistules de la poitrine, 51. — Observation sur la cure d'une fistule pénétrante dans la trachée artère, 61.

Marvidès (M.), Auteur d'un Mémoire sur les Fistules, couronné en 1760.

Mastoïdes, sécrétion par les glandes de la membrane qui tapisse les cellules mastoïdes, 108. Utilité de cette humeur, *ibidem.* Son épaississement ou sa rétention, sont des causes de surdité, 109. Observation à ce sujet, 110.

Médicamens gras & pourrissans, peu convenables à la nature cartilagineuse & sèche de l'oreille externe, 71.

Mélicère au genou, exige l'amputation de la cuisse, 869.

Méliceris, tumeur enkystée, 277. Moyens curatifs par voie de résolution, 301.

Membrane du tambour, ses maladies, 100.

Mentagra, gale au menton. Remède, 865.

Métastase; ce que c'est, 124.

Meurtrissures & échymoses n'admettent pas de remèdes gras, 667.

Miel, excellent déterſif, 912.

Moëlle allongée, signes de sa lésion, 547.

Morand (feu M.). Observation sur la fistule du canal de

ftenon, 41; fur une hydropifie de poitrine, 52.

Mouvemens convulfifs dans les plaies de tête, 498. Phénomènes qui y font relatifs, 499; à la mâchoire inférieure, fuivis de la mort, dans le traitement des fractures de la jambe, 577. Conjecture fur la caufe de cet accident, & fur les moyens d'y remédier, 578.

Moxa, manière de cautérifer par fon application, 697.

Muys, Auteur d'une Chirurgie raifonnée, 821. Sa doctrine fur les ulcères, 823.

N.

NATURE. Ses loix font immuables, 729. C'eft fon procédé qu'on doit prendre pour guide dans le traitement des ulcères, 759. Quel eft fon méchanifme dans la dépuration des ulcères fimples, 1019.

Nerf auditif, eft proprement l'organe immédiat de l'ouie, 114. Ses maladies, 115. Les nerfs des mufcles du col & du dos, viennent du cervelet, 405 & *fuiv.* Rupture d'un nerf à fon origine, effet de la commotion du cerveau, 467. Accidens qui s'en fuivent, *ibidem.* Obfervations anatomiques fur le croifement des nerfs à leur origine dans le cerveau, 486 & *fuiv.* Objection contre la difpofition des nerfs à leur origine, 487. Le croifement eft prouvé par nombre d'obfervations pathologiques, 494 & *fuiv.*

O.

ŒDÊME. Les Anciens n'ont pas connu la vraie méthode curative de cette maladie, 664. Recommandent l'ufage d'Onguens & d'Emplâtres plus pernicieux que le mal, *ibidem.*

Oignons; efficacité du fuc

d'oignons blancs dans les brûlures, 923.

Onguens; inconvéniens qui résultent de l'abus qu'on en a fait dans la pratique vulgaire, 641. Abus dans leur composition, 642; dans le choix des drogues, & dans leur quantité, 645; dans la manipulation, les doses & les succédanés, 645. Inconvéniens de la distinction des classes, 648; de l'incertitude de leur action, 652; arrêtent la transpiration, 658. Accidens qui en résultent, *ibidem*. Abus dans le traitement des ulcères, 668. Composition des Onguens, 753; sont émolliens par leurs principes aqueux & huileux, 755; & par-là nuisibles, *ibidem*. Réforme nécessaire concernant les Onguens & les Emplâtres, 847.

Onguens; ce que c'est, 889. En quoi ils diffèrent des Emplâtres, 890. Médicamens suspects par les qualités mêmes qu'on leur attribue, 895. Inconvéniens de leur usage dans les plaies pat arme à feu, 902. — Suppuratifs dangereux pour remplir le but auquel on les destine, 903. Réforme nécessaire dans leur usage, 908. Combinaison & propriétés des substances qui sont la base des Onguens, 978 & 982. Inconvéniens qui résultent de leur usage abusif, 989. Réforme à y faire, 1006.

Opium, dissout dans du lait pour calmer les douleurs du conduit auditif, 95. Inconvéniens de ce remède, *ibidem*.

Oreille. Mémoire sur la théorie des maladies de l'oreille, & sur leurs moyens curatifs, 67; suppose une connoissance approfondie de toutes les parties de cet organe, 68.

Oreille externe; sa composition, 69. La plaie simple de l'oreille externe se guérit comme toutes les autres, *ibidem*. Le crâne fournit un point d'appui solide & égal, sur lequel l'oreille peut être aisément assujettie, 69. Fracture de son cartilage, 70. Celse est le seul Auteur qui ait parlé de cette maladie, *ibid*. Contusions de l'oreille, 71. Brûlure, dartres, érésypèles, excoriations, plaie, ulcères de l'oreille externe, 71.

71. Sa nature cartilagineuse & sèche, n'admet pas l'usage des médicamens gras & pourrissans, 71; les résolutifs aqueux & spiritueux; les astringens, les absorbans, les vulnéraires y sont plus convenables, 71. Attention qu'exige l'application de l'appareil & du bandage dans les maladies de l'oreille externe, *ibidem.* Sa mutilation par instrument tranchant, 72; n'est pas dangereuse, *ibidem.* On remédie à cette perte par une oreille artificielle, 73. Animaux qui s'engendrent dans l'oreille, remèdes pour détruire ces insectes, 85. Corps étrangers dans l'oreille, 86. *Voyez* Corps étrangers. Ulcères avec excroissances dans l'oreille, 98. Abscès dans les oreilles, 196. *Voyez* Abscès. Saignement par les oreilles après les percussions à la tête, fait augurer fracture à la région temporale, 482.

Oribase. Doctrine de cet Ancien sur la cure des ulcères, 791.

Os à découvert au fond d'un ulcère fistuleux; règles de pratique dans ce cas, 31. C'est presque toujours le vice primitif de l'os qui produit l'abscès qu'on voit dégénérer en fistule, 32. Os enlevés & régénérés, 35. Abscès dans la substance des os, 187. Manière d'ouvrir l'abscès de l'os, *ibid.* Voyez *Abscès.* Os du tarse & du métatarse, avantage du vuide qu'ils laissent sous la plante du pied, 568. Os sacrum; lésions de cet os par contre-coup, 597. Contus dans sa jonction avec l'os innominé, par une chûte sur les pieds, 599. Accidens mortels qui sont survenus, 600.

Ovaire; manière d'ouvrir & de traiter l'abscès de l'ovaire, 240.

Ouie. L'organe de l'ouie précieux, & nécessaire à la perfection de l'existence, 67. Inconvéniens qu'entraîne la perte de ce sens, *ibidem.* Ses avantages sur le sens de la vue, 67 & 68. Dureté d'ouie par le défaut d'obliquité du conduit auditif, 80. Moyen d'y remédier par un instrument acoustique, *ibid.* Dureté d'ouie par l'humidité de l'air, 82. Observation

ſur l'inconvénient de la ſéchereſſe exceſſive de cet élément, *ibidem*. Sa chaleur exceſſive également nuiſible, *ibid*. Dureté d'ouie par le froid de l'air, 83; par la rétention de l'air dans le canal auditif, *ibidem*. Quel eſt l'organe immédiat de l'ouie, 114. *Voyez* Surdité.

Ozène, 749. Remèdes qui y conviennent, 863.

P.

PŒDARTHROCACÉ, maladie fâcheuſe, 855.

Panaris dans la gaîne du tendon, maladie grave & dangereuſe, 153. Cauſe des accidens, 154. Indications curatives, *ibidem*. Moyen de détruire la ſenſibilité des parties en les torréfiant, 154. Obſervation ſur l'amputation du doigt dans le panaris, 156. Nouvelle manière d'opérer dans la cure des panaris, 157. Précautions à prendre pour conſerver le mouvement & prévenir l'anchyloſe, 159.

Panarole. Obſervation de cet Auteur ſur une fiſtule qui pénétroit dans la cavité de la poitrine, 50.

Panſemens fréquens, nuiſibles aux ulcères, 899. Quelle eſt la meilleure manière de les faire, 916. Remarques ſur l'intervalle des panſemens, 958.

Paracelſe; ſes remèdes contre les ulcères malins, 805 & *ſuiv*.

Paralyſie du côté oppoſé à un coup à la tête, indique l'opération du trépan à l'oppoſite, 208. C'eſt un ſigne que le cerveau eſt comprimé à la partie oppoſée, 266, 411 & 533. La paralyſie des extrémités ſert au diagnoſtic des léſions du cerveau, 493. Indication tirée de ce ſymptôme, 511. La paralyſie du côté oppoſé au coup, ſert à déterminer le choix dans l'uſage des ſaignées, 512. Différences des paralyſies à la ſuite des léſions internes de la tête, 542 & *ſuiv*.

Paralysie des extrémités inférieures, effet de contre-coups aux dernières vertèbres lombaires, 604; — à la suite d'une chûte sur les fesses, 628.

Paré (Ambroise). Ses préceptes concernant le traitement des caries dans les articulations, 36. Observation sur une fistule à la cuisse, à la suite d'un coup de feu, 58. Craignoit la piquûre du cartilage dans la suture pour la réunion des plaies de l'oreille, 70. Les Modernes ont connu, par expérience, que cette crainte étoit sans fondement, *ibidem.* — a été le restaurateur de la Chirurgie en France, 801. Sa pratique dans la cure des ulcères, 803.

Paul d'Ægine, 791. Sa doctrine sur les ulcères, 793.

Peau; signes qui font connoître qu'elle n'est pas susceptible de se réunir avec la paroi opposée de la cavité de l'abscès, 24. Ce défaut est cause d'un genre particulier de fistule, *ibidem.* La peau absorbe facilement l'humidité & les huiles, 735.

Petit (feu M.). Amputation de la cuisse, pratiquée par ce grand Chirurgien, à quatre doigts du ventre, 2. Cure mémorable, 16. Observation sur une fistule de vingt ans, à la suite d'une plaie de feu, 28.

Péricrâne détaché, est un obstacle à la cure des plaies de tête, 479. Considérations tirées de son mauvais état sur les lésions intérieures, 480. Sentiment contraire, 481.

Phlegmon. Les médicamens gras & emplastiques y sont nuisibles, & pourquoi, 661.

Physiologie; en quoi consiste principalement son utilité, 68. Elle conduit à la connoissance des véritables causes des maladies, & des secours de l'Art qu'il faut y approprier, *ibidem.*

Pierre à cautère; cas où elle est préférable à l'instrument tranchant pour l'ouverture des abscès des glandes, 162; préférable pour la cure des loupes, 323; sa manière d'agir, 325.

Plaie de l'oreille externe; quelle en est l'indication curative, 69. La réunion peut

s'opérer sans suture, par le seul bandage, *ibidem.* — Les Emplâtres agglutinatifs peuvent suffire à la réunion, 70. La suture peut avoir lieu dans des cas rares, où les autres moyens seroient jugés insuffisans, 70. Voyez *Suture.*

Plaie de tête ; distinction des accidens en primitifs & en consécutifs, 462. Les accidens consécutifs peuvent se développer avant que les primitifs aient disparu, 464. Utilité de ne pas confondre ces circonstances, 465. Le jugement de ces sortes de cas est difficile, 466. Le mauvais état de la plaie annonce un désordre caché, 480. Situation qu'on doit faire tenir au blessé en certaines circonstances, 511. Les plaies de tête exigent de fréquentes saignées, 517. Symptômes d'un épanchement primitif, 530 ; — d'un épanchement consécutif, 531. Voyez *Contre-coups.*

Plaies ; les corps gras y sont préjudiciables, 667. Observation à ce sujet, *ibidem.*

Plaies d'armes à feu ; quelles en sont les complications, 917. Usage des Onguens dans la cure, 918.

Plante du pied ; avantage du vuide qu'y forment les os du tarse & du métatarse, 518.

Poitrine ; fistules qui pénètrent dans cette cavité, 50. Inconvénient & danger de leur consolidation en certains cas, 51.

Polype, tumeur fongueuse dans l'oreille, 98.

Pourfour du Petit ; ses Observations pathologiques sur le croisement des nerfs dans leur origine, 494 & *suiv.*

Praticiens routiniers, n'ont qu'une méthode pour tous les cas, 14.

Pringle (M.). Personne n'a mieux connu que lui la nature des plaies & des ulcères, 839. Ses expériences sur les septiques & les antiseptiques, 841.

Psoas, muscle ; son action dans une chûte sur les pieds, 605. Effets fâcheux qui peuvent en résulter, 606.

Pudendagra, maladie dartreuse ; remède qui y réussit le mieux, 865.

Purgatifs drastiques, convenables dans la stupeur du cerveau, 516. Usage des purgatifs dans les plaies de tête, 558.

Purman, Chirurgien de Prusse, se servoit d'astringens dans la cure des ulcères sordides, 829.

Pus; sa nature, 120; est formé dans les vaisseaux avant l'existence de l'abscès, 123. Peut être résorbé de l'abscès même, & être expulsé au dehors, ou porté sur une autre partie, 124. Sa nature vicieuse exige des remèdes différens dans le traitement de l'ulcère qui le fournit, 151. Quelle est la source du pus dans les ulcères, 933. Les Anciens n'ont pas expliqué sa nature, 941. Préjugés sur sa septicité, 943. Différences du pus, 946. Sa formation, 947; peu susceptible de dépravation putride, 950. Pus de détersion, 950. Pus de régénération, 952. Influence réelle du pus dans les ulcères, 955.

Q.

QUINQUINA, est le meilleur des antiputrides, 841.

R.

RÉGÉNÉRATION des parties détruites : Galien ne l'a point admise, 735. Distinguée en vraie & en fausse, 904. Fausses vues dans l'usage des remèdes auxquels on a donné le nom de sarcotiques, 905.

Régime; pierre de touche du traitement des ulcères, 1021. Les humeurs non-renouvelées deviennent âcres, 1022.

Reins; abscès en cette partie, 234.

Relâchement de la membrane du tympan, 101. Moyen d'y remédier, 103.

Remèdes de différentes natures, proposés pour la guérison

des fiſtules, 59 & 60. Deſſicatifs extérieurs pour leur conſolidation, 65.

Repos, favoriſe la guériſon des ulcères, 853.

Réſolution des loupes; moyens que l'Art emploie pour obtenir cette terminaiſon, 300. Guériſon par cette voie eſt peu sûre, 303.

Rhazès; ſa doctrine ſur le traitement des ulcères, 795.

Rhumatiſmes; les affections de ce genre moins bien connues des Anciens que des Modernes, 658. Les linimens, Onguens & Emplâtres, ſont très-nuiſibles dans ces cas. Obſ. de Boerrhave à ce ſujet, 659.

Riolan, Membre de l'ancien Collège des Chirurgiens de Paris, a enſeigné les opérations de Chirurgie aux Écoles de Médecine, 63. Diſcours qu'il y a prononcé ſur les fiſtules à l'anus, *ibid.* Y a fait mention d'un inſtrument propre à ſerrer la ficelle qui doit couper le trajet fiſtuleux, *ibidem.*

Rulandus. Obſervation de cet Auteur ſur la guériſon des fiſtules de la poitrine, 51.

S.

SABURRE des premières voies, influe ſur le tiſſu d'un ulcère, & ſur le pus qu'il fournit, 1024. Inconvénient des purgatifs, 1025. L'abus n'en exclut pas l'uſage raiſonné, *ibidem.*

Saignées utiles dans l'inflammation du conduit auditif, 94; ſont le principal remède dans les commotions du cerveau, 270. Controverſe ſur l'uſage de la ſaignée du pied, *ibidem.*

Saignées utiles, en général, dans les léſions de la tête, 411. De quel côté doivent être faites de préférence en certains cas, 512. Raiſons de l'utilité des ſaignées dans la cure des plaies de tête, 513. Secours qui en favoriſent le bon effet, 514. — Leur uſage doit être répété, 517. Leur utilité dans la cure des Contre-coups, 552. Conduite à obſerver dans ces cas, 554. Saignée

de la jugulaire, 555. Choix d'un côté par préférence, 556. Observation à ce sujet, *ibidem*. Raison de cette doctrine, 557.

Saignement par les oreilles dans les coups à la tête, indique lésion à la région des tempes, 482. Observation à ce sujet, *ibidem*. Autre Observation confirmative, 484. Incertitude de ce signe, *ibidem*.

Sarcotiques; remèdes auxquels on a cru la propriété de procurer la régénération des chairs, 972.

Saule; l'écorce de cet arbre est astringente, & est d'une vertu antiseptique à un haut degré, 787; cependant de beaucoup inférieure à celle du quinquina, 789.

Saviard, Chirurgien praticien & Observateur, 825; employoit l'Onguent mondificatif d'Ache, pour toutes les espèces d'ulcères, 827.

Scarification du bord des ulcères calleux, utile, 829.

Scorbutique, vice souvent accusé sans raison, 859.

Scrophules; faculté de les guérir miraculeusement par les Rois de France & d'Angleterre, 749.

Secousses du cheval, nuisibles à ceux qui ont le poumon tuberculeux, 630.

Sens de l'ouie nécessaire à la perfection de l'homme, 67. Inconvéniens qui seroient les suites de la privation de l'organe de l'ouie, *ibidem*.

Sens internes; leur perte est l'effet de la lésion du corps calleux, 542.

Sensibilité augmentée, est l'effet de la lésion du cervelet, 500.

Sensibilité extrême du visage; observation à ce sujet, 502. Difficulté de porter un jugement certain d'après des observations rares, 503. Sensibilité locale, peut indiquer la nécessité de trépaner en cet endroit, 548.

Sentiment très-vif, effet de la lésion du cervelet, 500.

Séton à la nuque, utile dans la cure des croûtes laiteuses des enfans, 853. Son usage dans la cure des loupes, 307 & 563.

Sharp (M.); sa doctrine sur la guérison des ulcères habituels aux vieillards, 831. Ses remarques sur la cure

des différens ulcères, 833.

Signes qui indiquent le siége des Contre-coups dans les plaies de tête, 533. Observations à ce sujet, 534 & *suivantes.*

Sinus frontaux, fistules qui pénètrent dans cette cavité, 49.

Sonde. Le trajet tortueux d'un sinus peut rendre inutile l'usage de cet instrument, pour connoître le fond d'une fistule, 33. Signes rationels qui y suppléent, *ibidem.*

Spina ventosa, maladie fâcheuse, 855.

Squirrhe. Danger de l'usage des Onguens & des Emplâtres sur les tumeurs squirrheuses, 664.

Stéatome, espèce de tumeur graisseuse, 277. La dissection anatomique a montré la nature de ces sortes de tumeurs, 278.

Sternum carié; application efficace du trépan dans ce cas, 57; — fracturé par Contrecoup, 609; exemple, 610.

Sternutatoires, avec quelle circonspection l'on doit y avoir recours dans les stupeurs à la suite des plaies de tête, 516.

Stupeur, effet de la commotion du cerveau, 515. Stupeur du cerveau; remèdes qui peuvent la guérir, 516.

Suppuration du conduit de l'oreille, 95.

Suppuration se fait lentement dans les parties glanduleuses, 124, 126. Moyens pour obtenir la guérison des loupes par cette voie, 304; ne réussit pas souvent, 305.

Surdité. Manière d'examiner le conduit auditif, pour reconnoître les causes de surdité, 75. Elle peut être causée par l'amas & l'endurcissement de l'humeur cérumineuse du conduit auditif, 91. Moyens d'y remédier, *ibidem*; — par l'obstruction des glandes cérumineuses, 90. Indications à remplir dans ce cas, 92; — par une excroissance polypeuse, 98; — de naissance par une membrane sur celle du tympan, 100. Moyens de la détruire, 101; — par la paralysie des muscles des osselets de l'ouie, 102. Observation à ce sujet, 103; — par la rupture de la membrane du tambour; cette surdité est incurable, 105; — par

— par l'obstruction de la trompe d'Eustache, *106*; — vénérienne, quelle en est la cause la plus fréquente, *109*. Signes qui indiquent que la surdité dépend du vice de la caisse du tambour, plutôt que de l'affection des autres parties de l'oreille, *109*. Observation sur la surdité vénérienne, 110. Remèdes qui peuvent la guérir, 111; — par le relâchement des parties contenues dans la caisse du tambour, 112; — par la compression du nerf auditif; quelles en sont les causes, 115. Moyens à employer pour la cure de cette surdité, *ibidem*; — guérie par métastase, 11*6*.

Suture, inutile pour la réunion des plaies simples de l'oreille externe, *69*. Les Emplâtres agglutinatifs & le bandage, suffisent pour opérer cette réunion, 70; — peut être utile dans des cas rares où ces autres moyens seroient jugés insuffisans, 70. Les Anciens craignoient mal-à-propos de piquer le cartilage, *ibidem*.

Sutures du crâne; leur écartement dans un endroit éloigné du coup, est un effet de contre-coup, 248. Cet écartement est la sixième espèce de contre-coup, 250; — regardées comme pouvant empêcher les contre-coups, 251. Réfutation de cette fausse opinion, *ibidem*.

Symphise sacro-iliaque; sa lésion par contre-coup, *607*. Ce qu'il convient de faire pour en prévenir les suites fâcheuses, *ibidem*.

Syncopes à l'occasion de chûte sur les talons, *630*.

Syringotome, instrument propre à l'opération des fistules à l'anus, *63*.

T.

TABLE interne des os du crâne, est ordinairement fracturée à l'endroit même du coup, 451. Pourquoi elle est plus susceptible de fracture que la table externe, *ibidem*.

Tambour. Usage de la membrane du tambour, 100.

Maladies auxquelles elle est sujette, *ibidem*; par relâchement ou par trop de tension, 101; par inflammation, 103; par épaississement consécutif, 104; par exsiccation dans la vieillesse, *ibidem*. Trois causes peuvent produire la rupture de cette membrane, 104. La suppuration, *ibidem*. Observation sur la destruction de la membrane du tambour par cette cause, *ibidem*. Sa rupture est incurable, 105.

Tension contre nature du tympan; ses causes, 101. Observations à ce sujet, 102 & 103.

Térébenthine, substance qui enflamme plus qu'elle ne déterge, 893. Observation sur son mauvais effet dans les ulcères, *ibidem*. Cas où elle peut être employée avec succès dans leur traitement, 912.

Testicules. Abscès en cette partie, 169.

Tête. Manière d'ouvrir & de traiter les abscès qui ont leur siége dans l'intérieur du crâne, 204.

Tibia fracturé par contre-coup, 577; susceptible d'être fracturé intérieurement par cette cause, 578. Observation à ce sujet, 579.

Tintement d'oreille causé par l'air renfermé dans le conduit auditif, 83. Moyens de remédier au tintement, suivant la diversité des causes qui l'ont produit, 85. — est souvent symptômatique, 115.

Tissu cellulaire, est le siége des collections purulentes & des ulcères, 929. Nature de ce tissu, 935 & 936.

Trécourt (M.). Observation sur une amputation du bras près de son articulation avec l'épaule, 11.

Trépan; son usage dans la cure de la carie, 36; — sur le sternum; succès que Galien a eu par cette opération, 37. Trépans multipliés nécessaires dans les abscès des os, 188. L'opération du trépan n'est qu'un moyen qui prépare à l'ouverture des abscès du cerveau, 207; nécessaire dans les contre-coups, 271 & 273. Cette opération n'a communément aucune suite fâcheuse, 508. Règles de conduite dans les cas douteux, d'après cette

vérité, *ibidem*. Quels sont les cas qui prescrivent cette opération dans les plaies de tête, 559.

Trochanter. Les chûtes sur le grand trochanter, causes de fracture du col du fémur, & comment, 584. Effets consécutifs fâcheux de cette chûte, prouvés par des faits, 587 & *suiv*.

Trompe d'Eustache sujette à obstructions, & par quelles causes, 106. Injections dans cette partie, 107. Surdités guéries par ce moyen, 108.

Tulpius. Observation sur un ulcère fistuleux au pli de l'aine, par la carie d'une fausse-côte, 33.

Tumeur à la tête en un autre endroit que celui qui a été frappé, est un signe de contre-fente, 467. Observation à ce sujet, 468.

Tympan. Voyez *Tambour*.

V.

VAGIN; abscès de cette partie, 198.

Vaisseau lymphatique; son ouverture, cause de fistule, 39. Moyen facile de guérison, *ibidem*.

Van-Helmont, Auteur d'un Traité sur les ulcères, qu'on lit avec un plaisir singulier, 809.

Verdier (feu M.). Mémoire sur la hernie de vessie, 43.

Vésale; sa pratique dans le traitement des ulcères, 803. Le livre sur les topiques, digne des plus grands éloges, 805.

Vésicatoires; leur usage dans la stupeur produite par la commotion du cerveau, 517. Pansement qui convient après leur application, 700.

Vésicule du fiel, fistule causée par l'ouverture de ce réservoir, 42. Sujette à abscès, 233. Signes qui annonçent la suppuration de cette vésicule, *ibidem*. Signes de son adhérence au péritoine, *ibid.* incision qu'on a pratiquée avec succès pour en tirer des pierres, 234. Remarques sur cette opération, *ibidem*.

Vessie formant hernie, ouverte par méprise, a causé une fis-

tule urinaire au pli de l'aine, 44. Manière d'ouvrir & de traiter les abſcès de la veſſie, 242 & 243.

Vice local exige des remèdes locaux, 60.

Vidus-Vidius; ſon opinion particulière ſur la calloſité des fiſtules, 22. Il croyoit les duretés favorables à la guériſon, *ibid.* Examen de cette opinion, 23.

Viſcères contenus dans l'abdomen, ſujets à léſion par contre coups, 624.

Vomitifs; leur uſage dans les engorgemens du cerveau, 558.

Wiſeman, Chirurgien de Charles II, Roi d'Angleterre; ſa doctrine ſur les ulcères & ſur leur traitement, 817.

Wurtz (Félix), Auteur d'un Traité des Ulcères, 813. Fameux Onguent qui porte ſon nom, *ibidem*.

U.

ULCÈRES de l'oreille externe, 71; du conduit auditif, 96. Rebelle & opiniâtre, par quelles cauſes, 97. Remèdes qui y conviennent, *ibidem*. — Vénériens de l'intérieur de l'oreille, & remèdes qui y conviennent, 97. Fumigations dans ce cas, 98. La charpie sèche, ſouvent renouvelée, eſt le meilleur deſſicatif des ulcères de l'oreille, *ibidem*.

Ulcères conſidérés relativement à l'uſage des Onguens & des Emplâtres: ulcère calleux, 670; ſinueux & fiſtuleux, *ibidem*; ſecs, *ibidem*; fongueux, 671, putrides, obſervation, *ibidem*. Gangréneux, 672; avec carie, *ibidem*; malins, *ibidem*. Réforme de la pratique vulgaire dans le traitement des ulcères, 674. Ulcères ſimples, 677; à la ſuite des plaies qui ſuppurent, 678. Obſervation, *ibid. & ſuiv.* à la ſuite des plaies par armes à feu, 682. Obſervation, 683; à la ſuite des opérations chirurgicales, 685; telles que fiſtules à l'anus, lithotomie, *ibidem*; après l'amputation des mammelles, 686; à la ſuite des abſcès

inflammatoires, 687. Observations, 688. Ulcères consécutifs des abscès scrophuleux, 690. Observations, *ibidem & suivantes.* Suites des érosions de la peau, 692. Ulcères compliqués, 701. Cas où l'on peut se servir, de topiques gras, 701 *bis.* Ulcères calleux, 704; sinueux & fistuleux, 705. Observation, 704 *bis.* Ulcères secs, 706; — fongueux, 707; — variqueux, 708; aux jambes des Ouvriers sédentaires, 709; — vermineux, 711. Observations, *ibidem.* Ulcères putrides, 712; — gangréneux, 713 *& suiv.* — avec carie, 717; — malins, 719. Nature & différence des ulcères, 731. Ulcères avec carie, 743; aux jambes, 745. Ulcère du nez, incurable, 747; — scorbutique, 751.

Ulcères. Histoire de l'Art sur la cure des ulcères, 763. Hippocrate a mieux écrit que personne sur cette matière, *ibidem.* Sa doctrine sur le choix des topiques, 765; sur les saignées dérivatives, 767; sur la purgation, 769; sur l'excision des bords calleux, *ibidem.* Doctrine de Celse sur les ulcères calleux, 775; — sur les chironiens, 777. Histoire du traitement des ulcères depuis le quatorzième siècle jusqu'au dix-septième, 799; — depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'à nos jours, 811.

Ulcères. Cure des ulcères, 837. Quelle est la structure vasculeuse des ulcères, 843. Ulcères chironiens des vieillards, 847. Traitement des ulcères écrouelleux, 873. Inconvéniens de l'usage des onguens pour déterger les ulcères, 901. Quelle est l'indication curative des ulcères compliqués, 916; de ceux qui résultent d'une plaie contuse, 917. Observation à ce sujet, *ibidem.*

Ulcères; leur siége, 929; toujours dans le tissu cellulaire, *ibidem.* Leurs tems ou périodes, 961. Tems de la digestion & usage des remèdes digestifs, 962. Tems de la détersion & usage des remèdes détersifs, 967; divisés en quatre classes, relativement aux tempéramens

des malades, *ibidem.* Tems de la régénération; usage des remèdes sarcotiques, 971. Tems de la cicatrice & usage des remèdes épulotiques, 973. Ulcères simples se guérissent sans aucun topique, 977; au voisinage des os, 1000. Phénomènes que présente l'ulcère simple, 1011. Dangereux d'irriter sa surface, 1012. Proscription des bourdonnets & de tout tamponnement, 1013. Quel est le but du traitement, & comment on y atteint, 1017. Après le dégorgement on peut se servir des remèdes actifs, 1018; avant que de passer aux dessicatifs ou cicatrisans, 1019. Ulcère compliqué de vice local, 1028. — Phagédénique, 1032. Sa description, 1035. — Sordide, *ibidem.* L'excision des callosités ne réussit pas toujours, 1036. — Fistuleux, admet des Onguens & des Emplâtres, 1037. —Compliqué de vice interne, exige qu'on ait recours à l'usage des spécifiques contre chaque virus, 1044.

Urètre. Abscès de cette partie, 197. *Voyez* ABSCÈS.

Urinement de sang causé par un Contre-coup, 626.

Y.

YEUX. Abscès des yeux, 193.

Fin de la Table des Matières.

PRIVILÈGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT : Notre bien aimée, l'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE, Nous a fait exposer qu'Elle auroit besoin de nos Lettres de Privilèges pour l'impression de ses Ouvrages. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter notredite ACADÉMIE, nous lui avons permis & permettons, par ces Présentes, de faire imprimer, par tel Imprimeur qu'elle voudra choisir, *tous les Ouvrages que notredite ACADÉMIE voudra faire imprimer* en son nom, en tels volumes, forme, marge, caractères, conjointement & séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de les faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trente années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes; sans toutefois qu'à l'occasion des Ouvrages ci-dessus spécifiés, il puisse en être imprimé d'autres qui ne soient pas de notre ACADÉMIE. Faisons défenses à tous Libraires, Imprimeurs, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance : comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages, en tout ou en partie, ni d'en faire aucunes Traductions ou Extraits, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit de notredite ACADÉMIE, ou de ceux qui auront droit d'Elle, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers à notredite ACADÉMIE, ou à ceux qui auront droit d'Elle, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Regître de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Réglemens de la Librairie; qu'avant de les exposer en vente, les Manuscrits ou imprimés qui auront

servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LA MOIGNON; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LA MOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir notre ACADÉMIE & ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le douzième jour du mois d'Août, l'an de grâce mil sept cent cinquante, & de notre Règne le trente-neuvième. Par le Roi en son Conseil.

Signé, PERRIN.

Registré sur le Regître de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 405, fol. 316, conformément au Réglement de 1723, qui fait défenses, Art. 4, à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, & faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir à la susdite Chambre, neuf Exemplaires prescrits par l'Article 108 du même Réglement. A Paris, le 20 Août 1750.

DIDOT, *Syndic,*